SAINTE BIBLE

DE VENCE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie d'un Atlas et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI, ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME VINGT-UNIÈME.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD ET COMPIE, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

BRUXELLES,

MÊME MAISON, RUE DE LA CHANCELLERIE.

1829.

SAINTE BIBLE.

PRÉFACE

SUR

L'ÉVANGILE DE SAINT LUC.

Remarques sur la personne de S. Luc.

Saint Luc ou Lucain [1], comme il est nommé dans quelques anciens manuscrits, étoit originaire d'Antioche, capitale de la Syrie, et médecin de profession [2]. Saint Jérôme dit même qu'il étoit habile dans cet art. Il vécut vierge, et n'eut ni femme ni enfant, selon une tradition qui se lit dans le livre des Hommes illustres du même père. Quelques-uns [3] ont cru qu'il fut d'abord gentil, et païen de religion, mais qu'il se convertit à la prédication de saint Paul à Antioche. D'autres [4] soutiennent qu'il étoit Juif de naissance, et du nombre des septante disciples. Saint Hippolyte [5] et saint Epiphane disent qu'ayant entendu ces paroles de Jésus-Christ : *Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, n'est pas digne de moi*, il se retira, et quitta le Sauveur ; mais qu'il revint à la foi, étant converti par la prédication de saint Paul. Il y en a [6] qui ont avancé qu'il étoit le compagnon de Cléophas, l'un des deux disciples auxquels le Sauveur apparut en allant à Em-

[1] *Lucas ex contractione Lucani. Legitur: Evangelium secundum Lucanum, in Cod. Mss. Bobiensi uno, et S. Joan. de Carbonaria Neapoli altero; et ad calcem Cod. Cottoniani: Explicit evangelium secundum Lucanum. Vide Milt. ad* 1. *Thess.* 1. 1. — [2] *Coloss.* IV. 14. *Euseb. Hist. eccl. lib.* III. *c.* 4. *Hieron. de Viris illustr. et in Matt. et alii.* — [3] *Hieron. quæst. in Genes. p.* 225. — [4] *Adamant. lib.* 1. *p.* 8. *Epiph. hæres.* 51. — [5] *Hippolyt. Mss. in Bibl. Bodlæi. apud Mill. præfat. in Luc. p.* 120. *Ita et Epiph. hæres.* 51. — [6] *Greg. Mag. lib.* 1. *Moral. cap.* 1. *Quid. apud Theophyl.*

maüs. Enfin quelques-uns [1] ont écrit qu'il étoit peintre ; et on montre des tableaux, qu'on dit avoir été peints de sa main. On veut aussi [2] qu'il soit le même que ce *Lucius* dont parle saint Paul aux Romains [3], et qu'on croit avoir été parent de cet apôtre. Il fait mention de Luc, compagnon de ses voyages, dans plus d'un endroit de ses Epîtres [4] ; et quand il parle de son propre évangile, *secundùm evangelium meum* [5], on croit que c'est de celui de saint Luc qu'il faut l'entendre, et que c'est lui qu'il désigne par ces paroles si honorables : *Nous avons envoyé avec Tite le frère dont la louange est répandue dans toutes les églises à cause de l'Evangile, et qui a été établi compagnon de nos voyages* [6].

Mais tout ce qu'on vient de rapporter n'est pas également certain. On peut même assurer que ce qu'ont avancé quelques anciens, que saint Luc étoit du nombre des septante disciples de Jésus-Christ, est fort douteux. Cet évangéliste nous assure lui-même [7] qu'il n'a écrit son évangile que sur le rapport de ceux qui ont été témoins des actions du Sauveur. Tertullien [8] dit comme une chose constante, qu'il n'a point été disciple de Jésus-Christ, et qu'il n'a appris l'Evangile que de saint Paul. Le même Tertullien et saint Irénée [9] se contentent de l'appeler homme apostolique. Ceux qui tiennent qu'il a été converti, de païen ou de prosélyte qu'il étoit, sont encore plus opposés à ce sentiment. Sa qualité de peintre n'est marquée dans aucun ancien, avant Nicéphore. On ne sait ce qui a pu lui faire donner cette qualité, si ce n'est le soin qu'il a pris de peindre dans son évangile même le portrait de Jésus-Christ, en relevant et faisant remarquer plusieurs traits, plusieurs circonstances, dont saint Matthieu et saint Marc n'avoient point parlé.

On convient qu'il étoit disciple et compagnon de saint Paul ; mais on demande en quel temps il a commencé de s'attacher à cet apôtre, et à le suivre ? Ceux qui croient qu'il fut converti par saint Paul à Antioche, insinuent que depuis ce temps il ne le quitta plus. Cette opinion paroît être celle de saint Epiphane et de saint Hippolyte, que nous

[1] *Nicephor. lib.* II. *c.* 43. *et lib.* VI. *c.* 6. *Theodor. lector. hist. l.* I. *p.* 551. *alii.*—[2] *Quid. apud Orig. in ep. ad Rom.*—[3] *Rom.* XVI. 21.—[4] 2. *Tim.* IV. 11. *Philem.* ℣ 23. 24. *Coloss.* IV. 14.—[5] *Rom.* II. 16.—[6] 2. *Cor.* VIII. 18. —[7] *Luc.* I. 3.—[8] *Tertull. lib.* IV. *contra Marcion. cap.* 2.—[9] *Iren. lib.* I. *cap.* 20.

avons cités. Elle se trouve dans l'ancien manuscrit de Cambridge ; et Péarson l'a adoptée. Mais d'autres pensent qu'il ne se joignit à saint Paul qu'à Troade ; et il favorise lui-même cette opinion par ces paroles des Actes : *Nous cherchâmes aussitôt le moyen de passer de Troade en Macédoine* [1] ; ce qui prouve que saint Luc, auteur des Actes, étoit alors avec saint Paul ; et c'est le premier endroit où il s'exprime ainsi. Saint Irénée [2], faisant le dénombrement des voyages que saint Luc a faits avec l'Apôtre, ne commence que par celui-ci. Nicéphore [3] et les nouveaux Grecs veulent que saint Luc soit venu renoncer aux erreurs de ses pères, à Thèbes en Béotie. Mais ce sentiment ne mérite aucune attention, n'étant point fondé dans les anciens. Nous ne suivrons pas saint Luc dans ses voyages ; cela n'est pas de notre sujet.

Il survécut beaucoup à saint Paul, puisqu'on assure qu'il n'est mort que dans une extrême vieillesse, âgé de quatre-vingts ou quatre-vingt-quatre ans. Saint Epiphane [4] assure qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie et dans la Macédoine. Nicéphore [5] dit qu'il revint de Rome dans la Grèce, où il convertit plusieurs personnes. Métaphraste veut qu'il ait prêché dans l'Egypte, dans la Libye et dans la Thébaïde. On croit qu'il mourut en Achaïe [6]. Ce fut d'Achaïe que ses reliques furent transportées à Constantinople, sous Constance, selon Philostorge [7]. Nicéphore [8] dit qu'il mourut à Thèbes de Béotie. On voit encore aujourd'hui auprès de cette ville un tombeau, que l'on dit être celui de saint Luc [9].

Mais il y a beaucoup d'apparence qu'on a confondu l'évangéliste saint Luc avec saint Luc Stiriote, ermite du pays. Saint Hippolyte [10] dit qu'il fut crucifié à Élée, dans le Péloponnèse. Dorothée, dans sa Synopse, veut qu'il soit mort et enterré à Ephèse. Bède, Usuard, Adon, et le martyrologe romain, disent qu'il mourut en Bithynie. Saint Grégoire de Nazianze [11] et saint Paulin [12] avancent qu'il a souffert le martyre. Saint Gaudence de Bresse [13] le met aussi au nombre de ceux qui ont été mis à mort par les

[1] *Act.* xvi. 8. 9. 10.—[2] *Iren. lib.* iii. *c.* 14.—[3] *Nicephor. lib.* ii. *c.* 23. *Menæa* 18. *octob.*—[4] *Epiph. hæres.* 51.—[5] *Niceph. l.* ii. *c.* 43.—[6] *Hier. de Viris illustr. Gaudent. Brix. Homil.* 17.—[7] *Philostorg. l.* iii. *c.* 2.—[8] *Niceph. l.* ii. *c.* 43.—[9] *Wheler. p.* 379.—[10] *Hippolyt. in Mss. Bodl. apud Mill. præfat. in Luc. pag.* 120.—[11] *Greg. Naz. orat.* 3.—[12] *Paulin. ep.* 12. *p.* 155.—[13] *Gaudent. Brix. serm.* 17.

impies. L'ancien martyrologe de l'église d'Afrique [1] le qualifie expressément évangéliste et martyr. Quelques nouveaux Grecs [2] assurent qu'il mourut crucifié à un olivier. Mais ni saint Jérôme, ni Eusèbe, ne nous disent rien de son martyre. Les martyrologes mêmes n'en parlent pas. Elie de Crète [3] suppose comme constant qu'il ne mourut pas d'une mort violente; et c'est le sentiment de plusieurs modernes.

Remarques sur les ouvrages composés par S. Luc, ou qui lui ont été attribués. En quel temps il écrivit son évangile.

Quant aux ouvrages de saint Luc, on connoît son évangile, et les Actes des Apôtres, qui sont incontestablement de lui. On lui a attribué aussi la traduction grecque de l'épître aux Hébreux [4], ou même la composition de cette lettre [5], des pensées et des paroles qu'il avoit retenues de saint Paul. Mais il en sera parlé plus au long à la tête de cette épître. Saint Clément d'Alexandrie [6] lui attribue la dispute de Jason et de Papisque. Le premier étoit un chrétien de religion, et l'autre un Juif d'Alexandrie. Ce dernier fut convaincu par les raisons de Jason, et embrassa le christianisme. Origène [7] nomme cette conférence *contradiction*; et saint Jérôme *altercation* [8]. Cet ouvrage ne subsiste plus; et la manière dont Origène et saint Jérôme en parlent, fait juger qu'ils ne le croyoient nullement composé par saint Luc. Saint Maxime, abbé, soutient que c'est l'ouvrage d'Ariston de Pella, qui avoit vécu vers l'an 140 de Jésus-Christ.

On n'est pas d'accord sur le temps auquel saint Luc écrivit son évangile. La plupart des manuscrits grecs [9] marquent que cet évangile fut écrit la quinzième année de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'an 48 de l'ère chrétienne, trois ans avant le temps auquel nous savons qu'il étoit avec saint Paul; ce qui suffit seul pour nous faire abandonner cette époque. S'il est vrai que ce soit de l'évangile de saint Luc que parle saint Paul, lorsqu'il dit : *cujus laus est in Evangelio per omnes ecclesias* [10], comme l'ont cru plusieurs pères [11], il faudra dire qu'il fut écrit avant la cinquante-septième année de Jésus-Christ, qui est l'époque de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens, où se trouve

[1] *Analect. tom.* 3. *p.* 414.—[2] *Glycas. Cedren. Nyceph.* Voyez M. de Tillemont, t. 2. Hist. eccl. p. 148.—[3] *Elias in Greg. Naz. orat.* 3.—[4] *Clem. Alex. apud Euseb. l.* VI. *Hist. eccl. c.* 14. *et Hieron. de Viris illustr.*—[5] *Orig. apud Euseb. l.* VI. *c.* 25. *Hist. eccles.*—[6] *Apud Euseb. l.* VI. *c.* 14.—[7] *Orig. l.* IV. *contra Celsum.*—[8] *Hieron. quæst. heb. in Genes.*—[9] *Vide Varr. Lect. Mill. ad fin. S. Luc.*—[10] 2. *Cor.* VIII. 18.—[11] *Origen. Ambr. Chrysost. alii.*

ce passage; et que saint Luc aura écrit l'Evangile vers l'an 53, lorsque saint Paul étoit à Corinthe en Achaïe; car saint Grégoire de Nazianze [1] et saint Jérôme [2] assurent que ce fut dans ce pays-là qu'il l'écrivit.

Estius [3] et Grotius [4] croient qu'il a composé l'Evangile et les Actes vers le même temps où finit l'histoire des Actes, c'est-à-dire vers l'an 63 de Jésus-Christ, lorsque saint Paul sortit de Rome pour aller en Espagne. Grotius croit que de Rome saint Luc alla en Achaïe, où il écrivit son évangile. Plusieurs inscriptions dans le syriaque, dans le persan et dans le grec, portent qu'il le composa à Alexandrie. Il est certain qu'il y a une tradition dans les auteurs du moyen âge [5], laquelle dit que saint Luc a été en Egypte, qu'il y a prêché, et qu'il y est mort. On prétend même [6] qu'il y ordonna Abilius, troisième évêque d'Alexandrie, vers l'an 86 de Jésus-Christ.

D'autres manuscrits portent qu'il écrivit son évangile à Rome, et en latin [7]. Mais l'opinion la plus suivie et la mieux appuyée, est qu'il l'écrivit en grec dans l'Achaïe, vers la cinquante-troisième année de Jésus-Christ.

Autres remarques sur l'évangile de saint Luc.

Quelques anciens [8] ont avancé que saint Paul avoit dicté l'Evangile à saint Luc. Tertullien [9] remarque que quelques-uns l'attribuoient entièrement à saint Paul; parce qu'on présume, dit-il, que les maîtres ont eu beaucoup de part aux ouvrages publiés par leurs disciples; *Nam et Lucæ digestum Paulo ascribere solent. Cadit magistrorum videri, quæ discipuli promulgarunt.* Et d'autres [10] ont avancé que quand saint Paul cite son propre évangile, *secundùm evangelium meum*, il l'entend de celui de saint Luc; saint Grégoire de Nazianze [11] dit que l'évangéliste l'écrivit, se confiant sur le secours de saint Paul. Saint Irénée [12] dit simplement qu'il rédigea par écrit l'Evangile que saint Paul prêchoit aux nations. Dorothée [13] avance qu'il écrivit l'Evangile sous la conduite de saint Pierre, et les Actes sous celle de saint Paul. Le Ménologe de Basile dit que ce

[1] *Greg. Naz. car.* 33.—[2] *Hieron. in Matt. Prolog. Comment.*—[3] *Estius in* 2. *Cor.* VIII.—[4] *Grot. in Luc. præf.*—[5] *Fortunat. l.* VII. *c.* 4. *Metaphrast.*—[6] *Const. Apost. l.* VII. *c.* 46.—[7] *Mss. quidam apud Mill. ad calc. Lucæ.* Ἐν τῇ Ῥώμῃ ἰταλικοῦ χαρακτῆρος ὑπάρχον.—[8] *Athan. Synops.*—[9] *Tertull. l.* 4. *contra Marcion. c.* 5.—[10] *Euseb. l.* III. 4. *et l.* VI. *c.* 25. *Hist. eccl. ex Origen. Hiéron. non semel.*—[11] *Nazianz. car.* 43.—[12] *Iren. l.* III. *c.* 1.—[13] *Dorot. in Synops.* Συνεγράψατο τὸ μὲν Εὐαγγέλιον κατ' ἐπιτροπὴν Πέτρου ἀποστόλου. Τὰς δὲ πράξεις τῶν Ἀποστόλων κατ' ἐπιτροπὴν Παύλου τοῦ ἀποστόλου. *Vide et Menolog. Basilii.*

fut saint Pierre qui lui dicta l'Evangile; mais saint Luc n'insinue nulle part qu'il ait été porté à écrire par l'apôtre saint Paul, ni que son évangile lui ait été dicté. Il le composa après que saint Matthieu et saint Marc eurent écrits les leurs, et après que plusieurs autres se furent mêlés de raconter ce qu'ils ne savoient pas bien[1].

Il adresse son évangile et les Actes à un nommé *Théophile*, que plusieurs anciens[2] ont pris pour un nom général, par lequel il vouloit marquer tous ceux qui aiment Dieu. Mais d'autres[3] ont cru que Théophile étoit un homme de condition, ou un gouverneur de province, converti au christianisme. C'est l'opinion la plus suivie à présent. Origène[4] dit qu'il l'écrivit en faveur des gentils convertis au christianisme.

Les marcionites ne recevoient que le seul évangile de saint Luc[5], et encore le tronquoient-ils en plusieurs endroits, comme l'ont remarqué Tertullien et saint Epiphane; aussi ne lui donnoient-ils le nom ni de saint Luc, ni d'aucun autre évangéliste. Ils en retranchoient les deux premiers chapitres, et ne commençoient qu'au troisième, par ces mots : *Anno quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris*, en retranchant *autem*, qui marque la liaison de ce texte avec ce qui précède, et le joignant au ℣ 31 du chapitre IV, dont ils retranchoient encore la plus grande partie, le commencant à ces mots : *Descendit Jesus in civitatem Galilææ Capharnaum*. Ils y faisoient plusieurs autres retranchemens et additions, que l'on peut voir dans Tertullien et dans saint Epiphane. Ils se fondoient, pour rejeter tous les autres évangiles, sur ces paroles qu'ils lisoient dans l'épître aux Galates : *Je m'étonne que vous passiez sitôt à un autre évangile, quoiqu'il n'y en ait point d'autre, selon mon évangile*[6]; au lieu que les exemplaires corrects portoient simplement, *quoiqu'il n'y en ait point d'autre*.

Les particularités de la vie de la sainte Vierge, et de l'enfance de Jésus-Christ, que saint Luc nous a conservées; le cantique de Marie, et les réponses qu'elle fit à l'ange; le détail de son voyage vers Elisabeth et Zacharie,

[1] *Luc.* I. 1. 2.—[2] *Origen. in Luc. homil.* 1. *Ambros. ibid. Salvian. epist.* 9. *Epiph. hæres.* 51.—[3] *Aug. de consensu Evangel. l.* IV. *c.* 8. *Chrysost. in Acta, homil.* 8. *Theophyl. in Luc. præf.*—[4] *Origen. apud Euseb. l.* VI. *c.* 25. *Hist. eccl.*—[5] *Vide Epiphan. hæres.* 42. *Tertull. contra Marcion. l.* V. *Chrysost. in cap.* 1. *epist. ad Galat.*—[6] *Galat.* I. 7.

et ce que l'évangéliste remarque, qu'à mesure qu'il arrivoit quelque chose de nouveau au Sauveur, elle conservoit tout cela dans son cœur [1]; toutes ces choses ont fait croire que saint Luc avoit eu l'honneur de connoître particulièrement la sainte Vierge, et d'apprendre de sa bouche plusieurs circonstances de sa vie, et de celle de Jésus-Christ [2]. Il rapporte beaucoup de faits déjà rapportés par saint Matthieu et par saint Marc; mais il en ajoute aussi beaucoup dont ces évangélistes n'avoient point parlé. Si l'on excepte le seul ℣ 18. du chapitre XVI., du reste tout ce qui se trouve renfermé depuis le ℣ 51. du chapitre IX. de cet évangéliste, jusqu'au ℣ 14. du chapitre XVIII. [3], n'est rapporté que par lui.

La manière dont il cite l'Ecriture, toujours conformément aux Septante, même dans les lieux où ils s'éloignent de l'hébreu [4], fait juger qu'il n'étoit pas Juif d'origine, et confirme l'opinion qui veut qu'il ait été simplement prosélyte, ou étranger converti au judaïsme, ou même gentil converti au christianisme. Et la conformité que l'on voit entre son évangile et ce que dit saint Paul dans la première aux Corinthiens, est une bonne preuve de ce qui est avancé par les anciens, que l'Apôtre avoit comme adopté l'évangile de saint Luc. Ils racontent tous les deux, presque en mêmes termes, l'institution de l'eucharistie [5]. Saint Paul et saint Luc sont les seuls qui nous parlent de l'apparition de Jésus-Christ à saint Pierre, le jour de la résurrection [6].

Quant au style de saint Luc, Grotius [7] remarque qu'il a pris beaucoup de traits et de manières des hellénistes, en recevant et en professant la religion des Juifs, et en lisant les livres des Hébreux. L'étude de la médecine a contribué à rendre son style plus correct et plus pur que celui des autres écrivains du Nouveau-Testament. On y voit de temps en temps des façons de parler qui tiennent du syriaque, et qui se sentent de sa patrie. Enfin il mêle quelquefois des expressions qui imitent le tour et le génie de la langue la-

[1] *Luc.* II. 19. *et* 51.—[2] *Vide Grot. ad Luc.* II. 5.—[3] C'est ce qui résulte du système de Thoynard, que D. Calmet a suivi dans son Harmonie que l'on peut consulter. Voyez aussi la concordance et la table harmonique, tom. XX. —[4] Voyez *Act.* VII. 14. où saint Luc compte soixante-quinze descendans de de Jacob, quoiqu'il n'y en ait que soixante-dix dans l'hébreu. Il a adopté Caïnan, *Luc.* III. 36., qui ne se trouve que dans les Septante.—[5] 1. *Cor.* XI. 23. 24. 25. comparé à *Luc.* XXII. 19. 20.—[6] 1. *Cor.* XV. 5. comparé à *Luc.* XXIV. 34.—[7] *Grot. prolog. in Luc.*

tine. Voilà le jugement de cet habile critique. Tout le monde n'a pas la même pénétration que lui; mais on convient que saint Luc parle grec beaucoup plus purement qu'aucun des autres évangélistes.

LE SAINT ÉVANGILE

DE

JÉSUS-CHRIST,

SELON SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

Prologue de saint Luc. Naissance de saint Jean prédite. L'incarnation du Verbe annoncée. La sainte Vierge visite Elisabeth. Cantique de la sainte Vierge. Naissance de saint Jean. Cantique de Zacharie.

1. Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum :

2. Sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis :

3. Visum est et mihi assecuto omnia à principio

1. Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous,

2. Suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui, dès le commencement, les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole ;

3. J'ai cru, très excellent Théophile, qu'après avoir été exacte-

℣ 1. Gr. autr. des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude.

℣ 2. Comme saint Paul, qui n'étoit point du nombre de ceux qui avoient vu Jésus-Christ, mais qui après la résurrection du Messie étoit devenu le ministre de sa sainte parole. — Quelques-uns traduisent le grec : qui dès le commencement ont vu le Verbe de leurs propres yeux, et en ont été les ministres. Quelques autres traduisent : qui dès le commencement ont vu ces choses de leurs propres yeux, et y ont eu grande part. La plupart s'attachent au sens de la Vulgate.

℣ 3. Quelques-uns ont cru que saint Luc adressoit son évangile à tous les fidèles désignés sous le nom de *Théophile*, qui signifie en grec *celui qui aime Dieu*. Mais il est plus probable que Théophile étoit quelque chrétien de considération, à qui saint Luc a adressé et son évangile et les Actes des apôtres. L'épithète de *très excellent* qu'il lui donne, se donnoit aux personnes distinguées. *Act.* XXIII. 26. XXIV. 3. XXVI. 25.

ment informé de toutes ces choses depuis leur commencement, je devois aussi vous en représenter par écrit toute la suite,

diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,

4. Afin que vous reconnoissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

4. Ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es, veritatem.

Avant l'ère chr. vulgaire 2.

5. Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y avoit un prêtre nommé Zacharie, de la famille d'Abia; et sa femme étoit aussi de la race d'Aaron, et s'appeloit Elisabeth.

2. *Par.* XXIV. 10.

5. Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia: et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elisabeth.

6. Ils étoient tous deux justes, devant Dieu marchant dans tous les commandemens et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

6. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querelâ.

7. Ils n'avoient point d'enfans, parce qu'Elisabeth étoit stérile, et qu'ils étoient déjà tous deux avancés en âge.

7. Et non erat illis filius, eò quòd esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis.

8. Or, Zacharie faisant sa fonction de prêtre devant Dieu dans le rang de sa famille,

8. Factum est autem cùm sacerdotio sungeretur in ordine vicis suæ ante Deum,

9. Il arriva par le sort, selon ce qui s'observoit entre les prêtres, que ce fut à lui d'entrer dans le tem-

9. Secundùm consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret,

℣ 4. Que vous sachiez la démêler de toutes les fables qu'on a publiées sur ce grand événement. — Voyez la *Dissertation sur les évangiles apocryphes*, tom. XIX.

℣ 5. Voyez l'Harmonie, art. *Conception*, p. 31. et suiv., tom. XIX, et la concordance, 1re part. chap. I et suiv., même volume.

Ibid. L'une des vingt-quatre familles sacerdotales qui servoient tour à tour dans le temple. — Voyez au 1er livre des Paralipomènes, XXIV. 10.

Ibid. Elisabeth étoit de la race d'Aaron par son père; mais sa mère étoit apparemment de la race de David de qui descendoit la sainte Vierge, cousine d'Elisabeth. *Infr.* ℣ 36.

℣ 6. Non-seulement devant les hommes, mais aussi devant Dieu: « Car l'homme, dit le prophète, 1. *Rois*, XVI. 7, ne voit que ce qui paroît du dehors, mais le Seigneur regarde le cœur. »

℣ 9. Qui régloient ainsi les fonctions que chacun d'eux devoit exercer pendant la semaine.

ingressus in templum Domini.

10. Et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi.

11. Apparuit autem illi angelus Domini, stans à dextris altaris incensi.

12. Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.

13. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est deprecatio tua : et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem :

14. Et erit gaudium tibi, et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt :

15. Erit enim magnus coram Domino, et vinum et siceram non bibet, et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ.

16. Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum :

17. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute

ple du Seigneur pour y offrir les parfums. ‘

10. Cependant toute la multitude du peuple étoit dehors, ‘ faisant sa prière à l'heure où l'on offroit les parfums.

11. Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums.

12. Zacharie le voyant, en fut troublé, et la frayeur le saisit. ‘

13. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée, et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jean. ‘

14. Vous en serez dans la joie et dans le ravissement ; et plusieurs se réjouiront de sa naissance ;

15. Car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, ‘ et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère.

16. Il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu.

17. Et il marchera devant lui, dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, ‘

Avant l'ère chr. vulgaire 2.

Exod. xxx. 7. *Lev.* xvi. 17.

‘ 9. C'est le sens du grec. On offroit le parfum tous les jours, matin et soir sur l'autel des parfums qui étoit au-devant du sanctuaire, dans cette partie du temple qui étoit nommée le Saint. *Exod.* xxx. 6.-8.

‘ 10. Dans le parvis.

‘ 12. C'étoit une opinion commune parmi les Juifs, que l'on mouroit lorsqu'on avoit vu un ange.—Il est parlé de cette opinion dans la *Dissertation sur la médecine des Hébreux,* à la tête de l'Ecclésiatique, tom. xii.

‘ 13. Le nom de *Jean* dérive du mot hébreu יוחנן qui signifie grace.

‘ 15. Cette consécration est marquée par ce que l'ange ajoute, qu'il ne boira rien de ce qui peut enivrer; ce qui faisoit partie de la consécration des Nazaréens. *Num.* vi. 3.—*Sicera* signifie proprement le vin de palmier; après le vin de la vigne, on n'avoit point de liqueur plus commune ni plus capable d'enivrer.

‘ 17. Travaillant avec le même zèle et la même ardeur que ce prophète.

Avant l'ère chr. vulgaire
2.
Mal. IV. 6.
Matt. XI. 14.

pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfans, et rappeler les incrédules à la prudence [a] des justes, et pour préparer au Seigneur un peuple parfait. [b]

Eliæ, ut convertat corda patrum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam.

18. Et Zacharie dit à l'ange : Par quoi reconnoîtrai-je ceci? car je suis vieux, et ma femme est avancée en âge.

18. Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam? ego enim sum senex, et uxor mea processit in diebus suis.

19. L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, [c] qui me tiens devant Dieu, [d] et j'ai été envoyé pour vous parler, et pour vous annoncer cette heureuse nouvelle.

19. Et respondens angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum : et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare.

20. Et voici que vous allez devenir muet; et vous ne pourrez plus parler, jusqu'au jour où ceci arrivera, parce que vous n'avez point cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

20. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui, usque in diem quo hæc fiant, pro eo quòd non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo.

21. Cependant le peuple attendoit Zacharie, [e] et il s'étonnoit de ce qu'il demeuroit si long-temps dans le temple.

21. Et erat plebs expectans Zachariam : et mirabantur quòd tardaret ipse in templo.

22. Mais étant sorti, il ne pouvoit leur parler, et ils connurent qu'il avoit eu quelque vision dans le temple, car il ne s'expliquoit à eux que par signes; et il demeura muet. [f]

22. Egressus autem non poterat loqui ad illos, et cognoverunt quòd visionem vidisset in templo : et ipse erat innuens illis, et permansit mutus.

23. Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison.

23. Et factum est ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam.

† 17. A la foi. — Gr. autr. aux sentimens *et à la foi* des *anciens* justes.

Ibid. Le grec pourroit aussi se traduire : un peuple bien disposé *à le recevoir.*

† 19. Le nom de *Gabriel* signifie en hébreu la force de Dieu, ou Dieu est ma force.

Ibid. Pour être toujours prêt à exécuter ses ordres. — Autr. qui suis *toujours* présent devant Dieu, *c'est-à-dire l'un des premiers ministres du Seigneur. Tob.* XII. 15. *Apoc.* I. 4. *et* VIII. 2.

† 21. Le peuple ne se retiroit pas avant la sortie du grand-prêtre, afin de recevoir sa bénédiction.

† 22. Le mot grec κωφός, signifie proprement, sourd et muet; et la suite montre qu'en effet Zacharie étoit et muet et sourd, puisqu'on ne pouvoit lui parler que par signes. *Infr.* † 62.

24. Post hos autem dies concepit Elisabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens :

25. Quia sic fecit mihi Dominus in diebus quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

26. In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel à Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth,

27. Ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David : et nomen virginis Maria.

28. Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus.

29. Quæ cùm audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

30. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum :

31. Ecce concipies in utero, et paries Filium, et vocabis nomen ejus JESUM.

32. Hic erit magnus, et

24. Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçut, et elle se tenoit cachée durant les cinq mois, disant : Avant l'ère chr. vulgaire 1.

25. C'est ainsi que le Seigneur en a usé avec moi, quand il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étois devant les hommes.

26. Or, comme elle étoit dans son sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth,

27. A une vierge qui étoit fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph ; et cette vierge s'appeloit Marie.

28. L'ange étant entré où elle étoit, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grace, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes.

29. Mais elle l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles ; et elle pensoit quelle pouvoit être cette salutation.

30. Et l'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grace devant Dieu :

31. Voilà que vous concevrez en votre sein, et vous enfanterez un Fils à qui vous donnerez le nom de JÉSUS. *Isai.* VII. 14. *Infr.* II. 21.

32. Il sera grand, et il sera ap-

℣ 25. A cause de sa stérilité.

℣ 27. Quelques-uns traduisent, qui avoient épousé ; mais le grec signifie proprement, qui étoit fiancée ; c'est aussi le sens de la Vulgate. Voyez ce qui a été remarqué sur le texte de saint Matthieu, I. 18., et la *Dissertation sur saint Joseph*, placée dans le tom. XIX, à la suite de l'Harmonie.

℣ 28. Superlatif hébreu, pour : la plus bénie des femmes.

℣ 29. Gr. l'ayant vu.

Ibid. Si c'étoit une faveur de Dieu, ou un piége du démon.

℣ 31. C'est-à-dire Sauveur. Voyez dans saint Matthieu, I. 21.

Avant l'ère chr. vulgaire 1.

pelé le Fils du Très-Haut, ' et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob,

Dan. VII. 14. 27.

Mich. IV. 7.

33. Et son règne n'aura point de fin.

34. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connois point d'homme ? '

35. L'ange répondant lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. ' C'est pourquoi le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

36. Et voilà ' que votre cousine Elisabeth a elle-même conçu un fils en sa vieillesse; et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qu'on appelle stérile,

37. Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. '

38. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange s'éloigna de chez elle.

39. Or, en ces jours-là, Marie partit, et s'en alla en diligence au

Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum,

33. Et regni ejus non erit finis.

34. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

35. Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei.

36. Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute suâ : et hic mensis sextus est illi quæ vocatur sterilis :

37. Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

38. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum. Et discessit ab illâ angelus.

39. Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit

℣ 32. Parce qu'il le sera en effet. — Les Hébreux se servent souvent de cette expression, *il sera appelé*, au lieu de, *il sera*.

℣ 34. La sainte Vierge ne doute point de ce que lui annonce l'ange, mais voulant toujours vivre dans la plus parfaite chasteté, elle veut savoir comment pourra s'accomplir le mystère de la glorieuse maternité qui lui étoit promise.

℣ 35. De sorte que vous concevrez d'une manière miraculeuse par l'opération du Saint-Esprit.

℣ 36. Autre miracle pour confirmer la vérité de l'annonce de la naissance miraculeuse du Sauveur.

℣ 37. Ainsi, comme il a donné à votre cousine la vertu de concevoir, malgré sa vieillesse et sa stérilité, il vous rendra aussi féconde, sans blesser votre virginité.

in montana cum festinatione, in civitatem Juda :

40. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.

41. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth :

42. Et exclamavit voce magnâ, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

43. Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me?

44. Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

45. Et beata quæ credidisti : quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino.

46. Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum,

47. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo,

48. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me

pays des montagnes, en la ville de Juda ; ‘ Avant l'ère chr. vulgaire 1.

40. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

41. Dès qu'Elisabeth entendit la voix de Marie qui la saluoit, son enfant tressaillit dans son sein ; ’ et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit ;

42. Et s'écriant à haute voix, elle dit : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.

43. Et d'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur ” vienne vers moi?

44. Car votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. ‘

45. Que vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur s'accompliront!

46. Alors Marie prononça ces paroles : Mon ame glorifie le Seigneur,

47. Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur,

48. Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, ’ car voilà que désormais je serai appe-

℣ 39. La plupart supposent que c'étoit Hébron, ville sacerdotale (*Jos.* XXI. 11.) située dans les montagnes au midi du Juda, environ à quarante lieues de Nazareth.

℣ 41. Ce moment fut celui de la sanctification de saint Jean-Baptiste. Elle fut le premier fruit de l'incarnation du Verbe.

℣ 43. Gr. du Seigneur.

℣ 44. M'a fait connaître, par ce mouvement extraordinaire, que vous portiez dans le vôtre le Fils de Dieu, dont il doit être le précurseur.

℣ 48. Il l'a choisie pour être la mère de son Fils.

Avant l'ère chr. vulgaire

Avant l'ère bienheureuse dans la succession de tous les siècles,

dicent omnes generationes :

1. 49. Parce que celui qui est Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint,

49. Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

50. Et sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

50. Et misericordia ejus à progenie in progenies, timentibus eum.

Isai, LI. 9. *Ps.* XXXII. 10. 51. Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé ceux qui s'élevoient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.

51. Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.

52. Il a renversé les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits.

52. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.

1. *Reg.* II. 5. 53. Il a rempli de biens ceux qui étoient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étoient riches.

53. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

Ps. XXXIII. 11. 54. Il a pris en sa protection Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde,

54. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ :

Gen. XVII. 9. XXII. 19. *Ps.* CXXXI. 11. *Isai.* XLI. 8. 55. Selon qu'il avoit promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité, pour toujours.

55. Sicut locutus ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.

56. Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois ; et elle s'en retourna ensuite en sa maison.

56. Mansit autem Maria cum illâ quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.

57. Cependant le temps auquel Elisabeth devoit accoucher arriva, et elle enfanta un fils.

57. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium.

58. Ses voisins et ses parens ayant appris que le Seigneur avoit fait éclater sa miséricorde sur elle, l'en félicitoient.

58. Et audierunt vicini et cognati ejus, quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illâ, et congratulabantur ei.

59. Et, étant venus le huitième jour pour circoncire l'enfant, ils

59. Et factum est in die octavo, venerunt circum-

† 48. Autrement et selon le grec : car désormais je serai appelée bienheureuse, gr. *ex hoc nunc beatam*, etc.

† 55. Autr. selon les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.

† 58. Gr. autr. ils s'en réjouissoient avec elle.

† 59. La circoncision se faisoit toujours au huitième jour après la naissance. *Gen.* XVII. 12.

cidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam.

60. Et respondens mater ejus, dixit : Nequaquam, sed vocabitur Joannes.

61. Et dixerunt ad illam : Quia nemo est in cognatione tuâ, qui vocetur hoc nomine.

62. Innuebant autem patri ejus, quem vellet vocari eum.

63. Et postulans pugillarem scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.

64. Apertum est autem illicò os ejus, et lingua ejus loquebatur benedicens Deum.

65. Et factus est timor super omnes vicinos eorum : et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc.

66. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo.

67. Et Zacharias pater ejus repletus est Spiritu Sancto : et prophetavit, dicens :

68. Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ :

69. Et erexit cornu sa-

le nommoient Zacharie, du nom de son père. Avant l'ère chr. vulgaire 1.

60. Mais la mère prenant la parole, dit : Non, mais il sera nommé Jean.

61. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom.

62. Et ils demandèrent par signes au père de l'enfant comment il vouloit qu'on le nommât.

63. Et ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est son nom. Et tous en furent étonnés. *Supr.* ℣ 13.

64. Aussitôt sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parloit, en bénissant Dieu.

65. Et tous leurs voisins furent remplis de crainte ; et le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée.

66. Et tous ceux qui les entendirent, les conservèrent dans leur cœur, disant : Quel pensez-vous que sera cet enfant ? Car la main du Seigneur étoit avec lui.

67. Et Zacharie son père fut rempli du Saint-Esprit, et prophétisa, en disant :

68. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple ; *Ps.* LXXIII. 12.

69. De ce qu'il nous a suscité un *Psal.* CXXXI. 17.

℣ 63. De voir que le père et la mère de l'enfant s'accordoient à lui donner un nom étranger, dont ils n'avoient pu convenir ensemble.

℣ 66. Sa puissance s'est fait sentir en tout ce qui le regarde.

℣ 68. Gr. autr. de ce qu'il a visité son peuple, et lui a préparé la rédemption *qu'il lui avoit promise*. Gr. *et fecit redemptionem plebi suæ.*

Avant l'ère chr. vulgaire

puissant Sauveur, ℣ en la maison de David son serviteur;

lutis nobis, in domo David pueri sui :

1. *Jer.* XXIII. 6. XXX. 10.

70. Selon qu'il avoit promis par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été dans les siècles passés,

70. Sicut locutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus :

71. De nous délivrer de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent,

71. Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos :

72. Pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte,

72. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti :

Gen. XXII. 16. *Jer.* XXXI. 33. *Hebr.* VI. 13. 17.

73. De ce serment par lequel il a juré à Abraham notre père, de nous accorder cette grace,

73. Jusjurandum, quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis :

74. Qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

74. Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi,

75. In sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris.

75. Dans la sainteté et la justice, marchant en sa présence tous les jours de notre vie.

76. Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis: præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus :

76. Et vous, petit enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous marcherez devant le Seigneur, pour lui préparer ses voies;

Mal. IV. 5. *Supr.* ℣ 17.

77. Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum :

77. Pour enseigner à son peuple la science du salut, par la rémission de ses péchés.

Zach. III. 9. VI. 2. *Mal.* IV. 2.

78. Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto.

78. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, ℣ par lesquelles ce Soleil levant est venu d'en haut nous visiter.

79. Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ

79. Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres ℣ et dans

℣ 69. Litt. une corne de salut. La corne étoit un symbole de force.

℣ 77 et 78. Autr. afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés par les entrailles, etc.

℣ 79. C'est une allusion que le prophète Zacharie fait du soleil et des ténèbres naturelles au soleil de la grace et aux ténèbres spirituelles de l'ame par le péché. Il appelle aussi *ombre et ténèbres* la lettre de la loi à laquelle s'arrêtoient les Juifs grossiers.

mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

80. Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu : et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel.

l'ombre de la mort, ′ et pour diriger nos pieds dans le chemin de la paix. Avant l'ère chr. vulgaire 1.

80. Cependant l'enfant croissoit, et se fortifioit en esprit ; et il demeuroit dans le désert, jusqu'au jour où il devoit paroître devant le peuple d'Israël. ′

℣ 79. Du péché.
℣ 80. Pour lui annoncer la venue du Messie, et le disposer à le recevoir.

CHAPITRE II.

Naissance de Jésus-Christ. Apparition de l'ange aux pasteurs. Circoncision de Jésus-Christ. Purification de Marie. Siméon; son cantique; sa prophétie. Anne la prophétesse. Jésus au milieu des docteurs.

1. Factum est autem in diebus illis, exiit edictum à Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis.

2. Hæc descriptio prima, facta est à præside Syriæ Cyrino (*a*):

3. Et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem.

4. Ascendit autem et Joseph à Galilæa de civi-

1. Or, il arriva en ces jours qu'il parut ′ un édit de César Auguste, pour faire un dénombrement des habitans de toute la terre. ′

2. Ce premier dénombrement se fit par Cyrinus, ′ gouverneur de Syrie. ″

3. Et tous alloient se faire enregistrer chacun dans la ville dont il étoit.

4. Alors Joseph partit aussi de la ville de Nazareth, qui est en Gali- *Mich.* v. 2. *Matt.* II. 6.

(*a*) *S. Script. propr. pars* VII. n° 166.

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Naissance de J.-C.*, p. 33 et suiv., et la Concordance, 1re part. chap. VII et suiv.
Ibid. De tous les pays soumis à l'empire romain.
℣ 2. Il est vrai qu'à cette époque c'étoit Saturninus qui gouvernoit la Syrie au nom des Romains; mais Cyrinus y avoit été envoyé pour lever le tribut de concert avec Saturninus.
Ibid. Autr. Ce fut le premier dénombrement qui fut fait par Quirinius gouverneur de Syrie. Ce fut le premier parce que neuf ans après la naissance de Jésus-Christ, ce même Quirinius fut chargé d'en faire un second, lorsque la Judée fut réduite en province romaine par la déposition et l'exil d'Archelaüs.

Avant l'ère chr. vulgaire 1.

lée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléhem, parce qu'il étoit de la maison et de la famille de David,

5. Pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui étoit grosse.

6. Et pendant qu'ils étoient là, il arriva que le temps auquel elle devoit accoucher s'accomplit.

7. Et elle enfanta son fils premier-né, [f] elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie. [g]

8. Or, il y avoit là aux environs des bergers, qui passoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour [h] à la garde de leur troupeau.

9. Et voici l'ange du Seigneur se présenta à eux, et une clarté céleste [i] les environna; et ils furent saisis d'une grande frayeur.

10. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie :

11. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur.

12. Et voici la marque que je vous donne pour le reconnoître :

tate Nazareth, in Judæam, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem, eò quòd esset de domo et familiâ David,

5. Ut profiteretur cum Mariâ desponsatâ sibi uxore prægnante.

6. Factum est autem cùm essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.

7. Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eâdem vigilantes, et custodientes vigilias noctis super gregem suum.

9. Et ecce angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.

10. Et dixit illis angelus: Nolite timere, ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo :

11. Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

12. Et hoc vobis signum: Invenietis infantem pan-

[f] 7. Tout enfant qui le premier ouvre le sein de sa mère est appelé dans l'Ecriture *premier-né*, soit qu'il ait ensuite des frères et des sœurs, ou qu'il n'en ait point. Dès qu'une femme met au monde un enfant mâle, il doit être racheté comme *premier-né*. Voyez Exode, ch. XIII.

Ibid. A cause de leur extrême pauvreté, et de la multitude de ceux qui venoient se faire enregistrer.

[h] 8. C'est le sens de l'expression du texte.

[i] 9. Litt. une clarté de Dieu, *une clarté divine*, *une grande clarté*. Le grec dit : la gloire du Seigneur.

nis involutum, et positum in præsepio.

Vous trouverez un enfant enveloppé de langes, et couché dans une crèche. An de l'ère chr. vulgaire 1.

13. Et subitò facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium :

13. Au même instant, il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloria in altissimis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.

14. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

15. Et factum est ut discesserunt ab eis angeli in cœlum : pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

15. Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléhem, et voyons ce qui est arrivé, et ce que le Seigneur nous a fait connoître.

16. Et venerunt festinantes : et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio.

16. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, avec l'enfant couché dans une crèche.

17. Videntes autem cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc.

17. Et l'ayant vu, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avoit été dit touchant cet enfant.

18. Et omnes qui audierunt, mirati sunt, et de his quæ dicta erant à pastoribus ad ipsos.

18. Et tous ceux qui l'entendirent admirèrent ce qui leur avoit été rapporté par les bergers.

19. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.

19. Or, Marie conservoit toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

20. Et reversit sunt pastores glorificantes, et laudantes Deum, in omnibus

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avoient en-

* 14. Aux hommes de bonne volonté, *c'est-à-dire, qui ont le cœur droit*; ou aux hommes de bonne volonté, *c'est-à-dire, qui sont chéris de Dieu*. Le grec peut se traduire : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre; grace, *bienveillance de Dieu*, sur les hommes. Le mot grec εὐδοκία s'entend de la bonne volonté de Dieu.

* 18. La conjonction *et*, qui se trouve dans la Vulgate, ne se lit ni dans le grec imprimé, ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes versions.

An de l'ère chr. vulgaire

tendues et vues, selon qu'il leur avoit été dit.

1. *Gen.* XVII. 12. *Lev.* XII. 3. *Matt.* I. 21. *Sup.* I. 31.

21. Le huitième jour, auquel l'enfant devoit être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de JÉSUS, qui étoit celui que l'ange lui avoit donné avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

Lev. XII. 6.

22. Et le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

Exod. XIII. 2. *Num.* VIII. 16.

23. Selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout mâle premier-né, sera consacré au Seigneur ;

Lev. XII. 8.

24. Et pour donner ce qui devoit être offert en sacrifice, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes.

25. Or, il y avoit alors à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon. Il attendoit la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit étoit en lui.

26. Il lui avoit été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourroit point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint donc au temple conduit par l'Esprit de Dieu ; et comme le père et la mère de l'enfant Jésus l'y portoient, afin d'accomplir à son

quæ audierant et viderant, sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer : vocatum est nomen ejus, JESUS, quod vocatum est ab angelo priùs quam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino,

23. Sicut scriptum est in lege Domini : Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur :

24. Et ut dárent hostiam secundùm quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo.

26. Et responsum acceperat à Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi priùs videret Christum Domini.

27. Et venit in Spiritu in templum. Et cùm inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent

† 21. Voyez ci-devant, chap. I. † 59.

† 24. C'étoit l'offrande des plus pauvres. *Levit.* XII. 8.

† 25. Plusieurs ont prétendu que Siméon étoit prêtre; mais les plus anciens et les meilleurs interprètes ne le regardent que comme un simple laïc.

Ibid. La venue du Messie.

secundùm consuetudinem legis pro eo :

28. Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit :

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundùm verbum tuum in pace :

30. Quia viderunt oculi mei salutare tuum :

31. Quod parasti ante faciem omnium populorum :

32. Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

33. Et erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo.

34. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel : et in signum cui contradicetur :

35. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

36. Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser : hæc processerat in diebus multis, et vixerat cum viro suo annis septem à virginitate suâ.

37. Et hæc vidua usque

égard ce qui étoit ordonné par la loi, An de l'ère chr. vulgaire 1.

28. Il le prit lui-même entre ses bras ; et bénit Dieu, en disant :

29. C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole ;

30. Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez,

31. Et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples,

32. Comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

33. Le père ‡ et la mère de Jésus étoient dans l'admiration des choses que l'on disoit de lui.

34. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Cet enfant que vous voyez est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël ; ‡ et pour être en butte à la contradiction. ‡ *Isai.* VIII. 14. *Rom.* IX. 11. 1. *Pet.* II. 7.

35. Et votre ame même sera percée d'un glaive, ‡ afin que soient découvertes les pensées de plusieurs, cachées au fond de leur cœur. ‡

36. Il y avoit aussi une prophétesse, nommée Anne, fille de Phanuël de la tribu d'Aser : elle étoit fort avancée en âge, et avoit vécu sept ans avec son mari depuis sa virginité.

37. Et elle étoit demeurée veuve

‡ 33. Gr. Joseph et la mère de Jésus.

‡ 34. Selon le bon ou le mauvais usage qu'on y fera des graces qu'il est venu apporter sur la terre.

Ibid. Par l'opposition qu'éprouvera sa doctrine.

‡ 35. D'un glaive de douleur, en voyant les maux qu'on lui fera souffrir.

Ibid. Que l'on voie qui sont les amis ou les ennemis du Seigneur.

An de l'ère chr. vulgaire 1. jusqu'à quatre-vingt-quatre ans; elle ne s'éloignoit point du temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières.

ad annos octoginta quatuor : quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.

38. Etant donc survenue à la même heure, elle se mit aussi à louer le Seigneur; et à parler de lui à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israël.

38. Et hæc ipsâ horâ superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.

39. Après qu'ils eurent accompli tout ce qui étoit ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

39. Et ut perfecerunt omnia secundùm legem Domini reversi (*a*), sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth.

40. Cependant l'enfant croissoit et se fortifioit, étant rempli de sagesse; et la grace de Dieu étoit en lui.

40. Puer autem crescebat, et confortabatur, plenus sapientiâ : et gratia Dei erat in illo.

Exod. XXIII. 15. XXXIV. 18. *Deut.* XVI. 1. 41. Son père et sa mère alloient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques.

41. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemni Paschæ.

12. 42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y allèrent, selon qu'ils avoient coutume, au temps de la fête.

42. Et cùm factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundùm consuetudinem diei festi,

43. Quand les jours de la solen-

43. Consummatisque

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 176.

℣ 37. Le grec ajoute : environ.

Ibid. Autr. ne quittant point le temple, *y étant assidue.*

℣ 38. C'est-à-dire à la même heure que Siméon.

Ibid. Gr. *qui expectabant redemptionem in Jerusalem.*

Ibid. La Vulgate ajoute le mot *Israël.* Voyez la note précédente.

℣ 39. Joseph et Marie.

Ibid. Quelques-uns pensent qu'ils ne retournèrent à Nazareth qu'après qu'ils furent revenus d'Egypte, où la fureur d'Hérode les obligea de se retirer, mais ce seroit trop s'écarter du sens naturel de ce texte. Rien n'empêche qu'ils ne soient revenus à Nazareth avant de s'en aller en Egypte. Voyez l'Harmonie, art. *Purification*, p. 33, jusqu'à l'art. *Massacre*, p. 34, et la Concordance, 1re part. chap. XI.-XIV.

℣ 40. Le grec ajoute : en esprit.

℣ 41. Pour adorer Dieu dans son temple, et y faire leur offrande, selon qu'il étoit prescrit par la loi. —Voyez dans l'exode, XXIII. 15. et XXXIV. 23., et au Deutéronome, XVI. 16.

℣ 42. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 34., et la Concordance, 1re part. c. XV.

diebus, redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, et non cognoverunt parentes ejus.

nité furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père et sa mère ″ s'en aperçussent;

An de l'ère chr. vulg. 12.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, et requirebant eum inter cognatos et notos.

44. Et pensant qu'il étoit avec quelqu'un de ceux de la compagnie, ils marchèrent durant un jour; et le soir ils le cherchoient parmi leurs parens, et parmi ceux de leur connoissance.

45. Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

45. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher.

46. Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos, et interrogantem eos.

46. Et trois jours après, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant, et les interrogeant.

47. Stupebant autem omnes qui eum audiebant, super prudentiâ et responsis ejus.

47. Et tous ceux qui l'entendoient étoient surpris de sa sagesse et de ses réponses.

48. Et videntes admirati sunt : et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'admiration; et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous? Voilà que nous vous cherchions, votre père et moi, étant tout affligés.

49. Et ait ad illos : Quid est quòd me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?

49. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé aux choses qui regardent le service de mon Père? ″

50. Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit. ″

℣ 43. Gr. Joseph et la mère de Jésus.

℣ 49. Quelques-uns traduisent le grec : Ne saviez-vous pas que c'étoit dans la maison de mon Père que je devois être? *In his quæ sunt Patris*, id est, *in domo Patris;* de même que dans saint Jean, XIX. 27., *in sua*, id est, *in domum suam*.

℣ 50. Quelles étoient ces affaires de son Père auxquelles il devoit s'appliquer.

An de l'ère chr. vulgaire 12.

51. Il s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth; et il leur étoit soumis. Or, sa mère conservoit dans son cœur toutes ces choses.

52. Et Jésus croissoit en sagesse, en âge et en grace, devant Dieu et devant les hommes.

51. Et descendit cum eis, et venit Nazareth : et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

52. Et Jesus, proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ apud Deum et homines.

CHAPITRE III.

Prédication de saint Jean. Avis qu'il donne au peuple, aux publicains, aux soldats. Il rend témoignage à Jésus-Christ. Hérode le fait mettre en prison. Jésus-Christ reçoit le baptême de Jean. Généalogie de Jésus-Christ.

Saint Matthieu, III. 1. *et suiv. Saint Marc.* I. 1.-11.

28.

1. Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, [z] Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, [a] Hérode [b] tétrarque de la Galilée, [c] Philippe son frère de l'Iturée et du pays de Trachonite, [d] et Lysanias d'Abilène, [e]

1. Anno autem quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarchâ autem Galilææ Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarchâ Itureæ et Trachonitidis regionis, et Lysaniâ Abilinæ tetrarchâ,

[z] 1. C'est-à-dire l'an 28 de l'ère chrétienne vulgaire. Voyez l'Harmonie, tom. XIX., art. *Commencement*, p. 35 et suiv., et la Concordance, 1re part. ch. XVI et suiv.

Ibid. Pour les Romains.

Ibid. C'étoit Hérode surnommé Antipas, fils d'Hérode-le-Grand, dont il est parlé au chap. 1. ℣ 5.

Ibid. Le nom de *tétrarque* signifie à la lettre celui qui gouverne la quatrième partie d'un royaume. La Galilée n'étoit qu'une partie des états que le grand Hérode avoit gouvernés. Voyez dans saint Matthieu, XIV. 1.

Ibid. C'est-à-dire tétrarque de l'Iturée et du pays de Trachonite. Cette tétrarchie s'étendoit au-delà du Jourdain, à l'orient de la Galilée.

Ibid. C'est-à-dire tétrarque d'Abilène. C'est apparemment la province dont la ville d'Abila étoit la capitale. D. Calmet place cette ville entre le Liban et l'Antiliban, plus haut que les sources du Jourdain.

2. Sub principibus sacerdotum Annâ et Caiphâ: factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

2. Anne et Caïphe étant grands-prêtres, " le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. ' An de l'ère chr. vulgaire 28. *Act.* IV. 6.

3. Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum,

3. Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence, pour la rémission des péchés. " *Matt.* III. 1. *Marc.* I. 4.

4. Sicut scriptum est in libro sermonum Isaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus :

4. Ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; rendez droits ses sentiers. " *Isai.* XL. 3. *Joan.* I. 23.

5. Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas :

5. Toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline seront abaissées ; les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis; '

6. Et videbit omnis caro salutare Dei.

6. Et toute chair verra le Sauveur envoyé de Dieu. '

7. Dicebat ergo ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere à venturâ irâ ?

7. Il disoit donc à la multitude qui venoit pour être baptisée par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère à venir ? ' *Matt.* III. 7.

8. Facite ergo fructus

8. Faites donc de dignes fruits de

℣ 2. Exerçant tour à tour la souveraine sacrificature. — C'est ainsi que quelques-uns le supposent, fondés particulièrement sur le texte de saint Jean, XI. 49 et 51. D. Calmet croit qu'Anne avoit seulement conservé ce titre sans aucun exercice. Voyez la *Dissertation sur la succession des grands-prêtres*, tom. VI.

Ibid. Il s'y étoit retiré.

℣ 3. Voyez ce qui est dit du baptême de saint Jean dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

℣ 4. Voyez dans saint Matthieu, III. 3.

℣ 5. Autrement et selon l'hébreu : que toute vallée soit remplie, et que toute montagne et toute colline soit abaissée; que les chemins tortus deviennent droits, et que les raboteux deviennent unis.

℣ 6. Ce texte est rapporté ici suivant les Septante.

℣ 7. Selon saint Matthieu, III, 7., saint Jean adressoit ces paroles principalement aux pharisiens et aux sadducéens, qui se trouvoient répandus au milieu de ce peuple.

An de l'ère chr. vulgaire

pénitence; et n'allez pas dire: "Nous avons Abraham pour père; car je vous déclare que Dieu peut faire naître " de ces pierres mêmes des enfans à Abraham. "

28.

dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

9. La cognée est déjà à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.

9. Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

10. Et la multitude l'interrogeoit, disant: Que devons-nous donc faire?

10. Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus?

Jac. II. 15. 1.*Joan.*III.17.

11. Et il leur répondit : Que celui qui a deux habits ' en donne un à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger, en fasse de même.

11. Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti, et qui habet escas, similiter faciat.

12. Or les publicains vinrent aussi à lui pour être baptisés, et ils lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions?

12. Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus?

13. Il leur dit: N'exigez rien ' au-delà de ce qui vous a été ordonné.

13. At ille dixit ad eos : Nihil amplius, quàm quod constitutum est vobis, faciatis.

14. Les soldats aussi lui demandoient : Et nous, que devons-nous faire? Il leur répondit: N'usez point de violence ni de fraude " envers personne, et contentez-vous de votre paye.

14. Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

15. Cependant le peuple s'imaginant, et chacun ayant dans l'es-

15. Existimante autem populo, et cogitantibus

¥ 8. Le grec ajoute : en vous-mêmes.

Ibid. Litt. peut susciter.

Ibid. Pour accomplir en eux les promesses qu'il a faites à ce patriarche; de sorte que la crainte de les anéantir ne l'empêchera point de vous punir.

¥ 11. Litt. deux tuniques. C'étoit l'habit de dessous.

¥ 13. C'est le sens du grec.

¥ 14. L'expression du texte signifie proprement calomnie; mais souvent dans les livres saints, le même mot est employé au sens de fraude ou injustice.

omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus :

16. Respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aquâ baptizo vos : veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

18. Multa quidem et alia exhortans, evangelizabat populo.

19. Herodes autem tetrarcha, cum corriperetur ab illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes,

20. Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.

21. Factum est autem cum baptizaretur omnis

prit que Jean pourroit bien être le Christ, "

16. Jean dit devant tout le monde : Pour moi, je vous baptise dans l'eau; ' mais il en vient un autre qui est plus puissant que moi, et à qui je ne suis pas digne de dénouer les cordons des souliers. C'est celui-là qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. "

17. Il a le van à la main, et il nettoiera " son aire; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. "

18. Il disoit encore beaucoup d'autres choses au peuple, dans les exhortations qu'il leur faisoit.

19. Or Hérode le tétrarque ayant été repris par lui au sujet d'Hérodiade, " femme de son frère " et de tous les autres maux qu'il faisoit,

20. Hérode ajouta encore à tous ses crimes, celui de faire mettre Jean en prison.

21. Or, pendant que tout le peuple recevoit le baptême, " Jésus fut

An de l'ère chr. vulgaire 28.

Matt. III. 11. *Marc.* I. 8. *Joan.* I. 26. *Act.* I. 5. XI. 16. XIX. 4.

Matt. III. 12.

30.

Matt. XIV. 4. *Marc.* VI. 17.

Matt. III. 16. *Marc.* I. 10. *Joan.* I. 32.

℣ 15. Gr. autr. Cependant le peuple ayant l'esprit en suspens, et tous pensant en eux-mêmes, si Jean ne seroit point le Christ, etc.

℣ 16. Afin de vous porter à la pénitence.

Ibid. Il vous baptisera d'un baptême intérieur par l'effusion de la grace du Saint-Esprit, qui remettra les péchés, convertira le cœur et le remplira de foi, de justice et de charité; ce qui est figuré par le feu.

℣ 17. Gr. autr. il nettoiera parfaitement.

Ibid. Saint Jean marquoit par là la gloire à laquelle le Christ devoit élever les justes, et les feux éternels où il devoit précipiter les méchans.

℣ 19. Voyez dans saint Marc, VI. 17., et l'Harmonie, art. *Prison*, p. 38.

Ibid. Le grec le nomme Philippe; et il est aussi nommé dans saint Marc, VI. 17., mais il est différent du tétrarque dont il a été parlé au chap. III. ℣ 1.

℣ 21. C'est-à-dire celui de Jean.

An de l'ère chr. vulgaire

aussi baptisé : ′ et comme il prioit, le ciel s'ouvrit;

populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cœlum :

30.

Matt. III. 17. XVII. 5. *Infr.* IX. 35. 2. *Pet.* I. 17.

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, semblable à une colombe ; ′ et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

22. Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum : et vox de cœlo facta est : ′ Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. Jésus avoit alors environ trente ans commencés, ″ étant (on le croyoit, fils de Joseph,) fils d'Héli, ′ fils de Mathat,

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat (*a*),

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, *n*os 162.–163.

℣ 21. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus reçoit le baptême*, p. 35, et la Concordance, 1re part. chap. XVII.

℣ 22. Voyez ce qui est dit du baptême de Jésus-Christ dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

℣ 23. Ceux qui par leurs calculs chronologiques prétendent prouver que Jésus avoit alors plus de trente ans, changent ici l'expression du texte. C'est pourquoi le P. de Carrières disoit ici : « Jésus avoit environ trente ans lors-« qu'il commença *à paroître en public et à exercer les fonctions de son mi-« nistère.* » Mais c'est assez visiblement s'écarter du sens naturel du texte. Voyez la *Dissertation sur les années de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

Ibid. Ou plutôt *gendre* d'Héli, que l'on croit être le même que Héliachim ou Joachim, père de la sainte Vierge. Voyez la *Dissertation sur la généalogie de Jésus-Christ*, tom. XIX. — Nous avons vu dans le tome XX que saint Matthieu, qui a écrit pour les Juifs, a donné dans son évangile la généalogie de Notre-Seigneur conformément à leurs usages. Il a eu soin de leur montrer que Jésus étoit fils de David, de la maison duquel la nation attendoit son Messie, et fils d'Abraham, père commun de tous les Hébreux. Saint Luc, en écrivant pour les gentils, ne pouvoit pas se borner à la table généalogique de saint Joseph époux de l'intacte mère de Jésus : cette table, au premier abord, n'auroit pas rendu palpable à des hommes étrangers aux lois et aux usages de la Judée l'origine du Sauveur, qui n'étoit fils de Joseph que par une fiction légale, et nullement selon la nature. Il falloit donc leur tracer la généalogie de la glorieuse Vierge de Bethléhem. C'est ce qu'il fit.

Remarquons d'abord à quelle occasion saint Luc rapporte la généalogie de Jésus-Christ, immédiatement après avoir consigné dans son évangile ces paroles qui ont retenti du haut du ciel : *Vous êtes mon fils bien-aimé.* Les gentils pouvoient dire à David : je ne vous connois point, et à Abraham : je ne sais qui vous êtes (Deut. XXXIII. 9.) ; c'est pourquoi notre évangéliste ne leur présente pas Jésus-Christ comme *fils de David, fils d'Abraham*, ainsi qu'avoit fait saint Matthieu, mais il leur montre que le divin Sauveur étoit, selon la chair, ce *fils de la femme* promis au père commun de tous les hommes, Adam, et qu'il est en même temps fils de Dieu dans l'éternité.

24. Qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,	24. Fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Janné, fils de Joseph,	An de l'ère chr. vulgaire 30.

Suivons maintenant les paroles du saint évangéliste selon le seul et véritable sens que je crois leur convenir.

℣ 23. ὢν (ὡς ἐνομίζετο υἱος Ιωσὴφ) τοῦ Ἡλὶ, τοῦ Μάτθατ, ℣ 24. τοῦ Λευὶ, etc. ℣ 38. τοῦ Ἐνὼς, τοῦ Σὴθ, τοῦ Ἀδὰμ, τοῦ θεοῦ. C'est-à-dire : « ℣ 23. Réputé fils de Joseph, il (*Jésus*) étoit réellement celui d'Héli (*son grand père maternel. En hébreu on est fils de son ascendant à quelque degré que ce soit. C'est ainsi que saint Matthieu dit que Jésus étoit* FILS DE DAVID, FILS D'ABRAHAM, *et que les Juifs croyans appeloient ordinairement le Sauveur* FILS DE DAVID), de Mathat, ℣ 24 de Lévi, *et ainsi de suite* jusqu'au ℣ 38 d'Hénos, de Seth, d'Adam, de Dieu.»

Toute cette série de génitifs τοῦ, se rapporte à Jésus-Christ, et non à ses ascendans, puisqu'elle se termine par τοῦ θεοῦ, *de Dieu, fils de Dieu.* Car si chacun de ceux qui sont nommés ici étoit fils du suivant, le τοῦ, *fils de*, qui vient après Adam, qualifieroit le premier homme de fils de Dieu. Or où voyons-nous que l'Écriture l'appelle ainsi? et par quel endroit mériteroit-il ce titre glorieux par-dessus les autres hommes sortis de la main du créateur? D'ailleurs, que le בֵּן *fils de*, dans les tables généalogiques se rapporte constamment à la personne dont il s'agit d'établir l'origine, c'est l'ordinaire de l'Ecriture-Sainte; ainsi, Genèse xxxvi, 2 et 14 Oolibama est dite *fille d'Ana, fille de Sébéon.* Or, *Ana* étoit un homme et *fils* de Sébéon, d'après le ℣ 24 du même chapitre. Et quand saint Matthieu, dit: *Jésus-Christ fils de David, fils d'Abraham,* à qui est-il jamais venu dans la pensée que le second *fils* se rapporte à David et non à Jésus-Christ?

Ces mots ὡς ἐνομίζετο υἱος Ιωσὴφ forment une parenthèse. De plus, je crois que ὡς n'est pas ici un adverbe de similitude *comme*, mais un adverbe de temps, *lorsque, tandis que*

Le Talmud achève de confirmer que la généalogie de saint Luc est celle de Jésus-Christ par sa mère, car dans les blasphèmes que ce recueil abominable profère contre la Reine du ciel, il l'appelle *Marie fille d'Héli.* (Voyez Talmud de Jérusalem, Traité Sanhédrin, fol. 23, col. 3; Hhaghiga, fol. 77, col. 4. Voyez aussi Christ, Schoettgenii horæ hébr. Talm. de Messiâ, lib. 9., cap. 2, § 14, p. 702; et Th. Christoph Lilienthal : die gute sache der Goettlichen Offenbarung, 8e part. ch. 16, § 61, p. 906, 907.) Si les juifs savoient par eux-mêmes que Marie étoit fille d'Héli, c'étoit donc une tradition parmi eux; s'ils l'ont appris des chrétiens, comme le Talmud de Jérusalem date, même pour sa rédaction, des premiers siècles de l'Eglise, nous avons la preuve que dès lors et dans des temps si rapprochés de celui des apôtres, on considéroit la généalogie de saint Luc comme étant celle de Marie et non de Joseph. En outre, le Talmud lui-même nous apprend (Traité Sanhédrin, fol. 43, recto) que Jésus appartenoit à la famille royale. Et en effet, lorsqu'un décret de l'empereur obligea tout le monde d'aller se faire inscrire chacun dans sa ville : *et ibant omnes ut profiterentur singuli in suam civitatem*, Joseph et Marie se rendirent pour cet objet dans la *ville de David appelée Bethléhem : in civitatem David quæ vocatur Bethlehem.*

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que la généalogie de saint Luc est celle de sainte Marie, qui descendoit de David par la branche de Nathan, et que la généalogie de saint Matthieu est celle de saint Joseph, qui descendoit également de David par la branche de Salomon. L'une et l'autre généalogie a

An de l'ère chr. vulgaire

25. Fils de Mathathias, fils d'Amos, fils de Nahum, fils d'Hesli, 30. fils de Naggé,

26. Fils de Mahath, fils de Mathathias, fils de Séméi, fils de Joseph, fils de Judas,

27. Fils de Joanna, fils de Résa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri,

28. Fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Cosan, fils d'Elmadan, fils d'Her,

29. Fils de Jésus, fils d'Eliézer, fils de Jorim, fils de Mathat, fils de Lévi,

30. Fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Jona, fils d'Eliakim,

31. Fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mathatha, fils de Nathan, fils de David,

32. Fils de Jessé, fils d'Obed, fils de Booz, fils de Salmon, fils de Naasson,

33. Fils d'Aminadab, fils d'Aram, fils d'Esron, fils de Pharès, fils de Juda,

25. Qui fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesli, qui fuit Nagge,

26. Qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,

27. Qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,

28. Qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,

29. Qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathat, qui fuit Levi,

30. Qui fuit Simeon, qui fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,

31. Qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Nathan, qui fuit David,

32. Qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,

33. Qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui fuit Judæ,

pour objet de prouver que Jésus-Christ, en tant qu'homme descendoit de David par sa sainte mère toujours vierge. Je terminerai par l'avertissement qu'il ne faut pas, comme certains commentateurs, s'arrêter à la ressemblance des noms qui étoient communs à plusieurs membres de ces deux branches de Salomon et de Nathan. (Drach.)

℣ 27. Par le texte du 1er livre des Paralipomènes, III. 17.-19., on voit que *Zorobabel* étoit fils de *Phadaïa*, lequel étoit fils de *Salathiel*. Saint Grégoire, saint Augustin et saint Jérôme, comptoient dans cette généalogie *soixante-dix-sept* générations ; il en manqueroit une, si Phadaïa n'y étoit pas.

℣ 32. Ou Isaï, suivant une autre prononciation de l'hébreu, t. *Reg.* XVI. 1, *et seqq.*

34. Qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,

34. Fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils de Tharé, fils de Nachor, An de l'ère chr. vulgaire 30.

35. Qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,

35. Fils de Sarug, fils de Ragaü, fils de Phaleg, fils d'Héber, fils de Salé,

36. Qui fuit Cainan (*a*), qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech,

36. Fils de Caïnan, ′ fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech,

37. Qui fuit Mathusale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit Malaleel, qui fuit Cainan,

37. Fils de Mathusalé, fils d'Hénoch, fils de Jared, fils de Malaléel, fils de Caïnan,

38. Qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

38. Fils d'Hénos, ′ fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII. n° 165.

℣ 36. Ce Caïnan ne se trouve point dans l'hébreu ni dans la Vulgate de la Genèse, x. 24. et xi. 12., mais il se trouve dans la version des Septante. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la préface sur la Genèse.

℣ 38. On lit ici dans les exemplaires de la Vulgate *Henos;* mais dans la Genèse, iv. 26. v. 6. et suiv., on lit *Enos*.

CHAPITRE IV.

Jeûne et tentation de Jésus-Christ. Il prêche dans la Galilée; ′ il va à Nazareth. Ceux de Nazareth veulent le précipiter. Il se retire à Capharnaüm. Il y délivre un possédé, et guérit la belle-mère de saint Pierre. Autres merveilles qu'il opère.

S. Matthieu, IV. 1.-22. *S. Marc*, I. 12.-28.

1. Jesus autem plenus Spiritu Sancto regressus est à Jordane, et agebatur à Spiritu in desertum.

1. Or, Jésus plein du Saint-Esprit, ′ revint des bords du Jourdain, et fut repoussé par cet Esprit dans le désert, ″ *Matt.* IV. 1. *Marc.* I. 12.

2. Diebus quadraginta,

2. Où il demeura quarante jours :

℣ 1. Voyez au chapitre précédent, ℣ 21 et 22.

Ibid. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus va*, p. 35., et la Concordance, 1re part. ch. XIX.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

et il y fut tenté ℣ par le diable. Il ne mangea rien de tout ce temps-là; et lorsque ces jours furent passés, il eut faim. ℣

et tentabatur à diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis : et consummatis illis, esuriit.

3. Alors le diable ℣ lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, ℣ commandez ℣ à cette pierre qu'elle devienne du pain.

3. Dixit autem illi diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic, ut panis fiat.

Deut. VIII. 3. *Matt.* IV. 4.

4. Et Jésus lui répondit : Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. ℣

4. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.

5. Alors le diable le transporta ℣ sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tout les royaumes du monde,

5. Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis,

6. Il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes; car ils m'ont été donnés, et je les donne à qui il me plaît.

6. Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam, et gloriam illorum : quia mihi tradita sunt, et cui volo do illa.

7. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous.

7. Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.

Deut. IV. 13. X. 20.

8. Et Jésus répondant, lui dit ℣ : il est écrit : Vous adorerez le Sei-

8. Et respondens Jesus, dixit illi : Scriptum est :

℣ 2. En comparant ce récit avec celui de saint Matthieu, IV. 2. et suiv. on voit que Jésus-Christ ne fut tenté qu'à la fin des quarante jours.

Ibid. Il laissa paroître en lui cette foiblesse humaine, pour donner au démon la hardiesse de le tenter.

℣ 3. Il regarda cette faim comme une occasion favorable ou de le porter au péché, ou de découvrir qui il étoit.

Ibid. Comme il paroît par le témoignage que vous avez reçu dans votre baptême.

Ibid. Litt. dites.

℣ 4. De tout ce qu'il veut bien lui donner pour sa nourriture. — Le texte peut aussi se traduire : mais de tout ce qu'il plaît à Dieu de lui donner *pour sa nourriture*. A la lettre, de toute chose de Dieu; car dans l'hébreu le mot דבר qui signifie *parole*, se prend aussi pour *chose*.

℣ 5. C'est le sens du grec.

℣ 8. Le grec ajoute : Retire-toi de moi Satan, et on lit ces mots de même dans saint Matthieu, IV. 10., qui met pour dernière cette tentation qui se trouve mise ici pour la seconde. Voyez dans saint Matthieu, IV. 5. et suiv.

Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

gneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. — An de l'ère chr. vulgaire 30.

9. Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et dixit illi : Si Filius Dei es, mitte te hinc deorsum.

9. Le diable le transporta encore à Jérusalem; et l'ayant mis sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas :

10. Scriptum est enim, quòd angelis suis mandavit de te, ut conservent te,

10. Car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder; — *Psal.* xc. 11.

11. Et quia in manibus tollent te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

11. Et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

12. Et respondens Jésus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

12. Et Jésus répondant, lui dit : Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. — *Deut.* vi. 16.

13. Et consummatâ omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus.

13. Le diable ayant achevé toutes ces tentations, se retira de lui pour un temps.

14. Et regressus est Jesus in virtute Spiritûs in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo.

14. Alors Jésus, par la vertu de l'Esprit, s'en retourna en Galilée; et sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour. — 31.

15. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.

15. Il enseignoit dans leurs synagogues; et tout le monde célébroit ses louanges. — *Matt.* iv. 12. *Marc.* i. 14.

16. Et venit Nazareth,

16. Etant venu ensuite à Naza- — *Matt.* xiii. 54.

½ 8. Voyez dans saint Matthieu, iv. 10.

½ 9. Voyez dans saint Matthieu, iv. 5.

½ 9. C'est l'expression du grec.

½ 12. Et ce seroit le tenter, que de s'exposer ainsi à un danger évident sans aucune nécessité.

½ 13. Jusqu'au temps de sa passion, où il vint tenter par les tourmens celui qu'il n'avoit pu vaincre, ni par la sensibilité, ni par la cupidité, ni par la vanité. — Litt. jusqu'à un temps.

½ 14. Autr. en *faisant éclater par ses discours et par ses miracles* la vertu de l'Esprit de Dieu, *qui étoit en lui*. Ce fut ce qui répandit sa réputation dans tout ce pays, comme l'Evangile le marque aussitôt.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus va*, p. 35, jusque art. *Jésus prêche*, p. 39, et la Concordance, depuis le ch. xix de la 1re part., jusqu'au chap. v de la 11e part.

An de l'ère chr. vulgaire 31. *Marc.* VI. 1. *Joan.* IV. 45.

reth [a] où il avoit été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire.

ubi erat nutritus, et intravit secundùm consuetudinem suam die sabbati in synagogam, et surrexit legere.

17. On lui présenta le livre du prophète Isaïe; et l'ayant ouvert, [b] il trouva l'endroit où ces paroles étoient écrites :

17. Et traditus est illi liber Isaiæ prophetæ : et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :

Isaï. LXI. 1.

18. L'esprit du Seigneur est sur moi; [c] c'est pourquoi il m'a consacré par son onction; il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile [d] aux pauvres; pour guérir ceux qui ont le cœur brisé;

18. Spiritus Domini super me : propter quòd unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritus corde,

19. Pour annoncer aux captifs qu'ils vont être délivrés, et aux aveugles qu'ils vont recouvrer la vue; pour mettre en liberté ceux qui sont accablés sous les fers; [e] pour publier l'année des miséricordes du Seigneur, et le jour de la justice. [f]

19. Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis.

20. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, et il s'assit. Et tous

20. Et cùm plicuisset librum, reddidit ministro,

℣ 16. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus prêche,* p. 39, et la Concordance, IIe part. ch. v.

℣ 17. Litt. l'ayant déroulé. C'étoit un rouleau à l'antique. Voyez la *Dissertation sur la forme des livres anciens*, à la tête du livre des Proverbes, tom. XI.

℣ 18. Isaïe dans cet endroit parle de lui-même comme figure du Messie. La captivité de Babylone, qui est l'objet littéral de cette prophétie, étoit une figure de l'état du genre humain; le retour de cette captivité annoncé par Isaïe, et procuré par Cyrus, représentoit la rédemption des hommes exécutée par Jésus-Christ.

Ibid. C'est-à-dire pour annoncer l'heureuse nouvelle; car c'est ce que signifie en grec le mot *évangile,* et c'est aussi le sens du terme original לבשר de la prophétie d'Isaïe.

℣ 19. Dans Isaïe, les Septante lisent : *Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum,* mais ne lisent pas, *et dimittere confractos in remissionem.* La Vulgate et l'hébreu lisent : *Prædicare captivis indulgentiam* (ou *libertatem*), *et clausis* (ou *vinctis*) *apertionem*, et ne lisent pas *cæsis visum*.

Ibid. Le grec ici ne lit pas : *et diem retributionis,* mais on trouve ces mots dans le texte d'Isaïe.

et sedit. Et omnium in synagogâ oculi erant intendentes in eum.

dans la synagogue avoient les yeux arrêtés sur lui. ✝

An de l'ère chr. vulgaire 31.

21. Cœpit autem dicere ad illos : Quia hodie impleta est hæc Scriptura in auribus vestris.

21. Et il commença à leur dire : Ce que vous entendez aujourd'hui de vos oreilles, est l'accomplissement de cette parole de l'Ecriture.

22. Et omnes testimonium illi dabant, et mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph ?

22. Et tous lui rendoient témoignage ; ✝ et dans l'étonnement où ils étoient des paroles pleines de grace qui sortoient de sa bouche, ils disoient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ? ✝

23. Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum : quanta audivimus facta in Capharnaum, fac et hic in patriâ tuâ.

23. Sur quoi il leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même ✝ ; faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons entendu dire que vous en avez fait à Capharnaüm.

24. Ait autem : Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patriâ suâ.

24. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays.

25. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quandò clausum est cœlum annis tribus et mensibus sex, cùm facta esset fames magna in omni terrâ :

25. Je vous le dis en vérité, il y avoit plusieurs veuves en Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et demi, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre :

26. Et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ ad mulierem viduam.

26. Et néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens. ✝

3. *Reg.* XVII. 9.

27. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo prophetâ : et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

27. Il y avoit aussi plusieurs lépreux en Israël au temps du prophète Elisée ; et néanmoins aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman qui étoit de Syrie.

4. *Reg.* V. 14.

✝ 20. Ils attendoient avec impatience qu'il leur expliquât ces paroles.

✝ 22. C'est-à-dire qu'il étoit rempli de science et de sagesse.

Ibid. Voyez la *Dissertation sur saint Joseph*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

✝ 26. Afin qu'il reçût de cette étrangère l'assistance qu'il ne trouvoit pas chez les siens, et qu'il lui donnât les secours dont elle avoit besoin.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

28. Tous dans la synagogue l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colère.

29. Et se levant, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle elle étoit bâtie, pour le précipiter.

30. Mais il passa au milieu d'eux, et se retira.

Matt. IV. 13. *Marc.* I. 21.

31. Il vint de là à Capharnaüm, ville de Galilée, et il y enseignoit le peuple les jours de sabbat.

Matt. VII. 28.

32. Et ils s'étonnoient de sa doctrine, parce qu'il parloit avec autorité.

Marc. I. 23.

33. Et il y avoit dans la synagogue un homme possédé d'un esprit immonde, qui jeta un grand cri.

34. En disant : Laissez-nous. Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? êtes-vous venu pour nous perdre? je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu.

35. Mais Jésus lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le diable ayant jeté l'homme au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36. Et tous en furent épouvantés; et ils se disoient les uns aux autres: Qu'est-ce que ceci? Il commande

28 Et repleti sunt omnes in synagogâ irâ, hæc audientes.

29. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem, et duxerunt illum usque ad supercilium montis, super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum.

30. Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.

31. Et descendit in Capharnaum civitatem Galilææ, ibique docebat illos sabbatis.

32. Et stupebant in doctrinâ ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.

33. Et in synagogâ erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magnâ.

34. Dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene? venisti perdere nos? scio te quis sis, Sanctus Dei.

35. Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cùm projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.

36. Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur ad invicem, dicen-

℣ 28. Voyant que par ces exemples il leur reprochoit leur incrédulité.

℣ 30. Soit qu'il se rendît en ce moment invisible, ou qu'il les rendît eux-mêmes comme interdits et immobiles.

℣ 31. Ville où il fit sa demeure depuis qu'il eut quitté le séjour de Nazareth. — Voyez dans saint Matthieu, IV. 13.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Jésus prêche*, p. 39. jusque art. *Guérison d'un p.*, p. 40., et la Concordance, II^e part. chap. V-IX.

tes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt?

avec autorité et avec puissance aux esprits immondes; et ils sortent.

Au de l'ère chr. vulgaire 31.

37. Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

37. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays d'alentour.

S. Matthieu, VIII. 14.-17. *S. Marc*, I. 29.-39.

38. Surgens autem Jesus de synagogâ, introivit in domum Simonis : socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, et rogaverunt illum pro eâ.

38. Jésus étant sorti de la synagogue, ' entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avoit une grosse fièvre; et ils le prièrent de la guérir.

Matt. VIII. 14. *Marc.* I. 30.

39. Et stans super illam, imperavit febri, et dimisit illam. Et continuò surgens, ministrabat illis.

39. Et se tenant auprès d'elle, il commanda à la fièvre, et la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussitôt, elle se mit à les servir.

40. Cùm autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos.

40. Et le soleil étant couché, ' tous ceux qui avoient des personnes affligées de diverses maladies, les lui amenèrent, et imposant les mains sur chacun des malades, il les guérit.

41. Exibant autem dæmonia à multis, clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei : et increpans non sinebat ea loqui quia sciebant ipsum esse Christum.

41. Les démons sortoient aussi de plusieurs; criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. ' Mais il les menaçoit, et les empêchoit de dire qu'ils sussent qu'il étoit le Christ. '

Marc. I. 34.

℣ 38. Voyez l'Harmonie, art. *Belle-mère*, p. 41., et la Concordance, IIe part. ch. x.

℣ 40. Car c'étoit un jour de sabbat, auquel les Juifs ne veulent rien faire avant le coucher du soleil. — Voyez dans saint Matthieu, VIII. 16.

℣ 41. Gr. le Christ. Il paroît que lorsque le démon s'exprimoit ainsi, c'étoit moins par conviction que par artifice. Il le soupçonnoit, et pour s'en assurer, il lui avoit dit dans le désert : *Si vous êtes le Fils de Dieu*, changez ces pierres en pain. De même ici en disant, *Vous êtes le Fils de Dieu*, il vouloit lui donner lieu de s'expliquer sur cela.

Ibid. Litt. et il ne leur permettoit pas de parler *de ce* qu'ils connoissoient qu'il étoit le Christ. Voyez dans saint Marc, I. 34. — De peur qu'on ne crût qu'il fût d'intelligence avec le démon pour se faire reconnoître Fils de Dieu.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

42. Lorsqu'il fut jour, ″ il se retira, et s'en alla en un lieu désert; et tout le peuple vint le chercher jusqu'où il étoit; et comme ils le retenoient, de peur qu'il ne les quittât,

42. Factâ autem die, egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum : et detinebant illum, ne discederet ab eis.

43. Il leur dit: Il faut aussi que j'annonce aux autres villes l'Evangile du royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

43. Quibus ille ait : Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei : quia ideo missus sum.

44. Et il prêchoit dans les synagogues de la Galilée.

44. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

℣ 42. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 41., et la Concordance, IIe part. ch. XI.

CHAPITRE V.

Jésus dans la barque de Pierre. Pêche miraculeuse. Guérison d'un lépreux et d'un paralytique. Vocation de saint Mattieu. Jeûne. Drap neuf. Vaisseaux neufs. Vin nouveau.

1. Or, il arriva que Jésus étant sur le bord du lac de Génésareth, ″ et se trouvant accablé par foule du peuple qui se pressoit pour entendre la parole de Dieu,

1. Factum est autem, cùm turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth.

Matt. IV. 18. *Marc.* I. 16.

2. Il vit deux barques arrêtées sur le bord du lac, dont les pêcheurs étoient descendus, et lavoient leurs filets.

2. Et vidit duas naves stantes secus stagnum : piscatores autem descenderant, et lavabant retia.

3. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui étoit celle de Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre : et s'étant assis, il enseignoit le peuple de dessus la barque.

3. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum à terrâ reducere pusillùm : et sedens docebat de naviculâ turbas.

4. Lorsqu'il eut cessé de parler,

4. Ut cessavit autem lo-

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Pêche*, p. 41, et la Concordance, IIe part. chap. XII.

qui, dixit ad Simonem : Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.

5. Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus : in verbo autem tuo laxabo rete.

6. Et cùm hoc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam : rumpebatur autem rete eorum.

7. Et annuerunt sociis, qui erant in aliâ navi, ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut penè mergerentur.

8. Quod cùm videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi à me, quia homo peccator sum, Domine.

9. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant, in capturâ piscium, quam ceperant :

10. Similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere : ex hoc jam homines eris capiens.

11. Et subductis ad

il dit à Simon : Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher. An de l'ère chr. vulgaire 31.

5. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, sans rien prendre; mais sur votre parole je jeterai le filet.

6. L'ayant donc jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompoit.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étoient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en falloit peu qu'elles ne coulassent à fond.

8. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur.

9. Car il étoit tout épouvanté, aussi bien que ceux qui étoient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avoient faite.

10. Jacques et Jean, fils de Zébédée, et compagnons de Simon, étoient dans le même étonnement. Mais Jésus dit à Simon : Ne craignez point; votre emploi sera désormais de prendre des hommes.

11. Et ayant ramené leurs bar-

℣ 7. Autrement et selon le grec, dans l'autre barque.

℣ 8. Litt. aux genoux.

Ibid. Je ne suis pas digne de me trouver avec vous.

℣ 9. Pêche qu'ils reconnoissoient être l'effet de la puissance divine dont Jésus étoit revêtu.

℣ 10. Le grec ζωγρῶ signifie proprement *prendre en vie* ou *à vie*, c'est-à-dire prendre vivant, ou pour conserver la vie, comme on prend des animaux ou des poissons, pour les conserver dans des parcs, ou dans des viviers.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

des ville, et quittèrent tout, et le suivirent.

S. Marc, I. 40. *et suiv.*

Matt. VIII. 2. *Marc.* I. 40.

12. Lorsque Jésus étoit dans une des villes, un homme tout couvert de lèpre l'ayant aperçu, se prosterna le visage contre terre, et le prioit, en lui disant : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir.

13. Jésus étendant la main, le toucha, et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Et au même instant sa lépre disparut.

14. Jésus lui défendit d'en parler à personne : Mais allez, lui dit-il, vous montrer au prêtre, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

Lev. XIV. 4.

15. Cependant comme sa réputation se répandoit de plus en plus,

terram navibus, relictis omnibus secuti sunt eum.

12. Et factum est cùm esset in unâ civitatum, et ecce vir plenus leprâ, et videns Jesum, et procidens in faciem, rogavit eum dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

13. Et extendens manum, tetigit eum, dicens: Volo : mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.

14. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret : sed, Vade, ostende te sacerdoti, et offer pro emundatione tuâ, sicut præcepit Moyses, in testimonium illis.

15. Perambulabat autem magis sermo de illo :

℣ 11. Cette vocation de Pierre, Jacques et Jean, postérieure à la guérison de la belle-mère de saint Pierre, paroit être différente de celle de Pierre, André, Jacques et Jean, dont parlent saint Matthieu, IV. 18.-22., et saint Marc, I. 16.-20, et que celui-ci met avant la guérison de la belle-mère de saint Pierre. Quelques-uns croient néanmoins que c'est le même fait dont saint Luc a différé le récit. Mais en supposant que ce soient deux faits différens, on pourroit dire que ces quatre disciples suivirent d'abord Jésus, comme André l'avoit déjà suivi une première fois (Jean, I. 40.), c'est-à-dire sans s'attacher tout-à-fait à sa suite; et qu'à cette dernière fois, ils le suivirent de telle manière qu'ils ne le quittèrent plus.

℣ 12. On le suppose ainsi, parce que, selon la loi, le lépreux dont il va être parlé ne pouvoit être que hors de la ville. Voyez l'Harmonie, art. *Guérison d'un lépr.*, p. 42, et la Concordance. IIe part. chap. XIII.

Ibid. Quelques-uns supposent que c'étoit Capharnaüm ; cela est incertain. On sait seulement que la guérison du paralytique, racontée aux ℣ 17 et suiv., arriva à Capharnaüm. *Marc*, II. 1. *et seqq.*

Ibid. Quelques-uns croient que ce lépreux est différent de celui dont parle saint Matthieu, VIII. 2.

Ibid. Litt. me purifier. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 2.

℣ 13. Litt. soyez purifié.

℣ 14. Témoignage de la grandeur de ma puissance, et de ma fidélité à faire observer la loi.

et conveniebant turbæ multæ ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis.

16. Ipse autem secedebat in desertum, et orabat.

les peuples venoient en foule pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies. An de l'ère chr. vulgaire 31.

16. Mais pour lui il se retiroit dans le désert, et il y prioit.

S. Matthieu, IX. 1.-17. *S. Marc*, II. 1.-22.

17. Et factum est in unâ dierum, et ipse sedebat docens. Et erant pharisæi sedentes, et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem : et virtus Domini erat ad sanandum eos.

18. Et ecce viri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus : et quærebant eum inferre, et ponere ante eum.

19. Et non invenientes quâ parte illum inferrent præ turbâ, ascenderunt supra tectum, et per tegulas summiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum.

20. Quorum fidem ut vidit, dixit : Homo, remittuntur tibi peccata tua.

21. Et cœperunt cogitare scribæ et pharisæi,

17. Un jour, comme il étoit assis et qu'il enseignoit, ℣ des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étoient venus de tous les villages de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem, étaient assis aussi, ℣ et la vertu du Seigneur agissoit pour la guérison des malades.

18. Et voilà que des hommes portant sur un lit quelqu'un qui étoit paralytique, cherchoient à le faire entrer et à le présenter devant lui.

19. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le toit, ℣ et le descendirent par les tuiles avec son lit, au milieu de l'assemblée, devant Jésus,

20. Lequel voyant leur ℣ foi, dit: Mon ami, ℣ vos péchés vous sont remis.

21. Alors les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner en eux-

℣ 17. Voyez l'Harmonie, art. *Guérison d'un l.* p. 42, et la Concordance, IIe part. chap. XIV.

Ibid. Pour l'entendre et pour épier sa doctrine.

℣ 19. Dans la Palestine, les toits sont en plate-forme; et il y avoit un escalier pour y monter sans entrer dans la maison. Les tuiles dont il est parlé ici, sont un pavé de briques qui couvre la maison. Au milieu de la plate-forme, il y avoit une ouverture pour donner de l'air à la salle de dessous : on fut apparemment obligé d'arracher outre cela quelques briques pour faire passer le lit.

℣ 20. C'est-à-dire la foi du malade et de ceux qui le portoient.

Ibid. Litt. Homme.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

mêmes, et à dire : Qui est celui-ci, qui blasphème de la sorte? qui peut remettre les péchés, que Dieu seul?

dicentes : Quis est hic, qui loquitur blasphemias? quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?

22. Mais Jésus connoissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs?

22. Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens, dixit ad illos : Quid cogitatis in cordibus vestris?

23. Lequel est le plus aisé, de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous, et marchez?

23. Quid est facilius dicere, Dimittuntur tibi peccata, an dicere, Surge, et ambula?

24. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Je vous le commande, dit-il au paralytique; levez-vous; emportez votre lit, et vous en allez en votre maison.

24. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terrâ dimittendi peccata, (ait paralytico) Tibi dico, surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

25. Il se leva aussitôt en leur présence; et, remportant le lit où il étoit couché, il s'en retourna en sa maison rendant gloire à Dieu.

25. Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam, magnificans Deum.

26. Et ils furent tous remplis d'un extrême étonnement; ils rendoient gloire à Dieu, et dans la frayeur dont ils étoient saisis, ils disoient : Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses.

26. Et stupor apprehendit omnes, et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie.

Matt. IX. 9. *Marc.* II. 14.

27. Après cela, Jésus sortit, ′ et ayant vu un publicain nommé Lévi, ″ assis au bureau des impôts, ″ il lui dit : Suivez-moi.

27. Et post hæc exiit, et vidit publicanum nomine Lēvi, sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me.

28. Lévi se leva aussitôt, quitta tout, et le suivit.

28. Et relictis omnibus, surgens, secutus est eum.

℣ 27. Voyez dans saint Marc, II. 13.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Vocations*, p. 42, et la Concordance, II^e part. chap. XV.

Ibid. C'est le même que saint Matthieu. Il semble que saint Marc et saint Luc, par considération pour lui, aient affecté de ne le désigner que par ce nom moins connu; au lieu que lui-même, par humilité, dans cette même circonstance, se désigne par son nom le plus connu. Voyez dans cet évangéliste, IX. 9., et la préface sur son évangile.

Ibid. Que les Romains levoient dans la Judée.

29. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo suâ : et erat turba multa publicanorum, et aliorum, qui cum illis erant discumbentes.

29. Et Lévi lui fit un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de publicains, et d'autres gens ℣ qui étoient à table avec eux. An de l'ère chr. vulgaire 31. *Marc.* II. 16.

30. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus: Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis?

30. Or, les pharisiens et les scribes du lieu ℣ en murmuroient; et ils disoient aux disciples de Jésus : D'où vient que vous mangez et buvez avec des publicains et des gens de mauvaise vie?

31. Et respondens Jesus, dixit ad illos : Non egent qui sani sunt medico, sed qui malè habent.

31. Et Jésus prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin de médecin;

32. Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.

32. Ce ne sont pas les justes, mais les pécheurs, que je suis venu appeler à la pénitence.

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter, et obsecrationes faciunt, similiter et pharisæorum : tui autem edunt et bibunt?

33. Alors ils lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean, aussi bien que ceux des pharisiens, jeûnent souvent et font de longues prières; au lieu que les vôtres boivent et mangent? ℣

34. Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare?

34. Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, ℣ tandis que l'époux est avec eux?

35. Venient autem dies, cùm ablatus fuerit ab illis sponsus : tunc jejunabunt in illis diebus.

35. Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté; et alors ils jeûneront.

36. Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram à novo vestimento immit-

36. Il leur proposa aussi cette comparaison : ℣ Personne ne met à un vieil habit une pièce prise d'un habit neuf; autrement on rompt

℣ 29. Voyez dans saint Matthieu, IX. 10. et dans saint Marc. II. 12.

℣ 30. Litt. et leurs scribes, *les docteurs des Juifs*.

℣ 33. Ne font aucune abstinence.

℣ 34. Gr. litt. les enfans de la chambre nuptiale, c'est-à-dire les jeunes gens qui accompagnoient l'époux. Voyez dans saint Matthieu, IX. 15., et dans saint Marc, II. 19.

℣ 36. Pour justifier la condescendance qu'il avoit pour ses disciples.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

l'habit neuf, et la pièce qu'on en prend ne convient pas au vieil habit.

tit in vestimentum vetus : alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura à novo.

37. Et l'on ne met point le vin nouveau dans de vieux vaisseaux; autrement le vin nouveau rompra les vaisseaux; et il se répandra, et les vaisseaux se perdront.

37. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres : alioquin rumpet vinum novum utres, et ipsum effundetur, et utres peribunt.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs; et on conserve l'un et l'autre.

38. Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur.

39. Et il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

39. Et nemo bibens vetus, statim vult novum, dicit enim : Vetus melius est.

℣ 36. Autr. car si on le fait, le neuf rompt *encore le vieux*, et cette pièce de drap neuf ne s'accorde point *et ne convient point* au vieux vêtement. Voyez dans saint Matthieu, IX. 16., et dans saint Marc, II. 21.

℣ 37. Litt. de vieilles outres. Voyez dans saint Matthieu, IX. 17.

℣ 39. Jésus vouloit par là leur faire comprendre que ses disciples n'étoient point encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il étoit venu leur prêcher.

CHAPITRE VI.

Murmure des pharisiens contre les disciples de Jésus-Christ, qui arrachoient des épis un jour de sabbat. Guérison d'un homme qui avoit une main desséchée. Election des apôtres. Abrégé du sermon de Jésus-Christ sur la montagne.

S. Matthieu, XII. 1.-8. *S. Marc*, II. 25. *et suiv.*

Matt. XII. 1. *Marc.* II. 23.

1. Or, il arriva le jour de sabbat, appelé le second premier, comme

1. Factum est autem in sabbato secundo primo (*a*),

(*a*) Bullet, 23e question.

℣ 1. Parce qu'il se rencontroit dans l'octave de la Pentecôte qui tenoit le second rang entre les trois principales fêtes des Juifs. — On varie beaucoup sur la manière d'expliquer ce sabbat *second premier*. Il y en a qui pensent que c'étoit le sabbat d'après l'octave de Pâque, parce qu'il étoit ainsi *le second*

cùm transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes manibus.

2. Quidam autem pharisæorum dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis?

3. Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis quod fecit David cùm esurisset ipse, et qui cùm illo erant :

4. Quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant : quos non licet manducare nisi tantùm sacerdotibus?

5. Et dicebat illis : Quia dominus est Filius hominis, etiam sabbati.

Jésus passoit le long des blés, ses disciples se mirent à arracher des épis ; et les froissant dans leurs mains, ils en mangeoient. An de l'ère chr. vulgaire 31.

2. Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis aux jours de sabbat?

3. Jésus leur répondant, dit : N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui, et ceux qui l'accompagnoient, furent pressés de la faim?

4. Comment il entra dans la maison du Seigneur, et prit les pains de proposition, en mangea et en donna[4] à ceux qui étoient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres à qui il soit permis d'en manger? 1. *Reg.* XXI. 6. *Exod.* XXIX. 32. *Lev.* XXIV. 9.

5. Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

S. Matthieu, XII. 9.-21. *S. Marc*, III. 1.-12.

6. Factum est autem et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret: et erat ibi homo, et manus ejus dextra erat arida.

7. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret, ut invenirent unde accusarent eum.

6. Il arriva encore une autre fois, qu'étant entré dans la synagogue un jour de sabbat, et s'étant mis à enseigner, il se trouva là un homme qui avoit la main droite desséchée. *Matt.* XII. 10. *Marc.* III. 1.

7. Or, les scribes et les pharisiens observoient s'il le guériroit un jour de sabbat, afin d'avoir sujet de l'accuser.

des sept premiers sabbats de l'année, c'est-à-dire le second de ces sept principaux sabbats que l'on comptoit depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte. On peut se rappeler ce qui a été dit de cette expression dans les notes sur l'Harmonie, art. *les Disciples*, p. 43. Voyez la Concordance, IIIe part. ch. II, tom. XIX.

℣ 4. Gr. et en donna même.

℣ 5. Et il peut même en dispenser ceux qui ne le seroient pas par une nécessité semblable à celle où se sont trouvés David et ses gens.

℣ 6. Voyez l'Harmonie, art. *Guérison*, p. 43, et la Concordance, IIIe part. ch. III.

℣ 7. De violer le repos sacré.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

8. Mais comme il connoissoit leurs pensées, il dit à cet homme qui avoit la main desséchée : Levez-vous ; tenez-vous là au milieu. Il se leva et se tint debout.

8. Ipse verò sciebat cogitationes eorum : et ait homini qui habebat manum aridam: Surge, et sta in medium. Et surgens stetit.

9. Jésus leur dit ensuite : J'ai une question à vous faire : Est-il permis aux jours de sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver la vie ou de l'ôter?

9. Ait autem ad illos Jesus : Interrogo vos, si licet sabbatis benefacere, an malè, animam salvam facere, an perdere?

10. Et les ayant tous regardés, il dit à cet homme : Étendez votre main, et il l'étendit, et elle fut rétablie.

10. Et circumspectis omnibus, dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit : et restituta est manus ejus.

11. Ce qui les remplit de fureur; et ils s'entretenoient ensemble de ce qu'ils pourroient faire contre Jésus.

11. Ipsi autem repleti sunt insipientiâ, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent Jesu.

S. Matthieu, X. 1.-4. *S. Marc*, III. 13.-19.

12. En ce temps-là, Jésus s'en étant allé sur une montagne pour prier, y passa toute la nuit à prier Dieu.

12. Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei.

Matt. x. 1. *Marc*, III. 13. 13. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et en choisit douze d'entre eux, qu'il nomma apôtres.

13. Et cùm dies factus esset, vocavit discipulos suos; et elegit duodecim ex ipsis, (quos et apostolos nominavit.)

14. Simon, auquel il donna le nom de Pierre, André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi,

14. Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum,

℣ 10. Voyez dans saint Marc, III. 5.

Ibid. Le grec ajoute : comme l'autre, qui se lit aussi dans saint Matthieu, XII. 13.

℣ 12. Voyez l'Harmonie, art. *Election*, p. 44., et la Concordance, III^e part. ch. IV.

℣ 13. Le nom d'*apôtre* est pris du grec, et signifie *envoyé*.

℣ 14. Voyez dans saint Jean, I. 42., et dans saint Matthieu, XVI. 18.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, X. 3.

15. Matthæum et Thomam, Jacobum Alphæi, et Simonem qui vocatur Zelotes,

16. Et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

17. Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæâ et Jerusalem, et maritimâ, et Tyri et Sidonis,

18. Qui venerant ut audirent eum, et sanarentur à languoribus suis. Et qui vexabantur à spiritibus immundis, curabantur.

19. Et omnis turba quærebat eum tangere : quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

15. Matthieu et Thomas, Jacques fils d'Alphée, ' et Simon appelé le Zélé, ' An de l'ère chr. vulgaire 31.

16. Jude frère de Jacques, ' et Juda Iscariote, ' qui fut celui qui le trahit.

17. Il descendit ensuite avec eux, ' et s'arrêta dans la plaine, " où il trouva la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, et du pays maritime de " Tyr et de Sidon,

18. Qui étoient venus pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies, parmi lesquels il y en avoit aussi qui étoient possédés d'esprits immondes ; et " ils étoient guéris.

19. Et tout le peuple cherchoit à le toucher, parce qu'il sortoit de lui une vertu qui les guérissoit tous.

Saint Matthieu, V. 1. *et suiv.*

20. Et ipse elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes,

20. Alors Jésus levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous êtes bienheureux, vous qui êtes *Matt.* v. 2.

℣ 15. Voyez dans saint Matthieu, x. 3.

Ibid. C'est la signification du surnom de *Cananéen*, qui lui est donné dans saint Matthieu, x. 4., et dans saint Marc, III. 18., et qui ne doit pas être confondu avec celui de *Chananéen*. Ce sont, dans l'hébreu, deux mots différens, et dont la signification n'est pas la même.

℣ 16. C'est-à-dire de Jacques fils d'Alphée. Jude est le même que Talddée nommé dans saint Matthieu, x. 3., et dans saint Marc, III. 18. A la tête de son épître, il prend le nom de *Jude frère de Jacques*.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, x. 4.

℣ 17. Voyez l'Harmonie, art. *Sermon*, p. 44, et la Concordance, IIIe part. ch. v.

Ibid. Autr. dans un lieu plus étendu *et plus uni*. En comparant ce texte de saint Luc avec celui de saint Matthieu, v. 1., on voit que ce lieu étoit sur la montagne même, puisque ce fut de dessus cette montagne que Jésus adressa au peuple le discours qui va suivre.

Ibid. C'est le sens du grec, où on lit *et maritimâ Tyri et Sidonis*.

℣ 18. C'est l'expression du grec.

An de l'ère chr. vulgaire

pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

quia vestrum est regnum Dei.

31. 21. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez.

2'. Beati, qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati, qui nunc fletis, quia ridebitis.

Matt. v. 11. 22. Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous repousseront, qu'ils vous diront des injures, et qu'ils rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

22. Beati eritis cùm vos oderint homines, et cùm separaverint vos, et exprobraverint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum, propter Filium hominis.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là, et tressaillez de joie : car voici qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel ; parce que c'est ainsi que leurs pères traitoient les prophètes.

23. Gaudete in illâ die, et exultate : ecce enim merces vestra multa est in cœlo : secundùm hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

Eccli. xxxi. 7. *Amos*, vi. 1. 24. Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation.

24. Verumtamen væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram.

Isai. lxv. 18. 25. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes.

25. Væ vobis, qui saturati estis, quia esurietis. Væ vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.

26. Malheur à vous lorsque les hommes vous applaudiront ; car c'est ainsi qu'en usoient leurs pères à l'égard des faux prophètes.

26. Væ cùm benedixerint vobis homines : secundùm hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

Matt. v. 44. 27. Mais pour vous qui m'écoutez, je vous dis : Aimez vos enne-

27. Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos

℣ 20. Saint Matthieu, v. 3.-10., rapporte huit béatitudes, au lieu que saint Luc n'en rapporte que quatre. Saint Luc ne rapporte ici que le précis du discours que saint Matthieu rapporte plus au long.

℣ 21. Dans le ciel.
Ibid. Durant toute l'éternité.

℣ 22. Qu'ils vous chasseront de leurs synagogues.

℣ 24. C'est-à-dire vous qui mettez votre confiance dans vos richesses.
Ibid. Et vous n'en avez point d'autre à attendre.

℣ 26. Gr. tous les hommes.
Ibid. Ils payoient par de vaines louanges les fausses espérances dont ces séducteurs les flattoient.

vestros, benefacite his qui oderunt vos.

28. Benedicite maledicentibus vobis, et orate pro calumniantibus vos.

29. Et qui te percutit in maxillam, præbe et alteram : et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.

30. Omni autem petenti te, tribue : et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.

31. Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

32. Et si diligitis eos qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? nam et peccatores diligentes se diligunt.

33. Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia, siquidem et peccatores hoc faciunt?

34. Et si mutuum dederitis his à quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? nam et peccatoribus fenerantur, ut recipiant æqualia.

35. Verumtamen diligite inimicos vestros : benefacite, et mutuum date, nihil inde sperantes : et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos.

36. Estote ergo miseri-

mis; faites du bien à ceux qui vous haïssent. An de l'ère chr. vulgaire 31.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent; et priez pour ceux qui vous calomnient.

29. Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre : et si quelqu'un vous prend votre manteau, laissez-lui aussi prendre votre robe. *Matt.* v. 39. 1. *Cor.* vi. 7.

30. Donnez à tous ceux qui vous demandent, et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte.

31. Et ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux. *Tob.* iv. 16. *Matt.* vii. 12.

32. Que si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs mêmes aiment aussi ceux qui les aiment? *Matt.* v. 46.

33. Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs font la même chose?

34. Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel gré vous en saura-t-on, puisque les pécheurs mêmes prêtent aux pécheurs, afin d'en recevoir un pareil avantage? *Deut.* xv. 8. *Matt.* v. 42.

35. Mais aimez vos ennemis; faites du bien et prêtez sans rien espérer; et alors votre récompense sera très grande, et vous serez les enfans du Très-Haut, parce qu'il est bon lui-même aux ingrats et aux méchans.

36. Soyez donc pleins de miséri-

℣ 29. Plutôt que de perdre la patience, et de manquer au précepte de la charité. — Litt. votre tunique. C'est l'habit de dessous.

℣ 30. Si vous ne le pouvez faire sans troubler la paix que vous devez toujours conserver.

Au de l'ère chr. vulgaire 31.

corde, comme votre Père est plein de miséricorde.

cordes, sicut et pater vester misericors est.

S. Matthieu, VII. 1. *et suiv.*

Matt. VII. 2.

37. Ne jugez point, ′ et vous ne serez point jugés;″ ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés; remettez, et on vous remettra:

38. Donnez, et on vous donnera; on versera dans votre sein une bonne mesure, bien pressée et entassée, qui se débordera; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis.

Matt. VII. 2. *Marc.* IV. 24.

37. Nolite judicare, et non judicabimini: nolite condemnare, et non condemnabimini: dimittite, et dimittemini.

38. Date, et dabitur vobis: mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensurâ, quâ mensi fueritis, remetietur vobis.

39. Il leur proposoit aussi cette comparaison: Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse? ″

39. Dicebat autem illis et similitudinem: Numquid potest cæcus cæcum ducere? nonne ambo in foveam cadunt?

Matt. X. 25. *Joan.* XIII. 16.

40. Le disciple n'est pas plus que le maître; mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître. ″

40. Non est discipulus super magistrum: perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.

Matt. VII. 3.

41. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil?

41. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem quæ in oculo tuo est, non considerabis?

42. Ou comment pouvez-vous dire à votre frère: Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil, et après

42. Aut quomodo potes dicere fratri tuo: Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo: ipse in oculo tuo trabem non videns? Hyprocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo: et

′ 37. Voyez l'Harmonie, art. *Sermon*, p. 44, et la Concordance, IIIe part. ch. VII.

″ 39. Il vouloit par là leur faire comprendre le danger qu'il y avoit à suivre les maximes des scribes et des pharisiens.

″ 40. Ainsi lorsque vous serez traités comme moi, réjouissez-vous puisque c'est alors que vous serez arrivés à la parfaite ressemblance que vous devez avoir avec moi.

tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

43. Non est enim arbor bona, quæ facit fructus malos : neque arbor mala, faciens fructum bonum.

44. Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. Neque enim de spinis colligunt ficus : neque de rubo vindemiant uvam.

45. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum : et malus homo de malo thesauro profert malum. Ex abundantiâ enim cordis os loquitur.

46. Quid autem vocatis me, Domine, Domine, et non facitis quæ dico?

47. Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos : ostendam vobis cui similis sit :

48. Similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram : inundatione autem factâ, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere, fundata enim erat super petram.

49. Qui autem audit, et non facit, similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento : in quam illisus est fluvius, et conti-

cela, vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère. An de l'ère chr. vulgaire 31.

43. L'arbre qui produit de mauvais fruits, n'est pas bon; et l'arbre qui produit de bons fruits, n'est pas mauvais.

44. Car chaque arbre se connoît par son fruit. On ne cueille point, en effet, de figues sur des épines; et on ne coupe point de grappes de raisin sur des ronces. *Matt.* VII. 18. XII. 33.

45. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et un méchant homme en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur. Car la bouche parle de l'abondance du cœur.

46. Mais pourquoi m'appelez-vous, Seigneur, Seigneur, et que vous ne faites pas ce que je dis? *Matt.* VII. 21. *Rom.* II. 13. *Jac.* I. 22.

47. Je vais vous montrer à qui est semblable tout homme qui vient à moi, qui entend mes discours, et qui les met en pratique.

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui, après avoir creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre : un débordement d'eaux étant arrivé, un fleuve est venu fondre sur cette maison; et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre.

49. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans y faire de fondement : un fleuve étant venu fondre sur cette maison, elle est

¥ 42. Commencez par corriger vos défauts, et ensuite vous penserez à corriger ceux de votre frère.

¥ 44. Gr. par son propre fruit.

¥ 45. On le lit ainsi dans le grec.

¥ 46. Pourquoi vos actions s'accordent-elles si mal avec vos paroles?

An de l'ère chr. vulgaire 31.

tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

nuo cecidit, et facta est ruina domûs illius magna.

CHAPITRE VII.

Guérison du serviteur du centenier. Résurrection du fils de la veuve de Naïm. Saint Jean députe deux de ses disciples vers Jésus-Christ. Eloge de saint Jean. Jésus-Christ et saint Jean rejetés par les Juifs. Pécheresse qui parfume les pieds de Jésus-Christ.

S. Matthieu, VIII. 1.-13.

Matt. VIII. 1. 1. Après que Jésus eut achevé tout ce discours, devant le peuple qui l'écoutoit, il entra dans Capharnaüm.

2. Il y avoit là un centenier, dont le serviteur, qui lui étoit cher, étoit dangereusement malade, et près de mourir.

3. Et ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques sénateurs juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur.

4. Ces sénateurs étant donc venus vers Jésus, le supplioient instamment, en lui disant : Il mérite que vous fassiez cela pour lui,

5. Car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue.

6. Jésus s'en alla donc avec eux; et comme il n'étoit plus guère loin de la maison, le centenier envoya de ses amis au-devant de lui, pour
Matt. VIII. 8. lui dire de sa part : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis.

1. Cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum.

2. Centurionis autem cujusdam servus malè habens, erat moriturus : qui illi erat pretiosus.

3. Et cùm audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus.

4. At illi cùm venissent ad Jesum, rogabant eum sollicitè, dicentes ei : Quia dignus est ut hoc illi præstes :

5. Diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis.

6. Jesus autem ibat cum illis : et cùm jam non longè esset à domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari : non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Guérison du serv.*, p. 44, et la Concordance, IIIe part. ch. IX.

℣ 2. C'est-à-dire un capitaine de cent hommes.

7. Propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te : sed dic verbo, et sanabitur puer meus.

8. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites : et dico huic, Vade, et vadit : et alii, Veni, et venit : et servo meo, Fac hoc, et facit.

9. Quo audito, Jesus miratus est : et conversus sequentibus se turbis, dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni.

10. Et reversi qui missi fuerant, domum, invenerunt servum, qui languerat, sanum.

11. Et factum est, deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naim, et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa.

12. Cùm autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illâ.

13. Quam cùm vidisset

7. C'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller à vous ; mais dites une parole, et mon serviteur sera guéri. An de l'ère chr. vulgaire 31.

8. Car, moi qui ne suis qu'un homme soumis à d'autres, j'ai des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez, et il va ; et à l'autre : Venez, et il vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait.

9. Jésus entendant ces paroles, fut dans l'admiration ; et se tournant vers le peuple qui le suivoit, il leur dit : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé tant de foi même dans Israël.

10. Et ceux que le centenier avoit envoyés étant retournés chez lui, trouvèrent que le serviteur qui avoit été malade étoit parfaitement guéri.

11. Après ceci, Jésus alloit à une ville appelée Naïm, suivi de ses disciples, et d'une grande foule de peuple.

12. Et comme il étoit près de la porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort ; c'étoit un fils unique, dont la mère étoit veuve ; et celle-ci étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville.

13. Le Seigneur l'ayant vue, fut

℣ 8. A plus forte raison, Seigneur, vous qui êtes le souverain maître de toutes choses, serez-vous obéi, lorsque vous commanderez que la santé soit rendue à un malade que vous voulez guérir.

℣ 9. Grec litt. l'admira, *cet homme*.

℣ 11. Le grec pourroit signifier : le jour suivant. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus ress.*, p. 45, et la Concordance, 11re part. ch. x.

Ibid. Ou de Samarie. Naïm étoit sur les confins de ces deux provinces, au pied du mont Thabor vers le midi.

Ibid. Gr. litt. d'un bon nombre de ses disciples.

℣ 12. Les Juifs enterroient leurs morts hors des villes.

An de l'ère chr. vulgaire 13.

touché de compassion pour elle; et il lui dit : Ne pleurez point.

14. Puis s'étant approché, il toucha le cercueil : or, ceux qui le portoient s'arrêtèrent; et il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.

15. Alors le mort se leva sur son séant, et commença à parler; et Jésus le rendit à sa mère.

16. Tous ceux qui étoient présens furent saisis de frayeur; et ils glorifioient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous; et Dieu a visité son peuple.

Infr. XXIV. 19. *Joan.* IV. 19.

17. Le bruit de ce miracle se répandit dans toute la Judée et dans tous les pays d'alentour.

18. Et les disciples de Jean lui annoncèrent toutes ces choses.

Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi: Noli flere.

14. Et accessit, et tetigit loculum : (hi autem qui portabant, steterunt) et ait : Adolescens, tibi dico, surge.

15. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui : et dedit illum matri suæ.

16. Accepit autem omnes timor : et magnificabant Deum dicentes : Quia propheta magnus surrexit in nobis : et quia Deus visitavit plebem suam.

17. Et exiit hic sermo in universam Judæam de eo, et in omnem circa regionem.

18. Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his.

S. Matthæu, XI. 2.-19.

Matt. XI. 2.

19. Et Jean appela deux de ses disciples, et les envoya à Jésus, pour lui dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre?

20. Etant donc venus vers Jésus, ils lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés à vous, pour vous dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre?

21. A cette heure même, Jésus

19. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens: Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

20. Cùm autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

21. (In ipsâ autem ho-

℣ 16. En lui envoyant le Sauveur qu'il lui avoit promis.

℣ 18. Mais ils les lui annoncèrent d'une manière qui lui fit bien comprendre qu'ils ne les voyoient pas sans envie.—Voyez l'Harmonie, art. *Jean-Baptiste*, p. 45, et la Concordance, IIIe part. ch. XI.

℣ 19. Saint Jean vouloit les guérir de la mauvaise disposition où ils étoient à l'égard de Jésus, et leur donner lieu de reconnoître par eux-mêmes qu'il étoit le Messie.

râ, multos curavit à languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum.

délivra plusieurs personnes de leurs maladies et de leurs plaies, et des malins esprits; et il rendit la vue à plusieurs aveugles.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

22. Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis : quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur :

22. Puis répondant aux disciples de Jean, il leur dit : Allez, rapportez à Jean ce que vous venez de voir et d'entendre : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, ″ que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile est annoncé aux pauvres;

Isai. xxxv. 5.

23. Et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.

23. Et bienheureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale. ″

24. Et cùm discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? arundinem vento agitatam?

24. Ceux qui étoient venus de la part de Jean, s'en étant retournés, Jésus s'adressa au peuple, leur parla de Jean en cette manière : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité du vent? ″

25. Sed quid existis videre? hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis, in domibus regum sunt.

25. Qu'êtes-vous, dis-je, allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? ″ Vous savez que c'est dans les palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus magnifiquement, et qui vivent dans les délices.

26. Sed quid existis videre? prophetam? Utique dico vobis, et plus quàm prophetam.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. ″

27. Hic est de quo scrip-

27. C'est de lui qu'il est écrit :

Mal. III. 1.

℣ 22. Litt. sont purifiés.

℣ 23. Qui ne trouvera point dans la foiblesse de la chair dont je me suis revêtu, un sujet de douter de ma puissance divine, dont les miracles que je faïs devroient le persuader.

℣ 24. Un homme inconstant et léger qui après m'avoir reconnu pour Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, envoie savoir si je suis le Messie qui doit venir sauver les hommes?

℣ 25. Gr. autr. avec luxe et avec mollesse.

℣ 26. Puisque l'écriture l'appelle un ange. Voyez au ℣ suivant. — Ou plutôt, puisqu'il est le précurseur immédiat de celui que tous les prophètes n'ont annoncé que de loin. Voyez dans saint Matthieu, XI. 9.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

Voici j'envoie devant vous mon ange qui vous préparera la voie."

Matt. XI. 10. *Marc.* I. 2.

28. Aussi je vous déclare qu'entre tous ceux qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste ; mais celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui."

29. Tout le peuple et les publicains ayant entendu cela, glorifièrent la justice de Dieu, en recevant le baptême de Jean.

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu sur eux, n'ayant point reçu le baptême de Jean.

Matt. XI. 16.

31. A qui donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de ce temps-ci, et à qui sont-ils semblables ?

32. Ils sont semblables à ces enfans qui sont assis dans la place publique, et qui crient les uns aux autres : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous vous avons joué des airs tristes, et vous n'avez point pleuré.

Matt. III. 4. *Marc.* I. 6.

33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; et vous avez dit : Il est possédé du démon.

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, qui aime à boire ; c'est l'ami des pu-

tum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

28. Dico enim vobis : Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptistâ nemo est. Qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

29. Et omnis populus audiens et publicani, justificaverunt Deum, baptizati baptismo Joannis.

30. Pharisæi autem et legis periti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo.

31. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt ?

32. Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus : Cantavimus vobis tibiis, et non saltastis : lamentavimus, et non plorastis.

33. Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet.

34. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum :

℣ 27. Voyez dans saint Matthieu, XI. 10.

℣ 28. Autr. mais tel qui est plus petit, *et comme son puîné,* dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui. Ce qui s'entend de Jésus-Christ même. Voyez dans saint Matthieu, XI. 11.

℣ 29. Autr. litt. ont justifié *la conduite de* Dieu, *lui ont rendu gloire, et ont applaudi à ses desseins.*

amicus publicanorum et peccatorum.

35. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

36. Rogabat autem illum quidam de pharisæis, ut manducaret cum illo : et ingressus domum pharisæi, discubuit.

37. Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quòd accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti.

38. Et stans retrò secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat.

39. Videns autem pharisæus, qui vocaverat eum; ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum: quia peccatrix est.

40. Et respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic.

blicains et des gens de mauvaise vie. An de l'ère chr. vulgaire 31.

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfans.

36. Or, un pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra dans sa maison, et se mit à table.

37. Aussitôt une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su qu'il étoit à table chez ce pharisien, y apporta un vase d'albâtre, plein d'huile de parfum. *Matt.* xxvi 7. *Marc.* xiv. 3. *Joan.* xi. 2. xii. 3.

38. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes ; et elle les essuyoit avec ses cheveux, les baisoit, et les embaumoit de ce parfum.

39. Le pharisien qui l'avoit invité voyant cela, dit en lui-même : Si cet homme étoit prophète, il sauroit sans doute qui est celle qui le touche, et ce qu'elle est : car c'est une femme de mauvaise vie.

40. Alors Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites.

℣ 34. Ainsi la malignité de votre cœur vous a fait rejeter tous les moyens de salut que Dieu vous a présentés.

℣ 35. Qui ont été édifiés, et de la pénitence extraordinaire de Jean, et de la vie commune du Fils de l'homme.

℣ 36. Ce pharisien étoit un nommé Simon, — Voyez au ℣ 40., l'Harmonie ; art. *Jésus m.*, p. 45, et la Concordance, m^e part. ch. xiii.

℣ 37. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries,* à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 7.

℣ 38. Ce mot est dans le grec.

Ibid. Jésus-Christ étoit à table à la manière des Orientaux, couché sur un lit assez élevé de terre, ayant le visage tourné vers la table, et les pieds au dehors : il avoit quitté ses sandales avant de se coucher sur ce lit, selon l'usage du pays.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

41. Un créancier avoit deux débiteurs : l'un lui devoit cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

42. Mais comme ils n'avoient pas de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette : lequel donc l'aimera davantage ?"

43. Simon répondit : Je crois que c'est celui à qui il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez bien jugé.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison ; vous ne m'avez point donné d'eau pour les pieds : et elle au contraire a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux.

45. Vous ne m'avez point donné de baiser ; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a pas cessé de baiser mes pieds.

46. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête, " et elle a répandu ses parfums sur mes pieds.

47. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés " lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé ; " mais celui à qui on remet moins, aime moins.

Matt. IX. 2.

48. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis.

49. Et ceux qui étoient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci, qui même remet les péchés ?

41. Duo debitores erant cuidam feneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta.

42. Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque : quis ergo eum plus diligit ?

43. Respondens Simon, dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti.

44. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti : hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit.

45. Osculum mihi non dedisti : hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos.

46. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos.

47. Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm : cui autem minus dimittitur, minus diligit.

48. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata.

49. Et cœperunt qui simul accumbebant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit ?

℣ 42. Gr. l'aimera. *Quis ergo eum plus diliget?*

℣ 44-46. Tous ces reproches sont fondés sur ce qui étoit alors en usage pour la réception des conviés.

℣ 47. Gr. ses péchés qui sont en grand nombre.

Ibid. Autr. puisqu'elle a beaucoup aimé.

50. Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit . vade in pace.

50. Mais Jésus dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée. Allez en paix.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

CHAPITRE VIII.

Parabole de la semence. Explication de cette parabole. Lampe sur le chandelier. Mère et frères de Jésus-Christ. Tempête apaisée. Légions de démons chassée; pourceaux précipités. Hémorroïsse guérie. Fille de Jaïre ressuscitée.

S. Matthieu, XIII. 2.-23. *S. Marc*, IV. 1.-25.

1. Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella, prædicans et evangelizans regnum Dei : et duodecim cum illo :

1. Et il arriva que Jésus ″ alloit de ville en ville, et de village en village, prêchant l'Evangile, et annonçant le royaume de Dieu : et les douze ″ étoient avec lui.

2. Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ à spiritibus malignis et infirmitatibus : Maria quæ vocatur Magdalene, de quâ septem dæmonia exierant,

2. Il y avoit aussi quelques femmes qui avoient été délivrées des malins esprits, et guéries de leurs maladies; Marie surnommée Madeleine, de laquelle sept démons étoient sortis, ″

Marc. XVI. 9.

3. Et Joanna uxor Chusæ procuratoris Herodis, et Susanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

3. Jeanne femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Susanne, et plusieurs autres qui l'assistoient de leurs biens.

4. Cùm autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem :

4. Le peuple donc s'assemblant en foule, et se pressant de sortir des villes pour venir vers lui, il leur dit en parabole : ″

℣ 1. Le P. de Carrières a supposé que ce qui vient d'être rapporté de la pécheresse, se passa hors de Naïm, qu'il a placée dans la Galilée. (*Supr.* VII. 11.) D. Calmet croit que cela se passa dans la ville même de Naïm qui étoit sur les frontières de la Galilée. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, et l'Harmonie, art. *Jésus m.*, p. 45, tom. XIX.

℣ 2. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie.

℣ 4. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *diverses*, p. 46, et la Concordance, IIIe part. ch. XVII.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

Matt. XIII. 3. *Marc.* IV. 3.

5. Celui qui sème, s'en alla semer son grain : et en semant, une partie de grain qu'il semoit tomba le long du chemin, où elle fut foulée aux pieds ; et les oiseaux du ciel la mangèrent.

6. Une autre partie tomba sur des pierres ; et ayant levé, elle se sécha, parce qu'elle n'avoit point d'humidité.

7. Une autre tomba au milieu des épines ; et les épines croissant avec la semence, l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre ; et étant levée, elle porta du fruit, et rendit cent pour un. En disant ceci, il crioit : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre.

9. Ses disciples lui demandèrent ce que vouloit dire cette parabole.

Isai. VI. 9. *Matt.* XIII. 14. *Marc.* IV. 12. *Joan.* XII. 40. *Act.* XXVIII. 26 *Rom.* XI. 8.

10. Et il leur dit : Pour vous, il vous a été donné de connoître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour les autres, il ne leur est proposé qu'en paraboles, afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant ils ne comprennent point.

11. Voici donc ce que veut dire cette parabole : La semence, c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin, sont ceux qui écoutent la parole divine ; mais le diable vient ensuite, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient, et ne soient sauvés.

13. Et ceux qui sont marqués par ce qui tombe sur la pierre, sont ceux qui écoutant la parole de Dieu, la reçoivent avec joie ; mais ils n'ont point de racine, ils croient pour un temps, et ils se retirent aussitôt que l'heure de la tentation est venue.

14. Ce qui tombe dans les épi-

5. Exiit qui seminat seminare semen suum : et dùm seminat, aliud cecidit secus viam : et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud.

6. Et aliud cecidit supra petram : et natum aruit, quia non habebat humorem.

7. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud.

8. Et aliud cecidit in terram bonam : et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens, clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat.

9. Interrogabant autem eum discipuli ejus, quæ esset hæc parabola.

10. Quibus ipse dixit : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, ceteris autem in parabolis : ut videntes non videant, et audientes non intelligant.

11. Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei.

12. Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt : deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.

13. Nam qui supra petram : qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum : et hi radices non habent : quia ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.

14. Quod autem in spi-

nas cecidit, hi sunt qui audierunt, et à sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum.

15. Quod autem in bonam terram: hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientiâ.

16. Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit: sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen.

17. Non est enim occultum, quod non manifestetur, nec absconditum, quod non cognoscatur, et in palam veniat.

18. Videte ergo quomodo audiatis. Qui enim habet dabitur illi: et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

19. Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turbâ.

20. Et nuntiatum est

nes, marque ceux qui ont écouté la parole; mais en qui elle est ensuite étouffée par les sollicitudes, par les richesses et par les plaisirs de la vie; de sorte qu'ils ne portent point de fruit.

15. Enfin ce qui tombe dans la bonne terre, marque ceux qui écoutant la parole avec un cœur bon et sincère, la retiennent, et portent du fruit par la patience.

16. Il n'y a personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit: mais on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent en soient éclairés.

17. Car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché qui ne doive être connu, et paroître publiquement.

18. Prenez donc bien garde de quelle manière vous écoutez; car on donnera à celui qui a déjà; et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. Cependant sa mère et ses frères étant venus le trouver, et ne pouvant l'aborder à cause de la foule du peuple,

20. Il lui fut annoncé: Votre mère

An de l'ère chr. vulgaire 31.

Matt. v. 15. *Marc.* iv. 21.

Matt. x. 26. *Marc.* iv. 22.

Matt. xiii. 12. xxv. 29.

Matt. xii. 46. *Marc.* iii. 32.

¼ 14. Gr. ils ne portent point de fruit qui arrive à maturité.

¼ 15. Qui les rend inébranlables à toutes les épreuves. — Autr. dans la patience, *et sans être ébranlés dans les épreuves*.

¼ 16. Ainsi le dessein de Dieu, en vous découvrant ces mystères, n'est pas que vous les teniez cachés en vous-mêmes, mais que vous les découvriez aux autres.

¼ 18. Le grec pourroit signifier, ce qu'il semble avoir; comme la Vulgate l'exprime dans saint Matthieu, xxv. 29.

¼ 19. Autr. Or, sa mère et ses frères, c'est-à-dire ses parens selon la chair. Voyez dans saint Matthieu, xii. 46. Il paroît, par saint Matthieu, xii, 46., et par saint Marc. iii. 31., que ceci arriva avant que Jésus-Christ proposât au peuple la parabole qui vient d'être rapportée. Voyez l'Harmonie, art. *la mère*, p. 46, et la Concordance, iii^e part. ch. xvi.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

et vos frères sont là dehors, qui désirent vous voir.

21. Mais à ceux qui le lui annoncèrent, il dit répondant : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

illi : Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre.

21. Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt et faciunt.

S. Matthieu, VIII. 18.-27. *S. Marc*, IV. 35. *et suiv.*

Matt. VIII. 23. *Marc.* IV. 36.

22. Un jour, étant monté dans une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Ils partirent donc.

22. Factum est autem in unâ dierum, et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.

23. Et comme ils passoient, il s'endormit; et un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup fondre sur le lac; et leur barque s'emplissant d'eau, ils étoient en péril.

24. Ils s'approchèrent donc de lui, et le réveillèrent en lui disant : Maître, nous périssons. Jésus s'étant levé, parla avec menaces aux vents et aux flots agités : ils s'apaisèrent, et le calme revint.

23. Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur.

24. Accedentes autem, suscitaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ, et cessavit : et facta est tranquillitas.

25. Alors il leur dit : Où est votre foi? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disoient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci qui commande de la sorte aux vents et aux flots, et qui s'en fait obéir?

25. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? Qui timentes, mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?

℣ 21. Parce qu'ils deviennent mes membres les plus précieux.

℣ 22. Voyez l'Harmonie, art. *tempête*, p. 47, et la Concordance, III^e part. ch. XIX.

Ibid. C'est-à-dire du lac de Génésareth.

℣ 24. Gr. maître, maître.

S. Matthieu, VIII. 28. *et suiv. S. Marc*, V. 1.-20.

26. Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quæ est contra Galilæam.

27. Et cùm egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.

28. Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum, et exclamans voce magnâ, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei Altissimi? obsecro te, ne me torqueas.

29. Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur à dæmonio in deserta.

30. Interrogavit autem illum Jesus, dicens : Quod tibi nomen est? At ille dixit: Legio : quia intraverant dæmonia multa in eum.

31. Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.

32. Erat autem ibi grex porcorum multorum pas-

26. Ils abordèrent ensuite au pays des Géraséniens, ′ qui est sur le bord ″ opposé à la Galilée. An de l'ère chr. vulgaire 31.

27. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme, ″ depuis long-temps possédé du démon, qui ne portoit point d'habit, et ne demeuroit point dans les maisons, mais dans les sépulcres. ″

28. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand cri, et vint se prosterner à ses pieds, en lui disant à haute voix : Jésus, Fils du Dieu Très-Haut, qu'y a-t-il entre vous et moi? je vous prie, ne me tourmentez point.

29. Car Jésus commandoit à l'esprit immonde de sortir de cet homme; car il le possédoit depuis longtemps, et quoiqu'on le ′ gardât lié de chaînes, et les fers aux pieds, il rompoit tous ses liens, et étoit emporté par le démon dans les déserts.

30. Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion; parce que plusieurs démons étoient entrés dans cet homme. ′

31. Et ces démons le supplioient qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abîme. ″

32. Mais comme il y avoit là un grand troupeau de pourceaux qui

℣ 26. Le gr. imprimé lit : des Gadaréniens. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 28., et l'Harmonie, art. *Jésus* et *Moisson*, p. 49.

Ibid. C'est-à-dire sur le bord du lac de Génésareth.

℣ 27. Gr. un homme de cette ville-là.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, VIII. 28.

℣ 30. Voyez dans saint Marc, v. 9.

℣ 31. Voyez la *Dissertation sur les bons et les mauvais anges*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

paissoient sur la montagne, ils le prièrent de leur permettre d'y entrer; et il le leur permit.

33. Les démons donc sortant de cet homme, entrèrent dans les pourceaux; et aussitôt le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans le lac, où ils se noyèrent.

34. Ceux qui les gardoient, ayant vu ce qui étoit arrivé, s'enfuirent, et s'en allèrent le dire à la ville et dans les villages.

35. Or, plusieurs sortirent pour voir ce qui étoit arrivé. Et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme dont les démons étoient sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens; ce qui les remplit de crainte.

36. Et ceux qui avoient vu ce qui s'étoit passé leur racontèrent comment le possédé avoit été délivré de la légion.

37. Alors tous les Géraséniens le prièrent de se retirer de leur pays, parce qu'ils étoient saisis d'une grande frayeur. Jésus monta donc dans la barque pour s'en retourner.

38. Et cet homme, duquel les démons étoient sortis, le supplioit qu'il lui permît d'aller avec lui; mais Jésus le renvoya en lui disant:

39. Retournez en votre maison, et racontez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant

centium in monte : et rogabant eum, ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis.

33. Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos : et impetu abiit grex per præceps in stagnum, et suffocatus est.

34. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas.

35. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum : et inverunt hominem sedentem à quo dæmonia exierant, vestitum, ac sanâ mente, ad pedes ejus, et timuerunt.

36. Nuntiaverunt autem illis, et qui viderant, quomodo sanus factus esset à legione.

37. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.

38. Et rogabat illum vir, à quo dæmonia exierant, ut cum eo esset : dimisit autem eum Jesus, dicens :

39. Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, præ-

℣ 36. Ces mots *à legione* ne sont pas dans le grec.

℣ 37. Gr. les Gadaréniens. *Supr.* ℣ 26.

Ibid. La perte de leurs pourceaux leur faisoit craindre pour leurs autres biens.

℣ 39. Autrement et selon le grec : et il s'en alla en publiant par toute la ville les graces, etc.

dicans quanta illi fecisset Jesus.

bliant les graces que Jésus lui avoit faites.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

S. Matthieu, IX. 18.-27. *S. Marc*, V. 25. *et suiv.*

40. Factum est autem cùm rediisset Jesus, excepit illum turba, erant enim omnes expectantes eum.

40. Jésus étant revenu, ' le peuple le reçut avec joie, parce qu'il étoit attendu de tous.

41. Et ecce venit vir, cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat : et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus,

41. Et voilà qu'il ' vint à lui un homme appelé Jaïre, qui étoit chef de synagogue ; et se prosternant aux pieds de Jésus, il le supplioit de venir dans sa maison,

42. Quia unica filia erat ei ferè annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit, dùm iret, à turbis comprimebatur.

42. Parce qu'il avoit une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mouroit. " Et comme Jésus y alloit, et qu'il étoit pressé par la foule,

43. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari :

43. Une femme qui avoit une perte de sang depuis douze ans, et qui avoit dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux eût pu la guérir,

44. Accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus, et confestim stetit fluxus sanguinis ejus.

44. S'approcha de lui par derrière, et toucha le bord " de son vêtement, et au même instant sa perte de sang s'arrêta.

45. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit?

45. Et Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Mais tous assurant que ce n'étoit pas eux, Pierre et ceux qui étoient avec lui, dirent : Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché?

46. Et dixit Jesus : Te-

46. Mais Jésus dit : Quelqu'un

' 40. Il est question ici de son retour dans la Galilée.

' 41. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 48, et la Concordance, IIIe part. ch. XXI.

" 42. Voyez dans saint Matthieu, IX. 18.

" 44. Autr. la frange *qui étoit au bas* de son vêtement. Voyez dans saint Matthieu, IX. 20.

An del'ère chr. vulgaire 31.

m'a touché ; car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi.

47. Cette femme donc se voyant découverte, s'en vint toute tremblante se jeter à ses pieds, et lui déclara devant tout ce peuple pour quel sujet elle l'avoit touché, et comment elle avoit été aussitôt guérie.

48. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie ; allez en paix.

49. Comme il parloit encore, quelqu'un vint dire au chef de synagogue : Votre fille est morte ; ne donnez point davantage de peine au Maître.

50. Mais Jésus ayant entendu cette parole, dit au père de la fille : Ne craignez point ; croyez seulement, et elle sera guérie.

51. Étant arrivé au logis, il ne laissa entrer personne avec lui, sinon Pierre, Jacques et Jean, et le père et la mère de la fille.

52. Et comme tous ceux de la maison la pleuroient et se lamentoient, il leur dit : Ne pleurez point ; elle n'est pas morte ; elle n'est qu'endormie.

53. Mais ils se moquoient de lui, sachant bien qu'elle étoit morte.

54. Jésus donc la prenant par la main, lui cria : Jeune fille, levez-vous.

55. Et son ame étant revenue,

tigit me aliquis : nam ego novi virtutem de me exiisse.

47. Videns autem mulier, quia non latuit, tremens venit, et procidit ante pedes ejus : et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit.

48. At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit : vade in pace.

49. Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei : Quia mortua est filia tua : noli vexare illum.

50. Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ : Noli timere : crede tantùm, et salva erit.

51. Et cùm venisset domum, non permisit intrare secum quemquam, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, et patrem et matrem puellæ.

52. Flebant autem omnes, et plangebant illam. At ille dixit : Nolite flere : non est mortua puella, sed dormit.

53. Et deridebant eum, scientes quòd mortua esset.

54. Ipse autem tenens manum ejus, clamavit, dicens : Puella, surge.

55. Et reversus est spi-

† 48. Gr. ma fille, ayez confiance.
† 49. Ne l'obligez pas d'aller plus loin.
† 52. Le grec pourroit s'exprimer : en se frappant la poitrine.
† 54. Le grec ajoute ces mots : ayant fait retirer tout le monde. Voyez dans saint Matthieu, IX. 25., et dans saint Marc, V. 40.

ritus ejus, et surrexit continuò. Et jussit illi dari manducare.

56. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

elle se leva à l'instant; et il commanda qu'on lui donnât à manger. An de l'ère chr. vulgaire 31.

56. Alors son père et sa mère furent remplis d'étonnement; et il leur commanda de ne dire à personne ce qui étoit arrivé.

CHAPITRE IX.

Mission des apôtres. Hérode souhaite de voir Jésus-Christ. Retour et retraite des apôtres. Multiplication des cinq pains. Confession de saint Pierre. Croix et renoncement à soi-même. Transfiguration de Jésus-Christ. Guérison d'un enfant lunatique. Passion prédite. Qui sera le plus grand. Jacques et Jean veulent faire tomber le feu du ciel. Dispositions pour suivre Jésus-Christ.

S. Matthieu, X. 1.-15. *S. Marc*, VI. 7.-13.

1. Convocatis autem duodecim apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent.

1. Or, ' Jésus ayant assemblé ses douze apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les maladies. 32. *Matt.* x. 1. *Marc.* III. 15.

2. Et misit illos prædicare regnum Dei, et sanare infirmos,

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades;

3. Et ait ad illos : Nihil tuleritis in viâ, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam (*a*), neque duas tunicas habeatis.

3. Et il leur dit : Ne portez rien dans le chemin, " ni bâton, ' ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits. ' *Matt.* x. 9. *Marc.* VI. 8.

4. Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete, et inde ne exeatis.

4. En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y, et n'en sortez point. '

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, *n°* 183.

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Moisson et Mission*, p. 49. et la Concordance, III part. ch. XXIV.

℣ 3. Gr. autr. ne préparez rien pour le chemin.

Ibid. Gr. ni bâtons. Voyez dans saint Matthieu, t. X. 10.

Ibid. Litt. deux tuniques. Voyez dans saint Matthieu, X. 10.

℣ 4. Par inconstance ou par légèreté. — Gr. autr. demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là. Voyez dans saint Matthieu, X. 11., et dans saint Marc, VI. 10.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

5. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville, secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux.

Act. XIII. 51.

6. Etant donc partis, ils alloient de village en village, annonçant l'Evangile, et guérissant partout les malades.

5. Et quicumque non receperint vos : exeuntes de civitate illâ, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

6. Egressi autem circuibant per castella evangelizantes et curantes ubique.

S. Matthieu, XIV. 1.-12. *S. Marc*, VI. 14.-29.

Matt. XIV. 1. *Marc.* VI. 14.

7. Cependant Hérode le tétrarque [a] entendit parler de tout ce que faisoit Jésus, [b] et il étoit dans une grande perplexité, parce que les uns disoient

8. Que Jean étoit ressuscité d'entre les morts; les autres, qu'Elie étoit apparu; et d'autres, qu'un des anciens prophètes étoit ressuscité.

9. Mais Hérode disoit : J'ai fait couper la tête à Jean. Qui est donc celui-ci de qui j'entends dire de si grandes choses? Et il souhaitoit de le voir.

7. Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat eò quòd diceretur

8. A quibusdam : Quia Joannes surrexit à mortuis : à quibusdam verò : Quia Elias apparuit : ab aliis autem : Quia propheta unus de antiquis surrexit.

9. Et ait Herodes : Joannem ego decollavi. Quis est autem iste, de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

S. Matthieu, XIV. 13.-21. *S. Marc*, VI, 30.-44. *S. Jean*, VI. 1.-15.

10. Les apôtres étant revenus, [c] racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avoient fait; et Jésus les prenant avec lui, se retira à l'écart dans un lieu désert près de [d] Bethsaïde.

10. Et reversi apostoli narraverunt illi quæcumque fecerunt : et assumptis illis, secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ.

℣ 7. Fils du grand Hérode.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Hérode*, p. 50, et la Concordance, IIIe part. ch. XXV.

℣ 10. Voyez l'Harmonie, art. *Retour*, et suiv., p. 50, et la Concordance, IIIe part. ch. XXVI.

℣ 10. Gr. dans un lieu désert *près* de la ville appelée Bethsaïde. Voyez dans saint Matthieu, XIV. 13.

11. Quod cùm cognovissent turbæ, secutæ sunt illum : et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos qui curâ indigebant, sanabat.

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, et Jésus les ayant accueillis, leur parloit du royaume de Dieu, et guérissoit ceux qui avoient besoin d'être guéris. An de l'ère chr. vulgaire 32.

12. Dies autem cœperat declinare : et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant, et inveniant escas : quia hîc in loco deserto sumus.

12. Comme le jour commençoit à baisser, les douze vinrent lui dire : Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages et dans les lieux d'alentour pour se loger, et pour y trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici dans un lieu désert. *Matt.* XIV. 15. *Marc.* VI. 36.

13. Ait autem ad illos : Vos date illis manducare. At illi dixerunt : Non sunt nobis plus quàm quinque panes, et duo pisces : nisi fortè nos eamus, et emamus in omnem hanc turbam escas.

13. Jésus leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons ; si ce n'est peut-être qu'il faille que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple. " *Joan.* VI. 9.

14. Erant autem ferè viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.

14. Or ils étoient environ cinq mille hommes. " Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par troupes, cinquante à cinquante.

15. Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes.

15. Et ils firent ainsi, et les firent tous asseoir. "

16. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in cœlum, et benedixit illis : et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.

16. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons ; et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit, et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent aux peuples.

17. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt :

17. Ils en mangèrent tous, et furent tous rassasiés ; et on remporta

℣ 13. Nous qui n'avons point d'argent pour faire une telle dépense.

℣ 14. Le texte de saint Matthieu, XIV. 21., ajoute : sans compter les femmes ni les enfans.

Ibid. et ℣ 15. Litt, coucher. Voyez dans saint Matthieu, XIV. 19.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

douze paniers pleins des morceaux qui étoient restés.

et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

S. Matthieu, XVI. 13. *et suiv.* *S. Marc*, VIII. 27. *et suiv.*

Matt. XVI. 13. *Marc.* VIII. 27.

18. Et il arriva que comme il prioit en particulier, ' ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Qui le peuple dit-il que je suis ?

18. Et factum est, cùm solus esset orans, erant cum illo et discipuli : et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ ?

19. Ils lui répondirent : Les uns disent Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres que c'est quelqu'un des anciens prophètes qui est ressuscité.

19. At illi responderunt, et dixerunt : Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii verò quia unus propheta de prioribus surrexit.

20. Et il leur dit : Mais vous, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre ' prenant la parole dit : le Christ de Dieu.

20. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus dixit : Christum Dei.

21. Jésus leur défendit avec menace de dire cela à personne ;

21. At ille increpans illos, præcepit ne cui dicerent hoc,

Matt. XVII. 21. *Marc.* VII. 31. X. 30.

22. Car il faut, leur disoit-il, que le Fils de l'homme souffre beaucoup ; qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres, et par les scribes ; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

22. Dicens : Quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari à senioribus, et principibus sacerdotum, et scribis, et occidi, et tertiâ die resurgere.

Matt. X. 38. XVI. 24. *Marc.* VIII. 34. *Infr.* XIV. 27.

23. Il disoit aussi à tout le monde : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive. '

23. Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et sequatur me.

Infr. XVII. 33. *Joan.* XII. 25.

24. Car celui qui voudra sauver sa vie, ' la perdra ; et celui qui per-

24. Qui enim voluerit animam suam salvam fa-

℣ 18. Voyez l'Harmonie, art. *Confessions*, p. 56. et suiv., et la Concordance, IVe part. ch. VII.

℣ 20. Le grec ici le nomme seulement Pierre.

℣ 23. Dans mes humiliations et mes souffrances.

℣ 24. En m'abandonnant.

cere, perdet illam : nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam.

dra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera. An de l'ère chr. vulgaire 32.

25. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat?

25. En effet, que serviroit à un homme de gagner tout le monde aux dépens de lui-même, et en se perdant lui-même?

26. Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate suâ, et Patris, et sanctorum angelorum.

26. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et des saints anges. *Matt.* x. 33. *Marc.* VIII. 38. 2. *Tim.* II. 12.

27. Dico autem vobis verè : sunt aliqui hîc stantes, qui non gustabunt mortem donec videant regnum Dei.

27. Je vous dis en vérité, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présens, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. *Matt.* XVI. 28. *Marc.* VIII. 39.

S. Matthieu. XVII. 1. *et suiv. S. Marc*, IX. 1.-32.

28. Factum est autem post hæc verba ferè dies octo, et assumpsit Petrum, et Jacobum, et Joannem, et ascendit in mortem ut oraret.

28. Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean ; et monta sur une montagne pour prier. *Matt.* XVII. 1. *Marc.* IX. 1.

29. Et facta est, dùm oraret, species vultus ejus altera : et vestitus ejus albus et refulgens.

29. Et pendant qu'il prioit, son visage parut tout autre ; ses habits devinrent blancs et resplendissans.

30. Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moyses et Elias,

30. Et voici deux hommes s'entretenoient avec lui : c'étoient Moïse et Elie,

31. Visi in majestate : et dicebant excessum ejus,

31. Qui parurent pleins de majesté ; et ils parloient de sa sortie

† 25. Comme il arrive à ceux qui abandonnent Dieu pour conserver leurs biens ou leur vie.

† 28. Saint Matthieu, XVII. 1., et saint Marc, IX. 1., ne comptent que *six jours*. Saint Luc en met *huit*, apparemment parce qu'il y comprend celui de la promesse et celui de l'exécution. Voyez l'Harmonie, art. *Transfig.*, p. 56, et la Concordance, IV^e^ part. ch. VIII.

† 29. Voyez dans saint Matthieu, XVII. 2. et dans saint Marc, IX. 2.

† 31. Gr. pleins de gloire.

An de l'ère chr. vulgaire

du monde, laquelle devoit arriver dans Jérusalem.

32. 32. Cependant Pierre, et ceux qui étoient avec lui, étoient accablés de sommeil; et s'étant éveillés, ils le virent dans sa gloire, " et les deux hommes qui étoient avec lui.

33. Et comme ils se séparoient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, nous sommes bien ici : faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie : car il ne savoit ce qu'il disoit. "

34. Il parloit encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit; et ils furent saisis de frayeur, en les voyant entrer dans cette nuée.

35. Et il en sortit une voix qui fit entendre ces mots : C'est ici mon Fils bien-aimé : écoutez-le.

36. Pendant qu'on entendoit cette voix, Jésus se trouva seul. " Et ses disciples tinrent ceci secret, et ne dirent rien pour lors à personne de ce qu'ils avoient vu. "

37. Le lendemain, lorsqu'ils descendoient de la montagne, " une grande troupe de peuple vint au-devant d'eux. "

quem completurus erat in Jerusalem.

32. Petrus verò et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo.

33. Et factum est cùm discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum : Præceptor, bonum est nos hîc esse : et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moysi, et unum Eliæ : nesciens quid diceret.

34. Hæc autem illo loquente, facta est nubes, et obumbravit eos : et timuerunt, intrantibus illis in nubem.

35. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus : ipsum audite.

36. Et dùm fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

37. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa.

℣ 31. De la mort qu'il devoit y souffrir.

℣ 32. C'est l'expression du grec.

℣ 33. Pensant que ces prophètes, que Dieu avoit retirés du monde, eussent besoin de ces secours pour se défendre des injures de l'air.

℣ 36. Afin qu'on ne pût douter que ce ne fût à lui seul qu'elle adressoit ces paroles.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, XVII. 9., et dans saint Marc. IX. 8.

℣ 37. Voyez l'Harmonie, art. *Guérison*, et suiv., p. 57, et la Concordance. IVe part. ch. IX.

Ibid. Vulg. litt. *illis*. Gr. litt. *illi* : au-devant de lui, c'est-à-dire de Jésus.

38. Et ecce vir de turbâ exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi :

38. Et un homme s'écria parmi la foule : Maître, jetez les yeux sur mon fils, je vous en supplie, car je n'ai que ce seul enfant.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Matt XVII. 14. *Marc*. IX. 16.

39. Et ecce spiritus apprehendit eum : et subitò clamat, et elidit, et dissipat eum cum spumâ, et vix discedit dilanians eum:

39. L'esprit malin se saisit de lui, et lui fait tout d'un coup jeter de grands cris; il le renverse par terre; il l'agite par de violentes convulsions qui le font écumer; et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout brisé.

40. Et rogavi discipulos tuos ut ejicerent illum, et non potuerunt.

40. J'avois prié vos disciples de le chasser; mais ils ne l'ont pu.

41. Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequò ero apud vos, et patiar vos? Adduc huc filium tuum.

41. Alors Jésus prenant la parole, dit : O race incrédule et dépravée! jusqu'à quand serai-je avec vous, et vous souffrirai-je? Amenez ici votre fils.

42. Et cùm accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit.

42. Et comme l'enfant s'approchoit, le démon le jeta contre terre, et l'agita violemment.

43. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus.

43. Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit immonde, guérit l'enfant, et le rendit à son père.

44. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.

44. Et tous furent étonnés de la grande puissance de Dieu; et lorsqu'ils étoient dans l'admiration de tout ce que faisoit Jésus, il dit à ses disciples : Mettez bien dans votre cœur ce que je vais vous dire : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos ut non sentirent illud : et timebant

45. Mais ils ne comprenoient point ce qu'il leur disoit; et ce discours leur étoit tellement caché, qu'ils n'y entendoient rien, et ils appréhen-

℣ 39. C'est le sens du grec.

℣ 41. Voyez dans saint Matthieu; XVII. 16., et dans saint Marc, IX. 18.

℣ 44. Comme pour balancer dans leur esprit l'éclat de sa gloire présente, par le poids de ses humiliations futures.

Ibid. Gr. litt. dans vos oreilles.

An de l'rre chr. vulgaire 32.

doient même de l'interroger sur ce sujet.

eum interrogare de hoc verbo.

S. Matthieu, XVIII. 1.-5. *S. Marc*, IX. 32.-41.

Matt. XIII. 1. *Marc.* IX. 33.

46. Or, il leur vint cette pensée dans l'esprit, lequel d'entre eux étoit le plus grand.

46. Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.

47. Mais Jésus voyant les pensées de leur cœur, prit un petit enfant, et le mettant auprès de lui,

47. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se,

48. Il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; car celui qui sera le plus petit parmi vous tous, sera le plus grand.

48. Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit : et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.

49. Alors Jean prit la parole, et lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom; et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit pas avec nous.

49. Respondens autem Joannes, dixit : Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.

50. Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point; car celui qui n'est pas contre vous, est pour vous.

50. Et ait ad illum Jesus : Nolite prohibere : qui enim non est adversùm vos, pro vobis est.

51. Lorsque le temps auquel il devoit être enlevé du monde étoit près de s'accomplir, il se mit en chemin avec un visage assuré, pour aller à Jérusalem.

51. Factum est autem dùm complerentur dies assumptionis ejus, et ipse faciem suam firmavit, ut iret in Jerusalem.

52. Et il envoya devant lui des gens qui, étant partis, entrèrens

52. Et misit nuntios ante conspectum suum : et

♱ 46. Voyez l'Harmonie, art. *Dispute*, p. 58, et la Concordance, IVe part. ch. XI.

♱ 48. C'est-à-dire le plus humble.

♱ 50. Le grec lit : celui qui n'est pas contre nous, est pour nous.

♱ 51. Cela ne suppose pas que ce fût à la dernière extrémité de sa vie, mais seulement dans la dernière année, c'est-à-dire lorsqu'il alla pour la dernière fois à Jérusalem pour célébrer l'une des principales fêtes. Voyez l'Harmonie, art. *Voyage*, p. 60, et la Concordance, IVe part. chap. XIII.

Ibid. Où il devoit consommer son sacrifice.

euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum, ut pararent illi.

53. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat euntis in Jerusalem.

54. Cùm vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt : Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos ?

55. Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis.

56. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

57. Factum est autem, ambulantibus illis in viâ, dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris.

58. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos : Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

59. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille

dans un bourg ‡ des Samaritains, pour lui préparer ce qui était nécessaire. An de l'ère chr. vulgaire 32.

53. Mais ceux de ce lieu ne voulurent point le recevoir, parce qu'il paroissoit qu'il alloit à Jérusalem. ‡

54. Ce que voyant Jacques et Jean ses disciples, ils lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu du ciel descende et qu'il les consume ? ‡

55. Mais Jésus se retournant, les reprit, en leur disant : Vous ne savez à quel esprit vous appartenez. *Joan.* III. 17. XII. 47.

56. ‡ Le Fils de l'homme ‡ n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg.

57. Comme ils étoient en chemin, ‡ un homme lui dit : Seigneur, ‡ je vous suivrai partout où vous irez.

58. Jésus lui répondit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. ‡ *Matt.* VIII. 20.

59. Mais Jésus dit à un autre : Suivez-moi; et il lui répondit : Sei-

‡ 52. C'est le sens du grec.

‡ 53. Pour y célébrer la Pâque, ce qui ne plaisoit pas aux Samaritains, qui vouloient qu'on n'adorât Dieu que sur le mont Garizim. — D. Calmet pense que c'étoit plutôt pour la Pentecôte. Voyez l'Harmonie, art. *Voyage*, p. 60, et la Concordance, IVe part. ch. XIII.

‡ 54. Le grec ajoute ces mots : comme fit Elie. Voyez au IVe livre des Rois, I. 10-12.

‡ 56. Gr. car le Fils de l'homme.

Ibid. Dont vous êtes les disciples, et dont par conséquent vous devez suivre l'esprit et les exemples.

‡ 57. Voyez l'Harmonie, art. *Dispositions*, p. 60, et la Concordance, IVe part. ch. XIII., et dans saint Matthieu, VIII. 19.

Ibid. Ce mot est dans le grec.

‡ 58. Et ceux qui veulent le suivre ne doivent point en espérer davantage. C'en fut assez pour dégoûter cet homme qui avoit espéré s'enrichir à la suite de celui qui opéroit de si grands miracles.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

gneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père.

60. Jésus lui repartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts : mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu.

61. Un autre aussi lui dit : Seigneur, je vous suivrai, mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison.

62. Jésus lui répondit : Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu.

autem dixit : Domine, permitte mihi primùm ire, et sepelire patrem meum.

60. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui et sepeliant mortuos suos : tu autem vade, et annuntia regnum Dei.

61. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primùm renuntiare his quæ domi sunt.

62. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei.

℣ 60. A ceux qui le sont aux yeux de Dieu.

℣ 61. Gr. autr. mais permettez-moi de dire adieu auparavant à ceux qui sont dans ma maison.

℣ 62. Si donc vous voulez y avoir part, ne pensez qu'à vous en assurer la possession et oubliez tout sur la terre.

CHAPITRE X.

Mission des soixante-douze disciples. Malheur des villes impénitentes. Retour des disciples. Mystères cachés aux sages et révélés aux simples. Jésus interrogé par un docteur. Parabole du Samaritain. Jésus chez Marthe et Marie.

1. Quelque temps après, le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, qu'il envoya devant lui, deux à deux, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devoit aller.

1. Post hæc autem designavit Dominus et alios septuaginta duos : et misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum, quò erat ipse venturus.

℣ 1. Voyez, tom. XIX., l'Harmonie, art. *Missions*, p. 61, et la Concordance, IV^e part. ch. XIV.

Ibid. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent que soixante-dix. Mais l'ancien manuscrit grec de Cambridge, et plusieurs autres lisent soixante-douze.

2. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

2. Et il leur disoit : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. An de l'ère chr. vulgaire 32. *Matt.* IX. 37.

3. Ite : ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.

3. Allez, voici je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. *Matt.* X. 16.

4. Nolite portare saeculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne dans le chemin. *Marc.* VI. 8. 4. *Reg.* IV. 29.

5. In quamcumque domum intraveritis, primùm dicite : Pax huic domui.

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison.

6. Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra : sin autem, ad vos revertetur.

6. Et s'il s'y trouve quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui ; sinon elle retournera sur vous.

7. In eâdem autem domo manete, edentes et bibentes quæ apud illos sunt : dignus est enim operarius mercede suâ. Nolite transire de domo in domum.

7. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux ; car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point de maison en maison. *Deut.* XXIV. 14. *Matt.* X. 10. 1. *Tim.* V. 18.

8. Et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis.

8. Et en quelque ville que vous entriez, et où l'on vous aura reçus, mangez ce qu'on vous présentera.

9. Et curate infirmos

9. Et guérissez les malades qui

℣ 2. Selon saint Matthieu, IX. 37 et 38, il paroit que Jésus-Christ avoit déjà dit cela avant la mission des apôtres. En général, dans ce chap. de saint Luc, et dans les cinq qui suivent, se trouvent ainsi rapportées plusieurs paroles que les autres évangélistes placent dans d'autres circonstances, et que Jésus-Christ peut avoir en effet répétées en différentes occasions, comme on le voit dans saint Luc même, VIII. 16. et XI. 33.

℣ 4. Voyez dans saint Matthieu, X. 10.

Ibid. Afin que rien ne vous arrête : allez promptement annoncer le royaume de Dieu.

℣ 6. C'est-à-dire quelque homme digne de paix et de bénédiction.

℣ 7. Par un esprit d'inconstance ou de légèreté, ou pour être plus à votre aise.

℣ 8. Sans rechercher de mets plus délicieux.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous.

qui in illâ sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei.

10. Mais si étant entrés dans quelque ville, on ne vous y reçoit point, sortez dans les rues, et dites :

10. In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite :

Act. XIII. 51.

11. Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds. Sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche.

11. Etiam pulverem qui adhæsit nobis de civitate vestrâ, extergimus in vos : tamen hoc scitote, quia appropinquavit regnum Dei.

12. Je vous assure qu'en ce jour Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

12. Dico vobis quia Sodomis in die illâ remissiùs erit, quàm illi civitati.

13. Malheur à toi, Corozaïn; malheur à toi, Bethsaïde; parce que si les miracles qui ont été faits chez vous, avoient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

Matt. XI. 11.

13. Væ tibi, Corozain : væ tibi, Bethsaida : quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent.

14. En effet, au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

14. Verumtamen Tyro et Sidoni remissiùs erit in judicio, quàm vobis.

15. Et toi, Capharnaüm, qui t'es élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusque dans le fond des enfers.

15. Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris.

Matt. X. 40. *Joan.* XIII. 20.

16. Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise : et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

16. Qui vos audit, me audit : et qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.

℣ 9. Autr. Le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

℣ 10. Litt. dans les places publiques.

℣ 11. Pour vous marquer que nous ne voulons rien avoir de commun avec vous.

Ibid. Que celui que vous ne voulez pas laisser régner sur vous par sa grace, y régnera bientôt par sa justice. — Le grec exprime comme au ℣ 9. : est proche de vous.

℣ 12. Au jour du jugement où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

℣ 15. Par ton orgueuil et ton ambition. — Autr. toi qui as été élevée jusqu'au ciel, *par des prérogatives dont tu as abusé.*

17. Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo.

17. Or, les soixante-douze ' s'en revinrent pleins de joie, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis par la vertu de votre nom.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

18. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.

18. Jésus leur répondit : Je voyois Satan tomber du ciel comme un éclair.

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici : et nihil vobis nocebit.

19. Voici je vous ai donné ' le pouvoir de fouler aux pieds les serpens et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, ' et rien ne pourra vous nuire.

20. Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiciuntur : gaudete autem quòd nomina vestra scripta sunt in cœlis.

20. Néanmoins ne mettez point votre joie en ce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.

21. In ipsâ horâ exultavit Spiritu Sancto, et dixit : Confitebor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quòd abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater : quoniam sic placuit ante te.

21. En cette même heure, Jésus tressaillit de joie par un mouvement du Saint-Esprit, " et dit ces paroles : Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens, et que vous les avez révélées aux petits. ' Oui, mon Père, parce que vous l'avez ainsi voulu. "

Matt. xi. 25.

22. Omnia mihi tradita sunt à Patre meo. Et nemo scit quis sit Filius, nisi Pa-

22. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains ; et nul ne sait qui est le Fils sinon le Père, ni

℣ 17. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent que soixante-dix. *Supr.* ℣ 1. Voyez l'Harmonie, art. *Retour*, p. 61, et la Concordance, IVe part. ch. XIV.

℣ 19. Gr. litt. je vous donne.

Ibid. De l'ennemi de notre salut.

℣ 21. Gr. litt. par l'esprit.

Ibid. Autr. de ce que tandis que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens *du siècle*, vous les avez révélées *aux humbles et* aux petits. Voyez dans saint Matthieu, xi. 35.

Ibid. Autr. Oui, *mon* Père, *je vous en rends gloire*, parce qu'il vous a plu ainsi. — Quelques éditions grecs ajoutent : Et se tournant vers ses disciples, il leur dit : Mon Père, etc.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

qui est le Père sinon le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

Matt. XIII. 16.

23. Et se tournant vers ses disciples, il leur dit : ″ Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez;

Matt. XXII. 35. *Marc.* XII. 28.

24. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

25. Alors un docteur de la loi s'étant levé, ″ lui dit, pour le tenter: ″ Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle?

26. Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous?

Deut. VI. 5.

27. Il repartit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces et de tout votre esprit; et votre prochain comme vous-même.

28. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu; faites cela, et vous vivrez.

29. Mais cet homme voulant faire paroître qu'il étoit juste, ″ dit à Jésus : Et qui est mon prochain?

30. Jésus prenant la parole, lui dit : Un homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, et le couvrirent de

ter : et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

23. Et conversus ad discipulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis.

24. Dico enim vobis, quòd multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt, et audire quæ auditis, et non audierunt.

25. Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens : Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?

26. At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? quomodo legis?

27. Ille respondens, dixit : Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tuâ : et proximum tuum sicut teipsum.

28. Dixitque ille : Rectè respondisti : hoc fac, et vives.

29. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus?

30. Suscipiens autem Jesus, dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam

℣ 23. Gr. leur dit en particulier.

℣ 25. Voyez l'Harmonie, art. *Parabole*, p. 61, et la Concordance, IVe part. ch. XV.

Ibid. Pour éprouver quelles étoient sa lumière et sa sagesse.

℣ 29. Qu'il avoit un désir sincère d'être instruit des préceptes de la loi, afin de les observer.

despoliaverunt eum : et plagis impositis abierunt semivivo relicto.

31. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eâdem viâ : et viso illo, præterivit.

32. Similiter et levita, cùm esset secus locum, et videret eum, pertransiit.

33. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum : et videns eum, misericordiâ motus est.

34. Et appropians, alligavit vulnera ejus infundens oleum et vinum : et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit.

35. Et alterâ die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe : et quodcumque supererogaveris, ego cùm rediero, reddam tibi.

36. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi, qui indicit in latrones ?

37. At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

plaies, et s'en allèrent le laissant à demi-mort. An de l'ère chr. vulgaire 32.

31. Il arriva ensuite qu'un prêtre qui descendoit par le même chemin, l'ayant aperçu, passa outre.

32. Un lévite étant aussi venu au même lieu, ′ et l'ayant considéré, passa outre.

33. Mais un Samaritain qui voyageoit, étant venu à l'endroit où étoit cet homme, et l'ayant vu, il en fut touché de compassion.

34. Il s'approcha donc de lui ; il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, les banda ; et l'ayant mis sur son cheval, il le mena dans une hôtellerie, où il eut grand soin de lui.

35. Le lendemain, ′ il tira deux deniers, ″ qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez soin de cet homme ; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ?

37. Le docteur lui répondit : Celui qui a exércé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même. ′

℣ 32. Gr. autr. Un lévite aussi s'étant trouvé au même lieu, après y être venu et l'avoir vu, passa outre.

℣ 35. Gr. le lendemain en s'en allant.

Ibid. Le denier courant romain étoit de huit sous et un denier de notre monnoie.

℣ 37. Traitez ainsi tous ceux qui auront besoin de votre secours, les regardant tous comme votre prochain.

An de l'ère chr. vulg. 32.

38. Or, comme ils continuoient leur chemin, ✝ Jésus entra dans un bourg, ✝ et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison.

39. Elle avoit une sœur, nommée Marie, ✝ qui, se tenant assise aux pieds de Jésus, écoutoit sa parole.

40. Mais Marthe étoit fort occupée à préparer tout ce qu'il falloit; et s'arrêtant devant Jésus, elle lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide.

41. Et le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, et vous vous embarrassez du soin de beaucoup de choses.

42. Cependant une seule chose est nécessaire; Marie ✝ a choisi la meilleure part, ✝ qui ne lui sera point ôtée.

38. Factum est autem, dùm irent, et ipse intravit in quoddam castellum : et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam.

39. Et huic erat soror, nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.

40. Martha autem satagebat circa frequens ministerium : quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ, quòd soror mea reliqui me solam ministrare? dic ergo illi, ut me adjuvet.

41. Et respondens, dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima.

42. Porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.

✝ 38. Allant vers Jérusalem.

Ibid. Béthanie, qui n'étoit éloigné de Jérusalem que d'environ quinze stades.—Voyez dans saint Jean, XI. 1. et 18.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 62, et la Concordance, IV^e^ part. ch. XV. Les quinze stades font environ trois quarts de lieue.

✝ 39. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

✝ 42. En se tenant auprès de moi pour se nourrir de la vérité que je lui annonce.

CHAPITRE XI.

Prière de Jésus-Christ. Demander, chercher et frapper. Délivrance d'un possédé muet. Blasphème des Juifs. Parabole du fort armé. Démon rentrant. Bonheur de la mère de Jésus. Signe de Jonas. OEil simple. Dehors de la coupe. Reproches de Jésus-Christ contre les scribes et les pharisiens.

1. Et factum est, cùm esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos.

2. Et ait illis : Cùm oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum :

3. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :

4. Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis : et ne nos inducas in tentationem.

5. Et ait ad illos : Quis vestrûm habebit amicum, et ibit ad illum mediâ nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes,

1. Un jour, comme il étoit en prière en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples. An de l'ère chr. vulgaire 32.

2. Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : Notre Père, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; *Matt.* VI. 9.

3. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour;

4. Et remettez-nous nos offenses, car nous remettons aussi nous-mêmes à tous ceux qui nous sont redevables; et ne nous abandonnez point à la tentation.

5. Il leur dit encore : Si quelqu'un d'entre vous avoit un ami, qu'il allât trouver au milieu de la nuit, et auquel il dît : Mon ami, prêtez-moi trois pains,

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Formule*, p. 62, et la Concordance, IVe part. chap. XVI.

℣ 2. Plusieurs exemplaires grecs lisent ici, de même que dans saint Matthieu, VI. 9. : Notre Père qui êtes dans les cieux. En comparant les textes des deux évangélistes, il paroît que Jésus-Christ a proposé cette prière dans deux occasions différentes.

Ibid. Plusieurs exemplaires grecs ajoutent comme dans saint Matthieu, VI. 10.: Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel.

℣ 3. Le grec lit ici : Donnez-nous chaque jour.

℣ 4. Autr. et ne nous laissez pas succomber. C'est la même expression que dans saint Matthieu, VI. 13.

Ibid. Plusieurs exemplaire grecs ajoutent ici, comme dans saint Matthieu, VI. 13., mais délivrez-nous du mal.

℣ 5. Pour les engager à prier avec une confiance persévérante.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

6. Parce qu'un de mes amis, qui est en voyage, vient d'arriver chez moi, et je n'ai rien à lui donner;

6. Quoniam amicus meus venit de viâ ad me, et non habeo quod ponam ante illum :

7. Et que cet homme lui répondît de dedans sa maison : Ne m'importunez point; ma porte est déjà fermée, et mes enfans * sont couchés aussi bien que moi; " je ne puis me lever pour vous en donner:

7. Et ille deintus respondens, dicat : Noli mihi molestus esse, jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili : non possum surgere, et dare tibi.

8. Si néanmoins l'autre persévéroit à frapper, " quand celui-ci ne se lèveroit pas pour lui en donner à cause qu'il est son ami, je vous assure qu'il se lèveroit à cause de son importunité, " et lui en donneroit autant qu'il en auroit besoin.

8. Et si ille perseveraverit pulsans : dico vobis, et si non dabit illi surgens eò quòd amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.

Matt. VII. 7. XXI. 1. 5. *Marc.* XI. 24. *Joan.* XIV. 13. *Jac.* I. 5.

9. Je vous dis même : Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira.

9. Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis : quærite, et invenietis : pulsate, et aperietur vobis.

10. Car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et on ouvrira à celui qui frappe.

10. Omnis enim qui petit, accipit : et qui quærit, invenit : et pulsanti aperietur.

Matt. VII. 9.

11. En effet, qui est le père parmi vous qui donnât à son fils une pierre, lorsqu'il lui demanderoit du pain, ou qui lui donnât un serpent, lorsqu'il lui demanderoit un poisson,

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? aut piscem : numquid pro pisce serpentem dabit illi?

12. Ou qui lui donnât un scorpion, lorsqu'il lui demanderoit un œuf?

12. Aut si petierit ovum : numquid porriget illis scorpionem?

13. Si donc vous autres, tout méchans que vous êtes, vous savez

13. Si ergo vos cùm sitis mali, nostis bona data

℣ 7. Quelques-uns croient que le mot *pueri* doit s'entendre des domestiques; la plupart l'entendent des enfans.

Ibid. Autr. avec moi.

℣ 8. Ces mots : *et si ille perseveraverit pulsans,* ne sont pas dans le grec; mais la suite les suppose.

Ibid. Le mot *improbitas* se prend ainsi quelquefois, pour importunité. Le grec peut se traduire : à cause de sa hardiesse; c'est-à-dire de son opiniâtreté, de sa persévérance à demander malgré le refus.

dare filiis vestris : quantò magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se?

14. Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum : et cùm ejecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ.

15. Quidam autem ex eis, dixerunt : in Beelzebub principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

16. Et alii tentantes, signum de cœlo quærebant ab eo.

17. Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.

18. Si autem et Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus? quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia.

néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison votre Père, qui est dans le ciel, donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent? An de l'ère chr. vulgaire 32.

14. Et [f] Jésus chassa un démon qui étoit muet; et le démon étant sorti, [f] le muet parla, et tout le peuple fut ravi en admiration. *Matt.* IX. 32. XII. 22.

15. Mais [g] quelques-uns d'entre eux dirent: C'est par Béelzébub, [g] prince des démons, qu'il chasse les démons. *Matt.* IX. 34. *Marc.* III. 22

16. Et d'autres, pour le tenter, [h] lui demandoient un prodige dans l'air. [h]

17. Mais Jésus connoissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même, sera détruit; et toute maison divisée contre elle-même, tombera en ruine.

18. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons.

℣ 14. Quelques-uns pensent que ce possédé muet pourroit être le même que le possédé aveugle et muet dont parle saint Matthieu, XII, 22 et suiv., et dont la délivrance donne lieu aux mêmes blasphèmes des Juifs et aux mêmes réponses de Jésus-Christ, qui se trouvent aussi rapportées par saint Marc, III. 22. et suiv. Mais il pourroit être que deux miracles semblables eussent donné lieu aux mêmes blasphèmes et aux mêmes réponses : puisque d'ailleurs il est certain que d'autres paroles ont été ainsi répétées. Saint Matthieu, IX. 32.-34., parle lui-même d'un autre possédé muet, dont la délivrance donna également occasion au même blasphème. Voyez l'Harmonie, art. *Possédé*, p. 63, et la Concordance, IV^e^ part. ch. XVII.

Ibid. C'est-à-dire sorti du corps du possédé.

℣ 15. Quelques-uns rapportent ceci à ce qui est dit dans saint Matthieu, XII, 24. D. Calmet suppose que ce qui est raconté ici arriva dans un autre temps. Voyez l'Harmonie, art. *Possédé*, p. 63.

Ibid. Voyez saint Matthieu, X. 25.

℣ 16. Pour éprouver s'il étoit véritablement revêtu de la puissance qu'on lui attribuoit.

Ibid. Litt. dans le ciel.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

19. Or, si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

20. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, assurément le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

21. Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté.

22. Mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le surmonte, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettoit sa confiance, et il partagera ses dépouilles.

23. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi, et celui qui ne recueille point avec moi, dissipe.

24. Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos; et comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.

25. Et y venant, il la trouve nettoyée et parée.

26. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchans que lui; et entrant dans cette maison, ils en font leur demeure,

19. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestrii in quo ejiciunt ? Ideo ipsi judices vestri erunt.

20. Porro si in digito Dei ejicio dæmonia, profectò pervenit in vos regnum Dei.

21. Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.

22. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.

23. Qui non est mecum, contra me est : et qui non colligit mecum, dispergit.

24. Cùm immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem : et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

25. Et cùm venerit, invenit eam scopis mundatam et ornatam.

26. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se : et ingressi, habitant ibi.

℣ 19. Voyez la note sur saint Matthieu, XII. 27.

Ibid. Ils vous condamneront d'attribuer en moi au démon, ce qu'en eux vous reconnoissez venir de l'Esprit de Dieu.

℣ 21. Litt. Lorsque le fort armé garde sa cour *ou son parvis*. Le fort armé étoit celui que les anciens appeloient *Atriensis*, un officier vaillant, à qui l'on confioit la garde de la porte d'une grande maison : les anciens confioient même leur argent à ces officiers; et ils étoient comme les intendans des grandes maisons.

℣ 22. Or, c'est ce que faisoit Jésus-Christ en arrachant au démon ceux qu'il possédoit.

℣ 26. Dans l'Écriture le nombre de sept se prend souvent indéterminément.

Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

27. Factum est autem cùm hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turbâ, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.

28. At ille dixit : Quinimmo beati, qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.

29. Turbis autem concurrentibus, cœpit dicere : Generatio hæc, generatio nequam est : signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.

30. Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis : ita erit et Filius hominis generationi isti.

31. Regina Austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos : quia venit à finibus terræ audire sapientiam Salomonis : et ecce plus quàm Salomon hîc.

32. Viri Ninivitiæ surgent in judicio cum gene-

et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27. Lorsqu'il disoit ces choses, une femme élevant sa voix du milieu du peuple, lui dit : Heureux le ventre qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées.

28. Jésus lui dit : Mais plutôt heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

29. Et comme le peuple s'amassoit en foule, il commença de dire : Cette race est une race méchante : ils demandent un signe ; et il ne leur en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas.

30. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, ainsi le Fils de l'homme sera pour cette nation.

31. La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette nation, et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre, pour entendre la sagesse de Salomon ; et cependant il y a ici plus que Salomon.

32. Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre ce peuple,

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Matt. XII. 39.

Jon. II. 1.

2. *Reg.* X. 1. 2. *Par.* IX. 1.

℣ 26. Parce qu'il a reçu plus de graces, et qu'il a un plus grand compte à rendre à Dieu.

℣ 29. S'imaginant qu'il alloit faire le prodige qu'on lui avoit demandé.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Reproches*, p. 63, et la Concordance, IVe part. ch. XVII.

Ibid. La résurrection du Seigneur après un séjour de trois jours dans le tombeau, résurrection figurée par Jonas rendu à la lumière par la baleine au bout de trois jours.

℣ 30. Sorti vivant du sein du tombeau, comme Jonas du ventre d'un poisson.

℣ 31. C'est-à-dire la reine de Saba. Saint Matthieu rapportant les mêmes reproches, XII. 41. et 42., quoique peut-être dans une autre occasion, met immédiatement après ce qui vient d'être dit de Jonas au ℣ 30., ce qui est dit des Ninivites au ℣ 32., et ensuite ce qui est dit ici de la reine de Saba.

An de l'ère chr. vulgaire 32. *Jon.* III. 5.

et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et cependant il y a ici plus que Jonas.

ratione hâc, et condemnabunt illam: quia pœnitentiam egerunt ad prædicationem Jonæ: et ecce plus quàm Jonas hîc.

Matt. V. 15. *Marc.* IV. 22.

33. On n'allume point une lampe pour la mettre dans un lieu caché, ou sous un boisseau, mais on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient sa lumière.

35. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio: sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur, lumen videant.

Matt. VI. 22.

34. Votre œil est la lampe de votre corps: si votre œil est net, tout votre corps sera éclairé; et s'il est mauvais, votre corps sera dans les ténèbres.

34. Lucerna corporis tui, est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, corpus totum lucidum erit: si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.

35. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit elle-même que ténèbres.

36. Si donc tout votre corps est éclairé sans avoir aucune partie ténébreuse, il sera entièrement éclairé, comme lorsqu'une lampe vous éclaire par sa lumière.

35. Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint.

36. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

37. Pendant qu'il parloit, un pharisien le pria de dîner chez lui. Il y entra; et s'étant mis à table,

37. Et cùm loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus, ut pranderet apud se: et ingressus, recubuit.

38. Le pharisien commença de dire en lui-même: Pourquoi ne s'est-il point lavé avant le dîner?

38. Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium.

℣ 33. De même Dieu, en vous faisant annoncer sa vérité par ma bouche, souhaite que vous la fassiez paroître par votre foi et par vos œuvres.

℣ 34. De même, si votre foi est pure, toute votre conduite sera sainte; mais si votre foi est corrompue, toutes vos actions seront gâtées.

℣ 35. Que ce que vous prenez pour un principe certain de votre conduite, ne soit un principe faux et trompeur.

℣ 36. C'est le sens du grec.

℣ 37. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 63, et la Concordance, IVe part. ch. XVIII.

℣ 38. Gr. le pharisien voyant cela, s'étonna de ce qu'il ne s'étoit point lavé avant le dîner.

39. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, pharisæi, quod deforis est calicis et catini, mundatis : quod autem intus est vestrûm, plenum est rapiuâ et iniquitate.

39. Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous avez soin de nettoyer le dehors de la coupe et du plat; mais le dedans de vos cœurs est plein de rapines et d'iniquités. An de l'ère chr. vulgaire 32. *Matt.* XXIII. 25.

40. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id quod deintus est, fecit?

40. Insensés que vous êtes, celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans? ††

41. Verumtamen quod superest, date eleemosynam : et ecce omnia munda sunt vobis.

41. Néanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez; † et toutes choses seront pures pour vous.

42. Sed væ vobis pharisæis, quia decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis judicium et charitatem Dei : hæc autem oportuit facere, et illa nō omittere.

42. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, † et qui négligez la justice et l'amour de Dieu. C'est là néanmoins ce qu'il falloit pratiquer, sans omettre ces autres choses.

43. Væ vobis pharisæis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro.

43. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places dans les synagogues, et à être salués dans les places publiques. *Matt.* XXIII. 6. *Marc.* XII. 39. *Infr.* XX. 46.

44. Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt.

44. Malheur à vous †† qui ressemblez à des sépulcres qui ne paroissent point, et que les hommes qui marchent dessus ne connoissent pas. †

45. Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens, etiam contumeliam nobis facis.

45. Alors un docteur de la loi prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes.

46. At ille ait : Et vobis legisperitis væ : quia oneratis homines oneribus

46. Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux *Matt.* XXIII. 4.

† 40. Pourquoi donc n'avez-vous pas autant de soin de la pureté de vos cœurs que de celle de vos corps ?

† 41. C'est le sens du grec.

† 42. Litt. de tous les légumes.

†† 44. Le grec ajoute : Scribes et pharisiens hypocrites.

Ibid. Vous renfermez de même dans vos cœurs une corruption qui y est cachée.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

qu'ils ne peuvent porter, ' et qui ne les touchez pas même du bout du doigt.

47. Malheur à vous qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ce sont vos pères qui les ont tués. "

48. Certainement vous témoignez assez que vous consentez à ce qu'ont fait vos pères, puisqu'ils ont tué les prophètes, et que vous leur bâtissez des tombeaux. '

49. C'est pourquoi la Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres; et ils tueront les uns, et ils persécuteront les autres,

50. Afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis la création du monde,

Gen. IV. 8. 2. *Par.* XXIV. 22.

51. Depuis le sang d'Abel, jusqu'au sang de Zacharie, ' qui a été tué entre le temple et l'autel. Oui, je vous déclare qu'on en demandera compte à cette nation. "

52. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science, ' et qui n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui vouloient y entrer.

quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

47. Væ vobis qui ædificatis monumenta prophetarum : patres autem vestri occiderunt illos.

48. Profectò testificamini quòd consentitis operibus patrum vestrorum : quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra.

49. Propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos prophetas et apostolos, et ex illis occident, et persequentur :

50. Ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est à constitutione mundi à generatione istâ,

51. A sanguine Abel, usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare et ædem. Ita, dico vobis, requiretur ab hâc generatione.

52. Væ vobis legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ : ipsi non introistis, et eos qui introibant, prohibuistis.

℣ 46. Gr. litt. difficiles à porter.

℣ 47. Comme vous êtes leurs enfans, vous êtes aussi les héritiers de leur cruauté.

℣ 48. Non pour réparer l'injure qu'on a faite à ces saints prophètes, mais pour cacher la mauvaise disposition de votre cœur; car vous êtes animés du même esprit que vos pères. — Comme les docteurs de la loi ne bâtissoient des tombeaux aux prophètes que par hypocrisie, au lieu de réparer aux yeux de Dieu les crimes de leurs pères, ils en combloient plutôt la mesure.

℣ 51. Voyez dans saint Matthieu, XXIII. 35. En comparant ces deux textes, on voit que Jésus-Christ a dit cela en deux occasions différentes.

Ibid. Qu'on lui en fera porter la peine.

℣ 52. C'est-à-dire de la science du salut.

53. Cùm autem hæc ad illos diceret, cœperunt pharisæi et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis,

54. Insidiantes ei, et quærentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

53. Comme il leur parloit de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi [f] commencèrent à le presser fortement, et à l'accabler de plusieurs questions,

54. Lui tendant des piéges, et cherchant à tirer de sa bouche quelque chose qui leur donnât lieu de l'accuser.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

ŷ. 53. Gr. litt. les scribes et les pharisiens.

CHAPITRE XII.

Levain des pharisiens. Ne craindre que Dieu. Blasphème contre le Saint-Esprit. Se garder de l'avarice. Ne point s'inquiéter pour les besoins de la vie. Ne chercher que Dieu. Vigilance. Partage du serviteur fidèle et du serviteur infidèle. Feu apporté sur la terre. Temps du Messie inconnu. S'accorder avec son adversaire.

1. Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad discipulos suos: Attendite à fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.

2. Nihil autem opertum est, quod non reveletur: neque absconditum, quod non sciatur.

3. Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur: et quod in au-

1. Cependant [f] une grande multitude de peuple s'étant assemblée [f] autour de Jésus, en sorte qu'ils marchoient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples: Gardez-vous [f] du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. *Matt.* XVI. 6. *Marc.* VIII. 15.

2. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu. *Matt.* X. 26. *Marc.* IV. 22.

3. Car ce que vous aurez dit dans les ténèbres, se publiera dans la lumière; et ce que vous aurez dit à

ŷ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Levain*, et suiv., p. 64, et la Concordance, IVe part. ch. XIX.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. gardez-vous surtout.

ŷ 2. De sorte que la corruption de leur cœur, qu'ils cachent à présent avec tant de soin, sera un jour manifestée à la face du ciel et de la terre; et que la sainteté de votre vie, et la vérité de vos paroles, seront aussi reconnues de tout le monde.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

l'oreille dans une chambre, sera prêché sur les toits.

4. Je vous le dis donc à vous qui êtes mes amis : ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage.

5. Mais je vais vous apprendre qui vous devez craindre : Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer. Oui, je vous le dis, craignez celui-là.

6. N'est-il pas vrai que cinq passereaux se donnent pour deux oboles? et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu.

7. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez beaucoup mieux qu'une infinité d'oiseaux.

Matt. x. 32. *Marc.* VIII. 28. 2. *Tim.* II. 12.

8. Je vous déclare que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnoîtra aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais si quelqu'un me renonce devant les hommes, je le renoncerai aussi devant les anges de Dieu.

Matt. XII. 32. *Marc.* III. 29.

10. Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, son péché lui sera remis; mais si quelqu'un blas-

rem locuti estis in cubiculis, prædicabitur in tectis.

4. Dico autem vobis amicis meis : Ne terramini ab his qui occidunt corpus, et post hæc non habent amplius quid faciant.

5. Ostendam autem vobis quem timeatis : Timete eum qui, postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete.

6. Nonne quinque passeres veneunt dispondio? et unus ex illis non est in oblivione coram Deo.

7. Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo timere : multis passeribus pluris estis vos.

8. Dico autem vobis : Omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei.

9. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei.

10. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi : ei au-

℣ 3. Dans la Palestine les toits étoient en plate-forme.

℣ 6. Gr. litt. deux *assarion*. Voyez dans saint Matthieu, x. 29.

℣ 7. Litt. que beaucoup de passereaux.

℣ 9. Litt. il sera aussi renoncé.

℣ 10. Refuse de le reconnoître pour Fils de Dieu, en le voyant agir comme homme.

Ibid. Parce qu'il a été séduit par ses sens.

Ibid. Voyant les miracles que fait le Fils de l'homme, il les attribue à l'esprit du démon.

tem qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit, non remittetur.

11. Cùm autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis :

12. Spiritus enim Sanctus docebit vos in ipsâ horâ, quid oporteat vos dicere.

13. Ait autem ei quidam de turbâ : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hereditatem.

14. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos ?

15. Dixitque ad illos : Videte, et cavete ab omni avaritiâ : quia non in abundantiâ cujusquam vita ejus est, ex his quæ possidet.

16. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens : Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit:

17. Et cogitabat intra se dicens : Quid faciam ? quia non habeo quò congregem fructus meos.

18. Et dixit : Hoc faciam : Destruam horrea mea, et majora faciam :

phème contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point remis. ′ An de l'ère chr. vulgaire 32.

11. Lorsqu'on vous mènera dans les synagogues, ou devant les magistrats, et devant les puissances, ne vous mettez point en peine comment vous répondrez, ′ ni de ce que vous leur direz;

12. Car le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure-là même ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors un homme lui dit du milieu de la foule : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi notre succession.

14. Mais Jésus lui dit : Mon ami, ′ qui m'a établi pour vous juger, ou pour faire vos partages ?

15. Puis il leur dit : ′ Ayez soin de vous bien garder de toute avarice ; ″ car, en quelque abondance qu'un homme soit, sa vie ne dépend point des biens qu'il possède.

16. Et il leur dit cette parabole : *Eccli.* XI. 19. Il y avoit un homme riche, dont les terres avoient extraordinairement rapporté ;

17. Et il s'entretenoit en lui-même de ces pensées : Que ferai-je? car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir.

18. Voici, dit-il, ce que je ferai: J'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amas-

℣ 10. Parce que cela ne peut être que l'effet d'un aveuglement volontaire. — Voyez la *Dissertation sur le péché contre le Saint-Esprit*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

℣ 11. Gr. autr. comment vous vous défendrez.

℣ 14. Litt. Homme.

℣ 15. Aux troupes de peuple qui l'environnoient.

Ibid. Le grec lit simplement : de l'avarice.

An de l'ère clr. vulgaire 32.

serai toute ma récolte et tous mes biens;

19. Et je dirai à mon ame : Mon ame, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère.

20. En même temps Dieu lui dit : Insensé que tu es, on va te redemander ton ame cette nuit même; et pour qui sera ce que tu as amassé?

21. Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est point riche en Dieu.

Ps. LIV. 23. *Matt.* VI. 25. 1. *Pet.* V. 7.

22. Puis s'adressant à ses disciples, il leur dit : Ne vous mettez donc point en peine pour votre vie où vous trouverez de quoi manger, ni où vous trouverez des habits pour votre corps.

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux; ils ne sèment ni ne moissonnent; ils n'ont ni cellier ni grenier; cependant Dieu les nourrit. Or, combien êtes-vous plus que des corbeaux?

25. Et qui de vous peut imaginer le moyen d'ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée?

26. Si donc les moindres choses mêmes sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres?

et illuc congregabo omnia quæ nota sunt mihi, et bona mea,

19. Et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona posita in annos plurimos : requiesce, comede, bibe, epulare.

20. Dixit autem illi Deus : Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te : quæ autem parasti, cujus erunt?

21. Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives.

22. Dixitque ad discipulos suos : Ideo dico vobis : Nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori quid induamini.

23. Anima plus est quàm esca, et corpus plus quàm vestimentum.

24. Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium, neque horreum, et Deus pascit illos. Quantò magis vos pluris estis illis?

25. Quis autem vestrûm cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum?

26. Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris solliciti estis?

℣ 19. Gr. autr. réjouis-toi.

℣ 20. Vulg. litt. *repetunt*. Le grec est équivoque, et peut également signifier le futur *repetent*.

℣ 21. C'est-à-dire qui n'use point de ses richesses selon la volonté de Dieu. — Autr. et qui n'est point riche devant Dieu, *c'est-à-dire qui n'est point riche des biens spirituels*.

℣ 24. Gr. litt. que des oiseaux.

27. Considerate lilia quomodo crescunt : non laborant, neque nent : dico autem vobis, nec Salomon in omni gloriâ suâ vestiebatur sicut unum ex istis.

28. Si autem fenum quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit : quantò magis vos, pusillæ fidei!

29. Et vos nolite quærere quid manducetis, aut quid bibatis : et nolite in sublime tolli.

30. Hæc enim omnia gentes mundi quærunt : Pater autem vester scit quoniam his indigetis.

31. Verumtamen quærite primùm regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis.

32. Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

33. Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam : facite vobis sacculos qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in cœlis, quò fur non appropiat, neque tinea corrumpit.

27. Considérez les lis, comment ils croissent; ils ne travaillent, ni ne filent; et cependant je vous assure que Salomon même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme aucun d'eux. An de l'ère chr. vulgaire 32.

28 Si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qu'on jettera demain dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous, ô hommes de peu de foi!

29. Ne vous mettez donc point en peine, vous autres, de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez; et ne vous laissez point emporter à ces soins;

30. Car ce sont les gens du monde qui s'inquiètent pour toutes ces choses; mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31. Cherchez donc premièrement le royaume et la justice Dieu; et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

32. Ne craignez point, petit troupeau; car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.

33. Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumône; faites-vous des bourses qui ne s'usent point par le temps : amassez dans le ciel un trésor qui ne s'épuise jamais, d'où les voleurs ne puissent approcher, et que les vers ne puissent corrompre. *Matt.* VI. 20. XIX. 21.

℣ 27. Avec tant d'art, de justesse et de beauté.

℣ 29. Gr. autr. et que votre esprit ne soit point suspendu et inquiet.

℣ 30. Litt. qui recherchent toutes ces choses.

Ibid. Ne les attendant point de la divine providence qu'ils ne connoissent pas.

℣ 31. Le grec lit ici simplement : Cherchez donc le royaume de Dieu; et tout le reste, etc. L'expression de la Vulgate est conforme au texte de saint Matthieu, VI. 33; mais par la comparaison des deux textes, il paroît que ceci fut dit en deux occasions différentes.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

34. Car où est votre trésor, là est aussi votre cœur.

35. Que vos reins soient ceints, et ayez dans vos mains des lampes allumées; ″

36. Et soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que lorsqu'il sera venu, et qu'il aura frapppé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt.

37. Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillans : je vous dis en vérité que s'étant ceint, ″ il les fera mettre à table, et viendra les servir.

38. S'il arrive à la seconde, ou à la troisième veille de la nuit, ″ et qu'il les trouve en cet état, heureux seront ces serviteurs.

Matt. XXIV. 43. 39. Or, sachez que si le père de famille étoit averti de l'heure où le voleur doit venir, il veilleroit sans doute, et ne laisseroit pas percer sa maison.

Apoc. XVI. 15. 40. Tenez-vous donc aussi toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

41. Alors Pierre lui dit: Seigneur, est-ce à nous seuls que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde?

42. Le Seigneur lui dit: Quel est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent que le maître établira sur

34. Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

35. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris,

36. Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quandò revertatur à nuptiis : ut, cùm venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.

37. Beati servi illi, quos cùm venerit dominus, invenerit vigilantes : amen dico vobis, quòd præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.

38. Et si venerit in secundâ vigiliâ, et si in tertiâ vigiliâ venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi.

39. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias, quâ horâ fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.

40. Et vos estote parati : quia quâ horâ non putatis, Filius hominis veniet.

41. Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes?

42. Dixit autem Dominus : Quis, putas, et fidelis dispensator, et pru-

℣ 34. Et si votre trésor est dans le ciel, tous les désirs de votre cœur seront aussi pour le ciel.

℣ 35. Gr. litt. et que vos lampes soient allumées.

℣ 37. Pour relever sa robe.

℣ 38. Les Hébreux partageoient alors la nuit en quatre veilles.

dens, quem constituit dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram?

43. Beatus ille servus quem cùm venerit dominus, invenerit ita facientem.

44. Verè dico vobis, quoniam supra omnia quæ possidet, constituet illum.

45. Quòd si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere servos et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari,

46. Veniet dominus servi illius, in die quâ non sperat, et horâ quâ nescit, et dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet.

47. Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundùm voluntatem ejus, vapulabit multis :

48. Qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multùm datum est, multùm quæretur ab eo : et cui commendaverunt multùm, plus petent ab eo.

49. Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?

sa famille pour distribuer à chacun sa mesure de blé en son temps? An de l'ère chr. vulgaire 32.

43. Heureux ce serviteur que son maître à son arrivée trouvera agissant de la sorte.

44. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.

45. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître n'est pas près de venir, et qu'il commence de battre les serviteurs et les servantes, de manger, de boire et de s'enivrer,

46. Le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas; il le retranchera; et il lui donnera pour partage d'être avec les serviteurs infidèles.

47. Car le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt, et n'aura point exécuté ses ordres, sera battu de plusieurs coups;

48. Mais celui qui ne l'aura pas su, et qui aura fait des choses qui méritent châtiment, sera moins battu; car on demandera beaucoup à celui à qui on aura donné beaucoup, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses.

49. Je suis venu jeter le feu sur la terre; et que désiré-je, sinon qu'il s'allume?

℣ 42. Dans les grandes maisons, où il y avoit beaucoup d'esclaves, on donnoit à l'un deux l'intendance sur tous les autres. Son principal emploi étoit de veiller sur leur conduite, et de leur distribuer la nourriture.

℣ 46. Il lui ôtera son emploi.

Ibid. Avec lesquels il subira sa peine.

℣ 49. Feu de la charité et feu de la persécution.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

50. Je dois être baptisé d'un baptême; et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse!

50. Baptismo autem habeo baptizari : et quomodo coarctor usquedùm perficiatur?

Matt. x. 34.

51. Croyez-vous que je suis venu pour apporter la paix sur la terre? Non, je vous assure, mais la division;

51. Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem.

52. Car désormais s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes des autres, trois contre deux, et deux contre trois.

52. Erunt enim ex hoc quinque in domo unâ divisi, tres in duos, et duo in tres.

53. Le père sera en division avec le fils, et le fils avec le père; la mère avec la fille, et la fille avec la mère; la belle-mère avec la belle-fille, et la belle-fille avec la belle-mère.

53. Dividentur pater in filium, et filius in patrem suum, mater in filiam, et filia in matrem, socrus in nurum suam, et nurus in socrum suam.

Matt. xvi. 2.

54. Il disoit aussi au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former du côté du couchant, vous dites aussitôt : Il va pleuvoir; et cela arrive ainsi.

54. Dicebat autem et ad turbas : Cùm videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis : Nimbus venit : et ita fit.

55. Et quand vous voyez que le vent du midi souffle, vous dites qu'il fera grand chaud; et cela arrive.

55. Et cùm austrum flantem, dicitis : Quia æstus erit : et fit.

56. Hypocrites, vous savez si bien reconnoître ce que présagent les apparences du ciel et de la terre, comment donc ne reconnoissez-vous point ce temps-ci?

56. Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare : hoc autem tempus quomodò non probatis?

57. Pourquoi n'avez-vous point

57. Quid autem et à

℣ 53. La ponctuation de la Vulgate joint au ℣ précédent le mot *dividentur*, qui dans le texte grec est à la tête de celui-ci, auquel il est joint. Mais de quelque manière que ce texte soit ponctué, le sens est toujours le même, et le verbe *dividentur* est toujours également sous-entendu dans le verset auquel on ne l'attache pas.

Ibid. La parole de Dieu reçue des uns et rejetée des autres, produira toutes ces divisions.

℣ 54. Dans la Palestine, la mer Méditerranée, qui est au couchant, envoie des nuées et de la pluie.

℣ 55. Les vents du midi qui viennent de l'Arabie et de l'Egypte, pays fort chauds, causent des chaleurs extraordinaires dans ce pays.

vobis ipsis non judicatis quod justum est?

58. Cùm autem vadis cum adversario tuo ad principem, in viâ da operam liberari ab illo, ne fortè trahat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem.

59. Dico tibi, non exies inde, donec etiam novissimum minutum reddas.

aussi de discernement pour reconnoître de vous-mêmes ce qui est juste. An de l'ère chr. vulgaire 32.

58. Lorsque vous allez au magistrat avec celui qui est votre partie, tâchez en chemin de sortir d'affaire avec lui, de peur qu'il ne vous mène par force devant le juge, que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que celui-ci ne vous mette en prison; *Matt.* v. 25.

59. Je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

℣ 59. Ainsi pendant que vous êtes dans le chemin de cette vie, ayez soin de vous réconcilier avec Dieu, dont le péché vous a rendus les ennemis, de peur qu'au jour où il vous fera paroître devant celui qu'il a établi juge des vivans et des morts, vous ne soyez, par l'ordre de ce juste Juge, livrés aux démons, et enfermés dans les prisons de l'enfer, où l'on ne s'acquitte point, et d'où par conséquent on ne sort jamais.

CHAPITRE XIII.

Faire pénitence. Parabole du figuier stérile. Guérison d'une femme courbée. Paraboles du grain de sénevé et du levain et de la pâte. Porte étroite. Les derniers devenus les premiers. Réponse de Jésus-Christ touchant Hérode. Vengeances prédites contre Jérusalem.

1. Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.

2. Et respondens, dixit illis: Putatis quòd hi Galilæi, præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt?

1. En ce temps-là même, quelques personnes se trouvèrent là qui lui parlèrent des Galiléens, dont Pilate avoit mêlé le sang avec leurs sacrifices.

2. Sur quoi Jésus prenant la parole, leur dit: Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de toute la Galilée, parce qu'ils ont été traités de la sorte?

℣ 1. Voyez, tom. xix, l'Harmonie, art. *Sang*, p. 66, et la Concordance, IVe part. ch. xx et suiv.

℣ 2. Gr. sur quoi Jésus prenant.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

3. Non, je vous en assure ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

3. Non, dico vobis : sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.

4. Croyez-vous aussi que ces dix-huit hommes sur lesquels la tour de Siloé ℣ est tombée, et qu'elle a tués, fussent plus coupables que tous les habitans de Jérusalem ?

4. Sicut illi decem et octo, supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos : putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem ?

5. Non, je vous en assure ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

5. Non, dico vobis : sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

6. Et il leur dit cette parabole : Un homme avoit un figuier planté dans sa vigne ; et venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point ? ℣

6. Dicebat autem et hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in vineâ suâ, et venit quærens fructum in illâ, et non invenit.

7. Alors il dit à son vigneron : Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver : coupez-le donc ; car pourquoi occupe-t-il encore la terre ? ℣

7. Dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulneâ hâc, et non invenio : succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat ?

8. Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je laboure au pied, et que j'y mette du fumier.

8. At ille respondens, dicit illi : Domine, dimitte illam, et hoc anno, usque dùm fodiam circa illam, et mittam stercora :

9. Peut-être portera-t-il du fruit ; sinon, vous le ferez couper.

9. Et si quidem fecerit fructum : sin autem, in futurum succides eam.

10. Mais comme il enseignoit un jour de sabbat dans leur synagogue, ℣

10. Erat autem docens in synagogâ eorum sabbatis.

11. Il se trouva là une femme possédée d'un esprit qui la rendoit

11. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmi-

℣ 4. Cette tour étoit apparemment attachée au mur de Jérusalem, du côté qui regardoit la fontaine de Siloé : cette fontaine avoit sa source au pied des murailles de la ville du côté de l'orient.

℣ 7. Gr. car... terre inutilement.

℣ 10. Gr. litt. dans une des synagogues.

tatis annis decem et octo : et erat inclinata, nec omninò poterat sursùm respicere.

malade depuis dix-huit ans ; elle étoit toute couchée, et ne pouvoit point du tout regarder en haut. An de l'ère chr. vulgaire 32.

12. Quam cùm videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tuâ.

12. Jésus la voyant, l'appela, et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité.

13. Et imposuit illi manus, et confestim erecta est, et glorificabat Deum.

13. Et il lui imposa les mains; et étant aussitôt redressée, elle rendit gloire à Dieu.

14. Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt in quibus oportet operari : in his ergo venite, et curamini, et non in die sabbati.

14. Mais le chef de la synagogue indigné de ce que Jésus l'avoit guérie un jour de sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés pour travailler ; venez en ces jours-là vous faire guérir, et non pas le jour du sabbat.

15. Respondens autem ad illum Dominus, dixit : Hypocritæ, unusquisque vestrûm sabbato non solvit bovem suum aut asinum à præsepio, et ducit adaquare?

15. Le Seigneur prenant la parole, lui dit : Hypocrites, y a-t-il quelqu'un de vous qui ne délie son bœuf ou son âne le jour du sabbat; et ne les tire de l'étable pour les mener boire?

16. Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Sanatas, ecce decem et octo annis, non oportuit solvi à vinculo isto die sabbati?

16. Pourquoi donc ne falloit-il pas délivrer de ces liens, en un jour de sabbat, cette fille d'Abraham, que Satan avoit tenue ainsi liée durant dix-huit ans?

17. Et cùm hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejùs : et omnis populus gaudebat in universisquæ gloriosè fiebant ab eo.

17. A ces paroles, tous ses adversaires demeurèrent confus ; et tout le peuple étoit ravi de lui voir faire tant d'actions glorieuses.

18. Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei, et cui simile æstimabo illud?

18. Il disoit aussi : A quoi est semblable le royaume de Dieu, et à quoi le comparerai-je?

19. Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum,

19. Il est semblable à un grain de senevé qu'un homme prend, et jette dans son jardin, et qui croît *Matt.* XIII. 31. *Marc.* IV. 31.

℣ 15. Le grec imprimé lit au singulier : Hypocrite. Plusieurs manuscrits grecs sont conformes à la Vulgate.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

jusqu'à devenir un grand arbre; de sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches.

et crevit, et factum est in arborem magnam : et volucres cœli requieverunt in ramis ejus.

20. A quoi, dit-il encore, comparerai-je le royaume de Dieu?

20. Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei?

Matt. XIII. 33.

21. Il est semblable au levain qu'une femme prend, et met dans trois mesures ″ de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

21. Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria, donec fermentaretur totum.

22. Et il alloit par les villes et par les villages, enseignant, et s'avançant vers Jérusalem.

22. Et ibat per civitates et castella, docens, et iter faciens in Jerusalem.

23. Et quelqu'un lui ayant demandé : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés? Mais Jésus leur dit:

23. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur? Ipse autem dixit ad illos :

Matt. VII. 13.

24. Faites effort pour entrer par la porte étroite; car je vous assure que plusieurs chercheront à y entrer, et ne le pourront. ″

24. Contendite intrare per angustam portam : quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt.

Matt. XXV. 10.

25. Et quand le père de famille sera entré, et qu'il aura fermé la porte, vous vous trouverez dehors, et vous vous mettrez à heurter, en disant : Seigneur, ″ ouvrez-nous; mais il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. ″

25. Cùm autem intraverit pater familias, et clauserit ostium, incipietis foris stare, et pulsare ostium dicentes : Domine, aperi nobis : et respondens, dicet vobis : Nescio vos unde sitis.

26. Alors vous commencerez à dire : Nous avons bu et mangé avec vous, et vous avez enseigné dans nos places publiques.

26. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti.

27. Et il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes, ′ retirez-vous

27. Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis : discede-

℣ 21. Voyez dans saint Matthieu, XIII. 33. Selon saint Matthieu, XIII. 31.-33., et selon saint Marc, IV. 30. 32., il paroit que Jésus-Christ avoit déjà proposé ces deux paraboles dans une autre occasion.

℣ 24. Parcequ'ils ne veulent pas sincèrement renoncer à eux-mêmes.

℣ 25. Gr. Seigneur, Seigneur.

Ibid. Ou simplement : il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.

℣ 27. Autrement et selon le grec : Et il répondra : Je vous dis que je ne sais d'où vous êtes.

dite à me omnes operarii iniquitatis.

28. Ibi erit fletus et stridor dentium, cùm videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.

29. Et venient ab Oriente et Occidente, et Aquilone et Austro, et accumbent in regno Dei.

30. Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.

31. In ipsâ die accesserunt quidam pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere.

32. Et ait illis : Ite, et dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodiè et cras, et tertia die consummor.

33. Verumtamen oportet me hodiè et cras et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui congregare filios

de moi, vous tous qui faites des œuvres d'iniquité.

28. Ce sera alors qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes seront dans le royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors.

29. Et il en viendra d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi, qui auront place au festin dans le royaume de Dieu.

30. Et ceux qui sont les derniers, seront alors les premiers; et ceux qui sont les premiers, seront alors les derniers.

31. Le même jour, quelques-uns des pharisiens vinrent lui dire : Allez-vous-en; sortez de ce lieu, car Hérode veut vous faire mourir.

32. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ai encore à chasser les démons, et à rendre la santé aux malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé.

33. Cependant il faut que je continue à marcher aujourd'hui et demain, et le jour d'après; car il ne faut pas qu'un prophète meure hors de Jérusalem.

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassem-

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Matt. VII. 23. *Ps.* VI. 9. *Matt.* XXV. 41.

Matt. XIX. 30. XX. 16. *Marc.* X. 31.

Matt. XXIII. 37.

℣ 29. Voyez ce qui a été dit sur le texte de saint Matthieu, VIII. 11.
℣ 31. Pour l'obliger à se retirer, ne pouvant soutenir sa présence.
℣ 32. C'est-à-dire quelque temps, et jusqu'au jour marqué de Dieu.
Ibid. Je serai mis à mort.
℣ 33. Jusqu'à son arrivée à Jérusalem.
℣ 34. C'est ainsi que la Vulgate l'exprime dans saint Matthieu, XXIII. 37. Ici la Vulgate l'exprime par *avis* qui signifie en général *oiseau* : le mot grec est le même dans les deux textes, et il peut réunir les deux sens. Il paroit que Jésus-Christ a dit cela en deux occasions différentes.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

ble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ?

35. Le temps s'approche où vos maisons [y] demeureront désertes ; Or, je vous dis [*] que vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : [*] Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. [*]

tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti ?

35. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis, quia non videbitis me, donec veniat cum dicetis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

ŷ 35. Litt. votre maison ; c'est-à-dire votre temple et votre ville.

Ibid. Gr. je vous dis en vérité.

Ibid. En me reconnoissant à la fin des temps pour le Messie que Dieu devoit vous envoyer.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, XXIII. 39.

CHAPITRE XIV.

Hydropique guéri un jour de sabbat. Prendre la dernière place. Inviter les pauvres. Parabole des conviés qui s'excusent. Renoncer à tout pour suivre Jésus-Christ. Porter sa croix. Sel affadi.

1. Jésus entra un jour de sabbat [*] dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger ; [*] et ceux qui étoient là, l'observoient. [*]

2. Or, il y avoit devant lui un homme hydropique.

3. Et Jésus s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis d'opérer des guérisons au jour du Sabbat ?

4. Et ils demeurèrent dans le si-

1. Et factum est cùm intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.

2. Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum.

3. Et respondens Jesus, dixit ad legisperitos et pharisæos, dicens : Si licet sabbato curare ?

4. At illi tacuerunt. Ipse

ŷ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Hydropique*, et suiv., p. 67, et la Concordance, IVe part. ch. XXII.

Ibid. Litt. pour y manger du pain, *c'est-à-dire pour y prendre son repas.*

Ibid. Pour trouver dans ses paroles ou dans ses actions quelque sujet de l'accuser.

verò apprehensum sanavit eum, ac dimisit.

5. Et respondens ad illos, dixit: Cujus vestrûm asinus aut bos in puteum cadet, et non continuò extrahet illum die sabbati?

6. Et non poterant ad hæc respondere illi.

7. Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodò primos accubitus eligerent, dicens ad illos :

8. Cùm invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne fortè honoratior te sit invitatus ab illo :

9. Et veniens is qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum : et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere.

10. Sed cùm vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, ut cùm venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superiùs. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus :

11. Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur : et qui se humiliat, exaltabitur.

12. Dicebat autem et ei qui se invitaverat : Cùm facis prandium, aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque fratres tuos, neque cognatos, neque vicinos divites, ne fortè te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio.

13. Sed cùm facis con-

lence. Mais lui prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya.

5. Puis s'adressant à eux, il leur dit : Qui est-ce d'entre vous, qui voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt, le jour même du sabbat?

6. Et ils ne pouvoient rien répondre à cela.

7. Cependant considérant comme les conviés choisissoient les premières places, il leur proposa cette parabole, leur disant :

8. Quand vous serez convié à des noces, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que vous;

9. Et que celui qui vous aura invité l'un et l'autre ne vous dise : Donnez votre place à celui-ci; et qu'alors vous ne soyez obligé de prendre avec confusion la dernière place.

10. Mais quand vous aurez été convié, allez-vous mettre à la dernière place, afin que quand celui qui vous a convié arrivera, il vous dise : Mon ami, montez plus haut; et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous.

11. Car quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

12. Il dit aussi à celui qui l'avoit invité : Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper, n'y conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parens, ni vos voisins, qui seront riches, de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avoient reçu de vous.

13. Mais lorsque vous faites un

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Prov. xxv. 7.

Matt. xxiii. 12.

Infr. xviii. 14.

Tob. iv. 7. *Prov.* iii. 9.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

festin, conviez-y les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles ;

vivium, voca pauperes, debiles, claudos et cæcos :

14. Et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre ; car cela vous sera rendu dans la résurrection des justes.

14. Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi : retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

15. Un de ceux qui étoient à table avec lui ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu.

15. Hæc cùm audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus qui manducabit panem in regno Dei.

Matt. XXII. 2. *Apoc.* XIX. 9.

16. Alors Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes.

16. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos.

17. Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout étoit prêt.

17. Et misit servum suum horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia.

18. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une maison aux champs, et il faut nécessairement que j'aille la voir ; je vous prie de m'excuser.

18. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam : rogo te, habe me excusatum.

19. Le second lui dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je vous prie de m'excuser.

19. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa : rogo te, habe me excusatum.

20. Enfin un autre lui dit : J'ai épousé une femme ; ainsi je ne puis y aller.

20. Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire.

21. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille se mit en colère, et dit à son serviteur : Allez-vous-en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et

21. Et reversus servus, nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus paterfamilias, dixit servo suo : Exi citò in plateas et vicos civitatis : et pauperes ac debi-

℣ 14. C'est-à-dire lorsque les justes ressusciteront pour jouir de la vie immortelle et glorieuse au grand jour de la résurrection générale.

℣ 15. Qui sera admis au banquet céleste où Dieu rassasie ses élus.

℣ 17. Gr. litt. il envoya son serviteur dire aux conviés : Venez, parce que déjà tout est prêt.

les, et cæcos, et claudos introduc huc.

22. Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est.

23. Et ait dominus servo : Exi in vias, et sepes : et compelle intrare, ut impleatur domus mea.

24. Dico autem vobis, quòd nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.

25. Ibant autem turbæ multæ cum eo : et conversus, dixit ad illos :

26. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus (*a*).

27. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.

28. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non priùs sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum,

29. Ne posteaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident, incipiant illudere ei,

amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. An de l'ère chr. vulgaire 32.

22. Le serviteur lui dit : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait ; et il y a encore de la place.

23. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins, et le long des haies, et les forcez d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous assure qu'aucun de ceux que j'avois conviés ne goûtera de mon souper.

25. Comme une grande troupe de peuple marchoit après Jésus, il se tourna vers eux, et leur dit :

26. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. *Matt.* x. 37.

27. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple. *Matt.* x. 38. xvi. 24. *Marc.* viii. 34.

28. Car qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne supputе auparavant, à loisir, la dépense qui y sera nécessaire, pour voir s'il aura de quoi l'achever;

29. De peur qu'en ayant jeté les fondemens, et ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront cet édifice imparfait ne commencent à se moquer de lui,

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 141.

℣ 22. Après avoir exécuté les ordres de son maître.

℣ 24. Tel sera le sort de tous ceux qui abusent des graces de Dieu : d'autres en profiteront ; et pour eux, ils en seront éternellement privés.

℣ 26. S'il n'est disposé à perdre toutes ces choses plutôt que de me déplaire.

℣ 27. Dans mes travaux et dans mes souffrances.

℣ 28. Dans la Palestine il y avoit des maisons bâties en forme de tour.

An de l'ère chr. vulgaire

30. En disant : Cet homme avoit commencé de bâtir, mais il n'a pu achever?

32. 31. Ou, qui est le roi, qui, se mettant en campagne pour combattre un autre roi, ne consulte auparavant, à loisir, s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance vers lui avec vingt mille?

32. S'il ne le peut pas, il lui envoie des ambassadeurs, lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix.

33. Ainsi quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.

34. Le sel est bon; mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnera-t-on?

Matt. v. 13. *Marc.* IX. 49. 35. Il ne peut servir ni pour la terre, ni pour le fumier; mais on le jettera dehors. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre.

30. Dicentes : Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare?

31. Aut quis rex iturus committere bellum adversùs alium regem, non sedens priùs cogitat, si possit cùm decem millibus occurrere ei qui cum vigintimillibus venit ad se?

32. Alioquin adhuc illo longè agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.

33. Sic ergo omnis ex vobis, qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

34. Bonum est sal : si autem evanuerit, in quo condietur?

35. Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat.

℣ 33. N'est pas disposé à tout abandonner pour l'amour de moi.
℣ 34 et 35. Voyez dans saint Matthieu, v. 13.

CHAPITRE XV.

Murmure des pharisiens contre Jésus-Christ qui reçoit les pécheurs. Paraboles de la brebis égarée, et de la drachme perdue. Parabole de l'enfant prodigue.

1. Or, comme les publicains et les pécheurs s'approchoient de Jésus pour l'écouter,

1. Erant autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum.

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus,* et suiv., p. 68, et la Concordance, IVe part. ch. XXIII.
Ibid. Gr. comme tous les...

2. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

2. Les pharisiens et les scribes en murmuroient, et disoient : Voyez comme cet homme accueille les pécheurs, et mange avec eux. An de l'ère chr. vulgaire 32.

3. Et ait ad illos parabolam istam, dicens :

3. Sur quoi Jésus leur proposa cette parabole : *Matt.* XVIII. 12.

4. Quis ex vobis homo qui habet centum oves : et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadid ad illam quæ perierat, donec inveniat eam?

4. Qui est celui d'entre vous qui, ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve?

5. Et cùm invenerit eam, imponit in humeros suos, gaudens :

5. Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie;

6. Et veniens domum, convocat amicos, et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.

6. Et étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui étoit perdue.

7. Dico vobis, quòd ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentiâ.

7. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter donec inveniat?

8. Ou qui est la femme qui, ayant dix drachmes, [a] et en ayant perdu une, n'allume la lampe, et balayant sa maison, ne la cherche avec grand soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve?

9. Et cùm invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.

9. Et après l'avoir trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avois perdue.

[a] 8. La drachme étoit de la valeur d'environ huit sous de notre monnoie.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

10. Je vous le dis de même : ′Il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu, lorsqu'un seul pécheur fera pénitence.″

11. Il leur dit encore : Un homme avoit deux fils,

12. Dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi la part du bien qui doit me revenir. Et le père leur fit le partage de son bien.

13. Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfans, ayant amassé tout ce qu'il avoit, s'en alla voyager dans un pays fort éloigné, où il dissipa tout son bien en débauches.

14. Après qu'il eut tout dépensé, il arriva une grande famine en ce pays-là; et il commença à tomber dans l'indigence.

15. Alors il s'en alla, et se mit au service d'un des habitans du pays, qui l'envoya à sa maison des champs pour y garder ″ les pourceaux.

16. Et là il eût souhaité remplir son ventre des cosses′ que les pourceaux mangeoient; mais personne ne lui en donnoit.

17. Enfin étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de serviteurs à gages dans la maison

10. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei, super uno peccatore pœnitentiam agente.

11. Ait autem : Homo quidam habuit duos filios:

12. Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ, quæ me contingit. Et divisit illis substantiam.

13. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregrè profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriosè.

14. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illâ, et ipse cœpit egere.

15. Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos.

16. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant : et nemo illi dabat.

17. In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei

℣ 10. Gr. autr. Je vous dis que c'est de même une joie parmi, etc. A la lettre : De même, vous dis-je, c'est une joie, etc.

Ibid. Ne soyez donc pas surpris si je les souffre auprès de moi, et si je travaille à leur conversion.

℣ 15. Litt. paître.

℣ 16. Selon les plus habiles interprètes, le mot grec doit s'entendre des carouges, fruit d'un arbre d'Egypte qui porte le même nom, en grec κεράτιον, en latin *siliqua* : on tiroit de ce fruit une espèce de liqueur, et on donnoit le marc aux pourceaux.

abundant panibus : ego autem hic fame pereo!

18. Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum, et coram te :

19. Jam non sum dignus vocari filius tuus : fac me sicut unum de mercenariis tuis.

20. Et surgens venit ad patrem suum. Cùm autem adhuc longè esset, vidit illum pater ipsius, et misericordiâ motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.

21. Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum, et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.

22. Dixit autem pater ad servos suos : Citò proferte stolam primam, et induite illum : et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus:

23. Et adducite vitulum saginatum, et occidite : et manducemus, et epulemur :

24. Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit :

de mon père, qui ont du pain en abondance; et moi, je meurs ici de faim! An de l'ère chr. vulgaire 32.

18. Il faut que de ce pas je m'en aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous,

19. Et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

20. Il partit donc, et s'en vint trouver son père. Lorsqu'il étoit encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion, et courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa.

21. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.

22. Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe, et l'en revêtez; et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers à ses pieds.

23. Amenez un veau gras, et le tuez; faisons bonne chère, et réjouissons-nous;

24. Parce que mon fils que voici étoit mort, et il est ressuscité; il

℣ 17. Le grec lit simplement : Combien y a-t-il de serviteurs aux gages de mon père, qui, etc.

℣ 21. Plusieurs manuscrits grecs et quelques latins ajoutent ici : Traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

℣ 22. C'est le sens du grec. Litt. la première, c'est-à-dire la plus belle. Le mot *citò*, promptement, n'est pas dans le grec.

Ibid. C'étoit un ornement ordinaire aux personnes riches et de condition.

℣ 23. Gr. litt. le veau gras. On nourrissoit ainsi des veaux ou des bœufs pour les sacrifices solennels et pour les festins de réjouissance.

℣ 23. Litt. mangeons et faisons bonne chère. Gr. autr. mangeons et réjouissons-nous.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

étoit perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à faire grande chère.

25. Cependant son fils aîné, qui étoit aux champs, revint; et lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit la musique et la danse.

26. Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'étoit.

27. Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est revenu; et votre père a tué un veau gras, parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.

28. Ce qui l'ayant fâché, il ne vouloit point entrer; mais son père étant sorti pour l'en prier,

29. Celui-ci prit la parole, et lui dit : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me divertir avec mes amis.

30. Mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui un veau gras.

31. Le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi; et tout ce que j'ai est à vous.

32. Mais il falloit bien faire un festin, et nous réjouir, parce que votre frère que voici étoit mort, et il est ressuscité; il étoit perdu, et il est retrouvé.

perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari.

25. Erat autem filius ejus senior in agro : et cùm veniret, et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum :

26. Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent.

27. Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit.

28. Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus, cœpit rogare illum.

29. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hædum, ut cum amicis meis epularer :

30. Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

31. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt:

32. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit : perierat, et inventus est.

℣ 24. Gr. autr. de se réjouir.
℣ 27. Litt. le veau gras.
℣ 28. Autr. et à la lettre : son père étant sorti, l'en prioit.
℣ 30. Gr. votre bien.
Ibid. Gr. litt. le veau gras.

CHAPITRE XVI.

Parabole de l'économe infidèle. Nul ne peut servir deux maîtres. Reproches contre les pharisiens. Indissolubilité du mariage. Mauvais riche, Lazare pauvre; supplice de l'un, récompense de l'autre.

1. Dicebat autem et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, qui habebat villicum : et hic diffamatus est apud illum, quasi dissipasset bona ipsius.

1. Jésus dit aussi, [a] en s'adressant à ses disciples : Un homme riche avoit un économe [b] qui fut accusé devant lui, comme ayant dissipé les biens de son maître. An de l'ère chr. vulgaire 32.

2. Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te? redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare.

2. Et il le fit venir, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration, car vous ne pourrez plus gouverner mon bien. [c]

3. Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert à me villicationem? fodere non valeo, mendicare erubesco.

3. Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, mon maître m'ôtant l'administration de son bien? Je ne saurois travailler à la terre, et j'aurois honte de mendier.

4. Scio quid faciam, ut cùm amotus fuero à villicatione, recipiant me in domos suas.

4. Je sais bien ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura ôté mon emploi, il y ait des gens qui me reçoivent chez eux.

5. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primò : Quantùm debes domino meo?

5. Ayant donc fait venir, l'un après l'autre, tous ceux qui devoient à son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître?

6. At ille dixit : Centum

6. Il lui répondit : Cent barils [f]

℣ 1. Voyez, tom. XIX. l'Harmonie, art. *Parabole de l'économe*, et suiv., p. 69, et la Concordance, IVe part. ch. XIV et suiv.

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 2. Litt. vous ne pourrez plus désormais gouverner mon bien.

℣ 6. Selon la Vulgate à la lettre : cent cades. En hébreu כד *cad* signifie proprement une cruche. Le grec lit : cent baths; le bath est le même que l'épha, mesure hebraïque qui contenoit environ trente pintes. Plusieurs manuscrits grecs sont conformes à la Vulgate.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

d'huile. L'économe lui dit : Reprenez votre obligation; mettez-vous là vite, et faites-en une autre de cinquante.

7. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous? Il répondit : Cent mesures " de froment. Reprenez votre billet, lui dit-il, et faites-en un autre de quatre-vingts.

8. Et le maître loua " cet économe infidèle, de ce qu'il avoit agi prudemment; Car les enfans du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, " que les enfans de lumière. "

9. Je vous dis de même : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité. " Afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

10. Celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle aussi dans les grandes; et celui qui est injuste dans les petites choses, sera aussi injuste dans les grandes.

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, "

cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam : et sede citò, scribe quinquaginta.

7. Deinde alii dixit : Tu verò quantùm debes? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta.

8. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset (*a*) : quia filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt.

9. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis : ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

10. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est : et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.

11. Si ergo in iniquo mammonâ fideles non

(*a*) *Rép. crit.*, S. Matth. art. *Similitude tirée du sel*, fin de l'article.

℣ 7. Litt. cent corus. Le corus ou chomer des Hébreux, contenoit environ trois cents pintes.

℣ 8. Remarquez bien que le maître ne loue pas l'action de l'économe en elle-même, car elle est visiblement coupable; mais il ne peut s'empêcher de la louer comme prudente et propre à arriver à ses fins.

Ibid. De ce qu'il avoit pris de justes mesures pour se mettre à couvert de la misère où elle pouvoit le jeter.

Ibid. Le mot *generatio* signifie quelquefois ainsi, chez les Hébreux, les événemens de la vie, ce que le temps enfante.

Ibid. Ils sont plus prudens dans la conduite de leurs intérêts temporels que dans l'affaire de leur salut.

℣ 9. Répandez vos biens dans le sein des pauvres. — Plusieurs savans interprètes croient que cette expression : *richesses d'iniquité*, est un hébraïsme pour *richesses de vanité*, richesses vaines, opposées aux biens véritables dont il est parlé au ℣ 11. Le même mot hébreu signifie *vanité* et *iniquité*, ou simplement *richesses d'iniquité*, parce que d'ordinaire elles sont le fruit ou une source d'iniquités et de péchés.

℣ 11. Dans la dispensation des faux biens de la terre. — Voyez la note sur le ℣ 9.

fuistis : quod verum est, quis credet vobis?

12. Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est, quis dabit vobis?

13. Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odiet, et alterum diliget : aut uni adhærebit, et alterum contemnet : non potestis Deo servire et mammonæ.

qui vous voudra confier les biens véritables.

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre propre?

13. Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un, et il méprisera l'autre. Ainsi vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Matt. v. 24.

S. Matthieu, XIX. 3.-12. *S. Marc*, X. 2.-12.

14. Audiebant autem omnia hæc pharisæi, qui erant avari : et deridebant illum.

15. Et ait illis : Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus : Deus autem novit corda vestra : quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

16. Lex et prophetæ, usque ad Joannem : ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.

17. Facilius est autem cœlum et terram præterire, quàm de lege unum apicem cadere.

18. Omnis qui dimittit uxorem suam, et alteram ducit, mœchatur : et qui

14. Les pharisiens, qui étoient avares, écoutoient toutes ces choses, et ils se moquoient de lui.

15. Et Jésus leur dit : Pour vous, vous avez grand soin de paroître justes devant les hommes; mais Dieu connoît vos cœurs; car souvent ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu.

16. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean; depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé, et chacun peut faire violence pour y entrer.

17. Or il est plus aisé que le ciel et la terre passent, que non pas qu'une seule lettre de la loi manque d'avoir son effet.

18. Quiconque renvoie sa femme, et en épouse une autre, commet un adultère; et quiconque

Matt. xi. 12.

Matt. v. 18.

Matt. v. 32. *Marc.* x. 11. 1. *Cor.* vii. 10. 11.

℣ 12. Comme sont tous les biens de ce monde, qui sont hors de vous, et que vous ne possédez qu'en passant.

Ibid. Qui est Dieu même, sa grace et son Esprit.

℣ 15. Litt. vous êtes ceux qui affectent de paroître justes, etc.

℣ 16. Pour entrer dans ce royaume il est nécessaire de faire violence à ses sens et à ses passions.—Autr. et tous conspirent à s'y opposer par violence. Mais il est plus aisé, etc.

℣ 17. Un seul point.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

épouse celle que son mari a renvoyée, commet un adultère.

19. Il y avoit un homme riche qui étoit vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitoit magnifiquement tous les jours.

20. Il y avoit aussi un pauvre nommé Lazare, étendu à sa porte, tout couvert d'ulcères,

21. Qui eût bien voulu se rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche; mais personne ne lui en donnoit, et les chiens venoient lécher ses ulcères.

22. Or, il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il eut l'enfer pour tombeau.

23. Et lorsqu'il étoit dans les tourmens, il leva les yeux en haut, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

24. Et s'écriant, il dit ces paroles: Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau, pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui répondit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie,

dimissam à viro ducit, mœchatur.

19. Homo quidam erat dives, qui induebatur purpurâ et bysso; et epulabatur quotidiè splendidè.

20. Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus,

21. Cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensâ divitis, et nemo illi dabat: sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.

22. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

23. Elevans autem oculos suos, cùm esset in tormentis, vidit Abraham à longè, et Lazarum in sinu ejus.

24. Et ipse clamans, dixit: Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hâc flammâ.

25. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ,

℣ 18. Voyez la *Dissertation sur le divorce*, à la tête du Deutéronome, tom. IV.

℣ 19. Litt. de pourpre et de byssus. Le byssus étoit, selon la plupart des interprètes, un lin extrêmement fin; mais D. Calmet croit que le vrai byssus étoit une espèce de soie tirée d'un poisson à écailles nommé *Pinna*.

℣ 21. Plusieurs exemplaires grecs ne lisent que ces mots, *Et nemo illi dabat.* Ils ne se trouvent pas même dans un grand nombre d'exemplaires latins manuscrits. Quelques-uns croient qu'ils ont été pris du chap. XV. ℣ 16.

℣ 25. Le grec l'exprime.

et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris.

et que Lazare n'y a eu que des maux ; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous êtes dans les tourmens. An de l'ère chr. vulgaire 32.

26. Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est : ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque indè huc transmeare.

26. De plus, il y a entre vous et nous un grand abîme ; [a] de sorte que ceux qui voudroient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes.

27. Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas in domum patris mei :

27. Le riche répliqua : Je vous supplie donc, Abraham, mon père, de l'envoyer dans la maison de mon père,

28. Habeo enim quinque fratres : ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

28. Où j'ai cinq frères, afin qu'il les avertisse, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.

29. Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas : audiant illos.

29. Abraham lui repartit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.

30. At ille dixit : Non, pater Abraham : sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent.

30. Non, dit-il, Abraham, mon père ; mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils feront pénitence.

31. Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt : neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

31. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand même quelqu'un des morts ressusciteroit.

[a] 26. C'est le sens du grec.

CHAPITRE XVII.

Scandale. Pardon des injures. Puissance de la foi. Nous sommes des serviteurs inutiles. Guérison de dix lépreux. Royaume de Dieu. Jours de séduction. Avènement de Jésus-Christ.

1. Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut

1. Jésus dit encore à ses disciples : [a] Il n'est pas possible qu'il *Matt.* xviii. 7. *Matt.* ix. 41.

[a] 1. Voyez, tom. xix., l'Harmonie, art. *Malheur*, et suiv., p. 71, et la Concordance, iv^e^ part. ch. xxvi.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

n'arrive des scandales; mais malheur à celui par qui ils arrivent.

non veniant scandala : væ autem illi per quem veniunt.

2. Il vaudroit mieux, pour lui, qu'on lui mît au cou une meule de moulin, ′ et qu'on le jetât dans la mer, que non pas qu'il fût un sujet de scandale à l'un de ces petits.

2. Utilius est illi, si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quàm ut scandalizet unum de pusillis istis.

Lev. XIX. 17. *Eccli.* XIX. 13. *Matt.* XVIII. 15.

3 Prenez garde à vous : ″ si votre frère pèche contre vous, reprenez-le; et s'il se répent, pardonnez-lui.

3. Attendite vobis : si peccaverit in te frater tuus, increpa illum : et si pœnitentiam egerit, dimitte illi.

4. Et s'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne à vous, et vous dise : Je me répens; pardonnez-lui.

4. Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez en nous la foi. ′

5. Et dixerunt apostoli Domino : adauge nobis fidem.

Matt. XVII. 1

6. Le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, ′ vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer; et il vous obéiroit.

6. Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare : et obediet vobis.

7. Qui est celui d'entre vous qui, ayant un serviteur occupé à labourer, ou à paître les troupeaux, lui dise aussitôt qu'il est revenu des champs : Allez vous mettre à table?

8. Ne lui dira-t-il pas plutôt : Préparez-moi à souper; ceignez-vous, et me servez jusqu'à ce que j'aie bu et mangé; et après cela vous mangerez et vous boirez?

7. Quis autem vestrûm habens servum arantem aut pascentem, qui regresso de agro, dicat illi : Statim transi, recumbe :

8. Et non dicat ei : Para quod cœnem, et præcinge te, et ministra mihi, donec manducem et bibam, et post hæc tu manducabis et bibes?

℣ 2. Gr. litt. une de ces meules qu'un âne tourne. Voyez dans saint Matthieu, XVIII. 6.

℣ 3. Ayez soin de ne scandaliser personne.

℣ 5. Afin qu'elle nous fasse goûter ces vérités, et que nous les pratiquions avec joie.

℣ 6. C'est-à-dire petite en apparence, mais vive comme est le grain de sénevé.

9. Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat?

10. Non puto. Sic vos cùm feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus : quod debuimus facere, fecimus.

11. Et factum est, dùm iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilæam.

12. Et cùm ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt à longè :

13. Et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostrî.

14. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dùm irent, mundati sunt.

15. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magnâ voce magnificans Deum.

16. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : et hic erat samaritanus.

17. Respondens autem

9. Et se tiendra-t-il obligé à ce serviteur d'avoir fait ce qu'il lui avoit commandé? An de l'ère chr. vulgaire 32.

10. Je ne le pense pas. Dites donc aussi, lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous avons dû faire.

11. Un jour, [f] comme il alloit à Jérusalem, et qu'il passoit par le milieu de la Samarie et de la Galilée, [f]

12. Etant près d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de Jésus; et se tenant éloignés, [g]

13. Ils élevèrent leur voix, et lui dirent : Jésus notre maître, ayez pitié de nous.

14. Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres; [h] Mais comme ils y alloient, ils furent guéris. *Lev.* XIV. 2.

15. L'un deux voyant qu'il étoit guéri, retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix.

16. Et il vint se jeter aux pieds de Jésus le visage contre terre, pour lui rendre graces; et celui-là étoit samaritain.

17. Alors Jésus dit : N'y en a-t-il

[f] 11. Voyez l'Harmonie, art. *Fête*, et suiv., p. 77, et la Concordance, v^e^ part. ch. IV.

Ibid. C'est-à-dire de la Galilée, et de la Samarie qui étoit entre la Galilée et la Judée; ou par les confins de la Samarie et de la Galilée, où la Samarie située au midi, joignoit la Galilée située au nord. Le grec pourroit se prendre en ce dernier sens. Voyez le [f] suiv.

[g] 12. Ou par respect, ou parce que la loi les retranchoit du commerce de la société.

[h] 14. Il les envoya ainsi avant de les guérir, afin d'éprouver leur foi et leur soumission.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

pas dix qui ont été guéris ? où sont donc les neuf autres ?

18. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger.

19. Puis il lui dit : Levez-vous, allez; votre foi vous a sauvé.

20. Des pharisiens lui demandoient un jour quand viendroit le royaume de Dieu; et il leur répondit : Le royaume de Dieu ne viendra point avec un éclat qui le fasse remarquer :

21. Et on ne dira point : Il est ici, ou il est là, car dès à présent le royaume de Dieu est au dedans de vous. ″

22. Alors il dit à ses disciples : Le temps viendra où vous désirerez voir un des jours du Fils de l'homme ; ″ et vous ne le verrez point.

23. Et des hommes vous diront : Il est ici, il est là. N'y allez point, et ne les suivez point.

24. Car comme un éclair brille, et se fait voir d'une extrémité du ciel jusqu'à l'autre ; il en sera de même du Fils de l'homme en son jour. ″

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette nation. ″

Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt?

18. Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

19. Et ait illi : Surge, vade : quia fides tua te salvum fecit.

20. Interrogatus autem à pharisæis : Quandò venit regnum Dei? respondens eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione :

21. Neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic : ecce enim regnum Dei intra vos est.

22. Et ait ad discipulos suos : Venient dies quandò desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.

23. Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce ille. Nolite ire, neque sectemini.

24. Nam sicut fulgur coruscans desub cœlo, in ea quæ sub cœlo sunt, fulget : ita erit Filius hominis in die suâ.

25. Primùm autem oportet illum multa pati, et reprobari à generatione hâc.

℣ 21. Si vous croyez en celui que Dieu vous a envoyé. — Autr. le royaume de Dieu est au dedans de vous, *c'est-à-dire au milieu de vous : le Messie que vous attendez est au milieu de vous, et vous ne le connoissez pas. Joan.* 1. 26.

℣ 22. C'est-à-dire un des jours où le Fils de l'homme étoit avec vous.

℣ 24. Il viendra tout d'un coup avec un éclat et une majesté qui surprendront tout le monde.

℣ 25. Litt. par cette génération.

26. Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis.

27. Edebant et bibebant, uxores ducebant, et dabantur ad nuptias, usque in diem quâ intravit Noe in arcam : et venit diluvium, et perdidit omnes.

28. Similiter sicut factum est in diebus Lot : Edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant :

29. Quâ die autem exiit Lot à Sodomis, pluit ignem et sulphur de cœlo, et omnes perdidit :

30. Secundùm hæc erit quâ die Filius hominis revelabitur.

31. In illâ horâ qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa : et qui in agro, similiter non redeat retrò.

32. Memores estote uxoris Lot.

33. Quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam : et quicumque perdiderit illam, vivificabit eam.

34. Dico vobis : In illâ

26. Et ce qui est arrivé au temps de Noé, arrivera encore au temps du Fils de l'homme. An de l'ère chr. vulgaire 32.

27. On mangeoit, et l'on buvoit; les hommes épousoient des femmes, et les femmes des maris, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et alors le déluge survenant, les fit tous périr. *Gen.* VII. 7. *Matt.* XXIV. 37.

28. Et comme il arriva encore au temps de Lot : Ceux de sa ville mangeoient et buvoient, achetoient et vendoient, plantoient et bâtissoient. *Gen.* XIX. 25.

29. Mais le jour où Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et souffre, qui les fit tous périr :

30. Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paroîtra.

31. En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de sa maison, et que ses effets soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre; et que celui qui se trouvera dans le champ ne retourne point non plus derrière lui.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot.

33. Quiconque cherchera à conserver sa vie, la perdra ; et quiconque l'aura perdue la recouvrera. *Matt.* X. 39. *Marc.* VIII. 35. *Supr.* XI. 24. *Joan.* XII. 25.

34. Je vous déclare que cette *Matt.* XXIV. 40.

℣ 26. Lors de son avènement les hommes charnels sont surpris par le châtiment qui les frappera.

℣ 30. Il viendra juger le monde lorsqu'on s'y attendra le moins.

℣ 31. Litt. sur le toit, qui étoit en plate-forme.

Ibid. Gr. à ce qu'il aura laissé derrière lui.

℣ 32. Elle fut changée en une statue de sel, pour avoir regardé derrière elle. Ne regardez point aussi derrière vous, et ne craignez point d'abandonner pour l'amour de Jésus-Christ ce que vous avez de plus cher, et même votre vie.

An de l'ère chr. vulgaire

nuit là, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'une sera
32. prise, et l'autre laissée;

35. De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise, et l'autre laissée; de deux hommes qui seront dans le même champ, l'un sera pris, et l'autre laissé.

36. Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur?

37. Et il répondit : En quelque lieu que soit le corps, là les aigles s'assembleront.

nocte erunt duo in lecto uno : unus assumetur, et alter relinquetur :

34. Duæ erunt molentes in unum : una assumetur, et altera relinquetur : duo in agro : unus assumetur, et alter relinquetur.

36. Respondentes, dicunt illi : Ubi, Domine?

27. Qui dixit illis : Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.

¥ 34. Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 40.

¥ 37. Au second avènement de N. S. J.-C. tous les hommes seront attirés auprès de sa très sainte personne, comme l'odeur d'un corps attire les aigles, les uns pour être punis, les autres pour recevoir leur récompense. —Voyez dans saint Matthieu, XXIV, 28. En comparant ces deux textes, on voit que Jésus-Christ prononça ces paroles en deux occasions différentes.

CHAPITRE XVIII.

Parabole de la veuve importune à un mauvais juge. Parabole du pharisien et du publicain. Enfans présentés à Jésus-Christ. Conseil de perfection. Salut des riches difficile. Récompense promise à ceux qui quittent tout pour Jésus-Christ. Passion prédite. Guérison d'un aveugle près de Jéricho.

Eccli. XVIII. 25. 1. *Thess.* V. 17.

1. Il leur dit cette parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier, et ne se lasser jamais.

2. Il y avoit, dit-il, dans une certaine ville un juge qui ne craignoit point Dieu, et qui ne se soucioit point des hommes.

3. Et il y avoit aussi dans cette

1. Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare, et non deficere :

2. Dicens : Judex quidam erat in quâdam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur.

3. Vidua autem quædam

¥ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Parabole du juge*, et suiv., p. 87, et la Concordance, V^e^ part. ch. V.

erat in civitate illâ, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo.

même ville une veuve qui venoit vers lui, en lui disant : Faites-moi justice de ma partie. An de l'ère chr. vulgaire 32.

4. Et nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Et si Deum non timeo, nec hominem reverèor :

4. Et il fut long-temps sans vouloir le faire ; mais enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne me soucie point des hommes,

5. Tamen quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens sugillet me.

5. Néanmoins parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne vienne me faire quelque affront.

6. Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit :

6. Vous voyez, ajouta le Seigneur, ce que dit ce juge inique.

7. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis?

7. Et Dieu ne fera pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit, et il souffrira toujours qu'on les opprime ?

8. Dico vobis, quia citò faciet vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ?

8. Je vous dis qu'il ne tardera pas à les venger. Mais pensez-vous que le Fils de l'homme, lorsqu'il viendra, trouve de la foi sur la terre ?

9. Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, parabolam istam :

9. Il dit ensuite cette parabole, pour quelques personnes qui se flattant d'être justes, mettoient leur confiance en eux-mêmes, et méprisoient les autres :

10. Duo homines ascenderunt in templum, ut orarent : unus pharisæus, et alter publicanus.

10. Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un étoit pharisien, et l'autre publicain.

11. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut ceteri hominum, raptores, injusti, adulteri : velut etiam hic publicanus.

11. Le pharisien se tenant debout, prioit en lui-même : O Dieu ! je vous rends graces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères ; ni même comme ce publicain.

† 5. Gr. afin qu'elle ne vienne pas toujours me rompre la tête.

† 7. Gr. autr. quoique maintenant il *use de patience*, et souffre qu'on les opprime.

† 9. Autr. à quelques-uns qui, etc.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

12. Je jeûne deux fois la semaine : je donne la dîme de tout ce que je possède.

13. Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osoit pas même lever les yeux au ciel; mais il frappoit sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

Matt. XXIII. 12. *Supr.* XIV. 11. 14. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

12. Jejuno bis in sabbato : decimas do omnium quæ possideo.

13. Et publicanus à longè stans, nolebat nec oculos ad cœlum levare : sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.

14. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo : quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur.

S. Matthieu, XIX. 13. *et suiv.* — *S. Marc*, X. 13.-31.

33.

Matt. XIX. 13. *Marc.* X. 13. 15. On lui présentoit aussi ′ de petits enfans, afin qu'il les touchât;″ ce que voyant ses disciples, ils les repoussoient avec des paroles rudes.″

16. Mais Jésus appelant ces enfans, dit : Laissez venir à moi ces petits enfans, et ne les empêchez point; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.″

17. Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

18. Alors′ un homme″ de qualité vint lui faire cette demande : Bon Maître, que faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle?

19. Jésus lui répondit : Pourquoi

15. Afferebant autem ad illum et infantes, ut eos tangeret. Quod cùm viderent discipuli, increpabant illos.

16. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos : talium est enim regnum Dei.

17. Amen dico vobis, quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

18. Et interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo?

19. Dixit autem ei Je-

℣ 15. Voyez l'Harmonie, art. *On présente*, p. 80, et la Concordance, v^e^ part. ch. VII.

Ibid. Qu'il leur imposât les mains pour les bénir. —Voyez dans saint Matthieu, XIX. 13.

Ibid. Craignant qu'il n'en fût importuné.

℣ 16. Par l'innocence de leur vie, et par la simplicité de leur cœur.

℣ 18. Voyez l'Harmonie, art. *Que faut-il*, et suiv., p. 80, et la Concordance, v^e^ part. ch. VII.

Ibid. Un jeune homme. — Voyez dans saint Matthieu, XIX. 20.

sus : Quid me dicis bonum? nemo bonus nisi solus Deus.

m'appelez-vous bon, ' il n'y a que Dieu seul qui soit bon.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

20. Mandata nosti : Non occides : Non mœchaberis : Non furtum facies : Non falsum testimonium dices : Honora patrem tuum et matrem.

20. Vous savez les commandemens : Vous ne tuerez point; Vous ne commettrez point d'adultère; Vous ne déroberez point; Vous ne porterez point de faux témoignage; Honorez votre père et votre mère.

Exod. xx. 13.

21. Qui ait : Hæc omnia custodivi à juventute meâ.

21. J'ai gardé, dit-il, tous ces commandemens dès ma jeunesse.

22. Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi de est : omnia quæcumque habes, vende, et da pauperibus; et habebis thesaurum in cœlo : et veni, sequere me.

22. Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque encore une chose; ' vendez tout ce que vous avez, et le donnez aux pauvres; et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez, et me suivez.

23. His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valdè.

23. Mais lui, ayant entendu ceci, devint tout triste, parce qu'il étoit fort riche.

24. Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficilè, qui pecunias habent, in regnum Dei intrabunt!

24. Et Jésus voyant qu'il étoit devenu triste, dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont de grandes richesses entrent dans le royaume de Dieu!

25. Facilius est enim camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum Dei.

25. Il est plus aisé qu'un chameau ' passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Et dixerunt qui audiebant : Et quis potest salvus fieri?

26. Ceux qui l'écoutoient, lui dirent : Qui pourra donc être sauvé?

27. Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

27. Jésus leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. '

℣ 19. Pourquoi m'appeley-vous bon si vous ne voyez en moi qu'un homme ordinaire. — Voyez dans saint Matthieu, xix. 17.

℣ 22. Voyez dans saint Matthieu, xix. 21.

℣ 25. Le mot grec peut signifier un cable. Voyez dans saint Matthieu, xix. 24.

℣ 27. Qui peut donner au riche l'esprit de pauvreté au milieu même de ses richesses.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

28. Alors Pierre dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre.

29. Jésus leur répondit : Je vous le dis en vérité, personne ne quittera pour le royaume de Dieu, ou sa maison, ou son père et sa mère, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfans,

30. Qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

28. Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.

29. Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est, qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei.

30. Et non recipiat multò plura in hoc tempore, et in seculo venturo vitam æternam.

S. Matthieu, XX. 17.-19. *S. Marc*, X. 32.-34.

Matt. xx. 17. *Marc.* x. 32.

31. Ensuite Jésus prenant à part les douze, leur dit : Enfin nous allons à Jérusalem ; et tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme, sera accompli.

32. Car il sera livré aux gentils ; on se moquera de lui ; on le fouettera ; on lui crachera au visage :

33. Et après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir ; et il ressuscitera le troisième jour.

34. Mais ils ne comprirent rien à tout cela ; c'étoit pour eux un langage inconnu, et ils n'entendoient point ce qu'il leur disoit.

31. Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam ; et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis.

32. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur :

33. Et postquam flagellaverint, occident eum, et tertiâ die resurget.

34. Et ipsi nihil horum intellexerunt (*a*), et erat verbum istud, absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur.

Matt. xx. 29. *Marc.* x. 13.

35. Comme il étoit proche de Jéricho, un aveugle qui étoit assis

35. Factum est autem, cùm appropinquaret Jeri-

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII. n° 207.

℣ 28. Litt. et que nous vous avons suivi.

℣ 30. En biens spirituels.

℣ 31. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 88, et la Concordance, ve part. ch. IX.

℣ 32. Gr. autr. on l'outragera.

℣ 35. Cet aveugle que Jésus-Christ guérit avant d'entrer dans Jéricho, est différent des deux autres qu'il guérit en sortant de cette ville. Voyez dans saint Matthieu, xx. 29. et suiv., et dans saint Marc, x. 46. et suiv.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Aveugle*, p. 83, et la Concordance, ve part. ch. x.

cho, cæcus quidam sedebat secùs viam, mendicans.

près du chemin, et qui demandoit l'aumône,

An de l'ère chr. vulgaire 33.

36. Et cùm audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.

36. Entendant passer une troupe de gens, s'enquit de ce que c'étoit.

37. Dixerunt autem ei, quod Jesus Nazarenus transiret.

37. On lui dit que c'étoit Jésus de Nazareth qui passoit.

38. Et clamavit, dicens: Jesu fili David, miserere mei.

38. Et aussitôt il s'écria : Jésus fils de David, ayez pitié de moi.

39. Et qui præibant, increpabant eum ut taceret. Ipse verò multò magis clamabat : Fili David, miserere mei.

39. Ceux qui alloient devant, lui disoient rudement de se taire ; mais il crioit encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi.

40. Stans autem Jesus, jussit illum adduci ad se. Et cùm appropinquasset, interrogavit illum,

40. Alors Jésus s'arrêta, et commanda qu'on le lui amenât ; et quand l'aveugle se fut approché, il lui demanda :

41. Dicens : Quid tibi vis faciam? At ille dixit : Domine, ut videam.

41. Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle répondit : Seigneur, que je voie.

42. Et Jesus dixit illi : Respice : fides tua te salvum fecit.

42. Jésus lui dit : Voyez ; votre foi vous a sauvé.

43. Et confestim vidit, et sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs, ut vidit, dedit laudem Deo.

43. Il vit au même instant, et il le suivoit, rendant gloire à Dieu ; ce que tout le peuple ayant vu, il en loua Dieu.

CHAPITRE XIX.

Zachée reçoit Jésus-Christ. Parabole des dix marcs et des sujets rebelles. Entrée de Jésus dans Jérusalem. Il pleure sur cette ville, et lui annonce sa ruine. Il chasse du temple les marchands.

1. Et ingressus perambulabat Jericho.

1. Jésus étant entré dans Jéricho, " passoit par la ville.

† 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Zachée*, et suiv., p. 83, et la Concordance, V^e part. ch. XI.

An de l'rre chr. vulgaire 33.

2. Et il y avoit un homme nommé Zachée chef des publicains, et fort riche,

2. Et ecce vir nomine Zachæus : et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives :

3. Qui ayant envie de voir Jésus pour le connoître, en étoit empêché par la foule, parce qu'il étoit fort petit.

3. Et quærebat videre Jesum, quis esset, et non poterat præ turbâ, quia staturâ pusillus erat.

4. C'est pourquoi il courut devant, et monta sur un sycomore pour le voir, car il devoit passer par là.

4. Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum : quia inde erat transiturus.

5. Jésus étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut; et l'ayant vu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, car c'est chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui.

5. Et cùm venisset ad locum, suspiciens Jesus, vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende, quia hodiè in domo tuâ oportet me manere.

6. Zachée descendit aussitôt, et le reçut avec joie.

6. Et festinans, descendit, et excepit illum gaudens.

7. Tout le monde voyant cela, en murmuroit, disant que Jésus étoit allé loger chez un pécheur.

7. Et cùm viderent omnes, murmurabant, dicentes quòd ad hominem peccatorem divertisset.

8. Mais Zachée se tenant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je vais donner la moitié de mon bien aux pauvres; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant.

8. Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus : et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.

9. Sur quoi Jésus dit : " Cette maison a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham. "

9. Ait Jesus ad eum : Quia hodiè salus domui huic facta est : eò quòd et ipse filius sit Abrahæ.

Matt. XVIII. 11. 10. Car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui étoit perdu. "

10. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.

℣ 4. Le sycomore que nous connoissons dans ce pays, est différent du sycomore de Judée. Celui-ci est un arbre qui tient du figuier et du mûrier.

℣ 9. Litt. Jésus lui dit.

Ibid. Du nombre de ceux que Dieu a choisis pour être les héritiers de la foi et de la justice de ce patriarche.

℣ 10. Perdu par le péché.

11. Hæc illis audientibus, adjiciens dixit parabolam, eò quòd esset propè Jerusalem : et quia existimarent quòd confestim regnum Dei manifestaretur.

11. Comme ils étoient attentifs à ces paroles, il ajouta encore cette parabole, sur ce qu'il étoit près de Jérusalem, et qu'ils s'imaginoient que le règne de Dieu paroîtroit bientôt. An de l'ère chr. vulgaire 33.

12. Dixit ergò : Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum, et reverti.

12. Il dit donc : Il y avoit un homme de grande naissance, qui s'en alloit dans un pays fort éloigné, pour y prendre possession d'un royaume, ′ et revenir ensuite. *Matt.* XXV. 14.

13. Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas, et ait ad illos : Negotiamini dùm venio.

13. Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent, ′ et leur dit : Faites profiter cet argent jusqu'à ce que je revienne.

14. Cives autem ejus oderant eum : et miserunt legationem post illum, dicentes : Nolumus hunc regnare super nos.

14. Mais ceux de son pays, qui le haïssoient, envoyèrent après lui une ambassade pour faire cette déclaration : Nous ne voulons point que celui-ci soit notre roi.

15. Et factum est ut rediret, accepto regno : et jussit vocari servos, quibus dedit pecuniam, ut sciret quantùm quisque negotiatus esset.

15. Etant donc de retour, après avoir pris possession de son royaume, ′ il commanda qu'on lui fît venir ses serviteurs, auxquels il avoit donné son argent, pour savoir combien chacun l'avoit fait profiter.

16. Venit autem primus, dicens : Domine, mna tua decem mnas acquisivit.

16. Le premier étant venu, lui dit : Seigneur, votre marc d'argent en a produit dix autres.

17. Et ait illi : Euge, bone serve : quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.

17. Il lui répondit : Cela est bien, ′ ô bon serviteur ! Parce que vous avez été fidèle en ce peu, vous aurez ′ intendance sur dix villes.

℣ 12. Autr. pour y recevoir un royaume. Jésus-Christ parloit aux Juifs suivant ce qui se passoit chez eux, et à leurs yeux : leurs rois dépendoient des Romains, et étoient obligés d'aller à Rome, pour y recevoir le royaume de la main des empereurs.

℣ 13. Litt. dix mines. La mine hébraïque מנה valoit environ cent livres de notre monnoie; et la mine grecque environ quarante-une livres.

℣ 15. Autr. après avoir reçu le royaume. *Supr.* ℣ 12.

℣ 17. C'est le sens du grec.

Ib'd. Gr. litt. *je veux que vous* ayez intendance, etc.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

18. Le second étant venu, lui dit: Seigneur, votre marc en a produit cinq autres.

19. Son maître lui dit : Vous aurez aussi l'autorité sur cinq villes.

20. Il en vint un troisième, qui lui dit : Seigneur, voici votre marc que j'ai tenu enveloppé dans un mouchoir;

21. Car je vous ai appréhendé, sachant que vous êtes un homme sévère, qui redemandez ce que vous n'avez point donné, et qui recueillez ce que vous n'avez point semé.

22. Son maître lui répondit : Méchant serviteur, je vous condamne par votre propre bouche. Vous saviez que je suis un homme sévère, qui redemande ce que je n'ai point donné, et qui recueille ce que je n'ai point semé;

23. Pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts?

24. Alors il dit à ceux qui étoient présens : Otez-lui le marc qu'il a, et le donnez à celui qui en a dix.

25. Mais, Seigneur, répondirent-ils, il en a déjà dix.

Matt. XIII. 12. XXV. 29. *Marc.* IV. 25. *Supr.* VIII. 18. 26. Or, je vous déclare qu'on donnera à celui qui a déjà, et il sera dans l'abondance; et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

27. Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu m'avoir pour roi,

18. Et alter venit, dicens : Domine, mna tua fecit quinque mnas.

19. Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.

20. Et alter venit, dicens : Domine, ecce mna tua quam habui repositam in sudario :

21. Timui enim te, quia homo austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti.

22. Dicit ei : De ore tuo te judico, serve nequam : sciebas quòd ego homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi :

23. Et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam ?

24. Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet.

25. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

26. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, et abundabit : ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.

27. Verumtamen inimicos meos illos, qui noluе-

℣ 19. Litt. *je veux que vous* ayez aussi, etc.

℣ 26. Ces mots *et abundabit*, ne sont pas dans le grec : on les trouve dans saint Matthieu, XIII. 12. et XXV. 29.

Ibid. Voyez dans saint Matthieu, XIII. 12.

runt me regnare super se, adducite huc : et interficite antè me.

qu'on les amène ici, et qu'on les tue en ma présence.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

28. Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

28. Après ce discours, Jésus se mit à marcher le premier du côté de Jérusalem, où il devoit consommer son sacrifice.

S. Matthieu, XXI. 1.-15. *S. Marc*, XI, 1.-10. *S. Jean*, XII. 12.-19.

29. Et factum est cùm appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos,

29. Lorsqu'il fut arrivé de Bethphagé, et de Béthanie à la montagne qu'on appelle des Oliviers, il envoya deux de ses disciples:

30. Dicens : Ite in castellum quod contra est : in quod introeuntes invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit : solvite illum, et adducite.

30. Allez-vous-en, leur dit-il, à ce village qui est devant vous. En y entrant vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a jamais monté ; détachez-le, et me l'amenez.

31. Et si quis vos interrogaverit : Quare solvitis ? sic dicetis ei : Quia Dominus operam ejus desiderat.

31. Si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui répondrez : C'est que le Seigneur en a besoin.

32. Abierunt autem qui missi erant : et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.

32. Ceux qu'il envoyoit partirent donc, et trouvèrent l'ânon, comme il leur avoit dit.

33. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos : Quid solvitis pullum ?

33. Et comme ils le détachoient, ceux à qui il appartenoit leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

℣ 28. Voyez l'Harmonie, art. *Entrée*, p. 85 et suiv., et la Concordance, v^e part. ch. XIV.

℣ 29. Gr. autr. Lorsqu'il approchoit entre Bethphagé et Béthanie, vers la montagne des Oliviers, etc. Voyez dans saint Marc, XI. 1. Selon saint Jean, XII. 12., Jésus-Christ venoit de quitter Béthanie.

℣ 30. C'est-à-dire à Bethphagé.

℣ 32. Ce mot n'est pas dans le grec.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

34. Ils leur répondirent : Parce que le Seigneur en a besoin.

Joan. XII. 14. 35. Ils l'amenèrent donc à Jésus: et mettant leurs vêtemens sur l'ânon, ils le firent monter dessus.

36. Et partout où il passoit, ils étendoient leurs vêtemens le long du chemin.

37. Mais lorsqu'il approcha de la descente de la montagne des Oliviers, tous les disciples en grand nombre, étant transportés de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix, pour toutes les merveilles qu'ils avoient vues,

38. En disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur ; paix dans le ciel et gloire au plus haut des cieux.

39. Alors quelques-uns des pharisiens, qui étoient parmi le peuple, lui dirent : Maître, faites taire vos disciples.

40. Il leur répondit : Je vous déclare que s'ils venoient à se taire, les pierres mêmes crieroient.

41. Enfin étant arrivé proche de Jérusalem, et jetant les yeux sur la ville, il pleura sur elle, en disant :

42. Ah ! si tu connoissois au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix ! mais maintenant tout cela est caché à tes yeux.

43. Aussi viendra-t-il des jours pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront, et te serreront de toutes parts ;

34. At illi dixerunt : Quia Dominus eum necessarium habet.

35. Et duxerunt illum ad Jesum. Et jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.

36. Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in viâ.

37. Et cùm appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare Deum voce magnâ super omnibus, quas viderant, virtutibus.

38. Dicentes : Benedictus qui venit rex in nomine Domini : pax in cœlo et gloria in excelsis.

39. Et quidam pharisæorum de turbis, dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos.

40. Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

41. Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam, dicens :

42. Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi : nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.

43. Quia venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te : et coangustabunt te undique :

℣ 34. Cette particule, *quia,* n'est pas dans le grec.

℣ 36. Voyez dans saint Matthieu, XXI. 8., et dans saint Marc, XI. 8.

℣ 39. Litt. réprimez.

44. Et ad terram prosternent te, et filios tuos, qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem (*a*) : eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.

44. Qu'ils te raseront, et te détruiront entièrement, toi et tes enfans qui sont dans tes murs ; et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée. ′

An de l'ère chr. vulgaire 33.
Matt. XXIV. 2.
Matt. XIII. 2.
Infr. XXI. 6.

45. Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo, et ementes,

45. Ensuite étant entré dans le temple, il commença d'en chasser ceux qui y vendoient et y achetoient,

Matt. XXI. 12.
Marc. VI. 15.

46. Dicens illis : Scriptum est : Quia domus mea, domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum.

46. Leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière, ′ et vous en faites une caverne de voleurs. ′

Isai. LVI. 7.
Jer. VII. 11.

47. Et erat docens quotidiè in templo. Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis quærebant illum perdere :

47. Et il enseignoit tous les jours dans le temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchoient à le perdre ;

48. Et non inveniebant quid facerent illi. Omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.

48. Mais ils ne trouvoient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que le peuple étoit avide de l'entendre. ′

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 201.

℣ 44. Parce que tu as rejeté le Sauveur qu'il t'a envoyé.

℣ 46. Ce texte est d'Isaïe, LVI. 7. Le texte suivant est de Jérémie, VII. 11.

℣ 48. Litt. étoit *comme* suspendu *en admiration* en l'écoutant. — Et ne paroissoit pas disposé à souffrir qu'on lui fît aucun mal.

CHAPITRE XX.

Autorité de Jésus. Baptême de Jean. Paraboles des vignerons homicides, et de la pierre angulaire. Rendre à César ce qui est à César. Résurrection des morts. Vie angélique. Le Messie fils et Seigneur de David. Scribes superbes.

S. Matthieu, XXI. 23.-27. *S. Marc*, XI. 27. *et suiv.*

An de l'ère chr. vulgaire 33.

1. Or, il arriva, un de ces jours-là, † que comme il étoit dans le temple, instruisant le peuple, et lui annonçant l'Evangile, les princes des prêtres et les scribes étant survenus avec les sénateurs,

Matt. XXI. 23. *Marc.* XI. 27.

2. Lui parlèrent en ces termes: Dites-nous de quelle autorité vous faites ces choses, ou qui est celui qui vous a donné cette autorité. †

3. Jésus leur répondit: J'ai aussi une question à vous faire, répondez-moi:

4. Le baptême de Jean étoit-il du ciel ou des hommes?

5. Mais ils raisonnoient ainsi en eux-mêmes: Si nous répondons qu'il étoit du ciel, il dira: Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? †

6. Et si nous répondons qu'il étoit des hommes, tout le peuple nous lapidera; car il est persuadé que Jean étoit un prophète.

1. Et factum est in unâ dierum, docente illo populum in templo, et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum, et scribæ cum senioribus:

2. Et aiunt, dicentes ad illum: Dic nobis in quâ potestate hæc facis, aut: Quis est qui dedit tibi hanc potestatem?

3. Respondens autem Jesus, dixit ad illos: Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi:

4. Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus?

5. At illi cogitabant intra se, dicentes: Quia si dixerimus, De cœlo, dicet: Quare ergo non credidistis illi?

6. Si autem dixerimus, Ex hominibus, plebs universa lapidabit nos: certi sunt enim Joannem prophetam esse.

† 1. Gr. litt. un de ces jours-là. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *le Baptême*, p. 88, et la Concordance, Ve part. ch. XIX.

† 2. L'autorité d'enseigner les peuples, et de chasser du temple ceux qui y vendent et qui y achètent.

† 5. Autr. Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru?

7. Et responderunt se nescire undè esset.

8. Et Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in quâ potestate hæc facio.

7. Ils lui répondirent donc qu'ils ne savoient d'où il étoit.

8. Et Jésus leur répliqua : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ceci.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

S. Matthieu, XXI. 33. *et suiv. S. Marc*, XII. 1.-12.

9. Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc : Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis : et ipse peregrè fuit multis temporibus.

10. Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi. Qui cæsum dimiserunt eum inanem.

11. Et addidit alterum servum mittere. Illi autem hunc quoque cædentes, et afficientes contumeliâ, dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere : qui et illum vulnerantes ejecerunt.

13. Dixit autem dominus vineæ : Quid faciam? mittam filium meum dilectum : forsitan, cùm hunc viderint, verebuntur.

14. Quem cùm vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes : Hic est heres : occidamus illum, ut nostra fiat hereditas.

15. Et ejectum illud extra vineam, occiderunt. Quid ergo faciet illis dominus vineæ?

9. Alors il commença ℣ de dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, et la loua à des vignerons; et s'en étant allé en voyage, il fut long-temps hors de son pays.

10. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs à ces vignerons, afin qu'ils lui donnassent des fruits de sa vigne; mais eux, l'ayant battu, le renvoyèrent sans lui rien donner.

11. Et il envoya ensuite un autre serviteur : mais ils le battirent aussi; et l'ayant traité outrageusement, ils le renvoyèrent sans lui rien donner.

12. Et il en envoya un troisième, qu'ils blessèrent et chassèrent.

13. Enfin le maître de la vigne dit Que ferai-je? J'enverrai mon fils bien-aimé. Peut-être que le voyant, ils auront quelque respect pour lui.

14. Mais ces vignerons l'ayant vu, pensèrent en eux-mêmes, ℣ et dirent : Voici l'héritier : allons, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Comment donc les traitera le maître de cette vigne?

Isai. v. 1. *Jer.* II. 21. *Matt.* XXI. 33. *Marc.* XII. 1.

℣ 9. Voyez l'Harmonie, art. *Parabole de la v.*, p. 78, et la Concordance, v^e part. ch. XIX.

℣ 14. Gr. autr. raisonnèrent entre eux.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

16. Il viendra, et perdra ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. Ce que les princes des prêtres ayant entendu, ils lui dirent: ′A Dieu ne plaise.″

16. Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi: Absit.

Ps. CXVII. 22. *Isai.* XXVIII. 16 *Matt.* XX. 42. *Act.* IV. 11. *Rom.* IX. 33. 1. *Pet.* II. 7.

17. Mais Jésus les regardant, leur dit: Que veut donc dire cette parole de l'Ecriture: La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissoient, est devenue la principale pierre de l'angle?

17. Ille autem aspiciens eos, ait: Quid est ergo hoc quod scriptum est: Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli?

18. Celui qui tombera sur cette pierre, ′s'y brisera; et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

18. Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur: super quem autem ceciderit, comminuet illum.

19. Les princes des prêtres et les scribes eurent envie de se saisir de lui à l'heure même, parce qu'ils avoient bien reconnu qu'il avoit dit cette parabole contre eux; mais ils appréhendèrent le peuple.

19. Et quærebant principes sacerdotum, et scribæ mittere in illum manus illâ horâ, et timuerunt populum: cognoverunt enim quòd ad ipsos dixerit similitudinem hanc.

S. Matthieu, XXII. 15.-32. *S. Marc*, XII. 13.-27.

Matt. XII. 15. *Marc.* XXII. 13.

20. Comme donc ils l'observoient, ′ils lui envoyèrent des personnes apostées, ′qui contrefaisoient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur.′

20. Et observantes, miserunt insidiatores, qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone, ut traderent illum principatui et potestati præsidis.

21. Ceux-ci donc vinrent lui proposer cette question: Maître, nous savons que vous ne dites et n'enseignez rien que de juste, et que vous

21. Et interrogaverunt eum, dicentes: Magister, scimus quia rectè dicis et doces: et non accipis per-

† 16. Gr. litt. ils dirent.

Ibid. Ils voyoient bien que c'étoit à eux que s'adressoit cette parabole.

† 18. Par son incrédulité.

† 20. Qu'ils cherchoient les moyens de le perdre.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Pharisiens,* et suiv., p. 88, et la Concordance, v^e^ part. ch. XX.

Ibid. Ou plutôt: de le livrer à la puissance et à l'autorité du gouverneur.

sonam, sed viam Dei in veritate doces :

n'avez point égard aux personnes, mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

22. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non?

22. Nous est-il permis * de payer le tribut à César, ou non?

23. Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis?

23. Mais Jésus voyant leur artifice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous?

24. Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem? Respondentes, dixerunt ei : Cæsaris.

24. Montrez-moi un denier. * De qui est l'image et l'inscription qu'il porte? Ils lui répondirent : De César.

25. Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.

25. Et il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. *Rom.* XIII. 7.

26. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe : et mirati in responso ejus, tacuerunt.

26. Ils ne trouvèrent rien dans ses paroles qu'ils pussent reprendre devant le peuple : et ayant admiré sa réponse, ils se turent.

27. Accesserunt autem quidam sadducæorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum,

27. Quelques-uns des sadducéens, lesquels nient la résurrection, * s'approchèrent ensuite, et lui proposèrent cette question : *Matt.* XXII. 23. *Marc.* XII. 18.

28. Dicentes : Magister, Moyses scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo.

28. Maître, lui dirent-ils, Moïse nous a laissé cette ordonnance par écrit : Si le frère de quelqu'un, étant marié, meurt sans laisser d'enfans, son frère sera obligé d'épouser sa veuve, pour susciter des enfans à son frère. *Deut.* XXV. 5.

29. Septem ergo fratres erant : et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis.

29. Or, il y avoit sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, mourut sans enfans.

30. Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio.

30. Le second épousa ensuite la même femme, et mourut aussi sans enfans.

* 22. A nous qui sommes le peuple de Dieu.

* 24. Voyez dans saint Matthieu, XXII. 19.

* 27. Voyez la *Dissertation sur les sectes des Juifs*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

31. Le troisième l'épousa encore; et de même tous les sept, lesquels moururent sans laisser d'enfans.

32. Enfin la femme mourut aussi après eux tous.

33. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères sera-t-elle femme, car tous l'ont épousée?

34. Jésus leur répondit: Les enfans de ce siècle épousent des femmes, et les femmes des maris;

35. Mais pour ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir, et à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus, et n'épouseront plus de femmes; [a]

36. Car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront égaux aux anges; et qu'étant enfans de la résurrection, ils seront enfans de Dieu. [b]

Exod. III. 6. 37. Mais quant à ce que les morts ressuscitent, Moïse même le déclare auprès du buisson, lorsqu'il dit: le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. [c]

38. Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans, car tous sont vivans devant lui. [d]

39. Alors quelques-uns des scribes prenant la parole, lui dirent: Maître, vous avez bien répondu.

31. Et tertius accepit illam. Similiter et omnes septem, et non reliquerunt semen, et mortui sunt.

32. Novissimè omnium mortua est et mulier.

33. In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor, siquidem septem habuerunt eam uxorem?

34. Et ait illis Jesus: Filii hujus seculi nubunt, et traduntur ad nuptias:

35. Illi verò, qui digni habebuntur seculo illo, et resurrectione ex mortuis, neque nubent, neque ducent uxores:

36. Neque enim ultra mori poterunt: æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis.

37. Quia verò resurgant mortui, et Moyses ostendit secùs rubum, sicut dicit Dominum Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob.

38. Deus autem non est mortuorum, sed vivorum: omnes enim vivunt ei.

39. Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei: Magister, benè dixisti.

[a] ℣ 35. Gr. litt. les hommes n'épouseront point de femmes, ni les femmes de maris.

[b] ℣ 36. Ce qui rendra le mariage entièrement inutile.

[c] ℣ 37. Saint Matthieu, XXII. 31 et 32, et saint Marc, XII. 26, développent la pensée que saint Luc rend ici d'une manière plus concise. Voyez dans l'Exode III. 6.

[d] ℣ 38. Par la vie de leurs ames qu'il a créées immortelles, et par l'assurance qu'il a donnée à leurs corps de ressusciter un jour, pour recevoir la peine ou la récompense due à leurs œuvres. — Voyez la *Dissertation sur la résurrection des morts*, à la tête de la première épître aux Corinthiens, tom. XXII.

40. Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

40. Et depuis ce temps-là, on n'osoit plus lui faire de questions. An de l'ère chr. vulgaire 33.

S. Matthieu. XXII. 41. *et suiv. S. Marc*, XII. 35.-37.

41. Dixit autem ad illos: Quomodò dicunt Christum filium esse David?

42. Et ipse David dicit in libro Psalmorum: Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis,

43. Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.

44. David ergo Dominum illum vocat: et quomodo filius ejus est?

41. Mais Jésus leur dit: " Comment dit-on que le Christ doit être fils de David?

42. Puisque David dit lui-même dans le livre des Psaumes: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, *Ps.* cx. 1. *Matt.* xxii. 44. *Marc.* xii. 36.

43. Jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.

44. David donc l'appelant lui-même son Seigneur, comment peut-il être son fils?"

S. Matthieu, XXIII. 1.-14. *S. Marc*, XII. 38.-40.

45. Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis:

46. Attendite à scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis.

47. Qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

45. Il dit ensuite à ses disciples, en présence de tout le peuple qui l'écoutoit:

46. Gardez-vous des scribes, qui affectent de se promener avec de longues robes, qui aiment à être salués dans les places publiques, à avoir les premières chaires dans les synagogues, et les premières places dans les festins; *Matt.* xxiii. 6. *Marc.* xii. 38. *Supr.* xi. 43.

47. Qui, sous prétexte de leurs longues prières, " dévorent les maisons des veuves. Ceux-là recevront une condamnation plus grande. "

℣ 41. Selon saint Matthieu, xxii. 41., il paroît que ce fut principalement aux pharisiens que Jésus fit cette question. Voyez l'Harmonie, art. *De qui*, et suiv., p. 90, et la Concordance, v^e^ part. chap. xx et suiv.

℣ 44. Voyez dans saint Matthieu, xxii. 46.

℣ 47. Voyez dans saint Marc, xii. 40.

Ibid. Parce qu'étant éclairés, ils pèchent avec plus de connoissance, et par conséquent avec plus de malice.

CHAPITRE XXI.

Veuve donnant de son indigence. Jésus prédit la ruine du temple. Questions des disciples à l'occasion de cette prédiction. Réponse de Jésus-Christ aux questions de ses disciples. Signes de la ruine de Jérusalem. Signes du dernier avènement de Jésus-Christ.

S. Marc, XII. 41. *et suiv.*

An de l'ère chr. vulgaire 33.

1. Jésus regardant les riches qui mettoient leurs offrandes dans le tronc du temple,

1. Respiciens autem, vidit eos, qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites :

Marc. XII. 41.

2. Vit aussi une pauvre veuve qui y jeta deux petites pièces. ′

2. Vidit autem et quamdam viduam pauperculam mittentem æra minuta duo.

3. Sur quoi il dit : ′ Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous les autres ;

3. Et dixit : Verè dico vobis, quia vidua hæc pauper plus quàm omnes misit.

4. Car tous ceux-là ont fait des présens à Dieu de leur abondance ; mais celle-ci a donné, de son indigence ″ même, tout ce qui lui restoit pour vivre.

4. Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

S. Matthieu, XXIV. 1. *et suiv.* *S. Marc*, XIII. 1. *et suiv.*

5. Et quelques-uns ″ disant que le temple étoit bâti de belles pierres, et orné de riches dons, il répondit:

5. Et quibusdam dicentibus de templo, quòd bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit :

Matt. XXIV. 2. *Marc.* XIII. 2. *Supr.* XIX. 44.

6. Il viendra un temps où tout ce

6. Hæc quæ videtis, ve-

℣ 1. Voyez dans saint Marc, XII. 41.; voyez aussi, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Tronc*, et suiv., p. 92, et la Concordance, v^e part. ch. XXII et suiv.

℣ 2. Saint Marc, XII. 42., ajoute, de la valeur d'un quart de sou.

℣ 3. Voyez dans saint Marc, XII. 43.

℣ 4. Autr. de son nécessaire, *de ce dont elle avoit besoin.*

℣ 5. Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 1., et dans saint Marc, XIII. 1.

nient dies, in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.

7. Interrogaverunt autem illum, dicentes : Præceptor, quandò hæc erunt, et quod signum cùm fieri incipient?

8. Qui dixit : Videte ne seducamini : multi enim venient in nomine meo, dicentes, quia ego sum : et tempus appropinquavit: nolite ergo ire post eos.

9. Cùm autem audieritis prælia et seditiones, nolite terreri : oportet primùm hæc fieri, sed nondùm statim finis.

10. Tunc dicebat illis : Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum.

11. Et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentiæ, et fames, terroresque de cœlo, et signa magna erunt.

que vous voyez ici sera tellement détruit, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre. An de l'ère chr. vulgaire 33.

7. Alors ils lui demandèrent : Maître, quand cela arrivera-t-il, et quel signe y aura-t-il que ce que vous dites sera près de s'accomplir?

8. Jésus leur répondit : Prenez garde à ne vous pas laisser séduire; car plusieurs viendront sous mon nom, disant: Je suis le Christ, et le temps est proche; gardez-vous donc bien de les suivre.

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous effrayez pas; car il faut que ces choses arrivent auparavant; mais ce ne sera pas encore sitôt la fin.

10. Alors, ajouta-t-il, on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume.

11. Et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des famines, et il paroîtra des choses épouvantables, et des signes extraordinaires dans le ciel.

℣ 7. C'est le sens du grec.

℣ 8. Dans saint Matthieu, XXIV. 3., on voit que les disciples avoient demandé non-seulement quels seroient les signes de la ruine de Jérusalem, mais encore quels seroient ceux de l'avénement du Sauveur et de la consommation des siècles. Jésus-Christ répond d'abord à la première question (℣ 8.-24.), et ensuite à la seconde (℣ 25.-36.). Voyez la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem, et du dernier avènement de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

Ibid. Autr. C'est moi *qui suis le Christ.* Voyez dans saint Marc, XIII. 6., et dans saint Matthieu, XXIV. 5.

Ibid. Celui de la ruine de Jérusalem ou même celui de la fin du monde, car mille ans devant le Seigneur ne sont que comme un jour. Quelques-uns mettent ces paroles dans la bouche des imposteurs : Voilà qu'enfin le temps de la liberté et du salut est proche, car je suis le Christ promis.

℣ 9. Autr. et à la lettre : Mais ce ne sera pas encore aussitôt la fin; *il se passera encore quelque temps avant l'entière destruction de cette ville et de ce temple.*

An de l'ère chr. vulgaire 33.

12. Mais avant tout cela, ″ ils se saisiront de vous, et vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et dans les prisons; et vous serez menés devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom.

13. Et cela vous servira pour rendre témoignage. ″

14. Gravez donc bien cette pensée dans votre cœur, de ne point préméditer ce que vous devez répondre; ″

15. Car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, ni contredire.

16. Vous serez livrés aux magistrats par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parens, par vos amis; ″ et on fera mourir plusieurs d'entre vous;

17. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom.

18. Toutefois il ne se perdra pas un cheveu de votre tête.

19. C'est par votre patience ″ que vous posséderez vos ames. ′

Dan. IX. 27. *Matt.* XXIV. 15. *Marc.* XIII. 14.

20. Or, quand vous verrez les armées ″ environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche.

12. Sed antè hæc omnia injicient vobis manus suas, et persequentur, tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et præsides, propter nomen meum.

13. Continget autem vobis in testimonium.

14. Ponite ergo in cordibus vestris, non præmeditari quemadmodùm respondeatis.

15. Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri.

16. Trademini autem à parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis:

17. Et eritis odio omnibus propter nomen meum:

18. Et capillus de capite vestro non peribit.

19. In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.

20. Cùm autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus.

℣ 12. Autr. Mais avant toutes ces choses *qui ne seront encore que le commencement des douleurs qui doivent accabler ce peuple*, ils se saisiront de vous, etc. Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 8., et dans saint Marc, XIII, 8.

℣ 13. A la vérité, et à la sainteté de la doctrine de Jésus-Christ.

℣ 14. Ce que vous devrez dire pour votre défense.

℣ 19. L'expression grecque de saint Luc est relative à l'expression grecque de saint Matthieu, XXIV. 13., et de saint Marc, XIII. 13.

Ibid. Que vous leur assurerez une vie éternelle, et un bonheur qui ne finira jamais.

℣ 20. Le grec lit ainsi au pluriel. L'armée romaine, pour assiéger cette ville, se partagea en trois corps; et d'ailleurs elle étoit composée de soldats romains et de troupes étrangères.

21. Tunc qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes : et qui in medio ejus, discedant : et qui in regionibus, non intrent in eam.

21. Alors que ceux qui sont dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes ; que ceux qui se trouveront au milieu d'elle, en sortent, et que ceux qui seront dehors, n'y rentrent point. An de l'ère chr. vulgaire 33.

22. Quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt.

22. Car ces jours seront les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est dans l'Ecriture s'accomplisse.

23. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus. Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic.

23. Malheur à celles qui seront grosses ou qui nourrissent en ces jours-là ; ″ car ce pays sera accablé de maux, et la colère pesera sur ce peuple.

24. Et cadent in ore gladii : et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur à gentibus: donec impleantur tempora nationum.

24. Ils seront passés au fil de l'épée ; on les emmènera captifs dans toutes les nations ; et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli. ″

25. Et erunt signa in sole, et lunâ, et stellis, et in terris pressura gentium præ confusione sonitûs maris et fluctuum :

25. Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre, les nations seront dans la consternation, par la crainte que leur causera le bruit confus de la mer et des flots ;

Isai. XIII. 10. *Ezech.* XXXII. 7. *Joan.* III. 15. *Matt.* XXIV. 29. *Marc.* XIII. 24.

26. Arescentibus hominibus præ timore et expectatione, quæ supervenient universo orbi : nam virtutes cœlorum movebuntur :

26. De sorte que les hommes sécheront de frayeur dans l'attente des maux dont tout le monde sera menacé ; car les vertus ″ des cieux seront ébranlées.

27. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magnâ, et majestate.

27. Et alors ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. ″

℣ 23. Parce qu'elles ne pourront fuir avec toute la vitesse qui seroit nécessaire.

℣ 24. Qu'ils aient exécuté tout ce que Dieu veut faire par leurs mains pour punir cette nation infidèle, et que le nombre de ceux d'entre les gentils qui doivent embrasser la foi soit rempli. Alors les Juifs se convertiront ; et la fin du monde arrivera peu après. Elle sera annoncée par des prodiges surprenans, qui paroîtront dans le ciel et sur la terre, ainsi qu'il est annoncé dans les versets suivans. — Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 29. et dans saint Marc, XIII. 24.

℣ 26. Autr. les armées des cieux, c'est-à-dire la multitude des astres. Voyez dans saint Matthieu, XXIV. 29.

℣ 27. Gr. et une grande gloire.

An de l'ère chr. vulgaire 28. Or, quand toutes ces choses commenceront d'arriver, levez la tête, et regardez en haut, parce que votre rédemption approche.

33. *Rom.* VIII. 23.

29. Il leur proposa cette comparaison : Voyez le figuier et les autres arbres;

30. Quand ils commencent à pousser, vous reconnoissez que l'été approche.

31. Ainsi lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point, que tout cela ne soit accompli.

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour ne vienne tout d'un coup vous surprendre;

35. Car il enveloppera, comme un filet, tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc, et priez en tout temps, afin que vous méritiez d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de paroître avec confiance devant le Fils de l'homme.

37. Or, le jour, il enseignoit dans le temple; et la nuit, il sor-

28. His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra : quoniam appropinquat redemptio vestra.

29. Et dixit illis similitudinem : Videte ficulneam, et omnes arbores :

30. Cùm producunt jam ex se fructum, scitis quoniam propè est æstas.

31. Ita et vos cùm videritis hæc fieri, scitote quoniam propè est regnum Dei.

32. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant.

33. Cœlum et terra transibunt : verba autem mea non transibunt.

34. Attendite autem vobis, ne fortè graventur corda vestra in crapulâ, ebrietate, et curis hujus vitæ : et superveniat in vos repentina dies illa.

35. Tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ.

36. Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia, quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.

37. Erat autem diebus docens in templo : nocti-

℣ 30. C'est le sens du grec.

℣ 32. Autr. je vous dis en vérité que cette race ne passera point, jusqu'à ce que tout *cela* soit accompli : *la postérité de Jacob ne finira point avant le dernier avènement du Fils de l'homme.*

℣ 33. Ne manqueront point d'avoir leur accomplissement.

bus verò exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti.

38. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

toit, et se retiroit sur la montagne appelée des Oliviers.

38. Et tout le peuple venoit de grand matin au temple pour l'écouter.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

℣ 37. Pour y prier dans le silence et le repos de la solitude.

CHAPITRE XXII.

Trahison de Juda. Dernière scène. Institution de l'eucharistie. Domination interdite. Gloire promise. Prière pour la foi de saint Pierre. Son renoncement prédit. Prière de Jésus dans le jardin. Il est pris et conduit chez Caïphe. Renoncement et pénitence de saint Pierre. Jésus outragé et condamné.

S. Matthieu, XXVI. 1.-35. *S. Marc*, XIV. 1.-31. *S. Jean*, XIII-XVII.

1. Appropinquabat autem dies festus azymorum, qui dicitur Pascha:

2. Et quærebant principes sacerdotum, et scribæ, quomodò Jesum interficerent : timebant verò plebem.

3. Intravit autem Satanas in Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.

4. Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum, et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.

1. Or, la fête des azimes appelée la Pâque étoit proche; *Matt.* XXVI. 2. *Marc.* XIV. 1

2. Et les princes des prêtres, avec les scribes, cherchoient les moyens de faire mourir Jésus; mais ils craignoient le peuple.

3. Cependant Satan entra dans Judas surnommé Iscariote, l'un des douze, *Matt.* XXVI. 14. *Marc.* XIV. 10.

4. Qui s'en alla aussitôt conférer avec les princes des prêtres et les officiers du temple, des moyens de le leur livrer.

℣ 1. Gr. Voyez dans saint Marc, XIV. 1.; voyez aussi tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 96 et suiv., et la Concordance, VI^e part. ch. 1 et suiv.

℣ 2. Gr. litt. car ils appréhendoient, etc.

℣ 4. Ces officiers du temple, dont il est aussi parlé au ℣ 52., étoient des lévites mis à la tête de leurs frères qui faisoient garde aux portes du temple.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

5. Ils en furent fort aise, et ils convinrent de lui donner une somme d'argent.

6. Et il engagea sa parole ; et il cherchoit l'occasion favorable de le leur livrer en l'absence du peuple.

7. Or, le jour des azimes arriva, auquel il falloit immoler la pâque.

8. Et Jésus envoya Pierre et Jean, et leur dit : Allez nous préparer la pâque, afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous la préparions ?

10. Il leur répondit : En entrant dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera,

11. Et dites au maître de cette maison : Le Maître vous demande : Où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre toute meublée ; faites-y vos dispositions.

13. S'en étant donc allés, ils trouvèrent tout ce qu'il leur avoit dit, et ils préparèrent la pâque.

Matt. xxvi. 20. *Marc.* xiv. 17.

14. Et quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai désiré avec ardeur de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir.

5. Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare.

6. Et spopondit. Et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

7. Venit autem dies azymorum, in quâ necesse erat occidi pascha.

8. Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes, parate nobis pascha, ut manducemus.

9. At illi dixerunt : Ubi vis paremus ?

10. Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans : sequimini eum in domum in quam intrat,

11. Et dicetis patrifamilias domûs : Dicit tibi Magister : Ubi est diversorium ubi pascha cum discipulis meis manducem ?

12. Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum, stratum, et ibi parate.

13. Euntes autem, invenerunt sicut dixit illis, et paravérunt pascha.

14. Et cùm facta esset hora, discubuit, et duodecim apostoli cum eo.

15. Et ait illis : Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar.

† 6. Gr. autr. sans tumulte.

† 7. On commençoit à manger des azimes dès la veille de la Pâque, 14 Nisan, jour où l'on immoloit l'agneau pascal. Voyez la *Dissertation sur la dernière Pâque de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

† 11. Litt. Le Maitre, etc.

† 15. Parce que c'est dans cette occasion que J. C. devoit nous donner le

16. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.

17. Et accepto calice, gratias egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos.

18. Dico enim vobis quòd non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

19. Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur : hoc facite in meam commemorationem.

20. Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens: Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

21. Verumtamen ecce manus tradentis me, mecum est in mensâ.

22. Et quidem filius hominis, secundùm quod definitum est, vadit: verumtamen væ homini illi per quem tradetur.

23. Et ipsi cœperunt quærere inter se, quis

16. Car je vous déclare que je n'en mangerai plus désormais, jusqu'à ce qu'elle ait eu son accomplissement dans le royaume de Dieu. An de l'ère chr. vulgaire 33.

17. Ensuite prenant la coupe, il rendit graces, et dit : Prenez-la, et la distribuez entre vous.

18. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé.

19. Puis il prit le pain, et ayant rendu graces, il le rompit, et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi. 1. *Cor.* XI. 24.

20. Il prit de même la coupe après avoir soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.

21. Au reste, la main de celui qui me trahit, est avec moi à cette table.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été déterminé; mais malheur à cet homme par qui il sera trahi. *Matt.* XXVI. 21. *Marc.* XIV. 20. *Joan.* XIII. 18. *Ps.* XL. 10.

23. Et ils commencèrent à s'entre-demander qui étoit celui d'en-

témoignage le plus sensible de son amour, et le gage le plus précieux qu'il pût nous en laisser en quittant la terre.

℣ 16. Autr. car je vous déclare que je ne mangerai plus désormais de cette victime *figurative*, jusqu'à ce qu'il ait eu son accomplissement dans le royaume de Dieu, *où la vraie victime, qui va bientôt être immolée, deviendra la pâque du peuple nouveau.* 1. *Cor.* v. 7.

℣ 19. Voyez dans saint Jean, XIII. 2.–12; voyez aussi l'Harmonie, art. *Institution*, p. 97, et la Concordance, VIe part. ch. IV.

℣ 20. Le grec peut se traduire à la lettre : après le souper.

℣ 23. Voyez dans saint Matthieu, XXVI. 23., et dans saint Marc, XIV. 19.

An de l'ère chr. vulgaire

tre eux qui devoit faire une telle action.

33. 24. Il s'excita aussi parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devoit passer pour le plus grand.

esset ex eis, qui hoc facturus esset.

24. Facta est autem et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.

Matt. xx. 25. *Marc.* x. 42. 25. Et il leur dit : Les rois des nations les traitent avec empire ; et ceux qui ont autorité sur elles, en sont appelés les bienfaiteurs.

25. Dixit autem eis : Reges gentium dominantur eorum : et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur.

26. Pour vous, n'en usez pas de même ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit ; et que celui qui gouverne, soit comme celui qui sert.

26. Vos autem non sic : sed qui major est in vobis, fiat sicut minor : et qui præcessor est, sicut ministrator.

27. Car qui est le plus grand de celui qui est à table, ou de celui qui sert ? n'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi cependant, je suis parmi vous comme celui qui sert.

27. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat ? nonne qui recumbit ? Ego autem in medio vestrûm sum, sicut qui ministrat.

28. C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations.

28. Vos estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis.

29. Aussi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé ;

29. Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum,

30. Afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

30. Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeatis super thronos judicantes duodecim tribus Israel.

31. Le Seigneur dit ensuite : Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler tous, comme on crible le froment ;

31. Ait autem Dominus : Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum :

℣ 23. Selon saint Matthieu, xxvi. 21.-25., et selon saint Marc, xiv. 18.-21., Jésus-Christ avoit prédit la trahison de Judas avant l'institution de l'eucharistie, et quelques-uns croient que c'est la même prédiction, que ces deux évangélistes ont mise avant, et que saint Luc met après. Peut-être Jésus-Christ insista-t-il sur cela avant et après.

℣ 27. Il semble que cela peut être relatif à ce que Jésus-Christ fit alors en lavant les pieds de ses apôtres. Voyez dans saint Jean, xiii, 13.-15.

℣ 28. Dans les contradictions que j'ai eu à souffrir de la part des hommes.

℣ 31. L'expression du texte est au pluriel, ὑμᾶς *vos*.

32. Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquandò conversus confirma fratres tuos.

33. Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire :

34. At ille dixit : Dico tibi, Petre, non cantabit hodiè gallus, donec ter abneges nosse me. Et dixit eis :

35. Quandò misi vos sine sacculo, et perâ, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis?

36. At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc qui habet sacculum, tollat, similiter et peram : et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium.

37. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea quæ sunt de me, finem habent.

38. At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hîc. At ille dixit eis : Satis est.

39. Et egressus, ibat

32. Mais j'ai prié pour vous en particulier, ″ afin que votre foi ne défaille point : lors donc que vous aurez été converti, ayez soin d'affermir vos frères. An de l'ère chr. vulgaire 33.

33. Pierre lui répondit : Seigneur, je suis prêt à aller avec vous, et en prison, et à la mort.

34. Mais Jésus lui dit : Pierre, je vous déclare que le coq ne chantera point aujourd'hui que vous n'ayez nié ″ trois fois que vous me connoissiez. Puis il leur dit : ″ *Matt.* xxvi. 34. *Marc.* xvi. 30.

35. Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans souliers, ″ avez-vous manqué de quelque chose? *Matt.* x. 9.

36. De rien, lui dirent-ils. Jésus ajouta : Mais maintenant que celui qui a un sac, ou une bourse, la prenne ; et que celui qui n'en a point, vende sa robe ″ pour acheter une épée. ″

37. Car je vous assure qu'il faut encore qu'on voie s'accomplir en moi ce qui a été écrit : Il a été mis au rang des scélérats ; ″ car les choses qui ont été prophétisées de moi vont s'accomplir. *Isai.* liii. 12.

38. Ils lui répondirent : Seigneur, voici deux épées. Et Jésus leur dit : C'est assez.

39. Puis étant sorti, il s'en alla,

✝ 32. L'expression du texte est au singulier, περὶ σοῦ *pro te*.

✝ 34. Ou plutôt : que vous ne niiez. Pierre devoit renier Jésus-Christ, non pas avant le chant du coq, mais au temps même du chant du coq. Voyez dans saint Marc, xiv. 30. 72.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Charité*, p. 99., et la Concordance, vie part. ch. vi.

✝ 35. Voyez dans saint Matthieu, x. 9.

✝ 36. Gr. litt. son vêtement.

Ibid. Sous ces expressions figurées, Jésus-Christ leur prédit la persécution qui alloit s'élever contre lui et contre eux.

✝ 37. Voyez dans Marc, xv. 28.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

selon sa coutume, à la montagne des Oliviers, ″ et ses disciples le suivirent.

secundùm consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum et discipuli.

Matt. xxvi. 36. *Marc.* xiv. 32. *Joan.* xxviii. 1

S. Matthieu, XXVI. 36. *et suiv. S. Marc*, XIV. 32. *et suiv. S. Jean*, XVIII. 1.-27.

40. Lorsqu'il fut arrivé en ce lieu, ″ il leur dit : Priez, afin que vous n'entriez point en tentation. ″

40. Et cùm pervenisset ad locum, dixit illis : Orate, ne intretis in tentationem.

Matt. xxvi. 39. *Marc.* xiv. 35.

41. Ensuite il s'éloigna d'eux environ d'un jet de pierre; et s'étant mis à genoux, il prioit,

41. Et ipse avulsus est ab eis quantùm jactus est lapidis : et positis genibus orabat,

42. En disant : Mon Père, si vous voulez, éloignez ″ ce calice de moi; néanmoins que ce ne soit pas ma volopté qui se fasse, mais la vôtre.

42. Dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me : veruntamen non mea voluntas, sed tua fiat.

43. Alors il lui apparut un ange du ciel pour le fortifier; et étant tombé en agonie, il redoubloit ses prières. ″

43. Apparuit autem illi angelus de cœlo, confortans eum. Et factus in agoniâ, prolixiùs orabat.

44. Et il lui vint une sueur comme de gouttes ″ de sang, qui découloient jusqu'à terre.

44. Et factus es sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

45. Il se leva ensuite du lieu où il prioit, et il vint à ses disciples qu'il trouva endormis accablés de tristesse.

45. Et cùm surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitiâ.

46. Il leur dit : Pourquoi dormez-vous? Levez-vous, et priez, afin

46. Et ait illis : Quid dormitis? Surgite, orate,

℣ 39. Pour y prier. — Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 36., et dans saint Marc, xiv. 32.

℣ 40. Litt. dans le lieu *où il avoit coutume de se trouver avec ses disciples, et qui étoit appelé Gethsemani.* Voyez dans saint Matthieu, xxvi 36., dans saint Marc, xiv. 32., et dans saint Jean, xviii. 1. et 2.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 103, et la Concordance, vre part. ch. xi.

Ibid. Autr. afin que vous ne succombiez pas à la tentation.

℣ 42. Gr. litt. si vous vouliez éloigner.

℣ 43. Gr. autr. il prioit avec plus d'instance.

℣ 44. Gr. litt. comme des grumeaux de sang. Voyez la *Dissertation sur la sueur du sang de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

ne intretis in tentationem.

47. Adhuc eo loquente, ecce turba : et qui vocabatur Judas unus de duodecim, antecedebat eos : et appropinquavit Jesu ut oscularetur eum.

48. Jesus autem dixit illi : Juda, osculo Filium hominis tradis ?

49. Videntes autem hi qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio?

50. Etpercussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram.

51. Respondens autem Jesus, ait : Sinite usque huc. Et cùm tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.

52. Dixit autem Jesus ad eos qui venerant ad se, principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores : Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus ?

53. Cùm quotidiè vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me : sed hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.

que vous n'entriez point en tentation.

47. Il parloit encore lorsqu'une troupe de gens parut; et à leur tête marchoit un des douze, appelé Judas, qui s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Et Jésus lui dit : Quoi, Judas! vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser?

49. Cependant ceux qui étoient autour de lui, ′ voyant bien ce qui alloit arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée?

50. Et l'un d'eux ″ frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite.

51. Mais Jésus prenant la parole, dit : Laissez, demeurez-en là. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. Puis s'adressant aux princes des prêtres, aux ministres du temple, ″ et aux sénateurs qui étoient venus pour le prendre, il leur dit : Vous êtes venus comme pour prendre un voleur, avec des épées et des bâtons. ″

53. J'étois tous les jours avec vous dans le temple; et vous ne m'avez point arrêté : mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres.

An de l'ère chr. vulgaire 32.
Matt. XXVI. 47. *Marc.* XIV. 43. *Joan.* XVIII. 3

℣ 46. Que vous ne succombiez point à celle où vous allez être exposés. — Autr. afin que vous ne succombiez point à la tentation.

℣ 49. Ses disciples.

℣ 50. Ce fut Simon Pierre, selon le témoignage de saint Jean, XVIII. 10. Aucun des trois évangélistes qui ont écrit de son vivant ne l'a nommé : saint Jean seul le nomme, écrivant après sa mort.

℣ 52. Voyez le ℣ 4.

Ibid. Autr. et selon la ponctuation du grec et de la Vulgate : Est-ce donc comme pour *prendre* un voleur, que vous êtes venus *ainsi* avec des épées et des bâtons?

An de l'ère chr. vulgaire 33.

54. Or, eux se saisissant de lui, ils l'emmenèrent en la maison du grand-prêtre; et Pierre le suivoit de loin.

Matt. xxvi. 57. *Marc.* xiv. 53.

54. Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum; Petrus verò sequebatur à longè.

Joan. xxviii. 24. *Matt.* xxvi. 69. *Marc.* xiv. 66. *Joan.* xviii. 25.

55. Et un feu ayant été allumé au milieu de la cour, et les gardes s'étant assis autour, Pierre s'assit aussi parmi eux.

56. Et une servante qui le vit assis devant le feu, le considéra attentivement, et dit: Celui-ci étoit aussi avec cet homme.

55. Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.

56. Quem cùm vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit: Et hic cum illo erat.

57. Mais Pierre le renonça, en disant: Femme, je ne le connois point.

58. Un peu après un autre le voyant, lui dit: Vous êtes aussi de ces gens-là. Pierre lui dit: Mon ami, je n'en suis point.

57. At illes negavit eum, dicens: Mulier, non novi illum.

58. Et post pusillùm alius videns eum, dixit: Et tu de illis es. Petrus verò ait: O homo, non sum.

Joan. xviii. 26.

59. Environ une heure après, un autre assuroit disant: Celui-ci étoit certainement avec lui, car il est de Galilée.

59. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens: Verè et hic cum illo erat: nam et Galilæus est.

60. Pierre répondit: Mon ami, je ne sais ce que vous dites. Aussitôt comme il parloit encore, le coq chanta.

60. Et ait Petrus: Homo, nescio quid dicis. Et continuò adhuc illo loquente, cantavit gallus.

Matt. xxvi. 34. *Marc.* xiv. 30. *Joan.* xiii. 38.

61. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre; et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur lui avoit dite: Avant que le coq ait

61. Et conversus Dominus respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat:

℣ 55. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 57.

Ibid. Voyez dans saint Jean, xviii. 15. 16.

℣ 58 et 60. Litt. Homme.

℣ 61 Plusieurs croient que Jésus ne regarda Pierre que des yeux de l'esprit, ne pouvant alors le voir des yeux du corps. Voyez sur saint Mathieu, xxvi. 75. D'autres croient que Jésus avoit été renvoyé dans la cour, et qu'ainsi il peut regarder Pierre des yeux mêmes du corps. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus abandonné*, p. 106 et suiv., et la Concordance, vie part. ch. xv et suiv.

Quia prius quàm gallus cantet, ter me negabis.

62. Et egressus foras Petrus flevit amarè.

63. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes.

64. Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus : et interrogabant eum, dicentes : Prophetiza quis est qui te percussit.

65. Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

66. Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribæ, et duxerunt in illum concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis.

67. Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis mihi.

68. Si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.

69. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens à dextris virtutis Dei.

70. Dixerunt autem

chanté, [z] vous me renoncerez trois fois. An de l'ère chr. vulgaire

62. Et Pierre étant sorti, pleura amèrement. 33.

63. Cependant ceux qui tenoient Jésus, [a] se moquoient de lui en le frappant.

64. Et lui ayant bandé les yeux, [b] ils lui donnoient des coups sur le visage, et l'interrogeoient en lui disant : Prophétise qui est celui qui t'a frappé.

65. Et ils disoient encore beaucoup d'autres choses, en blasphémant contre lui.

66. Dès qu'il fut jour, les sénateurs du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent; et l'ayant fait amener dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. [c] *Matt.* xxvii. 1. *Marc.* xv. 1. *Joan.* xviii. 28.

67. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point.

68. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez point, et ne me laisserez point aller. [d]

69. Mais désormais [e] le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance [f] de Dieu.

70. Ils lui dirent tous : Vous êtes

---

[z] 61. C'est le sens du grec. Selon saint Marc, ait chanté deux fois. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 34. et 75.

[a] 63. Vulg. litt. *illum*. On lit dans le grec, *Jesum*

[b] 64. Litt. lui ayant caché le visage. Voyez dans saint Marc, xiv. 65.

[c] 66. Quelques-uns confondent cet interrogatoire fait par le conseil avec celui que saint Matthieu, xxvi. 63., et saint Marc, xiv. 61., attribuent au grand-prêtre; mais celui-ci pourroit être différent. Selon les deux premiers évangélistes, l'interrogatoire fait par le grand-prêtre précéda les renoncemens de saint Pierre; selon saint Luc, les renoncemens de saint Pierre précédèrent l'interrogatoire fait par le conseil.

[d] 68. Parce que vous ne cherchez pas à connoître la vérité, mais à trouver un prétexte de me condamner.

[e] 69 Autr. désormais.

[f] *Ibid.* Autr. de sa majesté.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

donc le Fils de Dieu? Il leur répondit : Vous le dites, je le suis.

71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoins, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa propre bouche?

omnes : Tu ergo es Filius Dei? Qui ait : Vos dicitis, quia ego sum.

71 At illi dixerunt: Quid adhuc desideramus testimonium? ipsi enim audivimus de ore ejus.

ŷ 70. Le grec l'exprime ainsi.
Ibid. Voyez dans saint Matthieu, XXVI. 64., et dans saint Marc, XIV. 62.

CHAPITRE XXIII.

Jésus accusé devant Pilate, envoyé à Hérode, et ramené devant Pilate. Barabbas préféré à Jésus-Christ. Cris des Juifs contre Jésus-Christ. Jésus livré aux Juifs et conduit au Calvaire. Pleurs des femmes de Jérusalem. Crucifiement. Blasphèmes. Bon larron. Ténèbres. Mort de Jésus-Christ. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus-Christ.

S. Matthieu, XVII. 1.-23. *S. Marc*, XV. 1.-14.
S. Jean, XVIII. 28. *et suiv.*

1. Puis toute l'assemblée s'étant levée, ils le menèrent à Pilate;

1. Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum.

2. Et ils commencèrent à l'accuser, en disant : Voici un homme que nous avons trouvé pervertissant notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant le Christ.

Matt. XXII. 21. *Marc.* XII. 17.

2. Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse.

3. Pilate l'interrogea donc, et lui demanda : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites.

Matt. XXVII. 11.

3. Pilatus autem interrogavit eum, dicens : Tu es rex Judæorum? At ille respondens, ait : Tu dicis.

ŷ 1. Voyez dans saint-Mathieu, XXVII, 1. et 2., et dans saint Marc, XV. 1.; voyez aussi tom. XIX l'Harmonie, art. *Assemblée*, p. 108 et suiv., et la Concordance, VI^e part. ch. XXII et suiv.
ŷ 3. Voyez dans saint Jean, XVIII. 36.

4. Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas : Nihil invenio causæ in hòc homine.

5. At illi invalescebant, dicentes : Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens à Galilæâ usque huc.

6. Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset.

7. Et ut cognovit quòd de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis diebus.

8. Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valdè : erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eò quòd audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.

9. Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat.

10. Stabant autem principes sacerdotum et scribæ constanter accusantes eum.

11. Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo : et illusit indutum veste albâ, et remisit ad Pilatum.

12. Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsâ die : nam antea inimici erant ad invicem.

4. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de condamnable en cet homme. An de l'ère chr. vulg. 33. *Marc.* xv. 2. *Joan.* xviii. 33

5. Mais eux insistant de plus en plus, ajoutèrent : Il soulève le peuple par la doctrine qu'il a répandue dans toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé, jusqu'ici.

6. Pilate entendant parler de la Galilée, demanda s'il étoit Galiléen.

7. Et ayant appris qu'il étoit de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à ce prince, qui étoit aussi alors à Jérusalem.

8. Hérode eut une grande joie de voir Jésus, car il y avoit longtemps qu'il le souhaitoit, ″ parce qu'il avoit entendu dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espéroit ″ lui voir faire quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs demandes; mais Jésus ne lui répondit rien. ″

10. Cependant les princes des prêtres et les scribes étoient là, qui insistoient toujours en l'accusant.

11. Ainsi Hérode, avec toute sa suite, ″ le méprisa ; et le revêtant d'une robe blanche, ″ il le traita avec mépris et le renvoya à Pilate.

12. Et dès ce jour-là même, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étoient auparavant.

℣ 8. Voyez ci-devant, chap. ix. ℣ 9.

Ibid. Gr. litt. et il espéroit.

℣ 9. Parce que c'étoient des demandes inutiles qui ne tendoient qu'à satisfaire sa curiosité.

℣ 11. Grec : avec toute sa cour.

Ibid. Gr. litt. éclatante.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

13. Pilate ayant donc fait venir les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple,

13. Pilatus autem, convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe,

Joan. XVIII. 38. XIX. 4.

14. Leur dit : Vous m'avez présenté cet homme, comme portant le peuple à la révolte; et néanmoins l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé [x] coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

14. Dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum, et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam invenio in homine isto ex his, in quibus eum accusatis :

15. Ni Hérode non plus; car je vous ai renvoyés à lui, et vous voyez qu'on ne l'a pas traité comme digne de mort. [y]

15. Sed neque Herodes : nam remisi vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.

16. Je vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier. [z]

16. Emendatum ergo illum dimittam.

17. Or il étoit obligé, à la fête de Pâque, de leur délivrer un prisonnier. [a]

17. Necesse autem habebat dimittere eis per diem festum, unum.

18. Mais tout le peuple [b] se mit à crier : Faites mourir celui-ci, et nous donnez Barabbas.

18. Exclamavit autem simul universa turba, dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam,

19. Celui-ci avoit été mis en prison, à cause d'une sédition qui s'étoit faite dans la ville, et d'un meurtre qu'il y avoit commis.

19. Qui erat propter seditionem quamdam factam in civitate et homicidium, missus in carcerem.

20. Pilate, qui vouloit délivrer Jésus, leur parla de nouveau.

20. Iterùm autem Pilatus locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.

21. Mais ils se mirent à crier, disant : Crucifiez-le, crucifiez-le.

21. At illi succlamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum.

Matt. XXVII. 23 *Marc.* XV. 14.

22. Il leur dit donc pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait?

22. Ille autem tertiò dixit ad illos : Quid enim

[x] 14. Vulg. litt. *invenio*. Selon le grec, *inveni*.

[y] 15. Autr. et vous voyez qu'il ne l'a trouvé coupable de rien qui fût digne de mort. Autr. et vous voyez qu'il n'est trouvé coupable de rien qui soit digne de mort.

[z] 16. C'est-à-dire fouetter. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 26., et dans saint Marc, XV. 15., et dans saint Jean, XIX. 1.

[a] 17. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 15. et suiv., dans saint Marc, XV. 6. et suiv., et dans saint Jean, XVIII. 39.

[b] 18. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 20, et dans saint Marc, XV. 11.

mali fecit iste? nullam causam mortis invenio in eo : corripiam ergo illum, et dimittam.

Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Ainsi je vais le faire châtier, * et puis je le renverrai. An de l'ère chr. vulgaire 33.

23. At illi instabant vocibus magnis postulantes ut crucifigeretur : et invalescebant voces eorum.

23. Mais ils le pressoient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié ; et leurs clameurs redoubloient. *

S. Matthieu, XXVII. 24. *et suiv.* *S. Marc*, XV. 15. *et suiv.* *Saint Jean*, XIX. 1. *et suiv.*

24. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.

24. Enfin Pilate * ordonna que ce qu'ils demandoient fût exécuté.

25. Dimisit autem illis eum, qui propter homicidium et seditionem, missus fuerat in carcerem, quem petebant : Jesum verò tradidit voluntati eorum.

25. Ainsi il leur fit donner celui qui avoit été mis en prison pour crime de sédition et de meurtre, selon qu'ils l'avoient désiré ; et il abandonna Jésus à leur volonté.

26. Et cùm ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villâ : et imposuerunt illi crucem portare post Jesum.

26. Et comme ils le menoient, * ils prirent un homme de Cyrène * appelé Simon, qui revenoit de sa maison des champs, * et ils le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus. *Matt.* xxvii. 32 *Marc.* xv. 21.

27. Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum : quæ plangebant, et lamentabantur eum.

27. Or, il étoit suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui le pleuroient avec de grandes marques de douleur.

28. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros.

28. Mais Jésus se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes, et sur vos enfans ;

29. Quoniam ecce venient dies, in quibus di-

29. Car voici que les jours viendront où l'on dira : Heureuses les

℣ 22. C'est-à-dire fouetter. *Supr.* ℣ 16.
℣ 23. Le grec ajoute : et *les clameurs* des princes et des prêtres.
℣ 24. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 24.
℣ 26. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 31. 32.
Ibid. Voyez au même endroit.
Ibid. Gr. qui venoit des champs.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

stériles, et les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, et les mamelles qui n'en ont point allaité.

Isai. II. 19. *Osee,* X. 8. *Apoc.* VI. 16.

30. Alors ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Couvrez-nous.

31. Car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec ?

32. On menoit aussi avec lui deux autres, qui étoient des criminels qu'on devoit faire mourir.

Matt. XXVII. 33. *Marc.* XV. 22. *Joan.* XIX. 17.

33. Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils y crucifièrent Jésus, avec ces voleurs, l'un à droite, et l'autre à gauche.

34. Et Jésus disoit : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Pour eux ils partagèrent ses vêtemens, et les jetèrent au sort.

35. Cependant le peuple se tenoit là, et le regardoit; et les sénateurs, aussi bien que le peuple, se moquoient de lui, en disant : Il a sauvé les autres; qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu.

36. Les soldats mêmes lui insultoient, s'approchant de lui, et lui présentant du vinaigre,

37. En lui disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

cent : Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt.

30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos, et collibus : Operite nos.

31. Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?

32. Ducebantur autem et alii duo neqnam cum eo, ut interficerentur.

33. Et postquam venerunt in locum, qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum, et latrones, unum à dextris, et alterum à sinistris.

34. Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt. Dividentes verò vestimenta ejus, miserunt sortes.

35. Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes : Alios salvos fecit, se salvum faciat, si hic est Christus, Dei electus.

36. Illudebant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei,

37. Et dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac.

℣ 29. Parce que n'étant point mères, elles n'auront pas la douleur de voir leurs enfans accablés des maux qui vont fondre sur cette nation infidèle.

℣ 31. Si le juste et le saint est livré aux cruels tourmens que je souffre, à quoi doivent s'attendre les méchans et les impies?

℣ 33. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 33.

Ibid. Gr. ces *deux* criminels. Saint Matthieu, XVII. 38., et saint Marc, 27., disent que c'étoient deux voleurs.

38. Erat autem et superscriptio scripta super eum litteris græcis, et latinis, et hebraicis : Hic est rex Judæorum.

38. Il y avoit aussi au-dessus de sa tête ′ une inscription en grec, en latin et en hébreu, où étoit écrit : Celui-ci est le roi des Juifs.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

39. Unus (a) autem de his, qui pendebant, latronibus, blasphemabat eum, dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum, et nos.

39. Or, l'un des voleurs ′ qui étoient crucifiés avec lui, blasphémoit contre lui, en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi.

40. Respondens autem alter, increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quòd in eâdem damnatione es?

40. Mais l'autre le reprenant, lui disoit : N'avez-vous donc point de crainte de Dieu non plus que les autres, vous qui vous trouvez condamné au même supplice?

41. Et nos quidem justè, nam digna factis recipimus : hic verò nihil mali gessit.

41. Encore pour nous, c'est avec justice, puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée ; mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, cùm veneris in regnum tuum.

42. Puis il dit à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre royaume.

43. Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodiè mecum eris in paradiso.

43. Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis. ′

44. Erat autem ferè hora sexta, et tenebræ factæ sunt in universam terram usque in horam nonam.

44. Il étoit environ la sixième heure du jour ; et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure. ″

45. Et obscuratus est sol : et velum templi scissum est medium.

45. Et le soleil fut obscurci, et le voile du temple, se déchira par le milieu.

46. Et clamans voce magnâ Jesus, ait : Pater, in

46. Alors Jésus s'écria d'une voix forte : Mon Père, je remets mon *Ps.* xxx. 6.

(a) *S. Script. prop., pars* VII, *n°* 184.

℣ 38. Litt. au-dessus de lui. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 37.

℣ 39. Gr. l'un de ces *deux* criminels.

℣ 43. C'est-à-dire dans le lieu où reposoient les ames des justes, en attendant que Jésus-Christ leur eût ouvert le ciel.

℣ 44. C'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures ou environ. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 45.; voyez aussi la *Dissertation sur les ténèbres, arrivées à la mort de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

ame entre vos mains. Et en prononçant ces mots, il expira.

47. Or, le centenier ayant vu ce qui étoit arrivé, glorifia Dieu, en disant : Certainement cet homme étoit juste.

48. Et tout le peuple, qui assistoit à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournoit se frappant la poitrine.

49. Tous ceux qui étoient de la connoissance de Jésus, et les femmes qui l'avoient suivi de Galilée, étoient là aussi, et regardoient de loin ce qui se passoit.

Matt. xxvii. 57 *Marc.* xv. 43. *Joan.* xix. 38.

50. Cependant voici qu'un sénateur ℣ appelé Joseph, homme vertueux et juste,

51. Qui n'avoit point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avoient fait, qui étoit d'Arimathie ℣ ville de Judée, et qui attendoit aussi le royaume de Dieu,

52. Vint trouver Pilate, et lui demander le corps de Jésus.

53. Et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, ℣ où personne n'avoit encore été mis.

54. Or, ce jour étoit celui de la préparation, ℣ et le sabbat alloit commencer.

55. Les femmes qui étoient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, virent le sépulcre, et

manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.

47. Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Verè hic homo justus erat.

48. Et omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

49. Stabant autem omnes noti ejus à longè, et mulieres quæ secutæ eum erant à Galilæâ, hæc videntes.

50. Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus :

51. Hic non consenserat consilio et actibus eorum, ab Arimathæâ civitate Judææ, qui expectabat et ipse regnum Dei.

52. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu :

53. Et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondùm quisquam positus fuerat.

54. Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.

55. Subsecutæ autem mulieres, quæ cum eo venerant de Galilæâ, vide-

℣ 50. C'est le sens du grec. Voyez dans saint Marc, xv. 45.
℣ 51. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 57.
℣ 52. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 58., dans Marc, xv. 45., et dans saint Jean, xix. 38.
℣ 53. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 60.
℣ 54. La préparation ou veille du sabbat qui commençoit au soir.

runt monumentum, et quemadmodùm positum erat corpus ejus.

56. Et revertentes paraverunt aromata et unguenta, et sabbato quidem siluerunt secundùm mandatum.

comme on y avoit mis le corps de Jésus.

56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums, et elles se tinrent en repos " le jour du sabbat, selon la loi.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

℣ 56. Sens de l'hébraïsme : *siluerunt*. Voyez la note du Psaume XXXIV. ℣ 22.

CHAPITRE XXIV.

Résurrection de Jésus-Christ. Anges qui apparoissent aux saintes femmes. Jésus-Christ apparoît aux deux disciples qui alloient à Emmaüs. Il apparoît aux apôtres, leur prouve sa résurrection, et leur promet le Saint-Esprit. Il monte au ciel.

S. Matthieu, XXVIII. 1. *et suiv.* *S. Marc*, XVI. 1. *et suiv.* *S. Jean*, XX. *et* XXI.

1. Una autem sabbati valdè diluculò venerunt ad monumentum, portantes, quæ paraverant, aromata:

2. Et invenerunt lapidem revolutum à monumento.

3. Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu.

4. Et factum est, dùm mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.

1. Mais le premier jour de la semaine, " ces femmes " vinrent au sépulcre de grand matin, et apportèrent les parfums qu'elles avoient préparés. "

2. Et elles trouvèrent que la pierre qui étoit au-devant du sépulcre en avoit été ôtée;

3. Et étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus;

4. Ce qui les ayant jetées dans la consternation, " deux hommes, " parurent tout à coup devant elles avec des robes éclatantes.

Matt. XXVIII. 1. *Marc.* XVI. 2. *Joan.* XX. 1.

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *les Saintes*, p. 115. et suiv., et la Concordance, VI^e part. ch. XXIX. et suiv.

Ibid. Et quelques autres avec elles. — Le grec ajoute ces mots.

Ibid. Pour embaumer le corps de Jésus.

℣ 4. Gr. autr. *dans l'incertitude et* dans le trouble.

Ibid. Deux anges sous une forme humaine.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

5. Et comme elles étoient saisies de frayeur, et qu'elles tenoient les yeux baissés en terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?

6. Il n'est point ici; mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il étoit encore en Galilée,

Matt. XVI. 21. XVII. 21. *Marc.* VIII. 31. IX. 30. *Supr.* IX. 22.

7. Et qu'il disoit : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Et elles se ressouvinrent en effet des paroles de Jésus.

9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux onze et à tous les autres.

10. Ce fut Marie-Madeleine, Jeanne, Marie mère de Jacques, et les autres qui étoient avec elles, qui rapportèrent ceci aux apôtres.

11. Mais ils regardèrent comme une rêverie ce qu'elles disoient; et ils ne les crurent point.

12. Néanmoins Pierre se levant, courut au sépulcre, et s'étant baissé pour regarder, il ne vit plus que les linceuls qui étoient par terre, et il s'en revint, admirant en lui-même ce qui étoit arrivé.

Marc. XVI. 12.

13. Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en alloient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem;

5. Cùm timerent autem, et declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis?

6. Non est hîc, sed surrexit : recordamini qualiter locutus est vobis, cùm adhuc in Galilæâ esset,

7. Dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertiâ resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ à monumento nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et ceteris omnibus.

10. Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et ceteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc.

11. Et visa sunt ante illos, sicut deliramentum, verba ista : et non crediderunt illis.

12. Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum : et procumbens vidit linteamina sola posita, et abiit, secum mirans quod factum fuerat.

13. Et ecce duo ex illis ibant ipsâ die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus.

℣ 6. Voyez dans saint Matthieu, XXVIII. 5., et dans saint Marc, XVI. 6.

℣ 10. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

Ibid. C'est-à-dire de Jacques le mineur, l'un des douze apôtres.

℣ 11. L'apparition des anges, et la résurrection de Jésus.

℣ 13. Les soixante stades font environ deux lieues. Emmaüs étoit situé au nord-ouest de Jérusalem.

14. Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.

14. Et ils parloient ensemble de tout ce qui s'étoit passé.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

15. Et factum est, dùm fabularentur, et secum quærerent : et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis.

15. Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenoient ainsi, et qu'ils raisonnoient ensemble, Jésus lui-même les joignit, et se mit à marcher avec eux;

16. Oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent.

16. Mais leurs yeux étoient retenus, en sorte qu'ils ne pouvoient le reconnoître.

17. Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes?

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi en marchant, et d'où vient que vous êtes tristes?

18. Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illâ his diebus?

18. L'un d'eux, nommé Cléophas, lui répondit : Êtes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci?

19. Quibus ille dixit : Quæ? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir phopheta, potens in opere et sermone coram Deo et omni populo :

19. Et quoi? leur dit-il. Ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple;

20. Et quomodò eum tradiderunt summi sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum.

20. Et de quelle manière les princes des prêtres et nos sénateurs l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié.

21. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel : et nunc super hæc omnia, tertia dies est hodiè quòd hæc facta sunt.

21. Cependant nous espérions que ce seroit lui qui rachèteroit Israël; et après tout cela néanmoins voici le troisième jour que ces choses se sont passées.

22. Sed et mulieres quædam ex nostris terruе-

22. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étoient avec nous,

℣ 18. Quelques-uns croient que c'étoit l'époux de Marie sœur de la sainte Vierge. *Joan.* XIX. 25.

Ibid. Autr. Êtes-vous donc le seul des étrangers *qui sont venus* à Jérusalem, *pour la fête de Pâque*, qui ne sachiez pas, etc.

℣ 22. Qui l'avoient suivi comme nous pendant sa vie.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

nous ont effrayés, " car ayant été dès le grand matin à son sépulcre,

23. Et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont venues dire qu'elles ont vu même des anges qui disent qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres ayant aussi été au sépulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avoient rapportées; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé.

25. O insensés! leur dit alors Jésus, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit!

26. Ne falloit-il pas que le Christ souffrît tous ces maux, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?

27. Ensuite commenç tpar Moïse, et parcourant tous les prophètes, il leur expliquoit tout ce qui avoit été dit de lui dans toutes les Ecritures.

28. Et comme ils approchèrent du bourg où ils alloient, il fit semblant d'aller plus loin.

29. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, en lui disant: Demeurez avec nous, parce qu'il est déjà tard, et que le jour est sur son déclin. Il entra donc " avec eux.

30. Et comme il étoit avec eux à table, il prit le pain, et le bénit; et l'ayant rompu, il le leur donna. "

31. En même temps, leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent;

runt nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum.

23. Et non invento corpore ejus, venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.

24. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum: et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt: ipsum verò non invenerunt.

25. Et ipse dixit ad eos: O stulti, et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ!

26. Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?

27. Et incipiens à Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis, quæ de ipso erant.

28. Et appropinquaverunt castello quo ibant: et ipse se finxit longiùs ire.

29. Et coegerunt illum, dicentes: Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies. Et intravit cum illis.

30. Et factum est dùm recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis.

31. Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt

℣ 22. Gr. autr. nous ont étonnés.

℣ 29. Grec. Il entra donc pour demeurer avec eux.

℣ 30. Les anciens pères et plusieurs commentateurs catholiques croient que Jésus-Christ consacra le pain en son corps, et donna l'eucharistie à ces deux disciples. Voyez au ℣ 35.

eum : et ipse evanuit ex oculis eorum.

32. Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dùm loqueretur in viâ, et aperiret nobis Scripturas ?

33. Et surgentes eâdem horâ regressi sunt in Jerusalem : et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant,

34. Dicentes : Quòd surrexit Dominus verè, et apparuit Simoni.

35. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in viâ : et quomodò cognoverunt eum in fractione panis.

mais il disparut de devant leurs yeux. Au de l'ère chr. vulgaire

32. Alors ils se dirent à l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur étoit tout brûlant en nous, lorsqu'il nous parloit durant le chemin, et nous expliquoit les Ecritures ? 33.

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem ; et ils trouvèrent les onze, et ceux qui demeuroient avec eux, qui étoient assemblés,

34. Et qui disoient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

35. Ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur étoit arrivé en chemin, et comment ils l'avoient reconnu dans la fraction du pain.

36. Dùm autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis: Pax vobis : ego sum, nolite timere.

37. Conturbati verò, et conterriti, existimabant se spiritum videre.

38. Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra ?

39. Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum : palpate, et videte : quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.

36. Pendant qu'ils s'entretenoient ainsi, Jésus se trouva au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ; c'est moi, n'ayez point peur. *Marc.* XVI. 14. *Joan.* XX. 19.

37. Mais troublés et saisis de frayeur, ils s'imaginoient voir un esprit.

38. Et Jésus leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant de pensées dans vos cœurs ?

39. Regardez mes mains et mes pieds : c'est moi-même. Touchez et considérez qu'un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai.

℣ 35. Dans les Actes, II. 42., on voit que cette expression caractérise le mystère de l'eucharistie ; ce qui donne lieu de penser qu'elle est prise ici dans ce sens.

℣ 36. Ces mots, *ego sum*, *nolite timere*, ne sont pas dans le grec, mais on les trouve dans les versions orientales.

℣ 39. Grec. Touchez-moi.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

40. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds.

40. Et cùm hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes.

41. Mais comme ils ne croyoient point encore, tant ils étoient transportés de joie et d'admiration, il leur dit: Avez-vous là quelque chose à manger?

41. Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus præ gaudio, dixit: Habetis hic aliquid, quod manducetur?

42. Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti, et un rayon de miel.

42. At illi obtulerunt ei partem piscis assi, et favum mellis.

43. Après qu'il eut mangé devant eux, prenant les restes, il les leur donna,

43. Et cùm manducasset coram eis, sumens reliquias dedit eis,

44. Et leur dit: Voilà ce que je vous disois étant encore avec vous, qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes, s'accomplît.

44. Et dixit ad eos: Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cùm adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et Psalmis de me.

45. Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures.

45. Tunc aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas.

Ps. XVIII. 6. 46. Et il leur dit: Il est écrit ainsi, et il falloit que le Christ souffrît de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième jour,

46. Et dixit eis: Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere à mortuis tertiâ die:

47. Et qu'on prêchât en son nom le pénitence et la rémission des péchés parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

47. Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolymâ.

Act. I. 8. 48. Or, vous êtes témoins de ces choses.

48. Vos autem testes estis horum.

℣ 40. Voyez dans saint Jean, XX. 27.

℣ 43. Le grec lit simplement: Et *les* prenant, il *en* mangea devant eux, et leur dit etc. Plusieurs anciens ont lu comme porte la Vulgate.

℣ 44. Quelques-uns croient que ceci ne fut pas dit dans la même occasion, mais peu de temps avant l'ascension. Voyez l'Harmonie, art. neuvième, p. 120 et suiv., et la Concordance, VIe part. ch. XXXII.

℣ 46. Le parallèle des quatre évangélistes donne lieu de présumer que ce qui suit regarde la dernière apparition de Jésus au jour de son ascension.

49. Et ego mitto promissum Patris mei in vos: vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.

50. Eduxit autem eos foras in Bethaniam (*a*): et elevatis manibus suis, benedixit eis.

51. Et factum est, dùm benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.

52. Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno:

53. Et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.

49. Et je vais vous envoyer le don que mon Père vous a promis; cependant tenez-vous dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. An de l'ère chr. vulgaire 33. *Joan.* XIV. 26.

50. Il les mena ensuite hors de la ville; jusqu'à Béthanie; et levant les mains, il les bénit;

51. Et en les bénissant, il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel. *Act.* I. 9. *Marc.* XVI. 19.

52. Pour eux, après l'avoir adoré, ils s'en retournèrent à Jérusalem tout remplis de joie;

53. Et ils étoient continuellement dans le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 188.

℣ 49. Par la bouche de Jésus-Christ. — Voyez dans saint Jean, XIV. 16. 26.

Ibid. Jérusalem. — Le grec l'imprime ainsi.

℣ 50. C'est l'expression du grec. Autr. jusque vers Béthanie *sur la montagne des Oliviers.* (*Act.* I 12.) Le bourg de Béthanie étoit au pied de cette montagne, sur la pente opposée à celle qui descendoit vers Jérusalem.

℣ 53. D. Calmet croit que cela regarde le temps qui suivit la descente du Saint-Esprit. Il paroit que jusque-là ils demeurèrent renfermés dans le cénacle. *Act.* 13. 14.

Ibid. Il y a plusieurs anciens exemplaires où cet *Amen* ne se lit pas.

PRÉFACE

SUR

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

Remarques sur la personne de S. Jean.

Saint Jean l'évangéliste, natif de Bethsaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée et de Salomé. Son métier étoit la pêche. Quelques-uns [1] ont cru qu'il avoit été disciple de saint Jean-Baptiste, avant qu'il suivît Jésus-Christ; mais ce fait n'est pas certain. Le Sauveur donna à Jean et à Jacques le majeur son frère, le surnom de *Boanergès*, ou fils du tonnerre [2], à cause apparemment de la vivacité de leur zèle, et parce qu'ils lui demandèrent un jour la permission de faire tomber le feu du ciel sur une ville des Samaritains, qui n'avoit pas voulu le recevoir [3]. On croit que saint Jean fut appelé à l'apostolat plus jeune qu'aucun des autres apôtres [4], n'ayant qu'environ vingt-cinq ou vingt-six ans. Les pères enseignent qu'il vécut toujours vierge [5]. Le Sauveur eut pour lui une tendresse particulière; et il lui en donna des marques sensibles un moment avant d'expirer sur la croix, en lui confiant la Vierge sa mère [6]. C'est le seul des apôtres qui ne quitta point son divin Maître dans sa passion, et jusqu'à sa mort. On assure qu'il prêcha l'Evangile aux Parthes [7], et qu'il fonda ou gouverna la plupart des églises de l'Asie mineure [8]. Il demeura assez long-temps à Ephèse, où l'on veut que la sainte Vierge et Marie Madeleine l'aient suivi. Sous l'empire de Domitien, il fut conduit à Rome, et plongé dans une chaudière d'huile bouillante, d'où il sortit plus sain qu'il n'y étoit entré [9]. Ensuite il fut relé-

[1] *Chrys. in Joan.* 17. *et Epiph. hæres.* 51.—[2] *Marc.* III. 17.—[3] *Luc.* IX. 54.—[4] *Hieronym. in Jovin. lib.* 1. *cap.* 14. *et epist.* 1. *et Paul. ep.* 386.—[5] *Epiphan. hæres.* 38. *Ambros. de Symb. c.* 30. *Chrysost. de Virgin. c.* 82. *Paulin. ep.* 4.—[6] *Joan.* XIX. 26. 27.—[7] *Vide Aug. quæst. Evang. lib.* II. *cap.* 39.—[8] *Hieron. de Vir. illustr. c.* 9. *Tertull. contra Marcion. l.* IV. *c.* 5.—[9] *Tertull. de Præscript. Hieron. in Jovinian.* 1. *c.* 14.

gué dans l'île de Patmos, où il écrivit son Apocalypse [1] et, selon quelques-uns, son évangile. De là il revint à Ephèse, où il mourut [2].

En quel temps en quel lieu et à quelle occasion S. Jean a-t-il écrit son évangile?

On convient qu'il écrivit son évangile étant fort âgé; mais on n'est d'accord ni sur l'année précise, ni sur le lieu où il le composa. Plusieurs [3] ont dit que ce fut à Ephèse, après son retour de l'exil de Patmos. D'autres [4] soutiennent que ce fut à Patmos même. Cette île est une des Sporades dans la mer Egée. Plusieurs manuscrits grecs portent qu'il l'écrivit trente-deux ans après l'ascension de notre Sauveur [5]; d'autres lisent trente; et d'autres lisent trente-un ans. Les uns en fixent l'époque sous l'empire de Domitien; les autres, sous celui de Trajan. Nos chronologistes ne conviennent pas entre eux sur ces dates; mais la plupart croient que l'évangile fut écrit après le retour de saint Jean de l'exil de Patmos, vers l'an 98 de Jésus-Christ, la première année de Trajan, soixante-cinq ans après l'ascension de notre Sauveur, saint Jean ayant alors environ quatre-vingt-cinq ans.

Les anciens [6] nous apprennent que le principal motif qui l'obligea à écrire l'Evangile, fut les hérésies naissante de Cérinthe et d'Ebion, qui nioient la divinité du Verbe. Il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit aussi en vue les Juifs incrédules, et les philosophes platoniciens et stoïciens. Il renverse leurs principes et leurs erreurs dans tout son évangile, et principalement dans son premier chapitre, qui est un précis de tout ce qu'il y a de plus relevé dans la religion chrétienne.

Quelque répugnance qu'il se sentît à écrire, il s'y résolut toutefois, ne pouvant résister aux instances de ses disciples, des évêques, et des églises, qui l'en conjuroient; ni à l'inspiration de l'Esprit-Saint, qui l'y portoit [7]. Il ne le fit toutefois qu'après avoir lu, examiné, loué, et approuvé les évangiles des trois autres évangélistes [8], et

[1] *Apoc.* I. 9. *Hieron. in Matt. Tertull. Præscript.*—[2] *Euseb. lib.* III. *Hist. eccles. c.* I.—[3] *Irin. lib.* III. *cap.* I. *et* II. *Epiph. hæres.* 51. *Victor. Petavien. in Apoc. Apoc. Auth. quæst. vet et nov. Test. quæst.* 72. *Syr. Pers. Copht. in fine evang. Joan. etc. Theophyl. Prolog.*—[4] *Athan. in Synops. Auth. oper. imperf. homil.* I. *Hippolyt. MS. in bibliot. Bodle. Dorot. Theophyl. Eutych. Mss. plures. Apud Mill. not. in cap.* 21. *post* ℣ 25. *Suidas.*—[5] *Ita Mss. plures ad calcem evang. Joan. Vide Mill. post. c.* 21. *Joan. Ita Theophyl.*—[6] *Clem. Alex. apud Euseb. l.* VI. *c.* 14. *Hist. eccl. Hier de Viris illustr. et Prolog. in Matt.*—[7] *Epiph. hæres.* 51. *c.* 12.—[8] *Vide Euseb. l.* III. *c.* 4. *et Hist. eccl. Hier. de Vir. illustr. Clem. Alex. apud Euseb.*

dans le dessein de suppléer ce qu'ils pouvoient avoir omis, principalement en ce qui regardoit la doctrine du Sauveur, et les mystères de son incarnation et de sa divinité ; car les autres s'étoient plutôt appliqués à nous donner le détail des miracles du Sauveur, qu'à nous découvrir ses secrets dont peut-être les peuples ne se trouvoient pas encore assez capables, lorsqu'ils commencèrent d'écrire.

Dans les dix-sept premiers chapitres de saint Jean, il n'y a presque que les vingt-un premiers versets du chap. VI qui lui soient communs avec les autres évangélistes ; et dans le reste du livre, il y a encore plusieurs morceaux qui lui sont propres. Il passe sous silence la plupart des faits qui remplissent les trois ans et demi du ministère public de Jésus-Christ, et qui avoient déjà été rapportés par les autres évangélistes. Il affecte seulement de distinguer les quatre Pâques qui se trouvent renfermées dans cet intervalle [1], et qui n'avoient point été distinguées dans les autres évangiles. Il semble même que c'est ce qui lui a donné lieu de raconter dans les premiers versets du chap. VI le miracle de la multiplication des cinq pains, déjà rapporté par les autres évangélistes : ce miracle lui sert à fixer l'époque de la troisième Pâque.

Saint Jean ne se mit à écrire qu'après un jeûne et des prières publiques. Il prononça les premières paroles de son évangile au sortir d'une profonde méditation [2] ; et il y en a même qui disent que ces premiers mots furent accompagnés d'éclats de tonnerre [3] ; ce qui pourroit bien être pris de l'expression de quelques pères [4], qui faisant allusion au nom de *Boanergès*, ou fils du tonnerre, que le Sauveur donna à saint Jean, disent qu'il a principalement vérifié cette dénomination dans le commencement de son évangile, qui est comme un tonnerre qui vient d'une nuée extrêmement haute, mais qui est accompagné d'une lumière pleine de sérénité, par le moyen de laquelle saint Jean découvrit ce qui étoit caché dans le sein du Père. Saint Grégoire de Tours [5] dit que de son temps on voyoit encore sur le sommet d'une montagne voisine d'Ephèse,

l. VI. *c.* 14. *Hist. eccles. Epiph. hæres.* 51. *Theodor. Mops. in Caten. Gr. anonym. in cad. Caten.*—[1] Première Pâque, *Joan.* II. 13. Seconde Pâque, *Joan.* V. 1. Troisième Pâque, *Joan.* VI. 4. Quatrième Pâque, *Joan.* XIII. 1. *et seqq.*—[2] *Vide Hieron. Prolog. in Matt. Chrysost. homil.* 67. *tom.* 6.—[3] *Vide Baron. initio. an. c.* 99.—[4] *Paul. ep.* 24. *p.* 213. *Epiph. hæres.* 73. *c.* 7. *Vide Aug. serm.* 135. *c.* 8.—[5] *Greg. Turon. de glor. Mart. c.* 30.

le lieu où l'on tenoit par tradition que saint Jean avoit écrit son évangile. C'étoit un endroit découvert entre quatre murailles ; et l'on assuroit qu'il n'y étoit point tombé de pluie tout le temps qu'il avoit été occupé à écrire son évangile, et qu'il n'y en tomboit pas encore.

Quelques anciens [1] ont cru que pour l'écrire il s'étoit servi de la plume de Caïus, qui avoit été disciple de saint Paul; et c'est peut-être ce même Caïus à qui saint Jean envoya sa troisième épître. D'autres [2] ont dit qu'il avoit adressé son évangile à Papias, évêque de Hiéraple, son disciple, pour lui servir de supplément et d'explication à ce qu'il lui avoit enseigné de vive voix. Ce qui est certain, c'est que le style de l'évangile dont nous parlons, et des trois épîtres de saint Jean, est le même; on y voit non-seulement le tour et le caractère d'esprit de saint Jean, mais aussi la même doctrine, les mêmes maximes, et jusqu'aux mêmes termes. Il y a quelque difficulté, ou quelque diversité de sentimens sur le style de l'Apocalypse; il en sera parlé ailleurs.

Remarques sur le style de saint Jean.

Saint Denys d'Alexandrie [3] trouvoit dans l'évangile de saint Jean de l'élégance et de l'exactitude de langage, qui consistoient non-seulement dans le choix et l'arrangement des termes, mais aussi dans le raisonnement et dans la construction. On n'y trouve, dit ce saint, rien de barbare et d'impropre, ni même de bas et de vulgaire; en sorte qu'il semble que Dieu lui a donné non-seulement le don de la lumière et des connaissances, mais aussi celui de bien exprimer ses conceptions.

Nos critiques [4] ne conviennent pas tout-à-fait avec saint Denys d'Alexandrie en ce qui regarde l'éloquence, et les graces du discours qu'il croyoit voir dans saint Jean. On ne peut ôter à ce saint la grandeur des choses, et la majesté de l'expression dans bien des endroits; mais il y en a d'autres où son style paroît simple et bas. On y remarque des traits de la langue syriaque ou hébraïque; on y voit des répétitions et des tours de phrase qui ne sentent pas la délicatesse de la langue grecque. Tout le monde sait [5] que ce saint évangéliste n'avoit point étudié les lettres humaines, et qu'il n'avoit aucune teinture de l'éloquence ni de la rhétorique artificielle; et cela ne lui fait point de tort.

[1] *Athan. in Synops. Dorothe. et Cod. Ms. Seld.—Anonym. in Caten. Gr. Prolog.—*[3] *Dionys. Alex. apud Eus. l.* VII *c.* 25.—[4] *Vide Grot. prolog. in Joan.—*[5] *Theophyl. Proœm. in Joan. Grot. alii.*

Ce petit défaut se trouve bien réparé par les lumières surnaturelles, par la profondeur des mystères, par l'excellence des choses, par la solidité des pensées, et par l'importance des instructions. Le Saint-Esprit qui l'a choisi et animé, est au-dessus de la philosophie et de la rhétorique. Il possède au souverain degré le talent de porter la lumière dans l'esprit, et le feu dans le cœur. Il instruit, il convainc, il persuade sans l'aide de l'art et de l'éloquence.

L'évangile de saint Jean, tout simple qu'il paroît dans son style, n'a pas laissé de mériter les éloges des plus grands hommes et des plus éclairés. Si les évangiles sont comme les prémices et la partie la plus excellente des saintes Ecritures, dit Origène [1], l'évangile de saint Jean est lui même les prémices des évangiles et de tout le Nouveau-Testament. Personne ne peut en comprendre dignement toute la profondeur, que celui qui, comme ce saint évangéliste, s'est reposé sur la poitrine du Sauveur : c'est, dit le même père, le sceau qui confirme les autres évangélistes, et la colonne sur laquelle Dieu a achevé d'affermir son Eglise. C'est avec raison que dans les pères [2] cet évangéliste est comparé à l'aigle, parce qu'il s'élève jusqu'au trône de Dieu même. Il renferme autant de mystères que de sentences [3].

Un platonicien disoit que ce qui est marqué de la grandeur du Verbe dans cet évangile, méritoit d'être écrit en lettres d'or, et placé dans les lieux les plus éminens des églises [4]. Un autre platonicien nommé Amélius, qui vivoit au troisième siècle, disoit de saint Jean, que ce barbare en parlant du Verbe, avoit dit que par lui toutes choses existoient; qu'il étoit éternel, le principe de toutes choses, Dieu même; qu'en lui vivoit et subsistoit tout ce qui étoit dans l'univers; qu'il s'étoit incarné sans cesser d'être Dieu; qu'il devoit retourner à Dieu, et tenir la même place qu'il occupoit avant qu'il fût descendu sur la terre [5]. Enfin plusieurs autres philosophes l'ont admiré, et n'ont pas eu honte d'insérer dans leurs écrits les paroles de ce pêcheur

[1] *Orig. præf. in Joan. ex edit. Gr. Lat. Huet. Vide et Iren. l.* III. *c.* I. *Epiph. hæres.* 30. *c.* 6.—[2] *Vide Paul. in ep.* 24. *Aug. tract.* 36. *in Joan. Orig. in Joan. alii passim.*—[3] *Ambr. de Sacram. l.* III. *c.* 2.—[4] *Aug. l.* X. *de Civit. c.* 29. *ex Simpl. Mediolan. episc.*—[5] *Vide Euseb. Præpar. l.* XI. *c.* 19. *Cyrill. Alex. in Julian. l.* VIII.

et de ce barbare, ainsi qu'ils l'appeloient, qui n'avoit jamais ni lu ni étudié les sciences humaines.

Car ce qu'ont prétendu quelques nouveaux auteurs, qu'il avoit puisé dans Platon ou dans Philon le Juif, ce qu'il a dit du Verbe est une prétention chimérique et sans fondement. Il a pu apprendre de vive voix par ses disciples, ou par les philosophes mêmes, quelque chose en général du Verbe et du principe dont parle Platon; et il y a même beaucoup d'apparence qu'il les avoit principalement en vue dans ce qu'il dit au commencement de son évangile; mais c'étoit pour les réfuter; et dans son évangile, le Verbe dont il parle est fort différent de celui des platoniciens et de Philon [1]. Il est airé à quiconque a du goût et du discernement en matière de style et de philosophie, de reconnoître que saint Jean n'avoit aucune teinture ni de la philosophie, ni de l'éloquence des Grecs, ni de celle de Platon en particulier.

Authenticité de l'évangile de S. Jean.

Son évangile se conservoit, dit-on, en original dans l'église d'Ephèse encore au septième siècle, ou du moins au quatrième, puisque saint Pierre d'Alexandrie cité dans la Chronique d'Alexandrie [2], l'assure expressément. Les Hébreux le traduisirent bientôt en Hébreux, c'est-à-dire en syriaque; et saint Epiphane [3] raconte qu'ils le conservoient précieusement dans leur bibliothèque secrète de Tibériade, sur la mer de Galilée.

L'Eglise a toujours reconnu l'évangile de saint Jean pour authentique. Saint Epiphane [4] donne le non d'*Alogi*, ou ennemis du Verbe, à ceux qui en contestoient l'authenticité. Ces hérétiques l'attribuoient à Cérinthe, mais rien ne pouvoit être plus mal concerté que cette prétention, puisque partout saint Jean détruit les erreurs de Cérinthe. D'ailleurs cet évangile est cité par tous les anciens pères, et attribué à saint Jean l'apôtre. Il n'y a donc nulle apparence que Cérinthe en soit l'auteur, ni que l'Eglise s'y soit méprise. Ajoutez ce que nous avons rémarqué de l'évangile qu'on croyoit l'original de cet évangéliste, et que l'on conservoit encore à Ephèse sur la fin du troisième siècle. Enfin si Cérinthe est l'auteur de cet évangile, il faudra dire qu'il a aussi écrit l'Apocalypse et les épîtres de saint Jean, puisque le style de ces trois ouvrages est le même.

[1] Voyez le commentaire de D. Calmet sur saint Jean, ch. 1.—[2] *Vide Chronic. Alex. et MS. fragment. de Paschate apud Petav. et Usser.*—[3] *Epiph. hæres.* 50. c. 3.—[4] *Epiph. hæres.* 51. *Aug. hæres.* 30.

D'autres ont voulu contester la vérité de cet évangile par le style, qui est différent de celui des autres évangélistes, non-seulement dans les récits, ce qui ne prouveroit rien, mais dans les discours qu'ils font tenir au Sauveur. Est-il croyable que Jésus-Christ se fût expliqué d'une façon si différente dans saint Matthieu, par exemple, et dans saint Jean? Ici ses discours sont longs, chargés de répétions et de raisonnemens dont on a souvent assez de peine à voir la suite et l'enchaînement; là, sa manière de parler est concise, sententieuse, claire, et presque toujours parabolique. Dans les autres évangélistes, le Sauveur dit très souvent : *Amen dico vobis*; dans saint Jean, cet *Amen* est doublé : *Amen, amen dico vobis.*

Mais ces raisons ne sont d'aucune solidité. Les écrivains sacrés conservent dans leurs écrits le style qui leur est propre. Ils parlent chacun dans le goût de leur pays et de leur langue; et lorsqu'ils rapportent les discours d'un autre, c'est d'ordinaire d'une manière qui, sans donner atteinte à la vérité, est conforme au génie et au style de celui qui parle. C'est ce que l'on expérimente tous les jours dans la conversation et dans les livres. Le même récit est tout différent dans la bouche de deux personnes; et toutes deux toutefois ne disent que la vérité. Les lettres du sénat romains, et celles des rois de Lacédémone rapportées dans les livres des Machabées, sont tournées dans le goût des Hébreux, fort différent de celui des Romains et des Grecs. Que l'on compare même les évangélistes entre eux dans les discours qu'ils font tenir au Sauveur, on y remarquera des différences pour le style, pour l'ordre, pour les termes. De plus saint Jean ayant entrepris son ouvrage pour suppléer à ce que les autres évangélistes n'avoient pas dit, a dû rapporter les discours que ceux-là n'avoient pas rapportés; et la nature des choses dont il parle, et qui avoient été omises par les autres évangélistes, est encore une des causes de la diversité du style. Saint Jean a rapporté tout ce qu'il y a de plus sublime dans la religion de Jésus-Christ; et la plupart des vérités qu'il nous communique, sont des vérités spéculatives. Les autres évangélistes se sont plus attachés aux faits et aux vérités de pratique. Or, le récit de ces sortes de choses demande un style tout différent.

Remarques sur le dernier

Grotius [1] a cru que le dernier chapitre de saint Jean

[1] *Grott. in Jon.* xx. 30. 31.

étoit ajouté, et que c'étoit l'ouvrage de l'église d'Ephèse, qui vouloit par là faire connoître aux fidèles le peu de fond qu'on devoit faire sur le bruit qui s'étoit répandu que saint Jean ne mourroit point. Les deux derniers versets du chapitre xx paroissent en effet une conclusion toute naturelle de cet évangile : *Jésus a fait en présence de ses disciples un grand nombre d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Or, ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que le croyant, vous ayez la vie éternelle en son nom.* D'autres [1] ont cru qu'il n'y avoit que les deux derniers versets du chapitre xxi qui ne fussent pas de saint Jean; parce qu'en effet on y parle d'une manière qui convient mieux aux disciples de saint Jean, qu'à lui-même : *C'est lui qui est le disciple qui rend témoignage de ces choses, qui les a écrites; et nous savons que son témoignage est vrai. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites; et je crois que si on les écrivoit en particulier, tout le monde ne pourroit contenir les livres qui les comprendroient.* Dernier chapitre de l'évangile de saint Jean.

Mais nous n'avons garde de toucher aux bornes anciennes qui ont été placées par nos pères [2]. Toute l'Eglise a toujours révéré ce dernier chapitre, comme l'ouvrage de saint Jean; nous le regardons avec le même respect. Le concile de Trente a admis cet évangile tout entier, et avec toutes ses parties, dans le canon; nous le tenons de même tout entier pour sacré et pour canonique. Des conjectures, toutes plausibles qu'elles peuvent être, ne parviendront jamais au point d'autorité qu'il faudroit pour nous faire abandonner le sentiment de nos pères; nous craignons trop de donner atteinte à ces divins livres, que nous révérons comme les oracles du Saint-Esprit, et comme le testament de notre Père céleste.

Outre l'Evangile, nous avons de saint Jean trois épîtres, et l'Apocalypse, dont il sera parlé dans leurs lieux. Les hérétiques lui ont supposé quelques autres écrits, indignes de ce grand saint; par exemple, *les Voyages de saint Jean* [3], ouvrage qui est peut-être le même que les *actes* de cet apôtre [4]. On cite sous son nom *le livre de la Mort et de l'Assomption de la sainte Vierge* [5]. Les Orien- Autres ouvrages composés par saint Jean, ou qui lui ont été attribués. Pourquoi il fut surnommé *Théologien.*

[1] *Hammond. Le Clerc.*—[2] *Deut.* xix. 14. *Non assumes et transferes terminos proximi tui quos fixerunt priores in possessione tuâ. Et* xxvii. 17. *Maledictus qui transfert terminos proximi sui.*—[3] *Athan. in Synops.*—[4] *Epiph. hæres.* 47.—[5] *Sixt. Sen. lib.* ii. *Baron. Annal. an.* 44.

taux ont encore aujourd'hui des liturgies qu'ils attribuent à saint Jean l'évangéliste. Mais l'Eglise ne reçoit sous le nom de saint Jean que l'évangile, l'Apocalypse, et les trois lettres dont on a parlé [1].

Les anciens pères lui donnent assez souvent le surnom de *Théologien*, qualité que son évangile, et surtout le premier chapitre, ont pu lui mériter. Polycrate, évêque d'Ephèse [2], assure que saint Jean portoit sur le front une lame d'or, comme prêtre de Jésus-Christ; et on dit que les premiers évêques portoient cette marque d'honneur, pour honorer le sacerdoce de la nouvelle loi, à l'imitation des grands-prêtres des Juifs. C'est de quoi l'on n'a point de preuves bien certaines.

[1] *Conc. Ephes. Athan. in Synops. Cyrill. Jerosol. Catech.* 12. *Ephrem. passim. Nyss. vita S. Theodoret. Aster. Amas. homil.* 8. *alii.*—[2] *Polycrat. apud Euseb. lib.* v. *c.* 24. *Hieron. de Vir. illustr.*

LE SAINT ÉVANGILE

DE

JÉSUS-CHRIST,

SELON SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

Divinité du Verbe. Mission de saint Jean-Baptiste. Incarnation du Verbe. Réponse de saint Jean aux députés des Juifs. Autre témoignage de saint Jean. Deux disciples de saint Jean vont trouver Jésus. André lui amène Pierre. Jésus appelle Philippe, et celui-ci lui amène Nathanaël.

1. In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.

1. Au commencement [a] étoit le Verbe; [b] et le Verbe étoit avec Dieu, [c] et le Verbe étoit Dieu.

℣ 1. Les dix-huit premiers versets de ce chapitre ne renfermant rien d'historique, ne se trouvent point dans l'Harmonie, mais ils sont dans notre Concordance latine, 1re part. ch. xx., tom. xx.

Ibid. C'est-à-dire la parole intérieure ou la pensée de Dieu, l'idée éternelle et substantielle de l'Être divin, la sagesse suprême, la raison souveraine, l'image parfait que Dieu forme de lui-même en se connoissant. Le mot *Verbe* vient du latin *Verbum*, qui signifie la parole, mais qui répond au mot grec Λόγος, employé ici par le saint évangéliste; ce mot grec signifie non-seulement la parole extérieure, mais encore la parole intérieure, qui est la pensée; c'est en ce dernier sens qu'il est pris ici.

℣ 1. et 2. *Apud Deum.* Les interprètes varient sur le sens de cette expression. Les uns traduisent, *en Dieu*, et les autres *avec Dieu.* D. Calmet et le P. de Carrières ont traduit, *avec Dieu.* L'expression, *en Dieu*, peut mieux marquer l'unité d'essence; mais, l'expression, *avec Dieu*, marque mieux la distinction des personnes. Saint Basile (*homil. in hunc locum*) et saint Jean Chrysostôme (*homil. in hunc locum*) ont expressément observé que saint Jean ne dit pas, ἐν τῷ Θεῷ, *in Deo*, mais, πρὸς τὸν Θεὸν, *apud Deum* pour marquer la distinction des personnes. Théophylacte (*in hunc locum*) embrasse le même sentiment, et observe que l'expression, πρὸς τὸν Θεὸν, *apud Deum* doit se prendre ici au sens de, μετὰ τοῦ Θεοῦ ou σὺν τῷ Θεῷ, c'est-à-dire *cum Deo*, avec Dieu. Saint Thomas et saint Bonaventure expliquent ce texte dans ce sens, supposant toujours que l'expression, *apud Deum*, mar-

2. Il étoit au commencement avec Dieu.

3. Toutes choses ont été faites par lui; et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.

4. En lui étoit la vie, et la vie étoit la lumière des hommes.

5. Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.

Matt. III. 1. *Marc.* I. 2.

6. Il y eut un homme envoyé de Dieu dont le nom étoit Jean.

7. Cet homme vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui.

8. Il n'étoit pas lui-même la lumière, mais il étoit venu pour rendre témoignage à la lumière.

Infr. III. 19.

9. C'étoit la vraie lumièrere, qui illumine tout homme en ce monde.

10. Il étoit dans le monde, et le

2. Hoc era rincipio apud Deum.

3. Omnia per ipsum facta sunt : et sine ipso factum est nihil quod factum est.

4. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum :

5. Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt.

6. Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes.

7. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.

8. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.

9. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.

10. In mundo erat, et

que ici la distinction des personnes divines, au lieu que l'expression, *in Deo*, marqueroit simplement l'unité d'essence renfermée dans l'expression, *et Deus erat Verbum;* en sorte qu'il y a trois objets à distinguer dans les trois paroles qui composent le premier verset: 1° l'éternité du Verbe: *In principio erat Verbum;* 2° la distinction des personnes divines: *et Verbum erat apud Deum*; 3° l'unité de l'essence divine: *et Deus erat Verbum*. Saint Jean résume et réunit ces trois objets, en disant au ℣ 2.: *Hoc erat in principio apud Deum.*

℣ 2. Comme son fils coéternel et consubstantiel, son image et sa parole.

℣ 3. et 4. L'édition de Sixte V lisoit : et rien n'a été fait sans lui; ce qui a été fait, étoit vie en lui. Quelques anciens pères ont lu ainsi; l'autre leçon paroît plus naturelle.

℣ 5. Qui vient de lui.

Ibid. Que le péché a répandues sur le cœur des hommes.

℣ 9. Le Verbe étoit la vraie lumière. — Autr. La vraie lumière étoit celle qui illumine tout homme venant en ce monde. Le grec pourroit se traduire : La vraie lumière étoit celle qui, venant dans le monde, éclaire tout homme. Autr. La vraie lumière qui éclaire tout homme, venant *alors* dans le monde. Jésus-Christ dit d'ailleurs: Moi qui suis la lumière, je suis venu dans le monde. *Joan.* XII. 46. Voyez aussi au chap. III. ℣ 19.

mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit.

monde a été fait par lui; et le monde ne l'a point connu.

11. In propria venit, et sui eum non receperunt.

11. Il est venu dans son propre héritage; ″ et les siens ne l'ont point reçu.

12. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus :

12. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom,

13. Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.

13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même.

14. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre,) , plenum gratiæ et veritatis.

14. Et le Verbe a été fait chair, et il a habité ″ parmi nous; et nous avons vu sa gloire; comme la gloire du Fils unique du Père, ″ étant plein d grace et de vérité. ″

Matt. I. 13. *Luc.* II. 7.

15. Joannes testimonium perhibet de ipso, et clamat, dicens : Hic erat, quem dixi : Qui post me venturus est, ante me factus est, quia prior me erat.

15. Jean rend témoignage de lui, et il crie, en disant : Voici celui dont je vous disois : Celui qui doit venir après moi, m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi. ″

16. Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, et grataim pro gratiâ.

16. Et nous avons tous reçu de sa plénitude, ″ et grace pour grace. ″

1. *Tim.* VI. 17.

17. Quia lex per Moysen

17. Car la loi a été donnée par

℣ 11. Étant venu chez les Juifs qu'il avoit choisis pour son peuple.

℣ 14. Gr. litt. il a tendu sa tente parmi nous ; *il a demeuré parmi nous comme dans une tente*. Le corps est quelquefois comparé à une tente. 2. *Petr.* I. 13. 14.

Ibid. Autr. comme *il convient que soit celle* du Fils unique de la part du Père *éternel*.

Ibid. Autrement et à la lettre : *et il a habité parmi nous* plein de grace et de vérité.

℣. 15. Étant Fils éternel de Dieu.

℣ 16. Jésus-Christ est la source de toutes les graces, et il n'y en a aucune qui ne soit le prix de ses mérites infinis.

Ibid. Au lieu de l'ancienne loi, qui étoit une grace de Dieu, nous avons reçu de lui la grace beaucoup plus excellente de la loi nouvelle de l'Évangile.

Moïse : mais la grace et la vérité sont venues par Jésus-Christ.

data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est.

1. *Tim.* VI. 16. 1. *Joan.* IV. 12. 18. Nul n'a jamais vu Dieu : le Fils unique qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connoître.

18. Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit.

An de l'ère chr. vulgaire 30. 19. Or, voici le témoignage que rendit Jean, lorsque les Juifs lui envoyèrent de Jésusalem des prêtres et des lévites, pour lui demander : Qui êtes-vous?

19. Et hoc est testimonium Joannis, quandò miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es (*a*)?

20. Et il confessa, et il ne le nia pas ; il confessa qu'il n'étoit pas le Christ.

20. Et confessus est, et non negavit : et confessus est : Quia non sum ego Christus.

21. Quoi donc? lui demandèrent-ils, êtes-vous Elie? Et il dit : Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il répondit : Non.

21. Et interrogaverunt eum : Quid ergo? Elias es tu? Et dixit : Non sum. Propheta es tu? Et respondit : Non.

22. Ils lui dirent donc : Mais qui êtes-vous, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-mêmes?

22. Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso?

Isai. XL. 3. *Matt.* III. 3. *Marc.* I. 3. *Luc.* IIIS 4. 23. Je suis, leur dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe.

23. Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta.

24. Or, ceux qu'on lui avoit envoyés étoient d'entre les pharisiens.

24. Et qui missi fuerant, erant ex pharisæis.

(*a*) Bible. vengée, saint Matthieu, note 3.

℣ 17. C'est-à-dire apportées.

℣ 18. Ainsi Moïse ne l'a point vu, et n'a pu le faire connoître parfaitement.

℣ 19. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Députation*, p. 36 et suiv., et la Concordance, 1re part. chap. XX et suiv.

Ibid. On croit que ce fut le grand conseil qui fit cette députation, parce que c'étoit à ce tribunal qu'appartenoit la connoissance de ce qui regardoit les prophètes et leur mission.

℣ 21. Ou plutôt et selon le grec : Êtes-vous le prophète *qui nous a été promis par Moïse? Deut.* XVIII. 15.

℣ 23. Voyez dans saint Matthieu, III. 3.

25. Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei: Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta?

25. Ils lui firent encore cette demande, et lui dirent: Pourquoi donc baptisez-vous, si nous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète?' An de l'ère chr. vulgaire 30.

26. Respondit eis Joannes, dicens: Ego baptizo in aquâ: medius autem vestrûm stetit, quem vos nescitis.

26. Jean leur répondit: Pour moi, je baptise dans l'eau; ' mais il y en a un au milieu de vous, que vous ne connoissez pas. *Matt.* III. 11.

27. Ipse est, qui post me venturus est, qui ante me factus est: cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. *Marc.* I. 7. *Luc.* III. 16. *Act.* I. 5. XI. 16, XIX. 4.

28. Hæc in Bethaniâ facta sunt trans Jordanem, ubi erat Joannes baptizans.

28. Ceci se passa en Béthanie, ' au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit.

29. Alterâ die vidit Joannes Jesum venientem ad se, et ait: Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venoit à lui; et il dit: Voici l'Agneau de Dieu; voici celui qui ôte le péché du monde.'

30. Hic est de quo dixi: Post me venit vir qui ante me factus est, quia prior me erat.

30. C'est là celui dont j'ai dit: Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi.

31. Et ego nesciebam eum: sed ut manifestetur in Israel, propterea veni ego in aquâ baptizans.

31. Pour moi, je ne le connoissois pas; ' mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il fût connu dans Israël.

℣ 25. Gr. litt. ni le prophète. *Supr.* ℣ 21.

℣ 26. Afin de porter les hommes à la pénitence.

℣ 28. Ou Béthabara. Les exemplaires grecs varient sur cet endroit. Il semble que la plupart des manuscrits lisent *Béthanie*; la plupart des imprimés lisent *Béthabara;* et cette dernière leçon paroît la meilleure; on ne connoît aucune ville du nom de *Béthanie* au-delà du Jourdain. Il paroît que *Béthabara* étoit au midi du torrent de Jazer au-delà du Jourdain. Le nom de *Béthabara* signifie *la maison du passage* בית עברא, soit parce qu'on y traversoit le Jourdain pour aller à Jérusalem, ou peut-être parce que c'étoit là qu'autrefois les Israélites avoient traversé ce fleuve.

℣ 29. La victime qui seule peut purifier les hommes de leurs péchés, et les réconcilier avec Dieu.

℣ 31. Avant que je l'eusse baptisé.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

32. Et Jean rendit ce témoignage, disant : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe, et demeurer sur lui. ′

Matt. III. 16.

Marc. I. 10. *Luc.* III. 22.

33. Pour moi, je ne le connoissois pas. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur qui vous verrez l'Esprit descendre et demeurer, est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.

34. Et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le ″ Fils de Dieu.

35. Le lendemain, ‴ Jean étoit encore là avec deux de ses disciples

36. Et regardant Jésus qui passoit, il dit : Voilà l'Agneau de Dieu.

37. Ces deux disciples l'ayant entendu parler ainsi, suivirent Jésus.

38. Alors Jésus se retournant, et voyant qu'ils le suivoient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire Maître ′), où demeurez-vous ?

39. Il leur dit : Venez, et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeuroit, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là ; or, il étoit environ la dixième heure. ‴

32. Et testimonium perhibuit Joannes, dicens : Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, et mansit super eum.

33. Et ego nesciebam eum : sed qui misit me baptizare in aquâ, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est, qui baptizat in Spiritu Sancto.

34. Et ego vidi : et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

35. Alterâ die iterùm stabat Joannes et ex discipulis ejus duo :

36. Et respiciens Jesum ambulantem, dicit : Ecce Agnus Dei.

37. Et audierunt eum duo discipuli loquentem, et secuti sunt Jesum.

38. Conversus autem Jesus, et videns eos sequentes se, dicit eis : Quid quæritis ? Qui dixerunt ei : Rabbi (quod dicitur interpretatum Magister), ubi habitas ?

39. Dicit eis : Venite, et videte. Veneruntetviderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo : hora autem erat quasi decima.

′ 32. Voyez ce qui est dit du baptême de Jésus-Christ dans la *Dissertation sur les trois baptêmes*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

′ 34. Le grec l'exprime ainsi : c'est-à-dire que l'article *le* s'y trouve exprimé, ὁ υἱὸς.

′ 35. Voyez l'Harmonie, art. *Première voc.*, p. 37, et la Concordance, 1er part. part. ch. XXII.

′ 38. Voyez dans saint Matthieu, XXIII. 7.

′ 29. C'est-à-dire environ quatre heures après midi, en supposant que ceci arriva au mois de mars, vers l'équinoxe.

40. Erat autem Andræas frater Simonis Petri unus ex duobus qui audierant à Joanne, et secuti fuerant eum.

40. André, frère de Simon-Pierre, étoit l'un des deux qui avoient entendu dire ceci à Jean, et qui avoient suivi Jésus.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

41. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dicit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus).

41. Il rencontra d'abord † son frère Simon à qui il dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ. ″)

42. Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus, dixit : Tu es Simon filius Jona: tu vocaberis Cephas (quod interpretatur Petrus).

42. Et il l'amena à Jésus. Jésus l'ayant regardé, lui dit : Vous êtes Simon, fils de Jean : ″ vous serez appelé Céphas (c'est-à-dire Pierre ″).

43. In crastinum voluit exire in Galilæam, et invenit Philippum. Et dicit ei Jesus : Sequere me.

43. Le lendemain, Jésus voulant aller en Galilée, trouva Philippe, et lui dit : Suivez-moi.

44. Erat autem Philippus à Beihsaidâ, civitate Andreæ et Petri.

44. Philippe étoit de la ville de Bethsaïde, ″ d'où étoient aussi André et Pierre.

45. Invenit Philippus Nathanael, et dicit ei : Quem scripsit Moyses in lege, et prophetæ, invenimus Jesum filium Joseph à Nazareth.

45. Et Philippe ayant rencontré Nathanaël, ″ lui dit : Celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et que les prophètes ont prédit, nous l'avons trouvé; c'est Jésus de Nazareth, fils de Joseph.

Gen. XLIX. 10. *Deut.* XVIII. 18. *Isai.* XL. 10. XLV. 8. *Jer.* XXIII. 5. *Ezech.* XXXIV. 23. XXXVII. 24. *Dan.* IX. 24. 25.

46. Et dixit ei Nathanael : A Nazareth potest aliquid boni esse? Dicit ei Philippus : Veni, et vide.

46. Et Nathanaël lui dit : Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth? Philippe lui dit : Venez, et voyez.

47. Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, et

47. Jésus voyant Nathanaël qui venoit à lui, dit de lui : Voici un

† 41. Gr. litt. il fut le premier qui rencontra.
Ibid. Voyez dans saint Matthieu, I. 16.

† 42. Litt. de Jona *ou Joanna*, que nous exprimons en français par *Jean*.

Ibid. *Céphas* vient du chaldéen, ܟܹܐܦܵܐ ou ܟܹܐܦܳܐ, qui signifie une pierre, une roche.

† 44. Cette ville étoit dans la Galilée, au-delà du Jourdain, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer de Thibériade.

† 45. Quelques-uns croient que c'est le même que saint Barthélemi joint ordinairement à saint Philippe. *Matth.* X. 3., *Marc.* III. 18., *Luc.* VI. 14.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

vrai Israélite, en qui il n'y a point de déguisement.

48. Nathanaël lui dit : D'où me connoissez-vous? Jésus répondit, et lui dit : Je vous ai vu avant que Philippe vous appelât, lorsque vous étiez sous le figuier.

49. Nathanaël répondit et lui dit: Rabbi, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes le Roi d'Israël.

50. Jésus répondit et lui dit : Vous croyez, parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous le figuier; vous verrez de bien plus grandes choses.

51. Et il ajouta : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme.

dicit de eo : Ecce verè Israelita, in quo dolus non est.

48. Dicit ei Nathanael : Undè me nosti? Respondit Jesus, et dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, cùm esses sub ficu, vidi te.

49. Respondit ei Nathanael, et ait : Rabbi, tu es Filius Dei, tu es Rex Israel.

50. Respondit Jesus, et dixit ei : Quia dixi tibi : Vidi te sub ficu, credis : majus his videbis.

51. Et dicit ei : Amen, amen dico vobis, videbitis cœlum apertum, et angelos Dei ascendentes, et descendentes supra Filium hominis (*a*).

(*a*) Rép. crit. S. Jéan, art. *J.-C. accusé d'infidélité dans ses promesses.* — Bible vengée, saint Jean, note XXIX.

℣ 49. Le grec l'exprime ainsi.
℣ 50. Vous aurez des preuves bien plus éclatantes de ma divinité.
℣ 51. Grec. Vous verrez désormais.
Ibid. Quelques-uns entendent ceci des anges qui apparurent au temps de l'agonie, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ. Plusieurs l'entendent de ceux qui doivent accompagner Jésus-Christ dans son second avénement. Il me semble que ces paroles donnent l'explication d'un des passages les plus remarquables de l'Ancien-Testament, le songe de Jacob. J.-C. unissant hypostatiquement la Divinité et l'humanité, est l'échelle qui pose sur la terre et va jusque dans le ciel. Voyez le développement de cette sublime et mystérieuse figure dans ma deuxième lettre aux Israélites, ch. I., section 1re et 2, notamment, p. 52, note *b*.

CHAPITRE II.

Noces de Cana. Changement de l'eau en vin. Vendeurs chassés du temple. Jésus annonce sa résurrection. Plusieurs croient en lui, mais il ne se fie pas à eux.

1. Et die tertiâ nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ : et erat mater Jesu ibi.

2. Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias.

3. Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.

4. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondùm venit hora mea.

5. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.

6. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundùm purificationem

1. Trois jours après, [a] il se fit des noces à Cana en Galilée; [b] et la mère de Jésus y étoit. An de l'ère chr. vulgaire 30.

2. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples.

3. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin.

4. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? [c] mon heure n'est pas encore venue. [d]

5. Alors sa mère [e] dit à ceux qui servoient : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or, il y avoit là six grands vaisseaux de pierre pour servir aux purifications qui étoient en usage

℣ 1. Après que Jésus fut parti de Judée pour la Galilée. — Voyez l'Harmonie, tom. XIX. *Noces*, p. 37, art. Thoynard a cru que ces trois jours pouvoient se compter depuis la députation marquée au chapitre précédent; mais c'est une méprise dont on a pu voir l'illusion dans les notes sur la Concordance, 1re part. ch. XXIV.

Ibid. Cana étoit dans la tribu de Zabulon, au nord et environ à trois lieues du Thabor.

℣ 4. Est-ce de vous que je tiens ma puissance, et n'est-ce pas de mon Père, à qui seul appartient d'en régler l'usage?

Ibid. Le moment qu'il a marqué pour faire paroître ma puissance, n'est pas encore arrivé.

℣ 5. L'Esprit de Dieu lui faisoit connoître que ce moment n'étoit pas éloigné.

An de l'ère parmi les Juifs, " dont chacun te-
chr. vulgaire noit deux ou trois mesures. "
30.

7. Jésus leur dit : Emplissez d'eau les vaisseaux; et ils les emplirent jusqu'au haut.

8. Alors Jésus leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel, " et ils lui en portèrent.

9. Quand donc le maître d'hôtel eut goûté de cette eau qui avoit été changée en vin, ne sachant point d'où venoit ce vin (les serviteurs néanmoins qui avoient puisé l'eau le savoient bien), il appela l'époux,

10. Et lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin; et après qu'on a beaucoup bu, " il sert alors celui qui n'est pas si bon : mais pour vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. Ce fut là le premier des miracles " de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée; et par là il fit éclater sa gloire; et ses disciples crurent en lui. "

Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas.

7. Dicit eis Jesus : Implete hydrias aquâ. Et impleverunt eas usque ad summum.

8. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt.

9. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam (*a*), et non sciebat undè esset (ministri autem sciebant, qui hauserant aquam), vocat sponsum architriclinus,

10. Et dicit ei : Omnis homo primùm bonum vinum ponit : et cùm inebriati fuerint, tunc id quod deterius est : tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ : et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII n° 67-74. — Rép. crit. S. Jean, art. *Noces de Cana*, et art. *Maître d'hôtel aux noces de Cana.* — Bible vengée, saint Jean, note VIII. — Bergier, Dict. de théol., art. *Cana*, et traité de la Rel. 3e part., ch. 2., art. 4, § 6.

℣ 6. Voyez dans saint Marc, VII. 4.

Ibid. Litt. deux ou trois métrètes. C'étoit une mesure usitée chez les Grecs : on croit qu'elle étoit la même que le bath ou l'épha des Hébreux, qui contenoit environ trente pintes.

℣ 8. Ou plutôt au maître du festin. C'étoit un des amis de l'époux qui étoit chargé de toute la conduite du festin; c'est celui que l'on appeloit aussi le roi du festin. Voyez au livre de l'Ecclésiastique, XXXII. 1. et suiv.

℣ 10. Et qu'on n'est plus en état de le bien goûter. — Dans l'usage de la langue sainte, le mot שכר *inebriari* ne signifie pas proprement s'enivrer, mais boire beaucoup.

℣ 11. Pour répondre aux objections des incrédules qui se sont particulièrement attaqués au premier miracle du Sauveur, il suffit de consigner ici quelques observations : 1° Les noces des Juifs se célébraient et ce célèbrent encore avec beaucoup de retenue et de décence; le maintien auguste des deux divins hôtes devoit imposer à ceux qui eussent été tentés de se permettre

12. Post hoc descendit Capharnaum ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus, et ibi manserunt non multis diebus.

12. Après cela, il s'en alla à Capharnaüm ′ avec sa mère, ses frères ″ et ses disciples ; mais ils n'y demeurèrent pas long-temps. An de l'ère chr. vulgaire 30.

13. Et propè erat Pascha Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam :

13. Et la Pâque des Juifs étant proche, Jésus s'en alla à Jérusalem. ‴

14. Et invenit in templo vendentes boves, et oves, et columbas, et numularios sedentes (*a*).

14. Et il trouva dans le temple des gens qui vendoient des bœufs, des moutons et des colombes, ⁗ comme aussi des changeurs qui y étoient assis. ⁗

(*a*) Bible vengée, S. Jean, note IX.

quelque saillie déplacée. 2° Le Seigneur a voulu assister à ces réjouissances pour autoriser par sa présence le mariage qu'il avoit institué, et réfuter d'avance les hérétiques qui vouloient proscrire ce sacrement (V. S. Aug. tract. 9 in. cap. 2 Joan et Salmeron, t. IV, tract. VI, *de miraculis Christi.* 3° Le terme ἀρχιτρίκλινος ne signifie pas seulement un maître d'hôtel, ce qui supposeroit que c'étoient des gens riches qui célébroient ces noces, mais il désigne aussi un homme de l'ordre sacerdotal, qui présidoit aux noces, afin que tout se passât sans confusion et avec décence ; ἀρχιτρίκλινος signifie aussi celui qui est chargé de l'ordonnance du repas; il y en a un aux repas les plus modestes comme aux repas les plus somptueux. 4° Il seroit ridicule de supposer des ingrédiens au fond de ces grands vases pour donner le goût du vin à environ cent quatre vingts litres d'eau. D'ailleurs, puisque c'étoient des *vases pour les purifications*, on étoit obligé de les tenir constamment dans l'état le plus propre ; d'après la loi des purifications, ils ne pouvoient contenir que de l'eau, à l'exception de tout autre corps. 5° J.-C. n'a pas favorisé l'excès du vin. Les convives n'étaient pas ivres, car *inebriati* n'a pas toujours ce sens dans l'Ecriture ; et l'*architriclin* ne dit pas que les convives présens étoient *inebriati*, il dit seulement que d'ordinaire on sert le vin moins bon quand les convives présens sont *inebriati.* 6° De l'aveu de nos adversaires l'*architriclin* n'étoit pas ivre, et très en état de juger si le miracle a été opéré, et c'est lui qui le reconnut le premier. 7° La réponse de N. S. à sa mère étoit mesurée et avoit pour objet d'apprendre aux assistans qu'il ne faisoit pas ce miracle comme *Fils de la femme*, car le Messie avoit été annoncé sous ce nom, mais comme *Fils de Dieu.* La sainte Vierge savoit si bien qu'elle étoit exaucée, qu'elle dit à l'instant aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira.*

Ibid. Le reconnurent pour le Messie.

℣ 12. Cette ville étoit sur le bord occidental de la mer de Tibériade, à cinq ou six lieues de Cana.

Ibid. C'est-à-dire ses parens. Voyez dans saint Matthieu, XII. 46. et XIII. 55.

℣ 13. Pour la célébrer.

℣ 14. Pour les sacrifices.

Ibid. Pour le change des monnoies étrangères. — Voyez dans saint Matthieu, XXI. 12.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Vendeurs*, p. 38, et la Concordance, IIe part. ch. I.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

15. Il fit une espèce de fouet avec de petites cordes, et les chassa tous du temple, avec les moutons et les bœufs; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs, et il renversa leurs comptoirs.

16. Et il dit à ceux qui vendoient des colombes : Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

Ps. LXVIII. 10. 17. Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison me dévore.

18. Les Juifs donc prenant la parole, lui dirent : Par quel miracle nous montrez-vous que vous ayez droit de faire de telles choses?

19. Jésus répondit et leur dit : Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours.

20. Les Juifs lui repartirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et vous le rétablirez en trois jours?

21. Mais il entendoit parler du temple de son corps.

22. Quand donc il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se

15. Et cùm fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque et boves, et numulariorum effudit æs, et mensas subvertit.

16. Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiationis.

17. Recordati sunt verò discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domûs tuæ comedit me.

18. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis, quia hæc facis?

19. Respondit Jesus, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud (*a*).

20. Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta et sex annis ædificatum est templum hoc (*b*), et tu in tribus diebus excitabis illud?

21. Ille autem dicebat de templo corporis sui.

22. Cùm ergo resurrexisset à mortuis, recor-

(*a*) *S. Script. prop. pars* VII, n° 206.

(*b*) Rép. crit. S. Jean art. *Durée de la construction du temple bâti par Hérode.*

℣ 17. Autr. Et *depuis*, ses disciples se sont souvenus qu'il est écrit, etc. Voyez au ℣ 22.

Ibid. Au psaume soixante-huitième où David parle à Dieu en la personne du Messie.

℣ 20. Il paroît que ceci a rapport aux opérations du temple, qui avoient été entreprises par Hérode vers la vingtième année de son règne, quarante-six ans avant le temps où les Juifs disoient ceci, et qui furent continués après la mort de ce prince, en sorte qu'il y avoit *quarante-six ans* que l'on y travailloit, quand Jésus-Christ y parut alors. Voyez ce qui est dit sur cela dans l'*Abrégé de l'histoire des Juifs*, tom. XVIII.

℣ 21. Vrai temple de Dieu, dont leur temple matériel n'étoit que la figure.

dati sunt discipuli ejus, quia hoc dicebat, et crediderunt Scripturæ, et sermoni quem dixit Jesus.

souvinrent qu'il leur avoit dit cela ; et ils crurent à l'Ecriture, " et à la parole que Jésus avoit dite.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Ps. III.6.LVI. 9.

23. Cùm autem esset Jerosolymis in Pascha, in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat.

23. Or, comme Jésus étoit à Jérusalem durant les jours de la fête de Pâque, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisoit.

24. Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eò quòd ipse nosset omnes,

24. Mais Jésus ne se fioit point à eux, parce qu'il les connoissoit tous, "

25. Et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine : ipse enim sciebat quid esset in homine.

25. Et qu'il n'avoit pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme, car il connoissoit par lui-même ce qu'il y avoit dans l'homme. "

℣ 22. Qui avoit prédit sa résurrection. — Autr. et ils crurent à l'Ecriture *qui avoit dit de lui : Le zèle de votre maison me dévore* (*supr.* ℣ 17), et à la parole que Jésus avoit dite : *Détruisez, ce temple et je le rétablirai en trois jours.*

℣ 24. Autr. parce que tous étoient connus de lui.

℣ 25. Ainsi il voyoit clairement l'instabilité de leur foi ; et la mauvaise disposition de leur cœur.

CHAPITRE III.

Nicodème vient trouver Jésus-Christ ; instructions que Jésus lui donne. Renaissance spirituelle. Le Fils de Dieu envoyé pour sauver le monde. Celui qui ne croit point en lui, est condamné. Dispute entre les disciples de saint Jean et ceux de Jésus-Christ touchant le baptême. Réponse de saint Jean à ses disciples.

1. Erat (*a*) autem homo ex pharisæis, Nicodemus nomine, princeps Judæorum.

1. Or, il y avoit un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, sénateur des Juifs, "

(*a*) Bible vengée, saint Jean, note x.—Bergier, Dict. de théol., art. *Nicodème*, " et traité de la Rel., 3e partie, ch. 2., art. 4, § 8.

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Nicodème*, p. 38 et suiv., et la Concordance, IIe part. ch. 11 et suiv.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

2. Qui, vint la nuit trouver Jésus, et lui dit : Rabbi, nous savons que vous êtes un docteur venu de la part de Dieu ; car personne ne sauroit faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui.

3. Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, personne ne peut avoir part au royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau.

4. Nicodème lui dit : Comment peut naître un homme qui est déjà vieux ? peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mère, pour naître de nouveau ?

5. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît de l'eau, et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair, mais ce qui est né de l'Esprit, est esprit.

7. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois.

8. L'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez, ni d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit.

2. Hic venit ad Jesum nocte, et dixi ei : Rabbi, scimus quia à Deo venisti magister : nemo enim potest hæc signa facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.

3. Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi : Nisi quis renatus fuerit denuò, non potest videre regnum Dei.

4. Dicit ad eum Nicodemus : Quomodò potest homo nasci, cùm sit senex? numquid potest in ventrem matris suæ iteratò introire, et renasci?

5. Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi : Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei.

6. Quod natum est ex carne, caro est, et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.

7. Non mireris, quia dixi tibi : Oportet vos nasci denuò.

8. Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis : sed nescis undè veniat, aut quò vadat : sic est omnis qui natus est ex Spiritu.

℣ 2. Il étoit touché des paroles et des actions de Jésus ; mais il n'osoit encore se déclarer ouvertement pour lui.

℣ 3. Litt. voir le royaume de Dieu, c'est-à-dire y avoir part. Voyez le ℣ 36.

℣ 5. Par le baptême et par la grace.

℣ 6. Ne peut avoir pour partage que la corruption et la mort.

Ibid. Est capable de posséder les biens de l'esprit.

℣ 8. L'esprit de Dieu.

Ibid. C'est-à-dire *quant à la manière dont se fera cette naissance, elle ne peut être connue par les sens. Comme* le vent souffle où il veut, et *que* vous

9. Respondit Nicodemus, et dixit ei : Quomodò possunt hæc fieri?

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Tu es magister in Israel, et hæc ignoras?

11. Amen, amen dico tibi, quia quod scimus, loquimur : et quod vidimus, testamur : et testimonium nostrum non accipitis.

12. Si terrena dixi vobis, et non creditis : quomodò, si dixero vobis cœlestia, credetis?

13. Et nemo ascendit in cœlum, nisi qui descendit de cœlo, Filius hominis, qui est in cœlo.

14. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis :

15. Ut omnis qui credit

9. Nicodème répondit et lui dit : Comment cela peut-il se faire?' An de l'ère chr. vulgaire 30.

10. Jésus répondit et lui dit : Quoi! vous êtes maître en Israël, et vous ignorez ces choses?'

11. En vérité, en vérité, je vous dis que nous ne disons que ce que nous savons bien, et que nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vu; et cependant vous ne recevez point notre témoignage.

12. Mais si vous ne me croyez pas, lorsque je vous parle des choses de la terre, ' comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel?'

13. Car personne n'est monté au ciel, ' que celui qui est descendu du ciel; le Fils de l'homme qui est dans le ciel.

14. Et comme Moïse dans le désert éleva en haut le serpent, ' il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut. ' *Num.* XXI. 9.

15. Afin que tout homme qui

en entendez le bruit sans que vous sachiez ni d'où il vient; ni où il va, il en est de même, etc. Le mot employé dans le texte, πνεῦμα, signifie également l'*esprit* et *le vent*. La plupart des anciens l'ont entendu du Saint-Esprit. Quelques pères et la plupart des nouveaux interprètes l'entendent du vent, comme figure de l'Esprit de Dieu. Mais le seul mot *vult* qui ne peut s'appliquer que très imparfaitement au vent, suffit pour montrer que cette parole regarde bien plutôt le Saint-Esprit.

Ibid. De l'Esprit-Saint. On l'entend parler un langage tout nouveau; on lui voit faire des actions toutes nouvelles; mais on ne voit point le principe qui le fait agir, ni la fin où il tend.

℣ 9. Comment un homme peut-il naître du Saint-Esprit?

℣ 10. Que la perfection consiste dans le renouvellement intérieur de l'ame, par la grace du Saint-Esprit.

℣ 12. Des merveilles que la grace de Dieu doit y opérer dans les ames.

Ibid. Qui sont infiniment plus élevées.

℣ 13. Pour savoir ce qui s'y passe.

℣ 14. Afin que ceux qui avoient été mordus par les serpens, le regardassent, et fussent guéris. — Voyez au livre des Nombres, XXI. 8. 9., et la note sur le ℣ 13 de l'exode XVII.

Ibid. Attaché à une croix.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ;

16. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, [f] afin que quiconque croit en lui, [f] ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ;

1. Joan. IV. 9.

17. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui qui croit en lui, n'est pas condamné ; mais celui qui n'y croit pas, est déjà condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu. [f]

Supr. I. 9.

19. Or, le sujet de cette condamnation, est que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres [f] que la lumière, parce que leurs œuvres étoient mauvaises ;

20. Car quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait.

Infr. V. 1.

21. Mais celui qui fait ce que la vérité prescrit, s'approche de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu. [f]

22. Après cela, Jésus vint avec ses disciples dans le territoire de la Judée. Il y demeuroit avec eux, et y baptisoit. [f]

in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

16. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.

18. Qui credit in eum, non judicatur : qui autem non credit, jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei.

19. Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quàm lucem : erant enim eorum mala opera.

20. Omnis enim qui malè agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus :

21. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

22. Post hæc venit Jesus, et discipuli ejus, in terram Judæam : et illic demorabatur cum eis, et baptizabat (*a*).

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 177.

[f] 16. Pour être immolé sur la croix.

Ibid. Comme en celui qui est la victime de propitiation par laquelle il peut obtenir la rémission de ses péchés.

[f] 18. Par lequel seul il peut être sauvé.

[f] 19. L'ignorance et du péché.

[f] 21. Qu'elles sont conformes à sa loi et à son esprit.

[f] 22. Par le ministère de ses disciples. Voyez au ch. IV. [f] 2.

23. Erat autem et Joannes baptizans in Ænnon juxta Salim, quia aquæ multæ erant illic, et veniebant, et baptizabantur.

24. Nondùm enim missus fuerat Joannes in carcerem.

25. Facta est autem questio ex discipulis Joannis cum Judæis de purificatione.

26. Et venerunt ad Joannem, et dixerunt ei : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti, ecce hic baptizat, et omnes veniunt ad eum.

27. Respondit Joannes, et dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de cœlo.

28. Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quod dixerim : Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum.

29. Qui habet sponsam, sponsus est : amicus autem sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi : hoc ergo gaudium meum impletum est.

30. Illum oportet crescere, me autem minui.

25. Jean baptisoit aussi à Ennon près de Salim, parce qu'il y avoit là quantité d'eaux; et plusieurs y venoient, et y étoient baptisés; An de l'ère chr. vulgaire 30.

24. Car pour lors Jean n'avoit pas encore été mis en prison.

25. Or, il s'éleva une dispute entre les disciples de Jean et les Juifs touchant la purification.

26. Et étant venus trouver Jean, ils lui dirent : Rabbi, celui qui étoit avec vous au-delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage, baptise maintenant, et tout le monde va à lui.

27. Jean répondit et dit : L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel.

28. Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit que je ne suis point le Christ, mais que j'ai été envoyé devant lui. *Supr.* 1. 20.

29. L'époux est celui à qui est l'épouse ; mais l'ami de l'époux qui assiste et qui l'écoute, est ravi de joie, à cause qu'il entend la voix de l'époux. Je me vois donc maintenant dans l'accomplissement de cette joie.

30. Il faut qu'il croisse, et moi que je diminue.

℣ 23. Ennon étoit à quatre lieues au midi de Scythopolis.

℣ 25. Ceux qui étoient affectionnés à Jésus.

Ibid. Les Juifs donnoient la préférence au baptême de Jésus, et les disciples de Jean à celui de leur maître.

℣ 27. Ainsi l'on doit croire que c'est Dieu même qui lui donne ce grand nombre de disciples.

℣ 29. En apprenant l'heureux succès des prédications de celui qui est l'époux de l'Eglise.

℣ 30. Il faut que ses disciples se multiplient, et que les miens m'abandonnent pour s'attacher à lui.

An de l'ère chr. vulgaire 30.

31. Celui qui est venu d'en haut, est au-dessus de tous; celui qui tire son origine de la terre, est de la terre, et ses paroles tiennent de la terre; mais celui qui est venu du ciel, ″ est au-dessus de tous.

32. Et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu. ″ Et personne ne reçoit son témoignage.

Rom. III. 4.

33. Celui qui a reçu son témoignage, ″ atteste que Dieu est véritable.

34. Car celui que Dieu a envoyé, ne dit que des paroles de Dieu, parce que Dieu ne donne pas son Esprit par mesure; ″

35. Le Père aime le Fils, et il lui a mis toutes choses entre les mains.

1. *Joan.* V. 10.

36. Celui qui croit au Fils, a la vie éternelle; et au contraire, celui qui ne croit pas au Fils, ne verra point la vie; ′ mais la colère de Dieu demeure sur lui.

31. Qui desursùm est, super omnes est : qui est de terrâ, de terrâ est, et de terrâ loquitur : qui de cœlo venit, super omnes est :

32. Et quod vidit et audivit, hoc testatur : et testimonium ejus nemo accipit.

33. Qui accepit testimonium ejus, signavit quia Deus verax est.

34. Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur : non enim ad mensuram dat Deus Spiritum.

35. Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus.

36. Qui credit in Filium, habet vitam æternam : qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

℣ 31. Comme Jésus-Christ.

℣ 32. Dans le ciel, d'où il est sorti.

℣ 33. C'est-à-dire, Jean-Baptiste qui a reçu le témoignage de la divinité de J.-C. lorsque après son baptême il vit le Saint-Esprit descendre du ciel sur lui.

℣ 34. Il n'a pas communiqué son esprit à J.-Ch. en une certaine mesure, comme aux prophètes, mais il lui en communique toute la plénitude, comme à son propre Fils.

℣ 36. C'est-à-dire n'aura point de part à la vie.

CHAPITRE IV.

Jésus retourne en Galilée. Entretien de Jésus avec la Samaritaine. Ce qu'il répond à ses disciples dans cette occasion. Foi des Samaritains. Jésus vient de nouveau à Cana. Il guérit le fils d'un officier à Capharnaüm.

31. *Supr.* III. 22.

1. Jésus ayant donc su que les pharisiens avoient appris qu'il fai-

1. Ut ergo cognovit Jesus, quia audierunt pha-

risæi, quòd Jesus plures discipulos facit, et baptizat, quàm Joannes

2. (Quamquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus),

3. Reliquit Judæam, et abiit iterùm in Galilæam.

4. Oportebat autem eum transire per Samariam.

5. Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar, juxta prædium quod dedit Jacob Joseph filio suo.

6. Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta.

7. Venit mulier de Samariâ haurire aquam (*a*). Dicit ei Jesus : Da mihi bibere

8. (Discipuli enim ejus abierunt in civitatem, ut cibos emerent).

9. Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodò tu Judæus cùm sis, bibere à me poscis, quæ

soit plus de disciples, et qu'il baptisoit plus de personnes que Jean [″] An de l'ère chr. vulgaire. 31.

2. (Quoique Jésus ne baptisât pas lui-même, mais ses disciples),

3. Il quitta la Judée, [′] et s'en alla de nouveau en Galilée.

4. Or, il falloit qu'il passât par la Samarie.

5. Il vint donc en une ville de Samarie, nommée Sichar, [″] près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph.

6. Or, il y avoit là un puits appelé la fontaine [″] de Jacob. [″] Jésus donc étant fatigué du chemin, s'assit sur la fontaine. Il étoit environ la sixième heure. [″]

Gen. XXXIII. 19. XLVIII. 22. *Jos.* XXIV. 32.

7. Il vint alors une femme de Samarie [″] pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire

8. (Car ses disciples étoient allés à la ville [″] pour acheter à manger.)

9. Mais cette femme Samaritaine lui dit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine? Car les

(*a*) Rep. crit. S. Jean art. *Dialogue de J.-C. et de la Samaritaine.*—P. de Ligny. ch. IX. — Bible vengée, S. Jean, note XI. — Bergier, Dict. de théol., art. *Samaritaine* et Traité de la Rel., 3e part., ch. II, art. 4. § 9.

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Entretien*, p. 39 et suiv., et la Concordance, IIe part. ch. IV et suiv.

℣ 3. Pour éviter leur fureur.

℣ 5. On croit que Sichar est la même que Sichem, connue dans l'Ancien-Testament ; c'étoit auprès de Sichem qu'étoit l'héritage que Jacob donna à Joseph. Voyez dans la Genèse, XLVIII. 22.

℣ 6. Les Hébreux appellent *fontaine* toutes les sources d'eaux vives, même celles qui sont au fond des puits.

Ibid. Parce que c'étoit ce patriarche qui l'avoit creusé. — Voyez au ℣ 12.

Ibid. C'est-à dire environ midi.

℣ 7. Selon le grec à la lettre : de la Samarie ; c'est-à-dire Samaritaine de nation, mais demeurante à Sichem, ville de la Samarie.

℣ 8. C'est-à-dire à la ville de Sichem.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains.

10. Jésus répondit et lui dit : Si vous connoissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez peut-être demandé vous-même ; et il vous auroit donné une eau vive.

11. Cette femme lui dit : Seigneur, vous n'avez point de quoi puiser, et le puits est profond ; d'où pourriez-vous donc avoir cette eau vive ?

12. Etes-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, et en a bu lui-même, aussi bien que ses enfans et ses troupeaux ?

13. Jésus répondit et lui dit : Quiconque boit de cette eau, aura encore soif ; au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif.

14. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle.

15. Cette femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette eau,

sum mulier Samaritana ? non enim coutuntur Judæi Samaritanis.

10. Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi, Da mihi bibere, tu forsitan petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam.

11. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus est : undè ergo habes aquam vivam ?

12. Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus ?

13. Respondit Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aquâ hâc, sitiet iterùm : qui autem biberit ex aquâ quam ego dabo ei, non sitiet in æternum.

14. Sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.

16. Dicit ad eum mulier : Domine, da mihi

℣ 9. Ils croiroient être souillés, s'ils avoient bu ou mangé avec eux.

℣ 10. La particule ἄν traduite ici par *forsitan*, est celle qui est traduite ailleurs par *utique* (*Joan.* VIII. 42. XIV. 7. et 28. XVIII. 36.), et quelquefois on la néglige, comme on le voit dans ce verset même, où la Vulgate dit simplement *et dedisset*, quoique la même particule grecque y soit répétée. De là vient que quelques-uns ont traduit simplement : Vous lui en auriez demandé *vous-même*, et il vous auroit donné une eau vive. C'est bien le sens du grec, où cette particule ne sert qu'à former le temps conditionnel qui ne peut s'exprimer autrement chez les Grecs.

℣ 12. Les Juifs restés à Samarie et mêlés avec les Babyloniens envoyés dans ce pays, donnoient lieu à toute la nation de se glorifier d'une commune origine, c'est-à-dire des patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

℣ 13. De ce puits.

℣. 14. Autr. qui jaillira jusque dans la vie éternelle ; *qui ne cessera point de se répandre dans son cœur, et pendant cette vie, et pendant toute l'éternité.*

hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam huc haurire.

16. Dicit ei Jesus : Vade, voca virum tuum, et veni huc.

17. Respondit mulier, et dixit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus : Benè dixisti : Quia non habeo virum :

18. Quinque enim viros habuisti, et nunc quem habes, non est tuus vir : hoc verè dixisti.

19. Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu.

20. Patres nostri in monte hoc adoraverunt ; et vos dicitis quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.

21. Dicit ei Jesus : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quandò neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem.

22. Vos adoratis quod nescitis : nos adoramus quod scimus, quia salus ex Judæis est.

23. Sed venit hora, et nunc est, quandò veri adoratores adorabunt Patrem

afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici puiser. An de l'ère chr. vulgaire 31.

16. Jésus lui dit : Allez, appelez votre mari, et venez ici.

17. Cette femme lui répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui répartit : Vous avez raison de dire que vous n'avez point de mari ;

18. Car vous avez eu cinq maris ; et maintenant celui que vous avez n'est pas votre mari : vous dites vrai en cela.

19. Cette femme lui dit : Seigneur, je vois que vous êtes un prophète.

20. Nos pères ont adoré sur cette montagne ; " et vous, " vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer. *Deut.* XII. 5.

21. Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, le temps va venir où vous n'adorerez plus le Père céleste, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem ; "

22. Vous adorez ce que vous ne connoissez point ; " pour nous, nous adorons ce que nous connoissons, car le salut vient des Juifs. 4. *Reg.* XVII. 41.

23. Mais le temps vient, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en

ỳ 19. Vous connoissez les mystères les plus cachés.

ỳ 20. C'est-à-dire sur le mont Garizim, au pied duquel étoit Sichem. Les Samaritains supposoient que les patriarches avoient exercé leurs actes de religion sur cette montagne.

Ibid. Vous autres Juifs.

ỳ 21. Il sera adoré par toute la terre, et on lui offrira partout le véritable sacrifice.

ỳ 22. Parce que vous n'avez qu'une fausse idée de Dieu et de son culte.

Ibid. C'est à eux qu'il a plu à Dieu de faire connoître, de donner sa loi, et d'apprendre les cérémonies de son culte.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

vérité; car ce sont là les adorateurs que cherche le Père.

1. *Cor.* III. 17. 24. Dieu est esprit; et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

25. Cette femme lui dit : Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ) doit venir. Lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses.

26. Jésus lui dit : C'est moi-même qui vous parle.

27. En même temps ses disciples arrivèrent; et ils s'étonnoient de ce qu'il parloit avec une femme : Néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandez-vous? ni, D'où vient que vous vous entretenez avec elle?

28. Cette femme cependant laissa là sa cruche, s'en retourna à la ville, et commença à dire à tout le monde :

29. Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; ne seroit-ce point le Christ?

30. Ils sortirent donc de la ville, et vinrent vers lui.

31. Cependant ses disciples le prioient en lui disant : Rabbi, mangez.

32. Il leur dit : J'ai une nourriture à prendre que vous ne connoissez pas.

in spiritu et veritate : nam et Pater tales quærit, qui adorent eum.

24. Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.

25. Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus) : cùm ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.

26. Dicit ei Jesus : Ego sum, qui loquor tecum.

27. Et continuò venerunt discipuli ejus, et mirabantur, quia cum muliere loquebatur : nemo tamen dixit : Quod quæris? aut quid loqueris cum eâ?

28. Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem, et dicit illis hominibus :

29. Venite, et videte hominem qui dixit mihi omnia quæcumque feci : numquid ipse est Christus?

30. Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad eum.

31. Interea rogabant ad eum discipuli, dicentes: Rabbi, manduca.

32. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis.

℣ 25. La parenthèse qui est dans la Vulgate, n'est pas dans le grec; de là vient que quelques-uns traduisent : le Messie, qui est appelé Christ. Mais c'est interpréter un mot hébreu par un mot grec; et il y a bien lieu de présumer que cette femme ne parloit pas grec; ce qui donne sujet de penser que ce n'est pas cette femme qui dit cela, mais le saint évangéliste même; d'où il suit que c'est bien une parenthèse.

Ibid. Nous fera connoître en tout les volontés de Dieu.

℣ 28. C'est-à-dire à la ville de Sichem.

33. Dicebant ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare?

33. Les disciples donc se disoient l'un à l'autre : Quelqu'un lui auroit-il apporté à manger? An de l'ère chr. vulgaire 31.

34. Dicit eis Jesus : Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.

35. Nonne vos dicitis, quod adhuc quatuor menses sunt, et messis venit? Ecce dico vobis : Levate oculos vestros, et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.

35. Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à ce que la moisson vienne? Mais moi, je vous dis : Levez les yeux, et considérez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à moissonner. *Matt.* IX. 37. *Luc.* X. 2.

36. Et qui metit, mercedem accipit, et congregat fructum in vitam æternam : ut et qui seminat, simul gaudeat, et qui metit.

36. Et celui qui moissonne, reçoit la récompense, et amasse les fruits pour la vie éternelle ; afin que celui qui sème soit dans la joie, aussi bien que celui qui moissonne.

37. In hoc enim est verbum verum, quia alius est qui seminat, et alius qui metit.

37. Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre, que l'un sème, et l'autre moissonne.

38. Ego misi vos metere quod vos non laborastis : alii laboraverunt, et vos in

38. Je vous ai envoyés moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail; d'autres ont travaillé; et

℣ 34. Il entendoit par cette œuvre la conversion des hommes, et particulièrement celle des Samaritains; et la comparait à une moisson prête à cueillir.

℣ 35. Voyez ces peuples qui sortent en foule pour venir au-devant du Messie; c'est là la moisson qui est prête à cueillir.

℣ 36. Qui sème la parole divine dans les ames, sans en avoir le fruit dans ce monde, ait la consolation de le voir dans l'autre, en les voyant entrer en cette vie bienheureuse qu'il leur avoit annoncée.

Ibid. Moïse et les prophètes avoient pour ainsi dire défriché et ensemencé les terres, sans voir le fruit de leurs travaux. Les apôtres, qui sont venus après eux, l'ont recueilli par les conversions innombrables qu'ils ont faites en peu de temps. Dans les choses de la terre, lorsque l'un sème et l'autre recueille, ils ne se réjouissent pas tous deux ensemble; mais dans les choses spirituelles, celui qui jette la semence se réjouit du fruit autant que celui qui qui le recueille.

℣ 38. Savoir; les patriarches et les prophètes.

Ibid. Ont disposé les hommes à recevoir le Messie.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

vous êtes entrés dans leurs travaux.

39. Or, plusieurs Samaritains de cette ville-là crurent en lui sur le rapport de cette femme, qui les assuroit qu'il lui avoit dit tout ce qu'elle avoit fait.

labores eorum introistis.

39. Ex civitate autem illâ multi crediderunt in eum Samaritanorum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis : Quia dixit mihi omnia quæcumque feci.

40. Les Samaritains étant donc venus vers lui, le prièrent de demeurer chez eux; et il y demeura deux jours.

40. Cùm venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret : et mansit ibi duos dies.

41. Et multò plures crediderunt in eum propter sermonem ejus.

42. Et mulieri dicebant: Quia jam non propter tuam loquelàm credimus: ipsi enim audivimus, et scimus quia hic est verè Salvator mundi.

42. De sorte qu'ils disoient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que vous nous avez dit que nous croyons; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde.

43. Deux jours après, il sortoit de ce lieu, et s'en alla en Galilée.

43. Post duos autem dies, exiit indè, et abiit in Galilæam.

Matt. XIII. 57. *Marc.* VI. 4. *Luc.* IV. 24.

44. Car Jésus a lui-même témoigné qu'un prophète n'est point honoré dans son pays.

44. Ipse enim Jesus testimonium perhibuit, quia propheta in suâ patriâ honorem non habet.

45. Lors donc qu'il fut venu en Galilée, les Galiléens le reçurent bien, parce qu'ils avoient vu tout ce qu'il avoit fait à Jérusalem pen-

45. Cùm ergo venisset in Galilæam, exceperunt eum Galilæi, cùm omnia vidissent quæ fecerat Je-

℣ 39. Vous avez recuilli le fruit en embrassant la foi, et en la faisant embrasser aux autres.

℣ 42. Grec : Le Christ, le Sauveur du monde.

℣ 44. Qu'ordinairement il n'y fait pas beaucoup de fruit. Ainsi, quoique la Judée fût son pays, puisque comme fils de David il étoit de la tribu de Juda, il la quitta. — Quelques-uns pensent que l'expression *in patriâ suâ* doit s'entendre de Nazareth, parce qu'en effet ailleurs la même parole sera dite de cette ville. Le P. de Carrières avoit inséré cette idée dans sa paraphrase sur le ℣ 43.; mais il est assez visible que saint Jean ne parle point ici de Nazareth. Cette ville étoit dans la Galilée; ainsi ce n'étoit pas en les quittant que Jésus s'en alloit en Galilée; mais c'étoit *en quittant la Judée*, comme le saint évangéliste l'a dit ℣ 3. Il reprend ici son discours, qui avoit été interrompu par le récit de ce qui concerne la Samaritaine.

rosolymis in die festo : et ipsi enim venerant ad diem festum.

46. Venit ergo iterùm in Cana Galilææ, ubi fecit aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum.

47. Hic cùm audisset quia Jesus adveniret à Judæâ in Galilæam, abiit ad eum, et rogabat eum, ut descenderet, et sanaret filium ejus : incipiebat enim mori.

48. Dixit ergo Jesus ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis.

49. Dicit ad eum regulus : Domine, descende priusquam moriatur filius meus.

50. Dicit ei Jesus : Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, et ibat.

51. Jam autem au descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret (*a*).

52. Interrogabat ergo horam ab eis, in quâ melius habuerit. Et dixerunt ei : Quia heri, horâ septimâ, reliquit eum febris.

53. Cognovit ergo pa-

dant la fête; car ils avoient aussi été à cette fête. An de l'ère chr. vulgaire 31.

46. Jésus vint donc une seconde fois à Cana en Galilée, où il avoit changé l'eau en vin. Or, il y avoit un officier ′ dont le fils étoit malado à Capharnaüm. *Supr.* II. 9.

47. Cet officier ayant appris que Jésus venoit de Judée en Galilée, alla vers lui, et le pria de vouloir venir guérir son fils qui étoit près de mourir.

48. Jésus donc lui dit : Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point.

49. Seigneur, lui dit cet officier, venez avant que mon fils meure.

50. Jésus lui dit : Allez; votre fils se porte bien. ′ Cet homme crut à la parole que Jésus lui avoit dite, et s'en alla.

51. En effet, comme il étoit déjà proche, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, ′ et lui apprirent que son fils se portoit bien. ″

52. Et s'étant informé de l'heure où il s'étoit trouvé mieux, ils lui répondirent : Hier, à la septième heure, ′ la fièvre le quitta.

53. Son père reconnut donc que

(*a*) Bible vengée, S. Jean note XII.

℣ 46. C'est le sens du grec βασιλικὸς, qui signifie à la lettre un officier de la cour du roi, *regius*. L'expression de la Vulgate, *regulus*, qui signifie à la lettre un petit roi, paroit être fondée sur une autre leçon, qui se trouve encore dans quelques manuscrits : βασιλισκὸς, au lieu de βασιλικός.

℣ 50. Litt. votre fils vit.

Ibid. Litt. que son fils vivoit.

℣ 52. C'est-à-dire vers une heure après midi.

An de l'ère chr. vulgaire 31. c'étoit à cette heure-là même que Jésus lui avoit dit : Votre fils se porte bien. Et il crut, lui et toute sa famille.

54. Ce miracle que fit Jésus, lorsqu'il fut revenu de Judée en Galilée, est le second qu'il y a fait.

ter, quia illâ horâ erat, in quâ dixit ei Jesus : Filius tuus vivit : et credidit ipse, et domus ejus tota.

54. Hoc iterùm secundum signum fecit Jesus, cùm venisset à Judæâ in Galilæam.

℣ 54. Ou plutôt et selon le grec : ce second miracle de Jésus *dans la ville de Cana*, il le fit lorsqu'il revint de Judée en Galilée. Ce miracle n'étoit le second que par rapport à la seule ville de Cana où il avoit déjà changé l'eau en vin (*Supr.* ℣ 46.) ; car Jésus avoit déjà fait d'autres miracles à Capharnaüm, qui étoit aussi une ville de la Galilée. Voyez saint Luc, IV. 23., l'Harmonie, art. *Jésus* p. 39, et art. *Guérison du Fils* p. 40, et la Concordance, II^e part. ch. V et VI.

CHAPITRE V.

Guérison d'un homme malade depuis trente-huit ans. Murmure des Juifs sur le prétendu violement du sabba, et sur ce que Jésus-Christ se déclaroit Fils de Dieu. Réponse de Jésus-Christ aux Juifs. Le Fils agit avec le Père. Il a reçu du Père tout pouvoir de juger. Il a la vie en lui de même que le Père. Témoignage de Jean-Baptiste et du Père céleste. Incrédulité des Juifs : Moïse sera leur accusateur.

Lev. XXIII. 5. *Deut.* XVI. 1. 1. Après cela étoit la fête des Juifs ; et Jésus s'en alla à Jérusalem.

2. Or, il y a à Jérusalem une piscine des brebis appelée en hé-

1. Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam.

2. Est autem Jerosolymis probatica piscina (*a*),

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 75. 81. — P. de Ligny, ch. XIII. — Bible vengée, S. Jean, note XXIV. — Bergier, Dict. de théol., art. *Piscine probatique*, et Traité de la Rel. 3^e. part., ch. 2., art. 5 § 2.

℣ 1. La fête de Pâque. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Guérison du P.*, p. 42, et la Concordance, III^e part.

℣ 2. Quelques exemplaires grecs lisent : Il y avoit, etc. Et en effet, saint Jean n'écrivit son évangile que plusieurs années après la ruine de Jérusalem.

Ibid. Près de la porte qu'on appelle la porte des Brebis, parce que c'est celle par où l'on fait entrer et sortir ces victimes. — C'est le sens du grec : Il y avoit à Jérusalem près de la porte *qu'on appeloit la porte* des Brebis, *ou du troupeau*, une piscine appelée en hébreux, etc. Voyez le plan de Jérusalem.

Ibid. Où on lave les entrailles des moutons offerts en sacrifice.

quæ cognominatur hebraicè Bethsaida, quinque porticus habens.

breu Bethsaïda ; ′ et elle est environnée de cinq galeries, An de l'ère chr. vulgaire 31.

3. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum.

3. Dans lesquels étoient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, et d'autres qui avoient des membres desséchés, qui tous attendoient le mouvement de l'eau ;

4. Angelus autem Domini descendebat secundùm tempus in piscinam, et movebatur aqua : et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat à quâcumque detinebatur infirmitate.

4. Car l'ange du Seigneur ′ descendoit à certain temps dans cette piscine, et en agitoit l'eau ; et celui qui y entroit le premier après que l'eau avoit été ainsi agitée, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût.

5. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate suâ.

5. Or, il y avoit là un homme qui étoit malade depuis trente-huit ans.

6. Hunc cùm vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multùm tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

6. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant qu'il étoit malade depuis fort long-temps, lui dit : Voulez-vous être guéri ?

7. Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cùm turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam : dum venio enim ego, alius ante me descendit.

7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine après que l'eau a été agitée ; car pendant que je vais, un autre y descend avant moi.

8. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula.

8. Jésus lui dit : Levez-vous ; emportez votre lit, et marchez.

9. Et statim sanus factus est homo ille : et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo.

9. Et aussitôt cet homme fut guéri ; et prenant son lit, il commença à marcher. Or, ce jour-là étoit un jour de sabbat.

℣ 2. Les exemplaires latins et quelques manuscrits grecs lisent *Bethsaïda* qui signifie maison de pêche בית צידה ; mais la plupart des exemplaires grecs lisent *Bethesda*, qui signifie maison de miséricorde בית חסדא.

℣ 4. Gr. litt. Car un ange descendoit, etc. Le mot *Domini* n'est pas dans le grec.

An de l'ère chr. vulgaire 31.
Ekod. xx. 10. *Jer.* xvii. 24.

10. C'est pourquoi les Juifs dirent à celui qui avoit été guéri : C'est le jour du sabbat; il ne vous est pas permis d'emporter votre lit.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emportez votre lit, et marchez.

12. Ils lui demandèrent : Qui est donc cet homme qui vous a dit : Emportez votre lit, et marchez ?

13. Mais celui qui avoit été guéri, ne savoit lui-même qui il étoit; car Jésus s'étoit retiré de la foule du peuple qui étoit en ce lieu-là. ℣

14. Depuis, Jésus rencontra cet homme dans le temple, et lui dit : Vous voilà guéri; ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

15. Cet homme s'en alla et annonça aux Juifs que c'étoit Jésus qui l'avoit guéri.

16. C'est pourquoi les Juifs persécutoient Jésus, ℣ parce qu'il faisoit ces choses le jour du sabbat.

17. Mais Jésus leur dit : Mon Père ne cesse point d'agir; ℣ et j'agis aussi.

18. C'est pour cela donc que les Juifs cherchoient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que, non-seulement il ne gardoit

10. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat: Sabbatum est : non licet tibi tollere grabatum tuum.

11. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula.

12. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula ?

13. Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset : Jesus enim declinavit à turbâ constitutâ in loco.

14. Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

15. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis, quia Jesus esset, qui fecit eum sanum.

16. Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato.

17. Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

18. Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solùm solvebat sabbatum,

℣ 13. Pour éviter ses applaudissemens et se dérober à l'envie des pharisiens. — Gr. litt. car Jésus s'étoit retiré, y ayant beaucoup de peuple en ce lieu-là, *lorsqu'il y avoit là beaucoup de peuple.*

℣ 16. Le grec ajoute ces mots : Et ils cherchoient à le faire mourir.

℣ 17. Le repos dans lequel il est entré après la création, et qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations pas de sa puissance dans la conservation de ses ouvrages.

sed et Patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus, et dixit eis :

19. Amen, amen dico vobis : Non potest Filius à se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem : quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit.

20. Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quæ ipse facit : et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini.

21. Sicut enim Pater suscitat mortuos, et vivificat, sic et Filius, quos vult, vivificat.

22. Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio,

23. Ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem : qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum.

24. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam, et in judicium non venit, sed transiit à morte in vitam.

25. Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et

pas le sabbat, mais qu'il disoit même que Dieu étoit son Père, se faisant égal à Dieu. Sur quoi Jésus répondit et leur dit : An de l'ère chr. vulgaire 31.

19. En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne sauroit rien faire de lui-même ; il ne fait que ce qu'il voit faire à son Père ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait aussi comme lui,

20. Parce que le Père aime le Fils, et il lui montre tout ce qu'il fait lui-même ; et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci ; en sorte que vous serez vous-mêmes dans l'admiration.

21. Car comme le Père ressuscite les morts, et leur donne la vie, de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît.

22. Car le Père ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir de juger,

20. Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne tombe point dans la condamnation ; mais il est déjà passé de la mort à la vie.

25. En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et qu'elle est

℣ 20 Lui communiquant avec son essence divine, sa sagesse et sa puissance.

℣ 21. Soit la vie du corps, en le retirant des ombres de la mort ; soit la vie de l'ame, en la délivrant des liens du péché ; soit la vie éternelle, en y faisant entrer ceux qu'il en juge dignes.

℣ 24. Du péché.

Ibid. A la grace.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

déjà venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu; et où ceux qui l'entendront, vivront.

26. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même.

27. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme.

28. Ne vous étonnez pas de ceci, car le temps viendra où tous ceux qui sont dans les sépulcres, entendront la voix du Fils de Dieu.

29. Et alors ceux qui auront fait de bonnes œuvres, sortiront pour ressusciter à la vie; mais ceux qui en auront fait de mauvaises, sortiront pour ressusciter à leur condamnation.

30. Je ne puis rien faire de moi-même: je juge selon ce que j'entends, et mon jugement est juste, car je ne cherche pas ma volonté propre, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

31. Si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas véritable.

nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint, vivent.

26. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso.

27. Et potestatem dedit et judicium facere, quia Filius hominis est.

28. Nolite mirari hoc, quia venit hora in quâ omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei.

29. Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ: qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii.

30. Non possum ego à meipso facere quidquam: sicut audio, judico, et judicium meum justum est: quia non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

31. Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.

℣ 25. Ceux qui sont morts à la grace.

℣ 27. C'est le sens du grec qui ne dit pas ici *ὁ υἱὸς le Fils*, mais simplement *υἱὸς Fils*.

Ibid. Et qu'ainsi il peut le faire d'une manière sensible, et convenable à la nature de l'homme.

℣ 28. Qui les appellera à son jugement par le ministère des anges. — Gr. litt. sa voix.

℣ 29. De leurs tombeaux.

℣ 30. Ceci confirme ce que notre Seigneur dit plus haut, ℣ 19, et prouve l'union de sentiment et de volonté entre le Père et le Fils.

Ibid. Dans les jugemens que je prononce. Gr. litt. la volonté du Père *céleste* qui m'a envoyé.

℣ 31. Autr. si *c'est* moi *seul qui* rends témoignage de moi-même. Parce que selon les lois humaines le témoignage que l'on se rend à soi-même n'est pas valable.

32. Alius est qui testimonium perhibet de me : et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.

33. Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati.

34. Ego autem non ab homine testimonium accipio : sed hæc dico, ut vos salvi sitis.

35. Ille erat lucerna ardens et lucens : vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne : opera enim quæ dedit mihi Pater, ut perficiam ea, ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me.

37. Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me : neque vocem ejus unquàm audistis, neque speciem ejus vidistis.

32. Il y en a un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il en rend est véritable.

33. Vous avez envoyé à Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

34. Mais pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage; mais je dis ces choses, ″afin que vous soyez sauvés.″

35. Cet homme étoit une lampe ardente″ et luisante;″ et vous avez voulu vous réjouir pour un peu de temps à la lueur de sa lumière.″

36. Mais pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui″ de Jean; car les œuvres que mon Père m'a données à faire, ces œuvres que je fais, rendent témoignage de moi, que c'est mon Père qui m'a envoyé.

37. Et mon Père qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi; ″mais vous n'avez jamais entendu sa voix; ni vu sa face.″

An de l'ère chr. vulgaire 31

Matt. III. 17. *Supr.* I. 15.

Matt. III. 17. *Deut.* IV. 12.

† 34. Je vous fais souvenir du témoignage que Jean a rendu de moi.

Ibid. En croyant au moins ce qu'il a dit de moi, et en recevant les vérités que je vous annonce pour votre salut.

† 35. Par son zèle, et par sa charité.

Ibid. Par ses prédications, par ses bonnes-œuvres.

Ibid. Écoutant ses paroles avec joie, et voyant avec plaisir ses grands exemples.

† 36, C'est le sens du grec.

† 37. Voyez saint Matthieu, III. 17. — Sur les bords du Jourdain.

† 37. et 38. Autr. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu l'éclat de sa majesté; et *cependant* sa parole ne demeure point en vous. *Dieu vous a tenu la promesse qu'il vous avoit faite de ne plus vous parler avec sa voix de tonnerre au milieu des feux* (*Deut.* XVIII. 16.); *mais vous n'observez pas le commandement qu'il vous fit alors d'écouter le prophète qu'il vous enverroit* (*Ibid.* † 15 *et* 19); *le commandement qu'il vous fit alors n'est point présent à votre esprit*, puisque vous ne croyez point en celui qui *vous* a envoyé.

An de l'ère chr. vulgaire 31.

38. Et sa parole ne demeure point en vous, parce que vous ne croyez point en celui qu'il a envoyé.

39. Vous lisez avec soin les Ecritures, parce que vous croyez y trouver la vie éternelle; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

40. Et cependant vous ne voulez pas venir à moi, pour recevoir la vie.

41. Je ne tire point ma gloire des hommes:

42. Mais je vous connois, que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu.

43. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas: si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire, vous qui recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul?

45. Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant le Père: il est quelqu'un qui vous accusera, Moïse, auquel vous espérez.

46. Car si vous croyiez Moïse, peut-être vous me croiriez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit.

38. Et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, huic vos non creditis.

39. Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere: et illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me.

40. Et non vultis venire ad me, ut vitam habeatis.

41. Claritatem ab hominibus non accipio.

42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.

43. Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me: si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.

44. Quomodò vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est, non quæritis?

45. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem: est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis.

46. Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi: de me enim ille scripsit.

℣ 38. Et qu'il vous a ordonné d'écouter.

℣ 39. Gr. autr. Examinez avec application les Écritures, puisque vous croyez y trouver la vie éternelle: et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

℣ 41. Si je vous exhorte ainsi de venir à moi, ce n'est pas que j'aie besoin, pour me faire honneur, de vous mettre au nombre de mes disciples.

℣ 46. C'est encore ici dans le grec la même particule, ἄν, que la Vulgate rend quelquefois par *utique*, et que quelquefois elle néglige.

Ibid. Je suis le prophète qu'il vous a ordonné d'écouter. — Voyez au Deutéronome, XVIII. 15.

47. Si autem illius litteris non creditis, quomodò verbis meis credetis?

47. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?

An de l'ère chr. vulg. 31.

Gen. III. 15. 6. XXII. 18. *Deut.* XVIII. 15.

CHAPITRE VI.

Multiplication des cinq pains et des deux poissons. Jésus marche sur la mer. Le peuple vient le rejoindre. Il les exhorte à travailler pour la nourriture qui ne périt point. Il leur declare qu'il est le pain de vie descendu du ciel; que ce pain est sa chair; que sa chair sera une nourriture, et son sang un breuvage. Plusieurs se scandalisent, et se retirent; ses douze apôtres demeurent avec lui; il prédit l'infidélité de l'un d'eux.

1. Post hæc abiit Jesus trans mare Galileæ, quod est Tiberiadis:

1. Jésus s'en alla ensuite au delà de la mer de Galilée, qui est celle de Tibériade.′ 32.

Matt. XVI. 13. *Marc.* VI. 32. *Luc.* IX. 10.

2. Et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur.

2. Et une grande multitude de peuple le suivoit, parce qu'ils voyoient les miracles qu'il faisoit sur les malades.

3. Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.

3. Jésus se retira donc sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples.

4. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum.

4. Or, le jour de Pâque, qui est la fête des Juifs, étoit proche.′

5. Cùm sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum: Unde ememus panes, ut manducent hi?

5. Jésus donc levant les yeux, et voyant qu'une très grande multitude de peuple venoit à lui, dit à Philippe: D'où pourrons-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce monde!′

6. Hoc autem dicebat

6. Mais il disoit cela pour le ten-

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus se retire*, p. 51. et suiv., et la Concordance, IIIe part. ch. XXVI et suiv.

℣ 4. Cette fête attirant à Jérusalem un grand nombre de Juifs, avoit fort augmenté la foule de ceux qui le suivoient.

℣ 5. Le miracle dont saint Jean va parler, se trouve déjà rapporté par les trois autres évangélistes: il n'est cependant pas ordinaire à saint Jean de répéter ce que les autres ont dit: mais au ℣ 26. on voit qu'il lui étoit nécessaire de rapporter ce miracle, pour venir ensuite au discours de Jésus-Christ sur le pain du ciel.

Au de l'ère chr. vulgaire

ter ;' car il savoit ce qu'il devoit faire. "

tentans eum : ipse enim sciebat quid esset facturus.

32. 7. Philippe lui répondit : Quand on auroit pour deux cents deniers" de pain, cela ne suffiroit pas pour leur en donner à chacun un petit morceau.

7. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.

8. Un autre de ses disciples, qui étoit André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

8. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas frater Simonis Petri :

9. Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge, et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

9. Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces : sed hæc quid inter tantos ?

10. Jésus dit donc : Faites-les asseoir. Il y avoit beaucoup d'herbe en ce lieu-là ; et environ cinq mille hommes " s'y assirent.

10. Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem fenum multùm in loco. Discubuerunt ergo viri numero quasi quinque millia.

11. Jésus prit donc les pains ; et après avoir rendu graces, il les distribua " à ceux qui étoient assis ; et on leur donna de même des poissons autant qu'ils en voulurent.

11. Accepit ergo Jesus panes, et cùm gratias egisset, distribuit discumbentibus : similiter et ex piscibus quantùm volebant.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.

12. Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis : Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant.

13. Et les ayant ramassés, ils emplirent douze corbeilles des morceaux qui étoient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé.

13. Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superfuerunt his qui manducaverant.

℣ 6. Pour éprouver sa foi.

Ibid. Autr. Ce qu'il feroit.

℣ 7. Si on prend ici le denier pour monnoie romaine, cela fera environ quatre-vingts livres de notre monnoie ; si on le prend pour le sicle des Hébreux, cela fera plus de 300 livres.

℣ 10. Le texte de saint Matthieu, XIV. 21., ajoute, sans compter les femmes ni les enfans.

℣ 11. Le grec imprimé lit : il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étoient assis. Les autres évangélistes le marquent de même. *Matt.* XIV. 19. *Marc.* VI. 41. *Luc.* IX. 16.

14. Illi ergo homines, cùm vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant: Quia hic est verè propheta, qui venturus est in mundum.

14. Ces personnes donc ayant vu le miracle que Jésus avoit fait, disoient: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde.' An de l'ère chr. vulgaire 32.

15. Jesus ergo cùm cognovisset, quia venturi essent ut raperent eum, et facerent eum regem, fugit iterùm in montem ipse solus.

15. Mais Jésus sachant qu'ils devoient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit une seconde fois sur la montagne, lui seul. *Matt.* XIV. 23. *Marc.* VI. 46.

S. Matthieu, XIV. 22. *et suiv. S. Marc*, VI. 45. *et suiv.*

16. Ut autem serò factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare.

16. Le soir étant venu, ses disciples descendirent vers la mer,

17. Et cùm ascendissent navim, venerunt trans mare in Capharnaum: et tenebræ jam factæ erant, et non venerat ad eos Jesus.

17. Et montèrent dans une barque pour passer au-delà de la mer vers Capharnaüm; il étoit déjà nuit, et Jésus n'étoit pas encore revenu à eux.

18. Mare autem, vento magno flante, exurgebat.

18. Cependant la mer commençoit à s'enfler, à cause d'un grand vent qui souffloit.

19. Cùm remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem

19. Et lorsqu'ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils aperçurent Jésus qui marchoit sur la mer, et qui s'approchoit de

¥ 14. Pour régner sur Israël, et le délivrer des mains de ses ennemis.

¥ 15. Gr. se retira.

¥ 16. et 17. Ou plutôt: lorsque le soir fut venu, ses disciples *qu'il avoit contraints de monter dans la barque, et de passer avant lui à l'autre bord*, descendirent à la mer; et étant montés dans la barque, ils s'avançoient vers Capharnaüm, à l'autre bord de la mer. Or, il étoit déjà nuit, et Jésus n'étoit pas encore venu à eux; cependant la mer, etc. Voyez dans saint Matthieu, XIV. 22. et dans saint Marc, VI 45.: voyez aussi l'Harmonie, art. *Jésus marche*, p. 51, et la Concordance III^e part. chap. XXVII.

¥ 17. Ils espéroient y trouver Jésus, qu'ils crurent y être passé sans qu'ils s'en fussent aperçus.

¥ 19. C'est-à-dire environ cinq quarts de lieue.

Ibid. Gr. autr. qui étoit proche.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

la barque; ce qui les remplit de frayeur.

20. Mais il leur dit : C'est moi; ne craignez point.

21. Ils voulurent donc le prendre dans leur barque, et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils alloient.

22. Le lendemain, le peuple qui étoit demeuré de l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avoit point eu là d'autre barque, et que Jésus n'y étoit point entré avec ses disciples, mais que les disciples seuls s'en étoient allés.

23. Et comme il étoit depuis arrivé d'autres barques de Tibériade, près du lieu où le Seigneur, après avoir rendu graces, les avoit nourris de pain;

24. Et qu'ils connurent enfin que Jésus n'étoit point là, non plus que ses disciples; ils entrèrent dans ces barques, et vinrent à Capharnaüm, cherchant Jésus.

25. Et l'ayant trouvé au-delà de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici?

26. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non à cause des miracles que vous avez vu; mais parce que je vous ai donné du pain à manger, et que je vous ai rassasiés.

Matt. III. 17. XVII. 5.

27. Travaillez pour avoir, non la

supra mare, et proximum navi, fieri et timuerunt.

20. Ille autem dicit eis : Ego sum : nolite timere.

21. Voluerunt ergo accipere eum in navim : et statim navis fuit ad terram, in quam ibant.

22. Alterâ die, turba quæ stabat trans mare, vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent.

23. Aliæ verò supervenerunt naves a Tiberiade, juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino.

24. Cùm ergo vidisset turba, quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaum, quærentes Jesum.

25. Et cùm invenissent eum trans mare, dixerunt ei : Rabbi, quandò huc venisti?

26. Respondit eis Jesus, et dixit : Amen, amen dico vobis, quæritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus, et saturati estis.

22. Operamini non ci-

Supr. I. 32.

Ibid. Croyant que c'étoit un fantôme. — Voyez dans saint Matthieu, XIV 26., et dans saint Marc, VI. 49.

℣ 21. Dans saint Matthieu, XIV. 32., et dans saint Marc, VI. 51., on voit que Jésus entra dans la barque; et saint Jean ne le nie pas; mais il fait remarquer une circonstance dont les autres n'avoient pas parlé, qui est qu'aussitôt la barque se trouva amenée au bord.

℣ 22. Le grec ajoute ces mots. — Autre que celle où les disciples étoient entrés.)

bum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis : hunc enim Pater signavit Deus.

28. Dixerunt ergo ad eum : Quid faciemus ut operemur opera Dei?

29. Respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.

30. Dixerunt ergo ei : Quod ergo tu facis signum, ut videamus, et credamus tibi? quid operaris?

31. Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est; Panem de cœlo dedit eis manducare.

32. Dixit ergo eis Jesus: Amen, amen dico vobis : Non Moyses dedit vobis panem de cœlo : sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum.

33. Panis enim Dei est qui de cœlo descendit, et dat vitam mundo.

34. Dixerunt ergo ad eum : Domine, semper da nobis panem hunc.

35. Dixit autem eis Jesus : Ego sum panis vitæ : qui venit ad me, non esu-

nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera; parce que c'est celui que Dieu le Père a marqué de son sceau. ‡

28. Ils lui dirent donc : Que ferons-nous pour faire des œuvres de Dieu?

29. Jésus répondit, et leur dit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. 1.*Joan.*III.23

30. Ils lui dirent donc : Quel miracle donc faites-vous, afin que nous le voyons, et que nous croyions en vous? Quelle œuvre faites-vous?

31. Nos pères ‡ ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel. *Exod.*XVI.14. *Num.* XI. 7. *Ps.*LXXVII.24. *Sap.* XVI. 20. *Eccli.* XXIV. 29.

32. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Moïse ne vous a point donné le pain du ciel : ‡ mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel;

33. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain-là.

35. Jésus leur répondit : Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi, n'aura point faim; et celui

An de l'ère chr. vulgaire 32.

‡ 27. En le rendant l'image de sa gloire et le caractère de sa substance, par l'union de la nature divine avec la nature humaine en sa personne divine, et le faisant devenir ainsi l'auteur de la grace et le dispensateur de la gloire.

‡ 31. Voyez au livre des Nombres, I. 46. Par le récit de ce miracle de Moïse, qui a nourri tout le peuple durant quarante ans, ils vouloient affaiblir celui de la multiplication des pains.

‡ 32. La manne ne portoit ce nom que parce qu'elle en étoit la figure.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

qui croit en moi, n'aura jamais soif.

36. Mais je vous l'ai déjà dit : Vous m'avez vu, et vous ne croyez point.

37. Tous ceux que ' mon Père me donne, viendront à moi, et je ne rejetterai point celui qui vient à moi ;

38. Car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Or, la volonté de mon Père qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour;

40. Car la volonté de mon Père qui m'a envoyé, ' est que quiconque voit le Fils, et croit en lui, ait la vie éternelle : et je le ressusciterai au dernier jour.

41. Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui, parce qu'il avoit dit : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. '

42. Et ils disoient : N'est-ce pas
Marc. XIII. 55. *Marc.* VI. 3. là Jésus, fils de Joseph, dont nous connoissons le père et la mère? Comment donc celui-ci dit-il : Je suis descendu du ciel?

43. Jésus donc prenant la parole, leur dit : Ne murmurez point entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'at-

riet, et qui credit in me, non sitiet unquàm.

36. Sed dixi vobis, quia et vidistis me, et non creditis.

37. Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet : et eum qui venit ad me, non ejiciam foràs.

38. Quia descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

39. Hæc est autem voluntas ejus qui misit me, Patris, ut omne quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die.

40. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me, ut omnis qui videt Filium, et credit in eum, habeat vitam æternam ; et ego resuscitabo eum in novissimo die.

41. Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi.

42. Et dicebant : Nonne hic est Jesus filius Josephi, cujus nos novimus patrem et matrem ? Quomodò ergo dicit hic : Quia de cœlo descendi ?

43. Respondit ergo Jesus, et dixit eis : Nolite murmurare in invicem.

44. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui mi-

℣ 37. Tous les hommes que...

℣ 40. Gr. litt. de celui qui m'a envoyé.

℣ 41. Gr. litt. Je suis le pain descendu du ciel.

sit me, traxerit eum : et ego resuscitabo eum in novissimo die.

45. Est scriptum in prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis qui audivit à Patre, et didicit, venit ad me.

46. Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is qui est à Deo : hic vidit Patrem.

47. Amen, amen dico vobis : Qui credit in me, habet vitam æternam.

48. Ego sum panis vitæ.

49. Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.

50. Hic est panis de cœlo descendens : ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur.

51. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi.

52. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum : et panis quem ego dabo caro mea est, pro mundi vitâ.

53. Litigabant ergo Judæi ad invicem, dicentes: Quomodò potest his nobis carnem suam dare ad manducandum ?

54. Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis : Nisi manducaveri-

tire ; et je le ressusciterai au dernier jour.

45. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a écouté le Père, et a voulu apprendre, celui-là vient à moi.

46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est de Dieu ; celui-là a vu le Père.

47. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi, a la vie éternelle;

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

50. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.

52. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde.

53. Les Juifs donc disputoient les uns contre les autres en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?

54. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme,

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Isai. LIV. 13.

Matt. XI. 27.

Exod. XVII. 13

℣ 45. C'est le sens du grec. Ce texte est d'Isaïe, LIV. 13.

℣ 46. Mais pour les autres, quand l'Écriture dit qu'ils seront instruits de Dieu, cela s'entend d'une instruction intérieure et spirituelle, qui ne tombe point sous les sens, mais qui n'en est ni moins réelle, ni moins véritable.

℣ 48. Je fais vivre éternellement ceux qui croient en moi.

℣ 52. Gr. litt. c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

tis carnem Filii hominis, et bibetis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.

55. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour.

55. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam : et ego resuscitabo eum in novissimo die.

1. *Cor.* XI. 27. 56. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.

56. Caro enim mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus.

57. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui.

57. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.

58. Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par mon Père; de même celui qui me mange, vivra aussi par moi.

58. Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem : et qui manducat me, et ipse vivet propter me.

59. C'est là le pain qui est descendu du ciel, non comme la manne que vos pères ont mangée, et n'en sont pas moins morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

59. Hic est panis qui de cœlo descendit : non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.

60. Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses.

60. Hæc dixit in synagoga docens, in Capharnaum.

61. Plusieurs donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Ce discours est dur, et qui peut l'écouter?

61. Multi ergo audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?

62. Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmu-

62. Sciens autem Jesus apud semetipsum, quia

℣ 57. Comme la nourriture demeure unie à celui qui la prend.

℣ 58. C'est le sens du grec ; et c'est ainsi que la plupart des pères et des meilleurs interprètes ont entendu ce texte.

Ibid. De ma propre vie que je lui communiquerai.

℣ 61. Qui peut se persuader qu'un homme donne sa chair à manger, et son sang à boire?

murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat?

63. Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat priùs?

64. Spiritus est, qui vivificat : caro non prodest quidquam : verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.

65. Sed sunt quidam ex vobis, qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus, qui essent non credentes, et quis traditurus esset eum.

66. Et dicebat : Propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum à Patre meo.

67. Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retrò, et jam non cum illo ambulabant.

68. Dixit ergo Jesus ad duodecim : Numquid et vos vultis abire?

69. Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes :

70. Et nos credidimus

roient sur ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise-t-il?"

63. Que sera-ce donc, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il étoit auparavant?'

64. C'est l'Esprit qui vivifie : 'la chair ne sert de rien ; ' les paroles que je vous ai dites sont elles-mêmes esprit et vie. '

65. Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient pas. ' Car Jésus savoit dès le commencement qui étoient ceux qui ne croyoient point, et qui étoit celui qui le trahiroit.

66. Et il disoit : C'est pour cela que je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Père.

67. Dès lors plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite, et ils n'alloient plus avec lui.

68. Sur quoi Jésus dit aux douze : Et vous, ne voulez-vous point aussi me quitter?

69. Simon-Pierre lui répondit : A qui irions-nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle ;

70. Et nous avons cru, et nous

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Marc. XVI. 16. *Marc.* VIII. 29. *Luc.* IX. 20.

℣ 62. Croyez-vous que je ne puisse vous donner ma chair à manger, et mon sang à boire, maintenant que je suis avec vous?

℣ 63. Comment croirez-vous alors qu'il puisse vous donner à manger sa chair glorieuse, immortelle, et élevée jusqu'à la droite de la majesté de Dieu?

℣ 64. C'est la foi en mes paroles qui donne la vie.

Ibid. Les yeux de la chair, les sens par lesquels ils regardoient J.-C. comme homme, le croyant fils de Joseph.

Ibid. Ainsi, pour les entendre il faut être animé de l'Esprit de Dieu, et vivre de la vie de la foi.

℣ 65. Ils n'ont point cet Esprit, et ils ne vivent point de cette vie.

Au de l'ère chr. vulgaire 32.

avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu.

71. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze? néanmoins un de vous est un démon.

72. Ce qu'il disoit de Judas Iscariote, fils de Simon; car c'étoit lui qui devoit le trahir, quoiqu'il fût un des douze.

et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei.

71. Respondit eis Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi? et ex vobis unus diabolus est.

72. Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem : hic enim erat traditurus eum, cùm esset unus ex duodecim.

℣ 70. Le grec exprime dans cette phrase les deux articles *le*, et ajoute le mot *vivant*. Le Christ, le Fils du Dieu vivant ὁ Χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ ζῶντος.

CHAPITRE VII.

Les parens de Jésus veulent lui persuader d'aller en Judée. Jésus y va en secret. Il enseigne publiquement dans le temple. Reproches qu'il fait à ceux qui cherchoient à le faire mourir. Il annonce l'effusion de l'Esprit de Dieu. On veut en vain l'arrêter. Nicodème prend sa défene.

1. Depuis ce temps-là, ' Jésus parcouroit la Galilée, ne voulant pas aller dans la Judée, parce que les Juifs ' cherchoient à le faire mourir.

Lev. XXIII. 34. 2. Mais la fête des Juifs appelée des tabernacles " étant proche,

3. Ses frères' lui dirent : Quittez ce pays, et vous en allez en Judée,

1. Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam: non enim volebat in Judæam ambulare, quia quærebant eum Judæi interficere.

2. Erat autem in proximo dies festus Judæorum, Scenopegia.

3. Dixerunt autem ad eum fratres ejus : Transi

℣ 1. Voyez tom. XIX l'Harmonie, art. *Ils arrivent*, p. 62, et la Concordance, IIIe part. ch. XXVIII.

Ibid. C'est-à-dire ceux qui habitoient la Judée proprement dite.

℣ 2. A cause des tentes sous lesquelles ils habitoient durant les jours de cette solennité, en mémoire de celles sous lesquelles ils avoient demeuré durant quarante ans dans le désert.

Ibid. Voyez l'Harmonie, art. *Fête*, p. 71 et suiv., et la Concordance, Ve part. ch. I.

℣ 3. C'est-à-dire ses cousins. — Ou en général les parens. Voyez saint Matthieu, XIII. 55. et 56.

hinc, et vade in Judæam, ut et discipuli tui videant opera tua quæ facis :

4. Nemo quippè in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta teipsum mundo.

5. Neque enim fratres ejus credebant in eum.

6. Dicit ergo eis Jesus : Tempus meum nondùm advenit : tempus autem vestrum semper est paratum.

7. Non potest mundus odisse vos : me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.

8. Vos ascendite ad diem festum hunc, ego autem non ascendo ad diem festum istum : quia meum tempus nondum impletum est.

9. Hæc cùm dixisset, ipse mansit in Galilæa.

10. Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum, non manifestè, sed quasi in occulto.

11. Judæi ergo quære-

afin que les disciples que vous y avez voient aussi les miracles que vous faites. An de l'ère chr. vulgaire 32.

4. Car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à être connu dans le public. ′ Puisque vous faites ces choses, faites-vous connaître au monde. ′

5. Car ses frères mêmes ne croyoient pas en lui. ′

6. Jésus donc leur dit : Mon temps ′ n'est pas encore venu ; mais pour le vôtre, il est toujours prêt ;

7. Le monde ne sauroit vous haïr ; ′ Mais pour moi, il me hait, parce que je rends témoignage contre lui, que ses œuvres sont mauvaises.

8. Allez, vous, à cette fête ; pour moi je n'y vais pas, ′ parce que mon temps n'est pas encore accompli. ′

9. Ayant dit ces choses, il demeura dans la Galilée.

10. Mais lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher.

11. Les Juifs donc le cherchoient

℣ 4. Le grec à la lettre : à être en liberté, *à agir en maître et avec autorité.*

Ibid. En les faisant dans Jérusalem, où les Juifs de toutes les parties de la terre, qui s'y rassemblent, en seront les témoins.

℣ 5. Ne le reconnoissant pas pour Fils de Dieu, ils ne le croyoient pas insensible à l'estime des hommes.

℣ 6. Celui de me découvrir au monde.

℣ 7. Parce que vous entrez dans ses sentimens et que vous suivez ses maximes.

℣ 8. Grec : Je n'y vais pas encore. Au reste, il y a quelque apparence que cette particule n'étoit pas originairement exprimée dans le grec ; mais quand elle n'y seroit pas exprimée, elle y est toujours au moins sous-entendue.

Ibid. Le momemt marqué par mon Père n'est pas encore arrivé.

An de l'ère chr. vulgaire

pendant cette fête; et ils disoient: Où est-il?

32. 12. Et on faisoit de lui en secret plusieurs discours parmi le peuple, car les uns disoient: C'est un homme de bien; les autres disoient: Non; mais il séduit le peuple.

13. Personne néanmoins ne parloit librement" de lui; ' parce qu'on craignoit les Juifs. '

14. Or, vers le milieu de la fête, ' Jésus monta au temple, où il se mit à enseigner.

15. Et les Juifs en étant étonnés, disoient: Comment cet homme peut-il être si savant, ' lui qui n'a point étudié?

16. Jésus leur répondit, et dit: Ma doctrine n'est pas ma doctrine;" c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même.

18. Celui qui parle de lui-même," cherche sa propre gloire; ' mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est véritable; et il n'y a point en lui d'injustice."

19. Moïse ne vous a-t-il pas don-

bant eum in die festo, et dicebant: Ubi est ille?

12. Et murmur multum erat in turbâ de eo. Quidam enim dicebant: Quia bonus est. Alii autem dicebant: Non: sed seducit turbas.

13. Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judæorum.

14. Jam autem die festo mediante ascendit Jesus in templum, et docebat.

15. Et mirabantur Judæi, dicentes: Quomodò hîc litteras scit, cùm non didicerit?

16. Respondit eis Jesus, et dixit: Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.

17. Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrinâ, utrùm ex Deo sit, an ego à meipso loquar.

18. Qui à semetipso loquitur, gloriam propriam quærit: qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.

19. Nonne Moyses dedit

℣ 13. C'est le sens grec.

Ibid. N'en disoit le bien qu'il en pensoit.

Ibid. Qui haïssoient et qui persécutoient ceux qui lui étoient favorables.

℣ 14. Cette fête duroit huit jours.

℣ 15. Litt. comment cet homme sait-il les lettres, *c'est-à-dire les saintes Ecritures?* Car c'étoit à cela que se bornoit l'étude des Juifs.

℣ 16. Ce n'est point une doctrine que j'aie acquise par mon travail.

℣ 18. Sans être envoyé de Dieu.

Ibid. De mensonge parce qu'il ne dit que ce qu'il a appris de Dieu, qui est la vérité même.

vobis legem? et nemo ex vobis facit legem.

20. Quid me quæritis interficere? Respondit turba, et dixit : Dæmonium habes : quis te quærit interficere?

21. Respondit Jesus, et dixit eis : Unum opus feci, et omnes miramini.

22. Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem (non quia ex Moyse est, sed ex patribus), et in sabbato circumciditis hominem.

23. Si circumcisionem accipit homo in sabbato, ut non solvatur lex Moysi: mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato?

24. Nolite judicare secundùm faciem, sed justum judicium judicate.

25. Dicebant ergo qui-

né la loi? et néanmoins nul de vous n'accomplit la loi.

20. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir? Le peuple répondit : Vous êtes possédé du démon. Qui est-ce qui cherche à vous faire mourir?

21. Jésus leur répondit : J'ai fait un miracle un jour de sabbat, ' et vous êtes tous surpris. '

22. Cependant, " parce que Moïse vous a ordonné la circoncision (quoiqu'elle vienne des patriarches, " et non de Moïse), ' vous ne laissez pas de circoncire au jour du sabbat. '

23. Si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, pour ne pas manquer à la loi de Moïse, " pourquoi vous mettez-vous en colère contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps au jour du sabbat?

24. Ne jugez pas selon l'apparence "; mais jugez selon la justice.

25. Alors quelques-uns de Jérusa-

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Supr. v. 11.

Lev. xii. 3.

Gen. xvii. 10.

Deut. i. 16.

℣ 21. Jésus parle ici de la guérison qu'il avoit opérée sur le paralytique de la piscine, dix-huit mois auparavant, et qui avoit été une occasion de scandale pour les Juifs. Voyez au ch. v. ℣ 9. et suiv.

Ibid. Comme si j'avois fait un crime.

℣ 22. Quelques-uns joignent le *propterea* au verset précédent et traduisent ainsi le grec : *Unum opus feci, et omnes miramini propter hoc. Moyses dedit, etc* : J'ai fait un miracle *le jour du sabbat*, et vous en êtes tous surpris. *Cependant* Moïse, vous ayant donné, etc.

Ibid. C'est à Abraham que ce précepte a été donné pour la première fois. Litt. Moïse vous ayant donné *la loi de* la circoncision (*ce que je dis* non pas qu'elle vienne de Moïse, mais *elle vient* des patriarches), *Moïse, dis-je, vous ayant donné ou transmis cette loi*, vous ne l'aissez pas, etc.

Ibid. Celui qui fait une blessure pendant le sabbat, viole la sainteté du jour; mais l'opération de la circoncision ne doit pas se différer à cause de l'observance du sabbat. Voyez Talmud, traité schabbat, fol. 130 et 132.

℣ 23. Autr. Si *donc* un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, pour ne pas violer la loi de Moïse *qui fixe la circoncision au huitième jour;* pourquoi, etc.

℣ 24. Autr. Ne jugez pas avec acception de personnes, mais jugez selon la justice.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

lem, ' disoient : N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent pour le faire mourir ?

26. Voilà qu'il parle devant tout le monde, sans qu'ils lui disent rien. N'est-ce point que les sénateurs ont effectivement reconnu qu'il est " le Christ ?

27. Mais nous savons d'où est cet homme, ' au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est.

28. Jésus donc crioit à haute voix, en enseignant dans le temple, et disant : Vous me connoissez, et vous savez d'où je suis ; cependant je ne suis pas venu de moi-même : mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connoissez point.

29. Pour moi, je le connois, parce que je suis de lui, et que c'est lui qui m'a envoyé.

30. Ils cherchoient donc à l'arrêter ; et néanmoins personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'étoit pas encore venue.

31. Cependant plusieurs du peuple crurent en lui ; et ils disoient : Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ?

32. Les pharisiens ayant entendu ces discours que le peuple faisoit de lui en secret, et s'étant joints aux princes des prêtres, ' ils envoyèrent des archers pour le prendre.

dam ex Jerosolymis ; Nonne hic est quem quærunt interficere ?

26. Ecce palam loquitur, et nihil ei dicunt. Numquid verè cognoverunt principes quia hic est Christus ?

27. Sed hunc scimus unde sit : Christus autem, cùm venerit, nemo scit undè sit.

28. Clamabat ergo Jesus in templo docens, et dicens : Et me scitis, et undè sim scitis : et à meipso non veni : sed est verus, qui misit me, quem vos nescitis.

29. Ego scio eum, quia ab ipso sum, et ipse me misit.

30. Quærebant ergo eum apprehendere : et nemo misit in illum manus, quia nondùm venerat hora ejus.

31. De turbâ autem crediderunt in eum, et dicebant : Christus, cùm venerit, numquid plura signa faciet, quàm quæ hic facit ?

32. Audierunt pharisæi turbam murmurantem de illo hæc : et miserunt principes et pharisæi ministros, ut apprehenderent eum.

℣ 25. Vulg. litt. *ex Jerosolymis*. C'est-à-dire, selon le grec, *ex Jerosolymitis*.

℣ 26. Grec : Qu'il est véritablement ; c'est-à-dire qu'on y trouve deux fois *verè*, ἀληθῶς.

℣ 27. Sa famille est connue de tout le monde.

℣ 32. C'est le sens du grec.

33. Dixit ergo eis Jesus: Adhuc modicum tempus vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.

34. Quæretis me, et non invenietis : et ubi ego sum, vos non potestis venire.

35. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos : Quò hic iturus est, quia non inveniemus eum? Numquid in dispersionem gentium iturus est, et doctu-rus est gentes?

36. Quis est hic sermo quem dixit : Quæretis me, et non invenietis : et ubi sum ego, vos non potestis venire?

37. In novissimo autem die magno festivitatis, stabat Jesus, et clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.

38. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.

39. Hæc autem dixit de Spiritu quem accepturi erant credentes in eum : nondùm enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondùm erat glorificatus.

33. Mais Jésus leur disoit : Je suis encore avec vous pour un peu de temps; et je m'en vais ensuite vers celui qui m'a envoyé. An de l'ère chr. vulgaire 32.

34. Vous me chercherez alors, et vous ne me trouverez point; et là où je suis vous ne pouvez venir.

35. Les Juifs donc dirent entre eux : Où ira-t-il, que nous ne le trouverons point? Ira-t-il vers les gentils qui sont dispersés par tout le monde, et instruira-t-il les gentils? *Infr.* XII. 33.

36. Que signifie cette parole qu'il vient de dire : Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point, et vous ne pouvez venir où je suis?

37. Enfin le dernier jour de la fête, qui étoit le plus solennel, Jésus se tenant là, disoit à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. *Lev.* XXIII. 27.

38. Si quelqu'un croit en moi, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive, comme dit l'Ecriture. *Deut.* XVIII. 15 *Joel.* II. 28. *Act.* II. 17.

39. Ce qu'il entendoit de l'Esprit que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui. Car l'Esprit n'avoit pas encore été donné, parce que Jésus n'étoit pas encore glorifié.

℣ 33. C'est en vain que vous vous efforcez d'avancer l'heure de ma mort.

℣ 34. Litt. vous ne pouvez venir où je suis. Mais le présent se met souvent pour le futur, et on peut traduire : vous ne pourrez venir où je serai.

℣ 35. Gr. litt. les Grecs : ce que quelques-uns entendent des Juifs hellénistes, c'est-à-dire dispersés dans la Grèce.

℣ 37. Les grandes fêtes des Juifs duroient une octave, dont le premier et le dernier jour étoient les plus solennels.

℣ 38. On ne peut rapporter ceci qu'aux textes où l'effusion de l'Esprit-Saint est annoncée. *Joel*, II. 28. *Ezech.*, XXXVI. 25. etc.

℣ 39. Grec : Le Saint-Esprit.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

40. Plusieurs ′ donc d'entre le peuple écoutant ces paroles, disoient : Cet homme est assurément un prophète.

41. Quelques autres disoient : C'est le Christ. Mais d'autres disoient : Est-ce que le Christ viendra de Galilée?

Mich. v. 2. *Matt.* II. 6.

42. L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David, et de la petite ville de Bethléhem, ″ d'où étoit David?

43. De sorte que le peuple étoit ainsi divisé sur son sujet.

44. Or, quelques-uns d'entre eux avoient envie de le prendre ; mais personne ne mit la main sur lui.

45. Les archers donc ′ retournèrent vers les princes des prêtres et les pharisiens, qui leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené?

46. Les archers leur répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

47. Les pharisiens leur répliquèrent : Etes-vous donc aussi séduits?

48. Y a-t-il un seul des sénateurs et des pharisiens qui ait cru en lui?

49. Car pour cette populace, qui ne sait ce que c'est que la loi, ce sont des gens maudits.

Supr. III. 2.

50. Nicodème, l'un d'entre eux, et le même qui étoit venu trouver Jésus la nuit, leur dit :

40. Ex illâ ergo turbâ, cùm audissent hos sermones ejus, dicebant : Hic est verè propheta.

41. Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid à Galilæâ venit Christus?

42. Nonne Scriptura dicit : Quia ex semine David, et de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus?

43. Dissensio itaque facta est in turbâ propter eum.

44. Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum : sed nemo misit super eum manus.

45. Venerunt ergo ministri ad pontifices et pharisæos. Et dixerunt eis illi : Quare non adduxistis illum?

46. Responderunt ministri : Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.

47. Responderunt ergo eis pharisæi : Num quid et vos seducti estis?

48. Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex pharisæis?

49. Sed turba hæc, quæ non novit legem, maledicti sunt.

50. Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis :

′ 40. Le grec exprime ce mot.
Ibid. Gr. litt. le prophète *prédit par Moïse. Supr.* I. 21.
′ 42. Voyez la prophétie de Michée, v. 2.
′ 45. Ceux qu'on avoit envoyés pour l'arrêter.

51. Numquid lex nostra judicat hominem, nisi priùs audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat?

52. Responderunt, et dixerunt ei : Numquid et tu Galilæus es? Scrutare Scripturas, et vide quia à Galilæâ propheta non surgit.

53. Et reversi sunt unusquisque in domum suam.

51. Notre loi permet-elle de condamner personne sans l'avoir auparavant entendu, et sans s'être informé de ses actions?

52. Ils répondirent et lui dirent : Est-ce que vous êtes aussi Galiléen?* Lisez les Ecritures, et apprenez qu'il ne sort point de prophète de Galilée.

53. Et chacun s'en retourna en sa maison.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

Deut. XVII. 8. XIX. 15.

ŷ 52. Ce terme est employé ici comme injure.

Ibid. Gr. autr. Examinez *les Écritures*, et voyez que *le* prophète *promis* ne sortira point de la Galilée. Il paroit que c'est là leur pensée; car d'ailleurs il étoit certain que le prophète Jonas étoit Galiléen, et ils ne pouvoient guère l'ignorer. L'article *le* n'est pas exprimé dans le grec de ce verset, mais on le trouve dans le ŷ 40. auquel celui-ci paroit répondre.

CHAPITRE VIII.

Femme adultère présentée à Jésus-Christ. Jésus lumière du monde. Son Père lui rend témoignage. Impénitence des Juifs prédite. Crucifiement annoncé. Qui commet le péché, esclave du péché. Vrais enfans d'Abraham. Le démon est le père du mensonge. Qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu. Jésus outragé, laisse la défense de sa gloire à son Père. Il déclare qu'il est avant Abraham.

1. Jesus autem perrexit in montem Oliveti.

2. Et diluculò iterùm venit in templum, et omnis populus venit ad eum, et sedens docebat eos.

3. Adducunt autem scribæ et pharisæi mulierem in adulterio deprehensam: et satuerunt eam in medio,

1. Cependant Jésus s'en alla sur la montagne des Oliviers.*

2. Et dès la pointe du jour, il retourna au temple, où tout le peuple s'amassa autour de lui; et s'étant assis, il les instruisoit.

3. Alors les scribes et les pharisiens amenèrent* une femme qu'on avoit surprise en adultère, la firent tenir debout au milieu de l'assemblée,

ŷ 1. Voyez tom. XIX., l'Harmonie, art. *Femme*, p. 73 et suiv., et la Concordance, V^e^ part. ch. II.

ŷ 3. Le grec : lui amnèrent.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

4. Et dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère.

4. Et dixerunt ei : Magister, hæc mulier modò deprehensa est in adulterio.

Lev. xx. 10.

5. Or, Moïse nous a ordonné dans la loi de lapider cette espèce de coupables. ″ Quel est donc sur cela votre sentiment?

5. In lege autem, Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis?

6. Ils disoient ceci en le tentant, afin d'avoir de quoi l'accuser. ″ Mais Jésus se baissant, écrivoit avec son doigt sur la terre.

6. Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsùm, digito scribebat in terrâ.

Deut. xvii. 7.

7. Et comme ils continuoient à l'interroger, il se releva, et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre.

7. Cùm ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : Qui sine peccato est vestrûm, primus in illam lapidem mittat.

8. Puis se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre.

8. Et iterùm se inclinans, scribebat in terrâ.

9. Mais pour eux l'ayant entendu parler de la sorte, ″ ils se retirèrent l'un après l'autre, les vieillards sortant les premiers : ″ et ainsi Jésus demeura seul avec la femme, qui étoit au milieu.

9. Audientes autem, unus post unum exibant, incipientes à senioribus : et remansit solus Jesus, et mulier in medio stans.

10. Alors Jésus se relevant, ″ lui dit : Femme, où sont vos accusateurs? personne ne vous a-t-il condamnée?

10. Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant? nemo te condemnavit?

11. Elle lui dit : Non, Seigneur. Et Jésus lui dit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, et à l'avenir ne péchez plus.

11. Quæ dixit : Nemo, Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condemnabo. Vade, et jam amplius noli peccare (*a*).

(*a*) *S. Script. prop., pars* vii, n° 145. — Bible vengée, S. Jean note xxviii. Bergier, Dict. de théol., art. *Adultère*, et Traité de la Rel., 3e part., ch. iii., art. 3. § 12.

℣ 5. Voyez au Deutéronome, xxii. 22. 24.

℣ 6. Ou de cruauté au yeux du peuple, s'il la condamnoit à mort, ou de contravention à la loi, s'il lui conservoit la vie.

℣ 9. Le grec ajoute ces mots.

Ibid. Le grec ajoute ces trois mots : jusqu'aux plus jeunes.

℣ 10. Le grec ajoute ces mots.

12. Iterùm ergo locutus est eis Jesus, dicens : Ego sum lux mundi : qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.

12. Jésus parlant de nouveau au peuple, leur dit : Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit, ne marche ♯ point dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

1. *Joan.* 1. 5.

13. Dixerunt ergo ei pharisæi : Tu de teipso testimonium perhibes : testimonium tuum non est verum.

13. Sur cela les pharisiens lui dirent : Vous vous rendez témoignage à vous-même; votre témoignage n'est point véritable.

14. Respondit Jesus, et dixit eis : Etsi ego testimonium perhibeo de meipso, verum est testimonium meum : quia scio undè veni, et quò vado : vos autem nescitis undè venio, aut quò vado.

14. Jésus répondit et leur dit : Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est véritable; parce que je sais d'où je viens, et où je vais : mais pour vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais.

15. Vos secundùm carnem judicatis : ego non judico quemquam.

15. Vous jugez selon la chair, ♯ mais pour moi, je ne juge personne. ♯

16. Et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum : sed ego, et qui misit me, Pater.

16. Et si je juge, mon jugement est véritable, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon Père qui m'a envoyé. ♯

17. Et in lege vestrâ scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est.

17. Or, il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux personnes est digne de foi.

Deut. XVII. 6. XIX. 15. *Matt.* XVIII. 16 2. *Cor.* XIII. 1. *Hebr.* X. 28.

18. Ego sum qui testimonium perhibeo de meipso : et testimonium perhibet de me, qui misit me, Pater.

18. Je me rends témoignage à moi-même, et mon Père qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.

♯ 12. Grec : Ne marchera point.

♯ 15. Selon qu'il paroît à vos sens.

Ibid. Je ne juge personne sur les apparences.

♯ 15. et 16. Autr. et la lettre : Vous jugez *de moi* selon la chair, *et selon qu'il paroît à vos sens ;* mais pour moi *maintenant* je ne juge de personne, *parce que je ne suis pas venu pour juger.* (*Supr.* III. 17. *Infr.* XII. 47.) Mais quand je jugerois, mon jugement seroit véritable, *et digne d'être reçu,* parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon père qui m'a envoyé, *et qui autorise de son témoignage celui que je rends.*

An de l'ère chr. vulgaire 32.

19. Ils lui disoient donc : Où est-il votre père ? Jésus répondit : Vous ne connoissez ni moi, ni mon Père; si vous me connoissiez, vous connoîtriez " aussi mon Père.

20. Jésus dit ces choses, enseignant dans le temple, au lieu où étoit le trésor. ' Et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'étoit pas encore venue. "

21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Vous ne pouvez venir où je vais.

22. Les Juifs donc disoient : N'est-ce point qu'il se tuera lui-même, et que c'est pour cela qu'il dit : Vous ne sauriez venir où je vais ?

23. Il leur dit : Pour vous, vous êtes d'ici-bas; ' mais pour moi je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde; et moi je ne suis pas de ce monde.

24. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés; car si vous ne croyez ce que " je suis, vous mourrez dans votre péché. '

25. Ils lui dirent : Qui êtes-vous donc ? Jésus leur répondit : Je suis

19. Dicebant ergo ei : Ubi est pater tuus? Respondit Jesus : Neque me scitis, neque Patrem meum : si me sciretis, forsitan et Patrem meum sciretis.

20. Hæc verba locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo : et nemo apprehendit eum, quia necdùm venerat hora ejus.

21. Dixit ergo iterùm eis Jesus : Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro moriemini. Quò ego vado, vos non potestis venire.

22. Dicebant ergo Judæi : Numquid interficiet semetipsum, quia dixit : Quò ego vado, vos non potestis venire ?

23. Et dicebat eis : Vos de deorsùm estis : ego de supernis sum. Vos de mundo hoc estis : ego non sum de hoc mundo.

24. Dixi ergo vobis, Quia moriemini in peccatis vestris : si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato vestro.

25. Dicebant ergo ei : Tu quis es ? Dixit eis Je-

℣ 19. La Vulgate ajoute *forsitan*, peut-être ; c'est-à-dire, que dans le grec se trouve cette particule que la Vulgate exprime dans ce chapitre même ℣ 42. par *utique*, et qu'ailleurs elle néglige.

℣ 20. C'étoit le lieu où se tenoient ordinairement les scribes et pharisiens, ses plus grands ennemis.

Ibid. Le temps auquel il vouloit se livrer entre leurs mains, n'étoit pas arrivé.

℣ 23. Vous n'avez que des sentimens conformes à votre origine.

℣ 24. Le grec peut se prendre en ce sens : Si vous ne *me* croyez ce que je suis.

Ibid. Gr. dans vos péchés.

sus : Principium, qui et loquor vobis.

26. Multa habeo de vobis loqui et judicare : sed qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo.

27. Et non cognoverunt quia patrem ejus dicebat Deum.

28. Dixit ergo eis Jesus : Cùm exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, et à meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor.

29. Et qui me misit, mecum est, et non reliquit me solum : quia ego quæ placita sunt ei, facio semper.

30. Hæc illo loquente, multi crediderunt in eum.

31. Dicebat ergo Jesus ad eos qui crediderunt ei Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, verè discipuli mei eritis,

32. Et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos.

33. Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, et nemini servivimus unquam : quomodò tu dicis : Liberi eritis ?

34. Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis,

le principe de toutes choses, moi-même qui vous parle. An de l'ère chr. vulgaire

26. J'ai beaucoup de choses à dire de vous, et à condamner en vous; mais celui qui m'a envoyé, est véritable, et je ne dis dans le monde que ce que j'ai appris de lui. 32. *Rom.* III. 4.

27. Et ils ne comprirent point qu'il disoit que Dieu étoit son père.

28. Jésus donc leur dit : Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, alors vous connoîtrez qui je suis; et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Père m'a enseigné.

29. Et celui qui m'a envoyé, est avec moi; et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît.

30. Lorsqu'il disoit ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Jésus dit donc aux Juifs qui croyoient en lui : Si vous demeurez dans l'observation de ma parole, vous serez véritablement mes disciples,

32. Et vous connoîtrez la vérité : et la vérité vous rendra libres.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes de la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne : comment donc dites-vous que nous serons rendus libres?

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que qui- *Rom.* VI. 15. 2. *Pet.* II. 19.

℣ 25 Gr. autr. *Je suis* ce que je vous ai dit dès le commencement : *je suis la lumière du monde. Supr.* ℣ 12. Autr. *Je suis* dès le commencement ; et c'est ce que je vous dis, *en vous disant que Dieu est mon père.*

℣ 27. Gr. litt. et ils ne comprirent pas qu'il leur parloit de son Père.

℣ 28. Que vous l'aurez fait mourir sur une croix, et qu'il sera ressuscité.

Ibid. C'est le sens du grec, qui peut se traduire à la lettre : ce que je suis.

℣ 29. Gr. litt. et le Père ne m'a point laissé seul.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

conque commet le péché est esclave du péché.

35. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure toujours.

36. Si donc le Fils vous met en liberté, vous serez véritablement libres.

37. Je sais que vous êtes enfans d'Abraham; mais vous voulez me faire mourir, parce que ma parole ne trouve point d'entrée dans votre cœur.

38. Pour moi, je dis ce que j'ai vu dans mon Père; et vous vous faites ce que vous avez vu dans votre père.

39. Ils lui répondirent : C'est Abraham qui est notre père. Jésus leur répondit : Si vous êtes des enfans d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu. C'est ce qu'Abraham n'a point fait.

41. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent donc : Nous ne sommes pas des enfans bâtards; nous n'avons qu'un père, qui est Dieu.

42. Jésus leur dit donc : Si Dieu étoit votre père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis sorti

quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.

35. Servus autem non manet in domo in æternum : filius autem manet in æternum.

36. Si ergo vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.

37. Scio quia filii Abrahæ estis : sed quæritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis.

38. Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor : et vos quæ vidistis apud patrem vestrum, facitis.

39. Responderunt, et dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite.

40. Nunc autem quæritis me interficere, hominem qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi à Deo : hoc Abraham non fecit.

41. Vos facitis opera patris vestri. Dixerunt itaque ei : Nos ex fornicatione non sumus nati : unum patrem habemus Deum.

42. Dixit ergo eis Jesus : Si Deus pater vester esset, diligeretis utique me. Ego

℣ 35. Le Juif pécheur et incrédule n'est qu'un esclave qui sera rejeté de la maison d'Abraham, mais l'Israélite fidèle y demeurera éternellement.

℣ 36. C'est-à-dire le Fils de Dieu.

Ibid. Vous affranchit de l'esclavage du péché.

Ibid. Et vous demeurerez toujours dans la maison du Père céleste.

℣ 38. Au ℣ 44 il explique ce qu'il entend par leur Père.

℣ 39. Gr. Si vous étiez enfant d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.

℣ 42. Vulg. litt. *utique* : c'est dans le grec cette particule que la Vulgate

enim ex Deo processi et veni, neque enim à meipso veni, sed ille me misit.

43. Quare loquelam meam non cognoscitis? Quia non potestis audire sermonem meum.

44. Vos ex patre diabolo estis : et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo. Cùm loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.

45. Ego autem si veritatem dico, non creditis mihi.

46. Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?

47. Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.

48. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Nonne benè dicimus nos, quia Samaritanus es tu, et dæmonium habes?

49. Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo : sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me.

de Dieu, et que je suis venu, [a] car je ne suis pas venu de moi-même; mais c'est lui qui m'a envoyé. An de l'ère chr. vulgaire 32.

43. Pourquoi ne connoissez-vous pas mon langage? C'est que vous ne pouvez entendre ma parole.

44. Vous êtes les enfans du diable, et vous ne voulez qu'accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve en lui-même, car il est menteur et le père du mensonge. 1. *Joan.* III. 8.

45. Pour moi, si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas. [a]

46. Qui de vous me convaincra d'aucun péché? [a] Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? [a]

47. Celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu. Ce qui fait que vous ne les écoutez pas, c'est que vous n'êtes point de Dieu. 1. *Joan* IV. 6.

48. Les Juifs répondirent et lui dirent : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain, et que vous êtes possédé du démon?

49. Jésus leur repartit : Je ne suis point possédé du démon : mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez.

rend ailleurs par *forsitan*, et que quelquefois elle néglige: de là vient que D. Calmet l'a négligée ici en disant simplement : vous m'aimeriez. C'est bien le sens du grec.

Ibid. Gr. litt. et que je viens *de sa part.*

[a] 45. Gr. Mais pour moi, parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas.

[a] 46. D'aucun mensonge.

Ibid. Sinon parce que vous êtes les enfans du diable, et qu'à l'imitation de votre père, vous haïssez la vérité.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

50. Pour moi, je ne recherche point ma propre gloire ; il est quelqu'un qui la recherchera, et qui juge.

51. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

52. Nous connoissons bien maintenant, dirent les Juifs, que vous êtes possédé du démon. Abraham est mort, et les prophètes aussi; et vous osez dire : Celui qui garde ma parole, ne goûtera jamais la mort.

53. Êtes-vous donc plus grand que notre père Abraham qui est mort? et les prophètes aussi sont morts. Qui prétendez-vous être ?

54. Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu ; mais pour moi je le connois; et si je disois que je ne le connois pas, je serois un menteur comme vous. Mais je le connois, et je garde sa parole.

56. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour ; il l'a vu, et il en a été comblé de joie.

57. Les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ?

50. Ego autem non quæro gloriam meam : est qui quærat, et judicet.

51. Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum.

52. Dixerunt ergo Judæi : Nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, et prophetæ : et tu dicis : Si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in æternum.

53. Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est? et prophetæ mortui sunt. Quem teipsum facis?

54. Respondit Jesus : Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est : est Pater meus, qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.

55. Et non cognovistis eum : ego autem novi eum. Et si dixero quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. Sed scio eum, et sermonem ejus servo.

56. Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum : vidit, et gavisus est.

57. Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et Abraham vidisti ?

℣ 52. Qui vous fait proférer un tel mensonge.

℣ 54. Par la puissance qu'il me communique.

℣ 56. Le jour de mon avénement sur la terre.

Ibid. C'est-à-dire en esprit, Dieu le lui ayant révélé.

58. Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum.

59. Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum. Jesus autem abscondit se, et exivit de templo.

58. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis avant qu'Abraham fût. An de l'ère chr. vulgaire 32.

59. Là-dessus ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se cacha, et sortit du temple.

† 59. Le grec ajoute ces mots : en passant au milieu d'eux et se retira.

CHAPITRE IX.

Aveugle-né guéri par Jésus-Christ. Enquête des pharisiens sur ce miracle. Ils chassent de la synagogue celui qui avoit été guéri. Instruit par Jésus-Christ, il se prosterne et l'adore. Double jugement exercé par Jésus-Christ.

1. Et prætériens Jesus, vidit hominem cæcum (*a*) à nativitate :

2. Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur ?

3. Respondit Jesus : Neque hic peccavit, neque parentes ejus, sed ut manifestentur opera Dei in illo.

4. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est : venit nox, quandò nemo potest operari.

1. Lorsque Jésus passoit, il vit un homme qui étoit né aveugle ;

2. Et ses disciples lui firent cette question : Maître, est-ce le péché de cet homme, ou celui de son père et de sa mère, qui est cause qu'il est né aveugle ?

3. Jésus répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni ceux qui l'ont mis au monde; mais c'est afin que les œuvres de Dieu paroissent en lui ;

4. Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour : la nuit viendra où personne ne peut agir.

(*a*) S. Script. prop. Pars VII, n° 82-84. — Rep. crit. S. Jean, art. *Aveugle-né*. — Bible vengée, S. Jean, note XXXII. — Bergier, Dict. de théol. IIIe part., ch. II. art. 5. § 13.

† 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Aveugle*, p. 75 et suiv., et la Concordance, Ve part. ch. III.

† 2. Autr. ou celui de ceux qui l'ont mis au monde.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

5. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

6. Après avoir dit cela, il cracha à terre; et ayant fait de la boue avec sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle,

7. Et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloé (nom qui signifie Envoyé). Il y alla, il s'y lava, et il en revint voyant clair.

8. Ses voisins donc, et ceux qui l'avoient vu auparavant demander l'aumône, disoient : N'est-ce pas là celui qui étoit assis, et qui demandoit l'aumône? Les uns répondoient : C'est lui.

9. D'autres disoient : Non; c'en est un qui lui ressemble. Mais lui leur disoit : C'est moi-même.

10. Ils lui dirent donc : Comment vos yeux se sont-ils ouverts?

11. Il leur répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus, a fait de la boue, et en a oint mes yeux, et m'a dit : Allez à la piscine de Siloé, et vous y lavez. J'y ai été, je me suis lavé, et je vois.

12. Ils lui demandèrent donc : Où est-il? Il dit : Je ne sais pas.

13. Alors ils amenèrent aux pharisiens cet homme qui avoit été aveugle.

14. (Or, c'étoit le jour du sabbat

5. Quamdiù sum in mundo, lux sum mundi.

6. Hæc cùm dixisset, expuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus.

7. Et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns.

8. Itaque vicini, et qui viderant eum priùs, quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est qui sedebat, et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est.

9. Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille verò dicebat : Quia ego sum.

10. Dicebant ergo ei : Quomodò aperti sunt tibi oculi?

11. Respondit : Ille homo qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade ad natatoria Siloe, et lava. Et abii, lavi, et video.

12. Et dixerunt ei : Ubi est ille? Ait : Nescio.

13. Adducunt eum ad pharisæos, qui cæcus fuerat.

14. (Erat autem sabba-

℣ 5. Ainsi le jour dont je dois profiter, c'est le temps de ma vie, et la nuit qui doit le suivre, est celui de ma mort.

℣ 7. La fontaine de Siloé étoit au pied des murs de Jérusalem du côté de l'orient; on recueilloit ses eaux dans un grand réservoir pour la commodité de la ville : c'est à ce réservoir que Jésus-Christ envoie l'aveugle. Comme le nom de *Siloé* signifie en hébreux *Envoyé* שלוח, les eaux de cette fontaine représentoient celles la grace divine du Sauveur envoyé de Dieu.

℣ 8. Le grec imprimé lit : ceux qui l'avoient vu auparavant aveugle. Plusieurs bons manscrits lisent : ceux qui l'avoient vu auparavant aveugle, et demandant l'aumône.

tum, quandò lutum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus.)

15. Iterùm ergo interrogabant eum pharisæi, quomodò vidisset. Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.

16. Dicebant ergo ex pharisæis quidam : Non est hic homo à Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant: Quomodò potest homo peccator hæc signa facere? Et schisma erat inter eos.

17. Dicunt ergo cæco iterùm : Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est.

18. Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat :

19. Et interrogaverunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est? quomodò ergò nunc videt?

20. Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt: Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est :

21. Quodomò autem nunc videat, nescimus : aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus : ipsum interrogate : ætatem habet, ipse de se loquatur.

que Jésus fit cette boue, et qu'il ouvrit les yeux de cet aveugle.) An de l'ère chr. vulgaire 32.

15. Les pharisiens donc l'interrogèrent aussi eux-mêmes comment il avoit recouvré la vue. Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux; je me suis lavé, et je vois.

16. Sur quoi quelques-uns des pharisiens dirent : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disoient : Comment un homme pécheur pourroit-il faire de tels prodiges? Et il y avoit sur cela de la division entre eux.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux? Il leur dit : C'est un prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle, et qu'il eût recouvré la vue, qu'ils n'eussent fait venir son père et sa mère,

19. A qui il demandèrent : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? comment donc voit-il maintenant?

20. Le père et la mère leur répondirent : Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle;

21. Mais nous ne savons comment il voit maintenant, et nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux. Interrogez-le lui-même : il a de l'âge, qu'il réponde lui-même sur ce qui le regarde.

† 16. C'est le sens du grec.
† 21. Gr. litt. il répondra *bien* lui-même de ce qui le regarde.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

22. Son père et sa mère parloient de la sorte, parce qu'ils craignoient les Juifs, car ceux-ci avoient déjà arrêté entre eux, que quiconque reconnoîtroit Jésus pour être le Christ, seroit chassé de la synagogue.

23. Ce fut ce qui obligea le père et la mère de répondre : Il a de l'âge; interrogez-le lui-même.

24. Ils appelèrent donc une seconde fois cet homme qui avoit été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu : " Nous savons que cet homme est un pécheur.

25. Il leur répondit : S'il est un pécheur, je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'étant auparavant aveugle, je vois maintenant.

26. Ils lui dirent encore : Que t'a-t-il fait, comment t'a-t-il ouvert les yeux?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu : " pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois? Est-ce que vous voulez devenir aussi ses disciples?

28. Ils le chargèrent alors d'injures, et lui dirent : Sois toi-même son disciple; pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme leur répondit : C'est ce qui est étonnant, que vous ne sachiez d'où il est, et qu'il m'ait ouvert les yeux.

31. Or, nous savons que Dieu

22. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos : jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.

23. Propterea parentes ejus dixerunt : Quia ætatem habet, ipsum interrogate.

24. Vocaverunt ergo rursùm hominem qui fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo : nos scimus quia hic homo peccator est.

25. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cùm essem, modò video.

26. Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi? quomodò aperuit tibi oculos?

27. Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis : quid iterùm vultis audire? Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri?

28. Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis, nos autem discipuli Moysi sumus.

29. Nos scimus quia Moysi locutus est Deus, hunc autem nescimus undè sit.

30. Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est, quia vos nescitis undè sit, et aperuit meos oculos.

31. Scimus autem quia

℣ 24. Hébraïsme pour adjurer d'avouer la vérité. Conférez Josué VII. 19.
℣ 27. Gr. autr. et ne l'avez-vous pas entendu?

peccatores Deus non audit : sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

32. A seculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati.

33. Nisi hic esset à Deo, non poterat facere quidquam.

34. Respondérunt, et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.

35. Audivit Jesus, quia ejecerunt eum foras, et cùm invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei?

36. Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum?

37. Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est.

38. At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum.

39. Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant.

40. Et audierunt quidam ex pharisæis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus?

41. Dixit eis Jesus : Si cæci essetis, non habere-

n'exauce point les pécheurs : mais si quelqu'un le sert, et qu'il fasse sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce. An de l'ère chr. vulgaire 32.

32. Depuis le commencement des siècles, on n'a point entendu dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle-né.

33. Si cet homme n'étoit pas de Dieu, il ne pourroit rien.

34. Ils répondirent et lui dirent : Tu n'es que péché dès ta naissance, et tu te mêles de nous enseigner? Et ils le chassèrent.

35. Jésus ayant appris qu'ils l'avoient chassé, et l'ayant rencontré, lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu?

36. Il lui répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui?

37. Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est celui-là même qui vous parle.

38. Alors il répondit : Je crois, Seigneur. Et se prosternant, il l'adora.

39. Jésus dit ensuite : Je suis venu dans ce monde pour exercer un jugement, afin que ceux qui ne voient point, voient, et que ceux qui voient, deviennent aveugles.

40. Quelques pharisiens qui étoient avec lui entendirent ces paroles; et ils lui dirent : Sommes-nous donc aussi des aveugles?

41. Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point

℣ 39. Afin que ceux qui reconnoissent de bonne foi leur aveuglement, soient éclairés de la lumière divine; et que ceux qui se confient en leurs propres lumières en soient punis par l'aveuglement de leur cœur.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons, et votre péché subsiste.

tis peccatum : nunc verò dicitis : Quia videmus, peccatum vestrum manet.

CHAPITRE X.

Faux et vrai pasteur. Jésus est la porte des brebis. Il est le bon pasteur. Caractère du mercenaire. Brebis réunies sous un seul pasteur. Jésus quitte sa vie pour la reprendre. Les brebis de Jésus entendent sa voix. Les Juifs veulent lapider Jésus-Christ. Il prouve sa divinité par ses œuvres.

1. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron.

2. Mais celui qui entre par la porte, est le pasteur des brebis.

3. C'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix; il appelle ses propres brebis par leur nom, et il les fait sortir.

4. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles; et les brebis le suivent, parce qu'elles connoissent sa voix.

5. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connoissent point la voix des étrangers.

6. Jésus leur dit cette parabole, mais ils n'entendirent point de quoi il leur parloit.

7. Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis.

1. Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliundè, ille fur est, et latro.

2. Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.

3. Huic ostiarius aperit, et oves vocem ejus audiunt, et proprias oves vocat nominatim, et educit eas.

4. Et cùm proprias oves emiserit, ante eas vadit; et oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.

5. Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum.

6. Hoc proverbium dixit eis Jesus : illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

7. Dixit ergo eis iterùm Jesus : Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium.

† 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *le Vrai*, p. 77, et la Concordance, v^e^ part. ch. III.

† 6. Pour leur faire comprendre qu'il étoit le véritable pasteur des brebis de Dieu, le chef et le conducteur de son peuple.

8. Omnes quotquot venerunt, fures sunt et latrones, et non audierunt eos oves.

9. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur : et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet.

10. Fur non venit, nisi ut furetur, et mactet, et perdat. Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant.

11. Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

12. Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, et dimittit oves, et fugit, et lupus rapit, et dispergit oves.

13. Mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.

14. Ego sum pastor bonus : et cognosco meas, et cognoscunt me meæ,

15. Sicut novit me Pater, et ego agnosco Patrem : et animam meam pono pro ovibus meis.

16. Et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere : et vocem meam

8. Tous ceux qui sont venus, sont des voleurs et des larrons; et les brebis ne les ont point écoutés. An de l'ère chr. vulgaire 32.

9. Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera, il sortira, et il trouvera des pâturages.

10. Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger, et pour détruire : pour moi, je suis venu, afin qu'elles aient la vie, et qu'elles l'aient avec plus d'abondance.

11. Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. *Isai.* XL. 11. *Ezech.* XXXIV. 23. XXXVII. 24.

12. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis, et s'enfuit; et le loup les ravit, et disperse le troupeau.

13. Or, le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis.

14. Pour moi, je suis le bon pasteur; et je connois mes brebis, et mes brebis me connoissent,

15. Comme mon Père me connoît, et que je connois mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. *Mat.* XI. 27. *Luc.* X. 22.

16. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; et il faut que je les amène : elles entendront ma voix, et il n'y aura

℣ 8. Grec : Venus avant moi. Ceux qui sont venus, c'est-à dire ceux qui sont venus d'eux-mêmes sans être envoyés de Dieu : cela s'entend des faux prophètes et des faux sages.

℣ 10. Gr. autr. et qu'elles l'aient abondamment. *Infr.* ℣ 28.

℣ 13. C'est le sens du grec.

Ibid Il n'a en vue que ses propres intérêts.

℣ 16. Autr. Elles écouteront.

An de l'ère chr. vulgaire 32.

qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Isai. LIII. 7. 17. C'est pour cela que mon Père m'aime; parce que je donne ma vie pour la reprendre de nouveau.

18. Personne ne me la ravit; mais c'est de moi-même que je la donne; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre de nouveau : c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.

19. Ce discours excita une nouvelle division parmi les Juifs.

20. Plusieurs d'entre eux disoient : Il est possédé du démon, et il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous?

21. Les autres disoient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon. Le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles?

1. *Mach.* IV. 56. 59. 22. Or on faisoit à Jérusalem la fête de la dédicace; et c'étoit l'hiver,

23. Et Jésus se promenoit dans le temple, dans la galerie de Salomon.

24. Et les Juifs s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jus-

audient, et fiet unum ovile, et unus pastor.

17. Propterea me diligit Pater : quia ego pono animam meam, et iterùm sumam eam.

18. Nemo tollit eam à me : sed ego pono eam à meipso, et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterùm sumendi eam : hoc mandatum accepi a Patre meo.

19. Dissensio iterùm facta est inter Judæos propter sermones hos.

20. Dicebant autem multi ex ipsis : Dæmonium habet, et insanit : quid eum auditis?

21. Alii dicebant : Hæc verba non sunt dæmonium habentis : numquid dæmonium postest cæcorum oculos aperire?

22. Facta sunt autem Encænia in Jerosolymis, et hiems erat.

23. Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.

24. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant

℣ 16. Ainsi je donne ma vie, non-seulement pour celles que j'ai parmi ce peuple, mais encore pour celles que j'ai parmi les autres nations.

℣ 18. Litt. mais c'est moi qui la quitte de moi-même.

℣ 22. Celle du temple et de l'autel des holocaustes, profanés par Antiochus, et purifiés par Judas Machabée. Les Juifs observent encore cette fête, qu'ils appellent *Hhanuca* חנוכה. — Voyez au 1er livre des Machabées, IV. 52.-59., et au IIe livre, ch, X. 5.-9.

Ibid. Voyez aussi l'Harmonie, art. *Fête*, p. 77, et la Concordance, Ve part. ch. III.

℣ 23. Voyez l'Harmonie, art. *Les Juifs*, p. 79 et suiv., et la Concordance, Ve part. ch. VI.

Ibid. On croit que cette galerie tenoit à la porte orientale du parvis du temple. *Act.* III. 11.

ei : Quousque animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palam.

25. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me :

26. Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis.

27. Oves meæ vocem meam audiunt : et ego cognosco eas, et sequuntur me :

28. Et ego vitam æternam do eis : et non peribunt in æternum, et non rapiet eas quisquam de manu meâ.

29. Pater meus, quod dedit mihi, majus omnibus est : et nemo potest rapere de manu Patris mei.

30. Ego et pater unum sumus.

31. Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum.

32. Respondit eis Jesus: Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis?

33. Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de

qu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens? ′ Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement. An de l'ère chr. vulgaire 32.

25. Jésus leur répondit : Je vous parle, ′ et vous ne me croyez point. Les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi.

26. Mais pour vous, vous ne croyez pas, ′ parce que vous n'êtes pas de mes brebis. ″

27. Mes brebis entendent ma voix : je les connois, et elles me suivent.

28. Je leur donne la vie éternelle : et elles ne périront jamais ; et personne ne les ravira d'entre mes mains.

29. Ce que mon Père m'a donné, est plus grand que toutes choses ; ′ et personne ne le peut ravir de la main de mon Père.

30. Mon Père et moi, nous sommes une même chose.

31. Alors les Juifs prirent ″ des pierres pour le lapider.

32. Jésus leur dit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par la puissance de mon Père ; pour laquelle est-ce que vous me lapidez?

33. Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons ; mais

℣ 24. C'est le sens du grec.
℣ 25. Grec : Je vous *l'ai* dit.
℣ 26. Malgré ces témoignages si évidens de la vérité de mes paroles.
Ibid. Le grec ajoute ces mots : comme je vous l'ai déjà dit.
℣ 29. C'est le sens du grec.
℣ 31. Grec : prirent encore. *Supr.* VIII. 59.

An de l'ère chr. vulgaire 32. *Ps.* LXXXI. 6.

c'est à cause de votre blasphème, et parce qu'étant homme, vous vous faites passer pour Dieu.

34. Jésus leur repartit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux?

35. Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole † de Dieu étoit adressée, et que l'Écriture ne puisse être détruite,

36. Pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que mon Père a sanctifié, ‖ et qu'il a envoyé dans le monde, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu?

37. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point.

38. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres; ‖ afin que vous connoissiez, et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père.

39. Les Juifs alors tâchèrent ‖ de le prendre; mais il s'échappa de leurs mains,

40. Et s'en alla de nouveau au-delà du Jourdain, au même lieu où Jean avoit d'abord baptisé; et il y demeura.

41. Plusieurs personnes vinrent l'y trouver, et elles disoient : Jean n'a fait aucun miracle;

42. Mais tout ce qu'il a dit de

blasphemiâ, et quia tu homo cùm sis, facis teipsum Deum.

34. Respondit eis Jesus: Nonne scriptum est in lege vestrâ : Quia ego dixi : Dii estis ?

35. Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est, et non potest solvi Scriptura :

36. Quem Pater sanctificavit, et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemas, quia dixi : Filius Dei sum?

37. Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.

38. Si autem facio, et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

39. Quærebant ergo eum apprehendere : et exivit de manibus eorum.

40. Et abiit iterùm trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primùm, et mansit illic.

41. Et multi venerunt ad eum, et dicebant : Quia Joannes quidem signum fecit nullum.

42. Omnia autem quæ-

† 34. Cette parole est du psaume LXXXI. † 6, et elle s'adresse aux princes établis pour gouverner le peuple du Seigneur. Ils sont l'image de Dieu sur la terre par l'autorité qu'ils exercent, et qu'ils ont reçue de lui.

† 35. Autr. à qui cette parole de Dieu est adressée.

† 36. Par l'union de la nature divine avec la nature humaine, dans ma personne divine.

† 38. A ces œuvres merveilleuses que je fais devant vous.

† 39. Grec : Tâchèrent encore. *Supr.* VII. 30.

cumque dixit Joannes de hoc vera erant. Et multi crediderunt in eum.

celui-ci étoit vrai; et il y en eut beaucoup qui crurent en lui. An de l'ère chr. vulgaire. 32.

℣ 41. Grec: Et il y en eut là.

CHAPITRE XI.

Maladie de Lazare. Sa mort. Jésus va à Béthanie pour le ressusciter. Entretien de Marthe avec Jésus. Jésus ressuscite Lazare. Les Juifs veulent perdre Jésus. Caïphe prophétise. Jésus se retire. Les Juifs cherchent l'occasion de le prendre.

1. Erat autem quidam languens Lazarus à Bethaniâ, de castello Mariæ et Marthæ sororis ejus.

1. Or, il y avoit un homme malade, nommé Lazare, qui étoit du bourg de Béthanie, où demeuroient Marie et Marthe sa sœur. 33.

2. (Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis : cujus frater Lazarus infirmabatur.)

2. (Cette Marie étoit celle qui répandit sur le Seigneur une huile de parfum, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux; et Lazare, qui étoit alors malade, étoit son frère.) *Matt.* xxvi. 7. *Marc.* xiv. 3. *Infr.* xii. 3.

3. Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes: Domine, ecce quem amas, infirmatur.

3. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que vous aimez est malade.

4. Audiens autem Jesus, dixit eis : Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.

4. Ce que Jésus ayant entendu, il leur fit dire : Cette maladie ne va point à la mort; mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

5. Diligebat autem Jesum Martham, et sororem ejus Mariam, et Lazarum.

5. Or, Jésus aimoit Marthe, Marie sa sœur, et Lazare.

℣ 1. Voyez, l'Harmonie tom. xix, art. *Maladie*, p. 79, et art. *Mort*, p. 80, et la Concordance, ve part. ch. viii.

℣ 2. Ce fait sera rapporté dans le chapitre suivant. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. xix.

℣ 4. A une mort qui termine la vie.

An del'ère chr. vulgaire 33.

6. Ayant donc appris qu'il étoit malade, il demeura deux jours au lieu où il étoit;

7. Et il dit ensuite à ses disciples : Retournons en Judée.

8. Ses disciples lui dirent : Maître, il n'y a qu'un moment que les Juifs vouloient vous lapider, et vous y retournez?

9. Jésus leur répondit : N'y a-t-il pas douze heures au jour? Celui qui marche durant le jour ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde :

10. Mais celui qui marche la nuit, se heurte, parce qu'il n'a point de lumière.

11. Après leur avoir dit ces paroles, il ajouta : Notre ami Lazare dort, mais je vais le réveiller.

12. Ses disciples lui répondirent: Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Mais Jésus entendoit parler de sa mort; mais eux croyoient qu'il leur parloit de dormir de sommeil.

14. Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort;

15. Et je me réjouis pour l'amour de vous, de ce que je n'étois pas là;

6. Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus.

7. Deinde post hæc dixit discipulis suis : Eamus in Judæam iterùm.

8. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, et iterùm vadis illuc?

9. Respondit Jesus : Nonne duodecim sunt horæ diei? Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lucem hujus mundi videt :

10. Si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.

11. Hæc ait, et post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit, sed vado ut à sommo excitem eum.

12. Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit.

13. Dixerat autem Jesus de morte ejus : illi autem putaverunt, quia de dormitione somni diceret.

14. Tunc ergo Jesus dixit eis manifestè : Lazarus mortuus est :

15. Et gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam

℣ 9. Les Hébreux partageoient alors le jour en douze heures égales entre elles depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

℣ 10. C'est-à-dire, je puis marcher en assurance durant les jours de ma vie, réglés par mon Père; et je ne tomberai entre les mains de mes ennemis que lorsque la nuit, c'est-à-dire l'heure de ma mort, sera arrivée.

℣ 15. De ce que mon absence a donné lieu à la mort de cet homme, et au miracle que je ferai en lui rendant la vie.

non eram ibi : sed eamus ad eum.

16. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Dydimus, ad condiscipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo.

17. Venit itaque Jesus, et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.

18. (Erat autem Bethania juxta Jerosolymam quasi stadiis quindecim.)

19. Multi autem ex Judæis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.

20. Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi : Maria autem domi sedebat.

21. Dixit ergo Martha ad Jesum : Domine, si fuisses hîc, frater meus non fuisset mortuus.

22. Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris à Deo, dabit tibi Deus.

23. Dicit illi Jesus : Resurget frater tuus.

24. Dicit ei Martha : Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die.

25. Dixit ei Jesus : Ego sum resurrectio et vi-

afin que vous croyiez : mais allons à lui. An de l'ère chr. vulgaire 33.

16. Sur quoi Thomas, surnommé Didyme, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, nous, afin de mourir avec lui.

17. Jésus étant arrivé, trouva qu'il y avoit déjà quatre jours qu'il étoit dans le tombeau.

18. (Or, Béthanie étoit éloignée d'environ quinze stades),

19. Et il y avoit là quantité de Juifs, qui étoient venus voir Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère.

20. Marthe ayant donc appris que Jésus venoit, alla au-devant de lui ; mais Marie demeura dans la maison.

21. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort.

22. Mais je sais que présentement même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.

23. Jésus lui répondit : Votre frère ressuscitera.

24. Marthe lui dit : Je sais bien qu'il ressuscitera dans la résurrection au dernier jour. *Luc.* XIV. 4. *Supr.* VI. 40.

25. Jésus lui répartit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui

℣ 16. C'est le nom hébreu de *Thomas* תאום rendu en grec : l'un et l'autre signifient *jumeau*.

Ibid. Avec Jésus, si les Juifs le mettent à mort.

℣ 17. Voyez l'Harmonie, art. *Résurrection*, p. 81 et suiv., et la Concordance, Ve part. ch. VIII.

℣ 18. C'est-à-dire environ une demi-lieue.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

croit en moi, quand il seroit mort, vivra;

26. Et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra jamais. Croyez-vous cela?

Supr. IV. 40.

27. Elle lui répondit: Oui, Seigneur; je crois " que vous êtes le Christ, le " fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde. "

28. Ayant dit ces paroles, elle s'en alla, et appela secrètement " Marie sa sœur, lui disant: Le Maître est venu, et il vous demande.

29. A cette parole, elle se leva, et vint vers lui.

30. Jésus n'étoit pas encore entré dans le bourg; mais il étoit au même lieu où Marthe l'avoit rencontré.

31. Cependant les Juifs qui étoient avec Marie dans la maison, et qui la consoloient, ayant vu qu'elle s'étoit levée si promptement, et qu'elle étoit sortie, la suivirent en disant: Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer. "

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où étoit Jésus, et l'ayant vu, se jeta à ses pieds, et lui dit: Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne seroit pas mort.

ta: qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet.

26. Et omnis qui vivit, et credit in me, non morietur in æternum (*a*). Credis hoc?

27. Ait illi: Utique, Domine: ego credidi quia tu es Christus filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

28. Et cùm hæc dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens: Magister adest, et vocat te.

29. Illa, ut audivit, surgit citò, et venit ad eum.

30. Nondùm enim venerat Jesus in castellum, sed erat adhuc in illo luco ubi occurrerat ei Martha.

31. Judæi ergo qui erant cum eâ in domo, et consolabantur eam, cùm vidissent Mariam, quia citò surrexit et exiit, secuti sunt eam, dicentes: Quia vadit ad monumentum ut ploret ibi.

32. Maria ergo, cùm venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, et dicit ei: Domine, si fuisses hîc, non esset mortuus frater meus.

(*a*) *S. Scrip. prop. pars* VII, n° 198.—Rep. crit. S. Jean, art. *J. C. a-t-il promis à ceux qui croiroient en lui qu'ils ne mourroient pas?*

℣ 7. Litt. J'ai *déjà* cru.
Ibid. Le grec l'exprime ainsi.
Ibid. Pour donner aux hommes la vie éternelle.
℣ 28. C'est le sens du grec.
℣ 31. C'étoit la coutume d'aller ainsi quelquefois au sépulcre pour y pleurer les morts.

33. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, et Judæos qui venerant cum eâ, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum.

34. Et dixit : Ubi posuistis eum? Dicunt ei : Domine, veni, et vide.

35. Et lacrymatus est Jesus.

36. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodò amabat eum.

37. Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur?

38. Jesus ergo rursùm fremens in semetipso, venit ad monumentum. Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei.

39. Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat : Domine, jam fetet, quatriduanus est enim.

40. Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi, quoniam si credideris, videbis gloriam Dei?

41. Tulerunt ergo lapidem : Jesus autem, elevatis sursùm oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi, quoniam audisti me.

33. Jésus voyant qu'elle pleuroit, et que les Juifs qui étoient venus avec elle pleuroient aussi, frémit en son esprit, et s'émut lui-même. An de l're chr. vulgaire 33.

34. Puis il dit : Où l'avez-vous mis? Ils lui répondirent : Seigneur, venez, et voyez.

35. Alors Jésus pleura.

36. Sur quoi les Juifs dirent entre eux : Voyez comme il l'aimoit.

37. Mais il y en eut quelques-uns qui dirent : Ne pouvoit-il pas empêcher qu'il ne mourût, lui qui a ouvert les yeux à un aveugle-né? *Supr.* IX. 6.

38. Jesus donc frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre : c'étoit une grotte; et on avoit mis une pierre par-dessus.

39. Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, qui étoit sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là.

40. Jésus lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu?

41. Ils ôtèrent donc la pierre. Et Jésus levant les yeux au ciel, dit : Mon Père, je vous rends graces de ce que vous m'avez exaucé.

℣ 33. Cette expression, *turbavit seipsum*, montre que ce trouble de Jésus ne s'élevoit pas malgré lui par un effet de l'infirmité de sa nature humaine, mais qu'il l'excitoit lui-même volontairement en lui par la puissance souveraine de sa nature divine.

℣ 38. Les Juifs avoient coutume de creuser leurs tombeaux dans le roc, et d'en fermer l'entrée avec une pierre taillée et proportionnée à la largeur de la porte. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Ecclésiastique, tom. XII.

℣ 40. La puissance.

℣ 41. Le grec ajoute ces mots : du lieu où étoit le mort.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

42. Pour moi, je sais bien que vous m'exaucez toujours; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé.

43. Ayant dit ces mots, il cria d'une voix forte : Lazare, venez dehors.

44. A l'heure même ‘ le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le, et le laissez aller.

45. Plusieurs donc d'entre les Juifs qui étoient venus voir Marie et Marthe, ” et qui avoient vu ce que Jésus avoit fait, crurent en lui.

46. Mais quelques-uns d'eux s'en allèrent trouver les pharisiens, et leur rapportèrent ce que Jésus avoit fait.

47. Les princes des prêtres et les pharisiens assemblèrent donc le conseil; et ils disoient : Que faisons-nous? Cet homme opère beaucoup de miracles.

48. Si nous le laissons faire de la sorte, tous croiront en lui; et les Romains viendront, et détruiront notre ville et notre nation. ”

Infr. XVIII. 14. 49. Mais l'un d'eux nommé Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette

42. Ego autem sciebam quia super me audis, sed propter populum qui circumstat, dixi : ut credant quia tu me misisti.

43. Hæc cùm dixisset, voce magnâ clamavit : Lazare, veni foràs.

44. Et statim prodiit (*a*) qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manibus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus: Solvite eum, et sinite abire.

45. Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum.

46. Quidam autem ex ipsis abierunt ad pharisæos, et dixerunt eis quæ fecit Jesus.

47. Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?

48. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum : et venient Romani, et tollent nostrum locum, et gentem.

49. Unus autem ex ipsis, Caiphas nomine, cùm

(*a*) *S. Script. prop. pars* VII, n° 85.-93.—Rep. crit. S. Jean, art. *Résurrection de Lazare.* — Abbé Clémence, Évangiles, art. *Résurrection de Lazare.* — Bible vengée, S. Jean, note XXXIII. — Bergier, Traité de la rel. 3e part., ch. 5. art. 4. § 2.

‘ 44. Le grec lit simplement : Et le mort sortit, etc.

” 45. Le grec ne nomme que Marie.

” 48. Car le peuple le reconnoîtra pour roi des Juifs.

esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam,

5o. Nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.

51. Hoc autem à semetipso non dixit, sed cùm esset pontifex anni illius, prophetavit quòd Jesus moriturus erat pro gente,

52. Et non tantùm pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum.

53. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum.

54. Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis suis.

55. Proximum autem erat Pascha Judæorum, et ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.

56. Quærebant ergo Jesum, et colloquebantur ad invicem, in templo

année-là, ' leur dit : Vous n'y entendez rien, An de l'ère chr. vulgaire 33.

5o. Et vous ne considérez pas qu'il est de votre ' intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse point.

51. Or, il ne disoit pas cela de lui-même; mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devoit mourir pour la nation."

52. Et non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler les enfans de Dieu qui étoient dispersés.

53. Ils ne pensèrent donc plus depuis ce jour-là qu'à le faire mourir.

54. C'est pourquoi Jésus ne se montroit plus en public parmi les Juifs; mais il se retira dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, " où il se tint avec ses disciples.

55. Or, comme la Pâque des Juifs étoit proche, plusieurs de ce quartier-là allèrent à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier. '

56. Ils y cherchoient donc Jésus, et se disoient les uns aux autres, étant dans le temple : Que pensez-

℣ 49. On pense qu'il exerçoit la sacrificature alternativement avec Anne son beau-père, qui, comme on l'a vu dans saint Luc, III. 2., étoit aussi grand-prêtre.

℣ 5o. Gr. qu'il est de notre intérêt, etc.

℣ 51. Les mêmes paroles ont un sens impie et sacrilége dans l'intention de ce pontife ennemi de Jésus-Christ, et un sens divin et prophétique dans l'intention du Saint-Esprit.

℣ 54. Ou selon le grec, Ephraïm. Cette ville étoit située près de Béthel, environ à sept lieues au nord de Jérusalem.

℣ 55. C'est le sens du grec. On se purifioit pour la célébration de la Pâque.

An de l'ère vulgaire 33.

vous de ce qu'il n'est point venu à ce jour de fête? Or, les princes des prêtres et les pharisiens avoient donné ordre que si quelqu'un savoit où il étoit, il le leur découvrît, afin qu'ils le fissent prendre.

stantes : Quid putatis, quia non venit ad diem festum? Dederant autem pontifices et pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.

℣ 56. Voyez l'Harmonie, art. *Deux aveugles*, p. 34.

CHAPITRE XII.

Marie parfume les pieds de Jésus. Murmure de Juda. Les Juifs veulent tuer Lazare. Entrée de Jésus à Jérusalem. Des gentils demandent à voir Jésus. Perdre sa vie pour la sauver. Trouble de Jésus. Voix du ciel. Puissance de la croix. Marcher pendant la lumière. Incrédulité des Juifs. La parole de Jésus condamnera ceux qui ne la reçoivent point.

S. Matthieu, XXVI. 7.-13. *S. Marc*, XIV. 3.-9.

Matt. XXVI. 6. *Marc.* XIV. 3.

1. Jésus donc, six jours avant la Pâque, [1] vint à Béthanie, [2] où étoit mort Lazare qu'il avoit ressuscité. [2]

1. Jesus ergo ante sex dies Paschæ, venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus.

2. On lui donna là à souper; [2] et Marthe servoit, et Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui.

2. Fecerunt autem ei cœnam ibi : et Martha ministrabat : Lazarus verò unus erat ex discumbentibus cum eo.

3. Pour Marie, elle prit une livre d'huile de parfum de vrai nard, [3] de grand prix; elle le répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya avec

3. Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pe-

℣ 1. Celle durant laquelle il devoit être immolé.

Ibid. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 85., et la Concordance, V^e^ part. ch. XIII.

Ibid. Ou plutôt et selon le grec : où étoit Lazare, ce mort qu'il avoit ressuscité d'entre les morts.

℣ 2. Chez Simon le lépreux. — Voyez dans saint Matthieu, XXVI. 6., et dans saint Marc, XIV. 3.

℣ 3. Quelques-uns croient qu'il faudroit lire ici comme dans saint Marc, de nard d'épi. Voyez dans saint Marc, XIV. 3.

des ejus capillis suis : et domus impleta est ex odore unguenti.

ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. An de l'ère chr. vulgaire 33.

4. Dixit ergo unus ex discipulis ejus, Judas Iscariotes, qui erat eum traditurus :

4. Alors l'un de ses disciples, Judas Iscariote, celui qui devoit le trahir, dit :

5. Quare hoc unguentum non veniit trecentis denariis, et datum est egenis ?

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, qu'on auroit donnés aux pauvres ?

6. Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur, portabat.

6. Il disoit ceci, non qu'il se souciât des pauvres, mais parce que c'étoit un larron, et qu'ayant la bourse, il portoit l'argent qu'on y mettoit.

7. Dixit ergo Jesus : Sinite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud.

7. Mais Jésus dit : Laissez-la faire, souffrez qu'elle le garde pour le jour de ma sépulture.

8. Pauperes enim semper habetis vobiscum, me autem non semper habetis.

8. Car vous avez toujours des pauvres avec vous ; mais pour moi, vous ne m'avez pas toujours.

9. Cognovit ergo turba multa ex Judæis quia illic est : et venerunt non propter Jesum tantùm, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit à mortuis.

9. Un grand nombre de Juifs ayant su qu'il étoit en ce lieu-là, y vinrent, non-seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare qu'il avoit ressuscité d'entre les morts.

10. Cogitaverunt autem principes sacerdotum, ut et Lazarum interficerent,

10. Cependant les princes des prêtres délibérèrent de faire aussi mourir Lazare,

℣ 4. Le grec ajoute : Fils de Simon. Judas est déjà désigné ainsi au ch. VI. ℣ 72., et encore au ch. XIII. ℣ 2.

℣ 5. C'est-à-dire environ cent vingt, ou selon d'autres, cent cinquante livres de notre monnoie.

℣ 7. Pour me rendre aujourd'hui un honneur qu'elle ne pourra me rendre le jour de ma sépulture. Autrement et selon le grec : Laissez-la *faire*, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture, *et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour prévenir ma sépulture.* Voyez dans saint Matthieu, XXVI. 12., et dans saint Marc, XIV. 8.

℣ 8. Vous pouvez en tout temps exercer envers eux votre charité.

Ibid. D'une manière sensible, et capable de recevoir de vous ces marques de piété. — Autr. Car vous aurez toujours des pauvres, etc. Voyez dans saint Matthieu, XXVI. 11.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Parce que plusieurs Juifs se retiroient d'avec eux, à cause de lui, et croyoient en Jésus.

11. Quia multi propter illum abibant ex Judæis, et credebant in Jesum.

S. Matthieu, XXI. 1.-16. *S. Marc*, XI. 1.-10. *S. Luc*, XIX. 29. *et suiv.*

12. Le lendemain, [f] le peuple qui étoit venu en grand nombre à la fête; ayant appris que Jésus venoit à Jérusalem,

12. In crastionum autem, turba multa quæ venerat ad diem festum, cùm audissent quia venit Jesus Jerosolymam,

13. Prirent des branches de palmier, et allèrent au-devant de lui, en criant : Hosanna! [f] béni soit le Roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur!

13. Acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei, et clamabant : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini, Rex Israel.

Zach. IX. 9. *Matt.* XXI. 7. *Marc.* XI. 7. *Luc.* XIX. 35.

14. Et Jésus ayant trouvé un ânon, monta dessus, selon qu'il est écrit :

15. Ne craignez point, fille de Sion : voici votre Roi qui vient [f] monté sur le poulain d'une ânesse.

14. Et invenit Jesus asellum, et sedit super eum, sicut scriptum est :

15. Noli timere, filia Sion : ecce Rex tuus venit sedens super pullum asinæ.

16. Les disciples n'entendirent point cela d'abord; [f] mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, [f] ils se souvinrent alors que ces choses avoient été écrites de lui, et qu'ils les avoient accomplies en sa personne.

16. Hæc non cognoverunt discipuli ejus primùm : sed quandò glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei.

17. Or, le grand nombre de ceux qui s'étoient trouvés avec lui, lorsqu'il avoit appelé Lazare du tombeau, et qu'il l'avoit ressuscité

17. Testimonium ergo perhibebat turba quæ erat cum eo quandò Lazarum vocavit de monumento,

℣ 11. Sur le témoignage que la vie même de Lazare rendoit à la souveraine puissance de Jésus.

℣. 12 Voyez l'Harmonie, art. *Entrée*, p. 85 et suiv., et la Concordance, ve part. ch. XIV.

℣ 13. Voyez dans saint Matthieu, XXI. 9.

℣ 15. Voyez dans saint Matthieu, XXI. 5.

℣ 16. Autr. ne firent point d'abord attention à cela. A la lettre : ne reconnurent point cela d'abord.

Ibid. Et qu'il leur eut envoyé le Saint-Esprit.

et suscitavit eum à mortuis.

18. Propterea et obviam venit ei turba : quia audierunt eum fecisse hoc signum.

19. Pharisæi ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus ? ecce mundus totus post eum abiit.

20. Erant autem quidam gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.

21. Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat à Bethsaidâ Galilææ, et rogabant eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre.

22. Venit Philippus, et dicit Andreæ : Andreas rursùm et Philippus dixerunt Jesu.

23. Jesus autem respondit eis, dicens : Venit hora ut clarificetur Filius hominis.

24. Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert (*a*).

25. Qui amat animam suam, perdet eam : et qui

d'entre les morts, en rendoit témoignage. An de l'ère chr. vulgaire 33.

18. Et ce fut aussi ce qui fit sortir tant de peuple pour aller au-devant de lui; parce qu'ils avoient entendu dire qu'il avoit fait ce miracle.

19. Les pharisiens donc dirent entre eux : Voyez-vous ′ que nous n'obtiendrons rien? voilà tout le monde qui court après lui.

20. Or, il y avoit quelques gentils, ′ de ceux qui étoient venus pour adorer au jour de la fête.

21. Ils s'adressèrent à Philippe, qui étoit de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette prière : Seigneur, nous voudrions voir Jésus.

22. Philippe vint le dire à André; et André et Philippe le dirent ensemble à Jésus.

23. Jésus leur répondit : L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. ″

24. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.

25. Celui qui aime sa vie, la perdra; mais celui qui hait sa vie en

Matt. x. 39. xvi. 25. *Marc.* viii. 25. *Luc.* ix. 24. xvii. 33.

(*a*) Rép. crit. S. Jean art. *Grain de froment qui meurt dans la terre.*

℣ 19. On traduit communément ici : Vous voyez. Mais dans la Vulgate et dans le grec même, la phrase est terminée par un point interrogant : Voyez-vous?

℣ 20. Gr. litt. quelques Grecs. Voyez l'Harmonie, art. *Etrangers*, p. 36. et suiv., et la Concordance, vie part. ch. xvi.

℣ 23. Par la foi que toutes les nations auront en son nom.

℣ 25. Dans l'autre.

An de l'ère chr. vulgaire

ce monde, la conserve pour la vie éternelle.

33.

26. Si quelqu'un me sert, ″ qu'il me suive : ″ et où je serai, là sera aussi mon serviteur; car si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. ″

27. Maintenant mon ame est troublée : et que dirai-je? Mon Père, sauvez-moi de cette heure-là? Mais c'est pour cette heure même que je suis venu. ″

28. Mon Père, glorifiez votre nom. ″ A l'instant il vint du ciel une voix qui dit : Je l'ai déjà glorifié, ″ et je le glorifierai encore. ″

29. Le peuple qui étoit là, et qui avoit entendu la voix, disoit que c'étoit un coup de tonnerre; d'autres disoient : C'est un ange qui lui a parlé.

30. Jésus répondit : Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous;

31. C'est maintenant que le monde ″ va être jugé; c'est maintenant que le prince du monde va être chassé dehors;

odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

26. Si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.

27. Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hâc horâ? sed propterea veni in horam hanc.

28. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo : Et clarificavi, et iterùm clarificabo.

29. Turba ergo quæ stabat et audierat, dicebat tonitruum esse factum. Alii dicebant : Angelus ei locutus est.

30. Respondit Jesus, et dixit : Non propter me hæc vox venit, sed propter vos.

31. Nunc judicium est mundi : nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.

℣ 26. Veut être du nombre de mes disciples.

Ibid. En se sacrifiant comme moi.

Ibid. Le rendra participant de la gloire dont ma mort sera suivie.

℣ 27. Autrement et à la lettre : Mais c'est pour cela même que je suis venu en cette heure: *c'est pour souffrir et pour mourir que je suis venu dans ce monde, et que j'y suis demeuré jusqu'à présent.*

℣ 28. En accomplissant sur moi toutes vos volontés, en faisant servir ma mort à vous rendre la joie que le péché vous a ravie, et à faire connoître aux hommes la sévérité de votre justice, et l'excès de votre amour.

Ibid. Par les miracles que je vous ai donné le pouvoir de faire.

Ibid. Par votre résurrection, par la foi que toutes les nations auront en vous, et par la gloire dont votre mort sera suivie.

℣ 31. Gr. litt. ce monde.

32. Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum.

33. (Hoc autem dicebat, significans quâ morte esset moriturus.)

34. Respondit ei turba : Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum, et quomodò tu dicis : Oportet exaltari Filium hominis? quis est iste Filius hominis?

35. Dixit ergo eis Jesus: Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dùm lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant : et qui ambulat in tenebris, nescit quò vadat.

36. Dùm lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus est Jesus, et abiit, et abscondit se ab eis.

37. Cùm autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum :

38. Ut sermo Isaiæ prophetæ impleretur, quem dixit : Domine, quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

39. Propterea non poterant credere, quia iterùm dixit Isaias :

32. Et quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout ′ à moi. An de l'ère chr. vulgaire 33.

33. (Ce qu'il disoit pour marquer de quelle mort il devoit mourir.)

34. Le peuple lui répondit : Nous avons appris de la loi, que le Christ doit demeurer éternellement ; comment donc dites-vous qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé de la terre? ″ Qui est ce Fils de l'homme? *Ps.* cix. 4. xvi. 2. *Isai.* lx. 8. *Ezech.* xxxvii 25.

35. Jésus leur répondit : La lumière est encore avec vous pour un peu de temps. ′ Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténèbres, ne sait où il va.

36. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfant de lumière. Jésus parla de la sorte ; après quoi il se retira, et se cacha d'eux.

37. Mais quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyoient point en lui ;

38. Afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Seigneur, qui a cru à la parole qu'il a entendue de nous, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? ″ *Isai.* liii. 1. *Rom.* x. 16.

39. C'est pourquoi ils ne pouvoient croire, ″ parce qu'Isaïe a dit encore :

℣ 32. Gr. tous : c'est-à-dire les gentils comme les Juifs.

℣ 34. Attaché à une croix.

℣ 35. C'est le sens du grec.

℣ 38. Les Juifs n'ont voulu le reconnoître ni dans la sagesse de ses paroles, ni dans la puissance de ses œuvres.

℣ 39. Ce n'est pas qu'ils fussent nécessités à ne pas croire ; mais Dieu avoit prévu leur endurcissement volontaire ; et il étoit impossible que ce que Dieu avoit prévu n'arrivât pas.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

40. Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux, et ne comprennent du cœur, et qu'ils ne viennent à se convertir, et que je ne les guérisse.

Isai. VI. 9. *Matt.* XIII. 14. *Marc.* IV. 12. *Luc.* VIII. 10. *Act.* XXVIII. 26. *Rom.* XI. 8.

41. Isaïe a dit ces choses lorsqu'il a vu sa gloire, et qu'il a parlé de lui.

42. Plusieurs néanmoins, et même des principaux des Juifs, crurent en lui; mais à cause des pharisiens, ils n'osoient le reconnoître publiquement, de crainte d'être chassés de la synagogue;

43. Car ils aimèrent la gloire des hommes, plus que la gloire de Dieu.

44. Cependant Jésus élevant la voix, dit : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi seulement, mais aussi en celui qui m'a envoyé.

45. Et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé;

46. Je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière, afin qu'aucun de ceux qui croient en moi, ne demeure dans les ténèbres.

47. Et si quelqu'un entend mes paroles, et ne les garde pas, je ne le juge point; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

Marc. XVI. 16.

48. Celui qui me rejette, et qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui doit le juger : ce sera la

40. Excæcavit oculos eorum, et induravit cor eorum, ut non videant oculis, et non intelligant corde, et convertantur, et sanem eos.

41. Hæc dixit Isaias, quandò vidit gloriam ejus, et locutus est de eo.

42. Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum : sed propter pharisæos non confitebantur, ut è synagogâ non ejicerentur.

43. Dilexerunt enim gloriam hominum, magis quàm gloriam Dei.

44. Jesus autem clamavit, et dixit : Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me.

45. Et qui videt me, videt eum qui misit me.

46. Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat.

47. Et si quis audierit verba mea, et non custodierit, ego non judico eum. Non enim veni ut judicem mundum, sed ut salvificem mundum.

48. Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum :

℣ 40. Ils avoient mérité d'être livrés à cet aveuglement; et par un jugement très juste, Dieu les y laissoit.

℣ 41. C'est-à-dire la gloire du Fils de Dieu, qui étoit lui-même ce Messie promis. Voyez dans Isaïe, VI. 1.

℣ 46. L'ignorance et le péché.

℣ 47. Le ministère de J. C., dans son premier avènement, n'étoit point de juger les hommes, mais de les sauver.

sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.

49. Quia ego ex meipso non sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatum dedit quid dicam, et quid loquar.

50. Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor.

parole même que j'ai annoncée, qui le jugera au dernier jour. An de l'ère chr. vulgaire 33.

49. Car je n'ai point parlé de moi-même; mais mon Père qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, et de quoi je dois parler.

50. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Les choses donc que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites.

℣ 48. Qui le condamnera comme ayant rejeté la parole de Dieu.

℣ 50. Autr. Ainsi tout ce que je dis, je le dis selon que mon père me l'a ordonné.

CHAPITRE XIII.

Dernière cène de Jésus-Christ. Il lave les pieds de ses apôtres. Prédiction de la trahison de Judas. Glorification de Jésus. Commandement de l'amour. Renoncement de saint Pierre prédit.

S. Matthieu, XXVI. 1.-29. *S. Marc*, XIV. 1.-25.
S. Luc, XXII. 1.-20.

Matt. XXVI. 2. *Marc.* XIV. 1. *Luc.* XXII. 1.

1. Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

2. Et cœna facta, cùm diabolus jam misisset in

1. Avant la fête de Pâque, Jésus sachant que son heure étoit venue de passer de ce monde à son Père; comme il avoit aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

2. Et après le souper, le diable ayant déjà mis dans le cœur de Ju-

℣ 1. Voyez tom. XIX, l'Harmonie, art. *Lavement des pieds*, p. 97 et suiv., et la Concordance, VIe part. ch. III.

℣ 2. Où il avoit mangé l'agneau pascal avec ses disciples. — Voyez la *Dissertation sur la dernière Pâque de Jésus-Christ*, à la suite de l'Harmonie.

An de l'ère chr. vulgaire

das Iscariote, fils de Simon, de le trahir,

33. 3. Jésus qui savoit que son Père lui avoit mis toutes choses entre les mains, qu'il étoit sorti de Dieu, et qu'il s'en retournoit à Dieu,

4. Se leva de table, quitta ses vêtemens; et ayant pris un linge, il le mit autour de lui.

5. Puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge qu'il avoit autour de lui.

6. Il vint donc à Simon-Pierre, qui lui dit : Quoi, Seigneur, vous me lavez les pieds?

7. Jésus lui répondit : Vous ne savez pas maintenant ce que je fais; mais vous le saurez dans la suite.

8. Pierre lui dit : Jamais vous ne me laverez les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi.

9 Alors Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.

10. Jésus lui dit : Celui qui est déjà lavé, n'a besoin que de se laver les pieds, et il est net dans tout le reste du corps. Pour vous aussi, vous êtes purs, mais non pas tous;

11. Car il savoit qui étoit celui

cor, ut traderet eum Judas Simonis Iscariotæ :

3. Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia à Deo exivit, et ad Deum vadit :

4. Surgit à cœnâ, et ponit vestimenta sua : et cùm accepisset linteum, præcinxit se.

5. Deinde mittit aquam in pelvim, et cœpit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo, quo erat præcinctus.

6. Venit ergo ad Simonem Petrum. Et dicit ei Petrus : Domine, tu mihi lavas pedes?

7. Respondit Jesus, et dixit ei : Quod ego facio, tu nescis modò, scies autem postea.

8. Dicit ei Petrus : Non lavabis mihi pedes in æternum. Respondit ei Jesus : Si non lavero te, non habebis partem mecum.

9. Dicit ei Simon Petrus : Domine, non tantùm pedes meos, sed et manus, et caput.

10. Dicit ei Jesus : Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes.

11. Sciebat enim quis-

℣ 2. Selon le grec, *in cor Judæ Simonis Iscariotæ, ut traderet eum;* et c'est bien le sens de ce texte. Au ℣ 26 on voit dans le grec, que *Iscariotæ* se rapporte à *Judæ*.

℣ 4. Si l'on compare le texte des quatre évangélistes, il paroit que le lavement des pieds précéda l'institution de l'eucharistie, dont saint Jean ne parle pas.

℣ 7. Autr. et à la lettre : après ceci. *Infr.* ℣ 14.

nam esset qui traderet eum : propterea dixit : Non estis mundi omnes.

12. Postquam ergo lavit pedes eorum, et accepit vestimenta sua : cùm recubuisset iterùm, dixit eis : Scitis quid fecerim vobis?

13. Vos vocatis me, Magister et Domine : et benè dictis, sum etenim.

14. Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus et Magister, et vos debetis alter alterius lavare pedes.

15. Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum feci vobis, ita et vos faciatis.

16. Amen, amen dico vobis, non est servus major domino suo, neque apostolus major est eo qui misit illum.

17. Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea.

18. Non de omnibus vobis dico : ego scio quos elegerim : sed ut adimpleatur Scriptura : Qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum.

qui devoit le trahir; et c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous purs. An de l'ère chr. vulgaire 33.

12. Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtemens: et s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je viens de vous faire?

13. Vous m'appelez Maître et Seigneur; et vous avez raison; je le suis en effet.

14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.

15. Car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi.

16. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. *Matt.* x. 24. *Luc.* vi. 40. *Infr.* xv. 20.

17. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez.

18. Je ne dis pas ceci de vous tous, car je sais qui sont ceux que j'ai choisis, mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi, lèvera le pied contre moi.

℣ 14. Vous rendre mutuellement les services les plus humbles et les plus bas.

℣ 16. C'est-à-dire l'envoyé. C'est ce que signifie en grec le nom d'*apôtre*.

℣ 17. Pourvu que vous compreniez qu'étant mes disciples, vous ne devez pas être traités plus favorablement que votre Maître.

℣ 18. Car il y en a un parmi vous qui est indigne de cet honneur.

Ibid. Gr. litt. a levé. Jésus-Christ applique ici à la perfidie de Judas ce que David paroît avoir dit à l'occasion de la perfidie d'Achitophel, qui étoit ainsi une figure du perfide Judas.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

19. Je vous dis ceci dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle arrivera, vous croyiez ce que je suis.

19. Amodò dico vobis, priusquam fiat, ut cùm factum fuerit, credatis quia ego sum.

Matt. x. 40. *Luc.* x. 16.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit moi-même; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

20. Amen, amen dico vobis: Qui accipit si quem misero, me accipit: qui autem me accipit, accipit eum qui me misit.

S. Luc, XXII. 21.-38.

Matt. XXVI. 21. *Marc.* XIV. 18.

21. Jésus ayant dit ces paroles, se troubla en son esprit, ℣ et fit cette déclaration: En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira.

21. Cùm hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu, et protestatus est, et dixit: Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me.

Luc. XXIII. 21.

22. Les disciples donc se regardoient l'un l'autre, ne sachant ℣ de qui il parloit.

22. Aspiciebant ergo ad invicem discipuli, hæsitantes de quo diceret.

23. Mais comme l'un deux, que Jésus aimoit, reposoit sur le sein de Jésus, ℣

23. Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus.

24. Simon Pierre lui fit signe de s'enquérir ℣ qui étoit celui dont il parloit.

24. Innuit ergo huic Simon Petrus, et dixit ei: Quis est de quo dicit?

25. Ce disciple donc reposant sur le sein de Jésus, lui dit: Seigneur, qui est-ce?

25. Itaque cùm recubuisset ille supra pectus Jesu, dicit ei: Domine, quis est?

26. Jésus lui répondit: C'est celui à qui je donnerai un morceau ℣

26. Respondit Jesus: Ille est cui ego intinctum

℣ 19. Gr. autr. vous *me* croyez ce que je suis, *c'est-à-dire le Fils de Dieu. Supr.* VIII. 24. et 28.

℣ 21. A la vue du crime que Judas alloit commettre, et de la mort qu'il alloit souffrir.

℣ 22. Litt. étant en doute.

℣ 23. Les Juifs alors se mettoient à table couchés sur des lits, et placés les uns au-dessous des autres; en sorte que saint Jean, placé au-dessous de Jésus-Christ, devoit avoir la tête sur le sein de Jésus-Christ.

℣ 24. C'est le sens du grec.

℣ 26. C'est le sens du grec, qui lit simplement: un morceau.

panem porrexero. Et cùm intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ.

27. Et post buccellam, introivit in eum Satanas. Et dixit ei Jesus : Quod facis, fac citiùs.

28. Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei :

29. Quidam enim, putabant, quia loculos habebat Judas, quòd dixisset ei Jesus: Eme ea quæ opus sunt nobis ad diem festum: aut egenis ut aliquid daret.

30. Cùm ergo accepisset ille buccellam, exivit continuò. Erat autem nox.

31. Cùm ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis, et Deus clarificatus est in eo.

32. Si Deus clarificatus est in eo, et Deus clarificabit eum in semetipso : et continuò clarificabit eum.

33. Filioli, adhuc modicum vobìscum sum. Quæretis me : et sicut dixi Judæis, quò ego vado, vos non potestis venire : et vobis dico modò.

34. Mandatum novum do vobis : Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem.

de pain trempé. Et ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas Iscariote, ′ fils de Simon. An de l'ère chr. vulgaire 33.

27. Et dès que Judas eut pris ce morceau, Satan entra en lui. Jésus donc lui dit : Ce que vous faites, faites le au plus tôt.

28. Mais aucun de ceux qui étoient à table ne comprit pourquoi il lui avoit dit cela ;

29. Car quelques-uns pensoient que comme Judas avoit la bourse, Jésus avoit voulu lui dire : Achetez-nous ce qu'il nous faut pour la fête ; ou donnez quelque chose aux pauvres.

30. Judas donc ayant pris le morceau, sortit aussitôt ; et il étoit nuit.

31. Après qu'il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui.

32. Si Dieu est glorifié en lui, ′ Dieu le glorifiera aussi en lui-même ; ′ et c'est bientôt qu'il le glorifiera.

33. Mes petits enfans, je n'ai plus que peu de temps à être avec vous. Vous me chercherez, et ce que j'ai dit aux Juifs, qu'ils ne pouvoient venir où je vais, je vous le dis aussi présentement. *Supr.* VII. 34.

34. Je vous laisse ″ un commandement nouveau : C'est de vous aimer les uns les autres, et que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés. *Lev.* XIX. 18. *Matt.* XXII. 39. *Infr.* XV. 12.

℣ 26. C'est le sens du grec, où l'on voit que *Iscariotæ* se rapporte à *Judæ*.

℣ 32. Par la mort qu'il souffre pour lui obéir.

Ibid. Par la vie nouvelle qu'il lui donnera en le recevant dans son sein.

℣ 34. Litt. je vous donne.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

35. C'est en cela que tous connoîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

36. Simon-Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous? Jésus répondit : Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vais; mais vous me suivrez après.

37. Pierre lui dit : Pourquoi ne puis-je pas vous suivre maintenant? Je donnerai ma vie pour vous.

Matt. XXVI. 35. *Marc.* XIV. 29. *Luc.* XXII. 33.

38. Jésus lui répartit : Vous donnerez votre vie pour moi? En vérité, en vérité, je vous le dis, le coq ne chantera point, que vous ne me renonciez ℣ trois fois.

35. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.

36. Dicit ei Simon Petrus : Domine, quò vadis? Respondit Jesus : Quò ego vado, non potes me modò sequi : sequeris autem postea.

37. Dicit ei Petrus : Quare non possum te sequi modo? animam meam pro te ponam.

38. Respondit ei Jesus : Animam tuam pro me pones? Amen, amen dico tibi, non cantabit gallus donec ter me neges.

℣ 38. Voyez dans saint Luc, XXII. 34. Selon saint Marc, XIV. 30., Jésus-Christ dit, ne chantera pas deux fois.

CHAPITRE XIV.

SERMON APRÈS LA CÈNE.

Jésus va préparer le lieu à ses disciples. Il est la voie, la vérité et la vie. Qui le voit, voit son Père. Il fera ce qui sera demandé en son nom. Caractère de l'amour. Promesse de l'Esprit consolateur. Observation des commandemens. Le Saint-Esprit enseigne tout. Paix de Dieu, non du monde. Amour et obéissance de Jésus.

1. ℣ Que votre cœur ne se trouble point. ℣ Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

2. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'é-

1. Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite.

2. In domo Patris mei mansiones multæ sunt : si

℣ 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 99 et suiv.; et la Concordance, VI^e part. ch. VII.

Ibid. De ce que je viens de dire, que vous ne pouvez venir où je vais. Vous ne le pouvez à présent, mais vous le pourrez dans la suite.

quo minus, dixissem vobis : quia vado parare vobis locum.

3. Et si abiero, et præparavero vobis locum, iterùm venio, et accipiam vos ad me ipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis.

4. Et quò ego vado scitis, et viam scitis.

5. Dicit ei Thomas : Domine, nescimus quò vadis, et quomodò possumus viam scire ?

6. Dicit ei Jesus : Ego sum via, et veritas, et vita : nemo venit ad Patrem, nisi per me.

7. Si cognovissetis me et Patrem meum utique cognovissetis : et amodò cognoscetis eum, et vidistis eum.

8. Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis.

9. Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem. Quomodò tu dicis : Ostende nobis Patrem ?

10. Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est ? Verba quæ ego loquor vobis, à meipso non loquor. Pater autem in me manens, ipse facit opera.

toit, je vous l'aurois dit, ' car ' je vais vous préparer le lieu. An de l'ère chr. vulgaire 33.

3. Et après que je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai, et vous retirerai à moi, afin que vous soyez où je suis.'

4. Et vous savez bien où je vais, et vous en savez la voie.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez ; et comment pouvons-nous en savoir la voie ?

6. Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père, si ce n'est par moi.

7. Si vous me connoissiez, vous connoîtriez aussi mon Père ; et vous le connoîtrez bientôt, ' et vous l'avez vu. '

8. Philippe lui dit : Seigneur, montrez-nous votre Père, et il nous suffit.

9. Jésus lui répondit : Il y a si long-temps que je suis avec vous ; et vous ne me connoissez pas ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père. Comment donc dites-vous : Montrez-nous votre Père ?

10. Ne croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi ?' Ce que je vous dis, je ne vous le dis pas de moi-même, mais mon Père, qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres que je fais.

℣ 2. Je ne vous aurois pas promis une place dans mon royaume.
Ibid. Cette particule n'est pas dans le grec.
℣ 3. Autr. afin que vous soyez où je serai. *Supr.* VII. 34.
℣ 7. Par le Saint-Esprit qui vous sera donné.
Ibid. Par la foi que vous avez eue en moi.
℣ 10. Ayant, mon Père et moi, une même essence, une même sagesse, et une même puissance.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Ne croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi? croyez-le au moins à cause de mes œuvres.

12. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais; et il en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vais à mon Père,

Matt. VII. 7. XXI. 22. *Marc.* XI. 24. *Infr.* XVI. 23.

13. Et tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils.

14. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandemens;

16. Et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous;

17. L'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point, et ne le connoît point; mais pour vous, vous le connoîtrez, parce qu'il demeurera avec vous, et il sera en vous.

18. Je ne vous laisserai point orphelins; je viendrai à vous.

19. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais pour vous, vous me verrez, parce

11. Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me est? Alioquin propter opera ipsa credite.

12. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet: qui ego ad Patrem vado.

13. Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio.

14. Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.

15. Si diligitis me mandata mea servate.

16. Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum,

17. Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum: vos autem cognoscetis eum, qui apud vos manebit, et in vobis erit.

18. Non relinquam vos orphanos: veniam ad vos.

19. Adhuc modicum, et mundus me jam non videt. Vos autem videtis me,

℣ 11. Gr. autr. Croyez-moi, *et soyez assurés* que je suis *en mon* Père, et que *mon* Père est en moi; si vous ne m'en croyez pas *sur ma parole*, croyez-m'en à cause de mes œuvres.

℣ 12. J.-C. ne devoit faire éclater sa puisssance par les grands miracles de ses disciples, qu'après être retournés dans le sein de son Père.

℣ 14. Le grec lit simplement: Si vous demandez quelque chose en mon nom, etc. C'est-à-dire, que le pronom *me* ne s'y trouve pas.

℣ 17. Non d'une manière corporelle et sensible, mais d'une manière toute spirituelle et toute divine.

quia ego vivo, et vos vivetis.

20. In illo die vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis.

21. Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur à Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum.

22. Dicit ei Judas, non ille Iscariotes : Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo ?

23. Respondit Jesus, et dixit ei : Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.

24. Qui non diligit me, sermones meos non servat : et sermonem quem audistis, non est meus, sed ejus qui misit me, Patris.

25. Hæc locutus sum vobis, apud vos manens.

26. Paracletus autem Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis.

que je vis, ′ et que vous vivrez aussi. An de l'ère chr. vulgaire 33.

20. En ce jour-là, vous connoîtrez que je suis en mon Père; ′ et vous en moi, ′ et moi en vous. ′

21. Celui qui a reçu mes commandemens, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime; et celui qui m'aime, sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai moi-même à lui.

22. Judas, ′ non pas l'Iscariote, lui dit : Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez à nous, et non pas au monde ?

23. Jésus répondit et lui dit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.

24. Celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles, et la parole ″ que vous avez entendue, n'est point ma parole, mais celle de mon Père qui m'a envoyé.

25. Je vous ai dit ceci, demeurant encore avec vous.

26. Mais le consolateur, qui est le Saint-Esprit que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit.

℣ 19 Autr. je vivrai. — Après ma mort.
℣ 20. Par l'unité d'une même nature.
Ibid. Par l'unité d'un même corps.
Ibid. Par l'unité d'un même esprit.
℣ 22. C'est celui que nous nommons communément Jude.
℣ 24. Vulg. litt. *et sermonem*. Le grec dit *et sermo*.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

27. Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. " Que votre cœur ne se trouble point et ne s'épouvante point.

28. Vous avez entendu comme je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, assurément vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais " à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi. "

29. Je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que vous le croyiez lorsqu'il sera arrivé. '

30. Je ne m'entretiendrai plus long-temps avec vous, car voilà le prince de ce monde qui vient; et cependant il n'a nul droit sur moi.

31. Mais afin que le monde connoisse que j'aime mon Père, et que je fais, ce que mon Père m'a ordonné. Levez-vous, sortons d'ici. "

27. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodò mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.

28. Audistis quia ego dixi vobis : Vado, et venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem : quia Pater major me est.

29. Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cùm factum fuerit, credatis.

30. Jam non multa loquar vobiscum : venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam :

31. Sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc.

℣ 27. Pour vivre en assurance au milieu des plaisirs, et en satisfaisant les désirs de la cupidité; mais pour vivre dans la justice et la tranquillité de la conscience.

℣ 28. Grec : de ce que je vous dis que je m'en vais...

Ibid. Que moi homme, et parce qu'il rendra mon humanité participante de la gloire qui m'appartient comme Dieu.

℣ 29. Qu'en me voyant monter au ciel, vous soyez assurés que je vais prendre possession de la gloire qui m'appartient comme Fils de Dieu.

℣ 31. Allons attendre nos ennemis au lieu où ils doivent venir nous chercher.

CHAPITRE XV.

SUITE DU SERMON APRÈS LA CÈNE.

Jésus est la vigne ; ses disciples sont les branches. Vie et joie en lui seul. Commandement de l'amour. Choix des disciples. Monde ennemi des infidèles. Juifs inexcusables. Témoignage de l'Esprit de vérité.

1. Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.

1. Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

2. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum, et omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.

2. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, et il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.

3. Jam vos mundi estis, propter sermonem quem locutus sum vobis.

3. Vous êtes déjà purs, [1] à cause de la parole que je vous ai dite. [2]

Supr. XIII. 10.

4. Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum à semetipso, nisi manserit in vite : sic nec vos, nisi in me manseritis.

4. Demeurez en moi, et moi, en vous. Comme la branche de la vigne, ne sauroit porter de fruit [3] d'elle-même, mais qu'il faut qu'elle demeure unie au cep ; aínsi vous ne pouvez porter aucun fruit, si vous ne demeurez en moi;

5. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil potestis facere.

5. Je suis le cep de la vigne, et vous êtes les branches. Celui qui demeure en moi, [4] et en qui je demeure, [5] porte beaucoup de fruit ; car vous ne pouvez rien faire sans moi.

6. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet.

6. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment inutile ; il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, [6] et il brûlera.

℣ 1. D. Calmet pense que ce fut en chemin que Jésus continua son discours. Voyez tom. XIX. l'Harmonie, art. *Jésus est*, p. 100 et suiv., et la Concordance, VIe part. ch. VIII.

℣ 3. Comme des branches taillées.

Ibid. Vous êtes déjà purs selon ce que je vous ai dit. *Supr.* XIII. 10.

℣ 5. Par la foi.

Ibid. Par ma grace.

℣ 6. De l'enfer.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

7. Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé.

8. La gloire de mon Père est que vous rapportiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes disciples.

9. Je vous ai aimés comme mon Père m'a aimé. Demeurez dans mon amour.

10. Si vous gardez mes commandemens, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandemens de mon Père, et que je demeure dans son amour.

11. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous, et que votre joie soit accomplie.

Supr. XIII. 34. *Eph.* V. 2. 1. *Thess.* IV. 9.

12. Le commandement que je vous donne, est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.

13. Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

14. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.

15. Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait con-

7. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis.

8. In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli.

9. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in dilectione meâ.

10. Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione meâ, sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione.

11. Hæc locutus sum vobis ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur.

12. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

13. Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

14. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.

15. Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus: vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque

℣ 9. C'est-à-dire dans cet amour que j'ai pour vous, comme le ℣ suivant l'explique.

℣ 11. La joie qu'il avoit lui-même de témoigner à son Père sa parfaite résignation à sa volonté.

℣ 13. Et c'est ce que je vais faire pour vous.

℣ 14. Gr. litt. si vous faites tout ce que je vous commande. — Si vous aimez vos frères jusqu'à donner votre vie pour eux.

audivi à Patre meo, nota feci vobis.

16. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos : et posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat : ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis.

17. Hæc mando vobis, ut diligatis invicem.

18. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.

19. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia verò de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.

20. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis : Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persequentur : si sermonem meum servaverunt, et vestrum servabunt.

21. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum, quia nesciunt eum qui misit me.

22. Si non venissem, et locutus fuissem eis, peccatum non haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo.

noître tout ce que j'ai appris de mon Père. An de l'ère chr. vulgaire

16. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis : et je vous ai établis, afin que vous marchiez et que vous rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure toujours, afin que mon Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom. 33. *Mat.* XXVIII. 19

17. Ce que je vous commande, est de vous aimer les uns les autres. 1. *Joan.* III. 11. IV. 7.

18. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19. Si vous étiez du monde, le monde aimeroit ce qui seroit à lui; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

20. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres. *Supr.* XIII. 16. *Matt.* X. 24. XXIV. 9.

21. Mais ils vous feront tous ces traitemens, à cause de mon nom, parce qu'ils ne connoissent point celui qui m'a envoyé.

22. Si je ne fusse venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auroient point de péché ; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché.

℣ 15. En vous découvrant les desseins qu'il a sur moi, et les graces qu'il doit répandre sur vous. — Gr. autr. je ne vous appelle plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître ; mais je vous appelle mes amis, parce que je vous fais savoir tout ce que j'ai appris de mon Père.

℣ 20. Ne doit pas s'attendre à être mieux traité.

℣ 22. Pour n'avoir pas cru en moi.

Ibid. Leur incrédulité ne peut être que l'effet de leur aversion pour moi.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

23. Celui qui me hait, hait aussi mon Père.

24. Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auroient point de péché; ' mais maintenant ils les ont vues; et ils n'ont pas laissé de nous haïr, moi et mon Père;

Ps. XXIV. 19. 25. Afin que la parole qui est écrite dans leur loi, soit accomplie: Ils m'ont haï sans sujet. '

26. Mais lorsque le Consolateur

Luc. XXIV. 49. sera venu, cet Esprit de vérité qui procède de mon Père, et que je vous enverrai de la part du Père, il rendra témoignage de moi. '

27. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement

23. Qui me odit, et Patrem meum odit.

24. Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent: nunc autem, et viderunt, et oderunt et me, et Patrem meum:

25. Sed ut adimpleatur sermo qui in lege eorum scriptus est: Quia odio habuerunt me gratis.

26. Cùm autem venerit Paracletus, quem ego mittam vobis à Patre, Spiritum veritatis, qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.

27. Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

℣ 24. Pour ne m'avoir pas reconnu pour le Fils de Dieu.

℣ 25. Ce texte peut être pris du psaume LXVIII. 5. ou XXXIX. 9. 16., ou XXIV. 19.

℣ 26. Me fera reconnoitre pour le Fils de Dieu dans toute la terre.

CHAPITRE XVI.

SUITE DU SERMON APRÈS LA CÈNE.

Prédiction des persécutions. Promesse de l'Esprit consolateur. Triple conviction qu'il doit produire. Lumière qu'il doit répandre. Joie qui succédera à la tristesse. Prier au nom de Jésus-Christ. Confiance au milieu des tribulations.

1. Je vous ai dit ces choses, ' afin que vous ne soyez point scandalisés. '

1. Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini.

℣ 1. Voyez tom. XIX. l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 101 et suiv., et la Concordance, VI^e^ part. ch. IX.

Ibid. Par les persécutions que vous aurez à souffrir de la part des hommes.

2. Absque synagogis facient vos : sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.

3. Et hæc facient vobis, quia non noverunt Patrem neque me.

4. Sed hæc locutus sum vobis, ut cùm venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.

5. Hæc autem vobis ab initio non dixi, quia vobiscum eram : et nunc vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me, Quò vadis ?

6. Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.

7. Sed ego veritatem dico vobis ; expedit vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos : si autem abiero, mittam eum ad vos.

8. Et cùm venerit ille,

2. Ils vous chasseront de leurs synagogues; et le temps va venir où quiconque vous fera mourir, croira faire un sacrifice agréable à Dieu. An de l'ère chr. vulgaire 33.

3. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connoissent ni mon Père ni moi.

4. Or, je vous dis ces choses, afin que, lorsque ce temps-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

5. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étois avec vous. Mais maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé; et aucun de vous ne me demande où je vais.

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur se trouve rempli de tristesse.

7. Cependant je vous dis la vérité: il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et lorsqu'il sera venu, il con-

℣ 2. C'et le sens du grec.

Ibid. Le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 43, recto, raconte que *Thadée*, saint Jude, ayant été amené pour être exécuté, le Seigneur intercéda pour lui ; mais les docteurs lui répondirent : « Il est écrit *celui qui jugule Thadée m'honore*. » Misérable pointe fondée sur ce verset du psaume L, selon l'hébreu, *celui qui immole une victime de louange m'honore*. Victime de lange s'appelle en hébreu *thoda* תודה, ce qui ressemble un peu à Thadée.

℣ 4. Et qu'ainsi vous trouviez dans vos souffrances mêmes la source de votre patience et de votre consolation, en y apprenant que vous souffrez pour un Dieu qui les a connues, et qui les a annoncées par avance, et qui saura bien vous en récompenser. — Dans la Vulgate le pronom *eorum* peut également se rapporter au mot qui précède, *hora eorum*, ou au mot qui suit, *eorum reminiscamini* : et surtout dans les exemplaires qui n'y mettent point de virgule, la construction demeure équivoque ; mais le grec dit sans équivoque, *reminiscamini eorum*. Du reste, le sens est toujours le même, ce pronom demeurant sous-entendu dans la phrase où il ne se trouve pas exprimé.

℣ 5. Parce qu'elles ne devoient vous arriver qu'après mon départ.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

vaincra le monde du péché, de la justice et du jugement;

9. Du péché, parce qu'ils n'ont cru " en moi:

10. De la justice, " parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus.

11. Et du jugement, " parce que le prince du monde est déjà jugé. "

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous n'êtes pas en état de les porter présentement.

13. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité; " car il ne parlera pas de lui-même; " mais il dira tout ce qu'il aura entendu, " et il vous annoncera les choses à venir.

14. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

15. Tout ce qu'a mon Père, est à moi; " c'est pourquoi je vous ai dit " qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera. "

16. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me ver-

arguet mundum de peccato, et de justitiâ, et de judicio.

9. De peccato quidem, quia non crediderunt in me:

10. De justitiâ verò, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me:

11. De judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.

12. Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modò.

13. Cùm autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem: non enim loquetur à semetipso: sed quæcumque audiet, loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis.

14. Ille me clarificabit, quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.

15. Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt: propterea dixi: quia de meo accipiet, et annuntiabit vobis.

16. Modicum, et jam non videbitis me: et iterùm modicum, et vide-

℣ 9. Gr. litt. ne croient point.

℣ 10. De mon innocence qui paroîtra clairement.

℣ 11. De la condamnation du monde incrédule.

Ibid. Jugé et condané aux flammes éternelles, et tous ceux qui lui appartiennent, doivent avoir le même sort.

℣ 13. Gr. litt. Il vous fera entrer dans toute la vérité.

Ibid. Comme les faux prophètes.

Ibid. Du Père et du Fils dont il procède.

℣ 15. N'ayant, mon père et moi, qu'une même essence, une même sagesse et une même puissance.

Ibid. En parlant du Saint-Esprit.

Ibid. Parce que, procédant de moi comme de mon Père, il reçoit aussi de moi, avec son essence, tout ce qu'il a de lumières et de connoissances.

bitis me, quia vado ad Patrem.

17. Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem: Quid est hoc quod dicit nobis : Modicum, et non videbitis me : et iterùm modicum, et videbitis me, et quia vado ad Patrem?

18. Dicebant ergo : Quid est hoc quod dicit : Modicum? nescimus quid loquitur.

19. Cognovit autem Jesus, quia volebant eum interrogare, et dixit eis : De hoc quæritis inter vos, quia dixit : Modicum, et non videbitis me : et iterùm modicum, et videbitis me.

20. Amen, amen, dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos : mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.

21. Mulier cùm parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus : cùm autem pepererit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.

22. Et vos igitur, nunc

rez, parce que je m'en vais à mon Père.

17. Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres : Que veut-il nous dire par-là : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père?

18. Ils disoient donc : Que veut-il dire : Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut nous dire.

19. Mais Jésus connoissant qu'ils vouloient l'interroger là-dessus, leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, vous autres; et le monde sera dans la joie. Vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie.

21. Une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est venue; mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de tous ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde;

22. Vous donc aussi, vous êtes

An de l'ère chr. vulgaire 33.

ỳ 16. Plusieurs expliquent ainsi ce texte : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, *parce que je dois être séparé de vous par ma mort;* et encore un peu de temps, et vous me verrez, *lorsque je me monterai à vous après ma résurrection.* Voyez ci-après ỳ 22. Quelques-uns l'expliquent ainsi : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je vais à mon Père, *par mon ascension;* et encore un peu de temps, et vous me verrez *dans mon second avénement.* Ceux-là supposent que Jésus-Christ, en parlant à ses disciples, parloit à tous ceux qui leur succéderoient dans la suite des siècles dont toute la durée n'est qu'un temps fort court aux yeux de Dieux. *Ps.* LXXXIX. 4., et 2. *Petr.* III. 8.

ỳ 21. Litt. dans la tristesse.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

maintenant dans la tristesse : ' mais je vous verrai de nouveau ; " et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. "

Matt. VII. 7. XXI. 22. *Marc.* XI. 24. *Luc.* XI. 9. *Supr.* XIV. 13. *Jac.* I. 5.

23. En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien. " En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ' ce que vous demanderez alors à mon Père, il vous le donnera.

24. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. "

25. Je vous ai dit ceci en paraboles. ' Le temps vient où je ne vous entretiendrai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père.

26. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom ; et je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous ;

27. Car mon Père vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu.

28. Je suis sorti de mon Père ; et je suis venu dans le monde : je quitte de nouveau le monde, et je m'en vais à mon Père.

29. Ses disciples lui dirent : C'est à cette heure que vous parlez ouver-

quidem tristitiam habetis, iterùm autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum : et gaudium vestrum nemo tollet à vobis.

23. Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.

24. Usque modò non petistis quidquam in nomine meo. Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

25. Hæc in proverbiis locutus sum vobis. Venit hora cùm jam non in proverbiis loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis.

26. In illo die in nomine meo petetis : et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis.

27. Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis, et credidistis quia ego à Deo exivi.

28. Exivi à Patre, et veni in mundum : iterùm relinquo mundum, et vado ad Patrem.

29. Dicunt ei discipuli ejus : Ecce nunc palam

℣ 22. Parceque l'heure est venue où je dois être séparé de vous par ma mort.

Ibid. Après ma résurrection.

Ibid. Parce que personne ne pourra me ravir cette vie glorieuse et immortelle, qui en sera la source.

℣ 23. Parce que le Saint-Esprit qui remplira vos cœurs vous enseignera toutes choses.

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 24. Par la satisfaction que vous en aurez en recevant l'effet de vos prières, et par l'espérance que vous concevrez d'obtenir un jour l'accomplissement de tous vos désirs.

℣ 25. Les Hébreux nomment parabole tout discours figuré ou énigmatique.

loqueris, et proverbium nullum dicis.

30. Nunc scimus quia scis omnia, et non opus est tibi ut quis te interroget: in hoc credimus, quia à Deo existi.

31. Respondit eis Jesus: Modò creditis?

32. Ecce venit hora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria, et me solum relinquatis: et non sum solus, quia Pater mecum est.

33. Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis, sed confidite: ego vici mundum.

tement, et que vous n'usez point de paraboles.

30. Nous voyons bien présentement que vous savez tout, et qu'il n'est pas besoin que personne vous interroge: c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

31. Jésus leur répondit: Vous croyez maintenant?

32. Le temps va venir, et il est déjà venu, où vous serez dispersés, chacun de votre côté, et où vous me laisserez seul; mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi. *Matt.* xxvi. 31 *Marc.* xvi. 27.

33. Je vous ai dit ceci, afin que vous trouviez la paix en moi; vous aurez de grandes afflictions dans le monde. Mais ayez confiance: j'ai vaincu le monde.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

℣ 30. Puisque vous prévenez par votre réponse les questions qu'on voudroit vous faire.

℣ 33. Que vous ayez recours à moi pour vous relever de vos chutes, et pour vous soutenir dans les maux que vous aurez à souffrir.

Ibid. Et par ma victoire, je vous ai mérité les graces nécessaires pour le vaincre aussi vous-mêmes.

CHAPITRE XVII.

PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST APRÈS LA CÈNE.

Jésus-Christ prie pour sa glorification. Il prie pour ceux qui croient déjà en lui, et pour tous ceux qui doivent croire en lui dans la suite.

1. Hæc locutus est Jesus: et sublevatis oculis in cœlum, dixit: Pater, ve-

1. Après que Jésus eut dit ces choses, il leva les yeux au ciel, et dit: Mon Père, l'heure est venue:

℣ 1. Voyez tom. xix, l'Harmonie art. *Prière*, p. 103 et la Concordance, vie part. ch. x.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

glorifiez votre Fils, " afin que votre Fils vous glorifie ; "

2. Comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés.

Matt. XXVIII. 18.

3. Or, la vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. "

4. Je vous ai glorifié sur la terre; j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire.

5. Maintenant donc, mon Père, glorifiez-moi aussi en vous-même, de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. "

6. J'ai fait connoître votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du milieu du monde. Ils étoient à vous, et vous me les avez donnés; et ils ont gardé votre parole. "

7. Ils savent présentement que tout ce que vous m'avez donné vient de vous;

8. Parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et qu'ils les ont reçues; et ils ont véritablement reconnu que je suis sorti de vous; " et ils ont cru que vous m'avez envoyé.

9. C'est pour eux que je prie; je ne prie point pour le monde, " mais

nit hora : clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te :

2. Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam.

3. Hæc est autem vita æterna : ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.

4. Ego te clarificavi super terram : opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam.

5. Et nunc clarifica me tu, Pater, apud temetipsum, claritate quam habui priùs quam mundus esset apud te.

6. Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo. Tui erant, et mihi eos dedisti, et sermonem tuum servaverunt.

7. Nunc cognoverunt quia omnia quæ dedisti mihi abs te sunt.

8. Quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, et ipsi acceperunt, et cognoverunt verè quia à te exivi, et crediderunt quia tu me misisti.

9. Ego pro eis rogo : non pro mundo rogo, sed

℣ 1. En le ressuscitant.

Ibid. En vous faisant connoître et adorer par toute la terre.

℣ 3. Envoyé dans le monde pour sauver les hommes.

℣ 5. Faites entrer mon humanité dans la gloire que j'ai eue en vous dans l'éternité comme Dieu.

℣ 6. Que je leur ai annoncée comme venant de vous.

℣ 8. Comme votre Fils que vous engendrez éternellement dans votre sein.

℣ 9. Les hommes du monde, c'est-à-dire les incrédules et ceux adonnés à toutes les corruptions de la chair.

pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.

10. Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt : et clarificatus sum in eis.

11. Et jam non sum in mundo, et hi in mundo sunt, et ego ad te venio. Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos.

12. Cùm essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur.

13. Nunc autem ad te venio, et hæc loquor in mundo, ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.

14. Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut et ego non sum de mundo.

pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous; An de l'ère chr. vulg.

10. Tout ce qui est à moi, est à vous; et tout ce qui est à vous, est à moi. " Et je suis glorifié en eux." 33.

11. Et déjà je ne suis plus dans le monde; ' mais pour eux, ils sont encore dans le monde, et je m'en retourne vers vous. Père saint, conservez en votre nom " ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. "

12. Lorsque j'étois avec eux, je les conservois en votre nom. J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés; et nul d'eux n'a péri, si- *Infr.* XVIII. 9. non le fils de perdition, ' afin que *Ps.* CVIII. 10. l'Ecriture fût accomplie. "

13. Mais maintenant je viens à vous, et je dis ceci, étant encore dans le monde, afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie. '

14. Je leur ai donné votre parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont point du monde, comme je ne suis point du monde.

† 9. Autr. C'est pour eux que je prie: je ne prie point pour le monde *réprouvé*, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Jésus-Christ a prié d'une prière absolue et efficace, pour tous ceux pour qui sa prière devoit être exaucée: il a demandé pour eux tout ce que son Père avoit prédestiné de leur donner: il n'a rien demandé de ce que son Père avoit prédestiné de ne pas leur donner.

† 10. Ainsi ceux que vous m'avez donnés sont en même temps et à vous et à moi.

Ibid. Par la foi qu'ils ont en moi, et par l'obéissance qu'ils me rendent.

† 11. Pour y veillerer d'une manière sensible.

Ibid. Par votre puissance et pour votre propre gloire.

Ibid. Qu'ils soient un entre eux par un même esprit, un même cœur et un même amour; et que l'union parfaite de leurs volontés devienne une image de l'unité essentielle de notre nature.

† 12. Qui s'est perdu lui-même en me trahissant.

Ibid. Jésus-Christ avoit déjà rapporté (*supr.* XIII. 18.) l'un des principaux endroits de l'Écriture où la trahison de juda étoit prédite.

† 13. En espérant comme moi d'être sous votre protection sur la terre, et de participer à votre gloire dans le ciel.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

15. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal.

16. Ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde.

17. Sanctifiez-les dans la vérité : votre parole est la vérité même.

18. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai de même envoyés dans le monde.

19. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité.

20. Je ne prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole;

21. Afin que tous ensemble ils ne soient qu'un comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous, de même ils ne soient qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.

22. Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée; afin qu'ils soient un comme nous sommes un.

23. Je suis en eux; et vous êtes en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connoisse que vous m'avez envoyé,

15. Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à malo.

16. De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo.

17. Sanctifica eos in veritate : sermo tuus veritas est.

18. Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum.

19. Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.

20. Non pro eis autem rogo tantùm, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me :

21. Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus, quia tu me misisti.

22. Et ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis, ut sint unum sicut et nos unum sumus.

23. Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misis-

℣ 16. Ainsi ils sont tout disposés à recevoir les impressions de votre grace et de votre sainteté.

℣ 17. Grec : Dans votre vérité.

Ibid. Communiquez-leur une sainteté véritable; et affermissez-les dans la foi.

℣ 18. Pour y annoncer aux hommes votre vérité.

℣ 19. Dans le style des Hébreux, *sanctifier* se met quelquefois pour *consacrer, offrir* à Dieu.

℣ 21. Par l'unité d'un même esprit, d'une même foi et d'une même charité.

Ibid. En voyant l'union que mes disciples auront entre eux, et la société que vous voudrez bien qu'ils aient avec vous.

℣ 22. En leur donnant à manger mon corps uni à la divinité que j'ai reçue de vous. — Voyez la note du ℣ 11.

ti, et dilexisti eos sicut et me dilexisti.

24. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum, ut videant claritatem meam, quam dedisti mihi, quia dilexisti me ante constitutionem mundi.

25. Pater juste, mundus te non cognovit : ego autem te cognovi, et hi cognoverunt quia tu me misisti.

26. Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.

et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé. An de l'ère chr. vulgaire

24. Mon Père, je désire [†] que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi; afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. 33.

25. Père juste, le monde ne vous a point connu : mais pour moi, je vous ai connu; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé;

26. Et je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connoître, afin qu'ils aient en eux ce même amour dont vous m'avez aimé, et que je sois moi-même en eux.

† 24. Litt. je veux.

CHAPITRE XVIII.

Jésus dans le jardin. Juifs renversés. Jésus pris et amené à Anne. Saint Pierre le suit. Jésus est envoyé à Caïphe. Renoncemens de saint Pierre. Jésus présenté à Pilate. Barabbas préféré Jésus.

S. Matthieu, XXVI. 36. *et suiv.* *S. Marc*, XIV. 1. *et suiv.* *S. Luc*, XXII. 40 *et suiv.*

1. Hæc cùm dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans torren-

1. Jésus ayant dit ces choses, [†] s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, [‡] où il y avoit

*2.Reg.*xv.23. *Matt.*xxvi.36. *Marc.*xiv.32. *Luc.*xxii.39.

† 1. Voyez tom. xix, l'Harmonie, art. *Jésus*, p. 103 et suiv., et la Concordance, vi^e part. ch. xi et suiv.

Ibid. Le torrent de Cédron passoit dans la vallée qui étoit entre la ville de Jérusalem et la montagne des Oliviers.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

un jardin ″ dans lequel il entra avec eux.

2. Or, Judas qui le trahissoit, connoissoit aussi ce lieu-là, parce que Jésus s'y étoit souvent trouvé avec ses disciples.

Matt. xxvi. 47. *Marc.* xiv. 43. *Luc.* xxii. 47.

3. Judas ayant donc pris une compagnie de soldats, ″ et de gens que lui donnèrent les princes des prêtres et les pharisiens, vint en ce lieu avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. Cependant Jésus qui savoit tout ce qui devoit lui arriver, vint au-devant d'eux, et leur dit: Qui cherchez-vous?

5. Ils lui répondirent: Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit: C'est moi. Or, Judas qui le livroit, étoit lui-même avec eux.

6. Lors donc que Jésus leur eut dit: C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.

7. Jésus leur demanda une seconde fois: Qui cherchez-vous? Ils lui dirent: Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit: Je vous ai dit que c'est moi; si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci,

Supr. xvii. 12.

9. Afin que cette parole qu'il avoit dite, fût accomplie: Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. ″

10. Alors Simon-Pierre, qui avoit une épée, la tira, en frappa un ser-

tem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse, et discipuli ejus.

2. Sciebat autem et Judas, qui tradebat eum, locum: quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.

3. Judas ergo, cùm accepisset cohortem, et à pontificibus et pharisæis ministros, venit illuc cum laternis, et facibus, et armis.

4. Jesus itaque sciens omnia quæ ventura erant super eum, processit, et dixit eis: Quem quæritis?

5. Responderunt ei: Jesum Nazarenum. Dicit eis Jesus: Ego sum. Stabat autem et Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.

6. Ut ergo dixit eis, Ego sum: abierunt retrorsùm, et ceciderunt in terram.

7. Iterùm ergo interrogavit eos: Quem quæritis? Illi autem dixerunt: Jesum Nazarenum.

8. Respondit Jesus: Dixi vobis, quia ego sum: si ergo me quæritis, sinite hos abire,

9. Ut impleretur sermo quem dixit: Quia quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam.

10. Simon ergo Petrus habens gladium, eduxit

℣ 1. C'étoit à Gethsémani au pied du mont des Oliviers. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 36., et dans saint Marc, xiv. 32.

℣ 3. Gr. litt. la cohorte. C'étoit une compagnie de soldats romains. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 27.

℣ 9. Voyez au chap. xvii. 12.

eum, et percussit pontificis servum : et abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.

viteur du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite ; or, cet homme s'appeloit Malchus.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Dixit ergo Jesus Petro : Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem quem dedit mihi Pater, nom bibam illum ?

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remettez votre épée dans le fourreau. Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ?

12. Cohors ergo, et tribunus, et ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, et ligaverunt eum.

12. Les soldats donc, le capitaine, et les gens envoyés par les Juifs, prirent Jésus, et le lièrent.

13. Et adduxerunt eum ad Annam primùm : erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius.

13. Et ils l'amenèrent premièrement chez Anne, [a] parce qu'il étoit étoit beau-père de Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette année-là. *Luc.* III. 2.

14. Erat autem Caiphas, qui consilium dederat Judæis : Quia expedit unum hominem mori pro populo.

14. Or, Caïphe étoit celui qui avoit donné ce conseil aux Juifs, qu'il étoit expédient [b] qu'un seul homme mourût pour le peuple. *Supr.* x. 49.

15. Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, et alius discipulus : discipulus autem ille erat notus pontifici, et introivit cum Jesu in atrium pontificis.

15. Cependant Simon-Pierre suivoit Jésus, comme aussi un autre disciple, qui étant connu du grand-prêtre, entra avec Jésus dans la cour du grand-prêtre.

16. Petrus autem stabat ad ostium foris : exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, et dixit ostiariæ, et introduxit Petrum.

16. Mais Pierre demeura dehors à la porte : alors cet autre disciple qui étoit connu du grand-prêtre, sortit, et parla à la portière, qui fit entrer Pierre. *Matt.* XXVI. 58. *Marc.* XIV. 54. *Luc.* XXII. 55.

17. Dixit ergo Petro ancilla ostiaria : Numquid et tu ex discipulis es hominis istius ? Dicit ille : Non sum.

17. Cette servante donc qui gardoit la porte, dit à Pierre : N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là ? Et il répondit : Je n'en suis point. [c]

[a] 13. Litt. à Anne. Quelques-uns croient qu'Anne et Caïphe demeuroient dans la même maison. Voyez l'harmonie, art. *Fuite*, p. 105 jusqu'à art. *Jésus est conduit*, p. 106, et la Concordance, VIe part. ch. XII-XIV.

[b] 14. Autr. avantageux.

[c] 17. Saint Jean place ici ce premier renoncement, qui est réuni aux deux autres par les trois autres évangélistes : c'est une de ces circonstances que les

An de l'ère chr. vulgaire 33.

18. Or, les serviteurs et les officiers étoient auprès du feu, où ils se chauffoient, parce qu'il faisoit froid : Pierre étoit aussi avec eux, et se chauffoit.

19. Cependant le grand-prêtre interrogea Jésus touchant ses disciples et sa doctrine.

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret.

21. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit : ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.

22. Comme il eut dit cela, un des officiers qui étoit là présent, donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre?

23. Jésus lui repartit : Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous?

Matt. xxvi. 57. *Marc.* xiv. 53. *Luc.* xxii. 54.

24. Et Anne l'envoya lié au grand-prêtre Caïphe.

18. Stabant autem servi et ministri ad prunas, quia frigus erat, et calefaciebant se : erat autem cum eis et Petrus stans, et calefaciens se.

19. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrinâ ejus.

20. Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo : ego semper docui in synagogâ, et in templo, quo omnes Judæi conveniunt : et in occulto locutus sum nihil.

21. Quid me interrogas? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : ecce hi sciunt quæ dixerim ego.

22. Hæc autem cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici?

23. Respondit ei Jesus : Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem benè, quid me cædis?

24. Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.

trois autres évangélistes peuvent avoir négligées, pour réunir trois faits semblables et relatifs à un même objet.

℣ 18. Gr. litt. étoient là debout, et ayant fait du feu ils se chauffoient.

℣ 19. Quelques-uns croient que c'est Anne qui avoit été lui-même grand-prêtre. Voyez l'Harmonie, art. *Jésus interrogé*, p. 105, et la Concordance, vi^e^ part. ch. xiii.

℣ 20. Grec : où les Juifs s'assemblent de toutes parts.

℣ 23. Litt. rendez témoignage du mal *que j'ai dit*.

℣ 24. Le P. de Carrières traduisoit et paraphrasoit de cette manière. Or, Anne l'avoit envoyé lié au grand-prêtre Caïphe, *chez qui tout ceci se passa*. En cela il a suivi l'opinion de ceux qui supposent que le grand-prêtre dont saint Jean vient de parler (*supr.* ℣ 19.) est Caïphe, qui en effet étoit grand-prêtre alors. Mais Anne avoit aussi lui-même été grand-prêtre ; et il est as-

25. Erat autem Simon Petrus stans, et calefaciens se. Dixerunt ergo ei : Numquid et tu es discipulis ejus es? Negavit ille, et dixit : Non sum.

25. Cependant Simon-Pierre étoit là, et se chauffoit. Quelques-uns donc lui dirent : N'êtes-vous pas aussi de ses disciples? Il le nia en disant : Je n'en suis point.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

26. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus cujus abscidit Petrus auriculam : Nonne ego te vidi in horto cum illo?

26. Alors un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avoit abattu l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu dans le jardin avec cet homme-là?

Matt. xxvi. 69. *Marc.* xiv. 67. *Luc.* xxii. 56.

27. Iterùm ergo negavit Petrus : et statim gallus cantavit.

27. Pierre le nia encore une fois; et aussitôt le coq chanta.

S. Matthieu, XXVII. 1.-23. *S. Marc*, XV. 1.-14. *S. Luc*, XXIII. 1.-25.

28. Adducunt ergo Jesum à Caiphâ in prætorium. Erat autem manè : et ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminaretur, sed ut manducarent pascha.

28. Ils menèrent donc Jésus de la maison de Caïphe ' au palais du gouverneur. " C'étoit le matin : et ils n'entrèrent point dans le palais, de peur qu'étant devenus impurs, ils ne pussent manger la pâque. '

Matt. xxvii. 2. *Marc.* xv. 1. *Luc.* xxiii. 1. *Act.* x. 28. xi. 3

29. Exivit ergo Pilatus ad eos foras, et dixit : Quam accusationem affertis adversùs hominem hunc?

29. Pilate donc sortant, vint à eux, et leur dit : Quel est le crime dont vous accusez cet homme?

30. Responderunt, et

30. Ils répondirent et lui dirent :

sez visible que c'est de lui que saint Jean parle depuis le ℣ 13 jusqu'ici. Alors l'expression de saint Jean, *Et misit eum Annas*, se prend ici dans son sens naturel : Anne l'envoya lié (ou, selon le grec, l'envoya donc lié) au grand-prêtre Caïphe. Voyez l'Harmonie, art. ccvii, et la Concordance, vie part. ch. xiii.

℣ 28. Voyez dans saint Matthieu, xxvi. 66., et dans saint Marc, xiv. 64.; voyez aussi l'Harmonie, art. *Repentir*, p. 107 et suiv., et la Concordance, vie part. ch. xvii et suiv.

Ibid. Litt. au prétoire, *qui étoit le palais du gouverneur*. La cour de ce palais étoit appelé *prétoire*, parce que le préteur ou gouverneur y tenoit ses assemblées publiques. Voyez dans saint Marc, xv. 16.—Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 1. et 2.., et dans saint Marc, xv. 1.

Ibid. En entrant dans la maison d'un incirconcis.

Ibid. Voyez ce qui a été dit de cette Pâque des Juifs dans saint Matthieu, xxvi. 17., et dans la *Dissertation sur la dernière Pâque de Jésus-Christ*, tom. xix.

An de l'ère chr. vulgaire

Si ce n'étoit pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré.

33.

31. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le jugez selon votre loi. Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.

Matt. xx. 19.

32. Afin que ce que Jésus avoit dit, lorsqu'il avoit marqué de quelle mort il devoit mourir, fût accompli.

Matt. xxvii. 11
Marc. xv. 2.
Luc. xxiii. 3.

33. Pilate étant donc rentré dans le palais, et ayant fait venir Jésus, lui dit : Etes-vous le roi des Juifs?

34. Jésus lui répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi?

35. Pilate lui répliqua : Est-ce que je suis Juif? Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains. Qu'avez-vous fait?

36. Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume étoit de ce monde, mes serviteurs auroient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs. Mais mon royaume n'est pas d'ici.

37. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi? Jésus lui repartit : Vous l'avez dit, je suis roi; c'est pour cela que je suis né, et que je suis venu dans le monde afin de rendre témoi-

dixerunt ei : Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum.

31. Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundùm legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam.

32. Ut sermo Jesu impleretur, quem dixit, significans quâ morte esset moriturus.

33. Introivit ergo iterùm prætorium Pilatus, et vocavit Jesum, et dixit ei : Tu es rex Judæorum?

34. Respondit Jesus : A temetipso hoc dicis? an alii dixerunt tibi de me?

35 Respondit Pilatus : Numquid ego Judæus sum? Gens tua, et pontifices tradiderunt te mihi : quid fecisti?

36. Respondit Jesus : Regnum meum non est de hoc mundo : si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent, ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non est hinc.

37. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis quia rex sum ego. Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni

℣ 31. Le pouvoir de vie et de mort leur avoit été ôté par les Romains.

℣ 32. Car il avoit déclaré qu'il falloit qu'il fût livré aux gentils, et crucifié par les gentils. — Voyez dans saint Matthieu, xx. 19., dans saint Marc, x. 33. 34., dans saint Luc, xviii. 32. 33., et dans saint Jean, xii. 32. 33.

℣ 35. Pour savoir qu'il y ait un roi des Juifs.

in mundum, ut testimonium perhibeam veritati: omnis qui est ex veritate, audit vocem meam.

38. Dicit ei Pilatus: Quid est veritas? Et cùm hoc dixisset, iterùm exivit ad Judæos, et dicit eis: Ego nullam invenio in eo causam.

39. Est autem consuetudo vobis, ut unum dimittam vobis in Pascha: vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum?

40. Clamaverunt ergo rursùm omnes, dicentes: Non hunc, sed Barrabbam. Erat autem Barrabbas latro.

gnage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité, écoute ma voix. An de l'ère chr. vulgaire 33.

38. Pilate lui dit: Qu'est-ce que la vérité? Et ayant dit ces mots, il sortit encore pour aller vers les Juifs, et leur dit: Je ne trouve aucun crime dans cet homme.

39. Mais c'est la coutume que je vous délivre un criminel à la fête de Pâque: voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs? *Matt.* XXVII. 15 *Marc.* XV. 6. *Luc.* XXIII. 17.

40. Ils se mirent tout de nouveau à crier tous ensemble: Nous ne voulons point de celui-ci, mais donnez-nous Barrabbas. Or, Barrabas étoit un voleur.

† 37. Autr. vous l'avez dit: je suis roi. *Je dois ce témoignage à la vérité*, car je ne suis né, et je ne suis venu au monde, que pour rendre témoignage à la vérité.

† 38. Sans attendre la réponse de Jésus.

† 40. Voyez dans saint Marc, XV. 7., et dans saint Luc, XXIII. 19.

CHAPITRE XIX.

Flagellation. Couronnement d'épines. Pilate cherche les moyens de délivrer Jésus-Christ. Il l'abandonne. Jésus est conduit au Calvaire et crucifié. Inscription de sa croix. Partage de ses vêtemens. La Vierge et saint Jean au pied de sa croix. Soif de Jésus-Christ. Sa mort. Côté percé. Joseph et Nicodème prennent soin d'ensevelir Jésus.

S. Matthieu, XXVII. 24. *et suiv.* *S. Marc*, XV. 15. *et suiv.* *S. Luc*, XVI. 24. *et suiv.*

1. Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit.

1. Alors Pilate fit prendre et flageller Jésus. *Matt.* XXVII. 27 *Marc.* XV. 16.

† 1. Voyez, tom. XIX, l'Harmonie, art. *Pilate fait...*, p. 109 et suiv., et la Concordance, VI^e part. chap. XXI et suiv.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

2. Et les soldats ayant fait une couronne d'épines entrelacées, la lui mirent sur la tête, et ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

3. Et ils venoient à lui et lui disoient : Salut roi des Juifs ; et ils lui donnoient des soufflets.

4. Pilate sortant de nouveau, dit aux Juifs : Voilà que je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime.

5. Jésus donc sortit, portant une couronne d'épines, et un manteau d'écarlate : et Pilate leur dit : Voilà l'homme.

6. Les princes des prêtres et leurs serviteurs l'ayant vu, se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le crucifiez ; car pour moi, je ne trouve en lui aucun crime.

7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi ; et, selon cette [†] loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait fils de Dieu.

8. Pilate ayant entendu ces paroles, craignit encore davantage. [‡]

9. Et il rentra dans le palais, et il dit à Jésus : D'où êtes-vous ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse.

10. Pilate lui dit donc : Vous ne me parlez point ? ne savez-vous pas

2. Et milites plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus, et veste purpureâ circumdederunt eum.

3. Et veniebant ad eum, et dicebant : Ave, rex Judæorum : et dabant ei alapas.

4. Exivit ergo iterùm Pilatus foràs, et dicit eis : Ecce adduco vobis eum foràs, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.

5. (Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, et purpureum vestimentum.) Et dicit eis : Ecce homo.

6. Cùm ergo vidissent eum pontifices, et ministri, clamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum. Dicit eis Pilatus : Accipite eum vos, et crucifigite : ego enim non invenio in eo causam.

7. Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundùm legem debet mori, quia filium Dei se fecit.

8. Cùm ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit.

9. Et ingressus est in prætorium iterùm, et dixit ad Jesum : Unde es tu ? Jesus autem responsum non dedit ei.

10. Dicit ergo ei Pilatus : Mihi non loqueris ?

[†] 7. Ce mot est dans le grec. Cette loi dont ils parlent, est celle qui condamnoit à mort les blasphémateurs. *Lev.* XXIV. 14.-16.

[‡] 8. De le faire mourir.

nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te?

que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer? An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Respondit Jesus: Non haberes potestatem adversùm me ullam, nisi tibi datum esset desuper. Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.

11. Jésus lui répondit: Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avoit été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous, a commis un plus grand péché.

12. Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum. Judæi autem clamabant, dicentes: Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris: omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari.

12. Depuis cela, Pilate cherchoit un moyen de le délivrer; mais les Juifs crioient: Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César; car quiconque se fait passer pour roi, se déclare contre César.

13. Pilatus autem cùm audisset hos sermones, adduxit foràs Jesum, et sedit pro tribunali in loco qui dicitur, Lithostrotos, hebraicè autem Gabatha.

13. Pilate donc ayant entendu ce discours, fit mener Jésus hors du palais; et s'assit dans son tribunal, au lieu appelé Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha.

14. Erat autem parascevé Paschæ, hora quasi sexta, et dicit Judæis: Ecce rex vester.

14. C'étoit le jour de la préparation de la Pâque, et environ la sixième heure; et il dit aux Juifs: Voici votre roi.

15. Illi autem clamabant. Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus:

15. Mais ils se mirent à crier: Otez-le, ôtez-le du monde; crucifiez-le. Pilate leur dit: Crucifierai-

℣ 11. C'est-à-dire quiconque m'a livré à vous; non-seulement Judas, qui a livré Jésus aux prêtres; mais les prêtres et le peuple, qui l'ont livré à Pilate.

Ibid. Il a plus péché que vous, qui me condamnez à mort par foiblesse.

℣ 13. Craignant qu'on ne le rendit suspect à César.

Ibid. Lithostrotos est un mot grec, λιθόστρωτος, qui signifie *pavé de pierre*; *Gabbatha* en syriaque (car c'est cette langue que les auteurs du Nouveau-Testament appellent l'hébreu, parce que c'étoit celle que les Hébreux parloient alors), signifie une hauteur; l'endroit où Pilate fit placer son tribunal au dehors de son palais, étoit apparemment un endroit élevé et pavé.

℣ 14. Quelques anciens exemplaires grecs lisoient *la troisième heure*, conformément au texte de saint Marc, xv. 25. On prétendoit même que le texte original de saint Jean, écrit de sa main, et conservé à Ephèse jusqu'au quatrième siècle, lisoit aussi *la troisième heure*. La sixième heure étoit celle de midi, la troisième étoit environ neuf heures du matin, selon notre manière de compter.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

je votre roi? Les princes des prêtres lui répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.

16. Alors il le leur abandonna pour être crucifié. Ils prirent donc Jésus, et l'emmenèrent.

Matt. xxvii. 35 *Marc.* xv. 22. *Luc.* xxiii. 33.

17. Et portant sa croix, il vint au lieu appelé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha,

18. Où ils le crucifièrent, et deux autres avec lui; l'un d'un côté, et l'autre de l'autre, et Jésus au milieu.

19. Pilate fit aussi un écriteau, qui fut mis au haut de la croix; et voici ce qu'il portoit : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

20. Et parce que le lieu ou Jésus avoit été crucifié étoit proche de la ville, beaucoup de Juifs lurent cet écriteau, qui étoit en hébreu, en grec et en latin.

21. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate : Ne mettez pas, roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs.

22. Pilate lui répondit : Ce que j'ai écrit, est écrit,

Matt. xxvii. 35 *Marc.* xv. 24. *Luc* xxiii. 34.

23. Les soldats ayant crucifié Jésus, prirent ses vêtemens, et en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi sa tunique; et comme elle étoit sans couture, et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas,

24. Ils dirent entre eux : Ne la coupons pas, mais jetons au sort à

Regem vestrum crucifigam? Responderunt pontifices : Non habemus regem nisi Cæsarem.

16. Tunc ergo tradidit eis illum, ut crucifigeretur. Susceperunt autem Jesum, et eduxerunt.

17. Et bajulans sibi crucem, exivit in eum, qui dicitur Calvariæ, locum, hebraicè autem Golgotha :

18. Ubi crucifixerunt eum, et cum eo alios duos, hinc et hinc, medium autem Jesum.

19. Scripsit autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem. Erat autem scriptum, JESUS NAZARENUS, REX JUDÆORUM.

20. Hunc ergo titulum multi Judæorum legerunt, quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum hebraicè, græcè et latinè.

21. Dicebant ergo Pilato pontifices Judæorum: Noli scribere, Rex Judæorum : sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum.

22. Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi.

23. Milites ergo cùm crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus (et fecerunt quatuor partes, unicuique militi partem), et tunicam. Erat autem tunica inconsutilis, desuper contexta per totum.

24. Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus

℣ 17. Voyez dans saint Matthieu, xxvii. 33.
℣ 22. Litt. Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

eam, sed sortiamur de illa, cujus sit: ut Scriptura impleretur, dicens: Partiti sunt vestimenta mea sibi, et in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt.

qui l'aura : Afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtemens, et ils ont jeté ma robe au sort. Et en effet, c'est ce que firent les soldats. An de l'ère chr. vulgaire 33. *Ps.* XXI. 19.

25. Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophæ, et Mariæ Magdalene.

25. Cependant la mère de Jésus, et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, ″ et Marie-Madeleine, ″ se tenoient auprès de sa croix.

26. Cùm vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ: Mulier, ecce filius tuus.

26. Jésus donc voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimoit, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils.

27. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illâ horâ accepit eam discipulus in suâ.

27. Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui.

28. Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit: Sitio.

28. Après cela, Jésus voyant que tout étoit accompli, afin qu'une parole de l'Écriture fût encore accomplie, il dit : J'ai soif. ″ *Ps.* LXVIII. 22.

29. Vas ergo erat positum aceto plenum : illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus.

29. Et comme il y avoit là un vase plein de vinaigre, ″ les soldats en remplirent une éponge ; et la mettant au bout d'un bâton d'hysope, ″ ils la lui présentèrent à la bouche.

30. Cùm ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est. Et inclinato capite, tradidit spiritum.

30. Jésus ayant pris le vinaigre, dit : Tout est accompli ; et baissant la tête, il rendit l'esprit.

31. Judæi ergo (quo-

31. Comme donc c'étoit la veille

℣ 25. Voyez la *Dissertation sur les trois Maries*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

Ibid. On croit que ce Cléophas est le même qu'Alphée père de Jacques le mineur : Jacques étoit appelé *frère de Jésus*, c'est-à-dire fils de Marie, sœur de la mère de Jésus.

℣ 28. Il paroit que cela a rapport au texte du psaume LXVIII, ℣ 22.

℣ 29. Le vinaigre étoit la boisson ordinaire des soldats romains.

Ibid. Il paroit que saint Jean appelle ici *hysope* le bâton ou roseau dont parle saint Matthieu, XXVII. 48., et saint Marc, XV. 36.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

du sabbat, afin que les corps ne demeurassent point à la croix le jour du sabbat (car ce sabbat-là étoit un jour fort solennel),* les Juifs prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes,* et de les faire enlever.

niam parasceve erat), ut non remanerent in cruce corpora sabbato (erat enim magnus dies ille sabbati), rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, et tollerentur.

32. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes du premier, et de l'autre qu'on avoit crucifié avec lui.

32. Venerunt ergo milites, et primi quidem fregerunt crura, et alterius qui crucifixus est cum eo.

33. Puis étant venu à Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes.

33. Ad Jesum autem cùm venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura.

34. Mais un des soldats lui perça* le côté d'une lance; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

34. Sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua.

35. Celui qui l'a vu, en rend témoignage, et son témoignage est véritable; et il sait qu'il dit vrai afin que vous le croyiez aussi.

35. Et qui vidit, testimonium perhibuit: et verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit, ut et vos credatis.

Exod. XII. 46. *Num.* IX. 12.

36. Car ces choses ont été faites, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie: Vous ne briserez aucun de ses os*.

36. Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur: Os non comminuetis ex eo.

Zach. XII. 10.

37. L'Ecriture dit encore ailleurs: Ils verront celui qu'ils ont percé.*

37. Et iterùm alia Scriptura dicit: Videbunt in quem transfixerunt.

Matt. XXVII. 57 *Marc.* XV. 43. *Luc.* XXIII. 50.

38. Après cela, Joseph d'Arimathie,* qui étoit disciple de Jésus, mais disciple caché, parce qu'il appréhendoit les Juifs, supplia Pilate qu'il lui permît d'enlever le corps de Jésus. Pilate le lui permit. Il vint

39. Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa (eò quòd esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum), ut tolleret cor-

℣ 31. A cause de la fête de Pâque qui s'y rencontroit.

Ibid. Pour avancer leur mort.

℣ 34. C'est l'expression du grec.

℣ 36. Cela avoit été dit à la lettre de l'agneau pascal, qui étoit une figure de *Jésus-Christ. Exod.* XII. 46. *et Num.* IX. 12.

℣ 37. Ce texte est de Zacharie, XII. 10., et paroît se rapporter à Jésus-Christ, selon la lettre même.

℣ 38. Voyez dans saint Matt., XXVII. 57.

pus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, et tulit corpus Jesu.

39. Venit autem et Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primùm, ferens mixturam myrrhæ et aloes, quasi libras centum.

40. Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.

41. Erat autem in loco ubi crucifixus est, hortus: et in horto monumentum novum, in quo nondùm quisquam positus erat.

42. Ibi ergò propter parasceven Judæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.

donc, et enleva le corps de Jésus. An de l'ère chr. vulgaire 33.

39. Nicodème qui autrefois avoit été trouver Jésus pendant la nuit, y vint aussi, portant environ cent livres d'une mixtion de myrrhe et d'aloès. *Supr.* m. 2.

40. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent dans des linceuls avec des aromates, selon la manière d'ensevelir qui est ordinaire aux Juifs.

41. Or, il y avoit au lieu où il avoit été crucifié un jardin; et dans ce jardin, un sépulcre tout neuf, où personne n'avoit encore été mis.

42. Comme donc c'étoit le jour de la préparation des Juifs, et que ce sépulcre étoit proche, ils y mirent Jésus.

† 39. L'aloès dont il est parlé ici, est une liqueur qui découle d'un arbre aromatique, à peu près comme la myrrhe, et fort différente d'une autre sorte d'aloès, qui est tirée d'une plante.

† 40. G. autr. l'enveloppement de bandelettes avec des aromates. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Ecclésiastique, tom. XII.

† 41. Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 60.

CHAPITRE XX.

Madeleine va au sépulcre. Elle avertit Pierre et Jean; ils y viennent ensemble. Apparition des anges et de Jésus à Madeleine. Jésus apparoît aux apôtres, et leur donne le Saint-Esprit. Seconde apparition de Jésus aux apôtres. Thomas voit et croit.

S. Matthieu, XXVIII. 1. *et suiv* *S. Marc*, XVI. 1. *et suiv.* *S. Luc*, XXIV. 1. *et suiv.*

1. Una autem sabbati, Maria Magdalene venit manè, cùm adhuc tene-

1. Le premier jour de la semaine, Marie-Madeleine vint au sépulcre de grand matin, lorsqu'il faisoit en- *Matt.* XXVIII. 1 *Marc.* XVI. 1. *Luc.* XXIV. 1.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

core obscur ; ' et elle vit que la pierre avoit été ôtée.

2. Elle courut donc, et vint trouver Simon-Pierre et cet autre disciple que Jésus aimoit; et elle leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis.

3. Pierre sortit aussitôt, pour aller au sépulcre, et cet autre disciple avec lui.

4. Ils couroient tous deux ensemble; mais cet autre disciple devança Pierre, et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linceuls ' qui étoient à terre; mais il n'entra pas.

6. Simon-Pierre qui le suivoit, arriva et entra dans le sépulcre, et il vit les linceuls qui y étoient,

7. Et le suaire qu'on lui avoit mis sur la tête, lequel n'étoit pas avec les linceuls, mais plié dans un lieu à part.

8. Alors cet autre disciple, qui étoit arrivé le premier au sépulcre, y entra aussi; et il vit, et il crut.

9. Car ils ne savoient pas encore ce que l'Ecriture enseigne, qu'il falloit qu'il ressuscitât d'entre les morts.

bræ essent, ad monumentum : et vidit lapidem sublatum à monumento.

2. Cucurrit ergo, et venit ad Simonem Petrum, et ad alium discipulum, quem amabat Jesus, et dicit illis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum.

3. Exiit ergo Petrus, et ille alius discipulus, et venerunt ad monumentum.

4. Currebant autem duo simul, et ille alius discipulus præcucurrit citiùs Petro, et venit primus ad monumentum.

5. Et cùm se inclinâsset, vidit posita linteamina, non tamen introivit :

6. Venit ergo Simon sequens eum, et introivit in monumentum, et vidit linteamina posita,

7. Et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum.

8. Tunc ergo introivit et ille discipulus, qui venerat primus ad monumentum : et vidit, et credidit :

9. Nondùm enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum à mortuis resurgere.

℣ 1. Voyez l'Harmonie, art. *Les saintes*, p. 115. et suiv., la Concordance, VIe part. ch. XXIX.

℣ 5. Gr. litt. les bandelettes. Et de même dans les deux versets suivans. *Supr.* XIX. 40.

℣ 9. La résurrection de Jésus-Christ est marquée particulièrement au ps. XV. ℣ 10.

10. Abierunt ergo iterùm discipuli ad semetipsos.

10. Les disciples après cela s'en retournèrent chez eux. An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Maria autem stabat ad monumentum foris plorans. Dùm ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum :

11. Mais Marie se tenoit dehors près du sépulcre, versant des larmes. Comme elle pleuroit ainsi, elle se baissa, et regardant dans le sépulcre, *Matt.* xxviii. 1 *Marc.* xvi. 5. *Luc.* xxiv. 4.

12. Et vidit duos angelos in albis, sedentes unum ad caput, et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu.

12. Elle vit deux anges vêtus de blanc assis au lieu où avoit été le corps de Jésus, l'un à la tête, et l'autre aux pieds.

13. Dicunt ei illi : Mulier, quid ploras? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum.

13. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur; et je ne sais où ils l'ont mis.

14. Hæc cùm dixisset, conversa est retrorsùm, et vidit Jesum stantem : et non sciebat quia Jesus est.

14. Ayant dit cela, elle se retourna; et elle vit Jésus qui se tenoit là, sans qu'elle sût que ce fût lui.

15. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras? quem quæris? Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum : et ego eum tollam.

15. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez-vous? Elle, croyant que c'étoit le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai.

16. Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni, (quod dicitur Magister.)

16. Jésus lui dit : Marie. Elle, se retournant, lui dit : Rabboni (c'est-à-dire Maître.)

17. Dicit ei Jesus : Noli me tangere, nondùm enim ascendi ad Patrem meum : vade autem ad fratres meos, et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum.

17. Jésus lui dit : Ne me touchez point; car je ne suis pas encore monté vers mon Père : Mais allez trouver mes frères; et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.

℣ 16. Ce mot est syriaque.

℣ 17. Ainsi cet empressement est inutile, vous aurez tout le temps de me donner des marques de votre amour.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

18. Marie-Madeleine vint donc dire aux disciples : J'ai vu le Seigneur, et il m'a dit ces choses.

Marc. XVI. 14. *Luc.* XXIV. 36. 1. *Cor.* XV. 5.

19. Sur le soir du même jour, qui étoit le premier de la semaine, les portes de la maison où les disciples étoient assemblés, de peur des Juifs, étant fermées, Jésus vint, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

20. Et après avoir dit ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples eurent donc une joie extrême de voir le Seigneur.

21. Alors il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même.

22. Ayant dit ces mots, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.

23. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Matt. XVIII. 18

24. Or, Thomas, l'un des douze, appellé Didyme, n'étoit pas avec eux, lorsque Jésus vint.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains les marques des clous, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans son côté, je ne le croirai point.

18. Venit Maria Magdalene, annuntians discipulis : Quia vidi Dominum, et hæc dixit mihi.

19. Cùm ergo serò esset die illo, una sabbatorum, et fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum Judæorum : venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis.

20. Et cùm hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. Gavisi sunt ergo discipuli viso Domino.

21. Dixit ergo eis iterùm : Pax vobis : sicut misit me Pater, et ego mitto vos.

22. Hæc cùm dixisset, insufflavit, et dixit eis : Accipite Spiritum Sanctum.

23. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis : et quorum retinueritis, retenta sunt.

24. Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quandò venit Jesus.

25. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam.

℣ 19. Voyez l'Harmonie, art. *Cinquième*, p. 117 et suiv., et la Concordance, II^e part. ch. XXX.

℣ 21. Pour opérer le salut des hommes,

Ibid. Je vous fais part de mon autorité.

26. Et post dies octo, iterùm erant discipuli ejus intùs, et Thomas cum eis. Venit Jesus januis clausis, et stetit in medio, et dixit : Pax vobis.

27. Deinde dicit Thomæ : Infer digitum tuum huc, et vide manus meas : et affer manum tuam, et mitte in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis.

28. Respondit Thomas, et dixit ei : Dominus meus, et Deus meus.

29. Dixit et Jesus : Quia vidisti me, Thoma, credidisti : beati qui non viderunt, et crediderunt.

30. Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc :

31. Hæc autem scripta sunt, ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus.

26. Huit jours après, les disciples étant encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous. An de l'ère chr. vulgaire 33.

27. Il dit ensuite à Thomas : Portez ici votre doigt, et regardez mes mains ; approchez aussi votre main, et la mettez dans mon côté ; et ne soyez pas incrédule, mais fidèle.

28. Thomas répondit, et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu !

29. Jésus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu ; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru.

30. Jésus a fait, à la vue de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre ; *Infr.* XXI. 15.

31. Mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu ; et qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom.

℣ 29. Gr. Autr. Heureux ceux qui croient sans avoir vu.
℣ 31. Le grec l'exprime ainsi.
Ibid. Vie de la grace dans ce monde, et vie éternelle dans l'autre.

CHAPITRE XXI.

Apparition de Jésus à ses disciples près de la mer de Tibériade. Pêche miraculeuse. Amour de saint Pierre. Jésus lui confie ses brebis, et lui prédit son martyre. Saint Pierre demande à Jésus ce que deviendra saint Jean.

1. Postea manifestavit se iterùm Jesus discipulis

1. Jésus se fit voir encore depuis à ses disciples sur le bord de la mer

An de l'ère chr. vulgaire

de Tibériade et il s'y fit voir de cette sorte :

ad mare Tiberiadis. Manifestavit autem sic :

33. 2. Simon-Pierre et Thomas, surnommé Didyme, Nathanaël ″ qui étoit de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, ′ et deux autres disciples, étoient ensemble.

2. Erant simul Simon Petrus, et Thomas, qui dicitur Didymus, et Nathanael qui erat à Canâ Galilææ, et filii Zebedæi, et alii ex discipulis ejus duo.

3. Simon-Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec vous. Ainsi ils y allèrent, et entrèrent dans une barque. Mais cette nuit-là, ils ne prirent rien.

3. Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus et nos tecum. Et exierunt, et ascenderunt in navim : et illâ nocte nihil prendiderunt.

4. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage, sans que ses disciples sussent que c'étoit Jésus.

4. Manè autem facto, stetit Jesus in littore : non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est.

5. Jésus donc leur dit : Enfans, n'avez-vous rien à manger? Ils lui répondirent : Non.

5. Dixit ergo eis Jesus : Pueri, numquid pulmentarium habetis? Responderunt ei : Non.

6. Il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent aussitôt : et ils ne pouvoient le tirer, tant il étoit chargé de poissons.

6. Dicit eis : Mittite in dexteram navigii rete, et invenietis. Miserunt ergo, et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium.

7. Alors le disciple que Jésus aimoit, dit à Pierre : C'est le Seigneur; et Simon-Pierre ayant entendu que c'étoit le Seigneur, mit son habit (car il étoit nu,) ″ et il se jeta dans la mer.″

7. Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est. Simon Petrus cùm audisset quia Dominus est, tunicâ succinxit se (erat enim nudus), et misit se in mare.

8. Les autres disciples vinrent avec la barque; et comme ils n'étoient loin de la terre que d'environ

8. Alii autem discipuli navigio venerunt (non enim longè erant à terrâ,

℣ 1. Voyez l'Harmonie, art. *Septième*, p. 118. et suiv., et la Concordance, VIe part. ch. XXXI.

℣ 2. Quelques-uns croient que c'est saint Barthélemi. Voyez dans saint Matthieu, ℣. 3.

Ibid. C'est-à dire Jacques le majeur et Jean son frère.

℣ 7. Sans robe de dessus.

Ibid. Pour aller à lui avec plus de vitesse, soit en nageant, soit moitié nageant, moitié marchant, parce que c'étoit près du rivage.

sed quasi cubitis ducentis), trahentes rete piscium.

9. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, et piscem superpositum, et panem.

10. Dicit eis Jesus : Afferte de piscibus, quos prendidistis nunc.

11. Ascendit Simon Petrus, et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cùm tanti essent, non est scissum rete.

12. Dicit eis Jesus : Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum : Tu quis es? scientes quia Dominus est.

13. Et venit Jesus, et accipit panem, et dat eis, et piscem similiter.

14. Hoc jam tertiò manifestatus est Jesus discipulis suis, cùm resurrexisset à mortuis.

15. Cùm ergo prandissent, dicit Simoni Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

16. Dicit ei iterùm : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.

deux cents coudées, ' ils y tirèrent leur filet plein de poissons. An de l'ère chr. vulgaire 33.

9. Quand ils furent descendus à terre, ils trouvèrent des charbons allumés, et du poisson mis dessus, et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez quelques poissons de ceux que vous venez de prendre.

11. Simon-Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez, dînez. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger ' n'osoit lui demander : Qui êtes-vous? car ils savoient que c'étoit le Seigneur.

13. Jésus s'approcha donc, prit le pain, leur en donna, et du poisson aussi.

14. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples ' depuis sa résurrection d'entre les morts.

15. Après donc qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne m'aiment ceux-ci? Il lui répondit : Oui, Seigneur; vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

16. Il lui demanda encore une seconde fois : Simon fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur; vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux ".

℣ 8. C'est-à-dire, plus de trois cent trente pieds, ou cinquant-cinq toises.

℣ 12. Gr. nul des disciples.

℣ 14. La première apparition de Jésus-Christ aux disciples assemblés, fut le jour même de sa résurrection. *Supr.* xx. 19. La seconde fut huit jours après la première. *Ibid.* ℣ 26.

℣ 16. Gr. mes brebis.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

17. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandoit pour la troisième fois, m'aimez-vous? et il lui répondit : Seigneur, vous connoissez toutes choses; vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis.

17. Dicit ei tertiò : Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertiò, Amas me? et dixit ei : Domine, tu omnia nosti : tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas.

2. *Pet.* I. 14.

18. En vérité, en vérité, je vous le dis : Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez; mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas.

18. Amen, amen dico tibi : Cùm esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas : cùm autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quò tu non vis.

19. Or, il dit ces mots, pour marquer de quelle mort il devoit glorifier Dieu. Et après avoir parlé ainsi, il lui dit : Suivez-moi.

19. Hoc autem dixit significans quâ morte clarificaturus esset Deum. Et cùm hoc dixisset, dicit ei : Sequere me.

Supr. XIII. 23.

20. Pierre se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimoit, et qui pendant la cène, s'étoit reposé sur son sein, et lui avoit dit : Seigneur, qui est celui qui doit vous trahir?

20. Conversus Petrus, vidit illum discipulum, quem diligebat Jesus, sequentem, qui et recubuit in cœnâ super pectus ejus, et dixit : Domine, quis est qui tradet te?

21. Pierre donc l'ayant vu, dit à Jésus : Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il?

21. Hunc ergo cùm vidisset Petrus, dixit Jesu : Domine, hic autem quid?

22. Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? Pour vous, suivez-moi.

22. Dicit ei Jesus : Sic eum volo manere, donec veniam, quid ad te? tu me sequere.

23. Il courut donc sur cela un bruit parmi les frères, que ce disciple ne mourroit point. Jésus néanmoins n'avoit point dit : Il ne mourra

23. Exiit ergo sermo iste inter fratres, quia discipulus ille non moritur. Et non dixit ei Jesus : Non

℣ 19. Lui faire comprendre qu'il devoit être attaché à une croix, comme son maître.

℣ 22. C'est le sens du grec : si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, etc. Voyez la *Dissertation sur la mort de saint Jean*, à la suite de l'Harmonie, tom. XIX.

moritur, sed : Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?

24. Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc : et scimus quia verum est testimonium ejus.

25. Sunt autem et alia multa, quæ fecit Jesus : quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos, qui scribendi sunt, libros.

point; mais : Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe. An de l'ère chr. vulgaire 33.

24. C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui a écrit ceci; et nous savons que son témoignage est véritable.

25. Jésus a fait tant d'autres choses, que si on les rapportoit en détail, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écriroit. *Supr.* xx. 30.

℣ 23. C'est encore le sens du grec : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, etc. Par cette parole obscure, Jésus-Christ semble avoir voulu marquer la longue vie et la mort paisible de saint Jean, qui après avoir souffert dans une grande vieillesse le supplice de l'huile bouillante, y survécut, et ne mourut qu'à l'âge de cent ans, à la fin du premier siècle de l'Eglise.

℣ 24. Voyez ce qui a été dit de ces deux derniers versets dans la préface.

℣ 25. Le grec imprimé ajoute ici : Amen.

ANALYSE DES QUATRE LIVRES

DES

SAINTS ÉVANGILES.

APRÈS avoir donné l'analyse de tous les livres de l'Ancien-Testament, nous donnons ici de même l'analyse des saints Évangiles. Nous les réunissons afin d'en faire mieux remarquer la concordance.

Analyse de l'évangile de S. Matthieu.

L'évangile de saint Matthieu commence par la généalogie de Jésus-Christ prise depuis Abraham. On voit ensuite comment arriva la naissance de ce divin Sauveur (chap. I). Les mages viennent l'adorer dans Bethléhem. Joseph et Marie sont obligés de fuir en Égypte avec le saint enfant; Hérode, pour le faire périr, fait massacrer tous les enfans de Bethléhem et des environs. Ce prince cruel meurt, et le saint enfant est ramené dans la terre d'Israël (chap. II). Saint Jean-Baptiste prêche la pénitence pour préparer la voie à Jésus-Christ; il fait éclater de vifs reproches contre les pharisiens et les sadducéens. Jésus vient lui-même recevoir le baptême de son précurseur; et la voix de Dieu son père lui rend témoignage (chap. III). Il se conduit par l'Esprit de Dieu dans le désert, où il est tenté par le démon. Il se retire en Galilée, et vient habiter à Capharnaüm; il commence à prêcher la pénitence. Il appelle à lui Pierre et André, Jacques et Jean: il opère beaucoup de miracles (chap. IV).

Jusque là l'ordre des faits dans l'évangile de saint Matthieu, s'accorde assez avec celui qui se trouve dans les autres évangélistes; il n'en est pas de même dans la suite. Nous avons tâché d'en montrer la suite par comparaison avec les textes des trois autres dans la Concordance latine, comme D. Calmet l'a fait dans l'Harmonie françoise; mais dans cette analyse nous suivons l'ordre des chapitres du texte tel que nous l'avons aujourd'hui.

Ici donc se trouve d'abord le sermon de Jésus-Christ sur la montagne : ce discours embrasse trois chapitres ; et d'abord, Jésus prononce et caractérise huit béatitudes : il déclare à ses apôtres qu'ils sont le sel et la lumière de la terre : qu'il n'est point venu détruire la loi ni les prophètes, mais les accomplir ; qu'il faut pratiquer la loi, et surpasser la justice des pharisiens. Il ne suffit pas de ne pas tuer ; il faut user de douceur, et ne point conserver de haine. Il ne suffit pas de ne pas commettre d'adultère ; il faut s'abstenir des mauvais désirs, et fuir tout scandale. Il ne suffit pas de ne point se parjurer ; il faut s'abstenir même des juremens. Il faut être prêt à tout quitter et à tout souffrir pour conserver la charité ; il faut aimer ses ennemis mêmes, et tendre à imiter les perfections de Dieu (chap. v). On doit éviter toute ostentation, soit dans l'aumône, soit dans la prière, soit dans le jeûne. En parlant de la prière, Jésus propose cette excellente formule qui est le modèle de nos prières. Après avoir parlé du jeûne, il enseigne qu'il faut mettre son trésor dans le ciel, avoir l'œil simple, servir Dieu, non l'argent ; se confier aux soins de la Providence (chap. VI). Il ne faut point juger de ses frères, ne point donner le saint aux chiens ; il faut prier avec confiance ; faire du bien aux autres ; marcher par la voie étroite ; se garder des faux prophètes ; produire des fruits de justice ; enfin bâtir sur la pierre, et non sur le sable (chap. VII).

A la suite de ce discours, se trouvent la guérison d'un lépreux, celle du serviteur d'un centenier, celle de la belle-mère de saint Pierre, et de beaucoup d'autres par Jésus-Christ. Il faut être disposé à quitter tout pour suivre ce divin Sauveur. Il apaise une tempête ; il chasse des démons qui entraînent dans la mer un troupeau de pourceaux (chapitre VII). On le voit ensuite guérir un paralytique. Il appelle à sa suite saint Matthieu, et répond à ceux qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent point. Il guérit une hémorrhoïsse, et ressuscite la fille de Jaïre. Il rend la vue à deux aveugles, et délivre un possédé muet. Il prêche l'Evangile, guérit les malades, et invite ses disciples à demander à Dieu qu'il envoie des ouvrirs à sa moisson (chapitre IX). Il choisit ses douze apôtres ; il les envoie prêcher l'Évangile, et leur donne sur cela les instructions qui pouvoient leur être nécessaires, leur recommandant l'amour de la pauvreté, et une prudente simplicité. Il les avertit de fuir la persécution, de ne craindre que Dieu, de rendre

hautement témoignage de leur foi, d'être disposés à perdre même la vie pour lui ; et d'être persuadés que nulle bonne œuvre ne demeurera sans récompense (chap. x).

Saint Jean envoie deux de ses disciples à Jésus-Christ pour lui demander s'il est le Christ qui doit venir ; Jésus le prouve par ses miracles, et fait l'éloge de Jean-Baptiste. Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste ont été rejetés par les Juifs : mais les villes impénitentes seront rigoureusement punies : les faux sages sont aveuglés, tandis que les simples sont éclairés. Tous sont invités à venir se soumettre à Jésus, dont le joug est doux (chap. xi). Les pharisiens se scandalisent de ce que les disciples de Jésus froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat. Il guérit devant eux le jour du sabbat une main sèche. Il se retire pour ne pas les irriter, et fait ainsi paroître sa douceur. Il guérit un possédé aveugle et muet : les pharisiens attribuent ses miracles au démon; il repousse leurs blasphèmes. Il répond à ceux qui lui demandoient un prodige ; et sous l'image de Jonas, il leur annonce sa résurrection. Il montre le malheur de ceux qui, délivrés du démon, retombent sous sa puissance. Sa mère et ses frères le cherchent, et il déclare qu'il reconnoît pour frère, pour sœur et pour mère, quiconque fait la volonté du Père céleste (chap. xii). Il propose au peuple la parabole de la semence. Ses disciples lui en demandent l'explication, et il la leur donne. Il y ajoute les paraboles de l'ivraie, du grain de sénevé, du levain. Il renvoie le peuple, et explique à ses disciples la parabole de l'ivraie. Il y ajoute encore celle du trésor caché, de la perle et du filet, et observe que nul prophète n'est respecté dans son pays (chap. xiii). S'il y a eu quelque dérangement pour l'ordre des faits dans le texte de saint Matthieu, ce n'est que jusqu'ici. Dans tout le reste, l'ordre qu'il suit s'accorde parfaitement avec l'ordre suivi par les trois autres évangélistes.

Ici donc, à l'occasion de l'inquiétnde que causoit à Hérode la réputation de Jésus-Christ, saint Matthieu rappelle le crime que ce prince avoit commis en faisant mourir saint Jean-Baptiste. Il continue de rapporter les miracles de Jésus-Christ. Cinq pains sont multipliés pour nourrir cinq mille hommes. Jésus et saint Pierre marchent sur la mer. Le bord même du vêtement de Jésus guérit les malades (chap. xiv). Les scribes et les pharisiens se scandalisent de ce que les disciples de Jésus mangent sans avoir lavé

leurs mains. Jésus leur reproche leur attachement à des traditions humaines. Il apprend à ses disciples qu'il y a des scandales à mépriser; il leur enseigne quelles sont les choses qui souillent l'homme. La Chananée obtient la délivrance de sa fille qui étoit possédée. Jésus guérit beaucoup de malades, et multiplie sept pains en faveur de quatre mille hommes (chap. xv). Les pharisiens et les sadducéens lui demandent un signe, et il les renvoie au signe du prophète Jonas. Il avertit ses dissiples d'éviter le levain des fausses doctrines; et parce qu'ils ne le comprennent pas, il leur reprocheleur peu d'intelligence. Il leur demande ce qu'on dit de lui, et ce qu'ils en pensent : saint Pierre confesse que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus le déclare heureux, et lui fait les plus excellentes promesses. Il annonce à ses disciples ses souffrances, sa mort et sa résurrection. Pierre a peine à croire ses souffrances et sa mort, Jésus l'enreprend, annonce à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui dans ce monde pour obtenir la félicité future; il leur prédit la gloire de son futur avénement, et de sa prochaine transfiguration (chap. xvi).

Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il est transfiguré devant eux. Il leur défend d'en parler jusqu'à sa résurrection. Ils lui demandent ce que l'on doit penser des scribes qui attendent Elie. Il confime la promesse de la mission future d'Elie; mais en même temps il déclare que dans un autre sens Elie est déjà venu en la personne de Jean-Baptiste. Il guérit un lunatique, et apprend à ses disciples la force de la foi. Il leur prédit encore sa passion et sa résurrection, et ordonne à Pierre de payer le tribut qu'on lui demandoit pour l'entretien du temple (chap. xvii). Il enseigne à ses disciples que le plus grand dans le royaume de Dieu est celui qui est le plus humble. Il les avertit encore une fois d'éviter avec beaucoup de soin tout scandale. Il leur propose la parabole de la brebis égarée, et l'obligation de la correction fraternelle. Il leur promet ce qu'il avoit déjà promis en particulier à saint Pierre, le pouvoir de lier et de délier. Il leur propose la parabole du débiteur insolvable et impitoyable (chap. xviii). Interrogé sur les liens du mariage, il le déclare indissoluble; et il distingue une sorte d'eunuques volontaires. Il veut qu'on laisse venir à lui les enfans. Il propose à un jeune homme riche les conseils de la perfection. Il avertit ses disciples que le salut des

riches est difficile; il promet le centuple à ceux qui ont tout quitté pour le suivre (chap. XIX).

Il propose la parabole de la vigne et des ouvriers. Il prédit pour la troisième fois sa passion et sa résurrection. Il réprime les enfans de Zébédée, qui lui demandoient les premières places dans son royaume. Il avertit ses disciples que celui qui veut être le premier, doit être le serviteur des autres. Il guérit deux aveugles en sortant de Jéricho (chapitre XX). Il entre dans Jérusalem au milieu des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il chasse du temple les vendeurs, et confirme le témoignage que les enfans lui rendoient. Il maudit un figuier, et le rend sec; il en prend occasion d'enseigner encore à ses dissiples la puissance de la foi. Les princes des prêtres et les sénateurs du peuple lui demandent de qui il tient son autorité; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean. Il leur propose la parabole des deux fils, et celle des vignerons homicides. Il leur rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes, et leur annonce que le royaume de Dieu leur sera ôté (chap. XXI). Il leur propose la parabole du festin des noces, et de la robe nuptiale. Tenté par les pharisiens et les hérodiens, il leur enseigne l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Tenté encore par un docteur de la loi, il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain. Il demande ensuite aux pharisiens, de qui le Christ doit être fils, et comment David, de qui il doit naître, a pu l'appeler son Seigneur (chap. XXII).

Il avertit ses disciples d'écouter ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, mais de ne pas imiter leurs mœurs dépravées. Il leur enseigne à regarder Dieu comme leur père, et le Christ comme leur maître. Il prononce ensuite à diverses reprises malheur sur les scribes et les pharisiens hypocrites: il leur reproche leurs désordres: il annonce qu'ils vont mettre le comble aux iniquités de leurs pères; qu'ensuite Jérusalem sera détruite, et qu'ils ne le verront plus jusqu'au temps où ils reviendront à lui en le reconnoissant pour le Messie (chap. XXIII). Ses disciples lui montrent les bâtimens du temple, et il leur en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera, et quels seront les signes de son avénement et de la fin du monde. Il ré-

pond amplement à ces deux questions; d'abord à la première touchant la ruine de Jérusalem, et ensuite à la seconde touchant son dernier avénement et la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance. Il leur propose la parabole du serviteur fidèle et du mauvais serviteur (chap. XXIV). Il y ajoute celle des vierges sages et des vierges folles; celle des talens que le maître distribue à ses serviteurs pour les faire profiter jusqu'à son retour : enfin il leur annonce ouvertement le grand jour où il doit juger tous les hommes, en précipitant les méchans dans le feu éternel, et introduisant les justes dans la vie éternelle (chap. XXV).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre lui. Le parfum répandu sur sa tête chez Simon le lépreux donne ocsasion à la perfidie de Judas qui, après avoir murmuré de cette profusion, va promettre de livrer son maître pour trente deniers. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascale, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit le renoncement de saint Pierre. Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani : il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et leur recommande de veiller avec lui : ils s'endorment pendant qu'il prie; il leur reproche leur sommeil, et leur annonce sa prise. Judas arrive avec une escorte; il trahit son maître par un baiser. Pierre frappe un des gens du grand-prêtre. Jésus le réprime; tous ses disciples s'enfuient. Jésus mené à Caïphe est condamné et outragé. Pierre l'ayant suivi, le renonce trois fois, et pleure amèrement sa faute (chap. XXVI). Le conseil des Juifs s'assemble pour faire mourir Jésus. Judas touché de repentir, se livre au désespoir, et se pend. Jésus est conduit devant Pilate, qui le trouvant innocent, veut le délivrer. Les Juifs demandent la délivrance de Barabbas, et la mort de Jésus. Pilate persiste à le déclarer innocent, et les Juifs à demander sa mort. Pilate leur délivre Barabbas, et leur abandonne Jésus. Les soldats outragent Jésus, insultent à sa royauté, et l'emmènent chargé de sa croix. Ils le crucifient entre deux voleurs : les passans l'insultent; les ténèbres couvrent toute la terre; il meurt; le voile du temple se déchire; la terre tremble; le centenier reconnoît que Jésus étoit vraiment fils de Dieu. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus; les Juifs mettent des gardes au sépulcre (chap. XXVII).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : un ange leur annonce que Jésus est réssussité. Jésus se montre à elles. Les Juifs corrompent les gardes du sépulcre. Jésus se fait voir à ses apôtres en Galilée. Enfin il les envoie prêcher et baptiser, et leur promet d'être avec eux et avec leurs disciples jusqu'à la fin des siècles (chap. XXVIII).

Analyse de l'évangile de saint Marc.

Saint Marc commence son évangile par la prédication de saint Jean-Baptiste. Il nous montre Jésus baptisé par saint Jean, et ensuite tenté dans le désert. Jésus commence à prêcher, et appelle à lui Pierre et André, Jacques et Jean. Il délivre un homme possédé d'un esprit impur à Capharnaüm. Il guérit la belle-mère de saint Pierre, et plusieurs autres malades et possédés. Il se retire pour prier. Il continue de prêcher dans toute la Galilée, et guérit un lépreux (chap. I). Il guérit un paralytique à Capharnaüm. Il appelle à lui saint Matthieu, et répond à ceux qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent pas. Les pharisiens se scandalisent de ce que ses disciples froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat (chap. II). Il guérit une main sèche le jour même du sabbat. Une grande multitude de peuple le suit; les démons s'écrient qu'il est le Fils de Dieu, et il leur défend de le dire. Il choisit ses douze apôtres. Les scribes attribuent ses miracles au prince des démons; il leur déclare que le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera jamais remis. Sa mère et ses frères le cherchent; et il déclare qu'il regarde comme son frère, sa sœur et sa mère, quiconque fait la volonté de Dieu (ch. III).

Il propose la parabole de la semence, et il l'explique à ses apôtres. Il les avertit de communiquer la lumière qu'il leur donne, et de profiter des instructions qu'ils reçoivent de lui. Il propose ensuite la parabole de la semence jetée en terre, et celle du grain de sénevé. Il apaise une tempête (chap. IV). Il chasse une légion de démons qui entraînent dans la mer un troupeau de pourceaux. Il guérit l'hémorrhoïsse, et ressuscite la fille de Jaïre (chap. V). Il est méprisé dans Nazareth, et déclare que nul prophète n'est honoré dans son pays. Il envoie ses apôtres prêcher l'Evangile. La réputation de Jésus inquiète Hérode, qui avoit fait mourir saint Jean. Jésus se retire dans le désert avec ses apôtres; il y multiplie cinq pains pour cinq mille hommer. Il marche sur la mer, et guérit tous les malades qui lui sont présentés (chap. VI).

Les pharisiens et les scribes se scandalisent de ce que

ses disciples mangent sans avoir lavé leurs mains. Jésus leur reproche leur attachement à des traditions humaines, et leur infidélité à l'égard des commandemens de Dieu. Il enseigne au peuple et à ses disciples quelles sont les choses qui souillent l'homme. La Chananée obtient la délivrance de sa fille qui étoit possédée. Jésus guérit un homme sourd et muet (chap. VII). Il multiplie sept pains pour quatre mille hommes. Il refuse aux pharisiens un signe ; il avertit ses apôtres d'éviter le levain des fausses doctrines, et leur reproche leur peu d'intelligence. Il guérit un aveugle à Bethsaïde. Il demande à ses disciples ce qu'on dit de lui, et ce qu'ils en pensent ; saint Pierre confesse qu'il est le Christ. Jésus annonce ses souffrances, sa mort et sa résurrection. Saint Pierre a peine à croire ses souffrances et sa mort ; Jésus l'en reprend, et enseigne à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui en ce monde pour obtenir la félicité future. Il prédit la gloire de son futur avénement et de sa prochaine transfiguration (chap. VIII). Il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il est transfiguré devant eux. Il leur défend d'en parler jusqu'à sa résurrection. Ils lui demandent ce qu'on doit penser des pharisiens et des scribes, qui attendent Elie. Il confirme la promesse de la mission future d'Elie ; mais en même temps il déclare que dans un autre sens Elie est déjà venu en la personne de Jean-Baptiste. Il guérit un lunatique, et apprend à ses disciples la force de la foi. Il leur prédit encore sa passion et sa résurrection. Il leur enseigne que le plus humble d'entre eux sera le plus grand ; il leur propose pour modèle un enfant. Il leur interdit toute jalousie, et leur défend tout scandale. Il leur recommande le sel de la sagesse et la paix (chap. IX).

Interrogé sur les liens du mariage, il le déclare indissoluble. Il veut qu'on laisse venir à lui les enfans. Il propose à un jeune homme riche les conseils de la perfection. Il avertit ses disciples que le salut des riches est difficile ; il promet le centuple à ceux qui ont tout quitté pour le suivre. Il prédit pour la troisième fois sa passion et sa résurrection. Il réprime les enfans de Zébédée, qui lui demandoient les premières places dans son royaume. Il avertit ses disciples que celui qui veut être le premier, doit être le serviteur des autres. Il guérit un aveugle en sortant de Jéricho (chap. X). Il entre dans Jérusalem au milieu des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il maudit

un figuier. Il chasse du temple les vendeurs. Il enseigne à ses disciples la puissance de la foi. Les prêtres, les scribes et les sénateurs lui demandent de qui il tient son autorité; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean (chap. XI). Il leur propose la parabole des vignerons homicides. Il leur rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes. Tenté par les pharisiens et les hérodiens, il leur enseigne l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Tenté encore par un des scribes, il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain. Il demande ensuite comment David, de qui le Christ doit être fils, a pu l'appeler son Seigneur. Il avertit ses disciples de se garder des scribes. Il applaudit à l'offrande d'une pauvre veuve (chap. XII). Un de ses disciples lui montre les bâtimens du temple, et il en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera.

Il leur prédit les signes qui précéderont la ruine de Jérusalem, et il y joint ceux qui précéderont la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance (chap. XIII).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre lui. Le parfum répandu sur la tête chez Simon le lépreux, donne occasion à la perfidie de Judas qui, après avoir murmuré de cette profusion, va promettre aux princes des prêtres de leur livrer son maître. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascale, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit le renoncement de saint Pierre. Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani : il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et leur recommande de veiller; ils s'endorment pendant qu'il prie : il leur reproche leur sommeil, et leur annonce sa prise. Judas arrive avec une escorte; il trahit son maître par un baiser. Pierre frappe un des gens du grand-prêtre; tous les disciples de Jésus s'enfuient. Jésus mené à Caïphe, est condamné et outragé. Pierre l'ayant suivi, le renonce trois fois, et pleure sa faute (chap. XIV). Le conseil des Juifs s'assemble pour délibérer sur Jésus, et le fait conduire devant Pilate, qui le trouvant innocent, veut le délivrer. Les Juifs demandent la délivrance de Barabbas et la mort de Jésus. Pilate leur délivre Barabbas et leur abandonne Jésus. Les soldats ou-

tragent Jésus, insultent à sa royauté, et l'emmènent chargé de sa croix. Ils le crucifient entre deux voleurs; les passans l'insultent. Les ténèbres couvrent toute la terre : il meurt. Le voile du temple se déchire; le centenier reconnoît que Jésus étoit vraiment fils de Dieu. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus (chap. xv).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : un ange leur annonce que Jésus est ressuscité. Jésus apparoît à Madeleine et aux deux disciples qui alloient à Emmaüs. Il apparoît aux apôtres avant de les quitter; il les envoie prêcher l'Evangile à toutes les créatures, et s'élève devant eux dans le ciel. Ils vont partout prêcher l'Evangile, et Dieu confirme leur prédication par des miracles (chap. xvi).

Analyse de l'évangile de saint Luc.

Saint Luc met à la tête de son évangile une espèce de prologue; ensuite il remonte à l'apparition de l'ange qui annonce à Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste. L'ange Gabriel annonce à la sainte Vierge la naissance de Jésus-Christ; la sainte Vierge visite sainte Elisabeth, et prononce son cantique. Elisabeth enfante saint Jean-Baptiste; et Zacharie prononce aussi lui-même un cantique (chap. i). Jésus-Christ naît à Bethléhem. Les pasteurs avertis par un ange viennent adorer le Sauveur. Il est circoncis, et nommé Jésus. Marie va le présenter au Seigneur dans le temple. Le saint vieillard Siméon le reçoit, et en bénit le Seigneur; Anne la prophétesse lui rend témoignage. Jésus à l'âge de douze ans va au temple avec Joseph et Marie; sa sagesse y éclate au milieu des docteurs (chap. ii).

Jean-Baptiste vient préparer les voies au Sauveur. Il donne ses avis au peuple, aux publicains et aux soldats. Il rend témoignage à Jésus. Ce divin Sauveur vient recevoir son baptême; et à cette occasion, saint Luc marque l'âge de Jésus-Christ, et sa généalogie en remontant jusqu'à Adam (chap. iii). Jésus est conduit par l'Esprit de Dieu dans le désert. Il y est tenté par le démon. Il prêche en Galilée; il vient à Nazareth, où il déclare sa mission : il y est méprisé; on veut même le précipiter. Il se retire à Capharnaüm; il y délivre un possédé; il y guérit la belle-mère de saint Pierre, et plusieurs autres malades. Il défend au démon de dire qu'il est le Christ. Il prêche dans la Galilée (chap. iv). Il vient au lac de Génésareth, et y procure à ses disciples une pêche miraculeuse. Pierre, Jacques et Jean s'attachent à lui. Il guérit un lépreux. Il se retire dans le désert pour prier. Il guérit un paralytique,

Il appelle à sasuite saint Matthieu. Il répond aux pharisiens et aux scribes qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent point (chap. v).

Les pharisiens se scandalisent de ce que ses disciples froissent des épis dans leurs mains le jour du sabbat; il guérit une main sèche le jour même du sabbat. Il choisit ses douze apôtres. C'est ici que saint Luc place le sermon de Jésus sur la montagne; il en donne un précis. On y voit les principales béatitudes et les malheurs qui y sont opposés. L'amour des ennemis y est recommandé. Il faut s'abstenir de juger, se défier des guides aveugles, être plus attentif à ses propres défauts qu'à ceux des autres. Les fruits sont semblables à l'arbre : il faut bâtir sur la pierre, et non sur le sable (chap. vi). Jésus entre à Capharnaüm, où il guérit le serviteur du centenier. Il ressuscite le fils de la veuve de Naïm. Saint Jean envoie deux de ses disciples à Jésus pour lui demander s'il est le Christ qui doit venir; Jésus le prouve par ses miracles, et fait l'éloge de Jean-Baptiste. Il reproche aux Juifs leur incrédulité. Une pécheresse pénitente parfume les pieds de Jésus chez Simon le pharisien (chap. viii). Jésus va de ville en ville prêchant l'Evangile; de pieuses femmes le suivent. Le peuple s'assemble autour de lui; il leur propose la parabole de la semence, et l'explique àses disciples. Il les avertit decommuniquer la lumière qu'il leur donne, et de profiter des instructions qu'ils reçoivent de lui. Sa mère et ses frères le cherchent : il déclare qu'il regarde comme sa mère et ses frères ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. Il apaise une tempête : il chasse une légion de démons, qui entraînent dans la mer un troupeau de pourceaux. Il guérit l'hémorrhoïsse, et ressuscite la fille de Jaïre (chap. viii).

Il envoie ses apôtres prêcher l'Evangile. La réputation de Jésus inquiète Hérode, qui avoit fait mourir saint Jean. Jésus se retire dans le désert avec ses apôtres; il y multiplie cinq pains pour cinq mille hommes. Il demande à ses disciples ce qu'on dit de lui, et ce qu'ils en pensent; saint Pierre confesse qu'il est le Christ. Jésus annonce ses souffrances, sa mort et sa résurrection; il enseigne à ses disciples la nécessité de souffrir avec lui en ce monde pour obtenir la félicité future. Il prédit la gloire de son futur avénementetdesa prochainetransfiguration. Il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean; et il est transfiguré devant

eux. Il guérit un lunatique. Il prédit encore à ses disciples sa passion. Il leur enseigne que le plus humble d'entre eux sera le plus grand. Il leur interdit toute jalousie. Il réprime Jacques et Jean qui veulent faire tomber le feu du ciel sur ceux qui ne le reçoivent pas. Il montre dans quelles dispositions on doit être pour le suivre (chap. IX). Il envoie ses soixante-douze disciples prêcher l'Evangile, et leur donne ses instructions. Il annonce les malheurs qui menacent les villes impénitentes. Il apprend à ses disciples qu'ils doivent se réjouir, non de la puissance qu'il leur donne, mais de ce que leurs noms sont écrits dans le ciel. Il rend gloire à son Père de ce que les mystères cachés aux sages sont révélés aux petits. Tenté par un docteur de la loi, il lui rappelle les deux grands préceptes qui nous obligent d'aimer Dieu et le prochain : il lui propose la parabole du Samaritain. Marthe le reçoit chez elle ; et il y déclare qu'une seule chose est nécessaire, et que Marie a choisi la meilleure part (chap. X). Il propose pour la seconde fois la formule excellente de prier, qui est le modèle de nos désirs et de nos demandes. Il continue de donner diverses instructions sur la prière. Il délivre un possédé muet : cette guérison donne occasion aux blasphèmes des Juifs ; ce qui donne lieu à Jésus de proposer la parabole du fort armé et du démon rentrant. Il déclare heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. Il refuse de donner un signe, si ce n'est celui du prophète Jonas ; ce qui lui donne lieu de déclarer qu'il est plus grand que Salomon et Jonas. Il recommande l'œil simple ; il reproche aux pharisiens leur hypocrisie et leurs autres vices ; il tourne ensuite ses reproches contre les docteurs de la loi (chap. XI).

Il avertit ses disciples de se garder du levain des pharisiens ; de ne craindre que Dieu, de se confier en lui, de le confesser avec constance, et de se laisser conduire devant les magistrats sans inquiétude. Un homme le choisit pour arbitre dans le partage d'une succession ; il en prend occasion de parler contre l'avarice, et de proposer la parabole du riche qui est surpris d'une mort subite. Il exhorte ses disciples à ne point s'inquiéter de la nourriture ni du vêtement, à ne chercher que le royaume de Dieu et sa justice, à mettre leur trésor dans le ciel. Il propose la parabole du serviteur vigilant et fidèle ; il y oppose celle du serviteur violent et infidèle. Il déclare qu'il est venu apporter le feu sur la terre. Il reproche aux Juifs de

ne pas reconnoître le temps où ils étoient, et les exhorte à prévenir le jugement terrible qui les menace (chap. XII). Il leur déclare que s'ils ne font pénitence, ils périront tous. Il leur propose la parabole du figuier stérile. Il guérit un jour de sabbat une femme courbée. Il propose la parabole du grain de sénevé, et celle du levain dans la pâte. On lui demande s'il n'y aura que peu d'hommes sauvés; il en prend occasion d'exhorter à entrer par la porte étroite, et annonce la réprobation des faux justes, et la conversion d'une multitude de gentils infidèles de toute nation. Il prédit sa passion et la ruine de Jérusalem : il annonce que les Juifs ne le verront plus jusqu'au temps où ils reviendront à lui, et le reconnoîtront pour l'Envoyé de Dieu (chap. XIII). Il guérit un jour de sabbat un hydropique. Il exhorte à prendre la dernière place, et à inviter les pauvres. Il propose la parabole des conviés qui s'excusent. Il avertit de la nécessité de souffrir avec lui, et d'être disposé à tout quitter pour s'attacher à lui (chap. XIV).

Il propose la parabole de la brebis et de la drachme perdues et retrouvées, et celle de l'enfant prodigue (chap. XV). Il y ajoute celle de l'économe infidèle. Il recommande l'aumône, et le détachement des richesses. Les pharisiens avares se moquent de lui. Il leur reproche leur hypocrisie. Il recommande l'observation de la loi, et l'indissolubilité du mariage. Il propose la parabole du mauvais riche (chap. XVI). Il montre le danger du scandale, la nécessité du pardon des injures, la puissance de la foi, l'obligation de conserver l'humilité. Il guérit dix lépreux, et montre combien est rare la reconnoissance des bienfaits. Les pharisiens lui demandent quand viendra le royaume de Dieu; et à cette occasion, il marque les signes et les caractères de son dernier avénement (chap. XVII).

Il propose la parabole de la veuve importune, et prédit que la foi sera rare sur la terre dans les derniers temps. Il oppose à la vaine confiance des faux justes la parabole du pharisien et du publicain. Il veut qu'on laisse venir à lui des enfans, et il les propose pour modèles. Il propose à un homme riche les conseils de perfection; il marque le danger des richesses, et promet de récompenser ceux qui quittent tout pour le suivre. Il prédit pour la troisième fois sa passion, sa mort et sa résurrection. Il guérit un aveugle près de Jéricho (chap. XVIII). Il appelle Zachée. Il propose la parabole des dix marcs. Il entre dans Jérusalem au milieu

des applaudissemens et des acclamations du peuple. Il pleure sur cette ville, dont il annonce la ruine. Il chasse du temple les vendeurs (XIX). Les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs lui demandent de qui il tient son autorité ; il leur demande d'où venoit le baptême de Jean. Il propose au peuple la parabole des vignerons homicides, et à cette occasion il rappelle le témoignage de David sur la pierre angulaire rejetée par les architectes. Tenté par les hérodiens, il leur enseigne l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Tenté ensuite par les sadducéens, il leur prouve la certitude de la résurrection future. Il demande aux docteurs de la loi comment David, de qui le Christ doit être fils, a pu l'appeler son Seigneur. Il avertit ses disciples de se garder des scribes (chap. XX). Il applaudit à l'offrande d'une pauvre veuve. Ses disciples lui montrent les bâtimens du temple, et il leur en prédit la ruine. Ses disciples lui demandent quand cela arrivera, et quels en seront les signes. Il leur prédit les signes qui précéderont la ruine de Jérusalem, et il y joint ceux qui précéderont la fin du monde. Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance et à la prière (chap. XXI).

Ici commence le récit des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les Juifs conspirent contre Jésus, et Judas promet de le leur livrer. Jésus célèbre avec ses disciples la cène pascale, et y fait succéder l'institution de la cène eucharistique. Il prédit la trahison du Judas. Il avertit ses disciples d'éviter l'esprit de domination ; il leur promet le royaume céleste. Il donne quelques avis à saint Pierre, dont il prédit le renoncement. Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani. Il y tombe en agonie, et y éprouve une sueur de sang. Judas le trahit par un baiser. Saint Pierre frappe un serviteur du grand-prêtre. Jésus est mené à Caïphe. Saint Pierre le renonce trois fois. Jésus est insulté : le conseil s'assemble ; Jésus est condamné (chapitre XXII). On le mène à Pilate, qui le renvoie à Hérode. Celui-ci le renvoie à Pilate, qui le trouvant innocent, veut le renvoyer libre. Les Juifs demandent que Pilate leur délivre Barabbas, et qu'il fasse crucifier Jésus. Pilate le leur abandonne. Les soldats l'emmènent chargé de sa croix. Les femmes de Jérusalem pleurent sur Jésus, et il les avertit de pleurer sur elles-mêmes. Jésus est crucifié entre deux voleurs : les passans l'insultent ; il promet à l'un des vo-

leurs le paradis. Les ténèbres couvrent toute la terre : le voile du temple se déchire ; Jésus meurt. Le centenier reconnoît que Jésus étoit vraiment un homme juste. Joseph d'Arimathie prend soin d'ensevelir le corps de Jésus (chap. XXXIII).

Les saintes femmes viennent au sépulcre : deux anges leur annoncent que Jésus est ressuscité. Jésus apparoît à deux disciples qui alloient à Emmaüs : ils retournent à Jérusalem, où ils apprennent que Jésus a aussi apparu à Pierre. Il apparoît ensuite aux onze apôtres, et leur donne des preuves de sa résurrection. Enfin dans une dernière apparition, il leur promet le Saint-Esprit, et les ayant conduits hors de Jérusalem vers Béthanie, il est enlevé au ciel devant eux (chap. XXIV).

Analyse de l'évangile de saint Jean.

L'évangile de saint Jean nous montre d'abord l'origine céleste et éternelle du Verbe fait chair. De là le saint évangéliste vient à la mission de saint Jean-Baptiste ; et après avoir marqué le mystère de l'incarnation du Verbe, il rapporte les divers témoignages que le saint précurseur rendit à Jésus-Christ. Deux disciples de Jean ayant appris de lui que Jésus est l'agneau de Dieu, le suivent. L'un deux étoit André, qui lui amène Pierre. Jésus appelle ensuite Philippe, qui lui amène Nathanaël (chap. I). Jésus est invité avec sa mère et ses disciples à des noces qui se font à Cana en Galilée ; il y va et y change l'eau en vin. Il va à Jérusalem célébrer la Pâque (c'est la première depuis son baptême) ; et dès lors il chasse du temple les vendeurs, et prédit en termes figurés sa résurrection (chap. II). Nicodème vient le trouver : Jésus lui découvre la nécessité de renaître par l'eau et par l'Esprit-Saint. Il lui prédit en termes figurés sa mort et sa croix. Jésus baptise en même temps que Jean : les disciples de Jean en avertissent leur maître, qui en prend occasion de rendre à Jésus un nouveau témoignage (chap. III).

Jésus s'arrête près d'une ville de Samarie. Une Samaritaine vient à lui : il lui fait connaître qu'il est le Messie. Ses disciples arrivent ; cette femme retourne à la ville. Il prédit à ses disciples la moisson qu'ils auront à recueillir. Plusieurs Samaritains viennent à lui, et croient en lui. Il retourne à Cana, et y guérit le fils d'un officier (chap. IV). Il revient à Jérusalem pour y célébrer la seconde Pâque depuis son baptême. Il y guérit, près de la piscine probatique, un malade de trente-huit ans ; et c'étoit un jour de

sabbat : les Juifs s'en scandalisent. Il leur parle des œuvres de son Père ; et ils ne peuvent souffrir qu'il se dise Fils de Dieu. Il continue néanmoins à leur parler de sa filiation divine ; il leur rappelle le témoignage que Jean lui a rendu, et celui des miracles que son Père lui donne le pouvoir de faire : il y joint le témoignage des divines Ecritures, et particulièrement celui de Moïse (chap. v). Suivi d'une grande multitude de peuple, aux approches de la troisième Pâque depuis son baptême, il multiplie cinq pains pour cinq mille hommes. Il s'échappe du milieu du peuple, qui plein d'admiration vouloit le faire roi. Ses disciples se mettent en mer, et il s'avance vers eux marchant sur les eaux. Le peuple se rassemblant encore autour de lui, il en prend occasion de parler du pain du ciel que Dieu leur prépare en sa personne. Les Juifs murmurent de ce qu'il dit qu'il est le pain vivant descendu du ciel. Il leur déclare que ce pain est sa chair même qu'il va livrer pour la vie du monde. Ils se demandent entre eux comment il pourra leur donner sa chair à manger. Il les assure qu'il leur donnera véritablement sa chair à manger et son sang à boire. Plusieurs de ses disciples s'en scandalisent, et se retirent ; il demande aux douze s'ils veulent aussi le quitter. Pierre lui dit : A qui irions-nous, Seigneur? Jésus commence à prédire dès lors la perfidie de Judas (chap. VI).

La fête des tabernacles étoit proche ; les parens de Jésus le pressent d'aller faire éclater sa puissance en Judée. Il diffère d'aller à Jérusalem ; et il y va ensuite sans éclat. Au milieu de la fête, il se montre dans le temple, et se met à enseigner le peuple, et à reprocher aux Juifs le dessein qu'ils formoient de le faire mourir. Les princes des prêtres veulent le faire arrêter. Il annonce indirectement sa mort prochaine. Le dernier jour de la fête, il continue de parler au peuple : les pharisiens veulent le perdre ; Nicodème prend sa défense (chap. VII). Le lendemain les scribes et les pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère : il les couvre de confusion, et la renvoie en lui recommandant de ne plus pécher. Il continue de parler au peuple : il annonce aux Juifs la juste punition de leur incrédulité. Il prédit sa mort ; il marque clairement sa divinité, et il déclare qu'il étoit avant qu'Abraham fût. Les Juifs veulent le lapider, il se retire (chap. VIII). Il guérit ensuite un aveugle-né ; et c'étoit le jour du sabbat. Les pharisiens en prennent occasion de contester ce mira-

cle ; et ils chassent celui qui avoit été guéri. Jésus le rencontre ensuite et se fait connoître à lui comme Fils de Dieu (chap. IX).

Jésus continue d'enseigner le peuple ; il déclare qu'il est la porte des brebis, le bon pasteur disposé à donner sa vie pour ses brebis. La fête de la dédicace du temple survient : Jésus paroît encore dans le temple ; il y déclare ouvertement sa divinité. Les Juifs veulent encore le lapider ; il leur reproche leur haine et leurs blasphèmes : il s'échappe de leurs mains (chap. X). Lazare tombe malade, et meurt. Jésus annonce qu'il va le ressusciter. Il va à Béthanie : Marthe vient au-devant de lui ; et Jésus lui déclare qu'il est la résurrection et la vie. Marie vient aussi se jeter à ses pieds : on le mène au tombeau ; il appelle Lazare et lui rend la vie. Les Juifs sont déconcertés par ce miracle. Caïphe prophétise en décidant que Jésus doit mourir pour le salut de sa nation. La Pâque étoit proche, et c'étoit la quatrième depuis le baptême de Jésus-Christ (chap. XI). Six jours avant la Pâque, Jésus vient à Béthanie. Marie y parfume les pieds de Jésus : Judas en murmure. Les Juifs veulent tuer Lazare. Le lendemain, Jésus entre en triomphe dans Jérusalem au milieu des acclamations du peuple. Quelques gentils veulent voir Jésus, et à cette occasion il annonce les fruits abondans de sa mort : la voix de son Père se fait entendre du ciel en lui rendant témoignage. Il continue d'annoncer sa mort, et le danger auquel s'exposent les Juifs qui refusent de croire en lui (chap. XII).

Ici commence le récit des dernières actions de Jésus-Christ, de ses souffrances et de sa mort. La veille de la fête de Pâque, au soir, après le souper, Jésus lave les pieds à ses apôtres. Il prédit la trahison de Judas. Ce disciple perfide sort. Jésus continue d'instruire ses apôtres, il leur recommande de s'aimer les uns les autres comme il les a aimés. Il prédit le renoncement de saint Pierre (chap. XIII). Il leur déclare qu'il est la voie, la vérité et la vie ; que qui le voit, voit aussi son Père ; il leur promet l'Esprit consolateur, il annonce que bientôt le monde ne le verra plus, mais que ses disciples le verront, que le Saint-Esprit leur enseignera toutes choses, qu'il leur laisse sa paix, bien différente de celle du monde ; et qu'il ne leur parlera pas encore long-temps. Il les emmène avec lui (chap. XIV). Jésus continue d'entretenir ses apôtres en leur disant qu'il est la vraie vigne, et qu'ils en sont les branches. Il les ex-

horte à lui demeurer fidèles, et à s'aimer les uns les autres comme il les a aimés. Il les prépare à se voir haïs du monde : il leur montre combien les Juifs incrédules sont inexcusables (chap. xv). Il leur prédit les persécutions qu'ils auront à souffrir. Il leur promet de leur envoyer l'Esprit consolateur, et de changer un jour leur tristesse en une joie que personne ne pourra leur ravir. Il les exhorte à prier son Père en son nom ; il leur déclare ouvertement qu'il va quitter le monde pour s'en aller vers son Père. Il les exhorte à mettre en lui leur confiance, parce qu'il a vaincu le monde (chap. xvi). Il adresse ensuite sa prière à son Père : il le prie d'abord pour sa propre glorification, ensuite pour la conservation et la sanctification de ses apôtres ; enfin pour que tous ceux qui croiront en lui par leur parole, ne soient tous qu'un en lui (chap. xvii).

Il entre avec ses disciples dans le jardin de Gethsémani. Judas y arrive avec une troupe de gens armés. Jésus les renverse par sa parole : Pierre frappe un des gens du grand-prêtre. Jésus se laisse prendre et conduire chez Anne, beau-père de Caïphe. Pierre qui suivoit Jésus, commence à le renoncer. Le grand-prêtre Anne interroge Jésus, et l'envoie ensuite à Caïphe. Pierre achève de renoncer Jésus jusqu'à trois fois. Jésus est conduit devant Pilate, à qui il déclare que son royaume n'est pas de ce monde ; mais qu'il est né pour rendre témoignage à la vérité. Pilate veut le renvoyer : les Juifs lui demandent par préférence Barabbas (chap. xviii). Pilate pour les apaiser fait flageller Jésus : les soldats l'insultent, en lui mettant une couronne d'épines, et un manteau d'écarlate. Pilate le présente ainsi aux Juifs et leur dit : Voilà l'homme. Les Juifs demandent sa mort. Pilate veut encore le renvoyer : les Juifs persistent à dire : Crucifiez-le. Pilate l'abandonne : on le conduit au Calvaire, où il est crucifié entre deux voleurs. Les soldats partagent entre eux ses vêtemens, et jettent sa robe au sort. Il voit au pied de sa croix sa mère et son disciple Jean : il dit à sa mère : Voilà votre fils ; et à Jean : Voilà votre mère. Il dit qu'il a soif ; il ajoute que tout est accompli, et il meurt. Un soldat qui vient pour lui briser les jambes, lui perce le côté. Joseph et Nicodème prennent soin de le mettre dans le tombeau (chap. xix).

Le surlendemain, Madeleine vient au sépulcre, et le trouvant ouvert, elle va dire à Pierre et à Jean qu'on a

enlevé son Maître. Ils viennent au sépulcre, et y trouvent les linceuls et le suaire. Madeleine revient au sépulcre, et y trouve deux anges; Jésus se montre à elle : elle va dire aux apôtres qu'elle a vu le Seigneur. Le soir de ce même jour, Jésus apparoît aux apôtres. Thomas qui n'étoit pas avec eux, refuse de les croire. Huit jours après, Jésus apparoît au milieu d'eux, et montre à Thomas les preuves de sa résurrection (chap. xx). Jésus se fait voir ensuite à plusieurs de ses disciples près de la mer de Tibériade : il leur y procure une pêche miraculeuse. Il dit jusqu'à trois fois à Pierre : M'aimez-vous? et trois fois il lui recommande le soin de ses agneaux et de ses brebis. Il lui prédit son martyre, et lui ordonne de le suivre. Pierre lui demande ce que deviendra Jean. Jésus lui répond : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? suivez-moi (chap. xxi). Ici finit le dernier des quatre évangiles.

PRÉFACE

SUR

LES ACTES DES APOTRES.

Parallèle de l'évangile de saint Luc et du livre des Actes composé par le même évangéliste.

Saint Luc, après avoir écrit dans l'Evangile la vie de Jésus-Christ et de sa sainte mère, dont on peut dire qu'il a été le confident, a voulu nous donner dans les Actes des apôtres, l'Evangile du Saint-Esprit, comme parle Œcuménius [1]; ou celui de la résurrection du Sauveur, selon la pensée de saint Jean Chrysostome [2], ou enfin la vie et les actions des premiers apôtres, et l'histoire de l'Eglise naissante. Après la vie et la doctrine du Sauveur rapportées dans l'Evangile, il ne pouvoit nous proposer un plus grand ni un plus noble objet; il ne pouvoit rien faire de plus utile ni de plus important pour l'Eglise, soit qu'on regarde les grands exemples qu'il nous offre pour les mœurs, ou les instructions pour la doctrine [3]. Il nous y représente l'accomplissement de diverses choses que le Fils de Dieu avoit prédites, la descente du Saint-Esprit, le changement prodigieux qu'il a opéré dans l'esprit et dans le cœur des apôtres; nous y voyons le modèle de la perfection chrétienne dans la vie des premiers fidèles, et la pratique des plus éminentes vertus dans la conduite des saints apôtres, les opérations miraculeuses du Saint-Esprit dans la conversion des gentils, et cette merveille des merveilles, qui est la fondation de l'Eglise chrétienne, et l'établissement du royaume de Dieu, qui étoit promis dans toutes les Ecritures.

Saint Luc a intitulé cet ouvrage, *les Actes des apôtres*, afin que nous y cherchassions, dit saint Jean Chrysostome [4], non pas tant les miracles qu'ils ont faits, que les

[1] *OEcumen. in Acta p.* 20.—[2] *Chrysost. in Acta, homil.* 1. Καὶ γὰρ τοῦτο μάλιστά ἐστι, τουτὶ τὸ βίβλιον, ἀπόδειξις ἀναστασέως.—[3] *Idem ibid. initio*, Οὐδὲ γὰρ ἔλατρον αὐτῶν τῶν εὐαγγελίων ὠφελῆσαι ὑμᾶς δυνήσεται. Τοιαύτης ἐμπέπλησται φιλοσοφίας, καὶ δογμάτων ὀρθότητος, καὶ θαυμάτων ἐπιδειξέως, καὶ μάλιστα τῶν παρὰ τοῦ πνεύματος εἰργασμένων.—[4] *Chrysost. tom.* 5. *homil.* 12. *p.* 158.

actions saintes et les vertus qu'ils ont pratiquées. Lorsqu'il paroît ne nous raconter qu'une simple histoire de l'Eglise naissante, dit saint Jérôme [1], ce saint médecin, si célèbre par tout le monde par son Evangile, nous donne dans cet écrit autant de remèdes propres à guérir les maladies de notre ame, qu'il nous dit de paroles pour nous instruire.

On croit que son principal dessein étoit d'opposer aux faux Actes des apôtres, que l'on répandoit alors dans le monde, une véritable et sincère histoire des actions de saint Pierre et de saint Paul. Il a mis dans ce livre tout ce qu'il a cru nécessaire pour édifier la foi des fidèles; et l'Eglise en a fait un si grand cas, et l'a regardé avec tant de respect, qu'elle a rejeté tous les autres pour n'adopter que lui seul [2]. Mais si saint Luc a décrédité les faux Actes qui avoient été écrits avant lui, il n'a pas empêché qu'on n'en ait encore forgé d'autres depuis. On en a vu de fabriqués dans les siècles suivans par les manichéens, et par d'autres hérétiques, et nous en parlerons ci-après avec plus d'étendue. Saint Luc a fait disparoître ceux qui sont venus après, comme ceux qui avoient paru avant lui. Sanctius conjecture [3] que les Juifs ennemis de saint Paul ayant apparemment répandu beaucoup de faux bruits et de calomnies contre ce saint apôtre, saint Luc voulut venger son maître, et le défendre contre ses calomniateurs, en composant cet ouvrage.

En quel temps et en quelle langue le livre des Actes a été composé.

Saint Jean Chrysostome [4] demande pourquoi saint Luc adressant son Evangile et les Actes à la même personne qui est Théophile, n'a pas réduit ces deux ouvrages en un seul livre, au lieu de les diviser en deux volumes. Il répond qu'il l'a fait, 1° pour une plus grande clarté, 2° pour la commodité du lecteur, et 3° pour se proportionner à la nature même des choses qu'il avait à traiter, et qui demandoient cette distinction. Il est certain qu'il écrivit d'abord l'Evangile, ensuite les Actes [5]; mais on ne sait pas précisément en quel temps il les composa. Les anciens ont dit qu'il avoit écrit l'Evangile en Achaïe, et que c'est de cet Evangile que parle saint Paul [6] dans sa seconde épître aux Corinthiens : *Nous avons envoyé avec Tite, le frère dont*

[1] *Hieron. ep.* 103. *p.* 6.—[2] *Aug. de consensu Evang. l.* IV. *c.* 8.—[3] *In Act. prolog.* II. 13.—[4] *In Acta homil.* I. *p.* 6. *c.* 5.—[5] *Act.* I. 1. *Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ cœpit Jesu, facere et docere.*—[6] 2. *Cor.* VIII. 18. *Vide Origen. Ambros. Hier. Chrisost. alios.*

le nom est devenu célèbre dans toutes les églises par l'Evangile. Mais si cela est, il faut qu'il l'ait écrit long-temps avant les Actes, puisque cette épître aux Corinthiens est d'environ l'an 57 de Jésus-Christ, au lieu que les Actes ne peuvent avoir été écrits qu'après les deux ans du séjour que saint Paul fit à Rome, c'est-à-dire après l'an 62 ou 63 de Jésus-Christ. Il y a même assez d'apparence qu'il les écrivit à Rome étant auprès de saint Paul, durant le temps de sa prison, car il demeura avec lui à Rome jusqu'à sa délivrance.

Personne ne doute que le livre des Actes n'ait été écrit en grec ; on y remarque le style de saint Luc plus pur et plus poli que celui des autres écrivains du Nouveau-Testament [1]. Il cite ordinairement l'Ecriture selon les Septante, apparemment parce qu'il ne savoit pas l'hébreu [2], et que saint Paul prêchant plus souvent aux gentils, aimoit mieux citer les livres saints suivant le texte commun, qui étoit entre les mains de tout le monde, que selon l'hébreu, qui étoit entendu de moins de personnes. Saint Epiphane [3] dit que ce livre fut traduit de grec en hébreu, c'est-à-dire en chaldéen, ou en syriaque, qui étoit la langue des Juifs de la Palestine.

Les ébionites qui l'avoient rendu en hébreu, le corrompirent en y mêlant plusieurs fausseté́s, et plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des apôtres. Saint Jérôme [4] dit qu'un certain prêtre d'Asie ajouta aux vrais Actes les voyages de saint Paul, de sainte Thècle, et l'histoire du prétendu baptême donné par sainte Thècle à un lion [5]. Tertullien racontoit que saint Jean l'évangéliste avoit convaincu de faux ce prêtre, et l'avoit obligé d'avouer qu'il avoit composé cette fable par l'amour qu'il portoit à saint Paul.

Canonicité du livre des Actes. Excellence de ce livre. Rang qu'il tient dans la Bible.

Le livre des Actes a toujours passé pour canonique dans l'Eglise. Nous connoissons plusieurs hérétiques, comme les manichéens, les marcionites, les séréniens [6], les gnostiques, les cérinthiens, qui l'ont rejeté, et qui en ont contesté la vérité [7], parce qu'on y voit manifestement la venue

[1] *Hieron. in Isai.* VI.—[2] *Hieron. tradit. Hebr. in Genes.* XLVI.—[3] *Epiph. hæres.* 30. *c.* 3. *et* 6.—[4] *Hieron. de Script. eccles.*—[5] Grabbe qui a donné l'ancienne vie de sainte Thècle, remarque que cette fable du lion baptisé ne s'y lit point.—[6] On lit ainsi *sérénïens*, dans la préface de D. Calmet : je soupçonne que c'est une faute de copiste.—[7] *Aug. ep. olim.* 253. *nunc* 237. *n.* 2. *et lib. de utilitate credendi*, *n.* 7.

du Saint-Esprit promise par Jésus-Christ, arrivée peu de jours après son ascension ; au lieu que les manichéens prétendoient que la promesse du Sauveur n'avoit eu son effet que dans la personne de leur chef Manès. Saint Augustin [1] dit que l'Eglise reçoit avec édification cet ouvrage ; qu'elle le lit tous les ans solennellement dans les assemblées des fidèles [2], et qu'on en commence la lecture après la fête de Pâques [3] : *Actus apostolorum liber est de canone Scripturarum : ipse liber incipit legi a dominica Paschæ, sicut se consuetudo habet Ecclesiæ.*

Saint Jean Chrysostome [4] se plaint que de son temps on négligeoit trop le livre des Actes, et que plusieurs en avoient si peu de connoissance, qu'ils ne savoient pas même qu'il y eût un livre de ce nom. Pour lui, il en relève fort le mérite, et il soutient qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile même. Erasme [5] avoit eu dessein, dans son édition du Nouveau-Testament, de joindre les Actes avec l'Evangile de saint Luc, pour ne point séparer deux ouvrages du même auteur, qui sont dédiés à la même personne ; mais il craignit qu'on ne trouvât mauvais qu'il dérangeât l'ordre des Evangiles ; quoiqu'à dire vrai, les Actes ne soient autre chose qu'une partie de l'Evangile même, et une partie fort considérable ; puisqu'enfin si l'Evangile nous décrit le grain de froment jeté dans la terre, et semé dans le champ, les Actes nous le représentent qui germe, qui s'élève, et qui produit son fruit.

Les Actes des apôtres n'ont pas toujours tenu dans la Bible le même rang qu'ils tiennent aujourd'hui, où ils sont entre les Evangiles et les Epîtres de saint Paul. Quelquefois ils étoient placés immédiatement avant l'Apocalypse, comme l'insinuent saint Augustin, Cassiodore, et Théodulfe évêque d'Orléans. D'autres fois on les mettoit entre les Epîtres de saint Paul et les Epîtres canoniques, comme il se voit dans quelques anciennes éditions latines faites il y a deux cents ans. Dans un très ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, on trouve d'abord les quatre Evangiles, puis les Actes, ensuite les Epîtres canoniques, et enfin les Epîtres de saint Paul. On remarque la même chose dans les manuscrits de la version

[1] *Aug. de Prædestinat SS. c. 2. n. 4.*—[2] *Aug. in Joan. tract. 6. n. 18. Ille liber canonicus omni anno ab Ecclesia recitandus.*—[3] *Aug. 315. nov. edit. n. 1.*—[4] *Chrysost. homil. 1. in Acta.*—[5] *Erasm. in Acta præfat.*

syriaque, et dans la version moscovite. On voit la même chose dans une bible latine manuscrite des PP. Prémontrés de Pont-à-Mousson. Dans les bibles imprimées à la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième, il y a assez peu d'uniformité dans l'ordre que ce livre tient dans la Bible.

Diversité de leçons dans ce livre. Saint Pierre eut-il quelque part à cet ouvrage? Saint Luc s'y applique principalement à décrire l'histoire de saint Paul, qu'il accompagna dans ses voyages.

On remarque dans ce livre un grand nombre de diversités de leçons considérables, qui sont apparemment des gloses ajoutées par les copistes, ou passées de la marge dans le texte, pour plus grand éclaircissement. On lit dans la Synopse attribuée à saint Athanase, que saint Pierre dicta le livre des Actes, comme saint Paul avoit dicté l'Evangile de saint Luc; mais ni l'un ni l'autre n'est certain. Il est fort douteux que saint Paul ait dicté l'Evangile de saint Luc; et à l'égard des Actes, saint Pierre ne paroît pas y avoir eu la moindre part. Il n'y est fait mention de saint Pierre que dans les premiers chapitres; saint Luc le consacre presque tout entier depuis le chap. XIII, à l'histoire de saint Paul; on croit qu'il ne le quitta plus depuis qu'il l'eut joint à Troade en Phrygie. Il fut le compagnon inséparable de ses voyages, de ses travaux et de ses souffrances. Ainsi il ne nous écrit dans les Actes que ce dont il a été témoin. L'Apôtre parle de saint Luc d'une manière très avantageuse dans sa seconde Epître aux Corinthiens: *Nous vous avons envoyé avec Tite un de nos frères qui est devenu célèbre par l'Evangile dans toutes les églises, et qui a été destiné par les églises pour être le compagnon de nos voyages, et pour recueillir avec nous les aumônes des fidèles* [1]. Plusieurs anciens ont cru que *Lucius*, dont il parle aux Romains [2], et qu'il dit être son parent, est le même que saint Luc auteur des Actes.

Saint Luc accompagna saint Paul dans les deux voyages qu'il fit à Rome. Il étoit dans cette ville, et étoit le seul de ses anciens disciples qui l'accompagnât, lorsqu'il écrivit sa seconde lettre à Timothée, un peu avant son martyre [3]; ainsi saint Luc suivit l'apôtre jusqu'à la fin de sa vie. On s'étonne qu'il ne nous ait pas donné l'histoire de son martyre, puisqu'il en a été témoin, et qu'il lui a survécu longtemps. Quelques uns [4] croient qu'il avoit résolu d'entreprendre une nouvelle histoire, depuis l'arrivée de saint

[1] 2. *Cor.* VIII. 18. 19.—[2] *Rom.* XVI. 21.—[3] 2. *Timot.* IV. 11. *Lucas est mecum solus.*—[4] *Vide Fromond. ad Acta, c. ult. p. 705.*

Paul à Rome jusqu'à son martyre; mais il est certain qu'il ne l'exécuta pas, en ayant été détourné peut-être par ses voyages, et par d'autres occupations qu'il jugea plus importantes; car les apôtres et les hommes apostoliques écrivoient peu, et agissoient beaucoup [1]. Le martyre de saint Paul nous est assez connu d'ailleurs. Un fait de cette importance, arrivé à la face de la ville de Rome, et aux yeux de tous les fidèles de cette capitale du monde, ne pouvoit demeurer inconnu; mais les voyages, et les autres particularités de la vie de l'apôtre, pouvoient tomber dans l'oubli, et l'Eglise auroit trop perdu à les ignorer.

Analyse du livre des Actes.

Le livre des Actes renferme l'histoire de l'Eglise depuis le jour de l'ascension du Sauveur, jusqu'à la délivrance de saint Paul, deux ans après son arrivée à Rome; c'est-à-dire un espace de trente ans, depuis l'an 33 jusqu'à l'an 63 de Jésus-Christ; ou depuis l'an 19 de Tibère jusqu'en l'année 9 de Néron.

Jésus-Christ, après s'être montré plusieurs fois à ses apôtres pendant quarante jours depuis sa résurrection, mange avec eux avant de les quitter, et leur promet qu'ils recevront dans peu le Saint-Esprit. Il s'élève vers le ciel, et une nuée le dérobe à leurs yeux. Ils s'en retournent à Jérusalem, et s'y renferment en attendant l'accomplissement de la promesse du Seigneur. Pierre propose dans l'assemblée des disciples de choisir quelqu'un qui fût, comme eux, témoin de la résurrection du Sauveur, et qui pût remplir la place du perfide Judas. Les disciples présentent Barsabas et Matthias : on jette le sort, et il tombe sur Matthias (chap. 1) [2]. Le jour de la Pentecôte étant arrivé, le Saint-Esprit descend sur les apôtres, et sur les disciples qui étoient avec eux : remplis de l'Esprit de Dieu, ils parlent diverses langues. Cette merveille éclate; les Juifs en sont frappés d'admiration : quelques-uns soupçonnent que c'est un effet de l'ivresse; Pierre répond à ce reproche; et rappelant la prophétie de Joël, il en prend occasion d'annoncer hautement la résurrection de Jésus-Christ et la puissance qu'il a reçue de Dieu son père. Environ trois mille hommes croient à la parole de cet apôtre, et sont baptisés au nom de Jésus-Christ [3]. Les apôtres opèrent beaucoup de merveilles : ceux qui croyoient

[1] *Vide Chrysost. homil.* 1. *in Acta*, *p.* 3. — [2] Ceci donnera lieu à une Dissertation sur les élections par le sort. — [3] On examinera dans une Dissertation ce que signifie dans le langage des apôtres le baptême au nom de Jésus-Christ.

étoient tous unis ensemble ; et tout ce qu'ils avoient étoit commun entre eux. Le Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui devoient être sauvés (chap. II).

Pierre et Jean montent au temple, et guérissent un homme qui étoit boiteux dès sa naissance. Le peuple étonné de cette merveille s'assemble autour d'eux. Pierre leur déclare que c'est au nom de Jésus que ce miracle a été opéré. Il leur fait connoître leur crime, et les exhorte à la pénitence (chap. III). Les prêtres et les sadducéens se saisissent des deux apôtres, et les font mettre en prison. Le lendemain, le conseil s'assemble, et les fait venir ; ils confessent de nouveau que ce miracle a été opéré au nom de Jésus, et déclarent hautement que Jésus est la vraie pierre angulaire, et qu'il n'y a de salut que par lui. Le conseil leur défend de parler au nom de Jésus. Ils demandent s'il est juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Le conseil les renvoie avec menaces. Ils viennent trouver leurs frères, et leur racontent ce qui s'est passé. Toute l'assemblée rend gloire à Dieu, et implore son secours dans l'union d'un même esprit. Leur prière étant achevée, le lieu tremble, et ils sont tous remplis de l'Esprit-Saint. Toute la multitude de ceux qui croyoient, n'avoit qu'un cœur et qu'une ame ; et toutes choses étoient communes entre eux : ils vendoient leurs biens et en apportoient le prix aux pieds des apôtres : c'est ce que fit alors Barnabé (chap. IV). Ananie et Saphire vendent aussi un fonds de terre, mais ils retiennent une partie du prix. Ananie feignant d'apporter le prix entier de son bien, n'en apporte qu'une partie. Pierre lui reproche vivement son mensonge ; et aussitôt cet homme tombe mort. Sa femme arrive, se rend coupable de la même dissimulation, et est frappée du même châtiment. Les Apôtres continuent de faire beaucoup de miracles ; et l'ombre même de Pierre guérissoit les malades. Le nombre des fidèles se multiplioit. Le grand-prêtre, et ceux qui étoient dans son parti, font arrêter les apôtres, et les font mettre en prison. Un ange les délivre durant la nuit, et leur ordonne d'aller prêcher hardiment dans le temple. Ils y vont ; on les arrête de nouveau, et on les mène au conseil. Ils rendent hautement témoignage à Jésus-Christ. Le conseil forme le dessein de les faire mourir. Gamaliel représente le danger de cette résolution, et propose de les laisser plutôt aller. On les fait fouetter, et

on les renvoie, en leur défendant de parler au nom de Jésus.

Ils se retirent pleins de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ, et ils continuent d'enseigner dans le temple et dans les maisons (chapitre v).

Le nombre des disciples se multipliant, il s'élève un murmure de la part des Juifs hellénistes, touchant la dispensation des aumônes. Sept diacres sont choisis pour exercer ce ministère. Le premier d'entre eux, Etienne, plein de grace et de force, faisoit de grands prodiges. Quelques-uns s'élèvent contre lui, et apostent des gens pour dire qu'ils l'avoient entendu blasphémer. Ils émeuvent le peuple, et se jetant sur Etienne, l'entraînent au conseil; ils produisent contre lui de faux témoins qui l'accusent d'avoir blasphémé contre le lieu saint et contre la loi (chap. vi). Le grand-prêtre lui demande si cette accusation est vraie. Etienne s'adressant à toute l'assemblée, leur rappelle sommairement toute la conduite de Dieu sur Abraham et sur sa postérité, jusqu'à la construction du temple bâti par Salomon; et il leur reproche leur endurcissement. Ils frémissent de rage. Il leur déclare qu'il voit le ciel ouvert, et le Fils de l'homme à la droite de Dieu. Ils se jettent sur lui avec fureur; et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapident. Il meurt en priant pour eux. Saul, qui fut depuis nommé Paul, avoit consenti à sa mort (chap. vii). Il s'élève une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem; et Saul ravage cette église. Les disciples dispersés annoncent partout la parole de Dieu. Philippe, l'un des sept diacres, prêche dans Samarie; et le peuple l'écoute avec ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit. Simon le magicien avoit depuis long-temps séduit les habitans de cette ville par ses enchantemens; mais il crut aussi lui-même, et fut baptisé. Les apôtres envoient à Samarie Pierre et Jean, pour imposer les mains aux nouveaux disciples, et leur donner le Saint-Esprit. Simon veut acheter d'eux ce pouvoir. Pierre lui reproche avec force son crime, et l'exhorte à en faire pénitence [1]. Un ange envoie Philippe sur le chemin de Jérusalem à Gaza. Philippe y trouve un eunuque de la reine d'Ethiopie, qui s'en retournoit de Jérusalem lisant le prophète Isaïe; il lui de-

[1] On examinera dans une Dissertation ce qui regarde Simon le magicien.

mande s'il entendoit ce qu'il lisoit ; l'eunuque le prie de le lui expliquer. Philippe lui fait connoître Jésus-Christ ; l'eunuque lui demande le baptême ; Philippe le baptise ; et aussitôt l'Esprit de Dieu enlève Philippe, et le conduit à Azot, d'où il sort annonçant partout l'Evangile (chapitre VIII).

Saul va trouver le grand-prêtre, et lui demande des lettres pour aller à Damas arrêter les disciples du Seigneur, et les amener prisonniers à Jérusalem. Il part, et lorsqu'il approchoit de Damas, une lumière le frappe : il tombe ; Jésus se fait connoître à lui, et lui ordonne d'entrer dans la ville pour y apprendre ce qu'il doit faire. Saul se lève ; et ses yeux ne peuvent plus voir. On le conduit à Damas, et il y reste trois jours sans boire et sans manger. Un disciple nommé Ananie vient le trouver par l'ordre du Seigneur et lui impose les mains. Saul recouvre la vue, et reçoit le baptême. Il prêche Jésus dans les synagogues, et confond les Juifs en leur prouvant que Jésus est le Christ. Long-temps après, les Juifs de Damas forment la résolution de le faire mourir : il évite leurs embûches, et vient à Jérusalem. Barnabé le présente aux apôtres ; il vit avec eux, et parle avec force au nom de Jésus. Les hellénistes veulent le faire mourir ; les frères le conduisent à Césarée, et l'envoient à Tharse. Pierre visitant de ville en ville les disciples, vient à Lydda ; il y guérit Enée paralytique : de là il passe à Joppé ; il y ressuscite une veuve nommée Tabithe (chap. IX). Un ange apparoît à Corneille, centenier qui demeuroit à Césarée, et lui ordonne d'envoyer chercher Pierre, qui étoit à Joppé. Pierre est ravi en esprit, et il apprend à ne pas appeler impur ce que Dieu a purifié. Il reçoit ceux qui étoient envoyés par Corneille ; et se joignant à eux, il va le trouver. Corneille lui raconte l'ordre qu'il a reçu de Dieu ; Pierre lui fait connoître Jésus-Christ. Le Saint-Esprit se répand sur Corneille et sur ceux qui étoient avec lui. Pierre les baptise (chap. X). Il retourne à Jérusalem ; les fidèles circoncis lui témoignent leur surprise de ce qu'il a communiqué avec des gentils. Pierre se justifie en leur racontant tout ce qui s'est passé. Les fidèles dispersés s'étant avancés jusqu'à Antioche, commencent à annoncer Jésus-Christ aux Grecs mêmes, et en convertissent un grand nombre. L'église de Jérusalem y envoie Barnabé qui les exhorte à demeurer fermes dans la foi. Il vient chercher Saul à Tharse, et l'emmène

à Antioche : ils y prêchent, et les disciples commencent à y prendre le nom de Chrétiens. Un prophète nommé Agabus annonce une grande famine ; pour la prévenir, les disciples envoient quelques aumônes aux frères de Judée par les mains de Barnabé et de Saul (chap. xi).

Hérode Agrippa, roi de Judée, fait mourir Jacques frère de Jean, et fait mettre Pierre en prison. L'Eglise prie pour Pierre : un ange le délivre pendant la nuit ; il vient à la maison de Marie mère de Jean-Marc, où plusieurs étoient assemblés et en prière. Il leur raconte sa délivrance, leur laisse le soin de le faire savoir aux frères, et à Jacques le mineur, évêque de cette Eglise ; et il se retire. Hérode le fait chercher en vain, et s'en va à Césarée. Il y donne audience aux Tyriens et aux Sidoniens, et tandis qu'il reçoit les applaudissemens impies d'un peuple flatteur, un ange du Seigneur le frappe, et il meurt mangé des vers. Barnabé et Saul retournent de Jérusalem à Antioche avec Jean-Marc (chap. xii). Le Saint-Esprit ordonne que Saul et Barnabé soient séparés pour l'œuvre à laquelle il les destine. Après avoir reçu l'imposition des mains, ils vont à Séleucie, et passent de là en Chypre avec Jean-Marc. Ils prêchent à Salamine, et vont jusqu'à Paphos, où ils trouvent un magicien nommé Elymas auprès du proconsul nommé Paul. Ce proconsul les fait venir pour entendre la parole de Dieu. Elymas leur résiste, et est frappé d'aveuglement ; le proconsul voyant ce miracle, embrasse la foi. Saul, qui depuis ce temps est toujours nommé Paul, s'embarque avec ceux qui étoient avec lui, et vient à Perge en Pamphylie. Jean les quitte, et retourne à Jérusalem. Paul et Barnabé vont à Antioche de Pisidie. Ils entrent dans la synagogue le jour du sabbat ; on leur propose de parler. Paul annonce hautement Jésus-Christ, et on les prie de parler encore le sabbat suivant. Le jour étant venu, presque toute la ville s'assemble ; les Juifs s'opposent à Paul, Paul et Barnabé leur déclarent que la parole de Dieu qu'ils rejettent va être portée aux gentils. La parole du Seigneur fructifie dans tout le pays : les Juifs réussissent à faire chasser Paul et Barnabé, qui passent de là à Icone (chap. xiii). Ils prêchent avec succès dans cette ville, et y font des miracles. Après y avoir demeuré long-temps, ils apprennent qu'on veut les lapider, ils se réfugient à Lystre. Paul y guérit un boiteux. On veut leur sacrifier comme à des dieux. Paul et Barnabé rejettent avec horreur cet

hommage impie, et en prennent occasion d'annoncer au peuple de cette ville le vrai Dieu. Les Juifs soulèvent le peuple ; Paul est lapidé, et laissé pour mort. Il se lève, rentre dans la ville avec les disciples, et s'en va à Derbe avec Barnabé. Après y avoir instruit plusieurs personnes, ils retournent à Lystre, à Icone, et à Antioche de Pisidie, fortifiant les disciples, et ordonnant des prêtres ; et de là ils reviennent à Antioche de Syrie d'où ils étoient partis (chap. XIV).

Il s'élève à Antioche une dispute touchant la circoncision, que quelques-uns prétendoient être nécessaire pour le salut. On députe de part et d'autre vers les apôtres : Paul et Barnabé sont députés de la part de ceux qui nioïent la nécessité de la circoncision. Ils arrivent à Jérusalem, les apôtres s'assemblent, conférent ensemble, et décident qu'il ne faut point imposer aux gentils convertis le joug de la circoncision. Ils écrivent sur cela une lettre à l'Eglise d'Antioche, et l'envoient par Jude et Silas joints à Paul et à Barnabé. Ces quatre députés arrivés à Antioche rendent aux fidèles la lettre des apôtres : elle leur cause beaucoup de joie. Silas reste à Antioche, Jude retourne à Jérusalem. Paul propose à Barnabé de visiter les villes où ils avoient prêché : Barnabé veut prendre avec lui Jean-Marc, Paul s'y oppose : ils se séparent. Barnabé part avec Jean-Marc pour aller en Chypre : Paul part avec Silas, et traverse la Syrie et la Cilicie (chap. XV). Arrivé à Lystre, il prend avec lui Timothée fils d'une femme juive et d'un père gentil, et le circoncit à cause des Juifs. Ils traversent ensemble la Phrygie, la Galatie, la Mysie, et viennent à Troade ; là Dieu leur ordonne de passer en Macédoine. Saint Luc se joint alors à eux. Enfin ils arrivent à Philippes, qui est la première ville qu'ils trouvent en entrant dans la Macédoine. Ils annoncent Jésus-Christ aux femmes assemblées au lieu de la prière au jour du sabbat. Lydie croit à leur parole, reçoit le baptême, et les oblige de se retirer chez elle. Ils délivrent une pythonisse. On se saisit de Paul et de Silas, et on les présente aux magistrats, en les accusant de troubler la ville. Les magistrats les font battre de verges, et les envoient en prison. Au milieu de la nuit, les portes de la prison s'ouvrent : le geôlier effrayé se jette à leurs pieds ; ils lui annoncent la parole du Seigneur ; il croit, il reçoit le baptême, lui et toute sa famille. Les magistrats lui envoient ordre de laisser aller Paul et Silas.

Ceux-ci insistent sur leur qualité de citoyens romains. Les magistrats viennent eux-mêmes, les délivrent, et les prient de se retirer de leur ville (chap. XVI). Paul et Silas étant partis de Philippes, vont à Thessalonique. Plusieurs croient, et se joignent à eux ; les Juifs incrédules excitent contre eux une émotion dans la ville, mais ne les trouvent pas. Pendant la nuit, les frères les conduisent hors de la ville, d'où étant sortis, ils vont à Béroé : ils y prêchent avec succès. Les Juifs de Thessalonique l'ayant appris, viennent à émouvoir le peuple. Les frères se hâtent de faire sortir Paul, et le mènent jusqu'à Athènes, où il attend Silas et Timothée. Il annonce dans cette ville la parole du Seigneur; on le conduit à l'aréopage. Là, prenant occasion de l'inscription qu'il avoit vue sur un autel consacré au Dieu inconnu, il annonce aux Athéniens le Dieu véritable qui leur avoit été jusque là inconnu, et leur parle de la résurrection de Jésus-Christ. A ces mots les uns se moquent de lui ; les autres remettent à l'entendre une autre fois : quelques-uns seulement embrassent la foi (chap. XVII)[1].

Paul étant parti d'Athènes, vient à Corinthe. Il y trouve Aquilas et Priscille, et se joint à eux. Silas et Timothée viennent l'y trouver. Il y prêche d'abord aux Juifs qui le contredisent avec blasphèmes ; il parle aux gentils ; plusieurs d'entre eux croient ; et Dieu l'assure qu'il a dans cette ville un grand peuple. Il y demeure dix-huit mois. Alors les Juifs le mènent au proconsul d'Achaïe, et l'accusent devant lui; il refuse de les entendre, et souffre qu'on les insulte. Paul s'embarque avec Aquilas et Priscille pour aller en Syrie, et va avec eux à Ephèse, où il les laisse pour aller à Jérusalem. Il revient ensuite à Antioche de Syrie, et parcourt la Galatie et la Phrygie. Apollon, juif d'Alexandrie, vient à Ephèse. Il connoissoit déjà Jésus, et l'annonçoit : Aquilas et Priscille l'instruisent plus amplement. Il passe ensuite en Achaïe, où il fait beaucoup de bien (chap. XVIII). Paul vient à Ephèse, où il trouve quelques disciples qui ne connoissent que le baptême de Jean; il les baptise au nom de Jésus-Christ et leur donne le Saint-Esprit. Il prêche dans cette ville pendant deux ans, et y fait de grands miracles. Quelques exorcistes juifs entreprennent de chasser le démon au nom du Seigneur Jésus ;

[1] On examinera dans une Dissertation ce qui regarde ce Dieu inconnu, auquel les Athéniens avoient dressé un autel.

mais le démon les méprise, et les maltraite par celui qu'il possédoit. Plusieurs, frappés de cet événement, renoncent aux arts curieux de la magie, et en brûlent publiquement les livres. Paul ayant dessein de passer en Macédoine, envoie devant lui Timothée et Eraste. Démétrius, orfèvre qui faisoit de petits temples de Diane honorée à Ephèse, excite dans cette ville une sédition contre Paul. Paul veut se présenter au peuple; les disciples l'en empêchent : le greffier de la ville apaise la sédition (chap. XIX). Paul va en Macédoine. De là il passe en Grèce; et après y avoir demeuré trois mois, il prend la résolution de retourner par la Macédoine. Il revient à Troade : il y reste sept jours; et la veille de son départ, il exhorte les fidèles et leur fait un discours qui dure jusqu'à minuit. Un jeune homme nommé Eutyque, qui étoit dans l'assemblée, tombe par une fenêtre; et on l'emporte mort : Paul le ressuscite. De là il passe à Millet; et ne voulant pas s'arrêter à Ephèse, il fait venir les prêtres de cette église. Il les exhorte à remplir fidèlement leur ministère, et leur annonce les tribulations qui lui sont préparées à Jérusalem. Ils l'embrassent en fondant en larmes; et il les quitte (chap. XX).

Il vient d'abord à Tyr, où il demeure sept jours; puis, passant par Ptolémaïde, il vient à Césarée : là Agabus lui prédit qu'il sera chargé de liens par les Juifs dans Jérusalem. On veut enfin l'empêcher d'y aller. Il réprime les larmes des fidèles, et marche avec confiance vers Jérusalem. Arrivé dans cette ville, il va visiter Jacques, qui, pour prévenir le murmure des Juifs, l'engage à se purifier avec quatre Nazaréens selon les cérémonies de la loi. Les Juifs le voyant dans le temple, excitent le peuple, et se saisissent de lui. Ils vouloient le tuer, lorsque le tribun de la cohorte qui gardoit le temple, le tire de leurs mains et le mène à la forteresse. Paul lui demande la permission de parler au peuple (chap. XXI). Le tribun le lui ayant permis, Paul leur expose ce qu'il avoit été autrefois, ce qu'il avoit fait contre les disciples de Jésus-Christ et comment Jésus-Christ s'étoit fait connoître à lui, lui avoit fait donner le baptême, et l'avoit destiné à porter sa parole aux gentils. A ces mots, ils demandent sa mort. Le tribun commande qu'on lui donne la question en le fouettant. Paul se déclare citoyen romain; le tribun lui fait ôter ses chaînes, et le présente le lendemain au conseil (chap. XXII). Le grand-prêtre commande qu'on le frappe; Paul le reprend

avec force, ne sachant pas que c'étoit le grand-prêtre. Puis sachant qu'entre ceux qui étoient présens, les uns étoient pharisiens, et les autres sadducéens, il se déclare pharisien, et dit que sa cause regarde la résurrection : sur cela l'assemblée se divise; le tumulte s'augmente; le tribun fait retirer Paul, et le ramène à la forteresse. La nuit suivante, Jésus-Christ apparoît à Paul, et lui déclare qu'il faut qu'il lui rende témoignage dans Rome. Le lendemain, quelques-uns conspirent ensemble, et s'engagent par serment à tuer Paul. Paul en est averti, et le fait savoir secrètement au tribun. Le tribun le fait partir la nuit, et l'envoie à Césarée au gouverneur Félix. Celui-ci le fait garder (chap. XXIII). Cinq jours après, le grand prêtre et quelques sénateurs viennent à Césarée avec un orateur pour accuser Paul. Paul ayant été appelé, l'orateur commence son accusation. Le gouverneur ordonne à Paul de répondre : Paul se justifie. Félix le remet à une autre audience, et fait garder Paul moins étroitement. Quelques jours après, il le fait venir, l'écoute, et est effrayé. Il le renvoie, et le laisse deux ans en prison, c'est-à-dire jusqu'au temps où le gouvernement fut donné à Porcius Festus (chap. XXIV).

Festus ayant succédé à Félix, les Juifs renouvellent auprès de lui leurs accusations contre Paul. Paul se défend, et enfin appelle à César. Festus consent à l'envoyer à César. Agrippa, roi de la Trachonite, et Bérénice sa sœur, viennent à Césarée pour saluer Festus. Celui-ci leur parle de l'affaire de Paul; Agrippa souhaite de le voir. Le lendemain Festus fait venir Paul, et le présente à Agrippa (chap. XXV). Agrippa propose à Paul de parler pour sa défense. Paul lui raconte sa conversion, et lui expose le sujet pour lequel les Juifs s'élèvent contre lui. Festus le traite d'insensé. Agrippa témoigne qu'il est ébranlé : ils reconnoissent son innocence; et Agrippa convient qu'il pourroit être renvoyé absous s'il n'eût point appelé à César (chap. XXVI). Paul devant être conduit par mer en Italie, est mis dans un vaisseau qui le mène jusqu'en Lycie : là on le fait entrer dans un autre vaisseau qui alloit en Italie. La navigation devient périlleuse; il s'élève une violente tempête : Dieu accorde à Paul la vie de tous ceux qui sont avec lui. Le vaisseau se brise; tous se sauvent, et abordent dans une île que l'on croit être celle de Malte (chap. XXVII). Les habitans de l'île les traitent avec humanité. Paul est mordu d'une vipère, et n'en reçoit aucun mal. Les habitans de

l'île le prennent pour un dieu. Le père du premier de cette île étoit malade d'une fièvre et d'une dyssenterie ; Paul le guérit : tous les malades viennent à lui, et reçoivent leur guérison. Trois mois après, on le met dans un autre vaisseau qui le conduit en Italie. Les frères qui étoient à Rome, vont au-devant de lui. Il arrive dans cette ville, et prie les principaux d'entre les Juifs de venir le voir. Il leur expose son affaire ; et ils le prient de leur expliquer ses sentimens sur ce qui regarde Jésus. Ayant pris jour avec lui, ils s'assemblent en grand nombre : il leur annonce le royaume de Dieu : les uns croient, les autres ne croient pas : il leur reproche leur endurcissement, et leur déclare que le salut qu'ils refusent sera reçu des gentils : les Juifs se retirent. Paul demeure prisonnier à Rome pendant deux ans, durant lesquels il ne cesse d'annoncer librement Jésus-Christ à tous ceux qui venoient le voir (chap. xxviii). Ici se termine le livre des Actes.

Remarques sur les faux Actes.

Venons présentement aux faux *Actes des apôtres*. Les ébionites corrompirent les Actes des apôtres composés par saint Luc, en y mêlant diverses choses injurieuses à la mémoire de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Paul. On y voyoit en particulier comme nous l'apprend saint Epiphane [1], *les montées* ou *les échelles de saint Jacques*, qui contenoient une vision qu'avoit eue cet apôtre, touchant la destruction du temple et de Jérusalem.

Les Actes de saint Pierre se trouvent appelés de plusieurs noms, comme *les Courses* ou *les Voyages de saint Pierre* (*Periodi Petri*), qui subsistent encore aujourd'hui ; *les Récognitions de saint Clément*, *la Prédication de saint Pierre*, ou *la doctrine* de cet apôtre. On trouve aussi *l'Apocalypse de saint Pierre*, *et le jugement de saint Pierre*. Il faut dire un mot de chacun de ces ouvrages.

Les voyages de saint Pierre, que l'on a sous le nom de *Récognitions de saint Clément*, sont beaucoup plus longs aujourd'hui qu'ils n'étoient autrefois. Ce sont des fables et des rêveries venues originairement de l'école des ébionites. Photius [2] croit que les faux Actes des Apôtres, ou *les voyages des Apôtres*, entre lesquels étoient en premier lieu ceux de saint Pierre, avoient été ou composés, ou augmentés par un ébionite célèbre, nommé Charin. Il y a beaucoup plus d'apparence que d'abord ces Actes de saint

[1] *Epiphan. hæres.* 30. § 16.—[2] *Photii Bibl. Codice* 114.

Pierre avoient été composés à bonne intention, par quelque disciple de cet apôtre, mais qu'ils ont été dans la suite corrompus par les ébionites; ce qui a obligé l'Eglise de les mettre au rang des apocryphes. Saint Augustin [1] cite certains Actes de saint Pierre, dont se servoient les manichéens, et où l'on voyoit deux histoires : l'une de la fille de saint Pierre, devenue paralytique par les prières de son père; et un autre de la fille d'un jardinier, mise à mort par les prières du même apôtre.

La prédication de saint Pierre est citée par saint Clément d'Alexandrie, par Origène, par Eusèbe [2] et par saint Jérôme [3]. C'étoit un ouvrage écrit par quelque zélé disciple de cet apôtre. On nous en a conservé deux sentences: la première de Jésus-Christ qui ayant apparu à saint Pierre comme il sortoit de Rome, lui dit : *Je vais être crucifié de nouveau* [4]; ce que cet apôtre comprit être une prédiction de sa propre mort. La seconde, ce que saint Pierre dit à son épouse que l'on conduisoit au martyre : *Souvenez-vous du Seigneur* [5].

L'Apocalypse de saint Pierre fut apparemment composée peu après la mort de cet apôtre; elle contenoit des prédictions de saint Pierre sur la ruine de Jérusalem, et sur l'état futur de l'Eglise, mais d'une manière fort obscure et fort énigmatique. Lactance [6] nous en a conservé un assez long fragment, qui contient une prétendue révélation faite par Jésus-Christ à saint Pierre et à saint Paul, et prêchée par eux aux Romains, touchant la guerre contre les Juifs, et les maux qui doivent la suivre et l'accompagner. Sozomène [7] témoigne qu'encore de son temps on lisoit cette Apocalypse dans quelques églises de la Palestine, au jour de *la Parascève* ou du vendredi saint.

Le jugement de saint Pierre, dont parlent saint Jérôme et Rufin, est apparemment le même que son Apocalypse, où il décrit les effets terribles du jugement et de la vengeance de Dieu contre les Juifs.

Les Actes de saint Paul furent composés peu après la mort de cet apôtre, pour suppléer à ce que saint Luc n'avoit pas écrit touchant les actions et les miracles qu'il avoit

[1] *Aug. lib. contra Adimant. c.* 17.—[2] *Euseb. Hist. eccl. lib.* III. *cap.* 3. —[3] *Hieron. Catalog. voce Petrus.*— [4] *Origen. in Joan. pag.* 293. Ἀνωθὲν μέλλω σταυροῦσθαι.—[6] *Clem. Alex. Strom. l.* VII. *p.* 736. Μέμνησο, ὦ αὕτη, τοῦ Κυρίου.—[6] *Lact. divin. instit. l.* IV. *c.* 21.—[7] *Sozom. l.* 7. *c.* 19. *Hist. eccl.*

faits pendant les cinq dernières années de sa vie, c'est-à-dire depuis la seconde année de son arrivée à Rome où finit l'histoire des Actes, composée par saint Luc. Ce livre devoit être deux fois aussi long que les Actes des apôtres que nous avons parmi les livres canoniques [1]. Eusèbe [2], qui avoit vu cet ouvrage, en parle comme d'une pièce supposée et sans autorité. On en trouve ce fragment cité dans Origène : *La parole est un animal vivant* [3]. Ce qui n'est apparemment autre chose que ces mots mal traduits de l'épître aux Hébreux : *La parole de Dieu est vive et efficace.*

Les Actes de saint Jean l'évangéliste, connus dans saint Epiphane [4] et dans saint Augustin [5], étoient l'ouvrage de quelque gnostique; ce sont apparemment ces mêmes Actes que le faux *Abdias* a insérés dans son histoire [6]. On y remarquoit bien des histoires incroyables, et d'autres récits ridicules ; il y réprouvoit le mariage, et l'usage des images et des statues. On peut voir Photius [7] dans les extraits qu'il donne des faux Actes composés ou corrompus par Lucius. Ces Actes sont apparemment les mêmes que les voyages de saint Jean cités par saint Athanase ou par l'auteur de la Synopse. Les encratites, les manichéens et les priscillianistes s'en servoient.

Les Actes de saint André étoient reçus par les manichéens ; saint Augustin, dans son livre de Foi contre les manichéens [8], en cite deux endroits, qui étoient contraires au mariage. L'adversaire de la loi et des prophètes, réfuté par le même père, les avoit [9] allégués en plus d'un endroit.

Les Actes de saint Thomas étoient aussi en honneur parmi les mêmes hérétiques, ainsi que le témoigne saint Augustin [10]. On a déjà vu qu'ils avoient un faux évangile sous le nom de ce saint apôtre. Le faux Abdias en a copié quelque chose, et il dit qu'il contenoit le voyage que saint Thomas avoit fait dans les Indes, et les travaux qu'il avoit

[1] On trouve dans un ancien manuscrit cité par Cotelier, notes sur saint Barnabé, que ces Actes avoient quatre mille cinq cent soixante versets ; au lieu que nos Actes canoniques n'en ont, dans le même manuscrit, que deux mille cinq cents.—[2] *Hist. eccl. l.* III. *c.* 25.—[3] *Origen. l.* Περὶ ἀρχῶν, *c.* 2. *Quia hic est verbum animal vivens. Forte idem cum Heb.* IV. 12. Ζῶν γὰρ ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ.—[4] *Epiphan. hæres.* 47.—[5] *Aug. l. de Fide, c.* 4. *et in adversar. legis et prophet. l.* 1. *c.* 20.—[6] *Abd. l.* V. *Hist.*—[7] *Biblioth. c.* 114.—[8] *Aug. de Fide contra manich. c.* 38.—[9] *Aug. lib.* 1. *cap.* 20. *contra advers. leg. et prophet.*—[10] *Lib. contra Adimant. cap.* 17. *et lib.* XXII. *contra Faust.*

soufferts en ce pays-là. Saint Augustin en rapporte un trait d'un homme maudit par saint Thomas, parce qu'il l'avoit frappé de la main.

Les Actes de saint Philippe étoient à l'usage des gnostiques, de même que l'évangile qu'ils avoient sous le nom de cet apôtre [1]. Mille dit qu'il a vu dans une bibliothèque d'Angleterre un manuscrit de la seconde partie de ces Actes [2], qui contiennent l'histoire du martyre de saint André.

L'Apocalypse de saint Paul [3] étoit un ouvrage composé par les encratites, où ils avoient répandu les prétendus mystères de leur secte ; ils lui avoient donné ce titre, prenant prétexte de ce que dit saint Paul : *Qu'il avoit été ravi jusqu'au troisième ciel, et qu'il y avoit appris des choses qu'il n'est pas permis de prononcer* [4]. Saint Augustin [5] en parle comme d'un ouvrage plein de fables, et qui n'étoit point reçu dans l'Eglise. Si saint Paul lui-même déclare que les mystères qui lui ont été révélés sont au-dessus de la portée des hommes, pourquoi ces hérétiques prétendoient-ils nous les raconter?

[1] *Leont. de Sectis.*—[2] *Inter. Codd. Barroccianos apud Mill. Prolegom. in N. T. G.*—[3] *Epiphan. hæres.* 38. § 2. Ἀναβατικὸν τοῦ Παυλοῦ.—[4] 2. *Cor.* xii. 4.—[5] *Aug. Tract.* 98. *in Joan. n.* 8.

DISSERTATION

SUR

LES ÉLECTIONS PAR LE SORT.

L'usage du sort paroît autorisé par ces paroles de Salomon : *Les billets du sort se jettent dans le sein ; mais c'est le Seigneur qui en dispose* [1]. Comme on croyoit que c'étoit une manifestation certaine de la volonté de Dieu, on ne faisoit nul scrupule d'en user toutes les fois qu'on n'avoit pas d'autres voies pour discerner la vérité. *Le sort apaise les différends*, dit encore Salomon, *et il est l'arbitre entre les grands mêmes* [2]. Josué s'en servit par l'ordre du Seigneur pour distribuer aux tribus d'Israël les terres qu'elles devoient occuper [3]. Samuël en fit usage pour faire connoître aux enfans d'Israël celui que le Seigneur avoit choisi pour être leur roi [4]. Lorsque David voulut régler l'ordre que les familles sacerdotales devoient observer entre elles dans le ministère du temple, pour prévenir toute jalousie et toute dispute, on tira au sort, afin de savoir lesquelles d'entre les vingt-quatre familles seroient les premières ou les dernières [5]. On fit la même chose pour régler l'ordre des classes des lévites, des chantres, et des portiers [6]. Enfin lorsqu'au commencement de chaque semaine les bandes des prêtres et des lévites arrivoient au temple, suivant le rang de leurs familles, on tiroit encore au sort qui seroit celui qui offriroit l'encens sur l'autel d'or, qui offriroit le sacrifice de tous les jours, et qui exerceroit les autres fonctions dans le temple. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, fut désigné par le sort pour offrir l'encens devant le Seigneur ; et il étoit occupé à ce ministère, lorsque l'ange lui apparut dans le Saint [7].

Remarques générales sur l'usage du sort.

On croit que c'est à l'imitation de la Synagogue et du sacerdoce légal, que les apôtres voulant procéder à l'élection de saint Matthias [8], y employèrent le sort, suivant la re-

Est-ce à l'imitation de la Synagogue que les apô-

[1] *Prov.* XVI. 33.—[2] *Prov.* XVIII.—[3] *Jos.* XIV. 2.—[4] 1. *Reg.* X. 20. 21.—[5] 1. *Par.* XXIV. 5.—[6] 1. *Par.* XXIV. 31. XXV. 8. XXVI.—[7] *Luc.* I. 9.—[8] *Act.* I. 26.

tres employè-rent le sort dans l'élection de saint Matthias?

marque de saint Ambroise : *Ne apostoli electio a mandato discrepare legis veteris videretur* [1]. Josèphe [2] raconte que les zélés, pendant le dernier siége de Jérusalem, établirent par le sort un certain Phannias pour être grand-prêtre, prétendant que c'étoit la plus ancienne manière de les choisir dans leur nation. Mais ils se trompoient. On n'a nul exemple de pontifes hébreux établis par le sort. Aaron fut choisi de Dieu, par une déclaration expresse de sa volonté, qui fut confirmée par un miracle à la sédition de Coré [3]. Depuis lui les grands-prêtres furent toujours pris de la race d'Aaron, par une succession non interrompue de père en fils, jusqu'au temps d'Antiochus Epiphane [4]; et depuis que le pontificat fut entré dans la famille des Asmonéens, il y continua jusqu'au temps du grand Hérode, qui changea de nouveau l'ordre de la succession, en établissant et déposant les pontifes à sa volonté. De là jusqu'à la ruine de la ville et du temple de Jérusalem par les Romains, ce furent les gouverneurs romains, ou les rois, qui établirent les grands-prêtres à leur fantaisie. Il n'y eut que le dernier, nommé Phannias, qui, comme on l'a dit, fut établi par le sort de la main des zélés.

On ne peut donc pas dire que dans l'élection de saint Matthias, les apôtres aient eu dessein d'imiter l'exemple présent des pontifes hébreux choisis par le sort; on pourroit tout au plus supposer qu'en cela ils voulurent se conformer à l'usage du temple, où l'on tiroit au sort ceux qui devoient faire certaines fonctions durant le temps de leur service. Bède le Vénérable [5] croit que la vraie raison qui obligea à recourir au sort dans cette occasion, fut qu'alors la plénitude du Saint-Esprit n'étoit pas encore descendue sur les apôtres, et qu'il étoit encore permis de suivre la lettre de la loi. Il raisonne sur le principe de saint Ambroise, qui tient que les grands-prêtres du temple de Jérusalem se choisissoient par le sort, ce qui n'est pas dans l'exacte vérité, ainsi que nous venons de le montrer. S'il disoit que les apôtres n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit, ne se

[1] *Ambros. in Luc.* 1. *n.* 23. *et alii post eum.*—[2] *Joseph. de Bello Jud. l.* IV. *c.* 5. *p.* 872. *e. f.* Κληρωτοὺς ἐπεχείρησαν ποιεῖν τοῦς ἀρχιερεῖς, οὔσης, ὡς ἔφαμεν, κατὰ γένος αὐτῶν τῆς διαδοχῆς· ἦν δὲ πρόσχημα μὲν τῆς ἐπιβολῆς ἔθος ἀρχαῖον, ἐπειδὴ καὶ πάλαι κληρωτὴν ἔφασαν εἶναι τὴν ἀρχιερωσύνην.—[3] *Num.* XVII. 8.—[4] *Joseph. Antiq. lib.* XX. *cap.* 8. *pag.* 700.—[5] *Beda in Acta, c.* 1. *Donec veritas compleretur, figuram licuit exerceri. Inde est quod Matthias, qui ante Pentecosten ordinatur, sorte quæritur.*

croyoient pas assez éclairés pour oser de leur chef faire le choix d'un apôtre, comme l'a dit saint Jean Chrysostome [1], cette raison pourroit contenter davantage, puisqu'enfin, dans une chose de cette conséquence, on ne pouvoit apporter trop de lumière et de conseil. Ils aimèrent donc mieux en laisser le choix à Dieu même, que de le prendre sur leur compte.

En quel sens on doit prendre le nom de *sort* dans ce qui est dit de l'élection de saint Matthias.

L'auteur de la Hiérarchie ecclésiastique sous le nom de saint Denys l'aréopagite [2], prend ici le nom de *sort* dans un sens fort singulier. Il croit que saint Matthias fut désigné par quelque marque surnaturelle, qui fit connoître aux apôtres qu'il étoit celui que Dieu choisissoit. Cet auteur ne dit pas en quoi consistoit ce signe; mais les interprètes ont suppléé à son silence. Les uns ont dit que ce pouvoir étoit un rayon qui descendit sur sa tête [3], ou un éclat qui parut sur son nom [4], ou une colombe qui vola sur lui; d'autres ont supposé que son bâton fleurit, comme autrefois celui d'Aaron [5], ou que Dieu lui communiqua tout d'un coup l'esprit de prophétie.

Mais il ne paroît pas nécessaire de recourir en cet endroit à des explications forcées du nom de *sort*. Les Hébreux étoient si accoutumés à en user, que les plus saints mêmes ne s'en faisoient aucun scrupule. Josué employa le sort pour faire connoître le crime d'Achan [6]. On s'en servit pour découvrir la faute que Jonathas avoit faite en mangeant un peu de miel, contre la défense du roi Saül son père [7]. Les matelots du vaisseau où étoit Jonas en usèrent pour savoir qui étoit la cause de la tempête dont leur vaisseau étoit accueilli [8]. Parmi les Perses et les Chaldéens, on n'entreprenoit presque rien d'important sans consulter les sorts, comme on le voit par l'exemple d'Aman [9] et de Nabuchodonosor [10]. Le succès que Dieu avoit souvent donné au sort, étoit une preuve qui sembloit l'autoriser. On ne doutoit pas que le Seigneur n'y présidât [11]; et on ne connoissoit pas de voie plus courte ni plus sûre pour découvrir sa volonté, dans les occasions où les lumières de la prudence ne fournissoient aucune ouverture. Ainsi il n'est nullement étonnant que les apôtres dans cette

[1] *Chrysost. in Acta, homil.* 3. *p.* 31. *b.* 34. *a.*—[2] *Dionys. de ecclesiast. Hierarc. c.* 5. *p.* 3.—[3] *Nat. Alex. t.* 1. *Hist. eccl. c.* 2.—[4] *Sanct. in Acta,* 1. ℣ 26. *n.* 61.—[5] *Num.* XVII. 8.—[6] *Josue,* VII. 16. 17. 18.—[7] 1. *Reg.* XIV. 41 42.—[8] *Jon.* I. 7.—[9] *Esth.* III. 7.—[10] *Ezech.* XXI. 19. *etseqq.*—[11] *Prov.* XVI. 33.

occasion se soient servis du sort. Ils suivoient l'usage de leur pays, qui sembloit autorisé par les lois, par la pratique des plus saints personnages, et par l'approbation de Dieu même.

Gagnée, et les autres [1] qui ont cru que les apôtres avoient donné secrètement leur suffrage pour choisir saint Matthias, et que ces suffrages étoient ce que saint Luc appelle ici *le sort*, détruisent sans y penser la notion naturelle de ce terme; puisque personne n'a jamais dit en parlant proprement, que l'on jette le sort sur deux personnes, et que le sort tombe sur l'une des deux, lorsqu'elle est choisie canoniquement, et par les suffrages d'une assemblée.

Il ne faut donc pas contester sur la signification de ce terme. Les apôtres choisirent d'abord deux personnes, les plus parfaites qu'ils purent : après quoi ils écrivirent leurs noms sur deux billets ou deux pierres; on les mit dans un vase, dans un habit, ou dans un bonnet, et celui qui vint le premier, fut censé élu. Ou bien on mit leurs noms dans une boîte, et dans une autre deux autres billets, sur l'un desquels étoit le nom *apôtre*. On tira d'un côté le nom de *Matthias*; et le nom d'*apôtre* étant en même temps sorti de l'autre boîte, Matthias fut reconnu pour légitimement élu. Voilà l'idée qu'on a d'une élection par le sort. Au moins c'est la manière la plus ordinaire de jeter les sorts, quoiqu'il y en ait aussi de plusieurs autres sortes; et nous ne contesterons point quand il ne s'agira que de la manière, puisqu'enfin il n'importe comment la chose se soit faite, pourvu qu'on avoue qu'elle s'est faite par la voie du sort.

L'élection par le sort a-t-elle été depuis en usage dans l'Eglise?

On demande ici si l'élection par le sort a été depuis en usage dans l'Eglise, et si elle est permise? Il est certain que les élections par le sort n'ont jamais été dans l'usage commun de l'Eglise; que l'exemple des apôtres dans l'élection de saint Matthias, n'a jamais tiré à conséquence, et qu'on ne s'est pas cru obligé de le suivre. Les apôtres mêmes, peu de temps après, ne le suivirent pas dans le choix qu'ils firent des diacres [2]. Toute la multitude les élut suivant le mérite qu'ils connoissoient dans leur personne, et selon qu'ils paroissoient plus remplis de l'Esprit-Saint. Ils choisirent de la même sorte saint Jacques pour être

[1] *Salmeron. Sanct.*—[2] *Act.* VI. 3. 5. 6.

évêque de Jérusalem [1], et les premiers évêques de chaque ville, ou de chaque province. On ne lit en aucun endroit, que depuis la Pentecôte les apôtres s'en soient rapportés au sort pour établir aucun évêque, ni aucun ministre de l'Eglise. Saint Paul [2] dit en quelques endroits que *nous sommes appelés par le sort* à la foi et à la grace de l'Evangile; mais il ne veut par là marquer autre chose, sinon que notre vocation est toute gratuite, et un pur effet de la miséricorde de Dieu [3].

Dans les temps apostoliques, et dans les premiers siècles, nous remarquons toujours régulièrement les élections faites suivant le mérite des sujets, par le choix libre des peuples et des évêques. Les peuples et le clergé rendoient témoignage au mérite ou aux services de la personne qu'ils présentoient aux évêques, et ceux-ci, après avoir écouté les raisons, et examiné la capacité de celui qu'on présentoit, le choisissoient et le consacroient. L'élu étoit alors censé élu de Dieu même : *Post divinum judicium, post populi suffragium, post coepiscoporum consensum*, dit saint Cyprien [4]. Les apôtres et les autres disciples du Seigneur, après la mort de saint Jacques, évêque de Jérusalem, s'assemblèrent pour lui donner un successeur, qui fut Siméon fils de Cléophas. Narcisse, évêque de Jérusalem, ayant quitté son siége, les évêques lui substituèrent Dius [5]. Narcisse revint long-temps après, et reprit le gouvernement de son église; enfin, étant âgé de cent seize ans, et ne pouvant plus faire ses fonctions, les évêques lui donnèrent pour coadjuteur Alexandre, qui avoit été évêque dans la Cappadoce. En un mot, on ne connoît aucune église, ni ancienne ni nouvelle, où l'usage ordinaire ait jamais été de choisir les pasteurs par le sort.

Lorsqu'il s'agissoit de donner un pasteur à l'Eglise, et un ministre à Jésus-Christ, on ne croyoit pas pouvoir prendre assez de précaution pour ne s'y pas tromper; et quoiqu'on fût bien persuadé que dans le monde rien n'arrive par hasard, et qu'en un sens Dieu gouverne toujours les sorts, toutefois, sachant que ce seroit tenter Dieu que d'en user indifféremment et sans nécessité, et connoissant d'ailleurs par expérience que souvent Dieu punit la pré-

[1] *Euseb. Hist. eccl. l.* II. *c.* 1. *et l.* III. *c.* 4.— [2] *Ephes.* 1. 11. *Colos.* 1 12. *etc.*— [3] *Aug. inpsalm.* XXX. *n.* 13.— [4] *Cyprian. l.* 1. *ep.* 3.— [5] *Euseb. Hist. eccl. l.* III. *c.* 11.

somption de ceux qui emploient ces sortes de moyens, en permettant que le sort opère contre leur intention; l'Eglise pour prévenir tous les abus, en a interdit absolument l'usage. Nous avions appris, dit le pape Honoré III [1], que votre église, étant destituée de pasteur, vous avez choisi par le sort l'un de vous, qui en a nommé en votre nom trois autres, lesquels par votre autorité en ont choisi un quatrième pour votre évêque. Après avoir examiné ce procédé, nous l'avons trouvé répréhensible, en ce que l'usage du sort y est intervenu. Cependant nous voulons bien agréer votre choix, mais nous condamnons pour toujours l'usage du sort à l'avenir dans les élections: *Sortis usum in electionibus perpetuâ prohibitione damnantes.*

Discussion des exemples que l'on produit en faveur de l'usage du sort dans les élections.

Il est vrai que cette défense même prouve qu'au moins quelquefois, et en certains cas, on usoit du sort; et en effet le concile de Barcelone [2] veut que, quand le peuple et le clergé auront donné leurs suffrages à deux ou trois sujets capables, qu'ils présenteront au métropolitain et à ses suffragans assemblés, ceux-ci, après avoir employé le jeûne et la prière pour demander à Dieu de découvrir sa volonté, jetteront le sort; et que celui des deux ou trois sur qui le sort tombera, sera élu, et recevra la consécration épiscopale: *Quem sors, præeunte episcoporum jejunio, Christo Domino terminante monstraverit, benedictio consecrationis accumulet.* Mais ce concile est le seul qui favorise l'usage du sort dans les élections; et ce concile n'est qu'un concile particulier, qui n'a pas l'autorité infaillible des conciles œcuméniques.

Sulpice Sévère [3] raconte que le peuple et les évêques étant assemblés à Tours pour choisir un évêque, la plus grande partie du peuple désiroit saint Martin, et le demandoit avec ardeur; mais qu'une petite partie du peuple et quelques évêques s'y opposoient. Le lecteur n'ayant pu percer la foule, un des assistans prit le Psautier, et lut ce premier passage qu'il rencontra: *Vous avez tiré la louange de la bouche des enfans, pour détruire l'ennemi et le défenseur.* Le peuple frappé de ce dernier mot, qui étoit le nom de l'évêque qui s'opposoit le plus à l'élection de saint Martin, crut que Dieu en avoit permis la lecture pour faire

[1] *Decretal. Honor.* III. *l.* V. *Decret. t.* 21. *de sortilegiis, c. Ecclesia.*— [2] *Concil. Barcinon. cap.* 3. *an.* 599.—[3] *Sulpit. Sever. l.* I *c.* 7. *Vit. S. Martini.*

connoître sa volonté ; il s'éleva un grand cri en faveur de saint Martin, et le parti contraire fut confondu. Mais ce n'est pas là proprement le cas du sort ; la rencontre de ce passage parut être un signe de la volonté de Dieu ; mais on n'étoit pas convenu de demander à Dieu ce signe : le particulier qui avoit ouvert le livre n'avoit pas prétendu consulter Dieu, et personne n'y avoit pensé.

Dans certains cas extraordinaires, l'église d'Orient employoit le sort pour les élections, après avoir tenté toutes les autres voies, et lorsqu'il y avoit contestation sur le sujet qui devoit être élu. Voici comme on procédoit alors dans l'élection du catholique ou patriarche des nestoriens [1] : Les noms des trois qui avoient le plus de voix, étoient écrits dans des billets ou sur des ballottes ; on y en ajoutoit un quatrième, qui étoit *le nom de* Jésus-Christ, *le souverain Pasteur*. On les mettoit sous l'autel ; et après avoir célébré la liturgie dessus, pour demander à Dieu qu'il déclarât sa volonté, on mettoit les noms dans une boîte, et on les faisoit tirer par un jeune enfant, qui étoit encore dans l'innocence. Celui dont le nom étoit tiré le premier étoit aussitôt proclamé catholique. Si on tiroit d'abord le nom de Jésus-Christ, on regardoit cela comme une preuve certaine que Dieu n'approuvoit l'élection d'aucun des trois, et on revenoit aux suffrages pour en nommer trois autres. Cette manière de décider par le sort les élections contestées, étoit aussi en usage à Alexandrie parmi les Cophtes ou jacobites. On appeloit cela *le sort du sanctuaire ;* et voici comme on y procédoit [2]. On prenoit les noms de cent religieux, desquels on choisissoit cinquante, puis vingt-cinq, et encore moins, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que trois. On écrivoit leurs noms sur des billets, et on y joignoit celui de Jésus-Christ. Après la liturgie célébrée sur l'autel, au-dessous duquel étoit mise une boîte où étoient les noms, on faisoit venir un jeune enfant, encore dans l'innocence, et on lui faisoit tirer un des billets. Si on y trouvoit le nom d'un des trois, il étoit proclamé. Si c'étoit le nom de Jésus-Christ, les trois étoient exclus. Si, avant qu'on tirât les noms, un des trois étoit nommé par acclamation, et que l'assemblée y consentît, l'élection étoit consommée. Mais les nestoriens et les Coph-

[1] Renaudot, Perpétuité de la loi, t. 4. ch. 7. p. 56.—[2] Le même, t. 4. l. 1. c. 9. p. 76.

tes sont des schismatiques, dont l'exemple ne suffit pas pour justifier l'usage du sort dans les élections.

Saint Augustin [1] approuve l'usage du sort, lorsque dans les persécutions il y a contestation entre les prêtres; savoir qui demeurera dans la ville pour la consolation des fidèles, ou qui se retirera pour se soustraire à la violence des persécuteurs, et pour se réserver pour le service de l'Eglise dans de meilleurs temps. Comme alors on ne peut juger sûrement qui sont ceux qui ont plus de zèle, de charité ou de force pour souffrir le martyre, ni ceux qui en ont moins, et qui ne doivent pas s'exposer au danger de la persécution, saint Augustin croit que l'on peut sagement en remettre le jugement à Dieu, et employer les sorts pour discerner sa volonté : *Melius enim Deus in hujusmodi ambagibus, quam homines, judicat.* Et qui auroit la témérité de condamner, dans une telle circonstance, ceux qui auroient employé une chose aussi extraordinaire que le sort? *Res quidem fiet minus usitata, si fiat ista sortitio; sed si facta fuerit, quis eam reprehendere audebit?* Mais il n'en est pas de même des élections; le cas est tout différent. Dans les élections, il s'agit, non de savoir si un homme exercera le ministère dont il est revêtu, mais si on l'élevera à ce ministère: il s'agit de juger, non pas précisément du degré de zèle, de force, de charité, que Dieu seul connoît; mais des lumières acquises, des vertus pratiquées, des talens et des dispositions dont les hommes peuvent juger. Et ce n'est plus là le cas de cette extrémité, dans laquelle, selon saint Augustin, il n'y a presque plus que Dieu seul qui puisse être consulté et qui puisse juger; ce n'est plus là le cas de recourir à ce moyen extraordinaire, qui ne doit être employé que dans des circonstances extraordinaires.

Quelques chrétiens d'Afrique, dans des affaires toutes communes, avoient coutume de consulter par le sort le livre des Evangiles, et tiroient une espèce de bon ou de mauvais augure pour le succès de leurs entreprises, par la rencontre d'un passage favorable ou contraire à leur intention. Saint Augustin déclare [2] qu'il ne peut approuver cette superstition, quoiqu'il la trouve bien moins dangereuse que celle de consulter les magiciens et les démons. Saint Grégoire de Tours parle, en plus d'un endroit, de

[1] *Aug. ep.* 180.—[2] *Aug. ep.* 55. *nov. ed.* 57. *Vide Greg.*

cette manière de consulter les livres sacrés [1] ; et on dit que saint François d'Assise a pris quelquefois pour sa règle de conduite la première sentence qu'il rencontroit à l'ouverture du livre de l'Ecriture [2]. Quelquefois, après l'élection d'un nouvel évêque, on ouvroit le livre des Evangiles, pour voir par le passage qu'on y rencontreroit, quel augure on devoit tirer de la conduite future du prélat élu. Le saint évêque d'Orléans, prédécesseur de saint Anian, voyant que le peuple étoit partagé sur le choix de celui qui devoit lui succéder, leur dit que s'ils vouloient s'en rapporter au jugement de Dieu, ils verroient qu'Anian étoit destiné pour être mis à sa place. Il ordonna un jeûne de trois jours, et le peuple étant assemblé, il fit mettre des billets sur l'autel ; et ayant fait approcher un enfant qui ne parloit pas encore, aussitôt que cet enfant eut étendu la main pour prendre un billet sur l'autel, tout d'un coup sa langue se délia, et il commença de dire qu'Anian étoit évêque ; ce qu'ayant dit, il demeura dans le silence comme auparavant. Mais afin de contenter tout le monde, on tira d'abord un passage du Psautier, et l'on trouva : *Heureux celui que vous avez choisi*, etc. Ensuite on ouvrit le livre des Epîtres, et on trouva : *Or, nul ne peut mettre un autre fondement.* Enfin on ouvrit l'Evangile, et on lut sur la première page: *Je fonderai mon Eglise sur cette pierre.* Ainsi saint Anian fut reconnu d'un commun consentement pour évêque d'Orléans. Mais ce que fit alors le prédécesseur de ce saint évêque, ne peut être justifié que comme étant l'effet d'un instinct surnaturel, qui le conduisit à user de ce moyen que Dieu avoit choisi pour faire connoître au peuple sa volonté : c'est un de ces événemens singuliers, dont on ne peut rien conclure pour ce qui regarde la conduite ordinaire. Toutes ces différentes pratiques que la piété a quelquefois employées, mais dont la superstition n'a que trop souvent abusé, n'ont jamais passé en coutumes légitimement autorisées : les plus sages pasteurs en ont désapprouvé l'usage, et enfin les ont entièrement interdites dans des temps plus éclairés.

Elles méritent d'être condamnées dans les élections encore plus que dans tout le reste, puisque la chose est d'une plus grande conséquence, et que Dieu n'ayant pas promis d'assister ceux qui se serviroient de ce moyen, on ne peut

[1] *Turon. Hist. eccles. lib. v. cap. 47.*—[2] *Bonavent. Vit. S. Francisc. c. 13.*

ordinairement l'employer sans le tenter et sans s'exposer au danger de se tromper. S'il arrivoit que dans une élection on se trouvât partagé entre deux ou plusieurs sujets, d'un mérite égal ou presque égal, et que les vœux des électeurs fussent tellement divisés qu'on ne pût autrement les réunir, on pourroit, à l'exemple des apôtres, procéder par le sort; et encore faudroit-il auparavant employer le jeûne et la prière, pour obtenir les lumières de Dieu, et pour corriger ce qu'il pourroit y avoir de défectueux dans cette conduite, en le priant de détourner les mauvais effets du sort, et de déclarer sa volonté d'une manière qui prévînt les contestations, et qui maintînt la paix dans l'esprit. C'est le sentiment des anciens et des nouveaux interprètes sur cet endroit [1].

Conclusion. Pour conclure cette Dissertation, nous croyons qu'on peut dire que les apôtres, dans l'élection de saint Matthias, n'ont point prétendu imiter les élections des grands-prêtres hébreux, puisqu'elles ne se faisoient point par le sort; mais qu'ils ont pu s'autoriser par l'exemple des prêtres qui tiroient au sort dans le temple, qui seroit celui qui feroit telle ou telle fonction. De plus, comme ils n'avoient point encore reçu la plénitude du Saint-Esprit, après avoir employé tout ce que la prudence pouvoit leur fournir de lumière pour choisir les deux plus excellens sujets qu'ils connussent, ils crurent pouvoir s'en rapporter au sort, pour se déterminer dans le choix de l'un des deux préférablement à l'autre. Enfin, quoique les apôtres aient, dans cette occasion, légitimement employé le sort, et que quelques églises, dans certaines rencontres, aient pu aussi s'en servir, et qu'on puisse encore le mettre en pratique dans certains cas particuliers, on doit dire en général que le sort doit être entièrement banni des élections aux prélatures. Un privilége dont quelques personnes ont pu user dans certains cas extraordinaires, ne peut pas faire une loi commune, comme le dit très bien saint Jérôme : *Privilegia singulorum non possunt legem facere communem* [2].

[1] *Vide Bedam hic. D. Thom. ad Hebr.* VIII. *Sectione* 2. *Fromond. Cornel. a Lapide hic. Natal. Alex. t.* 1. *Hist. eccl. Dissert.* 8. *seculi* 1.—[2] *Hieron. in Jon. cap.* 1. *col.* 1476. *nov. edit.*

DISSERTATION

SUR

LE BAPTÊME AU NOM DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ a clairement marqué la forme de son baptême, en disant à ses apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* [1]. Toutes les communions chrétiennes, convaincues par l'évidence de ces paroles, les ont toujours employées, et les emploient encore aujourd'hui dans l'administration du baptême, quoiqu'il y ait quelque différence entre elles dans les cérémonies de ce sacrement, et dans la manière de proférer ces mots; car les Grecs et tous les Orientaux, si on en excepte les Cophtes, disent : *Un tel serviteur de Jésus-Christ est baptisé au nom du Père, et du du Fils, et du Saint-Esprit.* Les Cophtes disent : *Je te baptise au nom du Père; amen : Je te baptise au nom du Fils; amen : Je te baptise au nom du Saint-Esprit; amen.* Le rite jacobite de Sévère d'Antioche porte : *Un tel est baptisé au nom du Père, amen; du Fils, amen; et du Saint-Esprit, amen.* Dans un autre rituel, on trouve : *Je baptise un tel agneau du troupeau de Jésus-Christ, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour la vie éternelle.* Voilà les formules du baptême usitées et approuvées dans l'Orient [2].

Forme du baptême communément usitée dans l'Orient et dans l'Occident.

Double question sur le baptême au nom de Jésus-Christ.

Dans l'église latine, on dit partout : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Dans quelques anciens rituels, on trouve [3] : *Je te baptise N. au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour la rémission des péchés, afin que tu aies la vie éternelle.* Dans d'autres : *Je te baptise, toi croyant, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, afin que tu aies la vie éternelle dans les siècles des siècles.* Dans d'autres : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du*

[1] *Matt.* xxviii. 19.—[2] Renaudot, de la Perpétuité de la foi, tom. iv. l. ii, c. 5.—[3] Martenne, *de Antiq. Eccl. Ritib. p.* 166.

Saint-Esprit, qui n'ont qu'une seule substance, afin que tu aies la vie éternelle, et part avec les saints.

Nous ne parlons point des formes superstitieuses ou vicieuses qui ont été condamnées dans l'Eglise. Nous nous bornons au baptême conféré au nom de Jésus-Christ seul; et nous examinons ici deux choses : la première, si ce baptême a jamais été en usage ; et la seconde, s'il a été permis et légitime, et si l'on pourroit l'employer validement encore aujourd'hui.

Textes de saint Luc qui ont donné lieu à cette double question. Pères, conciles et théologiens, qui ont cru, ou au moins semblent avoir cru que les apôtres ont baptisé au nom de Jésus-Christ seul, et que ce baptême pourroit être valide.

Saint Luc, dans les Actes des apôtres, nous parle souvent du baptême conféré au nom de Jésus-Christ. *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour recevoir la rémission de vos péchés*[1]. Et encore : *Des hommes et des femmes étoient baptisés au nom de Jésus-Christ*[2]. Et plus loin : *Le Saint-Esprit n'étoit encore venu sur aucun d'eux, mais ils étoient seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus*[3]. Et ailleurs : *Saint-Pierre ordonna qu'on baptisât Corneille et les siens au nom du Seigneur Jésus-Christ*[4]. Et enfin : *Ayant entendu cela, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus*[5]. Ce n'est ni une fois, ni en passant et par occasion, ni obscurément et en termes équivoques, que saint Luc s'en explique. On ne peut marquer d'une manière plus positive et plus expresse, que ces fidèles qui étoient instruits et baptisés par les apôtres, ou sous leurs yeux, l'étoient *au nom du Seigneur Jésus.*

Plusieurs pères et plusieurs conciles ont cru, ou au moins semblent avoir cru qu'en effet les apôtres avoient baptisé au nom de Jésus-Christ seul, sans exprimer les autres personnes de la sainte Trinité. Saint-Hilaire[6] dit qu'on ne doit point accuser les apôtres de prévarication, ni condamner les Ecritures comme contraires à elles-mêmes, si on y lit que les apôtres ayant reçu ordre de baptiser *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,* se sont contentés de baptiser *au nom de Jésus-Christ.* Il semble ainsi reconnoître une certaine opposition entre l'Evangile et les Actes, entre ce que Jésus-Christ avoit commandé et ce qui avoit été pratiqué par les apôtres; mais il ne croyoit pas que cette opposition dût, ni faire condamner les apôtres, ni faire rejeter les Ecritures.

[1] *Act.* II. 38.—[2] *Act.* VIII. 12.—[3] *Act.* VIII. 16.—[4] *Act.* X. 48.—[5] *Act.* XIX. 5.—[6] *Hilar. l. de Synodis, n.* 85. *Ne postremo apostoli reperiantur in crimine, qui baptizare in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti jussi, tantùm in nomine Jesu baptizarunt.*

L'ancien auteur qui a écrit contre saint Cyprien, au sujet de la réitération du baptême[1], prouve au long que ceux qui ont été baptisés hors de l'Eglise *au nom de Jésus-Christ*, ne doivent pas recevoir un nouveau baptême, mais seulement l'imposition des mains, afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit; que ce baptême seul ne leur suffiroit pas sans le Saint-Esprit; enfin que ce que Jésus-Christ a dit dans l'Evangile : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, n'est pas contraire à ce qu'il a dit du baptême donné *au nom de Jésus-Christ*. Car, encore que l'usage commun de l'Eglise soit de donner le baptême au nom de la sainte Trinité, toutefois l'invocation du nom de Jésus-Christ ne doit pas passer pour inutile, à cause de ce saint nom, par lequel il se fait tant de miracles, quelquefois même par des infidèles. Cet écrivain semble supposer qu'il y avoit quelques hérétiques qui baptisoient au simple nom de Jésus-Christ, et il ne vouloit pas qu'on réitérât un tel baptême, mais simplement qu'on y suppléât l'imposition des mains, pour conférer le Saint-Esprit, qu'ils n'avoient pu conférer hors de l'Eglise.

Saint-Ambroise[2] remarque que ceux qui n'avoient reçu que le baptême de Jean-Baptiste, furent baptisés de nouveau, parce qu'ils n'avoient point de connoissance du Saint-Esprit. On les baptisa au nom de Jésus-Christ, et ce ne fut pas là un second baptême, puisqu'ils n'en avoient proprement encore point reçu; mais ce fut un premier baptême, un baptême tout nouveau : *Baptizati sunt itaque in nomine Jesu Christi; nec iteratum est in his baptisma, sed novatum. Unum enim baptisma.* Le baptême est parfait et entier, lorsque vous confessez toute la sainte Trinité, et que vous n'en niez aucune personne, quoique vous n'en exprimiez qu'une par vos paroles : *Plenum est autem (bap-*

[1] *T. 1. Concil. pag. 770. Post illum, qui foris quidem, sed in nomine Jesu Christi dominicum acceperunt baptisma,.... an iteratum baptisma his necessarium esset, ac si nunquam baptizati in nomine Jesu Christi forent. Et pag. 773 : Nisi quoque in illo superiore tractata circa eos qui tantummodo in nomine Christi Jesu baptizati fuerint, statuas etiam sine Spiritu Sancto posse salvos fieri. Et p. 775. d. e.: Nec æstimes huic tractatui contrarium esse quod dixit Dominus : Ite, docete gentes; tingite eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti: quia cum hoc verum, et rectum et omnibus modis in Ecclesiâ observandum sit, et observari quoque solitum sit, tamen considerare oportet quod invocatio nominis Jesu non debet à nobis futilis videri, etc.*—[2] *Ambros. de Spiritu Sancto, l. 1. c. 3. n. 41. 42.*

tismatis sacramentum), *si Patrem, et Filium, Spiritumque Sanctum fatearis. Si unum neges, totum subrues. Et quemadmodum si unum sermone comprehendas, aut Patrem, aut Filium, aut Spiritum Sanctum....., plenum erit fidei sacramentum, ita, etc.*

Le pape Nicolas Ier, dans sa réponse aux Bulgares[1], se sert de cette autorité de saint Ambroise, pour prouver que ceux qui sont baptisés même hors de l'Eglise, au nom de la sainte Trinité, ou seulement *au nom de Jésus-Christ*, comme on lit dans les Actes des apôtres, ne doivent pas être baptisés de nouveau : *Hi profectò si in nomine sanctæ Trinitatis, vel tantùm in nomine Christi, sicut in Actis apostolorum legimus, baptizati sunt (unum quippe idemque est, ut sanctus exponit Ambrosius); constat eos non esse denuò baptizandos.* De ce passage on prétend tirer deux preuves : la première en ce qu'il détermine le sens du passage de saint Ambroise, qui pourroit avoir besoin d'explication ; la seconde est l'autorité du saint siége, qui décide que le baptême au nom de Jésus-Christ seul, suffit pour la validité du baptême.

Le même saint Ambroise[2] semble confirmer encore ce que l'on vient de dire, lorsqu'il infère de ce qu'il a dit de la validité du sacrement de baptême avec l'invocation du seul nom de Jésus-Christ, que le même sacrement conféré au nom du Saint-Esprit, est aussi valide, pourvu qu'en prononçant de bouche l'une des personnes, le cœur croie toute la sainte Trinité ; parce que toutes les trois personnes ne sont qu'une substance ; et qui en dit une, désigne toute la Trinité : *Quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit.* Il cite ensuite l'Ecriture qui parle du baptême du Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto*[3].

Le vénérable Bède[4] écrivant sur les Actes, et ayant rapporté ces autorités de saint Ambroise, ne doute pas que leur véritable sens ne soit celui que l'on vient de dire, que le ministre du baptême baptise validement en prononçant le seul nom de Jésus-Christ ; et cet auteur souscrit en cela au sentiment de saint Ambroise.

[1] *Nicol. 1. Respons. ad Consult. Bulgar. c. 104. in collectione concil. ad an. 858.*—[2] *Ambros. lib. 1. de Spiritu Sancto, c. 3. n. 44. Nunc consideremus utrum, quemadmodum in Christi nomine plenum esse legimus baptismatis sacramentum, ita etiam Sancto tantùm Spiritu nuncupato, nihil desit ad mysterii plenitudinem. Rationem sequamur; quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit.*—[3] *Act. 1. 5.*—[4] *Beda in Acta.*

Le concile de Fréjus en 791 est encore formel pour cette opinion[1]. Après s'être fait cette objection : *D'où vient que Jésus-Christ ordonne de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et que les apôtres ordonnent simplement de baptiser au nom du Fils? Est-ce que la vérité enseigne une chose, et les disciples de la vérité une autre chose? Dieu nous garde*, continue-t-il, *d'avoir cette pensée. Mais les apôtres apprirent par la révélation du Saint-Esprit que le mystère de la très sainte Trinité, que le Sauveur leur avoit découvert en trois personnes, étoit aussi essentiellement compris sous le nom d'une seule.... Ainsi les apôtres nous ont donné à entendre toute la sainte Trinité sous le nom de Jésus-Christ.*

Saint Bernard[2] étant consulté sur le baptême conféré par un laïc à un enfant, *au nom de Dieu, et de la vraie et sainte croix*, répond qu'il est valide, par la raison que nous avons déjà vue dans saint Ambroise, que sous le nom de Dieu, cet homme a compris toute la Trinité, et que sous le nom de la sainte et vraie croix, il a relevé le mérite de la passion du Sauveur. Le saint ajoute : *Et certes nous lisons dans les Actes des apôtres, que non-seulement on a baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, mais aussi qu'on en a aussi baptisé quelques-uns au nom du Seigneur Jésus-Christ*. On ne peut rien de plus précis que cette autorité.

Le concile de Nismes en 1284 décide que le baptême est valide, si celui qui baptise dit : *Je te baptise au nom de Jésus-Christ*. On lit la même chose dans les statuts synodaux d'Elie, évêque d'Utique. Hugues de saint Victor[3], contemporain de saint Bernard, a embrassé le même sentiment. Le maître des Sentences[4] l'a soutenu de même. Pierre de Poitiers, qui vivoit il y a cinq cents ans[5], demande si l'on garde la forme du baptême en disant : *Je te baptise au nom de Jésus-Christ*. Il répond qu'on la garde, et

[1] *Concil. Forojul. an.* 791. *T.* 7. *Concil. Labb. p.* 995. *Cur Magister in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti, et discipuli in nomine tantum Jesu præcipiunt baptizari?... sacramentum igitur sanctæ Trinitatis quam Magister et Dominus tribus enumeratis personis, in uno tamen nomine voluit demonstrare; hoc ejusdem veritatis discipuli, in unâ de Trinitate personâ, id est, Filii, totam sanctamque Trinitatem essentialiter, Sancto sibi revelante Spiritu, intelligere meruerunt.*—[2] *Bernard. ep.* 403. *nov. edit. ad Henric. Aurelian. archidiac. Legimus in Actibus apostolorum non modo in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, verum et in nomine Domini Jesu Christi aliquos baptizatos.*—[3] *Hugo Victorin. l.* 1. *de Sacramentis, c.* 13. —[4] *Petr. Lombard. in* 4. *Sent. dist.* 3. *cap. Sed quod, et seq.*:—[5] *Petr. Pictav. lib.* 5. *Sent. c.* 5.

qu'encore que la forme légitime et ordinaire du baptême, soit celle-ci : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, cependant sous le nom de Jésus-Christ qui est l'Oint du Seigneur, sont compris, et le Père qui donne l'onction, et le Fils qui la reçoit, et le Saint-Esprit par lequel elle est produite.

Alexandre de Halès, maître de saint Thomas [1], et après lui saint Thomas [2] même, n'osent nier que le baptême n'ait été donné par les apôtres au nom de Jésus-Christ seul. Mais ils veulent que c'ait été par dispense, et pour des causes nécessaires en ce temps-là, où il falloit honorer le nom de Jésus-Christ. Jean de Raguse, dominicain [3], dans le discours qu'il fit au concile de Bâle, sur la communion sous les deux espèces, dit que le Sauveur prescrivit à ses apôtres la forme du baptême, en leur disant : *Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit;* que toutefois l'Eglise et les apôtres, peu de temps après la Pentecôte, quittèrent cette ancienne forme du baptême, et commencèrent à baptiser au nom de Jésus-Christ seul. Le cardinal Cajetan [4] a cru de même que les apôtres avoient baptisé au nom d'une seule personne de la Trinité, et que ce baptême seroit encore valide, si quelqu'un le conféroit de cette sorte. Ce sentiment a été retranché de la seconde édition de ses OEuvres faite à Rome, mais il se trouve dans la première : on le lit encore dans les écrits du pape Adrien VI, imprimés à Rome sous ses yeux lorsqu'il étoit pape [5]. On trouve ce sentiment dans plusieurs scolastiques, qui ne disconviennent pas du fait, c'est-à-dire que le baptême n'ait été autrefois validement conféré au nom de Jésus-Christ.

Théophylacte, Denys le chartreux, le cardinal Hugues et plusieurs autres, prennent ces mots à la lettre : *Au nom du Seigneur Jésus-Christ.* Voici comme s'explique Denys le chartreux : Quoique Jésus-Christ ait enseigné à ses apôtres la forme du baptême, en disant : *Baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; toutefois les apôtres et leurs disciples, dans la primitive Eglise ont baptisé sous une autre forme, en suivant l'instinct particulier, et l'inspira-

[1] *Alens. part. 4. quæst. 13. ad 8.*—[2] *D. Thom. 3. part. quæst. 66. art. 6.*—[3] *Joan. de Ragusio Orat. de communione sub utraque specie in concil. Basileen.*—[4] *Cajet. part. 3. quæst. 56. ad 6. Vide, si lubet, et Thom. de Argentina, l. IV. dist. 3. art. 2.*—[5] En l'an 1522.

tion du Saint-Esprit, et en disant : *Je te baptise au nom de Jésus-Christ*, afin de rendre le nom de Jésus-Christ plus respectable et plus aimable parmi les gentils. Mais lors même qu'on donnoit le baptême au nom de Jésus-Christ, on conservoit implicitement la forme prescrite par le Sauveur, parce que sous le nom de Jésus-Christ toute la sainte Trinité est sous-entendue. Théophylacte s'explique à peu près de même [1]. Ce que dit ici saint Pierre, dit-il, n'est pas contraire à ce qui est dit dans l'Evangile. Le saint apôtre dit : *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ*, et le Sauveur : *Allez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Mais l'Eglise ne reconnoît aucune division dans la Trinité ; en sorte que celui qui est baptisé au nom de Jésus-Christ, est aussi baptisé au nom de la Trinité, puisque le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point partagés entre eux.

Mais beaucoup d'autres soutiennent que jamais les apôtres n'ont conféré ce sacrement qu'au nom des trois personnes de la sainte Trinité ; ils prétendent que ces paroles : *Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ* [2], et les autres semblables que nous avons citées, ne prouvent nullement que le baptême au nom de Jésus-Christ seul ait jamais été en usage, ni qu'il ait jamais été permis ; que ces paroles ne signifient autre chose, sinon recevoir le baptême institué par Jésus-Christ, prêché en son nom, établi par son autorité ; ou bien, qu'ils reçurent le baptême après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, et après l'avoir confessé ; comme s'il y avoit : Ils crurent que Jésus-Christ étoit Dieu, et ensuite ils furent baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit [3] ; enfin que le baptême au nom de Jésus-Christ peut bien être appelé ainsi seulement par opposition au baptême de Jean-Baptiste. C'est ainsi que l'expliquent la plupart des nouveaux interprètes des Actes des apôtres [4].

Les textes de saint Luc ne prouvent pas que les apôtres aient baptisé au nom de J.-C. seul. Ceux qui l'ont cru ainsi ont pu se tromper. Le baptême conféré au nom de J.-C. seul serait nul, à moins qu'il n'y eût une dispense autorisée de Dieu même.

Les pères, les conciles, les scolastiques, et les commen-

[1] *Theophylact. in Act.* II. 38. Βαπτισθήτω ἕκαστος ὑμῶν ἐπὶ τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ. Οὐ μάχεται δὲ τοῦτο τῷ, βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πάτρος, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος. Ἀδιαίρετον γὰρ ἡ Ἐκκλησία νοεῖ τὴν ἁγίαν Τριάδα· ὡς διὰ τὴν ἕνωσιν τὴν ὁμοῦσιον ἐν τρισὶν ὑποστάσεσι, τὸν βαπτιζόμενον εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Χριστοῦ, εἰς Τριάδα βαπτίζεσθαι· οὐχ ἀπομεριζομένου τοῦ Πάτρος, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος.—[2] *Act.* II. 38.—[3] *Vide Harduin. de Baptismo in nomine Christi.*—[4] *Vide Sanct. ad Act.* II. 38. *et Cornel. ibid. Fromond. Tirin. Vat. Grot. Alii.*

tateurs que l'on a cités, paroissent avoir cru qu'effectivement le baptême avoit été conféré au commencement de la primitive Eglise, au nom de Jésus-Christ seul, sans faire mention expresse des trois personnes de la Trinité; mais comme c'est un fait dont ils ne donnent aucune autre preuve qu'un texte obscur et équivoque; un fait d'ailleurs fort incroyable (car qui croira que dès le commencement on se soit écarté des ordres exprès de Jésus-Christ dans une matière très importante, en changeant la forme du baptême qu'il avoit donnée lui-même?), ces pères ont pu aisément se tromper sur ce fait, et ensuite sur les conséquences qu'ils en ont tirées.

Il est indubitable, et le texte sacré de saint Matthieu en fait foi, que le Sauveur ordonna à ses disciples[1] de baptiser tous les croyans, de quelque nation qu'ils fussent, *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. C'est le sentiment et la pratique uniforme de toute l'Eglise et de tous les siècles. Les pères, les conciles, les interprètes de l'Ecriture, les théologiens, le supposent et l'enseignent uniformément: et les auteurs même les plus favorables à l'opinion qui veut que l'on ait autrefois baptisé au nom de Jésus-Christ, n'osent la soutenir qu'en supposant que sous le nom d'une seule personne, toutes les trois personnes de la Trinité sont implicitement et virtuellement exprimées. Or, il ne suffit pas, selon la plupart des pères et des conciles, que l'on exprime virtuellement les personnes de la Trinité; il faut les exprimer formellement. Le baptême au nom de Jésus-Christ, supposé qu'il ait jamais été conféré de cette sorte, a été nul; et celui qui seroit aujourd'hui conféré de même, le seroit aussi, à moins que ce ne fût par une révélation particulière, et par une dispense autorisée de Dieu même, qu'on s'éloignât de la forme prescrite par le Sauveur; car alors l'irrégularité seroit réparée par une autorité supérieure, et on rentreroit par là dans la règle commune. Mais supposer que les apôtres aient eu cette révélation, et qu'ils aient reçu cette dispense pour s'éloigner de ce qui avoit été ordonné par Jésus-Christ, c'est ce qui n'est nullement croyable, et on ne peut en donner aucune bonne preuve.

Il paroît que ce qui a donné le plus de crédit à l'opinion qui veut que les apôtres aient autrefois baptisé au nom de

[1] *Matt.* xxviii. 19.

Jésus-Christ, est l'autorité de saint Ambroise. C'est sur cela qu'est fondée la réponse de Nicolas I^er aux Bulgares; et l'opinion de Bède, celle de saint Bernard, celle des conciles de Fréjus et de Nismes, et celle des auteurs scolastiques que l'on a allégués. Or, il est fort douteux que saint Ambroise ait voulu dire ce que ces auteurs ont prétendu; ainsi en montrant que saint Ambroise n'a point enseigné que le baptême conféré seulement au nom de Jésus-Christ soit valide, on renverse tout d'un coup le fondement sur lequel cette opinion est établie. Or, voici ce qui nous persuade que saint Ambroise n'a jamais été de ce sentiment.

L'opinion contraire est principalement fondée sur l'autorité de saint Ambroise mal entendu. Eclaircissement sur ce que S. Ambroise pensoit du baptême conféré au nom de J.-C.

1° Il enseigne en plus d'un endroit que le baptême n'est d'aucun mérite, sans l'invocation expresse des trois personnes de la Trinité[1], et sans la confession de cette même Trinité. Le catéchumène a la foi en la croix de Jésus-Christ, puisqu'il la forme sur son front; mais il ne recevra point la rémission de ses péchés, s'il n'est baptisé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il dit ailleurs que les sacremens *des perfides*, c'est-à-dire des hérétiques, qui ne baptisent pas au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ne nettoient pas et ne guérissent pas, mais souillent ceux qui les reçoivent; ce qui est conforme à la doctrine des pères[2], qui enseignent que ces sortes de personnes, lorsqu'elles viennent à l'Eglise, doivent être baptisées comme n'ayant point reçu le baptême.

2° Saint Ambroise, dans l'endroit que l'on a cité, a suivi à son ordinaire saint Basile[3], dans son livre du Saint-Esprit. Or, saint Basile a cru que l'invocation des trois personnes de la Trinité étoit absolument nécessaire. Il montre au long qu'il faut y exprimer la personne du Saint-Esprit, pour obéir au commandement de Jésus-Christ, qui ordonne de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il dit que personne ne doit être surpris que souvent l'Apôtre ne fasse pas mention du Père et du Saint-Esprit, mais seulement du Fils, lorsqu'il parle du baptême. Par exemple: *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ,*

[1] *Ambros. l. de Mysteriis, c. 4. n. 20. Nisi babtizatus fuerit in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti, remissionem non potest accipere peccatorum, nec spiritualis gratiæ munus haurire. Vide et in Luc. l.* VIII. *n.* 67. *et author. libri de Sacrament. lib.* II. *c.* 5. *et* 7.—[2] *Augustin. passim contra Donatist. Optat. Milevit. Facund. Hermian. Alii. Arelat. Concil. c.* 8.—[3] *Basil. l. de Spiritu Sancto, c.* 10. 11. 12. *et lib.* V. *contra Eunom. c.* 3.

vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ[1]. Et : *Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort*[2]. Mais, ajoute-t-il[3], l'invocation du nom de Jésus-Christ est une profession de foi qui montre que l'on croit toute la sainte Trinité, puisqu'elle marque et le Père qui a donné l'onction, et Jésus-Christ qui l'a reçue, et le Saint-Esprit qui est lui-même cette onction : pensée qu'il avoit empruntée de saint Irénée, qui dit : *In nomine Christi comprehenditur et ipse qui unxit, et ipse qui unctus est, et ipsa unctio in qua unctus est*[4].

Saint Basile[5] remarque ensuite que dans d'autres endroits, l'Ecriture semble ne faire mention que du Saint-Esprit, comme lorsque saint Paul dit : *Nous avons tous été baptisés dans le même Esprit*[6], Et le Sauveur dans les Actes : *Vous serez baptisés dans le Saint-Esprit*[7]. Et ailleurs : *Il vous baptisera dans le Saint-Esprit*[8]. On n'en doit pas conclure, dit-il, que le baptême où l'on n'invoque que le Saint-Esprit, soit parfait ; car la tradition que nous avons reçue doit demeurer inviolable. Celui qui nous a rachetés, nous a donné le pouvoir de recevoir le sacrement de la renaissance, dont les effets sont si mystérieux et si salutaires ; en sorte qu'on ne peut ni y ajouter ni en retrancher, sans se priver de la vie éternelle. C'est pourquoi si séparer le Saint-Esprit du Père et du Fils, est un attentat dangereux à celui qui baptise, et inutile à celui qui est baptisé, nous sera-t-il permis de désunir les trois personnes?

Mais 3° examinons le passage de saint Ambroise, qui a donné lieu à cette dispute. Il dit que ceux qui avoient reçu le baptême de saint Jean-Baptiste, n'avoient point reçu le sacrement de baptême, parce qu'il n'étoit ni conféré au nom de Jésus-Christ, ni même dans la foi du Saint-Esprit. On les baptisa donc, dit-il, au nom de Jésus-Christ ; et ce ne fut point un second baptême qu'ils reçurent, le pre-

[1] *Galat.* III. 27.—[2] *Rom.* VI. 3.—[3] *Basil. de Spiritu Sancto, c.* 12. Ἡ γὰρ τοῦ Χριστοῦ προσηγορία, τοῦ παντὸς ἐστιν ὁμολογία· δηλοῖ γὰρ τόν τε χρίσαντα Θεὸν, καὶ τὸν χρισθέντα Υἱὸν, καὶ τὸ χρίσμα τὸ Πνεῦμα.—[4] *Iren. lib.* III. *c.* 20. *sêu cap.* 18. *nov. edit. Paris.*—[5] *Basil. ibid.* Ἀλλὰ οὐ παρὰ τοῦτο τέλειον ἂν τις εἴπει βάπτισμα, ᾧ μόνον τὸ ὄνομα τοῦ Πνεύματος ἐπεκλήθη· χρὴ γὰρ ἀπαράβατον μένειν τὴν ἐν τῷ ζωοποιῷ χάριτι διδομένην παράδοσιν..... Ὥστε τὸ προσθεῖναι τί ἢ ἀφελεῖν, ζωῆς ἐστι τῆς ἀϊδίου προδήλως ἔμπτωσις. Εἰ τοίνυν ἐν τῷ βαπτίσματι ὁ χωρισμὸς τοῦ Πνεύματος ἀπὸ τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, ἐπικίνδυνος μὲν τῷ βαπτίζοντι, ἀνωφελὴς δὲ τῷ δεχομένῳ, πῶς ἡμῖν ἀσφαλὲς ἀπὸ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ διασπᾶν τὸ Πνεῦμα, *etc.*—[6] 1. *Cor.* XII. 13.—[7] *Act.* I. 5.—[8] *Matt.* III. 11. *Joan.* I. 33.

mier étoit compté pour rien ; car l'Eglise ne reconnoît qu'un baptême. Et là où le baptême parfait ne se trouve point, on ne fait état, ni d'un commencement, ni d'une certaine manière de baptême. Or, le baptême n'est ni plein, ni parfait, que lorsque l'on confesse le Père, le Fils, et le Saint-Esprit : *Plenum autem est, si Patrem, et Filium, Spiritumque Sanctum fatearis.* Il ne s'agit pas là de la prononciation des trois personnes, qui se fait par celui qui administre le baptême, mais de la profession de foi que fait celui qui est baptisé. Saint Ambroise ajoute : Celui qui nie une personne de la Trinité, renverse tout le mystère ; et de même que celui qui n'en exprime qu'une par ses paroles, sans toutefois nier ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, ne laisse pas de recevoir le baptême plein et parfait ; ainsi celui qui profère les noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et qui ne laisse pas de nier la puissance de l'un d'entre eux, rend inutile tout le mystère et le sacrement qu'il reçoit : *Ita quamvis et Patrem, et Filium, et Spiritum dicas, et aut Patris, aut Filii, aut Spiritus Sancti minuas potestatem; vacuum est omne mysterium.*

Dans tout ce raisonnement, il est visible que saint Ambroise ne parle pas du ministre qui confère, mais de la personne qui reçoit le baptême ; et qu'il ne sagit ici que de la foi de celui qui est baptisé, et nullement des paroles que prononce celui qui baptise. D'où il s'ensuit que mal à propos on a inféré de là que le baptême avoit été conféré autrefois au nom d'une seule personne ; et que le baptême ainsi conféré étoit bon et valide, parce que celui qui le recevoit, comme ceux qui le conféroient, entendoient sous le nom de la personne exprimée, toute la Sainte Trinité, une en essence et en substance dans les trois personnes.

Réponses aux argumens tirés soit du témoignage de l'auteur, qui a écrit contre saint Cyprien, soit du témoignage de saint Hilaire.

L'auteur qui a écrit contre la réitération du baptême, et que nous avons cité ci-devant, n'est pas bien clair. Il dit nettement que le baptême doit se donner au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; que c'est la coutume inviolable de l'Eglise ; mais il ne marque pas si distinctement s'il y avoit hors de l'Eglise des hérétiques qui ne baptisassent qu'au nom de Jésus-Christ. S'il l'a cru, et qu'il ait jugé qu'on ne doit pas réitérer un tel baptême, nous ne ferions pas difficulté de reconnoître qu'il s'est trompé en l'un et en l'autre point.

Quant à saint Hilaire, son passage dit simplement qu'entre le commandement de Jésus-Christ, qui porte : *Allez*,

baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et celui de saint Pierre dans les Actes : *Recevez le baptême au nom de Jésus-Christ*, il y a quelque opposition, et qu'à les prendre dans la rigueur, il sembleroit que les apôtres ont administré ce sacrement autrement que Jésus-Christ ne le leur avoit ordonné. Mais il ne déclare pas s'il étoit véritablement dans cette opinion, ou s'il croyoit qu'il y avoit d'autres moyens de concilier cette prétendue contradiction, comme il y en a en effet.

Conclusion. Enfin puisque le texte des Actes n'est nullement clair pour prouver que les apôtres aient baptisé au nom de Jésus-Christ seul, sans exprimer les trois personnes de la Trinité ; puisque le passage de saint Ambroise, qu'on a cru pouvoir interpréter ainsi, a été apparemment pris à contre-sens ; puisque le témoignage des conciles et des autres auteurs qui ont soutenu l'opinion qui tient que le baptême donné au nom d'une seule personne est valide, n'est fondé que sur une erreur de fait, et sur une autorité mal prise et mal entendue, on peut conclure avec saint Jean de Damas [1], *qu'être baptisé au nom de Jésus-Christ, c'est être baptisé dans sa croyance; et comme il est impossible de croire en Jésus-Christ, qu'on ne croie en même temps au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, il s'ensuit de plus que le baptême au nom de Jésus-Christ n'exclut nullement ni la foi aux trois personnes, ni la prononciation de leurs noms par le ministre du baptême ; en sorte que le baptême qui auroit été donné au nom de Jésus-Christ seul, seroit non-seulement illicite, mais mauvais et inutile. C'est le sentiment des plus savans qui ont écrit sur ces matières [2].

---

[1] *Damascen. lib.* IV. *orthod. fidei, cap.* 10. Τὸ οὖν εἰς Χριστὸν βαπτισθῆναι δηλοῖ τὸ πιστεύοντας εἰς αὐτὸν βαπτίζεσθαι· ἀδύνατον δὲ εἰς Χριστὸν πιστεῦσαι, μὴ διδαχθέντας τὴν εἰς Πατέρα, καὶ Υἱὸν, καὶ Ἅγιον Πνεῦμα ὁμολογίαν.—[2] *Bellarm. de Sacrament. baptismi, l.* I. *c.* 3. *Est. in* 4. *Sent.* 3. *dist.* 3. § 5. *Nat. Alex. secul.* 3. *Dissert.* 13. *Notæ in nov. edit. Ambros. l.* I. *de Spiritu Sancto, cap.* 4. *Harduin. de Baptismo in domine Christi. Martenne, de Antiq. Eccl. Ritib. Mabillon. Not. in epist. D. Bern.* 403. *nov. edit.*

DISSERTATION

SUR

SIMON LE MAGICIEN.

Simon le magicien, peu connu par les auteurs profanes, est très connu par les écrivains sacrés et ecclésiastiques.

Il est assez surprenant qu'un homme aussi fameux que Simon le magicien, auteur d'une secte nombreuse, et révéré des hommes jusqu'à l'adoration réelle; un homme qu'on dit avoir été honoré d'une statue et d'un culte souverain au milieu de Rome, par l'ordre même de l'empereur et du sénat, et cela dans un siècle très éclairé ; que cet homme qui a paru avec tant d'éclat dans plusieurs provinces, qui a écrit divers ouvrages, et qui a prétendu être le Dieu suprême, et la grande puissance qui gouverne l'univers ; il est, disons-nous, assez surprenant qu'un tel homme ait été inconnu aux écrivains païens qui nous restent ; ou, s'ils l'ont connu, qu'ils l'aient négligé jusqu'à ne faire pas même mention de son nom dans leurs ouvrages [1].

Mais le silence des auteurs profanes à cet égard est bien compensé par le grand nombre d'écrivains chrétiens qui en ont parlé, et qui nous ont appris dans un très grand détail sa vie, ses dogmes, ses prestiges, et la manière dont il est mort. Après les Actes des apôtres, qui nous décrivent sa fausse conversion, saint Justin le martyr, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Epiphane, et ceux qui ont écrit sur les hérésies, ont fait un ample exposé de ses dogmes et des principales circonstances de sa vie. Nous allons les rapporter d'après eux, et faire les remarques nécessaires sur les endroits qui auront besoin d'éclaircissemens ou de discussion.

Extrait de ce que le livre des Actes des Apôtres rap-

Après la mort de saint Etienne, premier martyr, la persécution que l'on suscita contre l'Eglise fut cause que les disciples du Sauveur sortirent de Jérusalem, et que s'étant dispersés en différens endroits, ils y prêchèrent l'Evan-

[1] Nous examinerons ci-après ce que disent Dion et Suétone, d'un homme qui voulut voler en l'air devant Néron ; ce que l'on entend de Simon le magicien.

porte fermée à Simon le magicien.

gile de Jésus-Christ, mais seulement aux juifs et aux samaritains, la porte de la foi n'étant pas encore ouverte aux gentils. Saint Philippe, un des sept diacres, vint donc à Samarie [1], et y convertit plusieurs personnes. Entre ceux qui crurent, ou plutôt entre ceux qui parurent croire, fut Simon dont nous parlons ici [2]. Il étoit [3] de la ville de Gitthe, ou Gitton, située dans la Samarie ; car on lui donne le surnom de *Samaritain* [4] ; il est certain que sa demeure étoit à Samarie, lorsque saint Philippe y arriva. Quelque savant [5] a prétendu que Simon le magicien étoit le même qu'un certain magicien de Cypre nommé Simon, dont parle Josèphe [6], lorsqu'il dit que Félix, gouverneur de la Judée, voulant épouser Drusille, fit venir de Cypre un magicien nommé Simon, pour engager Drusille à abandonner Azize, son mari. Les auteurs que nous venons de citer, veulent qu'au lieu de *Gittica*, de Gitthe, on lise *Cittica*, natif de Citthe, ville de Cypre. Cette conjecture n'est soutenue d'aucune preuve ; et Josèphe ne dit pas que Simon, dont il parle, ait été natif de Citthe. Quelques anciens donnent au père de Simon le magicien le nom d'*Antoine*, et à sa mère celui de *Rachel*. Cet imposteur disoit que, pour lui, il étoit éternel, mais qu'il avoit passé par Rachel pour paroître aux hommes.

Lors donc [7] que Philippe eut instruit et baptisé ceux des Samaritains à qui Dieu ouvrit le cœur pour croire à l'Evangile, ayant consommé son ministère, et ne pouvant leur donner le Saint-Esprit, il envoya vers les apôtres qui étoient demeurés à Jérusalem, pour les prier de venir achever son ouvrage, en donnant la confirmation à ceux qui avoient cru. Alors Pierre et Jean vinrent à Samarie, prièrent pour les néophytes, et leur ayant imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, et donna des marques de sa présence par le don des langues, et par les autres graces sensibles dont il les remplit.

Simon, dont la conversion, suivant les pères [8], n'étoit qu'une feinte, et qui n'attribuoit les miracles qu'il voyoit faire à saint Philippe, qu'à la magie, et non à la

[1] *Act.* VIII. 1. *et seqq.*—[2] *Act.* VIII. 13. *Tunc Simon et ipse credidit.*—[3] *Constit. Apost. l.* VI. *c.* 7. *Recognition. Clem. l.* 1. *c.* 12. *Justin. martyr. Epiph. Alii.*—[4] *Ita authores supra citati. Abdias in Petro, alii.*—[5] Basnage, *Ex. p.* 104. 105. Le Moine.—[6] *Antiq. l.* XX. *c.* 5. *p.* 693.—[7] *Vide Abdiam in Petro. Recognit. Clem. l.* II.—[8] *Iren. l.* 1. *c.* 20. *Aug. homil.* 6. *in Joan. Epiphan. hæres. Simon.*

puissance de Dieu, ne laissa pas de s'attacher à ce diacre[1], pratiquant au dehors plusieurs œuvres de piété, comme le jeûne et la prière [2], sans néanmoins changer son cœur ni renoncer à son art dangereux; au contraire, il chercha à s'y perfectionner, et à s'acquérir une plus grande réputation[3], espérant apprendre de saint Philippe le secret de faire les grands prodiges qu'il lui voyoit faire; mais ayant vu les merveilles qui avoient suivi l'imposition des mains faite par les apôtres, et que les nouveaux baptisés étoient, pour ainsi dire, changés en de nouveaux hommes par les dons surnaturels qu'ils recevoient, Simon vint offrir de l'argent aux apôtres, en leur disant[4] : *Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent de même le Saint-Esprit.* Mais saint Pierre lui répondit: *Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que le don de Dieu pût s'acquérir avec de l'argent; tu n'as point de part, et tu ne peux rien prétendre à ce ministère, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de cette méchanceté, et prie Dieu que, s'il est possible, il te pardonne cette mauvaise pensée de ton cœur, car je vois que tu es dans un fiel amer, et dans les liens de l'iniquité.* Simon répondit[5] : *Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous m'avez dit.* C'est là ce que l'Ecriture nous apprend de Simon le magicien.

Texte des épîtres des apôtres, où l'on croit qu'ils avoient en vue Simon et ses disciples.

Il est vrai que saint Paul, dans quelques endroits de ses Epîtres, déclame contre les faux apôtres; et on croit qu'en particulier il a en vue les disciples de Simon dans le passage de sa seconde épître à Timothée : *Les hommes méchans et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, et y faisant tomber les autres*[6]. Et encore : *Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi; mais le progrès qu'ils feront aura ses bornes, car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut celle des magiciens de Pharaon*[7]. On peut aussi entendre de cet hérésiarque et de ses disciples ces paroles : *Or, sachez que dans les derniers jours il y aura des temps dangereux, et qu'on verra des hommes amoureux d'eux-mêmes,*

[1] *Act.* VIII. 13. *Cum baptizatus esset, adhærebat Philippo.*—[2] *Constit. Apost. l.* VI. *c.* 7.—[3] *Chrysost. in Acta, homil.* 18. *Aug. in Joan. homil.* 6. —[4] *Act.* VIII. 18. *et seqq.*—[5] *Tertull. de anima*, et le manuscrit de Cambridge portent que Simon leur demanda cette grace et avec de grandes instances. Πολλὰ κλαίων οὐ διελίμπανεν.—[6] 2. *Timoth.* III. 13.—[7] *Ibid.* ℣ 8.

avares, glorieux, superbes, médisans, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, sans affection pour les gens de bien, traîtres, insolens, enflés d'orgueil, plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui auront une apparence de piété, mais qui en raineront la vérité et l'esprit. Fuyez donc ces personnes[1].

Saint Jude dans son épître désigne aussi ces hérétiques, et les autres qui vivoient dans les premiers siècles, en disant : *Il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il a été prédit il y a long-temps qu'ils s'attireroient ce jugement; gens impies qui changent la grace de notre Dieu en une licence de dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ notre unique Maître et notre Seigneur*[2]. On croit que saint Jacques, dans son épître[3], réfute les mêmes simoniens, en établissant la nécessité des bonnes œuvres pour le salut : ces hérétiques croyoient[4] que l'ame ne devoit rien espérer que de la grace de Simon, sans s'arrêter aux bonnes œuvres; toutes les actions étant, disoient-ils, indifférentes d'elles-mêmes, et la distinction des bonnes et des mauvaises n'ayant été établie que par les anges, pour s'assujétir les hommes; ils prétendoient que ceux qui espéroient en Simon et en son Hélène, étant délivrés de cette superstition, étoient libres de faire ce qu'ils vouloient.

L'apôtre saint Pierre nous fait une peinture affreuse de Simon et des autres hérétiques de son temps. *De même qu'autrefois*, dit-il, *on vit de faux prophètes parmi le peuple, aussi on verra parmi vous de faux docteurs, qui introduiront de pernicieuses hérésies, et qui renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine. Leurs débauches seront imitées de plusieurs, qui exposeront la voie de la vérité aux blasphèmes, et vous séduisant par des paroles artificieuses, trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice. Mais leur condamnation, qui est résolue il y a long-temps, s'avance à grands pas; et la main qui doit les perdre, n'est pas endormie*[5].

On sait quelles étoient les infamies de Simon et de ses sectateurs. Cet hérésiarque menoit avec lui son Hélène, et commettoit avec elle toutes sortes de crimes[6]. Il appeloit cette femme la première intelligence, et la mère de toutes

[1] 2. *Timoth.* III. 1. 2. 3. *etc.*—[2] *Judæ* ℣ 4.—[3] *Jacobi*, II. 14. *et seqq.*—[4] *Iren. l.* 1. *cap.* 20.—[5] 2. *Petr.* II. 1. 2. 3.—[6] *Justin. Apol.* 2. *Iren. l.* 1. *c.* 20.

choses[1]. Ses disciples imitoient les déréglemens de leur maître, et enchérissoient encore sur lui. Ils avouoient eux-mêmes dans leurs livres[2], que ceux qui entendroient parler pour la première fois de leurs mystères, en seroient saisis d'étonnement. Nous ferons voir ci-après que la justice de Dieu ne laissa pas long-temps les crimes de Simon impunis, et qu'elle ne permit son élévation que pour le précipiter d'une manière plus terrible.

L'apôtre saint Pierre continue à décrire ces hérétiques en ces termes : *Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices : ils sont la honte et l'opprobre de la religion; ils s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions... Ils ont les yeux pleins d'adultère et d'un péché qui ne cesse jamais ; ils attirent à eux par des amorces trompeuses les ames légères et inconstantes : ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer; ce sont des enfans de malédiction : ils ont quitté le droit chemin, et ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam de Bosor, qui aima la récompense de son iniquité.... Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons; de noires et profondes ténèbres leur sont réservées. Car tenant des discours pleins d'insolence et de folie, ils amorcent par les passions de la chair et les voluptés sensuelles ceux qui peu de temps auparavant s'étoient retirés des personnes infectées d'erreurs*[3].

Toute cette description convient admirablement à Simon, l'homme le plus corrompu et le plus extravagant qui fût jamais, avare, impie, sacrilége, débauché. Il soutenoit que son Hélène, qui étoit une femme débauchée qu'il avoit achetée à Tyr, étoit la même Hélène qui avoit été l'occasion de la guerre de Troie ; il prétendoit de plus que cette femme étoit la première intelligence, que par elle le Père avoit eu dessein de créer les anges ; et que, connoissant la volonté du Créateur, elle étoit descendue plus bas, et avoit enfanté les anges, à qui elle n'avoit donné aucune connoissance de son Père ; que les anges avoient ensuite créé le monde et les hommes ; mais que, craignant qu'on ne découvrît leur origine, ils avoient retenu cette intelligence parmi eux, et lui avoient fait souffrir mille outrages, de peur qu'elle ne retournât vers son Père ; qu'ils l'avoient enfermée dans différens corps de femmes ; qu'entre autres

[1] *Iren. l.* 1. *c.* 20. — [2] *Euseb. Hist. eccl. lib.* II. *cap.* 13. — [3] 2. *Petr.* II. 13. *et seqq.*

elle avoit animé celui de la belle Hélène, femme de Ménélaüs; et qu'après plusieurs révolutions elle étoit venue jusque dans celui qu'elle animoit alors. Voilà une partie des extravagances de cet hérétique; et voici quelques-unes de ses impiétés.

Il disoit qu'il étoit le Messie, et qu'il étoit descendu du ciel pour délivrer son Hélène; qu'en descendant il avoit passé par différens cieux; et qu'en passant il y avoit pris la forme de l'intelligence qui y dominoit, de peur qu'on ne l'y arrêtât, et qu'on ne le reconnût; qu'étant enfin arrivé sur la terre, il s'y étoit revêtu de la figure humaine, quoiqu'il ne fût pas homme en effet, que les Juifs avoient cru l'attacher à la croix, mais qu'il s'étoit moqué d'eux, et n'avoit été crucifié qu'en apparence. Il avançoit de plus, qu'il étoit descendu comme Père à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, et comme Saint-Esprit à l'égard des autres nations. Saint Jérôme cite ces blasphèmes tirés d'un des ouvrages de Simon : *Je suis la parole de Dieu; je suis la beauté de Dieu; je suis le Paraclet; je suis le Tout-Puissant; je suis tout ce qui est en Dieu.*

C'est peut-être aussi Simon et ses sectateurs, que saint Paul a en vue dans son épître aux Colossiens : *Prenez garde*, dit-il, *que personne ne vous surprenne par la philosophie et par des discours vains et trompeurs, selon les traditions des hommes et selon une science mondaine, et non selon Jésus-Christ.... Que personne ne vous condamne pour le manger et pour le boire, ou sur les jours de fêtes, les nouvelles lunes, et les jours de sabbat... Que nul ne vous ravisse le prix de votre course, en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des anges, se mêlant de parler de choses qu'il ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain et charnel* [1]. Estius et le P. Petau [2] croient que saint Paul dans cet endroit a en vue les simoniens.

On auroit peine à croire que ces hérétiques rendissent quelque culte aux anges, après ce qu'ils enseignoient des mauvais traitemens que ces esprits avoient faits à Hélène leur mère, qui les avoit produits, et qui ne s'étoit tirée de leurs mains que par artifice. Saint Epiphane [3] dit expressément qu'ils regardoient les anges comme les ennemis de Dieu, et comme des puissances mauvaises qui étoient hors

[1] *Coloss.* II. 8. 16. 18.—[2] *Est. in Coloss.* II. *Petav. in Epiphan. hæres.* 21.—[3] *Epiphan. hæres.* 21. *c.* 4.

de sa plénitude. Ils croyoient d'ailleurs que les anges avoient créé le monde, et qu'ils avoient inspiré les prophètes : ils attribuoient aux anges tout l'Ancien-Testament, croyant que l'un étoit auteur d'un livre, l'autre de l'autre. Sur ces principes, ils enseignoient que l'on devoit mépriser les menaces et les prédictions des prophètes, et que non-seulement on ne devoit pas obéir à la loi, mais qu'on s'exposoit à la mort et à la damnation en l'observant.

Malgré cet éloignement et ce mépris qu'ils témoignoient pour les anges, il est certain qu'ils leur rendoient un culte idolâtre [1], prétendant qu'on ne pouvoit être sauvé sans offrir au Père des sacrifices abominables par la médiation des principautés et des puissances qu'il plaçoit dans chaque ciel. Or, il vouloit, disoient-ils, qu'on les honorât, non dans la vue d'obtenir d'eux quelque assistance, mais pour les fléchir, les adoucir, et empêcher qu'ils ne s'opposassent aux desseins des hommes dans cette vie, et qu'ils ne leur fissent du mal après leur mort. Voilà apparemment ce que saint Paul appelle : *Affecter de paroître humble par un culte superstitieux des anges, se mêlant de parler de choses qu'on n'entend point.*

Mais il y a sur le passage de saint Paul que nous venons d'examiner, une autre difficulté, qui peut faire douter [2] que l'Apôtre ait voulu désigner les simoniens; c'est que ceux dont il parle, cherchoient à surprendre les Colossiens *par des traditions des hommes, par une science mondaine, sur le manger et sur le boire; sur les jours de fêtes, les nouvelles lunes, et les jours de sabbat;* paroles qui marquent clairement que ceux dont il s'agit, étoient juifs ou samaritains. Or, on sait que Simon n'avoit que du mépris pour les lois de Moïse ; qu'il les regardoit comme mauvaises, disant qu'il étoit venu pour les abolir, et que ceux qui les observoient, encouroient la mort et la damnation. Pour répondre à cela, on peut dire que saint Paul, dans l'endroit cité, attaque non-seulement les sectateurs de Simon, qui honoroient les anges d'un culte superstitieux, mais aussi d'autres hérétiques, qui vouloient introduire dans l'Eglise les pratiques de la loi avec l'observance de l'Évangile.

Estius [3] croit aussi avec quelques autres, que l'Epître

[1] *Tertull. Præscript. c.* 33. *Epiphan. hæres.* 21. *c.* 4. *Theodoret. Hæret. fab.* 1. 5. *c.* 9.—[2] Tillemont, note 4, sur Simon le magicien.—[3] *Est. præfat. in epist. ad Ephes.*

aux Ephésiens regarde principalement Simon le magicien et ses disciples, dont la plupart étoient des Juifs ou des Samaritains, qui enseignoient des opinions monstrueuses, et commettoient des actions infâmes; se vantant d'une science ridicule, et faisant montre d'un langage inintelligible pour tromper les simples et les ignorans. Cet auteur juge aussi, et avec beaucoup de raison, que les Epîtres à Tite et à Timothée ont le même but; et en effet, si on les examine avec soin, on y découvrira aisément que l'apôtre entreprend d'y réfuter les erreurs de cet hérétique, et de ses adhérens, et qu'il tâche d'inspirer de l'horreur pour leurs crimes et pour leurs actions infâmes.

Circonstances de la vie de Simon rapportées par les écrivains ecclésiastiques. Ses extravagances et ses impiétés.

Saint Justin [1] nous apprend que Simon parcourut diverses provinces, dogmatisant partout, séduisant les simples par ses prestiges et par ses faux miracles, et enseignant qu'il étoit le Christ. Il avoit écrit quelques ouvrages [2]; et ses disciples, pour autoriser leurs folies, composèrent un livre intitulé : *La prédication de saint Paul* [3]. Les Constitutions et Thimothée prêtre de Constantinople [4] disent que Simon et Cléobius avoient écrit des livres dangereux pour le nom de Jésus-Christ et de ses apôtres, afin de tromper les fidèles; et la préface des canons arabiques du concile de Nicée, porte que les simoniens avoient fabriqué un faux Evangile, qu'ils partageoient en quatre parties ou tomes, auxquels ils donnoient le nom des quatre coins ou des quatre pivots du monde. L'auteur du livre des noms divins [5], assure que Simon composa plusieurs discours contre la foi de Jésus-Christ, et qu'il les intitula Antirrhétiques, ou Contradictoires. Mais aucun de ces ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, l'antiquité ayant sagement jugé qu'ils ne méritoient pas d'être conservés.

Simon étant à Tyr y acheta une femme débauchée, nommée *Hélène* ou *Sélène;* ce dernier mot signifie la lune. Nous avons déjà remarqué qu'il donnoit à cette femme le nom de *première intelligence*, et de *créatrice des anges*, qui après plusieurs révolutions étoit venue animer le corps qu'elle avoit alors. C'étoit une femme très corrompue, avec qui il feignoit de n'avoir aucun commerce charnel; mais dans

[1] *Justin. Apolog.* 2. *p.* 69. *Theodoret. de hæres. l.* 1. *c.* 1.—[2] *Hieron. in Matt.* XXIV.—[3] *Cyprian. de Baptism.*—[4] *Timoth. presb. C. P. de libel. de his qui ad Eccl. accedunt.* Οἴδαμεν γὰρ ὅτι οἱ περὶ Σίμωνα καὶ Κλεόβιον, ἰῶδη συντάξαντες βιβλία ἐπ' ὀνόματι Χριστοῦ καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ, περιφέρουσιν εἰς ἀπάτην ὑμῶν. *Vide et Constit. l.* VI. *c.* 8.—[5] *Dionys. divin. nomin. c.* 6.

le secret il vivoit avec elle d'une manière proportionnée au déréglement de son esprit et de son cœur [1] ; elle entra dans ses sentimens, et lui servoit à répandre les impiétés, les extravagances, et les dissolutions qu'il enseignoit et qu'il pratiquoit.

Il l'appeloit quelquefois *Hélène* ou *Sélène*, c'est-à-dire *la Lune* ou *Minerve*; et quelquefois *Bar-bello*, c'est-à-dire fils de la confusion ou fils de Baal ; ou enfin *Prunique*, peut-être *Pornique*, comme qui diroit *impudique*, *corrompue*. Saint Epiphane [2] dit que ce mot vient d'une racine grecque, qui signifie corrompre une fille, attenter à son honneur. Hésychius [3] explique *Prunicos*, d'un crocheteur, d'un portefaix. Le P. Petau ne convient pas tout-à-fait de la signification que lui donne saint Epiphane. En effet, est-il croyable que Simon donnât un nom aussi honteux à une personne qu'il vouloit faire passer pour une divinité? et cependant on ne peut guère supposer que ce nom soit corrompu dans le texte de saint Epiphane, puisqu'il le répète tant de fois, et en tire l'étymologie d'un verbe qu'il répète encore si souvent. Comme la plupart des autres noms dont il est parlé dans le système des simoniens et des gnostiques, sont hébreux ou syriaques, il se pourroit faire que *Prounicos* vînt de l'hébreu פרה *Para*, fructifier, fleurir, germer; et de נקה *Naca*, être pur, innocent; נכאת *Nacoth*, parfum. Quoi qu'il en soit, les gnostiques disoient que par la *Prunique*, ils ramassoient la force du corps de l'homme et de la femme ; et sous le nom de *force*, ils entendoient les flux honteux et impurs que la pudeur ne permet pas de nommer.

Simon vouloit qu'on le représentât sous la figure de Jupiter, et Hélène sous celle de Minerve, et qu'on leur rendît, sous le nom de ces deux fausses divinités, un culte suprême. Il appeloit son Hélène la mère de toutes choses; quelquefois il lui donnoit le nom de *Saint-Esprit :* il disoit que cette femme étoit la brebis égarée, et qu'il étoit descendu du ciel pour la racheter [4] ; qu'Hélène étoit de même venue en terre, en passant de ciel en ciel; qu'enfin elle avoit pris la forme humaine ; que pour lui, il n'étoit rien

[1] *Epiphan. hæres.* 21. *n.* 2.—[2] *Epiphan. hæres.* 25. *l.* 1. *c.* 4. *p.* 78. Προύνικον ἐὰν εἴπωσι τὸ ὅλον ἐστὶν ἡδυπαθείας καὶ ἐκκαρδίας ἐξεύρεσις. Πᾶν γὰρ τὸ προυνικευόμενον λαγνείας ὑποφαίνει τὸ ἐπώνυμον. Φθορᾶς δὲ ἐπιχείρημα. Ἐπὶ τοῖς γὰρ τὰ σώματα διακορεύουσι ἑλληνική τις ἔστιν ἡ λέξις τὸ ἐπρουνίκευσε ταύτον.... κάλλος προύνικον.—[3] *Hesych.* Προύνικος οἱ μισθοῦ κομίζοντες τὰ ὤνια ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς.—[4] *Iren. l.* 1. *c.* 20.

moins que ce qu'il paroissoit ; qu'il n'avoit que la figure de l'homme [1]. Il prétendoit être le Messie; et c'est par ce moyen qu'il s'attira un assez grand nombre de disciples, qui se qualifioient du nom de *Chrétiens*. En mêlant à ses enchantemens le nom de *Christ*, il séduisoit un grand nombre de personnes, qui étoient éblouies par l'éclat de ses faux miracles.

Il ne vouloit pas toutefois qu'on le prît pour Jésus-Christ, ni qu'on reconnût Jésus pour Fils de Dieu [2]; au contraire il se déclaroit son rival, et s'efforçoit de faire aux yeux des hommes des prodiges trompeurs, semblables aux vrais miracles du Sauveur, et capables de contre-balancer l'autorité que Jésus-Christ s'étoit acquise parmi les hommes. Il eût été malaisé de confondre un personnage aussi corrompu et aussi extravagant que l'étoit Simon avec Jésus-Christ dont la vie et la morale étoient si pures, et dont la doctrine étoit si divine ; mais il falloit être fort clairvoyant pour discerner les prestiges d'un aussi grand magicien que Simon, des vrais miracles du Sauveur. Nous avouons qu'on ne voit pas pourquoi Simon disoit qu'il n'avoit été crucifié qu'en apparence, s'il ne vouloit pas qu'on le prît pour Jésus-Christ. Mais il est inutile de chercher de la suite et de la solidité dans un système aussi ridicule et aussi mal entendu que celui de cet imposteur.

Saint Irénée [3] raconte que cet hérésiarque assuroit qu'il étoit descendu du ciel, non-seulement pour sauver son Hélène, sa brebis égarée, mais aussi pour rétablir l'ordre dans l'univers troublé par l'ambition des anges, dont chacun vouloit être le premier; comme aussi pour procurer le salut aux hommes, dont le principal malheur étoit de ne le pas connoître, et de demeurer assujétis aux anges, qui avoient établi la distinction des bonnes et des mauvaises œuvres, dans le dessein de tenir les hommes dans l'abaissement et dans la servitude.

Il disoit qu'il n'y avoit ni résurrection ni salut à espérer pour le corps, mais seulement pour l'ame ; qu'au reste l'homme ne devoit point compter sur les bonnes actions, et que pour être pleinement délivré de la servitude et de la superstition introduite par les anges, il falloit mettre uniquement son espérance en lui et en son Hélène. De pareils

[1] *Epiph. loco citato. Augustin de hæres.*—[2] *Origen. l. v. contra Celsum.*—[3] *Iren. l. 1. c. 20. Aug. de hæres Epiph. hæres. 21. c. 4.*

principes ne furent que trop exactement pratiqués par ses disciples [1], qui déshonoroient le nom chrétien par mille infamies.

Simon se vantoit de pouvoir attirer des enfers les ames des prophètes [2]. Il disoit qu'il avoit volé au travers des airs [3]; qu'il s'étoit enveloppé dans le feu, en sorte qu'il ne faisoit qu'un corps avec lui, sans en être consumé; qu'il avoit animé et fait mouvoir des statues; qu'il avoit changé des pierres en pain : il se vantoit de se rendre visible ou invisible quand il vouloit; de passer au travers des montagnes, et de percer des rochers, sans qu'ils lui fissent la moindre résistance; de se précipiter au bas d'une montagne sans crainte de se blesser; de pouvoir se dégager des liens où on l'auroit mis; de faire naître tout à coup de nouveaux arbres; de se métamorphoser, et de changer de visage, sans qu'on pût le reconnoître. Il racontoit que sa mère Rachel l'ayant un jour envoyé aux champs à la moisson, il avoit commandé à sa faucille de moissonner seule, et qu'elle avoit fait autant d'ouvrage que dix ouvriers ensemble. On disoit de lui qu'un jour il avoit dit à Néron : Faites-moi décapiter en secret, et dans trois jours je ressusciterai. Néron voulut le faire; mais Simon ayant substitué en sa place un bélier que l'on décapita [4], lui-même se montra trois jours après comme s'il étoit ressuscité.

L'auteur des Constitutions apostoliques [5], et celui des Récognitions publiées sous le nom de saint Clément [6], et le faux Abdias [7], enseignent que Simon eut une dispute avec saint Pierre à Césarée de Palestine; que de là il se retira à Tripoli en Phénicie, et enfin à Rome où saint Pierre le suivit. On lit dans le faux Abdias et ailleurs plusieurs particularités de ce que Simon fit à Rome, et des disputes qu'il y eut avec saint Pierre en présence de Néron. Mais nous ne faisons pas assez de cas de ces ouvrages pour rapporter ici ce qu'ils disent.

Il pourroit, ce semble, y avoir plus de fond à faire sur le témoignage des anciens pères [8], qui ont parlé d'un premier voyage que Simon fit à Rome du temps de l'empereur

Est-il vrai que les Romains aient dressé une statue à

[1] *Euseb. l.* II. *c.* 13. *Hist. eccl.*—[2] *Tertul. de anima. c.* 57.—[3] *Vide Abdiam in Petro, et Clement. Recognit. l.* III.—[4] *Pseudo-Marcellus in Actis Petri et Pauli.*—[5] *Const. apostol. l.* II. *c.* 8.—[6] *Recognit. Clem. l.* I. II. III. —[7] *Pseudo-Abdias in Petro.*—[8] *Justin. Apolog.* 2. *p.* 69. *et* 91 : SIMONI DEO SANCTO.

Simon le magicien? Raisons et autorité sur lesquelles s'appuient ceux qui le soutiennent.

Claude, sous lequel les Romains lui dressèrent, dit-on, une statue, avec cette inscription : A Simon saint Dieu, *Simoni Deo sancto*. Saint Justin dit l'avoir vue ; et il assure qu'encore de son temps, c'est-à-dire vers l'an 150, les Samaritains, et quelques autres de ses disciples, le reconnoissoient pour le plus grand des dieux [1]. Saint Clément d'Alexandrie confirme la même chose dans ses Stromates [2] ; et saint Irénée [3], dans ses livres contre les hérésies. Saint Cyrille de Jérusalem [4], Tertullien, Eusèbe, Théodoret, parlent aussi de cette statue [5]. Saint Augustin [6] assure qu'elle avoit été dressée par une autorité publique. Saint Justin marque jusqu'à l'endroit où elle étoit placée, c'est-à-dire entre les deux ponts du Tibre, ou dans l'île de ce fleuve. Voilà un fait attesté d'une manière qui ne paroît pas souffrir de contradiction. Ce sont des auteurs très graves, et presque contemporains, qui affirment une chose dont quelques-uns ont été témoins, et qui passoit pour incontestable de leur temps. Si saint Justin, qui est le premier qui ait parlé de cette statue, pouvoit être accusé de légèreté et d'ignorance, ou s'il n'avoit avancé ce fait qu'en passant, et que comme une conjecture, on pourroit peut-être suspecter son rapport, et se défier de son jugement; mais un homme aussi grave, aussi judicieux, aussi instruit qu'il l'étoit de la religion païenne, écrivant à Rome où il faisoit sa demeure ordinaire, et où il tenoit un rang considérable dans l'Église, avançant le fait dont il s'agit, dans un écrit présenté à l'empereur et au sénat, auroit-il voulu se mettre en danger d'être convaincu d'imposture par le moindre citoyen de Rome, en soutenant comme certain ce qui auroit été si notoirement faux? A quel péril ne s'exposoit-il pas, et avec lui l'Eglise chrétienne, qui étoit alors si odieuse et si méprisée à Rome? Certes s'il étoit tombé dans cette bévue, les païens n'auroient pas manqué de la relever; et s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'ont pas eu lieu de le faire.

Les Chrétiens mêmes avoient un intérêt essentiel à supprimer cet endroit, ou du moins à l'excuser, si l'erreur eût été aussi grossière qu'on le suppose : et si saint Justin avoit

[1] *Idem. Dialogo cum Tryphone, p.* 349.—[2] *Clem. Alex. l.* II. *Stromat.* —[3] *Iren. l.* I. *c.* 20.—[4] *Cyrill. Jerosolym. Catech.* 6.—[5] *Tertul. Apolog. c.* 13. *Euseb. Hist. eccl. l.* II. *c.* 14. *Theodoret. hæret. fabul. l.* I.—[6] *Aug. de hæres.* 1.

pris, comme le veulent quelques-uns, *Semoni Deo Sanco*, pour *Simoni Deo Sancto*, comment saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Augustin, c'est-à-dire ce qu'il y a eu de plus sage et de plus éclairé dans l'Eglise de leur temps, ont-ils soutenu la même chose après saint Justin? Dira-t-on que Tertullien et saint Augustin ignoroient qui étoit *Semo Sancus*, ou qu'ils n'ont pas pris la peine de s'en informer? qu'ils n'ont pas daigné voir par leurs propres yeux, étant à Rome, la statue et l'inscription de *Simon*, ou si l'on veut, de *Semo Sancus*? Saint Augustin dans ses livres de la Cité de Dieu [1], fait mention du Dieu *Sancus* ou *Sanctus* des Sabins; Tertullien n'ignoroit rien de toute la religion païenne : cependant l'un et l'autre appuient ce qu'on lit dans saint Justin; et saint Augustin [2] ajoute même qu'on avoit dressé une statue à Hélène femme de Simon. Théodoret [3], dont l'érudition et la sagesse sont si connues, dit que la statue de Simon étoit d'airain; circonstance qu'il ne tenoit pas de saint Justin.

Raisons sur lesquelles s'appuient ceux qui révoquent en doute le récit de saint Justin.

On ne doit pas disconvenir qu'il n'y ait assez de ressemblance entre *Simoni Deo Sancto*, et *Semoni Deo Sanco*; mais ce qui se lit dans l'inscription trouvée à Rome, et que nous rapporterons incontinent, est trop différent de ce qui a été vu par saint Justin, pour croire que ce soit la même chose. 1° La statue dont parle saint Justin étoit érigée par autorité publique, et par l'ordre de l'empereur et du sénat, ainsi qu'il le déclare dans sa seconde Apologie [4]; et celle que l'on nous vante est l'ouvrage d'un particulier. 2° Dans l'inscription de *Semo Sancus*, on lit *Semoni Sanco Deo Fidio*; paroles qui ruinent tout le système de saint Justin, qui n'ignoroit pas que *Deus Fidius* étoit une ancienne divinité romaine, qui présidoit aux sermens. 3° Enfin il paroît que la statue et l'inscription de Simon le magicien étoient uniques à Rome; et celles de *Semo Sancus* y étoient communes et ordinaires, puisqu'encore aujourd'hui on y en trouve deux. Le sentiment de saint Justin est soutenu, non-seulement par les anciens que nous avons cités, et par tous les autres qui sont venus depuis, jusqu'au temps de Baronius,

[1] *Aug. de Civ. l.* 18. *c.* 19.—[2] *Aug. de hæres.* 1.—[3] *Theodoret. hæretic. fabul. l.* 1. *c.* 1.—[4] *Justin. Apolog.* 2. *Sub Claudio Cæsare, Simon magnus senatum populumque romanum in tantum admiratione sui stupefecit, ut haberetur pro deo, et receptus in deorum numerum honoraretur dicata sibi statua.*

mais aussi par plusieurs modernes, comme Baronius [1], Guillaume Spencer [2], Hammond [3], de Tillemont [4], le P. Halloix [5], Grotius [6], Fleury, et une infinité d'autres.

Ces raisons toutefois, et ces autorités, n'ont point empêché que plusieurs autres habiles critiques n'aient révoqué en doute le récit de saint Justin. Ils veulent bien avouer qu'il a été à Rome, et qu'il a vu une inscription pareille à peu près à celle qu'il a rapportée; mais ils soutiennent qu'elle n'étoit pas précisément la même, et qu'elle n'avoit aucun rapport à Simon le magicien, qui a reçu des honneurs divins dans sa secte, et parmi les Samaritains, mais non pas chez les Romains, ni dans la ville de Rome, où il n'étoit pas aisé d'introduire de nouvelles divinités, ni un nouveau culte, et où ces sortes d'apothéoses ne se faisoient qu'avec beaucoup d'appareil, et seulement par la permission du sénat [7]: circonstances et cérémonies que nul auteur ne nous dit avoir été employées dans la prétendue apothéose de Simon le magicien, qui, par ses prestiges, a bien pu tromper la populace de Rome, mais qui dans un siècle aussi éclairé, n'auroit pas aisément imposé au sénat.

Si cette fameuse compagnie a eu quelquefois la foiblesse de déférer les honneurs divins à des hommes morts ou à des mortels, ce n'a été que par des motifs de crainte, d'intérêt ou de flatterie. Ici aucune de ces raisons n'a pu la porter à donner le nom de *dieu* à Simon, homme obscur, étranger, sans naissance, sans crédit, sans autorité; qui n'avoit pour tout mérite que sa magie et ses prestiges; choses souverainement odieuses et méprisées parmi les Romains, dont les lois condamnoient la magie et les magiciens, et punissoient sévèrement ceux qui les consultoient, et ceux qui exerçoient cet art pernicieux.

Est-il concevable que l'empereur et le sénat aient déféré les honneurs divins à un homme vivant, dont on connoissoit la naissance, la patrie, la vie, et dont on voyoit les infirmités et les besoins? A la vérité les mêmes Romains ont donné le nom de *dieu* à Caïus et à Domitien; mais la crainte et l'intérêt les y forçoient, et jamais personne ne fut intérieurement persuadé de la divinité de ces monstres. Nul de

[1] *Baron ad. an. 44. n. 55.*—[2] *Guill. Spencer. not. in Origen. contra Cels. l. 1. p. 44.*—[3] *Hammond. Dissert. 1. de episcoporum jure.*—[4] Tillemont, note 2 sur Justin.—[5] *Halloix. in Justin.*—[6] *Grotius, l. III. operum. p. 498.*—[7] *Tertul. Apolog. c. 5.*

ces motifs ne se rencontroit dans ce qui regarde le prétendu culte rendu à Simon. Les peuples de Lystre se mirent en devoir d'immoler des victimes à saint Paul et à saint Barnabé [1] ; mais c'est qu'ils les prirent pour des divinités descendues du ciel, qui leur étoient apparues ; et aussitôt qu'ils reconnurent que ce n'étoient que des hommes, ils voulurent les lapider.

Enfin on ne peut raisonnablement croire que les Romains aient adoré Simon, ni pendant sa vie, ni après sa mort. Pendant sa vie, ils n'ont jamais reçu sa religion, ni déféré à ses sentimens, du moins on n'en voit aucun vestige dans l'antiquité. Les pères mêmes qui ont cru que les Romains l'avoient adoré, n'ont rien avancé de semblable. Or, s'ils l'avoient pris pour un dieu, ils auroient aussi adopté ses erreurs. Après sa mort, son crédit étoit tombé par la chute qu'il avoit faite en présence de Néron et du peuple romain ; et quand il seroit vrai que l'empereur Claude l'eût mis au rang des dieux, il n'auroit pu se soutenir dans cet honneur après sa mort, lorsqu'on eut publiquement fait voir que ce n'étoit qu'un magicien et un imposteur. Cependant saint Justin, et les autres pères qui l'ont suivi, supposent que plus de cent ans après Claude et après Néron, il passoit encore pour un dieu chez les Romains.

Le plus ancien écrivain qui nous parle de cette circonstance, est saint Justin le martyr ; et c'est apparemment de lui que tous les autres l'ont apprise, les uns dans ses écrits, et les autres par le récit d'autrui, et sur le bruit commun. Or, sans toucher à la sainteté, à la bonne foi, et à l'érudition de saint Justin, on peut avancer que dans quelques rencontres, il étoit un peu trop crédule, et qu'il a avancé comme certaines plusieurs choses qui passent aujourd'hui pour très douteuses, pour ne rien dire de plus. Par exemple, il dit qu'il a vu, près d'Alexandrie, les cellules où les septante interprètes ont traduit les saintes Ecritures, et il en raconte des particularités toutes fabuleuses [2]. Il accuse les Juifs d'avoir corrompu les livres saints, et d'en avoir retranché divers passages, qui étoient favorables au Messie ; il assure, par exemple, non-seulement qu'on lisoit autrefois dans le psaume XCV. 10., *Dominus regnavit a ligno*, mais aussi que ce sont les Juifs qui en ont ôté *a ligno* [3], en haine

[1] *Act.* XIV. 10. *et seqq.*—[2] *Justin. Exhort. ad gentes.*—[3] *Justin. Dialogo cum Tryphone.*

de la croix du Sauveur. Il est donc très possible qu'il ait pris une inscription consacrée au Dieu *Semo Sancus*, honoré principalement parmi les Sabins, comme si elle eût regardé Simon le magicien, divinisé, à ce qu'il prétend, par les Romains.

En 1574, on déterra à Rome l'inscription suivante, dans l'île du Tibre, au même lieu où saint Justin avoit lu celle dont il nous parle.

SEMONI SANCO.
DEO. FIDIO.
SACRUM.
SEX. POMPEIUS. S. P. F.
COL. MUSSIANUS.
DECUR.
BIDENTALIS.
DONUM DEDIT.

Il y en avoit une autre à peu près pareille, placée sur le mont Quirinal ; la voici tout entière [1] :

SANCTO SANCO.
SEMONI DEO FIDIO.
SACRUM DECURIA.
SACERDOTUM.
BIDENTALIUM.
RECIPERATIS.
VECTIGALIBUS.

Enfin, en voici encore une autre que l'on voit à Riéti en Italie, dans l'ancien pays des Sabins, où *Semo Sancus* étoit principalement adoré [2].

SANCO. FIDIO. SEMO. PATRI.
DE. DECUMA. VICTOR. TIBEI. LUCIUS. MUMIUS. DONUM.
MORIBUS. ANTIQUEIS. PRO. USURA. HOC. DARE. SEMPER.
VISUM. ANIMO. SUO. PERFECIT. TUA. OPE. ROGANS. TE.
COGENDEI. DISSOLVENDEI. TU. UT. FACILIA FAXSEIS.
PERFICIASQUE. DECUMAM. UT. FACIAT. VERAE. RATIONIS.
PROQUE. HOC. ATQUE. ALIEIS. DONIS. DES. DIGNA. MERENTI.

[1] *Apud Gruter. t.* 1. *p.* XCVI. *ex Fulvio Ursino.*—[2] *Apud Gruter. t.* 1. *p.* XCVI. *n.* 7. *ex Appiano et Fulvio, aliisque.*

On nommoit cette divinité presque indifféremment *Semo*, *Sancus*, *Sanctus*, ou *Fidius*, comme le marque Ovide :

Quærebam nonas Sancto, Filio referrem
An tibi, Semo Pater[1].

Et les anciens appeloient en général *Semones* (*quasi semi-homines*), les divinités d'un rang inférieur aux grands dieux : on donnoit le nom de *Semo* à Mercure[2], à Hercule[3], à Vertumnus et à Priape[4] ; et il semble que *Semo*, honoré sur le mont Quirinal, étoit Hercule. Ovide, l. 6. Fast.

Hunc igitur (Semonem) *veteres donarunt æde Sabini,*
Inque Quirinali constituere jugo.

Mais sans nous arrêter à ces détails, il nous suffit d'avoir montré que l'on adoroit à Rome *Semo Sancus;* qu'on y voyoit une statue et une inscription en son honneur, dans l'endroit même où saint Justin a cru voir celle de Simon le magicien; et qu'elle étoit conçue presque en mêmes termes que celle qu'il rapporte ; d'où l'on conclut qu'il a pu aisément se tromper, surtout étant étranger, peu instruit de la langue latine, et fort occupé de Simon le magicien, dont les prestiges avoient long-temps trompé les Romains. Le sentiment que nous venons de proposer a été fortement soutenu par un très grand nombre de savans, tant critiques que théologiens, de l'une et de l'autre communion : par exemple, de Valois, notes sur les livres 2 et 3 de l'Histoire d'Eusèbe; Saumaise, sur Spartien; le P. Pagi, *Critic. in Baron. an.* 42, *n.* 6. ; Ciaconius, *Opusculo præfixo expositioni Columnæ Trajani;* le P. Mabillon, *T.* 1. *Mus. Ital. p.* 87; Ant. Vandale, *L. de Oraculis ;* Reinef. *Dissert. de Sibyllis;* Ittigius, *Dissert. de Hæresiarch.;* Salom. Deyling. *Observ. Sacr. T.* 1. *C.* 36; Joan. Albert. Fabric. *Not. in pseudo-Abdiam, p.* 419, *de Apocryph. N. T.;* l'auteur d'une Dissert. imprimée dans les Nouvelles de la république des lettres, an 1685, au mois d'août, p. 844, et plusieurs autres, dont les raisons rendent au moins fort douteux ce que saint Justin a dit de l'inscription faite en l'honneur de Simon le magicien.

Cet imposteur étant venu à Rome dès le temps de

[1] *Fast. l.* 6. *v.* 213.—[2] *Auson. c.* 19.—[3] *Ovid. Fast. l.* VI.—[4] *Fulgent. de vocibus antiquis.*

Circonstances de la fin malheureuse de Simon le magicien.

Claude [1], et y ayant fait plusieurs disciples [2], saint Pierre l'y suivit pour dissiper ses illusions; et en peu de temps il ruina la puissance et le crédit qu'il s'y étoit acquis par ses prestiges. Eusèbe [3] semble même dire qu'il y périt dans ce temps-là; et de Valois le croit ainsi, de même que Métaphraste. Mais l'opinion la plus suivie est qu'il ne mourut que sous Néron, vers l'an 65 de Jésus-Christ. Sulpice Sévère, saint Augustin, Arnobe, saint Philastre, saint Ambroise, saint Maxime de Turin, Théodoret, saint Cyrille de Jérusalem, saint Isidore de Peluse, Baronius, et la plupart des historiens sont pour ce dernier sentiment. Il est étonnant qu'Eusèbe ne fasse aucune mention ni du vol ni de la chute de Simon à Rome sous Néron, quoique ce fait fût si éclatant, si important, et si propre à embellir une histoire comme la sienne. Les plus anciens pères, comme saint Justin, saint Irénée, Origène, Tertullien, n'en ont pas parlé non plus, quoiqu'ils aient été fort attentifs à recueillir tout ce que l'on savoit de Simon le magicien.

Les autres pères que nous avons cités, conviennent que Simon, étant à Rome sous l'empereur Néron, entreprit de voler, et de monter au ciel, et qu'en effet il vola pendant quelques momens; mais que les apôtres saint Pierre et saint Paul [4] s'étant mis en prière, le magicien fut précipité, et mourut de sa chute. Voilà en quoi ces auteurs sont d'accord; mais ils ne le sont nullement dans la manière dont Simon s'éleva, ni dans celle dont il mourut.

Hégésippe et le faux Abdias disent qu'il monta au Capitole, et que s'étant élancé de dessus un rocher, il commença à voler; qu'alors le peuple romain, qui étoit présent, s'étant écrié que Jésus-Christ n'avoit jamais rien fait de semblable, saint Pierre pria le Sauveur de faire éclater sa puissance contre cet imposteur; qu'en même temps ayant ordonné aux démons qui le soutenoient en l'air, de l'abandonner, il tomba, s'étant embarrassé dans les ailes qu'il avoit prises, et que s'étant tout brisé par sa chute, il mourut peu de temps après.

Les Actes de saint Pierre, qui portent le nom de Mar-

[1] Vers l'an 41 de Jésus-Christ.—[2] *Euseb. Hist. eccl. l.* II. *c.* 15. Ἡ μὲν τοῦ Σίμωνος ἀπέσβη καὶ παραχρῆμα σὺν καὶ τοῷ ἀνδρὶ καταλέλυτο δυνάμις.—[3] *Valesii. Not. in l.* II. *c.* 15. *p.* 33.—[4] Les Constitutions apostoliques ne marquent que saint Pierre, l. VI. c. 9.

celle, racontent que Simon ayant demandé qu'on lui dressât une tour dans la place surnommée le Champ-de-Mars, y monta, couronné de lauriers, en présence de tout le peuple, et se mit à voler; mais qu'à la prière de saint Pierre, il fut précipité. L'auteur du poème de saint Pierre, imprimé dans Canisius sous le nom de Valafride Strabon[1], parle aussi de cette tour. Arnobe[2] dit qu'il fut enlevé sur un chariot de feu comme Elie; mais que saint Pierre n'eut pas plus tôt prononcé le nom de Jésus-Christ, que tout cela disparut, et que Simon fut renversé par terre, étant abandonné des démons qui le soutenoient; qu'il se rompit les jambes par sa chute, et fut porté à Brunde, où étant, il se précipita du comble de la maison, ne pouvant survivre à la honte et à la douleur dont il étoit accablé. Plusieurs pères[3] racontent qu'il se fit enlever en l'air par deux démons, se servant pour cela de la force de sa magie; mais que les apôtres saint Pierre et saint Paul s'étant mis en prière, il se trouva tout d'un coup délaissé, et tomba par terre, ainsi que nous l'avons dit. D'anciens Actes grecs, dans Cotelier, lisent qu'il tomba dans la rue nommée *Via-Sacra*.

Quelques-uns croient que Brunde, où Simon fut porté après sa chute, est la ville de Brunduse, ou Brindes, située à l'extrémité de l'Italie vers la Grèce, comme si cet imposteur, pour couvrir la honte de sa défaite, eût voulu sortir de l'Italie pour s'en retourner en Orient. Mais d'autres veulent que Brunde soit un lieu ou un quartier de Rome : en effet, les anciens[4] racontent que Simon mourut dans Rome même, et au milieu de cette ville, comme le veut saint Epiphane, et nul ne dit d'une manière distincte qu'il soit mort à Brunduse et hors de Rome. Nous passons sur d'autres variétés de sentimens moins considérables; par exemple, que ce fut saint Pierre qui provoqua Simon à ce combat, ainsi que Théodoret[5] semble le croire, au lieu que le livre des Constitutions[6] dit que ce fut Simon qui y provoqua saint Pierre.

Ce combat est décrit assez au long dans les Constituti ns attribuées aux apôtres. Simon, disent ces Constitutions[7],

[1] *Apud. Canis. t. 6. Lection. antiq. pag. 659.*—[2] *Arnob. l. II. p. 50.*—[3] *Vide Arnob. loc. cit. Cyrill. Jerosol. Cath. 6. Ambros. Hexamer. l. IV. c. 8. Sulpit. Sever. l. II. Hist. eccl. Isidor. Pelus. l. I. ep. 13. Theodoret. hæret. fab. l. I. c. 1.*—[4] *Philastrius de hæres. c. 29. Aug. de hæres. 1. Epiphan. hæres. 21. 21.*—[5] *Theodoret. hæret. fabul. l. I. c. 1.*—[6] *Constit. apost. l. VI. c. 9.*—[7] *Constit. l. VI. c. 9.*

étant à Rome, et séduisant bien du monde, vint un jour au théâtre en plein midi; et ayant persuadé au peuple d'y faire venir aussi saint Pierre, promettant qu'il voleroit en l'air, saint Pierre s'y rendit, et le magicien commença à s'élever en l'air. Les assistans s'écrièrent qu'il étoit un dieu; mais saint Pierre s'étant mis en prière, et levant les mains au ciel, dit en regardant Simon : Je suis un homme de Dieu, et un véritable apôtre de Jésus-Christ, et non pas un séducteur comme toi; je commande aux puissances infernales qui te soutiennent en l'air, de t'abandonner, afin que tu te précipites, et que tu deviennes la risée de ceux que tu as séduits. En même temps Simon tomba avec grand bruit, et se cassa la cuisse, et les extrémités des pieds; alors la multitude du peuple s'écria : Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est celui que saint Pierre prêche. Plusieurs abandonnèrent Simon; mais quelques autres lui demeurèrent attachés.

On rapporte à cet événement ce qu'on lit dans Dion Chrysostome [1], que Neron nourrit long-temps à sa cour un homme qui avoit promis de voler en l'air; et on y rapporte de même ce que raconte Suétone [2], que dans des jeux, un homme entreprit de voler devant Néron, mais que dès le premier effort il tomba à terre, et que son sang rejaillit jusque dans le pavillon d'où ce prince le regardoit. Mais il n'est pas certain que l'imposteur dont parlent ces historiens, soit Simon le magicien. De la manière dont les pères et les auteurs ecclésiastiques nous racontent l'entreprise de Simon, il paroît qu'elle se fit en présence du peuple, et non devant l'empereur; et que la chose ne fut pas long-temps préméditée, mais que Simon se tenant assuré de la force de sa magie, prit subitement son parti, et défia saint Pierre au combat. Il est vrai que saint Philastre veut que Simon se soit élevé en l'air en présence de Néron; mais aucun autre ancien ne l'a dit.

Saint Augustin [3] raconte que quelques Romains rapportoient le jeûne du samedi qui s'observoit à Rome, à ce que saint Pierre ayant à combattre Simon le magicien un dimanche, avoit jeûné le jour précédent avec l'église de Rome; et que le succès du combat ayant été aussi heureux que nous l'avons dit, on avoit toujours conservé l'usage de jeû-

[1] *Dio Chrysost. Orat.* 21. *p.* 371.—[2] *Suet. l.* VI. *c.* 12.—[3] *Aug. epist.* 86. *ad Casulam.*

ner ce jour-là dans cette église. Mais le même père avoue que la plupart des Romains croyoient que ce jeûne avoit une autre origine : *Est quidem et hæc opinio plurimorum, quamvis eam perhibeant esse falsam plerique Romani.*

Si l'on souhaite voir dans un plus grand détail les diversités de sentimens qu'il y a parmi les anciens, touchant le dernier combat de saint Pierre contre Simon, et sur les circonstances qui l'accompagnèrent, on peut consulter Cotelier, dans ses notes sur le VI^e^ livre des Constitutions apostoliques, pages 268 et 269, où il a épuisé cette matière. Mais quelque diversité qu'il y ait dans les sentimens pour les circonstances qui accompagnèrent cet événement célèbre, on ne peut pas en conclure que le fond de l'histoire soit faux. C'est pourquoi le parti qui nous paroît le plus sage et le plus judicieux, est de suspendre son jugement sur ce point ; et c'est aussi le sentiment de Cotelier.

DISSERTATION

SUR

LE DIEU INCONNU,

AUQUEL LES ATHÉNIENS AVOIENT DRESSÉ UN AUTEL.

Texte qui donne lieu à cette Dissertation. Diverses opinions sur l'autel du Dieu inconnu.

Saint-Paul, étant arrivé à Athènes, sentoit son esprit tout ému en lui-même, en voyant une ville si plongée dans l'idolâtrie. Il disputoit tous les jours, soit dans la synagogue avec les Juifs, ou dans la place publique avec les philosophes. Ceux-ci, frappés de la nouvelle doctrine qu'il leur annonçoit, le firent comparoître devant l'aréopage, pour y rendre compte de ses sentimens. Etant au milieu de cette assemblée, il leur dit : *Athéniens, vous me paroissez en tout religieux jusqu'à la superstition; car, comme je passois, et que je regardois les simulacres de vos dieux, j'ai trouvé un autel où étoit écrit :* AU DIEU INCONNU. *Je viens donc vous annoncer aujourd'hui celui que vous adorez sans le connoître* [1].

On demande qui étoit ce *Dieu inconnu*; quel étoit cet autel; que vouloit dire cette inscription; par qui et à quelle occasion elle avoit été mise? Saint Jérôme [2], qui a été suivi d'un fort grand nombre d'interprètes [3], a cru que l'autel dont parle saint Paul avoit cette inscription : *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique; aux dieux inconnus et étrangers;* mais que saint Paul changea le pluriel en singulier, parce qu'il n'avoit besoin, pour son dessein, que de montrer aux Athéniens qu'ils adoroient un Dieu inconnu.

D'autres prétendent qu'il y avoit à Athènes un très an-

[1] *Act.* XVII. 23. *Inveni et aram in qua scriptum erat :* IGNOTO DEO. *Quod* (gr. *quem*) *ergo ignorantes colitis, hoc* (gr. *hunc*) *ego annuntio vobis.* —[2] *Hieroym. in epist. ad Tit. c.* 1. *Inscriptio aræ non ita erat ut Paulus asseruit,* IGNOTO DEO, *sed ita :* DIIS ASIÆ, ET EUROPÆ ET AFRICÆ: DIIS IGNOTIS ET PEREGRINIS. *Verum quia Paulus non pluribus diis indigebat ignotis, sed uno tantum ignoto Deo, singulari verbo usus est, ut doceret illum suum esse Deum, quem Athenienses in ara titulo prænotassent.* —[3] *Erasm. Lud. de Dieu.*

cien autel, érigé autrefois par le conseil du philosophe Epiménides, à l'occasion d'une peste qui ravageoit toute la ville. En ce temps-là l'oracle avoit déclaré que pour faire cesser la peste, il falloit expier ou purifier la ville [1]. On envoya en Crète, pour faire venir Epiménides, fameux philosophe ou magicien, qui vivoit environ six cents ans avant Jésus-Christ. Epiménides étant arrivé à Athènes, prit des brebis blanches et des brebis noires, et les conduisit au haut de la ville, où étoit l'aréopage. De là il les laissa aller, et les fit suivre par des personnes à qui il donna ordre de les laisser marcher en toute liberté, et, lorsqu'elles se seroient arrêtées d'elles-mêmes, de les immoler *au dieu du lieu le plus voisin*, ou *au dieu qu'il conviendroit*. Cela fut exécuté, et la peste cessa. De là vient, dit Diogène de Laërce, qu'encore aujourd'hui (il vivoit assez avant dans le second siècle de l'Eglise) on voit dans la campagne et dans les villages de l'Attique, des autels sans nom de dieu, érigés en mémoire de cette expiation faite par Epiménides. C'est, dit-on, à ces autels qui n'avoient aucune inscription particulière, ou peut-être qui n'avoient que l'inscription générale du dieu auteur du malheur qui étoit arrivé, ou du dieu qu'il falloit apaiser, que saint Paul fait ici allusion [2].

D'autres [3] croient remarquer dans Pausanias, dans Philostrate et dans Lucien, l'autel du dieu inconnu dont il est ici question. Pausanias et Philostrate disent qu'il y avoit à Athènes des autels inscrits : *Aux dieux inconnus* [4]; c'est-à-dire, selon Grotius, qu'il y en avoit plusieurs dont chacun pouvoit être inscrit au singulier : *Au dieu inconnu*. Et Lucien, dans le dialogue intitulé *Philopatris*, jure *par le dieu inconnu d'Athènes* [5]. Et encore : *Étant arrivé à Athènes*, dit-il, *et y ayant trouvé le dieu inconnu, nous l'avons adoré, et lui avons rendu graces, élevant les mains au ciel.*

Il y a beaucoup d'apparence que *le dieu inconnu* de saint

[1] *Diogen. Laert. l.* I. *in Epimenide.* Ἀθηναίοις τῷ λοιμῷ κατεχομένοις, ἐχρήσεν ἡ πυθία καθῆραι τὴν πόλιν. Οἱ δὲ πέμπουσι.... καλοῦντες τὸν Ἐπιμενίδην. Καὶ ὃς ἐλθὼν.... ἐκάθηρεν αὐτῶν τὴν πόλιν, καὶ ἔπαυσε τὸν λοιμὸν..., προστάξας θύειν τῷ προσήκοντι Θεῷ. Καὶ οὕτω λῆξαι τὸ κακόν. Ὅθεν ἔτι καὶ νῦν ἐστιν εὑρεῖν κατὰ τοὺς δήμους τῶν Ἀθηναίων, βωμοὺς ἀνωνύμους, ὑπόμνημα τῆς τότε γενομένης ἐξιλασίως.—[2] *Grot. Vossius, Beza hic. Brodæ. Miscell. l.* II. *c.* 2. *Alii Casaub. ad Laert. Selden. de Synedri. l.* III. *c.* 13. *Hammond. Alii.* —[3] *Vide Grot.*—[4] *Pausan. Attic. Philostrat. l.* VI. *c.* 2. Ἀγνώστων Θεῶν βωμοὶ ἱδρύνται.—[5] *Lucian. seu quis alius Dialog. Philopatris.* Νὴ τὸν ἄγνωστον ἐν Ἀθήναις. *Item.* Ἡμεῖς τὸν ἐν Ἀθήναις ἄγνωστον ἐφεύραντες, καὶ προσκυνήσαντες χεῖρας εἰς οὐρανοῦ ἐκτείναντες, τοῦτῳ εὐχαριστήσομεν.

Paul étoit celui dont nous parlent ces auteurs. Le syriaque et l'arabe traduisent ici saint Luc par : *Le dieu caché ;* le dieu dont le nom n'est pas connu. Quant aux autels dont parle Diogène de Laërce, et que l'on voyoit dans l'Attique, s'il est vrai qu'ils ne portoient l'inscription d'aucune divinité, comme il le dit lui-même, ou s'ils en portoient une autre que celle du dieu inconnu, aucun d'eux ne pouvoit être celui dont parle ici saint Paul. De plus, les autels d'Épiménides devoient être à la campagne, dans les lieux où les brebis s'étoient arrêtées; et celui dont il s'agit ici, étoit dans la ville d'Athènes. Quant à celui dont parle saint Jérôme [1], qui étoit consacré *aux dieux de l'Asie, de l'Europe, et de l'Afrique, aux dieux inconnus et étrangers*, on n'auroit pas reconnu cet autel à la description qu'en donne l'Apôtre aux aréopagistes, en disant qu'il étoit inscrit : *Au dieu inconnu*. OEcuménius et Théophylacte rapportent l'inscription un peu autrement [2] : *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe, et de l'Afrique ; au dieu inconnu et étranger*, au singulier ; ce qui approche plus de ce que dit saint Paul. Mais l'inscription rapportée par saint Jérôme paroît plus naturelle. Les Athéniens vouloient par là suppléer en quelque sorte à ce qui manquoit de leur part au culte particulier de chaque divinité ; ils rendoient, autant qu'il étoit en eux, leurs adorations à tous les dieux adorés dans toutes les parties du monde, en les réunissant tous dans l'inscription de cet autel. Et dans cette supposition, comment l'Apôtre auroit-il pu dire qu'il venoit leur annoncer le Dieu qu'ils adoroient sans le connoître? Il ne s'agissoit pas d'un dieu, mais des dieux de tout l'univers.

Qui étoit le dieu inconnu à qui les Athéniens avoient dressé cet autel ?

Qui étoit donc ce dieu inconnu à qui les Athéniens avoient dressé des autels? Adore-t-on ce que l'on ignore? N'y a-t-il pas quelque mystère dans ce silence, ou dans l'ignorance où ils étoient de cette divinité? Quelques commentateurs des Actes [3] ont cru que c'étoit le vrai Dieu, le créateur de l'univers. Saint Paul l'insinue assez clairement, lorsqu'il dit aux Athéniens : *Celui que vous adorez sans le connoître, je viens vous l'annoncer. Dieu, qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le maître du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, etc.* [4].

[1] *Hieron. in ep. ad Tit.* 1. 12. *ut supr.*—[2] *Theoph. et OEcumen. in Act.* ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΟΠΗΣ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩ ΚΑΙ ΞΕΝΩ.—[3] *Vide Sanct. Cornel. Lorin. Men. Baron.*—[4] *Act.* XVII. 22. 23.

Les Juifs ne donnoient point de nom particulier à leur Dieu [1], comme les païens en donnoient aux leurs, les distinguant par leur origine, par leurs sexes, par leur empire, par leurs noms. Les étrangers appeloient le Dieu des Hébreux, *le Dieu du Ciel;* le Dieu ineffable et invisible [2]; le Dieu très haut, l'Éternel : les Juifs mêmes ne prononçoient pas le nom ineffable, *Jéhova;* ou s'ils le prononçoient, c'étoit avec de très grandes réserves. Les Samaritains qui, comme on sait, adoroient le même Dieu que les Juifs, déclarent à Antiochus Épiphanes [3] que leurs ancêtres ayant bâti sur le mont Garizim, un temple à un Dieu inconnu et sans nom, ils lui avoient jusqu'alors rendu leurs adorations, et offert leurs sacrifices; mais que pour lui obéir, ils vont le dédier à Jupiter le Grec. Lucain parlant du Dieu des Juifs, l'appelle un Dieu incertain.

.....*Et dedita sacris*
Incerti Judœa Dei [4].

Il est donc assez croyable que les Athéniens, qui étoient les plus religieux, ou, si l'on veut, les plus superstitieux de tous les hommes, et qui se faisoient un devoir de ne refuser l'hospitalité, comme ils disoient [5], à aucune divinité dans leur ville, n'en avoient point exclus le Dieu des Hébreux, qui ne pouvoit leur être inconnu, étant aussi éclairés et aussi curieux qu'ils l'étoient. Selon saint Jean Chrysostome [6], le peuple d'Athènes, superstitieux à l'excès, après avoir ramassé les dieux de presque toutes les nations, craignant qu'il n'y en eût encore quelqu'un qui lui fût échappé, et qui méritât ses adorations, érigea un autel avec cette inscription : *Au Dieu inconnu.* Saint Paul, que l'on accusoit d'introduire dans la ville de nouveaux dieux, et que l'on vouloit traiter suivant la rigueur des lois, se défend de cette accusation, en disant : Je ne vous apporte

[1] *Judith.* v. 9. *Jonas,* i. 9. *Dan.* ii. 18. v. 23. *etc.*—[2] *Dio. Cass.* Ἄῤῥητον, καὶ ἀειδῆ.—[3] *Joseph. Antiq. l.* xii. *c.* 7. *p.* 410. Ἱδρυσάμενοι δὲ ἀνώνυμον ἐν τῷ Γαριζὶν λεγομένῳ ὄρει ἱερὸν, ἔθυον ἐπ' αὐτοῦ... Προσαγορευθῆναι δὲ τὸ ἀνώνυμον ἱερὸν, Διὸς Ἑλληνίου.—[4] *Lucan. Pharsal. l.* ii.—[5] *Vide Act.* xvii. 22. *Joseph. l.* ii. *contra Appion. Sophocles, alii apud Grot. in Act.* xvii. 22. —[6] *Chrysost. in Acta.* Οἱ Ἀθηναῖοι ἐποδὰν κατὰ καιροὺς πολλοῦς ἐδέξοντο θεοὺς, καὶ ἀπὸ τῆς ὑπεροφίας, οἷον τὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν, τὸν Πᾶνα, καὶ ἄλλους ἀλλαχόθεν δεδοικότες, μή ποτε καὶ ἄλλοστις ἦ αὐτοῖς μὲν οὐδέπω γνώριμος, θεραπευόμενος δὲ ἀλλαχοῦ, ὑπὲρ πλείονος δῆθεν ἀσφαλείας, καὶ τοῦτῳ βωμὸν ἔστησαν, καὶ ἐπειδὴ οὐκ ἦν δῆλον ὁ Θεὸς, ἐπεγέγραπτο, ἀγνώστῳ Θεῷ. Τοῦτον οὖν Χριστὸν Ἰησοῦν εἶναι Παῦλος λέγει.

rien de nouveau ; je ne vous parle que d'un Dieu que vous adorez sans le connoître : c'est le Fils du Dieu créateur du ciel et de la terre ; c'est le Sauveur de tous les hommes. C'est là sans doute ce que saint Paul vouloit dire ; mais peut-on dire que ce fût là ce qu'entendoient les Athéniens?

L'Histoire scolastique, livre peu autorisé, et rempli de contes apocryphes, raconte que saint Denys l'aréopagite, quelques années avant sa conversion, étudiant en Egypte, et ayant remarqué que l'obscurcissement qui arriva à la mort de notre Sauveur, étoit contre les règles ordinaires de la nature, en conclut que quelque Dieu inconnu souffroit ; et étant de retour à Athènes, pour honorer ce Dieu qu'il ne connoissoit pas, il fit ériger dans la place l'autel dont nous parlons, qui donna occasion à saint Paul de faire le beau discours que nous lisons dans les Actes. Ce sentiment, tout mal assorti qu'il est, ne laisse pas de trouver un assez bon nombre d'approbateurs [1].

Nous ne faisons pas plus de fond sur deux ou trois histoires qui nous sont racontées par Théophylacte et OEcuménius. Théophylacte dit que les Athéniens étant en guerre, perdirent une grande bataille : comme ils étoient dans la consternation, un spectre leur apparut, et leur dit que c'étoit lui qui étoit la cause de la disgrace qui leur étoit arrivée ; qu'il avoit voulu les punir de leur indifférence envers lui, et de ce que, célébrant des jeux en l'honneur de tous les autres dieux, ils n'en faisoient point en son honneur : ce spectre disparut sans dire son nom. Aussitôt les Athéniens, pour réparer leur faute, érigèrent un temple *au dieu inconnu*. OEcuménius raconte la chose autrement. Les Athéniens, attaqués d'une maladie brûlante qui les échauffoit de telle sorte qu'ils ne pouvoient rien porter sur leurs corps [2], s'adressèrent inutilement à tous les dieux qui étoient honorés dans leurs villes : voyant qu'ils n'en tiroient aucun secours, ils s'avisèrent d'ériger un autel au dieu inconnu, s'imaginant qne c'étoit peut-être par la colère de quelque divinité qui se croyoit négligée, que ce malheur leur étoit arrivé. D'autres fixoient le commencement de cet autel au temps de la guerre des Perses contre les Grecs. Les Athéniens dans cette occasion envoyèrent Philippides aux Lacédémoniens pour leur de-

[1] *Vide Sanct. Hugon. Salmeron, etc.*—[2] Fromond conjecture que c'est la maladie dont parle Thucydide, liv. II. hist.

mander du secours. Le dieu Pan apparut aux envoyés en chemin sur le mont Parthénius, et se plaignit qu'il étoit le seul des dieux à qui ils ne rendissent aucun culte. Il leur promit son secours, pourvu qu'ils l'honorassent comme les autres divinités. Après la défaite des Perses, on lui érigea un autel ; et de peur que quelque autre dieu ne fût encore mécontent de leur négligence, ils inscrivirent sur cet autel : *Au dieu inconnu*. Mais ces histoires portent leur réfutation avec elles-mêmes. Elles n'ont aucun fondement dans l'antiquité ni dans la véritable histoire.

Pourquoi les Athéniens avoient-ils dressé cet autel au dieu inconnu?

La vraie cause qui fit dresser cet autel au dieu inconnu, est apparemment celle qui nous est marquée par saint Jean Chrysostome. Les Athéniens, toujours superstitieux, de peur de manquer à honorer quelque divinité, en honorèrent même d'inconnues et d'incertaines. Cela ne leur étoit point particulier ; les Romains mêmes avoient des autels consacrés aux dieux incertains : *Invenio*, dit Tertullien, *plane ignotis diis aras prostitutas ; sed Attica idololatria est : item incertis diis ; sed romana superstitio est*[1]. Strabon[2] assure aussi que les Celtes adoroient un dieu anonyme, ou dont ils ne connoissoient pas le nom. Les païens reconnoissoient que certains lieux, certains bois, certaines campagnes étoient chéries et habitées par des dieux inconnus.

Quis deus, incertum est : habitat deus.

Ovide, après avoir parlé de la création du monde, parle du Dieu qui le fit, comme d'un dieu inconnu :

Sic ubi dispositam, quisquis fuit ille deorum,
Congeriem secuit[3].

Macrobe[4] remarque que les dieux tutélaires des villes étoient souvent inconnus, de peur qu'on ne les évoquât durant les siéges. Le nom propre de la ville de Rome, et celui du dieu sous la protection duquel elle étoit, sont inconnus encore aujourd'hui. Et dans les évocations des divinités d'une ville assiégée, on disoit : *Soit que vous soyez dieu ou déesse, etc. : Si deus, si dea, est cui populus civitasque Carthaginensis est in tutela.* Lorsqu'il étoit arrivé un trem-

[1] *Tertull. contra Marcion. c. 9.*— [2] *Strabo, l. III. p. 156.* Τοὺς δὲ Κελτίβηρας ἀνωνύμῳ τίνι Θεῷ ταῖς πανσελήνοις νύκτωρ πρὸ τῶν πυλῶν πανοικίτε χορεύειν, καὶ πανυχίζειν.—[3] *Ovid. Metamorph. lib. I.*—[4] *Macrob. l. III. c. 9. Saturnal.*

blement de terre [1], les anciens Romains ordonnoient qu'on chômeroit un jour en l'honneur du dieu qui avoit causé ce prodige. Mais comme on ignoroit qui étoit le dieu qui causoit les tremblemens, ou qui y présidoit, on ne déclaroit point au peuple le nom du dieu pour qui l'on faisoit la fête: *Sed dei nomen, ita uti solet, cui servari ferias oportet, statuere et ediscere quiescebant, tum ne alium pro alio nominando falsa religione populum alligarent; tum quia et qua vi et per quem deorum terra tremeret, incertum esset.*

Comment saint Paul a-t-il pu dire aux Athéniens qu'il venoit leur annoncer le Dieu inconnu qu'ils adoroient?

Mais si cela est, si ce dieu d'Athènes étoit un dieu étranger, un dieu incertain, douteux, inconnu, à qui les Athéniens rendoient un culte impie et superstitieux, comment saint Paul peut-il dire que c'étoit le Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, ou son Fils coéternel et Sauveur du monde? S'ils connoissoient le Dieu des Hébreux, pourquoi ne lui pas consacrer un autel, au lieu de lui en ériger un portant pour inscription : *Au dieu inconnu.*? Et comment auroient-ils pu connoître Jésus-Christ pour Dieu, puisqu'alors sa divinité n'étoit connue que de ses disciples, et que les Juifs ne le reconnoissoient que comme un homme? La religion des Juifs étoit fort décriée parmi les païens ; et ce que l'on disoit de leur Dieu et de leur manière de le servir dans son temple, n'étoit nullement propre à inspirer aux Athéniens l'envie de le mettre au rang de leurs divinités. On prétendoit qu'ils adoroient un âne, ou un porc, ou une tête d'âne, ou un homme, ou les nues et le ciel :

Nil præter nubes et cœli numen adorant [2].

On peut répondre à tout cela, que saint Paul n'a pas prétendu que les Athéniens adorassent réellement ni le Dieu créateur du monde, ni son Fils coéternel, incarné pour le salut des hommes : s'ils avoient voulu l'adorer, ils l'auroient aussi connu. Mais il veut leur dire qu'il va fixer leur culte, en leur annonçant un Dieu qu'ils ignoroient, et qui méritoit seul leurs adorations. Vous adorez un dieu inconnu; je vais vous en découvrir un que vous ne connoissez pas, et qui mérite toute votre vénération et tout votre culte. Tous les autres que vous pourriez avoir dessein d'adorer sous le nom de *dieux inconnus*, de quelque nom, de quelque pays, et de quelque nation qu'ils soient,

[1] *Aul. Gell. l.* II. *c.* 28.—[2] *Juvenal. satyr.* XV.

ne sont point des dieux ; celui dont je vous parle, est le seul vrai Dieu, le seul qui a droit d'exiger nos respects et nos hommages.

Saint Augustin[1] ne doute pas que les Athéniens n'aient adoré le vrai Dieu, sous le nom du *Dieu inconnu ;* il suppose même qu'ils en avoient une connoissance au moins vague et confuse, puisqu'il compare leur culte à celui que les schismatiques rendent à Dieu hors de l'Eglise. L'Apôtre vouloit donc qu'ils adorassent utilement et sagement dans l'Eglise ce qu'ils adoroient ignoramment et inutilement hors de l'Eglise : *Quid eis præstare cupiens, nisi ut eumdem Deum, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter et salubriter colerent?* Mais on ne doit insister dans la comparaison que fait saint Augustin du culte des Athéniens avec celui des schismatiques, que sur l'inutilité de l'un et l'autre culte : car les schismatiques connoissent parfaitement le Dieu qu'ils adorent ; au lieu que les Athéniens ne connoissoient nullement le vrai Dieu, et n'avoient nulle intention particulière de l'adorer. Seulement, dans la crainte de ne pas adorer autant de dieux qu'il y en avoit qui méritoient leur culte, ils dressèrent un autel au dieu inconnu, sans penser au Dieu des Hébreux, qu'apparemment ils ne connoissoient pas. Saint Paul, par une figure qui lui est assez ordinaire, prend occasion de ce dieu incertain et inconnu, pour leur faire connoître le Dieu qu'ils ignoroient, et qu'ils auroient dû adorer, en abandonnant tous les autres.

---

[1] *Aug. l.* 1. *contra Crescon, c.* 29.

DISSERTATION

SUR LA MORT

DE LA SAINTE VIERGE,

MÈRE DE DIEU.

Divers accroissemens du culte de la sainte Vierge. Silence de l'Ecriture sur la mort de la Mère de Dieu. Ouvrages apocryphes qui ont donné lieu à des sentimens nouveaux sur ce point. Objet et partage de cette Dissertation.

QUOIQUE l'église chrétienne ait toujours eu un très grand respect pour la sainte Vierge, et qu'elle lui ait rendu un culte supérieur à celui qu'elle rend aux autres saints, il faut toutefois avouer que ce culte a reçu divers accroissemens, selon les temps et les circonstances; et qu'à mesure que les hérétiques se sont efforcés de diminuer ou de détruire les excellentes qualités de Marie, les fidèles se sont étudiés à lui donner de nouvelles marques de leur dévotion. Aussi voyons-nous que depuis l'hérésie de Nestorius, qui contestoit à Marie sa qualité de mère de Dieu, on a institué de nouvelles fêtes en son honneur, où l'on a augmenté l'éclat des anciennes.

L'Ecriture ne nous apprend ni le lieu, ni le temps, ni aucune autre circonstance de la mort de la sainte Vierge. Depuis que Jésus-Christ en croix eut recommandé à saint Jean l'évangéliste, son disciple bien-aimé, d'avoir soin de la sainte Vierge comme de sa propre mère [1], ce saint apôtre la prit chez lui, et en eut soin comme de la mère de son maître et de son Dieu. Après l'ascension du Sauveur et la descente du Saint-Esprit dans le cénacle, où la sainte Vierge se trouva avec les apôtres, saint Luc [2], qu'on regarde à bon droit comme l'évangéliste de Marie, et qui nous a appris plus de particularités de son histoire qu'aucun autre, ne nous dit rien sur son sujet. Les plus anciens pères de l'Eglise ne nous ont rien laissé dans les écrits que nous avons d'eux, sur la mort et la résurrection de la Mère de Dieu : nous n'y trouvons que ce qui est dit de sa per-

[1] *Joan.* XIX. 27.—[2] *Act.* I. 14.

sonne sainte dans l'Ecriture ; ils le révèrent, ils l'admirent, et ils en tirent des sujets d'instruction et d'édification.

Mais depuis le cinquième siècle on a vu paroître certains ouvrages qui, quoique remplis de récits douteux, ou même fabuleux à quelques égards, n'ont pas laissé de faire impression sur les peuples, et ont donné lieu à divers sentimens touchant la mort de la Mère de Dieu. Notre dessein est d'exposer ici ces sentimens ; et pour le faire avec plus de méthode, nous rapporterons, 1° la tradition de l'église latine sur la mort, la sépulture et l'assomption de la Vierge ; 2° la tradition de l'église grecque, et en particulier celle de l'église de Jérusalem ; 3° celle de l'église d'Ephèse ; 4° enfin celle des églises orientales, syrienne, égyptienne, etc.

Article 1er. Tradition de l'église latine sur la mort, la sépulture et l'assomption de la sainte Vierge.

Diverses opinions sur la mort ou l'assomption de la sainte Vierge.

Quelques-uns ont prétendu que[1] la sainte Vierge n'étoit pas morte, mais qu'elle avoit été ravie au ciel en corps et en ame ; n'étant pas raisonnable, disoient-ils, qu'une créature si pure, si innocente, qui n'a pas été souillée par le péché, fût soumise à l'arrêt de la mort, qui n'a été prononcé que contre Adam prévaricateur, pour le punir de sa désobéissance ; et il n'étoit pas juste que le corps de Marie, qui a donné la naissance à Jésus-Christ, auteur de la vie, fût sujet à la mort et à ses suites. Saint Epiphane, qui vivoit au quatrième siècle, déclare qu'il ne peut affirmer si elle est morte, ou si elle est demeurée immortelle ; ni si elle est sortie de ce monde par sa mort naturelle, ou si elle a couronné sa vie par le martyre, selon cette parole du vieillard Siméon : *Votre ame sera percée de glaive*[2] ; ou si elle est demeurée immortelle, selon ce passage de l'Apocalypse : *Le dragon courut sur la femme qui avoit mis au monde un enfant mâle ; mais la femme reçut des ailes d'aigle, par le moyen desquelles elle se sauva dans le désert, où elle est nourrie hors de la présence du serpent*[3]. Il en conclut que l'Ecriture ayant laissé la chose indécise, nous devons demeurer sur cela dans le silence ; mais que soit qu'elle soit morte ou demeurée immortelle, on doit croire qu'elle a remporté la couronne d'une pureté parfaite.

[1] *Quidam apud Epiph. hæres. 78. cap. 11.*—[2] *Luc.* II. 35.—[3] *Apoc.* XII. 13, 14.

Parmi ceux qui depuis ont parlé de la mort de la Vierge, il s'en est trouvé[1] qui ont prétendu montrer même par l'Ecriture que Marie n'est pas morte, parce qu'il est dit d'Eve qu'elle fut tirée du côté d'Adam pendant qu'il dormoit; la preuve n'est certainement pas bien convaincante. D'autres[2] ont avancé qu'on n'avoit pas plus de preuves de la mort de Marie, que de sa résurrection; et que ceux qui doutent de l'une, peuvent ou doivent aussi douter de l'autre; comme s'il étoit égal de douter d'une chose qui est au-dessus de l'ordre naturel, ou de douter d'une chose qui est une suite de la loi générale imposée à tous les hommes. D'autres[3] se sont contentés de proposer l'immortalité de Marie, comme une chose incertaine et un sentiment douteux, mais honorable à la Mère de Dieu.

D'autres ont cru qu'elle étoit morte par le martyre. Nous venons de voir par saint Epiphane, que quelques-uns le croyoient ainsi. Saint Ambroise, sur ces paroles de Siméon rapportées par saint Luc : *Votre ame sera percée par le glaive*, propose la même chose, mais en doutant; et il avoue que les historiens ne nous apprennent pas que Marie soit morte d'une mort violente[4].

Enfin le sentiment le plus commun, et qui est presque général, est que la sainte Vierge est morte de sa mort naturelle, et a été ensevelie. Mais on est partagé sur le temps de sa mort, sur son âge, sur le lieu de sa mort, sur celui de sa sépulture, et sur les suites de sa bienheureuse mort.

Précis du livre du faux Méliton sur le trépas et l'assomption de la sainte Vierge.

Un auteur, imprimé sous le nom de saint Méliton, évêque de Sardes au second siècle, raconte la chose fort au long[5], et dit qu'un certain Leurius, qui avoit conversé avec lui parmi les apôtres, et qui avoit mêlé dans son livre bien des choses touchant leur doctrine et leurs actions, mais qui y avoit aussi inséré plusieurs choses impies et dangereuses, avoit en particulier parlé de la mort de la sainte Vierge d'une manière si pleine d'impiété, qu'on n'osoit en faire la lecture dans l'Eglise. Méliton, ou celui qui a pris son nom, ajoute qu'il va raconter simplement ce qu'il a appris de l'apôtre saint Jean : savoir, que le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père, un seul Dieu en trois per-

[1] *Theod. Abucara, T. XI. Bibl. PP. Paris. an.* 1644. *p.* 433.—[2] *Thomass. de fest. p.* 412.—[3] *Quidam apud Timot. presb. Jerosol. homil.* 3. *et apud Isidor. de vit. et mort. SS. proph. et apud Bed. in Luc.* II. *etc.*—[4] *Ambros. in Luc.* II.—[5] *Sard. episc. Melit. Bibl. PP. tom.* II. *part.* 2. *p.* 212.

sonnes, et non pas deux natures dans l'homme, l'une bonne et l'autre mauvaise. Après ce préambule, il dit que la sainte Vierge, après la résurrection du Sauveur, fit sa demeure ordinaire à Jérusalem, dans la maison de saint Jean l'évangéliste, près du mont des Oliviers, pendant que cet apôtre étoit occupé à prêcher l'Evangile dans les lieux qui lui étoient échus par le sort; que la vingt-deuxième année après l'ascension de Jésus-Christ, un ange fut envoyé à la sainte Vierge, et lui mit en main une branche de palmier que Jésus-Christ lui envoyoit, afin qu'après son décès, qui devoit arriver dans trois jours, elle la fît porter devant son cercueil. La Vierge pria l'ange que les apôtres se trouvassent auprès d'elle au jour de son décès : il le lui promit, et lui dit que par la vertu de Dieu ils seroient en un moment transportés à Jérusalem. Elle demanda ensuite que Satan ne lui apparût pas à l'heure de sa mort. L'ange lui répondit que c'étoit à Jésus-Christ qu'il falloit demander cette grace: après quoi il se retira. Or, la palme qu'il laissa à Marie brilloit d'un éclat extraordinaire. Marie se transporta avec cette palme au mont des Oliviers, où elle pria son Fils de ne pas permettre que la puissance de l'enfer prévalût contre elle. Après sa prière, elle retourna dans sa maison.

Dans le même temps, comme saint Jean l'évangéliste prêchoit à Ephèse un jour de dimanche à l'heure de tierce, il se fit un grand tremblement de terre, et une nuée enleva le saint apôtre aux yeux de l'assemblée, le transporta miraculeusement à Jérusalem, et le déposa devant la porte de la maison où demeuroit la sainte Vierge. Etant entré, Marie lui dit qu'elle devoit mourir dans trois jours, et qu'ayant appris que les Juifs vouloient enlever son corps pour le brûler, elle le prioit de prendre la palme miraculeuse, et de la faire porter devant son cercueil, lorsqu'on le conduiroit au tombeau; en même temps elle lui remit en main les linges dont elle vouloit que son corps fût revêtu après sa mort. Et comme saint Jean lui demandoit comment il pourroit seul lui rendre les derniers devoirs, tout d'un coup tous les apôtres, qui étoient dispersés dans les diverses parties du monde, furent enlevés en l'air, et transportés devant la maison de la Vierge. Saint Paul s'y rencontra comme les autres. Saint Pierre le pria de faire la prière au nom de tous: Paul s'en excusa. Saint Pierre ayant achevé la prière, saint Jean sortit de la maison, et leur

annonça ce qu'il venoit d'apprendre touchant la prochaine mort de Marie.

Ils entrèrent, et racontèrent à la Vierge la manière miraculeuse dont ils avaient été amenés vers elle. Ils se mirent en prière auprès de Marie ; et le troisième jour, toute l'assemblée, excepté les apôtres, et trois vierges qui accompagnoient Marie, étant tombée dans un profond assoupissement, le Sauveur apparut tout à coup accompagné de ses anges, et invita Marie à venir à lui. Marie se prosterna; et le supplia de nouveau de ne pas permettre qu'elle vît venir les démons à sa rencontre. Jésus la rassura, et lui dit qu'elle verrait l'ange de Satan, suivant la loi commune à tous les hommes, mais que le mauvais esprit ne pourroit rien contre elle. Aussitôt elle expira couchée sur son lit, et les apôtres virent une si grande lumière, que rien n'est capable de l'égaler. En même temps Jésus-Christ prit l'ame de Marie, et la remit entre les mains de saint Michel, qui la conduisit au ciel accompagné de l'ange Gabriel. Alors le Sauveur ordonna à Pierre et aux autres apôtres de porter le corps à la droite de la ville de Jérusalem, du côté de l'orient, et de le mettre dans un sépulcre neuf qu'ils y trouveroient préparé, en attendant qu'il vînt à eux.

Les trois vierges qui avaient assisté à la mort de Marie lavèrent son corps, qui parut si resplendissant, qu'on ne pouvoit en supporter l'éclat ; mais cet éclat se dissipa, lorsqu'elle fut revêtue des habits dans lesqu'ils on devoit la conduire au tombeau. Saint Pierre et saint Paul portèrent le cercueil ; saint Jean porta la palme lumineuse devant le convoi ; les autres apôtres suivoient en chantant : *Israël est sorti d'Egypte ; Alleluia.* Les anges faisoient aussi entendre leurs voix dans les airs. A ce spectacle accourut le peuple de Jérusalem, au nombre de quinze mille hommes; et le grand-prêtre ayant porté les mains sur le cercueil pour le renverser, ses mains se desséchèrent depuis le coude, et demeurèrent comme collées au cercueil. Il conjura saint Pierre de le guérir. Saint Pierre lui dit que s'il vouloit croire en Jésus-Christ, il recevroit sa guérison. Il crut, et fut guéri. Les anges en même temps frappèrent d'aveuglement tout le peuple ; et saint Pierre dit au grand-prêtre : Prenez cette palme de la main de notre frère Jean ; entrez dans la ville, et la mettez sous les yeux de tous ceux qui sont aveuglés ; s'ils veulent croire en Jésus-Christ, ils

seront guéris. Le grand-prêtre obéit, guérit les aveugles qui crurent, puis rapporta la palme aux apôtres.

Ceux-ci étant arrivés dans la vallée de Josaphat, au lieu que le Seigneur leur avoit désigné, y placèrent le corps de Marie dans le sépulcre neuf qu'ils trouvèrent préparé, et s'assirent à l'entrée du monument, en attendant la venue du Seigneur. Il parut bientôt environné d'une lumière ineffable; et les apôtres lui ayant demandé qu'il ressuscitât le corps de Marie, et qu'il le transportât au ciel, il exauça leurs prières, et ordonna à saint Michel de ramener l'ame de Marie, et de la réunir à son coprs. Gabriel ôta la pierre de l'entrée du monument. Le Seigneur dit à Marie: Levez-vous, mon amie: vous n'avez point contracté de souillures dans votre corps; vous n'éprouverez point la corruption du tombeau. Aussitôt elle se releva, adora Jésus-Christ, qui lui donna le baiser, puis la remit entre les mains des anges, qui la conduisirent dans le ciel; après quoi les apôtres furent enlevés dans les nues, et reportés dans les lieux qui leur étoient échus pour prêcher l'Evangile.

Voilà le précis du livre du faux Méliton, que nous avons beaucoup abrégé, mais dont nous n'avons omis aucune circonstance remarquable. Le P. Combefis dit [2] qu'il y a dans la Bibliothèque du roi un discours manuscrit de Jean de Thessalonique, qui contient presque toutes les mêmes choses que nous venons de voir; et qu'on trouve dans le même volume la prétendue relation de saint Jean l'évangéliste, touchant la mort et la résurrection de la Vierge. Ce dernier ouvrage n'ayant jamais été imprimé, nous n'en pouvons donner le précis; mais on verra par ce que nous dirons ci-après, qu'il étoit le même, ou presque le même que le discours de Méliton, dont nous venons de parler.

Témoignages de S. Grégoire de Tours, de Bède et de quelques anciennes liturgies qui supposent le livre du faux Méliton.

Saint Grégoire de Tours, qui est mort en 595, semble avoir eu devant les yeux ce que nous venons de lire, lorsqu'il dit [2] qu'après l'ascension du Sauveur, les apôtres qui étoient dispersés dans toutes les parties du monde, s'étant miraculeusement rendus à Jérusalem au temps de la mort de la Vierge, comme ils étoient pendant la nuit occupés à veiller auprès d'elle, tout d'un coup le Seigneur Jésus arriva avec ses anges, et ayant pris l'ame de

[1] *Combefis, not. in Orat. Joan. Thessalon. T. IX. Auctuar. Bibl. PP. p. 82.*—[2] *Greg. Turon. l. I. c. 4. de gloria martyr. p. 724. edit. Ruinart.*

la Vierge, la mit entre les mains de l'archange saint Michel, puis se retira. Le lendemain de grand matin, les apôtres levèrent le corps de la sainte Vierge avec le lit où elle avoit rendu l'esprit, et le portèrent à son tombeau, auprès duquel ils attendirent l'arrivée du Seigneur. Il arriva bientôt après, enleva le saint corps dans les nues, et le fit porter dans le paradis, où étant réuni à son ame, il jouit avec les élus d'un bonheur éternel.

Bède, qui est mort en 735, a aussi connu le livre du trépas de la Vierge : il témoigne [3] qu'il en a parlé en plus d'un endroit, et il prouve par la chronologie que ceux qui l'ont composé, de même que ceux qui l'ont reçu se sont beaucoup trompés : car ce livre portoit que la seconde année après l'ascension du Sauveur, les apôtres, qui étoient dispersés par tout le monde, se trouvèrent à Jérusalem avec saint Paul. Or, il est certain que saint Paul ne fut agrégé au collége des apôtres que quatorze ans après l'ascension [2]. D'où il conclut que cet ouvrage étant fautif dans ce point de chronologie, doit passer pour suspect dans tout le reste. C'est ce que dit le vénérable Bède. Mais nos exemplaires de Méliton portant la *vingt-deuxième* année, et non la seconde année après l'ascension, son raisonnement porte à faux, quant à cela ; car pour le reste le livre du trépas de la Vierge porte partout les marques de sa supposition.

Nous savons que dans quelques anciennes liturgies [4], comme celle des Visigots, et celle des Gaules, usitées avant Charlemagne, il est marqué au 18 janvier expressément, que le corps de la Vierge est monté au ciel : *Beatæ Virginis translatum corpus est de sepulchro*. Et encore : *Ut quæ terræ non erat conscia, non teneret rupes inclusam.... Cui apostoli sacrum reddunt obsequium..... Christus amplexum, nubres vehiculum, assumptio paradisum*. Mais tout cela peut venir de la même source.

Lettre attribuée à saint Jérôme, et sermon attribué à saint Augustin, tou-

On trouve une prétendue lettre de saint Jérôme à sainte Paule et à Eustochium, où l'on fait dire à ce saint docteur [4], qu'encore que l'on cite certains écrits apocryphes sur la mort de la Vierge, et qui sont reçus de plusieurs avec avidité, il est obligé de les avertir qu'il n'y a rien de

[1] *Bedæ Retract. in Act.* XIII. *p.* 20.—[2] 2. *Cor.* XII. 2. *Galat.* II. 1.—[3] *Liturg. Got. et Gall. apud Mabil. p.* 212, 213. *et apud Thomas. p.* 291, 292.—[4] *Hieron. seu alius t.* 9. *p.* 101. 102. *epist. ad Paul. et Eust.*

certain sur ce sujet, sinon que la sainte Vierge est morte au jour auquel l'Eglise célèbre son assomption ; que l'on montre son tombeau dans la vallée de Josaphat, entre la ville de Jérusalem et le mont des Oliviers ; qu'il y a là une église fort bien bâtie ; mais que son tombeau est absolument vide. Ce que je remarque, dit-il, parce que plusieurs doutent si elle est montée au ciel avec son corps, ou si elle a laissé son corps sur la terre. On ignore par qui, comment, en quel temps son saint corps a été tiré du tombeau, et le lieu où il a été transporté ; quoique quelques-uns tiennent qu'il est ressuscité et transporté au ciel, pour jouir avec Jésus-Christ de la bienheureuse immortalité.

Chant la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

C'est ce que dit cet auteur, qui a été d'une grande autorité dans l'Eglise, où on lisoit son épître dans plusieurs endroits le jour de la fête ou de l'octave de l'Assomption. Le célèbre Hincmar, évêque de Reims [4], en faisoit si grand cas qu'il le fit transcrire très proprement, et enfermer avec le livre du trépas de la Vierge, dans un livre qu'il orna d'ivoire et d'or ; et ayant su qu'un religieux de Corbie méprisoit l'autorité de ces ouvrages, et soutenoit qu'ils ne méritoient pas d'être reçus, Hincmar lui répondit que quant au livre du trépas de la Vierge, on le lisoit, mais non pas pour en tirer des preuves; et qu'à l'égard de l'homélie ou de la lettre de saint Jérôme, on ne pouvoit raisonnablement douter qu'elle ne fût de lui, et vraiment catholique, comme le style et les sentimens le prouvoient assez, et comme le témoignoient ceux qui l'avoient apportée d'Orient.

On a aussi un sermon attribué à saint Augustin [2] ; mais que les savans conviennent n'être pas de lui, dans lequel l'auteur avoue qu'il n'y a rien dans l'Ecriture, ni sur la mort, ni sur l'assomption de la sainte Vierge ; et qu'on n'en doit rien croire que ce qui est fondé sur la vérité, puisque l'autorité même n'est rien sans la vérité. Il reconnoît que Marie a été soumise à la mort ; mais il demande si son corps a été sujet à la corruption et à la pourriture. Il penche à croire qu'elle a été transportée au ciel sans corruption; mais il n'ose l'assurer, n'en ayant que des preuves de convenance et de bienséance. Il conclut qu'il est très croyable que le Fils de Dieu a non-seulement préservé de

[1] *Flodoard. hist. Rem. lib.* III. *c.* 5. *et* 23.—[2] *Apud Aug. t.* 6. *Append. p.* 250. 251. *nov. edit.*

corruption le corps de la très sainte Vierge ; mais aussi qu'il l'a élevé dans le ciel, et comblé de gloire. Il l'a pu ; il étoit convenable qu'il le fît : il y a donc lieu de croire qu'il l'a fait. Si quelqu'un pense autrement, qu'il montre que Jésus-Christ ne l'a pas fait, ou qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'il le fît. On ne peut rien de plus modeste ni de plus circonspect que ce discours ; mais on convient qu'il n'est pas de saint Augustin : il porte le nom de Fulbert de Chartres, dans quelques manuscrits. Saint Augustin, dans les ouvrages qui ne lui sont pas contestés, ne parle jamais de la résurrection de la Vierge, mais seulement de sa mort.

Ces deux discours, publiés sous le nom de saint Jérôme et de saint Augustin, ayant été reçus dans le public comme étant de ces deux pères, et ayant été lus dans les églises sous leur nom, donnèrent un grand crédit à l'opinion de la résurrection de la Vierge, en sorte que plusieurs embrassèrent cette opinion, les uns avec doute et sans oser en rien assurer, les autres avec plus de confiance et d'assurance. C'est ce que nous allons prouver dans la suite de cette Dissertation.

Témoignages des liturgies et des martyrologes.

Nous avons vu que dans l'ancienne liturgie gothique et dans la gallicane, la résurrection de la Vierge est très bien marquée ; mais elle l'est moins clairement dans la liturgie romaine, dans l'ambrosienne et dans la mosarabique. Saint Grégoire-le-Grand, dans son Sacramentaire [1], dit simplement que Dieu a transféré de ce monde la Vierge Marie, afin qu'elle intercédât avec plus de confiance auprès de lui pour nos péchés : *Quam idcirco de præsenti seculo transtulisti, ut pro peccatis nostris apud te fiducialiter intercedat.* Et encore : La sainte Mère de Dieu a subi la loi de la mort naturelle, mais elle n'a pu être abattue dans les liens de la mort : *Sancta Dei genitrix mortem subiit temporalem, nec tamen mortis nexibus deprimi potuit.* Ce qui insinue à la vérité que la mort n'a pas eu sur elle l'empire qu'elle exerce sur les autres mortels, qui meurent, et sont corrompus dans le tombeau, mais ne dit pas expressément qu'elle est ressuscitée, et que son corps est au ciel. La messe ambrosienne, au jour de l'Assomption de la Vierge, ne dit rien qui favorise clairement sa résurrection, ni le transport de son corps au ciel.

[1] *Greg. t. 3. p. 122. 123. nov. edit.*

On peut en quelque sorte mettre les martyrologes au rang des livres liturgiques, puisqu'ils sont lus chaque jour dans les églises, et qu'ils renferment en peu de mots ce que l'on pense sur chaque fête et sur chaque saint. Adon, qui vivoit un peu avant Usuard, tous deux au neuvième siècle, a dit [3] que la sainte Vierge est morte; mais qu'il en est peut-être de son corps comme de celui de Moïse que Dieu avoit enseveli pour le cacher aux Juifs. Usuard [2] déclare qu'encore qu'on ne trouve pas sur la terre le corps de Marie, l'Eglise, comme une mère pleine de sagesse et de piété, aime mieux ignorer avec discrétion le lieu où est le corps de cette sainte Vierge, que d'en rien dire de douteux et d'incertain : *Quo autem venerabile illud Spiritus Sancti templum, nutu et concilio divino occultatum sit, plus elegit sobrietas Ecclesiæ cum pietate nescire, quam frivolum aliquid et apocryphum inde tenendo docere.* Le témoignage d'Usuard est d'autant plus considérable, que son martyrologe a été reçu à Rome, et dans la plupart des églises latines. Notker, moine de Saint-Gal, qui vivoit dans le même siècle, use de la même retenue dans son martyrologe. Il dit qu'il croit avec l'Eglise, que si le saint corps de Marie est caché en quelque endroit du monde, il y est réservé pour la destruction de l'Antechrist à la fin du monde.

Saint Villibalde, évêque d'Aischtat, qui vivoit en 740, raconte [3], dans son voyage de la Terre-Sainte, qu'étant arrivé à la vallée de Josaphat; au pied du mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, il y vit le tombeau de la sainte Vierge; mais il ajoute qu'il doute si les apôtres l'y ont réellement enterrée, ou si, ayant eu dessein de l'y mettre, son corps ne fut pas enlevé au ciel; ou si Marie y ayant été mise en terre, elle en a été ôtée et portée ailleurs; ou enfin si elle est ressussitée et demeurée immortelle; car il vaut mieux sur tout cela demeurer dans le doute, que d'en rien avancer d'apocryphe : ce sont ses termes.

Témoignages de saint Villibalde, de saint Ildefonse de Tolède, de saint Isidore de Séville, et du moine Adamnan.

Dans une autre vie du même saint Villibalde, il est dit [4] qu'étant venu dans la vallée de Josaphat, il y vit le tombeau de la Vierge, non que son corps y ait reposé, mais ce monument y est seulement pour mémoire; car, à l'entrée de Jérusalem, on voit une haute colonne sur laquelle

[1] *Ado, in Martyrolog. ad* VI. *id. septemb.*—[2] *Usuard. in Martyrolog ad* 18. *calend. septemb.*—[3] *Villibald. Odœpor. apud Canis. c.* 12. *edit. Basnag. p.* 102. 103. 120.—[4] *Ibid. p.* 112.

est une croix, en mémoire de ce qui arriva lorsque les Juifs voulurent enlever le corps de la sainte Vierge. Car, comme les onze apôtres portoient ce saint corps hors de la ville pour l'enterrer, les Juifs voulurent l'arrêter à la porte; mais ceux qui portèrent les mains sur le cercueil y demeurèrent comme cloués et attachés; de telle sorte qu'ils ne purent s'en dégager que par la vertu des prières des apôtres. Aussitôt les anges vinrent, et enlevèrent le corps sacré, et le portèrent en paradis. On voit ici une allusion visible au récit du faut Méliton.

On attribue à saint Ildefonse de Tolède, ami et contemporain de saint Grégoire-le-Grand, et qui vivoit au milieu du septième siècle, un sermon sur l'assomption de la Vierge, où il est dit [1] que le sentiment de ceux qui prétendent que la Vierge est ressuscitée, est volontiers embrassé par plusieurs fidèles; mais l'auteur de ce sermon ajoute que pour lui il ne doit pas l'assurer, pour ne pas avancer des choses douteuses, au lieu de choses certaines; qu'au reste on ne peut douter que la Vierge ne règne dans le ciel avec Jésus-Christ son Fils. Saint Isidore de Séville, qui vivoit vers le même temps, dit [2] que quelques-uns croient que Marie a souffert le martyre, suivant cette parole de l'Evangile : *Votre ame sera percée du glaive*. Mais il avoue que la chose est incertaine, et que l'Ecriture ne dit rien, ni de son martyre, ni de sa sépulture.

Adamnan, moine irlandais, qui a voyagé dans la Palestine sur la fin du septième siècle, dit [3] que dans la vallée de Josaphat, on montre le tombeau dans lequel le corps de la sainte Vierge a reposé; mais qu'à présent il est vide, sans qu'on puisse savoir, ni quand, ni comment, ni par qui son corps en a été tiré, ni en quel lieu il attend la résurrection. Bède, dans son livre des Lieux saints, dit la même chose.

Témoignages de saint Fulbert de Chartres, du B. Pierre Damien, de saint Hildebert du

Saint Fulbert de Chartres, mort en 1028, raconte [4] que la sainte Vierge ayant été ensevelie dans la vallée de Josaphat, les fidèles voulurent visiter ses reliques pour leur rendre l'honneur qui leur est dû, mais qu'ils ne trouvèrent rien dans son tombeau. Ce qui a fait croire à la piété des fidèles, que Jésus-Christ l'avoit ressuscitée, et élevée

[1] *Ildefons. Tolet. serm. 6. de Assumpt.*—[2] *Isidor. Hispal. de vita et mort. SS. t. 2. p. 364.*—[3] *Adamn. itiner. secul. 3. Bened. part. 2. l. 1. c. 9. De locis sanctis, pag. 502.*—[4] *Fulbert. Carnot. serm. 2. de Nativit. B. M. V.*

au haut des cieux. Il ajoute que saint Jean l'évangéliste, qui a été enterré à Ephèse, ne se trouve pas non plus dans son tombeau, et qu'on en tire seulement une espèce de manne : d'où l'on a conclu qu'il avoit eu le même avantage que la Vierge, et avoit été ressuscité comme elle. Mans, de saint Anselme et de Pierre Abailard.

Le bienheureux Pierre Damien, mort vers l'année 1073, compare [1] l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans le ciel, à l'assomption de la Vierge. Il parle des cantiques et de l'admiration des anges à l'arrivée de l'un et de l'autre.

Saint Hildebert, évêque du Mans, qui vivoit en 1097, dit nettement [2] que la sainte Vierge a reçu en même temps, et la béatitude de l'ame, et la gloire du corps : *Animæ beatitudinem, et glorificationem corporis est adepta.*

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, mort en 1109, n'est pas si exprès ; il se sert des paroles de la liturgie latine, qui portent que la sainte Vierge n'a pas été abattue par les liens de la mort : *Mortem subiisti, sed mortis nexibus deprimi non potuisti ; quia tu sola genuisti eum qui erat mors mortis et morsus inferni* [3].

Pierre Abailard tire des mêmes paroles la preuve de la résurrection de Marie. Le Fils de Dieu, dit-il [4], a voulu honorer le triomphe de sa mère plus que son propre triomphe, en ce que lui-même a voulu s'y trouver avec toute la cour céleste, et conduire Marie dans le paradis ; ensuite il a tiré son corps du tombeau, et l'a transporté secrètement dans le paradis, d'où il l'a fait passer dans le ciel pour la réunir à son ame bienheureuse. Il appuie tout cela sur le récit de saint Grégoire de Tours dont on a parlé, et dont il rapporte les paroles, et sur les prières de l'Eglise que nous avons aussi rapportées ; d'où il conclut qu'elle a été ressuscitée. On voit ici qu'il distingue le paradis du ciel, comme font aussi les Orientaux, ainsi qu'on le verra ci-après.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, contemporain d'Abailard, s'exprime en ces termes dans un sermon sur l'assomption de la sainte Vierge [5] : « Si l'ame de Jean-Baptiste, « encore enfermé dans le sein de sa mère, a tressailli de « joie entendant seulement la voix de Marie, quelle a dû « être la joie des esprits célestes, *lorsqu'ils ont eu le bonheur* Témoignages de saint Bernard, du B. Guérin, abbé d'Isigni, de Philippe, abbé de Bonne-

[1] *Petr. Damian. t. 2. pag. 91. 92.*—[2] *Hildebert. Cenoman. sermon. in festo Assumpt.*—[3] *Anselm. Cantuar. serm. in Assumpt. B. M. V.*—[4] *Petr. Abailard. serm. in Assumpt. pag. 910. 911.*—[5] *S. Bern. serm. 1. in Assumpt. B. M. p. 995.*

Espérance, et de Pierre de Blois.

« *d'entendre sa voix, de voir son visage, de jouir de sa bien-* « *heureuse présence?* » Il ajoute : « *Notre terre a envoyé son* « *présent au ciel, afin que par l'échange de ce qui est donné* « *et de ce qui est reçu, les choses divines et humaines s'unissent* « *plus parfaitement. Le fruit sublime de la terre est monté au* « *ciel, afin que les dons les plus parfaits descendissent du ciel* « *sur nous. Et comme le Fils de Dieu n'a trouvé sur la terre* « *aucun lieu plus digne de lui que le sein de Marie, il n'a rien* « *de plus élevé à lui donner aujourd'hui dans le ciel, que le* « *trône royal où il l'a placée.* »

Le bienheureux Guérin, abbé d'Isigni, disciple de saint Bernard, parle [1] de la mort de la sainte Vierge, et de son tombeau qu'on voyoit dans la vallée de Josaphat, et dit simplement que le Fils de Dieu lui a préparé un trône à sa droite.

Philippe, abbé de l'abbaye de Bonne-Espérance, ordre de Prémontré, contemporain de saint Bernard, dit expressément [2] que la sainte Vierge est dans le ciel avec son Fils, non-seulement par l'esprit, ce dont on ne doute point, mais même avec son corps, ce qui n'est nullement incroyable, dit-il; car encore que l'Ecriture canonique n'en parle point, cependant la pieuse foi des fidèles le croit ainsi sur des preuves vraisemblables, et saint Augustin notre père, assure qu'on peut le croire. C'est ce que dit ce pieux abbé qui tenoit pour certaine l'homélie que nous avons citée sous le nom de saint Augustin.

Pierre de Blois, archidiacre de Winchester, témoigne [3] être persuadé que la sainte Vierge est au ciel avec son corps, et que Jésus-Christ ne croyoit pas que la gloire de sa résurrection fût complète, tant que le corps de la sainte Vierge, qui avoit donné la matière à son corps dans l'incarnation, demeureroit sur la terre. Il dit ailleurs que le Fils de Dieu, qui a conservé en naissant le sceau de la virginité de sa mère, n'aura pas manqué aussi de garantir le même corps de toute corruption et de toute pourriture.

Témoignages de Guibert de Nogent, de

Guibert, savant abbé de Nogent dans le douzième siècle, admire [4] la sage circonspection de l'Eglise, qui n'ose assurer que le corps de la très sainte Vierge soit ressus-

[1] *Guérin, serm. de Assumpt. t. 2. Oper. D. Bernard. pag.* 1051.—[2] *Philip. abb. Bonæ Spei, p.* 285. *in Cantic.*—[3] *Petr. Bles. serm. in Assumpt. B. Mariæ, pag.* 327. 329.—[4] *Guibert. abb. Novig. lib.* 1. *de pignorib. SS. cap.* 4.

cité, par cela seul qu'elle n'en a point de preuve certaine. Il avoue que ce corps sacré a été préservé de corruption et de pourriture; mais il ne dit pas qu'il soit ressuscité et glorieux dans le ciel.

Hugues de Saint-Victor dit expressément [1] que l'on croit que la sainte Vierge est dans le ciel avec son corps. Quoique saint Jérôme n'en parle que comme d'une opinion, cependant, dit Hugues, il ne nie point la chose : *Cum corpore suo, quantùm credimus, in cœlo vivit : licet enim beatus Hieronymus hic opiniones ponat, non tamen factum abnuit, sed rationis astutæ tota fidei nostræ colla submisit.*

Hugues de Saint-Victor, de Rodrigue, archevêque de Tolède, d'Albert-le-Grand, de saint Thomas, de saint Bonaventure, de Denys le chartreux, et d'autres plus modernes.

Ni Richard de Saint-Victor, ni Guillaume évêque de Paris, ne sont exprès sur cette matière. Rodrigue, archevêque de Tolède, parlant à Rome au milieu des prélats assemblés pour le quatrième concile de Latran, fait mention de l'assomption corporelle de la sainte Vierge, comme d'une croyance reçue. Albert-le-Grand croyoit la résurrection de la sainte Vierge, mais il s'objectoit [2] le témoignage de saint Jérôme dans la lettre que nous avons rapportée, et où l'on voit qu'il en doutoit : il répond que saint Jérôme parloit comme interprète de l'Ecriture, où il ne trouvoit point que la Vierge fût ressuscitée et montée au ciel; au lieu que saint Augustin, dont l'autorité n'est pas moins grande que celle de saint Jérôme, l'a assuré comme une conséquence du texte sacré, n'y ayant en cela rien de contraire ni à l'autorité ni à la raison.

Saint Thomas [3] et saint Bonaventure [4] ont embrassé le même sentiment; mais ils déclarent qu'ils ne le font que sur l'autorité de saint Jérôme et de saint Augustin, dont ils tenoient les ouvrages que nous avons cités, comme authentiques, et comme ayant été écrits par les pères dont ils portent le nom.

Denys le Chartreux [5] croit fermement la résurrection de la Vierge; il cite pour ce sentiment Honorius l'ermite, qui a, dit-il, composé douze livres des louanges de la sainte Vierge adressés à un certain Cosme, qui vivoit, à ce qu'il croit, peu de temps après les apôtres. Nous connoissons un poëte nommé Cosme qui est imprimé dans la bibliothèque des pères; on ne voit pas qu'il parle ni du tombeau,

[1] *Hugo, Victor. Erudition. theolog. art.* 125. *p.* 272.—[2] *Albert. apud Dionys. Carthus.*—[3] *D. Thom. part.* 3. *quæst.* 27. *c.* 1. *quæst.* 83. 5. *ad.* 8.—[4] *D. Bonavent. t.* 6. *pag.* 449. *specul. B. M. V.*—[5] *Dionys. Carth. de laudib. B. M. V. fol.* 313.

ni de la résurrection de la Vierge. Cosme Indopleustes, imprimé par les soins du R. P. de Montfaucon, n'en dit rien non plus. Et ces deux Cosme sont fort postérieurs au siècle des apôtres.

Le même Denys le chartreux cite aussi une religieuse nommée Elisabeth de Schonau au diocèse de Trèves, morte en 1165, laquelle a écrit ses révélations, où elle assure que la sainte Vierge est ressuscitée le quarantième jour après sa mort. Le docteur Belet, qui vivoit en ce temps-là, fut choqué de cette vision, et soutint qu'elle n'étoit pas approuvée dans l'église romaine. On pourroit citer un grand nombre d'auteurs plus modernes [1], dont les uns parlent avec doute de la résurrection de la sainte Vierge, et les autres la soutiennent.

Témoignages des papes Pascal II et Alexandre III, et extrait du bréviaire romain donné par le cardinal Quignoni.

Le pape Pascal II, vers l'an 820 fit représenter en broderie la résurrection de la sainte Vierge, et le transport de son corps au ciel [2]. Le pape Alexandre III, qui fut élu en 1150, dans l'instruction qu'il envoya au soudan de Cogni, qu'on disoit vouloir embrasser la religion chrétienne [3], lui dit, entre autres choses, que la sainte Vierge a conçu sans violer le sceau de la virginité, qu'elle a enfanté sans douleur, qu'elle est morte sans éprouver la corruption, afin que la chair virginale de Jésus-Christ, qui a tiré son corps de Marie, ne fût point séparée de la masse dont elle étoit sortie : *Ne caro Christi virginea, quæ de carne Virginis assumpta fuerat, à totâ discreparet.*

Nous finirons cette chaîne de tradition de l'église latine par les paroles suivantes du bréviaire romain imprimé à Lyon par l'ordre du cardinal François Quignoni, en 1556, et dédié au pape Paul III; on lit dans ce bréviaire au jour de l'octave de l'Assomption de la Vierge, ces paroles tirées de la prétendue lettre de saint Jérôme à Paule et à Eustochium : *Quia multi nostrorum dubitant utrum Maria assumpta fuerit simul cum corpore. Quomodo autem, vel quo tempore, aut à quibus personis sanctissimum corpus ejus inde ablatum fuerit, vel ubi transpositum, utrumve resurrexerit, nescitur; quamvis nonnulli astruere velint eam jam ressuscitatam, et beata cum Christo immortalitate in cœlestibus vestiri.*

[1] *Theophil. Rainald. diptycha Mariana, t. 7. Joli, epist. ad Cardin. an. 1669. Combef. auctuar. 3. pag. 485. t. 1. Natal. Alex. Hist. eccl. N. T.* Tillemont, Hist. de l'Église, t. 1. note 14. et 15. pag. 495. Baillet, Vie des SS., 15 août, etc. — [2] *Fronton. Calend. p. 122.* — [3] *Concil. t. 11. p. 1218.*

ARTICLE II. Tradition de l'église grecque, et particulièrement de l'église de Jérusalem sur la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

Livre apocryphe du Passage de la Vierge.

LA croyance de la résurrection de la sainte Vierge a été reçue chez les Grecs de meilleure heure, et plus constamment que dans l'église latine. Le plus ancien monument que l'on trouve sur la mort et la résurrection de Marie est un ouvrage qui se trouve manuscrit en grec dans quelques bibliothèques [1], et que l'on a voulu attribuer à saint Jean l'évangéliste. On ignore le temps auquel cet ouvrage a été composé. Les anciens pères grecs ne l'ont point connu; mais il y a toute apparence qu'il étoit à peu près le même que celui que nous avons sous le nom du faux Méliton, et dont nous avons donné un assez long extrait.

Ce livre, intitulé *Passage de la Vierge*, étoit assez peu connu encore au septième siècle; car André de Crète [2] remarque que les anciens n'ont rien écrit de la mort de la Vierge; il ne cite que le passage de saint Denys l'aréopagite, que nous allons rapporter, et qui ne parle pas de la résurrection de la sainte Vierge. Dans un autre endroit, il témoigne n'être pas bien assuré si la Vierge est ressuscitée, ou si Dieu n'a pas seulement transporté son corps en quelque endroit inconnu aux hommes [3], comme celui de Moïse. Il ne connoissoit donc ni l'ouvrage du faux Méliton, ni celui du *Passage de la Vierge*.

Témoignages de saint Epiphane, du faux saint Denys l'aréopagite, et de Modeste, archevêque de Jérusalem.

Saint Epiphane [4], qui vivoit au sixième siècle, et qui est le plus savant d'entre les Grecs qui aient fait mention de la mort de Marie, n'en dit que ce que nous avons vu; et il n'y a pas dans tout son récit la moindre trace de ce qui est rapporté dans les deux ouvrages apocryphes que nous avons cités.

Le faux saint Denys l'aréopagite [5], qui n'a écrit que bien avant dans le cinquième siècle, dit qu'il se trouva avec les apôtres saint Pierre et saint Jacques, et grand nombre d'autres saints personnages qui s'étoient rendus à Jérusalem de toutes les parties du monde, qu'il s'y trouva, dit-il, avec Jérothée, son ami, auprès du corps sacré de la Vierge; et que chacun s'efforçant de lui donner les louanges qu'il méritoit, Jérothée s'y distingua après les apôtres. Il ne parle ni de sa mort, ni de sa sépulture, ni d'aucun miracle arrivé dans cette occasion.

[1] *Fabric. apocryph. N. T. part. 3. p. 533.*—[2] *Andr. Cretens. orat. 1. in dormit. B. M. V. pag. 123. 124.*—[3] *Auctuar. 1. Combefis, pag. 485. 1. t.*—[4] *Epiph. hæres. 78.*—[5] *Dionys. areopagit. de divinis nominib. c. 3.*

Modeste, archevêque de Jérusalem [1], prédécesseur immédiat de saint Sophrone, qui vivoit au septième siècle, est peut-être le premier des Grecs qui ait composé un discours en l'honneur de l'assomption de la Vierge, et qui ait enseigné sa résurrection et son transport dans le ciel.

Témoignages d'André de Crète, de saint Germain de Constantinople, et d'Hippolyte de Thèbes.

André de Crète [2] qui a vécu depuis Modeste aux septième et huitième siècles, dit que la sainte Vierge demeuroit à Jérusalem sur le mont de Sion; qu'on y montroit sa maison convertie en une église, où l'on voyoit les vestiges de ses genoux, dans le lieu où elle faisoit sa prière; qu'elle y mourut en présence des apôtres, des septante disciples, et d'un grand nombre d'autres saints personnages; que les anges s'y rendirent aussi [3]; que l'ame de Marie descendit aux enfers, ainsi que celle de Jésus-Christ et des autres saints [4]. (Ce n'étoit pas pour y souffrir, ni pour y être détenue; mais plusieurs anciens pères [5] ont cru que tous les hommes, même les plus saints, passoient par ces flammes.) André de Crète continue, et dit que le corps de Marie fut porté au travers de Jérusalem par les apôtres chantant ses louanges [6]; qu'il fut déposé dans son tombeau en la vallée de Gethsémani; qu'il n'y éprouva point la corruption; qu'il ressuscita et monta au ciel [7]; que le tombeau de Marie est honoré par le concours des peuples, et qu'on y remarque les vestiges de son corps imprimés dans la pierre, non par la main des hommes, mais d'une manière miraculeuse; qu'en ressuscitant elle laissa dans son tombeau les linges dont son corps étoit enveloppé; qu'on y entend depuis ce temps un certain bourdonnement [8]; que le corps de Marie étoit haut de trois coudées, ou quatre pieds et demi [9]. Les voyageurs remarquent qu'on descend dans ce sépulcre par quarante-huit ou cinquante marches; ce qui peut servir à expliquer le bourdonnement qu'on y entend [10].

Saint Germain, archevêque de Constantinople [2], mort en 730, suppose que la sainte Vierge a subi la loi de la mort, mais qu'elle n'a pas éprouvé la corruption; que son corps a été enlevé au ciel par le ministère des anges; que

[1] *Apud. P. Le Quien. not. in Joan. Damasc. t. 2. p.* 857.—[2] *Andr. Cretens. orat. in dormit. B. M.*—[3] *Idem, orat. 2. p.* 132.—[4] *Idem, orat. 1. c. pag.* 143.—[5] *Ambros. serm. 20. in psalm.* CXVIII. *Hilar. in eumd. psalm. pag.* 261. *Eucher. homil. 3. Epiph. vide Coutant. notas in loc. cit. Hilar.*—[6] *Andr. Cret. orat. 1. p.* 118. *et* 126.—[7] *Idem, orat. 1. c. 3. p.* 151. *et orat. 1. p.* 121.—[8] *Idem, orat. 1. pag.* 126.—[9] *Orat. 1. pag.* 122.—[10] *Orat. 3. pag.* 144.—[11] *Germ. Constantinop. orat. in dormit. Deiparæ, p.* 1450. *et* 1462.

les apôtres furent transportés miraculeusement à Jérusalem, sur les nues, comme autrefois le prophète Habacuc, pour assister à la mort et aux funérailles de la sainte Vierge.

Hippolyte de Thèbes [1], qui vivoit vers le dixième siècle, dit que saint Jean l'évangéliste prit soin de la sainte Vierge après la mort du Sauveur, et qu'il la retint dans sa maison jusqu'à la résurrection de cette sainte Vierge.

Saint Jean de Damas [2] nous apprend bien plus de particularités sur la mort et la résurrection de la sainte Vierge. Nous remarquons dans son discours, premièrement, que l'on s'assembloit la nuit dans les églises, et qu'on y faisoit le sermon, pour honorer l'heure de la mort de Marie; ce qu'on remarque encore dans d'autres auteurs grecs. Il suppose qu'elle est morte à Jérusalem sur le mont de Sion; qu'elle y faisoit sa demeure ordinaire; qu'elle fut enterrée dans la vallée de Gethsémani; qu'elle est ressuscitée; que les apôtres [3] et une infinité de saints personnages se trouvèrent à ses obsèques; que les apôtres y furent transportés sur les nues; que les anges, les patriarches et les prophètes s'y rendirent aussi; que le corps de Marie, haut de trois coudées, fut déposé dans le tombeau; que les anges révèrent ce saint lieu; que les fidèles le fréquentent avec dévotion, l'arrosent de leurs larmes, et que Dieu y opère plusieurs miracles.

Témoignages de saint Jean de Damas, de l'auteur de l'histoire Euthymiaque, et de Juvénal, archevêque de Jérusalem.

Saint Jean de Damas, dans son second discours sur le même sujet, dit qu'après la mort de la sainte Vierge, on lava son corps, on alluma des lampes, on brûla des parfums; que les apôtres, inspirés de l'esprit de Dieu, entonnèrent des cantiques en l'honneur de la sainte Vierge; que les anges couvrant son cercueil de leurs ailes, accompagnèrent son convoi; que le corps fut mis dans le tombeau à Gethsémani; que quelques-uns racontoient qu'un Juif insolent ayant voulu porter les mains sur le lit sacré où l'on portoit le corps, perdit aussitôt ses mains qui y demeurèrent attachées; que s'étant converti, et ayant demandé pardon, ses mains lui furent rendues. Il ajoute [4] qu'elle ressuscita le troisième jour, et qu'on lit dans *l'histoire Euthymiaque*, que l'impératrice Pulchérie, et l'empereur Marcien, peu de temps après le concile de Chalcédoine, tenu

[1] *Apud Canis. t. 3. p. 28. edit. Basnage.*—[2] *Joan. Damas. t. 2. pag. 857. et seqq. orat. 1. in dormit. B. M. V. edit. Mich. Le Quien.*—[3] *Orat. 1. pag. 864. orat. 2. p. 872.*—[4] *Idem, Orat. 2. p. 879. Vide Mich. Le Quien, notas in hunc locum.*

en 451, ayant bâti une église en l'honneur de la Vierge, au lieu nommé les Blaquernes à Constantinople, et désirant avoir des reliques de la sainte Vierge, s'adressèrent à Juvénal, archevêque de Jérusalem, et aux autres prélats de la Palestine, qui avoient assisté comme Juvénal au concile de Chalcédoine, et étoient encore à Constantinople, et lui dirent qu'ayant appris que le corps de la sainte Vierge reposoit en son tombeau à Gethsémani, ils souhaitoient qu'il fût apporté à Constantinople, pour être déposé dans la nouvelle église qu'ils venoient de bâtir.

Juvénal leur répondit qu'encore que la sainte Ecriture ne nous apprenne rien touchant la mort de la Vierge, toutefois on savoit par une tradition très certaine, qu'au temps de la mort de la sainte Vierge, tous les apôtres qui étoient dispersés dans les diverses parties du monde, furent élevés en l'air, et dans un moment transportés à Jérusalem, où ils apprirent par la voix des anges le décès de Marie ; que son corps, accompagné de la mélodie des même anges et des apôtres, fut conduit et inhumé à Gethsémani; que pendant trois jours le chant des anges n'y discontinua pas. Saint Thomas n'arriva que le troisième jour. Alors les apôtres ayant voulu rendre leurs respects à ce corps sacré, ouvrirent le tombeau; mais n'y ayant rien trouvé que les linges qui l'avoient couvert, ils refermèrent très soigneusement le sépulcre qui exhaloit une odeur admirable. Ils n'en purent conclure autre chose, sinon que Dieu avoit ressuscité la sainte Vierge.

Avec les apôtres étoient alors saint Timothée, premier évêque d'Ephèse, et saint Denys l'aréopagite, qui étoient venus pour voir *le corps qui avoit donné le principe à la vie, et avoit reçu Dieu dans son sein :* ils commencèrent à chanter des cantiques dès qu'ils eurent vu ce corps si vénérable. Saint Jean de Damas, après avoir rapporté au long le passage du prétendu saint Denys l'aréopagite, et celui de *l'histoire Euthymiaque*, ajoute que l'empereur Marcien et l'impératrice Pulchérie ayant entendu Juvénal, lui ordonnèrent de leur envoyer bien scellé le tombeau et les linges qui s'y étoient trouvés. Il obéit, et le tout fut porté dans l'église des Blaquernes.

Tout cela ne s'accorde guère avec ce que nous racontent André de Crète et les voyageurs, que le tombeau de la Vierge se voit encore dans la vallé de Josaphat ; qu'on y remarquoit du temps d'André de Crète la figure du corps

de Marie; qu'il s'y faisoit plusieurs miracles long-temps après le temps de Juvénal de Jérusalem. Et si ce qui est attribué à Juvénal de la tradition très certaine de la résurrection de la Vierge eût été reconnu, comment Marcien et Pulchérie l'auroient-ils ignoré? *L'histoire Euthymiaque*, citée par saint Jean de Damas, n'est connue ni des anciens ni des modernes. L'ouvrage du faux Denys l'aréopagite qui y est cité, paroît avoir été ignoré au temps du concile de Chalcédoine en 451. L'histoire de la translation du sépulcre de la Vierge n'est connue de personne avant saint Jean de Damas qui a vécu si long-temps après[1].

De plus ni saint Epiphane, qui étoit de Palestine, ni saint Jérôme, qui a vécu si long-temps dans le voisinage de Jérusalem, et qui nous a donné le voyage des saints lieux par sainte Paule, si détaillé, si circonstancié; ni Eusèbe de Césarée, qui a écrit exprès sur les lieux de la Palestine, ne parlent du tombeau de la Vierge à Gethsémani. Il n'en est pas fait mention avant le cinquième et le sixième siècle, et toujours après le temps de Juvénal de Jérusalem, dont la sincérité est suspecte, ce qui lui a été repro hé par saint Léon[2], qui l'accuse même d'avoir falsifié des lettres pour relever les prérogatives de son église. Nous ne remarquons pas non plus dans les auteurs qui ont parlé des Blaquernes, que le tombeau de la Vierge s'y trouvât, non plus que les linges dont son corps fut enveloppé; et le sépulcre de Marie n'a jamais été ni plus fréquenté ni plus révéré à Jérusalem, que depuis Juvénal. Toutes ces circonstances rendent le récit de saint Jean de Damas fort douteux; il pouvoit avoir été trompé par de faux mémoires et par une fausse histoire intitulée *Euthymiaque*.

Témoignage de Nicéphore Calliste.

Nicéphore Calliste, qui vivoit au quatorzième siècle, parlant de la mort de la Vierge, dit qu'étant parvenue à l'age de 59 ans, Jésus-Christ lui annonça par le ministère d'un ange, qu'elle devoit bientôt passer à une autre vie; aussitôt elle se prépara à cet heureux passage, en nettoyant sa maison, allumant des lampes, et invitant ses proches parens à se rendre auprès d'elle. Saint Jean l'évangéliste, avec tout ce qu'il y avoit de plus qualifié à Jérusalem, s'y

[1] *Mich. Le Quien, Dissert. de Dionys. Areopag. t. 1. Joan. Damas. fol.* XXXVII. *verso.*—[2] *Leo Magn. epist.* 92. *alias.* 62. Voyez Tillemont, note 13 sur la sainte Vierge, p. 492, 497. Baillet, Vie des SS. 15 août, art. 15 et 20, *et Quesnel. not. in Leon. ep.* 92.

rendit. Marie ordonna qu'on fît présent de ses deux tuniques à deux veuves qui lui avoient toujours été très attachées. Le Fils de Dieu, avec une troupe d'anges innombrable, descendit dans la maison pour recevoir son ame : un bruit de tonnerre extraordinaire y attira aussi les disciples ; Marie leur dit le dernier adieu, se recoucha sur son lit, et rendit tranquillement l'esprit. Après ces paroles, Nicéphore cite le passage de Denys l'aréopagite, puis raconte l'ordre du convoi de la Vierge. Les apôtres portoient le lit sur lequel étoit le corps, les autres l'accompagnoient avec le luminaire. Un Juif insolent ayant porté ses mains pour arrêter ce lit, ses mains se détachèrent jusqu'au coude ; mais s'étant repenti, et ayant demandé pardon, saint Pierre lui rendit ses mains, et les réunit au reste des bras. Il raconte ensuite que le corps de Marie fut mis dans le tombeau à Gethsémani ; qu'il ressuscita ; que Juvénal de Jérusalem, à la prière de Marcien et de Pulchérie, fit transporter à Constantinople, et le tombeau et les linges qui avoient servi à ensevelir la sainte Vierge, ainsi que nous l'avons vu dans le récit de saint Jean de Damas.

Fondement de la tradition de l'église grecque, et en particulier de l'église de Jérusalem, sur la mort, la sépulture et l'assomption de la sainte Vierge.

Voilà une tradition assez suivie, pour prouver que la Vierge est morte dans la ville de Jérusalem ; qu'elle a été enterrée à Gethsémani, près de cette ville ; qu'elle est ressuscitée et monté au ciel : on croyoit aussi que son tombeau étoit transporté à Constantinople, quoiqu'en même temps on le montrât aux pèlerins à Gethsémani dans la vallée de Josaphat. Les Arméniens [1], les Moscovites, qui célèbrent son couronnement le 1er d'octobre [2], et tous ceux qui suivent le rit grec, croient la translation du corps de la Vierge au ciel et sa sépulture à Gethsémani. Il seroit à souhaiter que les monumens que nous avons rapportés, et sur lesquels cette tradition paroît appuyée, fussent revêtus d'une plus grande autorité.

Article III. Tradition de l'église d'Éphèse, touchant la mort et la sépulture de la sainte Vierge.

Témoignage des pères du concile général d'Ephèse.

Ce que nous venons de voir de la sépulture et de la résurrection de la sainte Vierge, n'étoit pas encore connu des pères du concile général d'Ephèse tenu en 431, s'il

[1] *Concil. Armen. an.* 1342, *t.* VIII, *Veter. Script. Marten. pag.* 351.—
[2] *Ephemerid. Mosc. t.* I. *maii, Boll. prælimin.*

est vrai qu'ils crurent que la sainte Vierge étoit morte, et avoit son tombeau dans cette ville. Les évêques de cette assemblée écrivirent au clergé, et au pleuple de Constantinophe[1], que *Nestorius avoit été condamné à Ephèse, où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie mère de Dieu...* Ils n'achèvent pas la phrase; mais quelques auteurs croient qu'ils ont voulu dire que la sainte Vierge *y reposoit*, de même que saint Jean l'évangéliste, dont on a toujours montré le tombeau à Ephèse. C'est ainsi que plusieurs savans ont entendu ce passage, et quelques auteurs syriens[2] ont dit de même que la sainte Vierge étoit enterrée à Ephèse. D'autres suppléent à ce passage de cette sorte: Nestorius a été condamné à Ephèse, *où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie mère de Dieu ont demeuré*, où *ils ont leur église*, où *ils sont honorés d'un culte particulier.*

ral d'Ephèse, touchant saint Jean et la sainte Vierge, d'où l'on prétend conclure que la sainte Vierge a été enterrée à Ephèse.

Il est vrai que ce sentiment, qui veut que la Vierge ait été enterrée à Ephèse, est visiblement contraire à tout ce que nous avons rapporté de la tradition de l'église grecque et particulièrement de celle de Jérusalem; et il faut avouer qu'il a fait peu de progrès dans les églises d'Orient et d'Occident, pendant que le sentiment contraire, qui place le tombeau de la Vierge à Gethsémani, a été presque universellement reçu. Mais sur cela nous nous abstenons ici de toutes réflexions; nous les abandonnons au lecteur éclairé et judicieux.

Article IV. Tradition des églises orientales, syrienne, égyptienne, etc., sur la mort et la resurrection de la sainte Vierge.

Quoique les nestoriens ne donnent pas à la sainte Vierge la qualité de *mère de Dieu*, mais seulement celle de *mère de Christ*, ils ne laissent pas d'avoir pour elle une très grande vénération[3]. On les accuse même d'avoir excédé dans le culte qu'ils lui ont rendu, en offrant en son honneur un pain qu'ils donnent par forme de communion, disant qu'il est le corps de la sainte Vierge[4]; mais c'est sans doute une pure calomnie.

Témoignage de quelques auteurs orientaux sur la mort et l'assomption de la sainte Vierge.

Ces peuples ont eu connoissance du livre du *Passage de la Vierge*[5] dont nous avons parlé, et ils tiennent que la

[1] *Concil. Ephes. an.* 431. *t.* III. *Concil. p.* 373. *a.* Ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης καὶ ἡ θεοτόκος παρθένος ἡ ἁγία Μαρία.—[2] *Apud Assemani, t.* III. *part.* I. *pag.* 318.—[3] Renaudot, Liturg. orient. t. I. pag. 256. 257.—[4] *Asseman. t.* III. *part.* I. *p.* 608.—[5] *Idem, t.* III. *part.* I. *p.* 287.

Vierge a été transportée en corps et en ame dans le paradis, qu'ils distinguent du ciel, et qu'ils placent au-dessus des airs. Voici comment s'en explique Abedjésu, auteur syrien[1]. Après la mort du Sauveur, saint Jean l'évangéliste prit dans sa maison la sainte Vierge, et la servit comme sa mère. Or, Marie vécut encore douze ans après l'ascension de Jésus-Christ : en tout elle vécut quarante-neuf ans, ou selon d'autres soixante-un. Son corps après sa mort ne fut pas mis dans le tombeau; mais les anges la transportèrent dans le paradis (terrestre, où les Orientaux placent les ames des saints, en attendant la résurrection générale). Les anges formèrent son convoi, et y portèrent son corps. Les apôtres s'étoient rendus auprès d'elle avant son décès. Saint Thomas, qui étoit dans les Indes, y fut aussi amené par le ministère d'un ange; et voyant que les anges portoient dans les nues le corps de Marie sur le lit où elle avoit rendu l'esprit, il souhaita de la voir. Les Anges la descendirent; il fit sa prière, et Marie lui donna sa bénédiction. C'est là l'opinion la plus commune parmi les Orientaux.

Cependant Grégoire Bar-hébræus, auteur nestorien, dit[2] que la sainte Vierge suivit saint Jean l'évangéliste dans son exil à l'île de Pathmos, qu'après leur retour à Ephèse, elle y mourut, et que saint Jean l'enterra dans un lieu inconnu aux hommes. Un autre écrivain de la même secte, nommé Jésu-Jasub de Nisibe[3], dit que si Marie eût été mère de Dieu, comme le prétendent les catholiques, Jésus-Christ l'auroit transportée au ciel lorsqu'il y monta, et ne l'auroit pas laissée encore dix-neuf ans sur la terre.

Enfin un autre nestorien, nommé Siméon, dit[4] que saint Jean Chrysostome obtint de Dieu la résurrection de la sainte Vierge et celle de saint Jean l'évangéliste. Tout cela prouve que ces peuples, tout séparés qu'ils sont de la communion de l'église romaine et même de l'église grecque depuis tant de siècles, ont toutefois conservé la tradition touchant la mort de la Vierge et sa translation hors du monde, quoique avec quelques différences d'opinions; à proportion comme nous en avons vu entre les églises grecque et latine.

[1] *Asseman. tom.* III. *part.* I. *p.* 317. 318.—[2] *Ibid.*—[3] *Ibid. p.* 318.—[4] *Ibid. p.* 562. 563.

Un auteur arabe, nommé Ebu-Batrik, raconte[1] que Théodose-le-Grand bâtit une église à Gethsémani, sur le tombeau de la sainte Vierge; et que Cosroès, roi de Perse, ayant pris Jérusalem, fit détruire cette église, laquelle ne fut pas rebâtie, et qu'elle étoit encore ensevelie sous ses ruines l'an 328 de l'hégire; c'est-à-dire qu'elle demeura démolie depuis environ l'an 620 jusqu'en 940. Comment concilier cela avec ce que racontent nos voyageurs, et avec ce que nous avons rapporté de Juvénal de Jérusalem?

Remarques sur l'usage de quelques églises orientales qui font mémoire de la sainte Vierge dans le *Memento* des morts.

Une autre difficulté qui paroît beaucoup plus considérable, c'est que les mêmes Orientaux, Syriens, Maronites, Ethiopiens, Alexandrins, font ordinairement mémoire de la sainte Vierge et d'autres saints confesseurs dans le *Memento* des morts. Quelquefois ils demandent l'intercession de la sainte Vierge auprès de Dieu; mais dans certaines liturgies ils prient pour son repos, de même que pour le repos des autres ames. On peut voir en particulier la liturgie des Syriens, imprimée par l'abbé Renaudot[2], et celle des Arméniens, publiée par le P. Lebrun, tom. III, pag. 288.

Le cardinal Bona parlant de la liturgie espagnole, ou des Mosarabes, dans laquelle on voit quelques saints reconnus, comme saint Hilaire, saint Martin, saint Athanase, joints à d'autres personnes non canonisées, dans le *Memento* des défunts, où l'on prie pour le repos de leurs ames, croit que[3] l'usage de nommer de saints confesseurs parmi d'autres personnes décédées, mais d'une sainteté moins connue, vient de ce qu'apparemment on ne rendoit les honneurs publics qu'aux saints martyrs; et lorsque l'on commença d'honorer aussi solennellement les saints confesseurs, on ne jugea pas à propos de changer les anciennes formules de prières, ni d'ôter ces saints docteurs des diptyques où on les nommoit auparavant. En effet on voit dans quelques anciennes diptyques qui sont venues jusqu'à nous, les noms de plusieurs saints confesseurs, joints à d'autres qui ne sont pas reconnus pour saints.

Il paroît plus croyable que l'usage de faire mémoire de la sainte Vierge et de quelques autres saints dans le *Memento* des morts, vient de la croyance des Orientaux, que les saints attendent le dernier jour et la résurrection finale

[1] D'Herbelet, Bibl. orient. p. 534.—[2] Renaudot, Liturg. orient. t. I. p. 18. 54. 72. 112. 149. 528. Renaudot, Perpétuité de la foi, et Liturg. orient.—[3] *Bona de Reb. Liturg. l.* I. *c.* 11. *et l.* II. *c.* 14.

dans le paradis, qui est un lieu de délices, situé au haut de l'air [1]; mais que leur bonheur ne sera parfait qu'après la résurrection; qu'alors ils seront reçus dans le ciel, où ils jouiront de la béatitude éternelle sans aucun mélange d'inquiétude, et n'auront plus besoin que l'Eglise prie pour leur parfait repos.

Dans l'église latine même on a prié quelquefois pour l'ame des saints dont on faisoit la fête; par exemple, dans la secrète de la messe du pape saint Léon, le 28 juin, on lit : *Annue nobis, Domine, ut animæ famuli tui Leonis hæc prosit oblatio* : Agréez, Seigneur, que cette offrande profite à l'ame de votre serviteur Léon. Et nous lisons encore aujourd'hui cette secrète au second lieu du commun d'un confesseur pontife dans le missel romain. Le pape Innocent III, consulté sur cela, répond [2] qu'on a changé cette ancienne formule en celle-ci : *Annue nobis, Domine, ut intercessione beati Leonis, hæc nobis prosit oblatio*; mais qu'il ne sait ni comment, ni par qui ce changement avoit été fait; qu'il est croyable qu'on avoit voulu par la première formule demander à Dieu que le saint fût de plus en plus honoré sur la terre, ou même que son bonheur augmentât de plus en plus dans le ciel; car il y a des docteurs qui tiennent qu'il n'est pas indigne de croire que les saints croissent en gloire dans le ciel jusqu'au dernier jugement. Il ajoute que parmi les morts, les uns sont très bons, les autres très mauvais; les uns médiocrement bons, les autres médiocrement mauvais; que les prières qui se font pour ceux qui sont très bons, sont des actions de graces; que celles qui se font pour ceux qui sont très mauvais, se font pour la consolation des vivans; que celles qu'on offre à Dieu pour ceux qui sont médiocrement bons, peuvent servir à l'expiation de leurs fautes; que celles qu'on offre pour ceux qui sont médiocrement mauvais, sont des prières de propitiation, pour implorer pour eux la miséricorde de Dieu : ce qui est tiré de saint Augustin. Ce savant pape laisse la décision de la chose à la discrétion du prélat auquel il écrit.

Pour revenir à la sainte Vierge, il n'est pas croyable que ceux qui prient ainsi pour le repos de son ame, la croient au ciel en corps et en ame, et jouissant d'une gloire in-

[1] *Assemani, tom.* III. *part.* I. *p.* 310. 312.—[2] *Vide l.* V. *ep.* 121. *Innocent.* III. *p.* 673. *Vide not. in Sacram. S. Gregor. p.* 404. *nov. edit.*

finie, et d'une félicité à laquelle on ne peut rien ajouter. Ils supposent sans doute qu'elle est en corps et en ame avec les autres saints, les patriarches, les prophètes, les martyrs, les saints confesseurs, dans le paradis terrestre, attendant avec quelque espèce d'impatience le jugement dernier et la résurrection qui mettra le comble à leur repos, à leur gloire et à leur bonheur.

DISSERTATION

SUR

LE JUIF ERRANT.

Il n'est pas indigne du sage de connoître le faux et les erreurs des hommes. On peut donc parler du Juif errant, quoiqu'au fond tout ce qu'on en dit, ne soit que fable et illusion.

Savoir douter avec sagesse, et savoir distinguer le faux du vrai, c'est le premier pas vers la science solide. Le sage ne se contente pas d'étudier le vrai et le certain; il s'applique aussi à faire connoître le faux, à étudier les erreurs de l'esprit humain, et à réfléchir sur les égaremens des hommes. Je me suis appliqué, dit Salomon [1], à connoître la sagesse et la doctrine, les erreurs et les folies des mortels : *Dedi cor meum ut scirem prudentiam atque doctrinam, erroresque et stultitiam.* C'est déjà avoir fait un grand progrès dans les études que de se défier de ses lumières, et d'être persuadé qu'il y a une infinité de choses qui sont au-dessus de notre portée, et que celles mêmes que nous croyons le mieux connoître, sont souvent enveloppées de beaucoup d'incertitudes et de profondes ténèbres.

C'est un début assez peu favorable pour la matière dont il s'agit ici, que de dire que le sujet en est non-seulement douteux et incertain, mais absolument faux et fabuleux; c'est pourtant ce que nous sommes obligés d'avouer, en traitant du Juif errant. Nous reconnoissons qu'encore qu'il soit passé en proverbe, et que tout le monde en parle, chacun en sa manière, son existence est toutefois de ces choses qui n'ont aucun fondement dans l'histoire. L'antiquité ne paroît pas avoir connu ce prétendu voyageur infatigable, qui depuis plus de dix-sept cents ans parcourt toutes les parties du monde, annonçant partout Jésus-Christ comme le Messie, et portant partout la peine de son insolence et de son manque de respect envers le Sauveur.

Comment les prétendus Juifs errans.

Nous avouons néanmoins que la tradition en est assez ancienne, et qu'une chose de cette nature ne se seroit pas répandue si généralement parmi les peuples, s'il n'y avoit

[1] *Eccl.* 1. *l.* 17.

pas eu dans l'antiquité quelque auteur qui en eût écrit, ou quelque personne d'autorité qui en eût répandu le bruit. Lorsque Matthieu Pâris, moine bénédictin et historiographe d'Angleterre au treizième siècle, en fait mention, et qu'il raconte l'histoire du prétendu Juif errant qui parut dans ce royaume de son temps, en 1229, il suppose que le commun des chrétiens étoit déjà prévenu de cette pensée, qu'il couroit par le monde un Juif vagabond qui expioit par ses voyages le discours injurieux qu'il avoit tenu en parlant à Jésus-Christ, et qui annonçoit partout la venue du Sauveur.

ont pu trouver croyance dans l'esprit des peuples.

Lorsque de temps en temps il a paru de tels imposteurs, les peuples les ont reçus comme des hommes extraordinaires, suscités de Dieu pour servir d'exemple à la vengeance du Tout-Puissant, et comme des témoins de la venue du Messie; et ces imposteurs ont toujours soutenu ce personnage avec toute la hardiesse et la liberté qu'ils ont jugée à propos, sans que ni les puissances temporelles, ni les magistrats se soient mis en peine de les réprimer. L'erreur populaire à cet égard ne leur paroissant pas d'une conséquence qui méritât châtiment, ni la fourberie du Juif errant telle qu'elle méritât une punition rigoureuse et exemplaire, ils ont laissé les peuples dans leur erreur, et les prétendus Juifs errans dans leur égarement d'esprit, et dans leur pénible course.

Tout le monde sait qu'il y a des Juifs répandus dans toutes les parties du monde, et qu'il y en a qui, sous prétexte de commerce ou de curiosité, passent leur vie à voyager, et à courir de province en province. Lorsqu'ils croient trouver des dupes, et qu'on leur donne ouverture pour se faire recevoir comme Juifs errans, on ne doit pas douter qu'ils ne profitent de l'occasion, et que, s'accommodant aux préjugés des peuples, ils ne leur content ce qu'ils croient de plus propre à flatter leur inclination, et à les entretenir dans leurs préjugés. Le Juif Benjamin de Tudèle, dont nous avons le voyage, nous dit mille choses singulières et incroyables qu'il dit avoir vues dans les divers pays qu'il a parcourus, et il ne tient pas à lui qu'on ne croie que les Juifs sont très puissans, et possèdent des provinces et des royaumes dans les pays les plus éloignés. Il eût été assez propre à faire le personnage de Juif errant.

L'exemple d'Hénoch et d'Elie qui sont encore vivans, et que l'on croit habiter en quelque lieu secret sur la terre,

la persuation des Juifs qui croient que le prophète Elie assiste visiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfans[1] ; les paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, qui dit, en parlant de saint Jean l'évangéliste : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ma venue, que cela vous fait-il? suivez-moi*[2] ; ce que plusieurs anciens et quelques modernes ont entendu comme si le Sauveur avoit promis à cet apôtre qu'il ne mourroit point avant le jour du jugement : tout cela fait croire aux simples qu'il peut y avoir un Juif errant.

Fable qui est racontée par les Mahométans, et qui a rapport à celle du Juif errant.

On cite à l'appui les auteurs mahométans[3], qui racontent que l'an 16 de l'hégire, un capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cents cavaliers, étant arrivé avec sa troupe sur la fin du jour entre deux montagnes, et ayant intimé à haute voix la prière du soir par ces mots, *Dieu est grand*, entendit une voix qui répéta les mêmes paroles, et continua de prononcer avec lui la prière jusqu'à la fin. Fadhila soupçonna d'abord que c'étoit l'écho ; mais ayant remarqué que la voix répétoit distinctement et entièrement tous les mots, il lui dit : O toi qui me réponds, si tu es de l'ordre des anges, la vertu de Dieu soit avec toi ; si tu es du genre des autres esprits, à la bonne heure ; mais si tu es homme comme moi, fais-toi voir à mes yeux. Il n'eut pas plus tôt dit ces paroles, qu'un vieillard à tête chauve, tenant un bâton à la main, et ayant l'air d'un derviche, parut aussitôt devant lui.

Après s'être salués civilement, Fadhila demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appeloit Zérib fils du fils d'Elie, et ajouta : Je suis ici par l'ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé en ce monde pour y vivre, jusqu'à ce qu'il vienne une seconde fois en terre. Je l'attends donc ce Seigneur qui est la source de tout bonheur, et je fais, selon ses ordres, ma demeure derrière cette montagne. Fadhila lui demanda dans quel temps le Seigneur Jésus devoit paroître. Il répondit : A la fin du monde, et au jugement dernier. Et quelles sont les marques de la proximité de ce jour? reprit Fadhila. Zérib lui dit alors d'un ton de prophète : Quand les hommes et les femmes se mêleront sans distinction de sexe ; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix ; lorsqu'on répandra le sang des innocens, que les pauvres demanderont l'aumône sans

[1] Léon de Modène, part 4. c. 8.—[2] *Joan.* XXI. 21. 22. 23.—[3] D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 952. Zérib.

qu'on la leur donne ; quand la charité sera éteinte, qu'on mettra la sainte Ecriture en chansons, que les temples dédiés au vrai Dieu se rempliront d'idoles, sachez qu'alors le jour du jugement sera proche. Il n'eut pas plus tôt achevé ces paroles, qu'il disparut.

Prétendu Juif errant dont parle Matthieu Pâris.

Mais venons au *Juif errant*. On rapporte son histoire avec quelques diversités. Matthieu Pâris, sous l'an 1229, raconte qu'un archevêque arménien vint en ce temps-là en Angleterre, avec des lettres de recommandation du pape, par lesquelles il prioit les prélats qu'on fît voir à cet archevêque étranger les principales reliques du pays, et qu'on lui montrât de quelle manière on servoit Dieu dans les églises d'Angleterre. Pâris qui vivoit alors, dit que plusieurs personnes interrogèrent en diverses occasions cet archevêque, et lui demandèrent des nouvelles du Juif errant qui étoit en Orient, et lui firent plusieurs questions sur son sujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, et ce qu'il disoit de lui-même.

Le prélat assuroit que ce Juif étoit en Arménie, et un des officiers de sa suite conta que c'étoit le portier de Pilate nommé *Cataphilus*, lequel voyant que les Juifs traînoient Jésus-Christ hors du prétoire, lui donna un coup de poing sur le dos, pour le pousser plus promptement dehors, et que Jésus-Christ lui dit : *Le Fils de l'homme s'en va, mais ta attendras son avénement*. Ce portier se convertit, fut baptisé par Ananias, et appelé *Joseph* : il vit toujours, et quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade, et dans une pamoison, pendant laquelle il rajeunit, et revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorsque Jésus-Christ mourut.

Cet officier assuroit que Joseph étoit connu de son maître ; qu'il l'avoit vu manger à sa table, peu de temps avant qu'il partît, qu'il répondoit avec beaucoup de gravité, et sans rire, lorsqu'on l'interrogeoit sur des faits anciens : par exemple, sur la résurrection des morts qui sortirent de leurs tombeaux lorsque Jésus-Christ fut crucifié, sur l'histoire des apôtres et des anciens saints personnages. Il est toujours dans la crainte que Jésus-Christ ne vienne juger le monde, car c'est alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commise en frappant Jésus-Christ, le fait trembler ; cependant il espère toujours le pardon, parce qu'il a péché par ignorance [1].

[1] Basnage, Hist des Juifs, tom. 3. l. v. c. 14. p. 255. 256. édit. de Paris.

Prétendu Juif errant, dont parle Sébastien Mitternachs.

Il a paru de temps en temps de semblables imposteurs qui, profitant, ou plutôt abusant de la crédulité des peuples, se sont donnés pour le Juif errant, et mettant à profit quelque connoissance qu'ils avoient de l'histoire ancienne, et des langues d'Orient, ont persuadé aux simples qu'ils étoient le prétendu Juif errant. Il en a paru un à Hambourg en 1547, et Jean-Sébastien Mitternachs [1], qui a travailié exprès sur le *Juif errant*, ou, comme l'appellent les Allemands, *le Juif éternel*, ou *immortel*, rapporte une lettre de Martin Zeiller [2], qui est copiée presque mot à mot sur une autre lettre de Chrysostome Dudulée [3], écrite à un ami en 1618; celle de Zeiller est de l'an 1663. Ces deux écrivains racontent qu'en 1547 Paul d'Eizen, docteur en théologie, évêque de Sleswick, assuroit qu'un jour de dimanche, dans l'église de Hambourg, on avoit vu un Juif qui paroissoit âgé d'environ cinquante ans, vêtu d'une manière fort simple, marchant nu-pieds, quoiqu'au milieu de la plus grande rigueur de l'hiver, d'une taille avantageuse, ayant les cheveux longs et flottans sur ses épaules : il parut dans cet état dans l'église, et écouta le prédicateur avec beaucoup de dévotion.

Après le service divin, le docteur Paul l'entretint, et lui ayant demandé qui il étoit, il répondit qu'il étoit Juif, né à Jérusalem; qu'il se nommoit *Assuérus;* qu'il étoit cordonnier de profession; qu'il avoit été témoin du crucifiement de Jésus-Christ, et qu'il vivoit depuis ce temps-là toujours vagabond par le monde. Il disoit qu'il avoit connu les apôtres; il racontoit diverses choses arrivées autrefois en Orient, et parloit pertinemment de diverses révolutions arrivées dans les empires depuis tant de siècles. Il ajoutoit que Jésus-Christ allant au Calvaire, chargé de sa croix, et ayant voulu se reposer devant sa boutique, lui *Assuérus* l'avoit rudement repoussé, en lui disant : *Retire-toi d'ici;* à quoi Jésus-Christ répondit : *Je me reposerai ici; mais tu marcheras jusqu'au dernier jour.* C'est en punition de mon insolence, disoit-il, que je marche ainsi par le monde, sans m'arrêter nulle part.

L'évêque de Sleswick ajoutoit que ce Juif avoit une conduite fort réglée, ne parlant que peu, et seulement lorsqu'on l'interrogeoit. Quand on prononcoit devant lui le

[1] *Joan. Sebast. Mitternachs, Dissert. 19. p. 395. et seqq.*—[2] *Mart. Zeiller, epist. 7. Centur. 6.*—[3] *Chrysost. Dudule, epist. id. decemb. 1618.*

nom de Jésus, il penchoit profondément la tête, et se frappoit la poitrine ; et lorsqu'il entendoit quelqu'un jurer ou blasphémer, il soupiroit du fond du cœur, et s'écrioit : Malheureux que tu es, abjecte créature, si tu avois vu ce que j'ai vu, et combien ton salut a coûté de supplices et de peines à ton Sauveur, tu serois bien plus disposé à souffrir la mort pour lui, qu'à blasphémer son saint nom.

Quand on invitoit Assuérus à manger, il mangeoit et buvoit fort peu ; si on lui offroit de l'argent, il n'en acceptoit pas au-delà de huit sous, et les distribuoit d'abord aux pauvres, disant que celui dont Dieu prend soin, n'a besoin de rien. On ne le vit jamais rire. Il parloit toujours la langue du pays où il se trouvoit ; plusieurs personnes de piété et de condition l'ont vu et connu en Angleterre, en France, en Italie, en Hongrie, en Perse, en Espagne, en Pologne, en Moscovie, en Livonie, en Suède, en Danemark, en Ecosse, en Allemagne, à Lubeck, a Rostoch, à Wismar : il fut vu en 1575 par deux ambassadeurs de Holsace, dont l'un nommé Christophe Krauss, qui étoit sécrétaire de l'ambassade, racontoit qu'étant en Espagne, il l'avoit vu, et décrivoit sa taille, son habit, sa conduite, ses manières ; qu'il l'avoit connu, et qu'il avoit conversé avec lui : que ce Juif avoit paru à Madrid et possédoit la langue espagnole. On le vit à Vienne en Autriche en 1599, à Lubeck en 1601, en Livonie, et à Cracovie, en Pologne et en Moscovie en 1616. C'est ce que racontoit Dudulée. En 1604 le même ou un autre prétendu Juif errant parut en Saxe, comme le témoigne Jean Cluvérius dans son abrégé de l'histoire. On le vit aussi à Paris, en France, et en d'autres lieux, comme le témoigne Rodolphe Boutray, ou Bothérius, avocat au grand conseil de Paris [1]. Libavius [2] en fait aussi mention. Mitternachs rapporte qu'en 1630 il lut un ancien manuscrit qui portoit qu'il étoit venu à Numbourg un homme grave et sérieux, vêtu d'une manière décente, d'un air imposant, qui étant entré dans l'église paroissiale de Saint-Venceslas, s'étoit placé vis-à-vis du prédicateur qui étoit alors en chaire, et que l'écoutant attentivement, il frappoit souvent sa poitrine, pleuroit, penchoit la tête du côté droit, et ne pouvant demeurer long-temps debout sur le même pied, s'inclinoit tantôt en avant tantôt en arrière, de manière

[1] *Rodolph. Botherius, l.* XI. *hist. p.* 385.—[2] *Libav. prax. Alchym. p.* 291.

que les assistans le prirent pour un insensé. Après le sermon, on lui demanda qui il étoit : il répondit qu'il étoit Juif, cordonnier de son métier ; qu'il erroit depuis la passion de Jésus-Christ ; qu'il avoit eu sa maison à Jérusalem, près de la porte qui conduit au Calvaire : que Jésus passant par là, et voulant un peu s'y reposer près de sa boutique, il l'avoit rejeté et repoussé ; que Jésus le regardant avec colère, lui avoit dit : *Je me reposerai ; mais tu n'auras point de repos, jusqu'à ce que je revienne au jour du jugement ;* que pour expier sa faute, il n'avoit de repos ni jour ni nuit, mais marchoit continuellement, espérant toutefois obtenir le pardon de sa faute, et entrer un jour dans le ciel ; puisqu'il ne pouvoit, sans un miracle évident, vivre si long-temps sans dormir et sans se reposer. C'est ce que portoit ce manuscrit qu'avoit vu Mitternachs. Il ajoute que ce prétendu Juif, ayant su qu'on vouloit l'arrêter pour le faire comparoître devant les juges ecclésiastiques, se sauva secrètement, sans qu'on ait su ce qu'il étoit devenu ; que bien des gens crurent que c'étoit le vrai Juif errant, mais que d'autres le prirent pour un séducteur et un coureur.

Prétendu Juif errant, dont on parloit en Angleterre, à la fin du dix-septième siècle.

En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. Don Calmet avoit une lettre manuscrite écrite de Londres par madame de Mazarin à madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en Angleterre un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-sept cents ans. Il assure qu'il étoit officier du divan de Jérusalem dans le temps que Jésus-Christ fut condanné par Ponce-Pilate ; qu'il repoussa brusquement le Sauveur hors du prétoire, en lui disant : *Va, sors, pourquoi restes-tu ici ?* que Jésus-Christ lui répondit : *Je m'en vais ; mais tu marcheras jusqu'à mon avénement.* Il se rappelle avoir vu tous les apôtres ; il se souvient des traits de leurs visages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les pays du monde, et doit errer jusqu'à la fin des siècles ; il se vante de guérir les malades en les touchant ; il parle plusieurs langues ; il rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne savent qu'en penser. Les deux universités ont envoyé leurs docteurs pour s'entretenir avec lui ; mais ils n'ont pu avec tout leur savoir le surprendre en contradiction.

Un gentilhomme d'une grande érudition lui parla en arabe ; ce Juif répondit d'abord en la même langue, lui

disant qu'à peine y avoit-il au monde une seule histoire véritable. Le gentilhomme lui demanda ce qu'il pensoit de Mahomet. J'ai connu, lui dit-il, très particulièrement son père, à Ormus en Perse ; et pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois sujet à se tromper comme les autres hommes ; et une de ses principales erreurs, c'est d'avoir nié que Jésus-Christ ait été crucifié ; parce que j'y étois présent, et que je l'ai vu de mes propres yeux attaché à la croix. Il dit à ce gentilhomme qu'il étoit à Rome lorsque Néron y fit mettre le feu; et qu'il vit aussi Saladin à son retour des conquêtes du Levant. Il dit beaucoup de particularités de Soliman-le-Magnifique. Il a aussi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, et fait un ample recit des guerres de la Terre-Sainte. Il prétend être dans peu de jours à Londres, où il satisfera la curiosité de ceux qui s'adresseront à lui : c'est ce que porte la lettre manuscrite que possédoit Don Calmet. Elle dit de plus que le peuple ou les simples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairés le regardent comme un imposteur ; et c'est sans doute le jugement que l'on doit porter de celui-là et de tous les autres qui auront la même présomption.

Contrariétés qui se rencontrent dans les différens rapports de ceux qui parlent du Juif errant. Autres circonstances qui, jointes à celles-là, contribuent à prouver que jamais il n'y eut de vrai Juif errant.

Si l'on examine de près tout ce qu'on dit du Juif errant, la contradiction et la fraude s'y découvrent de toutes parts. Matthieu Pâris, qui est le plus ancien auteur connu qui en parle, le nomme *Cataphilus*, et dit qu'au baptême on lui donna le nom de *Joseph* : Paul d'Eizen, évêque de Sleswick, le nomme *Assuérus* : Libavius lui donne le nom de *Buttadæus*. Matthieu Pâris dit qu'il étoit portier du prétoire à Jérusalem ; Paul d'Eizen et les autres le font *cordonnier*. Le premier veut que *Cataphilus* ait poussé rudement Jésus, comme il sortoit du prétoire ; les autres veulent que le cordonnier *Joseph* l'ait chassé de devant sa maison, où il vouloit se reposer : les uns disent que ce cordonnier le frappa du poing; d'autres qu'il lui donna un coup avec la forme d'un soulier. Les uns lui donnent trente ans, les autres cinquante. Ici il parroît chaussé, ailleurs pieds nus : à Hambourg il ne veut point d'argent, ailleurs il n'en refuse pas. Dans Matthieu Pâris il est insinué que les Juifs poussoient Jésus hors du prétoire ; ce qui est contraire à l'évangéliste saint Jean[1], qui dit que les Juifs ne

[1] *Joan.* XVIII. 28.

voulurent point entrer dans le prétoire, de peur de contracter quelque souillure légale.

Toutes ces contrariétés, jointes au silence des anciens, et à l'impossibilité qu'un homme vive toujours marchant et sans dormir pendant dix-sept à dix-huit cents ans, doivent faire conclure que le prétendu Juif errant est un personnage de théâtre; et que ceux qui ont paru en différens temps, et en différens endroits du monde, étoient des séducteurs qui, abusant de la crédulité des peuples grossiers et simples, vouloient se donner en spectacle au monde, pour attraper des aumônes, ou se repaître des vaines louanges d'une populace ignorante. Comment un tel prodige auroit-il été inconnu à toute l'antiquité chrétienne? Certes rien ne paroît plus opposé à l'esprit de clémence, de patience, de douceur, de mansuétude que le Sauveur fit paroître dans toute sa passion, que cette vengeance qu'on veut qu'il ait exercée contre ce Juif errant: il a prié pour ceux qui le crucifioient; il n'a rien répondu au larron qui le blasphémoit sur la croix; il s'est laissé conduire au supplice comme un agneau qu'on va tondre; et il aura frappé d'une telle malédiction ce cordonnier qui lui refusoit de se reposer sur sa boutique? Toutes ces circonstances et ces raisons rassemblées, doivent suffire pour faire rejeter comme fabuleux tout ce qu'on dit du Juif errant.

ACTES

DES APOTRES. (a)

CHAPITRE PREMIER.

Prologue de saint Luc. Ascension de Jésus-Christ. Retour des Apôtres à Jérusalem. Saint Matthias est élu en la place de Judas.

1. Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ cœpit Jesus facere, et docere,

2. Usque in diem, quâ præcipiens apostolis per Spiritum Sanctum, quos elegit, assumptus est :

3. Quibus et præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei.

4. Et convescens, præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem

1. J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, [1] de tout ce que Jésus a fait et enseigné depuis le commencement,

2. Jusqu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit, par le Saint-Esprit les apôtres qu'il avoit choisis; [2]

3. Auxquels aussi il s'étoit montré depuis sa passion, et leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant; leur apparoissant durant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu. [3]

4. Et mangeant avec eux, [4] il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse [5] du Père, que vous avez,

An de l'ère chr. vulgaire 33.

Luc. xxiv. 49. *Joan.* xiv. 26. *Matt.* iii. 11. *Marc.* i. 8.

(a) *S. Script. prop. pars* viii, sect. i, *de Actis Apostolor.*, etc., n° i. — Abbé Constance, *Épîtres et Actes des Apôtres.*

℣ 1. Voyez dans l'Évangile de saint Luc, i. 3.

℣ 2. Autr. après avoir donné ses ordres aux apôtres qu'il avoit choisis par le Saint-Esprit.

℣ 3. C'est-à-dire de l'établissement de son Église, et des vérités qui n'ont point été consignées dans l'Écriture, mais sont venues jusqu'à nous par la tradition.

℣ 4. Le grec lit, les ayant assemblés. Voyez l'Harmonie des Évangiles, art. *Neuvième*, et J.-C., p. 120.

Ibid. Promesse pour l'objet promis ; c'est-à-dire le Saint-Esprit.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

leur dit-il, entendue de ma propre bouche.

5. Car Jean a baptisé dans l'eau; mais pour vous, dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

Luc. III. 16. *Joan.* I. 26.

6. Alors ceux qui se trouvoient présens, lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ?

7. Mais il leur dit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps et les momens que le Père a mis en son pouvoir.

Infr. II. 2.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

Luc. XXIV. 48.

9. Après qu'il eut dit ces paroles, ils le virent s'élever vers le ciel, et il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.

10. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent tout d'un coup à eux,

11. Et qui leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus

Patris, quam audistis (inquit) per os meum :

5. Quia Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto non post multos hos dies.

6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes : Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel ?

7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate :

8. Sed accipietis virtutem supervenientis Spiritûs Sancti in vos, et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæâ et Samariâ, et usque ad ultimum terræ.

9. Et cùm hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est : et nubes suscepit eum ab oculis eorum.

10. Cùmque intuerentur in cœlum euntem illum, ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis,

11. Qui et dixerunt : Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum ? hic

---

℣ 4. Lorsque je vous ai assuré de sa part qu'il vous enverroit son Esprit-Saint. — Voyez dans saint Jean, XIV. 16. et 26.

℣ 5. D'un baptême qui ne donnoit ni la grace ni la justice à ceux qui le recevoient.

Ibid. Ce baptême vous enrichira de ses dons, et vous rendra participans de sa sainteté.

℣ 6. Que vous le rétablirez dans sa première splendeur, et que vous lui rendrez sa première liberté.

℣ 7. Dont il s'est réservé la connoissance.

℣ 8. Où vous irez prêcher mon Évangile.

℣ 9. Voyez au ℣ 12. et dans saint Luc, XXIV. 50.

℣ 10. Deux anges sous la figure de deux hommes.

Jesus, qui assumptus est à vobis in cœlum, sic veniet quemadmodùm vidistis eum euntem in cœlum.

qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter. An de l'ère chr. vulgaire 33.

12. Tunc reversi sunt. Jerosolymam à monte qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter.

12. Ils partirent donc de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jésusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat; et ils s'en retournèrent à Jérusalem.

13. Et cùm introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes, Jacobus et Andreas, Philippus et Thomas, Bartholomæus et Matthæus, Jacobus Alphæi, et Simon Zelotes, et Judas Jacobi.

13. Et étant rentrés, ils montèrent dans une chambre, où demeuroient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemi, Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon appelé le Zélé, et Jude frères de Jacques,

14. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cùm mulieribus, et Mariâ mater Jesu, et fratribus ejus.

14. Qui persévéroient tous unanimement dans la prière, avec les femmes, Marie mère de Jésus, et ses frères.

15. In diebus illis exsurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul ferè centum viginti):

15. Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères, qui étoient tous ensemble environ cent vingt, et il leur dit :

16. Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus Sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum qui comprehenderunt eum:

16. Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. *Ps.* LX. 10.

17. Qui connumeratus

17. Il nous étoit associé, et il *Joan.* XIII. 28.

℣ 11. A la fin des siècles, lorsqu'il viendra juger tous les hommes, comme lui-même l'a annoncé.

℣ 12. Les Juifs ne peuvent s'éloigner du lieu de leur demeure, aux jours de sabbat et autres fêtes solennelles, que de la distance de 2,000 pas. C'est ce que les rabbins appellent תחום שבת, *circonscription de sabbat.*

℣ 13. Gr. Pierre, Jacques, Jean, André, etc.

℣ 14. Celles qui avoient suivi Jésus durant sa vie.

Ibid. C'est-à-dire ses parens.

℣ 15. En qualité de chef de l'Église.

Ibid. Gr. litt. des disciples.

An de l'ère chr. vulg. 33.

avoit été appelé aux fonctions du même ministère.

Matt. XXVII. 7.

18. Mais il a acquis un champ ′ du prix de son péché; et s'étant pendu, il a crevé par le milieu du ventre; et toutes ses entrailles se sont répandues. ′

19. Ce qui a été si connu de tous les habitans de Jérusalem, que ce champ a été nommé en leur langue, Haceldama, ′ c'est-à-dire le champ du sang.

Ps. LXVIII. 26. *Ps.* CVIII. 8.

20. Car il est écrit dans le livre des Psaumes : Que leur ″ demeure devienne déserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat. ″

21. Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant que le Seigneur Jésus a vécu ′ parmi nous,

erat in nobis, et sortitus est sortem ministerii hujus.

18. Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, et suspensus crepuit medius : et diffusa sunt omnia viscera ejus.

19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, linguâ eorum, Haceldama, hoc est, ager sanguinis.

20. Scriptum est enim in libro Psalmorum : Fiat commoratio eorum deserta, et non sit qui inhabitet in eâ : et episcopatum ejus accipiat alter.

21. Oportet ergo ex his viris qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus,

℣ 18. Le verbe hébreu קָנָה signifie *acquérir* et *posséder*. Il a été enterré dans le même champ que les prêtres avaient acheté de l'argent qu'ils lui avaient donné pour le prix de sa trahison. Ou plutôt et selon le grec : Et après avoir acquis, *c'est-à-dire contribué à acquérir* un champ de la récompense de son péché, s'étant précipité *sur le visage, et étant resté retenu d'un côté par les jambes, et de l'autre par le funeste cordeau dont il s'étoit lié la gorge*, il a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues. Et cela a été si connu, etc.

℣ 19. Ce mot est syriaque ܚܩܠ ܕܡܐ Voyez dans saint Matthieu, XXVII. 6.-8.

℣ 20. Gr. que sa demeure. Ce texte est du psaume LVIII. 26., où on lit au pluriel, leur demeure, comme porte ici la Vulgate. Cette parole en ce sens embrasse tous les Juifs incrédules et ennemis de Jésus-Christ, de manière que le perfide Judas s'y trouve compris.

Ibid. C'est un autre texte pris du psaume CVIII. 8. Le mot *épiscopat* vient de celui dont les Septante se sont servis dans la version de ce texte, et qui signifie en grec l'inspection d'un prince sur son peuple, d'un général sur son armée, d'un pasteur sur son troupeau; c'est aussi le sens de l'expression de l'hébreu.

℣ 21. Litt. est entré et sorti. Les Hébreux par ces mots, *entrer et sortir*, entendent toutes les actions de la vie.

22. Incipiens à baptismate Joannis usque in diem quâ assumptus est à nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.

22. A commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection. ″ An de l'ère chr. vulgaire 33.

23. Et statuerunt duos, Joseph, qui vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus, et Matthiam.

23. Alors ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Matthias.

24. Et orantes dixerunt: Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris ex his duobus unum,

24. Et se mettant en prière, ils dirent : Seigneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi,

25. Accipere locum ministerii hujus, et apostolatûs, de quo prævaricatus est Judas ut abiret in locum suum.

25. Pour remplir ce ministère, et l'apostolat, dont Judas est déchu pour son crime, pour s'en aller en son lieu.

26. Et dederunt sortes eis, et cecidit sors super Matthiam, et annumeratus est cum undecim apostolis.

26. Alors ils les tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias; ″ et il fut associé aux onze apôtres.

℣ 22. Qui remplisse la place de celui qui l'a trahi.
℣ 26. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur les élections par le sort.*

CHAPITRE II.

Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. Don des langues. Première prédication de saint Pierre. Trois mille hommes convertis. Vie des premiers fidèles.

1. Et cùm complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco :

1. Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, ″ les disciples étant tous ensemble dans un même lieu. ″

℣ 1. C'est-à-dire les cinquante jours depuis Pâque.
Ibid. Le grec porte à la lettre : étant tous unanimement dans un même lieu.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

2. On entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui venoit du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étoient assis.

3. En même temps, ils virent paroître comme des langues de feu, qui se partagèrent, et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux.

Matt. III. 11. *Marc.* I. 8. *Luc.* III. 16. *Joan.* VII. 39. *Supr.* I. 8. *Infr.* XI. 16. XIX. 6.

4. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnoit de les parler.

5. Or, il y avait à Jérusalem des Juifs religieux de toutes les nations qui sont sous le ciel.

6. Après donc que ce bruit se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre, et ils furent fort surpris de ce que chacun d'eux entendoit les Apôtres parler en sa langue.

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes; et dans cet étonnement, ils s'entre-disoient : Ces gens-là qui nous parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ?

9. Parthes, Mèdes, Elamites, ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

2. Et factus est (*a*) repente de cœlo sonus tanquam advenientis spiritûs vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes.

3. Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum :

4. Et repleti sunt omnes Spiritu Sancto, et cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis.

5. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cœlo est.

6. Factâ autem hâc voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam audiebat unus quisque linguâ suâ illos loquentes.

7. Stupebant autem omnes, et mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti qui loquuntur, Galilæi sunt ?

8. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in quâ nati sumus ?

9. Parthi et Medi, et Ælamitæ et qui habitant Mesopotamiam, Judæam et Cappadociam, Pontum et Asiam,

(*a*) *S. Scrip. prop., pars* VIII, n° 2, 3.

℣ 5. Ils y étoient restés après la fête de Pâque, ou y étoient venus pour celle de la Pentecôte.

℣ 6. Le mot *mente* n'est pas exprimé dans le grec.

℣ 9. Au lieu de *Judée*, on lisoit dans les anciennes éditions de saint Augustin l'*Arménie*. Il ne paroît pas que la Judée ait dû être nommée ici.

10. Phrygiam et Pamphyliam, Ægyptum et partes Libyæ, quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani,

10. La Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte et la Libye qui est proche de Cyrène; et ceux qui sont venus de Rome, An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Judæi quoque et proselyti, Cretes et Arabes : audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.

11. Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.

12. Stupebant autem omnes, et mirabantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse?

12. Etant donc tous étonnés, et ne pouvant comprendre ce qu'ils voyoient, ils s'entre-disoient : Que veut dire ceci?

13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto (a) pleni sunt isti.

13. Mais d'autres s'en moquoient, et disoient : C'est qu'ils sont pleins de vin nouveau.

14. Stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam, et locutus est eis : Viri Judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea.

14. Alors Pierre se présentant avec les onze, éleva sa voix, et leur parla de cette sorte : O Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et soyez attentifs à mes paroles.

15. Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cùm sit hora diei tertia :

15. Car ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.

16. Sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joel :

16. Mais c'est ce qui avoit été prédit par le prophète Joël.

17. Et erit in novissi-

17. Dans les derniers temps, dit *Isai.* XLIV. 3.

(a) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 4. — *Rép. crit., Actes des Apôtres,* art. *Apôtres accusés d'ivresse.*

℣ 11. C'est-à-dire gentils convertis au judaïsme.

℣ 12. C'est le sens du grec.

℣ 13. Ou plutôt et selon le grec : de vin doux. Car ce n'étoit pas le temps des vendanges. Les anciens avoient le secret de faire un vin qui conservoit sa douceur pendant toute l'année, et qu'on aimoit à prendre le matin à jeun.

℣ 15. C'est-à-dire neuf heures du matin, qui est l'heure de la prière, à laquelle on assiste à jeun. Les Juifs ne mangent qu'après les prières du matin, lesquelles, aux jours de fêtes, ne sont finies que vers l'heure de midi.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

le Seigneur, je répandrai de mon Esprit [f] sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.

Joel, II. 28.

18. En ces jours-là, je répandrai de mon Esprit [f] sur mes serviteurs et sur mes servantes, [f] et ils prophétiseront.

19. Je ferai paroître des prodiges dans le ciel, et des signes sur la terre, du sang, du feu, et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand jour [f] du Seigneur arrive et paroisse avec éclat.

21. Et pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé.

Joel, II. 32. *Rom.* X. 13.

22. O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : Vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre [f] parmi vous, par les merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous.

mis diebus (dicit Dominus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem : et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ : et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniabunt.

18. Et quidem super servos meos, et super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt.

19. Et dabo prodigia in cœlo sursùm, et signa in terrâ deorsùm, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi:

20. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus.

21. Et erit : Omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.

22. Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum à Deo in vobis, virtutibus, et prodigiis, et signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis :

---

[f] 17. et 18. Litt. de mon Esprit. L'autre expression est celle du texte original.

[f] 18. On lisoit ainsi dans les Septante. Le texte hébreu de Joël lit : même sur les serviteurs et les servantes: c'est-à-dire sur les esclaves mêmes de l'un et de l'autre sexe.

[f] 20. Litt. jour grand et manifeste. C'est l'expression des Septante. L'hébreu lit : terrible. Quelques-uns rapportent ceci aux prodiges qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ. D. Calmet l'applique à ceux qui précédèrent la ruine de Jérusalem ; la plupart l'entendent de ceux qui précéderont le jugement dernier. Voyez la *Dissertation sur la prophétie de Joël*, à la tête du livre de ce prophète, tom. XVII.

[f] 22. C'est le sens du grec.

23. Hunc definito consilio et præscientiâ Dei traditum, per manus iniquorum affigentes interemistis :

23. Ce Jésus vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience, vous l'avez fait mourir, ' et vous l'avez crucifié par les mains des méchans.

An de l'ère clir. vulgaire 33.

24. Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les douleurs de l'enfer, ' où il étoit impossible qu'il fût retenu.

25. David enim dicit in eum : Providebam Dominum in conspectu meo semper : quoniam à dextris est mihi, ne commovear.

25. Car David dit de lui : " J'ai toujours le Seigneur présent devant moi ; et il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. *Ps.* xv. 8.

26. Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in spe :

26. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté des cantiques de joie, et que mon corps reposera dans l'espérance.

27. Quoniam non derelinques animam meam in inferno : nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

27. Parce que vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption.

28. Notas mihi fecisti vias vitæ : et replebis me jucunditate cum facie tuâ.

28. Vous me ferez rentrer dans le chemin de la vie, ' et vous me remplirez de la joie que donne la vue de votre visage. '

29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarchâ David, quoniam defunctus est, et sepultus : et sepulcrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem.

29. Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre est parmi nous jusqu'à ce jour. ' 3. *Reg.* II. 10.

℣ 23. Le grec porte de plus : Cependant vous l'avez pris.

℣ 24. Gr. autr. en la délivrant des douleurs *ou des liens* de la mort. Il paroit que cette expression de saint Pierre est relative à celle du ps. XVII. 5. où les Septante ont traduit par *les douleurs de la mort*, ce que l'hébreu appelle *les liens de la mort*.

℣ 25. Autr. en son nom.

℣ 28. Litt. Vous m'avez fait connoître le.... — En me ressuscitant.

Ibid. En me faisant asseoir à votre droite.

℣ 29. De sorte que ce n'est point de lui-même qu'il a parlé en cet endroit.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

30. Mais comme il étoit prophète, et qu'il savoit que Dieu lui avoit promis avec serment qu'il feroit naître de son sang un fils [f] qui seroit assis sur son trône.

Ps. CXXXI. 11.

31. Dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la résurrection du Christ, en disant que son ame n'a point été laissée dans l'enfer, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption. [f]

Ps. XV. 10. *Infr.* XIII. 35.

32. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité; et nous sommes tous témoins de sa résurrection.

33. Après donc qu'il a été enlevé au ciel par la main de Dieu, et qu'il a reçu la promesse [f] que son Père lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit, il a fait cette effusion de l'Esprit-Saint, que vous voyez et que vous entendez maintenant. [f]

Ps. CIX. 1.

34. Car David n'est point monté au ciel; or, il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

35. Jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. [f]

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié. [f]

30. Propheta igitur cùm esset, et sciret quia jurejurando jurâsset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus :

31. Providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

32. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus.

33. Dexterâ igitur Dei exaltatus, et promissione Spiritûs Sancti acceptâ à Patre, effudit hunc, quem vos videtis et auditis.

34. Non enim David ascendit in cœlum : dixit autem ipse : Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis,

35. Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

36. Certissimè sciat ergo omnis domus Israel, quia et Dominum eum, et Christum fecit Deus, hunc Jesum quem vos crucifixistis.

℣ 30. Gr. que de son sang il feroit naître selon la chair le Christ, qui, etc.

℣ 31. Autr. car son ame n'a point été laissée dans l'enfer, et sa chair, etc. L'expression *anima ejus* se trouve dans le grec.

℣ 32. Autrement et à la lettre : ce Jésus *que vous avez fait mourir*, Dieu l'a ressuscité, et nous sommes tous, etc.

℣ 33. L'objet promis; c'est-à-dire le Saint-Esprit.

Ibid. Qui parle par la bouche de ces personnes.

℣ 35. Ceci ne peut donc s'entendre que du Messie, et s'est véritablement accompli en Jésus.

℣ 36. Seigneur, en lui donnant l'empire sur toutes les créatures; et Christ, en l'oignant de la divinité même.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et ad reliquos apostolos : Quid faciemus, viri fratres?

38. Petrus verò ad illos : Pœnitentiam (inquit) agite, et baptizetur unus quisque vestrûm in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum : et accipietis donum Spiritûs Sancti.

39. Vobis enim est repromissio, et filiis vestris, et omnibus qui longè sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, et exhortabatur eos, dicens : Salvamini à generatione istâ pravâ.

41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt : et appositæ sunt in die illâ animæ circiter tria millia.

42. Erant autem perseverantes in doctrinâ apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus.

43. Fiebat autem omni animæ timor; multa quoque prodigia et signa per

37. Ayant entendu ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Frères, que faut-il que nous fassions?

38. Pierre leur répondit : Faites pénitence; et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.

39. Car la promesse a été faite à vous et à vos enfans, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera.

40. Il les instruisit encore par plusieurs autres discours; et il les exhortoit, disant : Sauvez-vous de cette race corrompue.

41. Ceux donc qui reçurent sa parole, furent baptisés; et il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se joignirent aux disciples.

42. Ils persévéroient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain, et dans les prières.

43. Or, tous les esprits étoient frappés de crainte. Il se faisoit aussi à Jérusalem beaucoup de

An de l'ère chr. vulgaire 33.

℣ 38. Selon la forme qu'il a établie. — Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

℣ 39. Hors de la société d'Israël.

Ibid. A la foi en Jésus-Christ.

℣ 41. Le grec ajoute : de bon cœur.

℣ 42. Gr. autr. dans la communication *des biens* (*Infr.* ℣ 44.), et dans la fraction du pain, *c'est-à-dire dans la participation de l'eucharistie.* (1. *Cor.* x. 16.)

℣ 43. De respect pour les nouveaux fidèles, dont la vertu paroissoit avec éclat.

Ibid. Ces mots, *in Jerusalem*, ne sont pas dans le grec.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

prodiges et de merveilles par les apôtres; en sorte que tout le monde en étoit effrayé. "

44. Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble; et tout ce qu'ils avoient, étoit commun entre eux.

45. Ils vendoient leurs terres et leurs biens; et ils les distribuoient à tous selon le besoin que chacun en avoit.

46. Ils persévéroient aussi tous les jours dans le temple, dans l'union d'un même esprit; et rompant le pain dans les maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur.

47. Louant Dieu, et étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours " le nombre de ceux qui devoient être sauvés. "

apostolos in Jerusalem fiebant, et metus erat magnus in universis.

44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia.

45. Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione, et simplicitate cordis.

47. Collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

Ibid. Ces derniers mots, *et metus erat magnus in universis*, ne sont pas dans le grec, et paroissent être une double traduction de la première partie du verset.

℣ 47. Gr. Tous les jours dans son église.

Ibid. Les mots *in idipsum* de la Vulgate sont joints au ℣ 1. du chap. suiv. dans le grec. Voyez la note sur ce verset.

CHAPITRE III.

Boiteux guéri à la porte du temple par saint Pierre au nom de Jésus-Christ. Seconde prédication de saint Pierre.

1. Or, " Pierre et Jean montoient au temple, pour la prière de la neuvième heure. '

1. Petrus autem et Joannes ascendebant in templum, ad horam orationis nonam.

℣ 1. Gr. autr. en ce même temps, Pierre et Jean, etc. Autr. En ce même jour.

≈ *Ibid.* La neuvième heure étoit le milieu de l'après-midi. Les Juifs avoient trois heures de prière, le matin, à midi et au soir.

2. Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur : quem ponebant quotidie ad portam templi, quæ dicitur Speciosa, ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum.

3. Is cùm vidisset Petrum et Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet.

4. Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit : Respice in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit ; Argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge, et ambula.

7. Et apprehensâ manu ejus dexterâ, allevavit eum, et protinus consolidatæ sunt bases ejus et plantæ.

8. Et exiliens stetit, et ambulabat : et intravit cum illis in templum ambulans, et exiliens, et laudans Deum.

9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, et laudantem Deum.

2. Et il y avoit un homme boiteux ′ dès le sein de sa mère, que l'on portoit, et que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple, qu'on appelle la Belle-Porte, ″ afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui y entroient. An de l'ère chr. vulgaire 33.

3. Cet homme voyant Pierre et Jean qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre, qui étoit accompagné de Jean, arrêtant sa vue sur ce pauvre, lui dit : Regardez-nous. ″

5. Il les regardoit donc attentivement, espérant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre dit : Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je vous le donne. Levez-vous, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, et marchez.

7. Et l'ayant pris en même temps par la main droite, il le leva : et aussitôt ses jambes et ses pieds ″ s'affermirent;

8. Et faisant un saut, il se tint debout, et marcha; en sorte qu'il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu.

9. Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu.

℣ 2. Le mot grec χωλὸς signifie également, boiteux et estropié, ou perclus des jambes.

Ibid. La plupart des interprètes croient que cette porte est celle qui étoit à l'Orient du parvis d'Israël, et dont il est parlé dans l'historien Josèphe.

℣ 4. Ayez la foi et espérez que quelque pauvres que nous soyons, nous pouvons vous procurer une grande charité.

℣ 7. Gr. autr. les plantes et les chevilles de ses pieds.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

10. Et reconnoissant que c'étoit celui-là même qui avoit coutume d'être à la belle porte du temple pour demander l'aumône, ils furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui étoit arrivé.

11. Et comme il ′ tenoit par la main Pierre et Jean, tout le peuple étonné de cette merveille, courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon. ″

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple : O Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci? et pourquoi nous regardez-vous, comme si c'étoit par notre puissance, ou par notre sainteté, ″ que nous eussions fait marcher ce boiteux?

13. Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son Fils Jésus, que vous avez livré et renoncé devant Pilate, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

Matt. XXVII. 20
Marc. XV. 11.
Luc. XXIII. 18.
Joan. XVIII. 40

14. Mais vous avez renoncé le Saint et le Juste; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homicide;

15. Et vous avez fait mourir l'Auteur de la vie. ′ Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts; et nous sommes témoins de sa résurrection.

16. Or, c'est par la foi en son nom, que sa puissance ″ a affermi cet homme que vous voyez et que vous connoissez; et c'est cette foi qui vient de lui, qui a fait devant

10. Cognoscebant autem illum, quòd ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi : et impleti sunt stupore et extasi in eo quod contigerat illi.

11. Cùm teneret autem Petrum et Joannem, cucurrit omnis populus ad eos, ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videns autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israelitæ, quid miramini in hoc? aut nos quid intuemini, quasi nostrâ virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare?

13. Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit Filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, et negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.

14. Vos autem Sanctum et Justum negastis, et petistis virum homicidam donari vobis :

15. Auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit à mortuis, cujus nos testes sumus.

16. Et in fide nominis ejus, hunc quem vos vidistis et nostis, confirmavit nomen ejus : et fides, quæ per eum est, dedit in-

′ 11. Gr. litt. Et comme ce boiteux qui avoit été guéri, tenoit, etc.
Ibid. On croit que cette galerie tenoit à la porte dont il vient d'être parlé.
″ 12. C'est le sens du grec : *virtute aut pietate.*
′ 15. Gr. litt. le chef qui conduit à la vie.
″ 16. Litt. son nom.

tegram sanitatem istam in conspectu omnium vestrûm.

17. Et nunc, fratres, scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri.

18. Deus autem, quæ prænuntiavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit.

19. Pœnitemini igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra :

20. Ut cùm venerint tempora refrigerii à conspectu Domini, et miserit eum, qui prædicatus est vobis, Jesum Christum.

21. Quem oportet quidem cœlum suscipere (*a*) usque in tempora restitu-

vous tous le miracle d'une si parfaite guérison. An de l'ère chr. vulgaire 33.

17. Cependant, mes frères, je sais que vous avez agi en cela par ignorance, aussi-bien que vos sénateurs.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses prophètes, que son Christ souffriroit.

19. Faites donc pénitence, et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés,

20. Pour les temps du rafraîchissement que le Seigneur doit donner lorsqu'il enverra ce Jésus-Christ qui vous a été annoncé.

21. Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses, que

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 5.

ŷ 18. Litt. ce qu'il avoit prédit : que le Christ souffriroit, *c'est-à-dire les souffrances du Christ prédites.*

ŷ 20. Gr. litt. qui vous a été auparavant annoncé.

ŷ 21. Quelques-uns traduisent : jusqu'au temps de l'accomplissement de toutes les choses que Dieu a prédites par la bouche, etc. Le premier sens est mieux fondé sur la lettre du texte, qui peut se traduire : jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses, que Dieu a prédit (à la lettre, dont Dieu a parlé) par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis les premiers siècles. Ce rétablissement de toutes choses est le renouvellement que Dieu opérera dans la nature au dernier avénement de Jésus-Christ. 2. *Petr.* III. 13. Quelques-uns ont voulu séparer du dernier avénement de Jésus-Christ le rétablissement annoncé ici ; et c'est dans cet intervalle que les millénaires ont placé le règne de Jésus-Christ sur la terre pendant mille ans au temps de la conversion future des Juifs. Mais l'expression de saint Pierre joint assez évidemment ce rétablissement avec l'avénement de Jésus-Christ, en disant qu'*il faut que le ciel le reçoive* et le contienne *jusqu'au temps du rétablissement :* et l'Église ne reconnoit point d'autre avénement futur de Jésus-Christ que celui où il viendra juger les vivans et les morts : *Et iterùm venturus est cum gloriâ judicare vivos et mortuos.* Jésus-Christ dans l'Évangile prend soin de nous avertir que si avant ce temps-là on nous dit : *Le Christ est ici, ou il est là*, nous n'en devons rien croire. *Matth.* XXIV. 23. *et seqq. Marc.* XIII. 21. *et seqq. Luc.* XVII. 22. *et seqq.* Enfin c'est bien du dernier avénement de Jésus-Christ que parle saint Pierre, lorsqu'il dit que nous attendons de nouveaux cieux et une terre nouvelle où la justice habitera. 2.

An de l'ère chr. vulgaire 33. Dieu a prédit par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis le commencement du monde.

22. Moïse a dit : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre
Deut. XVIII. 15 vos frères un prophète comme moi; écoutez-le en tout ce qu'il vous dira :

23. Et quiconque n'écoutera pas ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple.

24. Et tous les prophètes qui sont venus de temps en temps depuis Samuël, ont prédit ce qui est arrivé en ces jours.

25. Vous êtes les enfans des prophètes, et de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, en disant à
Gen. XII. 3. Abraham : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.

26. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son Fils; et il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.

tionis omnium quæ locutus es Deus per os sanctorum suorum à seculo prophetarum.

22. Moyses quidem dixit : Quoniam prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris tanquam me : ipsum audietis juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis :

23. Erit autem, omnis anima quæ non audierit prophetam illum, exterminabitur de plebe.

24. Et omnes prophetæ à Samuel, et deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos

25. Vos estis filii prophetarum, et testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.

26. Vobis primùm Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis : ut convertat se unusquisque à nequitiâ suâ.

Petr. III. 13. Ainsi ce qui est dit ici dans les Actes se trouve expliqué dans sa seconde épître; et ces deux textes joignent inséparablememt le dernier avénement de Jésus-Christ avec le rétablissement universel dont ces deux textes marquent la promesse.

℣ 24. Où Jésus est venu annoncer aux hommes le royaume que Dieu leur avoit promis.

℣ 25. C'est-à-dire en Jésus-Christ. Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, III. 16.

CHAPITRE IV.

Pierre et Jean mis en prison. Accroissement du nombre des fidèles. Les deux apôtres sont présentés devant le conseil des Juifs. Discours de Pierre. Silence imposé aux apôtres. Réponse de Pierre. Prière de l'Église assemblée. Nouvelle effusion du Saint-Esprit. Union des fidèles. Barnabé vend son bien.

1. Loquentibus autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes, et magistratus templi, et sadducæi,

2. Dolentes quòd docerent populum, et annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis :

3. Et injecerunt in eos manus, et posuerunt eos in custodiam in crastinum : erat enim jam vespera.

4. Multi autem eorum qui audierant verbum, crediderunt : et factus est numerus virorum quinque millia.

5. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, et seniores, et scribæ in Jerusalem,

1. Comme ils parloient au peuple, les prêtres, le capitaine des gardes du temple, et les sadducéens survinrent, An de l'ère chr. vulgaire 33.

2. Ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, et qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne de Jésus.

3. Et les ayant arrêtés, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain, parce qu'il étoit déjà tard.

4. Cependant plusieurs, qui avoient entendu le discours de Pierre, crurent, et le nombre en fut de cinq mille personnes.

5. Le lendemain les sénateurs, les magistrats et les docteurs de la loi s'assemblèrent dans Jérusalem,

℣ 1. Plusieurs croient que ce capitaine étoit un prêtre ou un lévite, qui commandoit aux autres lévites établis pour faire garde aux portes du temple.

℣ 4. Le grec ajoute : d'environ. On pourroit traduire à la lettre : devint d'environ cinq mille hommes. Quelques-uns croient que cela peut signifier que le nombre des fidèles qui étoit déjà de trois mille, s'augmenta alors jusqu'au nombre de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfans.

℣ 5. Litt. les princes (ce qui semble marquer les sénateurs du sanhédrin); et les anciens, ce qui semble marquer les sénateurs particuliers de la ville de Jérusalem.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

6. Avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, ″ et tous ceux qui étoient de la race sacerdotale. ′

6. Et Annas princeps sacerdotum, et Caiphas, et Joannes, et Alexander, et quotquot erant de genere sacerdotali :

7. Et ayant fait comparoître les apôtres devant eux, ils leur dirent : Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait cette action?

7. Et statuentes eos in medio, interrogabant : In quâ virtute, aut in quo nomine, fecistis hoc vos ?

8. Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Princes du peuple, et vous sénateurs, ″ écoutez :

8. Tunc repletus Spiritu Sancto Petrus, dixit ad eos : Principes populi, et seniores, audite :

9. Puisqu'aujourd'hui on nous demande raison du bien que nous avons fait à un homme impotent, et qu'on veut s'informer de la manière dont il a été guéri,

9. Si nos hodiè dijudicamur in benefacto hominis infirmi, in quo iste salvus factus est,

10. Nous vous déclarons, à vous tous, et à tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de notre Seigneur ″ Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que cet homme est maintenant guéri, comme vous le voyez devant vous.

10. Notum sit omnibus vobis, et omni plebi Israel : quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit à mortuis, in hoc iste astat coram vobis sanus.

Ps. CXVII. 22. *Isai.* XXVIII. 16. *Matt.* XXI. 42. *Marc.* XII. 10. *Luc.* XX. 17. *Rom.* IX. 35. 1. *Pet.* II. 7.

11. C'est cette pierre ″ que vous, architectes, avez rejetée, qui a été faite la principale pierre de l'angle. ″

11. Hic est lapis qui reprobatus est à vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli :

12. Et il n'y a point de salut par aucun autre; car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

12. Et non est in alio aliquo salus : nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

℣ 6. Anne avoit possédé long-temps la souveraine pontificature, et il en porta le titre toute sa vie. Caïphe, son gendre, étoit alors dans l'exercice de cette dignité. Jean étoit fils d'Anne. Alexandre, qui fut surnommé Lysimaque, étoit le plus riche des Juifs de son temps.

Ibid. Gr. de la race pontificale.

℣ 8. Le grec porte : Sénateurs d'Israël, et ne met pas *audite*.

℣ 10. Le grec ne lit pas *Domini nostri*.

℣ 11. Autr. Ce Jésus est *lui-même* cette pierre, etc.

Ibid. Chef de l'Église et le lien sacré qui a réuni dans cette Église les Juifs et les gentils.

13. Videntes autem Petri constantiam, et Joannis, comperto quod homines essent sine litteris, et idiotæ, admirabantur : et cognoscebant eos, quoniam cum Jesu fuerant :

14. Hominem quoque videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere.

15. Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere : et conferebant ad invicem,

16. Dicentes : Quid faciemus hominibus istis ? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare :

17. Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemur eis, ne ultrà loquantur in nomine hoc ulli hominum.

18. Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omninò loquerentur neque docerent in nomine Jesu.

19. Petrus verò et Joannes respondentes, dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quàm Deum, judicate :

20. Non enim possumus quæ vidimus et audivimus, non loqui.

21. At illi comminantes dimiserunt eos : non invenientes quomodò punirent eos, propter popu-

13. Or, voyant la constance[y] de Pierre et de Jean, connoissant d'ailleurs que c'étoient des hommes sans lettres, et du commun du peuple, ils en furent étonnés : ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de Jésus ; An de l'ère chr. vulgaire 33.

14. Et comme ils voyoient avec eux celui qui avoit été guéri, ils n'avoient rien à leur opposer.

15. Et ainsi ils leur commandèrent de sortir de l'assemblée ; et ils se mirent à délibérer entre eux,

16. En disant : Que ferons-nous à ces gens-ci ? Car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jérusalem ; cela est évident, et nous ne pouvons le nier.

17. Mais pour empêcher que le bruit ne s'en répande davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler à l'avenir de ce nom-là à qui que ce soit.

18. Et les ayant fait appeler, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean répondant, leur dirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ;

20. Car pour nous, nous ne pouvons ne point parler des choses que nous avons vues et entendues.

21. Alors ils les renvoyèrent avec menaces, ne trouvant point de moyen de les punir, à cause du peuple ; car tous rendoient gloire à

[y] 13. Gr. litt. la hardiesse.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

Dieu, de ce qui étoit arrivé dans cet événement. ′

22. Car l'homme qui avoit été guéri d'une manière si miraculeuse avoit plus de quarante ans.

23. Après donc qu'on les eut laissés aller, ils vinrent trouver leurs frères, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les sénateurs leur avoient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tous leur voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, et lui dirent : Seigneur, c'est vous ′ qui avez fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent.

Psal. II. 1. 25. C'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David votre serviteur : ′Pourquoi les nations se sont-elles émues ? pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ?

26. Les rois de la terre se sont ligués, et les princes ont conspiré contre le Seigneur et contre son Christ.

27. Car nous voyons qu'effectivement Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple d'Israël, se sont unis ensemble dans cette ville ′ contre votre saint fils Jésus, que vous avez consacré par votre onction.

28. Pour faire tout ce que votre

lum, quia omnes clarificabant id quod factum fuerat, in eo quod acciderat.

22. Annorum enim erat amplius quadraginta homo, in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

23. Dimissi autem venerunt ad suos, et annuntiaverunt eis quanta ad eos principes sacerdotum et seniores dixissent.

24. Qui cùm audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, et dixerunt : Domine, tu es qui fecisti cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt :

25. Qui Spiritu Sancto, per os patris nostri David pueri tui, dixisti : Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ?

26. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus.

27. Convenerunt enim verè in civitate istâ, adversùs sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, et Pontius Pilatus, cum gentibus et populis Israel,

28. Facere quæ manus

℣ 21. Le grec lit simplement : parce que tous rendoient gloire à Dieu de ce qui étoit arrivé.

℣ 24. Gr. vous êtes le Dieu qui avez, etc.

℣ 25. Le grec dit simplement : C'est vous qui avez dit par la bouche de David votre serviteur, etc.

℣ 27. Le grec ne dit pas, *in civitate istâ.*

tua et consilium tuum decreverunt fieri.

29. Et nunc, Domine, respice in minas eorum, et da servis tuis cum omni fiduciâ loqui verbum tuum,

30. In eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, et prodigia fieri per nomen sancti filii tui Jesu.

31. Et cùm orassent, motus est locus in quo erant congregati : et repleti sunt omnes Spiritu Sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiduciâ.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una : nec quisquam, eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

33. Et virtute magnâ reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : et gratia magna erat in omnibus illis.

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos : quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

35. Et ponebant ante pedes apostolorum : dividebatur autem singulis, prout cuique opus erat.

puissance et votre conseil avoient ordonné devoir être fait. An de l'ère chr. vulgaire 33.

29. Maintenant donc, Seigneur, considérez leurs menaces ; et donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entière liberté.

30. En étendant votre main, afin qu'il se fasse, au nom de votre saint fils Jésus, des guérisons, des prodiges et des merveilles.

31. Lorsqu'ils eurent achevé leur prière, le lieu où ils étoient assemblés trembla : ils furent tous remplis du Saint-Esprit ; et ils annonçoient la parole de Dieu avec assurance.

32. Or, la multitude de ceux qui croyoient, n'étoit qu'un cœur et qu'une ame : nul ne considéroit ce qu'il possédoit comme étant à lui en particulier ; mais toutes choses étoient communes entre eux.

33. Les apôtres rendoient témoignage avec grande force à la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, et la grace étoit grande dans tous les fidèles.

34. Car il n'y avoit point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui possédoient des fonds de terres ou des maisons, les vendoient, et en apportoient le prix,

35. Qu'ils mettoient aux pieds des apôtres, et on les distribuoit ensuite à chacun, selon qu'il en avoit besoin.

℣ 29. C'est le sens du grec.

℣ 33. Gr. litt. du Seigneur Jésus. — Par leurs paroles, et par les miracles qu'ils faisoient en son nom.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

36. Joseph, surnommé par les apôtres, Barnabé, c'est-à-dire enfant de consolation, qui étoit lévite, et originaire de l'île de Chypre,

37. Vendit aussi un fonds de terre qu'il avoit, et en apporta le prix, qu'il mit aux pieds des apôtres.

36. Joseph autem qui cognominatus est Barnabas ab apostolis (quod est interpretatum, filius consolationis), levites, Cyprius genere,

37. Cùm haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum.

℣ 36. Il y avoit alors un grand nombre de Juifs établis dans cette île.

CHAPITRE V.

Ananie et Saphire frappés de mort en punition de leur mensonge. Miracles des apôtres. Les apôtres sont emprisonnés, délivrés par un ange, puis amenés devant le conseil. Discours de Pierre. Conseil de Gamaliel. Les apôtres pleins de joie d'avoir souffert des opprobres pour Jésus-Christ.

1. Alors un homme nommé Ananie, et Saphire sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre;

2. Et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avoit reçu, apporta le reste et le mit aux pieds des apôtres.

3. Mais Pierre lui dit: Ananie, comment Satan vous a-t-il tenté,

1. Vir (*a*) autem quidam nomine Ananias, cum Saphirâ uxore suâ, vendidit agrum,

2. Et fraudavit de pretio agri, conscià uxore suâ: et afferens partem quamdam, ad pedes apostolorum posuit.

3. Dixit autem Petrus: Anania, cur tentavit Sa-

(*a*) S. *Script. prop., pars* VIII, n° 6. — Bible vengée, Act. des Ap., n° 2. — P. de Ligny, Act. des Apôt., ch. v.

℣ 2. Il étoit sans doute maître de cet argent, comme saint Pierre le dit peu après, et il auroit pu absolument le garder; mais il étoit coupable d'en détourner une partie par avarice, et de vouloir néanmoins se donner aux yeux des hommes le mérite d'avoir tout donné.

℣ 3. Gr. litt. pourquoi Satan a-t-il rempli votre cœur, *pourquoi lui avez-vous donné entrée dans votre cœur*, en sorte que vous ayez menti au Saint-Esprit, et que vous ayez détourné, etc.

tanas cor tuum; mentiri te Spiritui Sancto, et fraudare de pretio agri?

4. Nonne manens tibi manebat, et venumdatum in tuâ erat potestate? quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non es mentitus hominibus, sed Deo.

5. Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit et expiravit, et factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Surgentes autem juvenes, amoverunt eum, et efferentes sepelierunt.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, et uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat, introivit.

8. Dixit autem ei Petrus : Dic mihi, mulier, si tanti agrum vendidistis? At illa dixit : Etiam tanti.

9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini? Ecce pedes eorum qui sepelierunt virum tuum, ad ostium, et efferent te.

10. Confestim cecidit ante pedes ejus, et expiravit. Intrantes autem juvenes, invenerunt illam mortuam, et extulerunt, et sepelierunt ad virum suum.

11. Et factus est timor magnus in universâ Eccle-

jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit, et détourner une partie du prix de ce fonds de terre? An de l'ère chr. vulgaire 33.

4. Ne demeuroit-ils pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder; et après même l'avoir vendu, le prix n'en étoit-il pas encore à vous?[z] Comment ce dessein a-t-il pu vous entrer dans le cœur? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.

5. Ananie entendant ces paroles, tomba, et rendit l'esprit; et tous ceux qui en entendirent parler, furent saisis d'une grande crainte.

6. Alors des jeunes gens, se levant, enlevèrent le corps, et l'emportèrent pour l'ensevelir.

7. Environ trois heures après, sa femme entra, ne sachant rien de ce qui étoit arrivé.

8. Et Pierre lui dit : Femme, dites-moi : Avez-vous vendu tant votre fonds de terre? Elle lui répondit : Oui, nous l'avons vendu cela.

9. Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari qui sont à cette porte, et qui vont aussi vous porter en terre.

10. Au même moment, elle tomba à ses pieds, et rendit l'esprit. Ces jeunes hommes étant entrés, la trouvèrent morte; et l'ayant emportée, ils l'enterrèrent auprès de son mari.

11. Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise,

[z] 4. Qui vous obligeoit à nous l'apporter?

An de l'ère chr. vulgaire 33.

et parmi tous ceux qui en entendirent parler.

12. Cependant les apôtres faisoient beaucoup de prodiges et de miracles parmi le peuple; et tous les fidèles, étant unis dans un même esprit, s'assembloient dans la galerie de Salomon. "

13. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux; " mais le peuple leur donnoit de grandes louanges.

14. Et le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multiplioit de plus en plus;

15. De sorte " que le peuple apportoit les malades dans les places publiques, et les mettoit sur de petits lits et sur des couchettes, afin que, lorsque Pierre passeroit, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent guéris de leurs maladies. "

16. Un grand nombre de personnes accouroit aussi des villes voisines à Jérusalem, amenant avec eux des malades, et ceux qui étoient tourmentés par des esprits impurs; et ils étoient tous guéris.

17. Alors le grand-prêtre, et tous ceux qui étoient comme lui de la secte des sadducéens, furent transportés de colère. "

siâ, et in omnes qui audierunt hæc.

12. Per manus (*a*) autem apostolorum fiebant signa et prodigia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

13. Ceterorum autem nemo audebat se conjungere illis : sed magnificabat eos populus.

14. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo virorum ac mulierum :

15. Ita ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis.

16. Concurrebat autem et multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros, et vexatos à spiritibus immundis : qui curabantur omnes.

17. Exurgens autem princeps sacerdotum et omnes qui cum illo erant (quæ est hæresis sadducæorum), repleti sunt zelo,

(*a*) Bible vengée, Act. des Apôtres, n° 1.

℣ 12. Voy. au chap. III, ℣ 11.

℣ 13. Par la crainte qu'ils avoient des prêtres et des magistrats.

℣ 15. Le grec suppose que ce qui précède depuis le ℣ 12. est une parenthèse, en sorte que le ℣ 15. soit la suite de la première partie ℣ 12, de cette sorte : *les apôtres faisoient, dis-je, beaucoup de prodiges et de miracles*, de sorte que le peuple, etc.

Ibid. Ces mots, *et liberarentur ab infirmitatibus suis*, ne se lisent point dans le grec.

℣ 17. Autr. furent remplis de colère. A la lettre : de zèle.

18. Et injecerunt manus in apostolos, et posuerunt eos in custodiâ publicâ.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, et educens eos, dixit :

20. Ite, et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Qui cùm audissent, intraverunt diluculò in templum, et docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, et qui cum eo erant, convocaverunt concilium, et omnes seniores filiorum Israel : et miserunt ad carcerem, ut adducerentur.

22. Cùm autem venissent ministri, et aperto carcere, non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. Dicentes : Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentiâ, et custodes stantes ante januas : aperientes autem, neminem intùs invenimus.

24. Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi, et principes sacerdotum, ambigebant de de illis quidnam fieret.

25. Adveniens autem quidam nuntiavit eis : Quia ecce viri quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, et docentes populum.

18. Et ils arrêtèrent les apôtres, et les mirent dans la prison publique. An de l'ère chr. vulgaire 33.

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison ; et les ayant fait sortir, il leur dit :

20. Allez dans le temple, et prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent au temple dès le point du jour, et se mirent à prêcher. Cependant le grand-prêtre et ceux qui étoient avec lui, ‡ étant venus, assemblèrent le conseil, et tous les sénateurs du peuple d'Israël, et envoyèrent à la prison, afin qu'on amenât les apôtres.

22. Les officiers y étant venus, ouvrirent la prison ; ‡ et ne les ayant point trouvés, ils s'en retournèrent faire leur rapport.

23. Disant : Nous avons trouvé la prison bien fermée, et les gardes ‡ devant les portes ; mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

24. ‡ Le capitaine des gardes du temple, et les princes des prêtres ayant entendu ces paroles, furent en grande peine, ne sachant quelle seroit la suite de cette affaire. ‡

25. Or, quelqu'un vint leur dire en même temps : Voilà ces gens, que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple, et qui enseignent le peuple.

‡ 21. Autr. ceux de son parti.
‡ 22. Ces deux mots, *aperto carcere*, ne sont pas dans le grec.
‡ 23. Grec : et les gardes dehors.
‡ 24. Le grec ajoute ce mot : le grand-prêtre.
Ibid. Gr. autr. ne sachant ce que deviendroit cette affaire.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

26. Aussitôt le capitaine des gardes du temple partit avec ses officiers, et les amena sans violence, car ils craignoient d'être lapidés par le peuple.

27. Quand ils les eurent amenés, ils les présentèrent au conseil; et le grand-prêtre leur parla en ces termes :

28. Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine; et vous voulez nous rendre responsables du sang de cet homme.

29. Pierre et les apôtres répondant, dirent : Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

30. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir, l'attachant à une croix;

31. C'est lui que Dieu a élevé par sa puissance, comme étant le Prince et le Sauveur, pour donner à Israël la grace de la pénitence et la rémission des péchés.

32. Et nous sommes les témoins de ce que nous vous disons; et le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi avec nous.

33. A ces mots, ils furent transportés de rage, et ils consultoient ensemble pour les faire mourir.

34. Mais un pharisien nommé

26. Tunc abiit magistratus cum ministris, et adduxit illos sine vi : timebant enim populum, ne lapidarentur.

27. Et cùm adduxissent illos, statuerunt in concilio : et interrogavit eos princeps sacerdotum,

28. Dicens : Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto : et ecce replestis Jerusalem doctrinâ vestrâ, et vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Respondens autem Petrus, et apostoli, dixerunt : Obedire oportet Deo magis quàm hominibus. (*a*)

30. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.

31. Hunc principem et Salvatorem Deus exaltavit dexterâ suâ, ad dandam pœnitentiam Israeli, et remissionem peccatorum.

32. Et nos sumus testes horum verborum, et Spiritus Sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi.

33. Hæc cùm audissent, dissecabantur, et cogitabant interficere illos.

34. Surgens autem qui-

(*a*) Bible vengée, Actes des Apôtres, note 3.

¼ 28. Comme si nous avions fait mourir injustement en sa personne le Christ et le Messie.

¼ 30. Litt. au bois.

¼ 33. Litt. ils furent *comme* sciés *et déchirés*.

dam in concilio pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri,

Gamaliel, docteur de la loi, qui étoit honoré de tout le peuple, se leva dans le couseil; et ayant commandé que l'on fît retirer les apôtres pour un peu de temps,

An de l'ère chr. vulgaire 33.

35. Dixitque ad illos: Viri Israelitæ, attendite vobis super hominibus istis, quid acturi sitis.

35. Il dit à l'assemblée : O Israélites, prenez garde comment vous vous conduirez à l'égard de ces personnes.

36. Ante hos enim dies extitit Theodas (*a*), dicens se esse aliquem, cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum: qui occisus est : et omnes qui credebant ei, dissipati sunt, et redacti ad nihilum.

36. Car il y a déjà quelque temps qu'il s'éleva un certain Théodas, qui se disoit un être supérieur; ′ et il y eut environ quatre cents hommes qui s'attachèrent à lui : mais il fut tué; et tous ceux qui avoient cru en lui, se dissipèrent, et furent réduits à rien.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professionis, et avertit populum post se, et ipse periit: et omnes quotquot consenserunt ei, dispersi sunt.

37. Judas de Galilée s'éleva ensuite lorsque se fit le dénombrement du peuple, ′ et il attira à son parti beaucoup ″ de monde : mais il périt aussi; et tous ceux qui s'étoient attachés à lui, furent dissipés.

38. Et nunc ita dico vobis : Discedite ab hominibus istis, et sinite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur :

38. C'est pourquoi voici le conseil que j'ai à vous donner : Cessez de tourmenter ces gens-là, et laissez-les. Car si ce conseil ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même :

39. Si verò ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne fortè et Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi :

39. Mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu. Ils se rendirent à cet avis;

40. Et convocantes apostolos, cæsis denuntiaverunt ne omninò loqueren-

40. Et ayant fait venir les apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait fouetter, de parler à l'avenir au

(*a*) *S. script. prop., pars* VIII, n° 7.

℣ 36. Quelques exemplaires grecs portent : quelque chose de grand.

℣ 37. Ce dénombrement qui donna lieu à la révolte de Judas, est différent de celui qui se fit au temps de la naissance de Jésus-Christ, *Luc* II. 1. et 2.; il ne se fit que dix ans après, lorsque la Judée fut réduite en province romaine après la mort d'Archélaüs, roi de la Judée, fils et successeur d'Hérode-le-Grand.

Ibid. C'est le sens du grec.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

nom de Jésus; et ils les laissèrent aller.

41. Alors les apôtres sortirent du conseil, tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

42. Et ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.

tur in nomine Jesu, et dimiserunt eos.

41. Et illi quidem ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

42. Omni autem die non cessabant, in templo et circa domos docentes, et evangelizantes Christum Jesum.

CHAPITRE VI.

Murmures des Juifs grecs. Élection des sept diacres. Étienne plein de foi, fait de grands miracles. Il est accusé faussement.

1. En ce temps-là, le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des Juifs grecs [a] contre les Juifs hébreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour. [b]

2 C'est pourquoi les douze ayant assemblé tous les disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la parole de Dieu, [c] pour avoir soin des tables.

3. Choisissez donc, ô nos frères, sept hommes d'entre vous, d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit-

1. In diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversùs Hebræos, eò quòd despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis.

3. Considerate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos

ŷ 1. Gr. litt. des hellénistes, c'est-à-dire des Juifs qui, étant nés entre les Grecs, ne parloient que la langue grecque.

Ibid. Ils prétendaient qu'on n'avoit point assez d'égard à leurs besoins.

ŷ 2. La prédication.

Ibid. Pour empêcher qu'il ne se fasse aucune injustice dans la dispensation des aumônes, en les distribuant nous-mêmes.

Spiritu Sancto, et sapientiâ, quos constituamus super hoc opus.

4. Nos verò orationi et ministerio verbi instantes erimus.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine : et elegerunt Stephanum, virum plenum fide et Spiritu Sancto, et Philippum, et Prochorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum advenam Antiochenum.

6. Hos statuerunt ante conspectum apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus.

7. Et verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valdè : multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei.

8. Stephanus autem plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

9. Surrexerunt autem quidam de synagogâ quæ appellatur libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant à Ciliciâ et Asiâ, disputantes cum Stephano :

10. Et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur.

Saint et de sagesse, à qui nous puissions confier cet emploi. An de l'ère chr. vulgaire 33.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée, et ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

6. Ils les présentèrent aux apôtres qui, après avoir fait des prières, leur imposèrent les mains.

7. Cependant la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, et le nombre des disciples augmentoit considérablement dans Jérusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les prêtres qui obéissoient à la foi.

8. Or, Etienne, qui étoit plein de grace ′ et de force, faisoit de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Et quelques-uns de la synagogue, appelée la synagogue des affranchis, ″ et de celle des Cyrénéens, et des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Etienne, et disputoient avec lui.

10. Mais ils ne pouvoient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parloit en lui.

℣ 8. Le grec lit : de foi.

℣ 9. On croit que ces affranchis étoient des Juifs qui avoient été emmenés en Italie, esclaves des Romains, et depuis mis en liberté. Une autre conjecture suppose qu'au lieu de *libertinorum*, il faudroit lire *Libystinorum* : des Libyens.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

11. Alors ils apostèrent ' des gens, pour dire qu'ils lui avoient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.

12. Et ainsi ils émurent le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi; et se jetant sur Etienne, ils l'enlevèrent, et l'entraînèrent au conseil.

13. Et ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disoient : Cet homme-là ne cesse point de parler " contre le lieu saint et contre la loi;

14. Car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu-ci, et changera les traditions " que Moïse nous a laissées.

15. Cependant tous ceux qui étoient assis dans le conseil ayant les yeux sur lui, virent son visage éclater, comme le visage d'un ange.

11. Tunc summiserunt viros, qui dicerent se audivisse eum, dicentem verba blasphemiæ in Moysen et in Deum.

12. Commoverunt itaque plebem, et seniores, et scribas, et concurrentes rapuerunt eum, et adduxerunt in concilium :

13. Et statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversùs locum sanctum et legem :

14. Audivimus enim dicentem : Quoniam Jesus Nazarenus hic, destruet locum istum, et mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses.

15. Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli.

℣ 11. Autr. ils subornèrent.
℣ 13. Grec : de blasphémer.
℣ 14. Gr. litt. les coutumes.

CHAPITRE VII.

Discours de saint Étienne devant le conseil des Juifs. Il leur reproche leurs infidélités. Il est emmené hors de la ville, et lapidé. Sa charité pour ses ennemis. Saul consent à sa mort.

1. Alors le grand-prêtre lui demanda si ce qu'on disoit étoit véritable.

2. Etienne répondit : Mes frères et mes pères, écoutez : Le Dieu de gloire apparut à notre père Abra-

1. Dixit autem princeps sacerdotum : Si hæc ita se habent ?

2. Qui ait : Viri fratres et patres, audite : Deus gloriæ apparuit patri nos-

tro Abrahæ, cùm esset in Mesopotamiâ, priùs quam moraretur in Charan,

3. Et dixit ad illum : Exi de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et veni in terram quam monstravero tibi.

4. Tunc exiit de terrâ Chaldæorum (*a*), et habitavit in Charan. Et inde, postquam mortuus est pater ejus, transtulit illum in terram istam, in quâ nunc vos habitatis :

5. Et non dedit illi hereditatem in eâ, nec passum pedis (*b*) : sed repromisit dare illi eam in possessionem, et semini ejus post ipsum, cùm non haberet filium.

6. Locutus est autem ei Deus : Quia erit semen ejus accola in terrâ alienâ, et servituti eos subjicient, et malè tractabunt eos, annis quadringentis :

7. Et gentem cui servierint, judicabo ego, dixit Dominus : et post hæc exibunt, et servient mihi in loco isto.

8. Et dedit illi testamentum circumcisionis : et sic genuit Isaac, et circumcidit eum die octavo : et Isaac Jacob : et Jacob duodecim patriarchas.

ham, lorsqu'il étoit dans la Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan; An de l'ère chr. vulgaire 33.

3. Et lui dit : Sortez de votre pays et de votre parenté, et venez dans la terre que je vous montrerai. *Gen.* XII. 1.

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, et vint demeurer à Charan : et après que son père fut mort, Dieu le fit passer dans cette terre que vous habitez aujourd'hui,

5. Où il ne lui donna aucun héritage, non pas même où asseoir le pied ; mais il lui promit de lui en donner la possession, à lui et à sa postérité après lui, lorsqu'il n'avoit point encore d'enfant.

6. Dieu lui prédit aussi que sa postérité demeureroit dans une terre étrangère ; qu'elle y seroit tenue en servitude, et fort maltraitée jusqu'au terme de quatre cents ans. *Gen.* XV. 13.

7. Mais le Seigneur lui dit : J'exercerai ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude ; et après cela ils sortiront, et me serviront en ce lieu-ci.

8. Et il lui donna l'alliance de la circoncision, et ainsi Abraham ayant engendré Isaac, il le circoncit le huitième jour. Isaac engendra Jacob, et Jacob les douze patriarches. *Gen.* XVII. 10. *Gen.* XXI. 4.

(*a*) *S. script. prop., pars* VIII, n° 8.— (*b*) *S. script. prop., pars* VIII. *n°* 9.

℣ 2. La Mésopotamie faisoit partie du pays des Chaldéens (*infr.* ℣ 4.), où Moïse place Ur, patrie d'Abraham.

Ibid. C'est-à-dire Haran, selon qu'il se lit dans la Genèse : ce n'est qu'une différence de prononciation dans l'hébreu.

℣ 6. Ces quatre cents ans peuvent se prendre depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la sortie d'Égypte. Voyez dans la Genèse, XV. 13.

An del'ère chr. vulgaire 33.

9. Les patriarches, émus d'envie, vendirent Joseph, pour être mené en Egypte; mais Dieu étoit avec lui;

Gen. xxv.25. *Gen.* xxix.32. xxxv. 22. *Gen.* xxxvii. 28. *Gen.* xli. 37.

10. Et il le délivra de toutes ses afflictions; et l'ayant rempli de sagesse, il le rendit agréable à Pharaon, roi d'Egypte, qui lui donna la conduite de son royaume et de toute sa maison.

11. Cependant toute l'Egypte et la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine; et nos pères ne pouvoient trouver de quoi vivre.

Gen. xlii. 1.

12. Mais Jacob ayant entendu dire qu'il y avoit du blé en Egypte, y envoya nos pères pour la première fois.

Gen. xlv. 1.

13. Et les ayant renvoyés une seconde fois, Joseph fut reconnu de ses frères, et Pharaon sut de quelle famille il étoit.

14. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père, et toute sa famille, qui consistoit en soixante-quinze personnes.

Gen. xlvi. 5. xlix. 32.

15. Jacob donc descendit en Egypte, où il mourut, lui et nos pères.

Gen. xxxiii. 19. l. 5. 13. *Jos.* xxiv. 32.

16. Et ils furent transportés en Sichem, où on les mit dans le sépulcre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hémor, fils de Sichem.

9. Et patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum, et erat Deus cum eo:

10. Et eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus, et dedit ei gratiam et sapientiam in conspectu Pharaonis regis Ægypti, et constituit eum præpositum super Ægyptum, et super omnem domum suam.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum et Chanaan, et tribulatio magna: et non inveniebant cibos patres nostri.

12. Cùm audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto, misit patres nostros primùm:

13. Et in secundò cognitus est Joseph à fratribus suis, et manifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens autem Joseph, accersivit Jacob patrem suum, et omnem cognationem suam in animabus septuaginta quinque:

15. Et descendit Jacob in Ægyptum, et defunctus est ipse, et patres nostri.

16. Et translati sunt in Sichem, et positi sunt in sepulchro quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor filii Sichem.

℣ 14. La version des Septante lit ainsi dans la Genèse, ch. xlvi, ℣ 27, en ajoutant au ℣ 20. cinq descendans de Joseph, qui ne sont pas nommés dans l'hébreu.

℣ 16. Ou plutôt il paroit qu'il faudroit lire: dans le sépulcre que Jacob avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hémor *père* de Sichem. Le champ où étoit ce sépulcre fut acheté par Jacob. (*Gen.* xxxiii. 19. *Jos.* xxiv. 32.) On soupçonne qu'originairement le nom de *Jacob* étoit mis ici en abrévia-

17. Cùm autem appropinquaret tempus promissionis quam confessus erat Deus Abrahæ, crevit populus, et multiplicatus est in Ægypto,

17. Mais comme le temps de la promesse [f] que Dieu avoit faite à Abraham [g] s'approchoit, le peuple s'accrut, et se multiplia beaucoup en Egypte, — An de l'ère chr. vulgaire 33.

18. Quoadusque surrexit alius rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

18. Jusqu'à ce qu'il se leva un autre roi, qui ne connoissoit point Joseph.

19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros, ut exponerent infantes suos, ne vivificarentur.

19. Ce prince, usant d'une malice artificieuse [h] contre notre nation, accabla nos pères de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans, pour en exterminer la race.

20. Eodem tempore natus est Moyses, et fuit gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

20. En ce temps-là naquit Moïse, qui fut [i] agréable à Dieu : il fut nourri pendant trois mois dans la maison de son père. *Exod.* II. 2. *Hebr.* XI. 23.

21. Expositoautem illo, sustulit eum filia Pharaonis, et nutrivit eum sibi in filium.

21. Ensuite ayant été exposé, la fille de Pharaon le prit, et l'éleva pour être son fils.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientiâ Ægyptiorum, et erat potens in verbis et in operibus suis.

22. Ainsi Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens; et il étoit puissant en paroles et en œuvres.

23. Cùm autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus, ut visitaret fratres suos filios Israel.

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses frères, les enfans d'Israël;

24. Et cùm vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum : et fecit ultionem et qui injuriam sustinebat, percusso Ægyptio.

24. Et voyant qu'on faisoit injure à quelqu'un d'eux, il le défendit et le vengea, en tuant l'Egyptien qui l'outrageoit. *Exod.* II. 12.

tion, IAB; la première lettre ayant disparu, il ne sera plus resté que ces deux, AB, que l'on aura prises pour l'abréviation du nom d'*Abraham*. Hémor étoit père de Sichem (*ibid.*), et ici le grec le nomme simplement *Hémor de Sichem*.

[f] ℣ 17. Promesse pour la chose promise.

Ibid. C'est le sens du grec : que Dieu avoit faite à Abraham avec serment.

[h] ℣ 19. C'est le sens du grec.

[i] ℣ 20. Le grec porte à la lettre : qui fut beau à Dieu, c'est-à-dire très beau.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

25. Il pensoit que ses frères comprendroient que ce seroit par sa main que Dieu les délivreroit, mais ils ne le comprirent pas.

Exod. II. 13.

26. Car le lendemain, s'étant trouvé avec quelques-uns d'eux qui se querelloient, et tâchant de les accommoder, il leur dit : Mes amis, vous êtes frères ; comment vous faites-vous injure l'un à l'autre ?

27. Mais celui qui faisoit injure à l'autre, le rebuta, en lui disant : Qui vous a établi prince et juge sur nous ?

28. Ne voudriez-vous point me tuer, comme vous tuâtes hier cet Egyptien ?

29. Cette parole fut cause que Moïse s'enfuit; et il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils.

Exod. III. 2.

30. Quarante ans après [y] un ange lui apparut au désert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui brûloit.

31. Ce que Moïse ayant aperçu, il fut fort surpris de ce qu'il voyoit; et s'approchant pour considérer ce que c'étoit, il entendit la voix du Seigneur, qui lui dit :

32. Je suis le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osoit regarder.

33. Alors le Seigneur lui dit : Otez vos souliers de vos pieds, car

25. Existimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis : at illi non intellexerunt.

26. Sequenti verò die, apparuit illis litigantibus : et reconciliabat eos in pace, dicens : Viri, fratres estis : ut quid nocetis alterutrum ?

27. Qui autem injuriam faciebat proximo, repulit eum, dicens : Quis te constituit principem et judicem super nos ?

28. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Ægyptium ?

29. Fugit autem Moyses in verbo isto : et factus est advena in terrâ Madian, ubi generavit filios duos.

30. Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deserto montis Sina angelus in igne flammæ rubi.

31. Moyses autem videns, admiratus est visum; et accedente illo, ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens :

32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare.

33. Dixit autem illi Dominus : Solve calceamen-

[y] 30. C'est-à-dire après sa sortie de l'Égypte.

tum pedum tuorum : locus enim in quo stas terra sancta est.

le lieu où vous êtes est une terre sainte.' An de l'ère chr. vulgaire 33.

34. Videns vidi afflictionem populi mei, qui est in Ægypto, et gemitum eorum audivi, et descendi liberare eos. Et nunc veni, et mittam te in Ægyptum.

34. J'ai vu et considéré l'affliction de mon peuple qui es ten Egypte; j'ai entendu leurs gémissemens, et je suis descendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, afin que je vous envoie en Egypte.

35. Hunc Moysen, quem negaverunt, dicentes : Quis te constituit principem et judicem ? hunc Deus principem et redemptorem misit, cum manu angeli, qui apparuit illi in rubo.

35. Ce Moïse qu'ils avoient rebuté, en disant : Qui vous a constitué prince et juge? fut celui-là même que Dieu envoya pour être leur prince et leur libérateur, sous la conduite de l'ange qui lui apparut dans le buisson.

36. Hic eduxit illos, faciens prodigia et signa in terrâ Ægypti, et in Rubro mari, et in deserto annis quadraginta.

36. Ce fut lui qui les délivra, faisant des prodiges et des miracles en Egypte, dans la mer Rouge, et au désert, durant quarante ans. *Exod.* VII. VIII. IX. X. XI. XIV.

37. Hic est Moyses qui dixit Israel : Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris, tanquam me : ipsum audietis.

37. C'est ce Moïse, qui a dit aux enfans d'Israël : " Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; écoutez-le. *Deut.* XVIII. 15

38. Hic est qui fuit in ecclesiâ in solitudine cum angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, et cum patribus nostris : qui accepit verba vitæ dare nobis.

38. C'est lui qui, pendant que le peuple étoit assemblé dans le désert, s'entretenoit avec l'ange qui lui parloit sur le mont de Sina; c'est lui qui étoit avec nos pères, et qui a reçu les paroles de vie, pour nous les donner. *Exod.* XIX. 3.

39. Cui noluerunt obedire patres nostri : sed repulerunt, et aversi sunt cordibus suis in Ægyptum,

39. Nos pères ne voulurent point lui obéir; mais ils le rebutèrent, retournant de cœur en Egypte,

40. Dicentes ad Aaron : Fac nobis deos qui præcedant nos : Moyses enim

40. Disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qu'est devenu *Exod.* XXXII. 1

℣ 33. Par ma présence.

℣ 37. Grec : le seigneur, votre Dieu. Ces mots se trouvent aussi dans le texte de Moïse. *Deut.* XVIII. 15.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

ce Moïse qui nous a tirés du pays d'Egypte.

41. Et ils firent en ces jours-là un veau ; et ils s'acrifièrent à cette idole, et ils mettaient leur joie dans l'ouvrage de leurs mains.

42. Alors Dieu se détourna d'eux, et les abandonna à l'aveuglement d'adorer la milice du ciel, selon qu'il est écrit dans le livre des prophètes : Maison d'Israël, m'avez-vous offert des sacrifices et des hosties dans le désert durant quarante ans ?

Amos, v. 25.

43. Au contraire, vous avez porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Rempham, ' qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone. '

44. Nos pères eurent, dans le désert, le tabernacle du témoignage, comme Dieu, parlant à Moïse, ' lui avoit ordonné de le faire selon le modèle qu'il avoit vu.

Exod. xxv. 40

Jos. III. 14. *Hebr.* VII. 9.

45. Et nos pères l'ayant reçu, ils l'emportèrent, sous la conduite de Josué, au pays qui avoit été possédé par les nations que Dieu chassa de devant eux. Et ce tabernacle subsista jusqu'au temps de David,

1. *Reg.* XVI. 13. *Ps.* CXXXI. 5.

46. Qui trouva grace devant Dieu, et qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

hic, qui eduxit nos de terrâ Ægypti, nescimus quid factum sit ei.

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis, et obtulerunt hostiam simulacro, et lætabantur in operibus manuum suarum.

42. Convertit autem Deus, et tradidit eos servire militiæ cœli, sicut scriptum est in libro prophetarum : Numquid victimas et hostias obtulistis mihi annis quadraginta in deserto, domus Israel ?

43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, et sidus dei vestri Rempham, figuras quas fecistis, adorare eas : et transferam vos trans Babylonem.

44. Tabernaculum testimonii fuit cum patribus nostris in deserto, sicut disposuit illis Deus, loquens ad Moysen, ut faceret illum secundùm formam quam viderat.

45. Quod et induxerunt, suscipientes patres nostri cum Jesu in possessionem gentium, quas expulit Deus à facie patrum nostrorum, usque in diebus David,

46. Qui invenit gratiam ante Deum, et petiit ut inveniret tabernaculum Deo Jabob.

℣ 43. Ce nom qui ne se trouve point dans le texte cité d'Amos, ℣ 26., vient de la version des Septante, qui ont lu ce texte autrement qu'on ne le lit dans l'hébreu et dans la Vulgate. Voyez la *Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert*, à la tête de la prophétie d'Amos, tom. XVII.

Ibid. Quelques exemplaires grecs lisent : au-delà de Damas, conformément au texte d'Amos, v. 27.

℣ 44. Gr. litt. comme celui qui parloit à Moïse, lui avoit, etc.

47. Salomon autem ædificavit illi domum.

48. Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut propheta dicit :

49. Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum : quam domum ædificabitis mihi? dicit Dominus : aut quis locus requietionis meæ est?

50. Nonne manus mea fecit hæc omnia?

51. Durâ cervice, et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui Sancto resistitis : sicut patres vestri, ita et vos.

52. Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri? et occiderunt eos qui prænuntiabant de adventu Justi, cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis :

53. Qui accepistis legem in dispositione angelorum, et non custodistis.

54. Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum.

55. Cùm autem esset plenus Spiritu Sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam Dei, et Jesum stantem à dextris Dei, et ait : Ecce video cœlos apertos, et Filium hominis stantem à dextris Dei.

56. Exclamantes autem voce magnâ, continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum :

47. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit un temple.

48. Mais le Très-Haut n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, selon cette parole du prophète:

49. Le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied : quelle maison me bâtirez-vous? dit le Seigneur; et quel pourroit être le lieu de mon repos?

50. Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses?

51. Têtes dures et hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été.

52. Qui est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté? Ils ont tué ceux qui prédisoient l'avénement du Juste que vous venez de trahir, et dont vous avez été les meurtriers;

53. Vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée.

54. A ces paroles ils entrèrent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, et ils grinçoient des dents contre lui.

55. Mais Etienne étant rempli du Saint-Esprit, et levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus qui étoit debout à la droite de Dieu; et il dit : Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.

56. Alors poussant de grands cris, et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent tous ensemble sur lui;

An de l'ère chr. vulgaire 33.

3. *Reg.* VI. 1. 1. *Par.* XVII. 12. *Infr.* XVII. 24. *Isai.* LXVI. 1.

An de l'ère chr. vulgaire 33.

57. Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent; et les témoins mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

58. Ainsi ils lapidoient Etienne, qui prioit, et qui disoit : Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

59. S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole, il s'endormit dans le Seigneur. Or, Saul avoit consenti à la mort d'Etienne.

57. Et ejicientes eum extra civitatem, lapidabant : et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

58. Et lapidabant Stephanum invocantem, et dicentem : Domine Jesu, suscipe spiritum meum.

59. Positis autem genibus, clamavit voce magnâ, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. Et cùm hoc dixisset, obdormivit in Domino. Saulus autem erat consentiens neci ejus.

℣ 57. Qui avoient déposé contre lui, et qui, selon la loi, devoient lui jeter la première pierre. — Voyez au Deutéronome, XVII, 7.

℣ 59. Les Grecs commencent ici le chapitre suivant. Saul est celui qui fut depuis appelé Paul, et élevé à l'apostolat. (*Infr.* XXII. 20.)

CHAPITRE VIII.

Persécution contre les fidèles. Philippe prêche en Samarie. Simon le magicien est baptisé. Pierre et Jean donnent le Saint-Esprit aux Samaritains. Simon veut acheter ce pouvoir. Eunuque de la reine d'Éthiopie baptisé par Philippe.

1. Il s'éleva en ce temps-là une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem; et tous, excepté les apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie.

2. Cependant quelques personnes qui craignoient Dieu, prirent soin d'ensevelir Etienne, et firent ses funérailles avec un grand deuil.

1. Facta est autem in illâ die persecutio magna in Ecclesiâ, quæ erat Jerosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judææ et Samariæ, præter apostolos.

2. Curaverunt autem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum.

℣ 2. Litt. quelques hommes.

3. Saulus autem devastabat Ecclesiam, per domos intrans, et trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam.

3. Or, Saul ravageoit l'Eglise; et entrant dans les maisons, il en tiroit par force les hommes et les femmes, et les faisoit mettre en prison : An de l'ère chr. vulgaire 33.

4. Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei.

4. Ceux donc qui étoient dispersés, passoient d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu.

5. Philippus autem descendens in civitatem Samariæ, prædicabat illis Christum.

5. Or, Philippe étant venu dans la ville de Samarie, [a] leur prêchoit Jésus-Christ. [b]

6. Intendebant autem turbæ his quæ à Philippo dicebantur, unanimiter audientes, et videntes signa quæ faciebat.

6. Et les peuples étoient attentifs aux discours de Philippe, et l'écoutoient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit;

7. Multi enim eorum qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magnâ exibant.

7. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possédés, en jetant de grands cris. 34.

8. Multi autem paralytici et claudi curati sunt.

8. Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris.

9. Factum est ergo gaudium magnum in illâ civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum :

9. Ce qui remplit la ville d'une grande joie. Or, il y avoit dans la même ville un homme nommé Simon, qui y avoit auparavant exercé la magie, et qui avoit séduit le peuple de Samarie, [a] se disant être quelque chose de grand;

10. Cui auscultabant omnes à minimo usque ad maximum, dicentes : Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

10. De sorte qu'ils le suivoient tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et disoient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu.

11. Attendebant autem eum, propter quod multo tempore, magiis suis dementasset eos.

11. Et ce qui les portoit à s'attacher à lui, c'est qu'il y avoit déjà long-temps qu'il leur avoit troublé l'esprit par ses enchantemens.

12. Cùm verò credidissent Philippo evangeli-

12. Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçoit du royaume de

[a] 5. Gr. autr. dans une ville de la *province de* Samarie.
Ibid. Litt. le Christ.
[a] 9. Gr. autr. de la *province* de Samarie.

An de l'ère vulgaire 34.

Dieu, ils étoient baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ,

13. Simon crut aussi lui-même : et après qu'il eut été baptisé, il s'attachoit à Philippe; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisoient, il en étoit saisi d'étonnement.

14. Les apôtres, qui étoient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean,

15. Qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit;

16. Car il n'étoit encore descendu sur aucun d'eux; mais ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. Alors ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit.

18. Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent,

19. Et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit :

zanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres.

13. Tunc Simon et ipse credidit : et cùm baptizatus esset, adhærebat Philippo : videns etiam signa et virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

14. Cùm autem audissent apostoli, qui erant Jerosolymis, quòd recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem.

15. Qui cùm venissent, oraverunt pro ipsis, ut acciperent Spiritum Sanctum :

16. Noudùm enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantùm erat in nomine Domini Jesu.

17. Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum Sanctum.

18. Cùm vidisset autem Simon, quia per impositionem manûs apostolorum daretur Spiritus Sanctus, obtulit eis pecuniam,

19. Dicens : Date et mihi hanc potestatem, ut cuicumque imposuero manus, accipiat Spiritum. Petrus autem dixit ad eum :

℣ 12. De la manière qu'il l'avoit prescrit. — Le grec lit: Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, ils étoient baptisés hommes et femmes.

℣ 14. Gr. autr. ceux de la Samarie.

℣ 16. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

20. Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu peut s'acquérir [*] avec de l'argent.

21. Vous n'avez point de part, et vous ne pouvez rien prétendre à ce ministère; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Faites donc pénitence de cette méchanceté; et priez Dieu, afin que s'il est possible, il vous pardonne cette pensée de votre cœur;

23. Car je vois que vous êtes rempli d'un fiel très amer, et engagé dans les liens de l'iniquité.

24. Simon répondit : Je vous supplie de prier vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

25. Pour eux, après avoir rendu témoignage à la vérité, et prêché la parole du Seigneur, ils retournèrent à Jérusalem, annonçant l'Evangile en plusieurs bourgs des Samaritains.

26. Cependant un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : Levez-vous, et allez vers le midi, au chemin qui descend de la ville de Jérusalem à Gaze, qui est déserte. [*]

27. Et se levant, il s'en alla. Or, un Ethiopien eunuque, l'un des premiers officiers de Candace, reine d'Ethiopie, [*] et surintendant de tous ses trésors, étoit venu à Jérusalem pour adorer.

20. Pecunia tua tecum sit in perditionem : quoniam donum Dei existimasti pecuniâ possideri.

21. Non est tibi pars neque sors in sermone isto : cor enim tuum non est rectum coram Deo.

22. Pœnitentiam itaque age ab hâc nequitiâ tuâ, et roga Deum, si fortè remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui :

23. In felle enim amaritudinis, et obligatione iniquitatis, video te esse.

24. Respondens autem Simon, dixit : Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me, horum quæ dixistis.

25. Et illi quidem testificati et locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, et multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

26. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens : Surge, et vade contra meridianum, ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam : hæc est deserta.

27. Et surgens, abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuchus potens Candacis reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem.

An de lère chr. vulgaire 34.

[*] 20. Le verbe hébreu קנה signifie *acquérir* et *posséder*.

[*] 26. C'est-à-dire à l'ancienne Gaze qui étoit alors déserte, et au-dessous de laquelle fut bâtie la nouvelle Gaze plus près de la mer.

[*] 27. L'Éthiopie dont il est parlé ici, est celle qui est au midi de l'Égypte. Le nom de *Candace* fut commun à plusieurs reines de ce pays.

An de l'ère chr. vulgaire 34.

28. Et il s'en retournoit étant assis dans son char, et lisant le prophète Isaïe.

28. Et revertebatur, sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe : Avancez, et approchez-vous de ce char.

29. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede, et adjunge te ad currum istum.

30. Aussitôt Philippe accourut ; et ayant entendu que l'eunuque lisoit le prophète Isaïe, il lui dit : Entendez-vous ' bien ce que vous lisez ?

30. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam, et dixit : Putasne, intelligis quæ legis ?

31. Il lui répondit : Comment pourrois-je l'entendre, si quelqu'un ne me l'explique ? et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

31. Qui ait : Et quomodò possum, si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut ascenderet, et sederet secum.

Isai. LIII. 7.

32. Or, le passage de l'Ecriture qu'il lisoit, étoit celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et il n'a point ouvert la bouche, non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond.

33. Le jugement porté contre lui dans son abaissement, a été aboli. " Qui pourra compter sa génération, parce que sa vie sera retranchée de la terre ?

32. Locus autem Scripturæ quam legebat, erat hic : Tanquam ovis ad occisionem ductus est : et sicut agnus coram tondente se sine voce, sic non aperuit os suum :

33. In humilitate judicium ejus sublatum est : generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terrâ vita ejus ?

34. L'eunuque dit à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le prophète entend parler, si c'est de lui-même, ou de quelque autre ?

34. Respondens autem eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo prophetâ dicit hoc ? de se, an de alio ?

35. Alors Philippe prenant la parole, commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus.

35. Aperiens autem Philippus os suum, et incipiens à Scripturâ istâ, evangelizavit illi Jesum.

36. Après avoir marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau ;

36. Et dùm irent per viam, venerunt ad quam-

' 30. C'est le sens du grec.

" 32 et 33. Par la gloire dont ses souffrances ont été suivies. — Ce texte d'Isaïe, LIII. 7. et 8., est rapporté ici selon la version des Septante.

dam aquam, et ait eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari ?

37. Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens, ait : Credo Filium Dei esse Jesum Christum.

38. Et jussit stare currum, et descenderunt uterque in aquam, Philippus et eunuchus, et baptizavit eum.

39. Cùm autem ascendissent de aquâ, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius non vidit eum eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

40. Philippus autem inventus est in Azoto, et pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.

et l'eunuque lui dit : Voilà de l'eau ; qui empêche que je ne sois baptisé? An de l'ère chr. vulgaire 34.

37. Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il lui répartit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.

38. Il commanda aussitôt qu'on arrêtât son char ; et ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus ; mais il continua son chemin, étant plein de joie.

40. Et Philippe se trouva dans Azot, d'où étant sorti, il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il arriva à Césarée.

℣ 40. Cette ville étoit située sur le bord de la Méditerranée, à neuf ou dix lieues de Gaze vers le nord.

Ibid. C'est-à-dire à Césarée de Palestine, environ à trente lieues d'Azot, au nord. On croit que c'étoit le lieu de la demeure de Philippe. *Infr.* XXI. 8.

CHAPITRE IX.

Saul persécute les fidèles. Sa conversion, son baptême. Il prêche à Damas. Il va à Jérusalem ; il se retire à Césarée, puis à Tarse. Pierre guérit Énée, ressuscite Tabithe.

1. Cependant Saul ne respirant encore que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand-prêtre,

1. Saulus (*a*) autem adhuc spirans minarum et cædis in discipulos Domini, accessit ad principem sacerdotum, *Gal.* I. 13.

(*a*) Bible vengée, Actes des Apôtres, note 4.

An de l'ère chr. vulgaire 34.

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvoit quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem.

Infr. XXII. 6. 1. *Cor.* XV. 8. 2. *Cor.* XII. 2. 3. Mais comme il étoit en chemin, et qu'il approchoit de Damas, il fut tout d'un coup environné d'une lumière du ciel;

4. Et étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui disoit : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus que vous persécutez; il vous est dur de regimber contre l'aiguillon.

6. Alors tremblant et effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

7. Le Seigneur lui répondit : Levez-vous, et entrez dans la ville; et là on vous dira ce qu'il faut que vous fassiez. Or, ceux qui l'accompagnoient dans son voyage, s'arrêtèrent tout étonnés, car ils entendoient une voix, mais ils ne voyoient personne.

8. Saul ensuite se leva de terre; et ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point. Ils le conduisirent donc par la main, et le menèrent à Damas,

9. Où il fut trois jours sans voir, et il ne mangeoit ni ne buvoit.

2. Et petiit ab eo epistolas in Damascum ad synagogas, ut si quos invenisset hujus viæ viros ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.

3. Et cùm iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco, et subitò circumfulsit eum lux de cœlo.

4. Et cadens in terram, audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris ?

5. Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris : durum est tibi contra stimulum calcitrare.

6. Et tremens ac stupens dixit : Domine, quid me vis facere ?

7. Et Dominus ad eum : Surge, et ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere.

Viri autem illi qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

8. Surrexit autem Saulus de terrâ, apertisque oculis, nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascum.

9. Et erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit, neque bibit.

℣ 3. Voyez au chap. XXII. 5. et au chap. XXVI. 12.

℣ 5. Il vous paroît dur de résister à la nouvelle impulsion que je vous donne, c'est-à-dire de même que les bœufs en labourant ne font qu'augmenter leur mal en regimbant contre l'aiguillon qui les pousse en avant.

℣ 7. Voyez au chap. XXII. 9.

10. Erat autem quidam discipulus Damasci, nomine Ananias : et dixit ad illum in visu Dominus : Anania. At ille ait : Ecce ego, Domine.

10. Or, il y avoit à Damas un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici, Seigneur. An de l'ère chr. vulgaire 34.

11. Et Dominus ad eum: Surge, et vade in vicum qui vocatur Rectus : et quære in domo Judæ Saulum nomine Tarsensem : ecce enim orat.

11. Le Seigneur lui dit : Levez-vous, et vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite, et cherchez dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse; car il est en prière.

12. (Et vidit virum Ananiam nomine introeuntem : et imponentem sibi manus ut visum recipiat.)

12. (Et au même moment Saul voyoit en vision [r] un homme nommé Ananie, qui entroit, et lui imposoit les mains, afin qu'il recouvrât la vue.)

13. Respondit autem Ananias : Domine, audivi à multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem :

13. Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem;

14. Et hic habet potestatem à principibus sacerdotum alligandi omnes qui invocant nomen tuum.

14. Et même il a reçu le pouvoir des princes des prêtres, pour emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.

15. Dixit autem ad eum Dominus : Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel.

15. Le Seigneur lui répondit : Allez, parce que cet homme m'est un vase d'élection [s] pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfans d'Israël;

16. Ego enim ostendam illi, quanta oporteat eum pro nomine meo pati.

16. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

17. Et abiit Ananias, et introivit in domum : et imponens ei manus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in viâ quâ veniebas,

17. Ananie donc s'en alla; et étant entré dans la maison, [t] il lui imposa les mains, et lui dit : Saul mon frère, le Seigneur Jésus, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin

[r] 12. Le grec ajoute ce mot.

[s] 15. C'est-à-dire un instrument choisi. Les Hébreux prennent le nom de *vase* pour toute sorte d'instrumens.

[t] 17. Dans celle où se trouvoit Paul.

An de l'ère chr. vulgaire 34.

que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du Saint-Esprit.

18. Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue; et s'étant levé, il fut baptisé.

19. Ayant ensuite mangé, il reprit ses forces, et il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas.

20. Et aussitôt il prêcha dans les synagogues, que Jésus étoit le Fils de Dieu.

21. Tous ceux qui l'écoutoient, étoient dans l'étonnement, et disoient : N'est-ce pas là celui qui persécutoit si cruellement dans Jérusalem ceux qui invoquoient ce nom, et qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux princes des prêtres ?

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus, et confondoit les Juifs qui demeuroient à Damas, leur montrant que Jésus étoit le Christ.

23. Long-temps après, [f] les Juifs résolurent ensemble de le faire mourir.

2. *Cor.* XI. 32.

24. Mais Saul fut averti de ce qu'ils machinoient contre lui ; et comme ils faisoient garde jour et nuit aux portes, [g] pour le tuer,

25. Les disciples le prirent, et le

ut videas, et implearis Spiritu Sancto.

18. Et confestim ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ, et visum recepit : et surgens baptizatus est.

19. Et cùm accepisset cibum, confortatus est. Fuit autem cum discipulis qui erant Damasci per dies aliquot.

20. Et continuò in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.

21. Stupebant autem omnes qui audiebant, et dicebant : Nonne hic est qui expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud : et huc ad hoc venit, ut vinctos illos duceret ad principes sacerdotum ?

22. Saulus autem multò magis convalescebat, et confundebat Judæos qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cùm autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi, ut eum interficerent.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum : custodiebant autem et portas die ac nocte, ut eum interficerent.

25. Accipientes autem

[f] 23. *C'est-à-dire trois ans depuis sa conversion.* Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, 1. 17. et 18.

[g] 24. De la ville.

eum discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittentes in sportâ.

descendirent durant la nuit par la muraille dans une corbeille. An de l'ère chr. vulgaire 34.

26. Cùm autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis, et omnes timebant eum, non credentes quòd esset discipulus.

26. Etant ainsi venu à Jérusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

27. Barnabas autem apprehensum illum, duxit ad apostolos, et narravit illis quomodò in viâ vidisset Dominum, et quia locutus est ei, et quomodò in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

27. Cependant Barnabé l'ayant pris, le mena aux apôtres, ″ et leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, et ce qu'il lui avoit dit, et comment depuis il avoit parlé fortement dans la ville de Damas au nom de Jésus.

28. Et erat cum illis intrans et exiens in Jerusalem, et fiducialiter agens in nomine Domini.

28. Saul demeura donc à Jérusalem, vivant avec eux, et parlant avec force ″ au nom du Seigneur. ′

29. Loquebatur quoque gentibus et disputabat cum Græcis: illi autem quærebant occidere eum.

29. Il parloit aussi aux gentils, ′ et disputoit avec les grecs; ′ or, ceux-ci cherchoient à le tuer.

30. Quod cùm cognovissent fratres, deduxerunt eum Cæsaream, et dimiserunt Tarsum.

30. Ce que les frères ayant reconnu, ils le menèrent à Césarée, ″ et l'envoyèrent à Tarse. ″ 36.

31. Ecclesia quidem per totam Judæam, et Galilæam, et Samariam, ha-

31. Cependant l'Eglise ′ étoit en paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie; elle s'établissoit, ″

℣ 27. Pierre et Jacques. — Voyez dans l'épître de saint Paul aux Galates, 1. 18. et 19.

℣ 28. Ou, avec liberté. *Supr.* ℣ 27.

Ibid. Grec: du seigneur Jésus.

℣ 29. Ce mot *gentibus* n'est point dans le grec; il y a même plusieurs anciens exemplaires latins où on ne le lit point.

Ibid. Le grec lit: Il parloit aussi et disputoit avec les hellénistes, *c'est-à-dire les Juifs grecs* (*supr.* VI. 1.); et eux *ne pouvant, etc.*

℣ 30. D. Calmet croit que c'est Césarée de Palestine, ville maritime, située environ à vingt-cinq lieues de Jérusalem, et ordinairement nommée simplement *Césarée*.

Ibid. Lieu de sa naissance.

℣ 31. Gr. litt. les Églises étoient en paix, etc.

Ibid. s'affermissoit de plus en plus.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

marchoit dans la crainte du Seigneur, et étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit.

32. Or, il arriva que Pierre visitant tous les disciples, vint aussi voir les saints qui habitoient à Lydde. ″

33. Il y trouva un homme nommé Enée, qui, depuis huit ans, étoit couché sur un lit, étant paralytique.

34. Et Pierre lui dit : Enée, le Seigneur Jésus-Christ vous guérit : levez-vous, faites vous-même votre lit. Et aussitôt il se leva.

35. Tous ceux qui demeuroient à Lydde et à Sarone, ″ le virent, et se convertirent au Seigneur.

36. Il y avoit aussi à Joppé, entre les disciples, une femme nommée Tabithe, en grec Dorcas. ″ Elle étoit remplie de bonnes œuvres, et elle faisoit des aumônes abondantes.

37. Or, il arriva en ce temps-là, qu'étant tombée malade, elle mourut; et après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Mais comme Lydde étoit près de Joppé, les disciples ayant appris que Pierre y étoit, envoyèrent vers lui deux hommes, pour le prier

bebat pacem, et ædificabatur ambulans in timore Domini, et consolatione Sancti Spiritûs replebatur.

32. Factum est autem, ut Petrus dùm pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabant Lyddæ.

33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus.

34. Et ait illi Petrus : Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus : surge, et sterne ibi. Et continuò surrexit.

35. Et viderunt eum omnes qui habitabant Lyddæ et Saronæ : qui conversi sunt ad Dominum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, et eleemosynis quas faciebat.

37. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cùm lavissent, posuerunt eam in cœnaculo.

38. Cùm autem propè esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset ineâ, mise-

℣ 32. Cette ville étoit à dix lieues de Jérusalem, vers le nord, et fut très connue dans la suite sous le nom de *Diospolis*.

℣ 35. Autrement et selon le grec : et dans la Sarone ; c'est-à-dire dans la campagne de Saron, qui s'étendoit sur la Méditerranée, depuis Lydda jusqu'à Césarée.

℣ 36. *Tabitha* en syriaque ظبية signifie chèvre sauvage ; *Dorcas* en grec a la même signification.

runt duos viros ad eum, rogantes : Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Exurgens autem Petrus, venit cum illis. Et cùm advenisset, duxerunt illum in cœnaculum : et circumsteterunt illum omnes viduæ flentes, et ostendentes ei tunicas et vestes, quas faciebat illis Dorcas.

40. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit : et conversus ad corpus, dixit : Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos : et viso Petro, resedit.

41. Dans autem illi manum, erexit eam. Et cùm vocasset sanctos et viduas, assignavit eam vivam.

42. Notum autem factum est per universam Joppen : et crediderunt multi in Domino.

43. Factum est autem, ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.

de venir promptement jusque chez eux.

39. Et Pierre se levant, s'en alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent dans la chambre haute; et toutes les veuves se mirent autour de lui en pleurant, et lui montrant les robes et les habits [f] que Dorcas leur faisoit. [g]

40. Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, et pria; puis se tournant vers le corps, il dit : Tabithe, levez-vous. Elle ouvrit les yeux; et ayant regardé Pierre, elle se mit sur son séant.

41. Alors Pierre lui donnant la main, l'aida à se lever; et ayant appelé les saints et les veuves il la leur rendit vivante.

42. Ce miracle fut su de toute la ville de Joppé; et plusieurs crurent au Seigneur.

43. Or, Pierre demeura assez long-temps à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

[f] 39. Litt. les tuniques, *qui étoient l'habit de dessous*, et les robes, *qui étoient l'habit de dessus*.

[g] *Ibid.* Le grec ajoute : lorsqu'elle étoit avec elle.

CHAPITRE X.

Vision de Corneille. Il envoie vers saint Pierre. Vision de saint Pierre. Saint Pierre va trouver Corneille, et lui prêche Jésus. Effusion du Saint-Esprit sur Corneille, et sur plusieurs autres gentils : leur baptême.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

1. Il y avoit à Césarée un homme nommé Corneille, qui étoit centenier dans une cohorte de la légion appelée l'Italienne.

2. Il étoit religieux et craignant Dieu avec toute sa famille; il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple, et il prioit Dieu incessamment.

3. Cet homme, vers la neuvième heure du jour, vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui se présenta devant lui, et lui dit : Corneille.

4. Lui regardant l'ange, et saisi de frayeur, répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur? Vos prières, lui dit l'ange, et vos aumônes sont montées devant Dieu, et l'ont fait souvenir de vous.

5. Envoyez donc présentement à Joppé, et faites venir un certain Simon surnommé Pierre.

6. Il est logé chez un nommé Simon, corroyeur, dont la maison est proche de la mer; c'est lui qui

1. Vir autem quidam erat in Cæsareâ, nomine Cornelius, centurio cohortis quæ dicitur Italica,

2. Religiosus, ac timens Deum cum omni domo suâ, faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans Deum semper.

3. Is vidit in visu manifestè, quasi horâ diei nonâ, angelum Dei introeuntem ad se, et dicentem sibi : Corneli.

4. At ille intuens eum, timore correptus, dixit : Quid est, Domine? Dixit autem illi : Orationes tuæ et eleemosynæ tuæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.

5. Et nunc mitte viros in Joppen, et accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus :

6. Hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus

℣ 1. La cohorte, chez les Romains, étoit un corps d'infanterie composé de cinq cents hommes. Il y avoit dix cohortes dans chaque légion. Le nom d'*Italienne* étoit celui d'une légion et des cohortes qui la composoient. Il y avoit ordinairement deux centeniers pour commander une cohorte.

℣ 3. Voyez au ℣ 39.

Ibid. C'est-à-dire vers le milieu de l'après-midi. C'étoit une heure de prière. *Supr.* III. 1.

℣ 4. Autr. et il s'en est souvenu. *Infr.* ℣ 31.

juxtà mare : hic dicet tibi quid te oporteat facere.

7. Et cùm discessisset angelus qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, et militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebant.

8. Quibus cùm narrasset omnia, misit illos in Joppen.

9. Posterâ autem die, iter illis facientibus, et appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora, ut oraret circa horam sextam.

10. Et cùm esuriret, voluit gustare : parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus :

11. Et vidit cœlum apertum, et descendens vas quoddam velut linteum magnum, quatuor initiis submitti de cœlo in terram,

12. In quo erant omnia quadrupedia, et serpentia terræ, et volatilia cœli.

13. Et facta est vox ad eum : Surge, Petre, occide et manduca.

14. Ait autem Petrus : Absit, Domine, quia nunquam manducavi omne commune et immundum.

vous dira ce qu'il faut que vous fassiez. An de l'ère chr. vulgaire

7. Dès que l'ange qui lui parloit se fut retiré, il appela deux de ses domestiques, et un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il commandoit; 36.

8. Et leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé, il les envoya à Joppé.

9. Le lendemain, lorsqu'ils étoient en chemin, et qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison ℣ vers la sixième heure, pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut manger : mais pendant qu'on lui apprêtoit à manger, il lui survint un ravissement d'esprit; ℣

11. Et il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe suspendue ℣ par les quatre coins, qui descendoit du ciel en terre,

12. Où il y avoit toutes sortes d'animaux à quatre pieds, ℣ des reptiles de la terre, ℣ et des oiseaux du ciel.

13. Et il entendit une voix qui lui dit : Levez-vous, Pierre; tuez et mangez.

14. Mais Pierre répondit : Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur ou immonde. ℣

℣ 9. C'est-à-dire sur la plate-forme qui servait de toit.
Ibid. C'est-à-dire vers midi.
℣ 10. Gr. litt. une extase.
℣ 11. Ce mot est dans le grec.
℣ 12. Le grec ajoute : des bêtes sauvages. Voyez au chap. suiv. ℣ 6.
Ibid. Le grec lit simplement : des reptiles. *Infr.* XI. 6. Sous ce nom, les Hébreux comprenoient aussi les poissons.
℣ 14. *Impur* טמא en latin *commune*, ce qui n'est pas purifié conformément aux superstitions pharisaïques; *immonde* טרפה ce qui est défendu par la loi, comme le lièvre, le porc, etc.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

15. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.

16. Cela s'étant fait par trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel.

17. Comme Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit eue, les hommes envoyés par Corneille s'étant enquis de la maison de Simon, se présentèrent à la porte.

18. Et ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si ce n'étoit pas là que Simon, surnommé Pierre, étoit logé.

19. Cependant comme Pierre pensoit à la vision qu'il avoit eue, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc, descendez, et ne faites point difficulté d'aller avec eux, car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Aussitôt Pierre descendit vers ces hommes, ℣ et il leur dit : Me voici ; je suis celui que vous cherchez. Quel est le sujet qui vous a fait venir ici ?

22. Ils lui répondirent : Corneille, centenier, homme juste et craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation juive, a été averti par un saint ange de vous faire venir chez lui, et d'écouter ce que vous auriez à lui dire.

23. Pierre donc les fit entrer, et les logea ; et le lendemain, il partit avec eux, ayant appris avec lui quel-

15. Et vox iterùm secundò ad eum : Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Hoc autem factum est per ter, et statim receptum est vas in cœlum.

17. Et dùm intra se hæsitaret Petrus, quidnam esset visio quam vidisset, ecce viri qui missi erant à Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad januam.

18. Et cùm vocassent, interrogabant si Simon qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei : Ecce viri tres quærunt te.

20. Surge itaque, descende, et vade cum eis nihil dubitans, quia ego misi illos.

21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit : Ecce ego sum quem quæritis : quæ causa est propter quam venistis ?

22. Qui dixerunt : Cornelius centurio, vir justus, et timens Deum, et testimonium habens ab universâ gente Judæorum, responsum accepit ab angelo sancto, accersire te in domum suam, et audire verba abs te.

23. Introducens ergo eos, recepit hospitio. Sequenti autem die, surgens

℣ 21. Le grec ajoute : qui lui étoient envoyés de la part de Corneille.

profectus est cum illis : et quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.	ques-uns des frères de la ville de Joppé, qui l'accompagnèrent.*	An de l'ère chr. vulgaire 36.
24. Alterâ autem die introivit Cæsaream. Cornelius verò expectabat illos, convocatis cognatis suis, et necessariis amicis.	24. Le jour d'après ils arrivèrent à Césarée, où Corneille les attendoit avec ses parens et ses plus intimes amis, qu'il avoit assemblés chez lui.	
25. Et factum est cùm introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius : et procidens ad pedes ejus, adoravit.	25. Lorsque Pierre étoit près d'entrer, Corneille alla au-devant de lui ; et se jetant à ses pieds, il l'adora.	
26. Petrus verò elevavit eum dicens : Surge, et ego ipse homo sum.	26. Mais Pierre le releva, lui disant : Levez-vous ; je ne suis qu'un homme non plus que vous.	
27. Et loquens cum illo, intravit, et invenit multos qui convenerant :	27. Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maison où il trouva plusieurs personnes qui y étoient assemblées.	
28. Dixitque ad illos : Vos scitis quomodò abominatum sit viro Judæo conjungi aut accedere ad alienigenam : sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut immundum dicere hominem.	28. Alors il leur dit : Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou d'aller chez lui ; mais Dieu m'a fait voir que je ne devois traiter aucun homme de profane ou d'impur.	
29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo quam ob causam accersistis me?	29. C'est pourquoi, dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous supplie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé quérir.	
30. Et Cornelius ait : A nudiusquartâ die usque ad hanc horam, orans eram horâ nonâ in domo meâ, et ecce vir stetit ante me in veste candidâ, et ait :	30. Alors Corneille lui dit : Il y a maintenant quatre jours qu'étant en prière dans ma maison à la neuvième heure, je vis un homme vêtu d'une robe blanche, qui vint se présenter devant moi, et me dit :	
31. Corneli exaudita est	31. Corneille, votre prière a été	

* 23. Autrement et à la lettre : et quelques-uns des frères de la ville de Joppé l'accompagnèrent.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

exaucée, et Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé, et faites venir de là Simon surnommé Pierre; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur, près de la mer.

33. J'ai envoyé à l'heure même vers vous; et vous m'avez fait la grace de venir: nous voilà maintenant tous assemblés devant vous, pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.

Deut. x. 17. *2. Par.* xix. 7. *Job.* xxxiv. 19 *Sap.* vi. 8. *Eccli.* xxxv. 15. *Rom.* ii. 11. *Gal.* ii. 6. *Eph.* vi. 6. *Col.* iii. 25. 1. *Pet.* i. 17.

34. Alors Pierre prenant la parole, dit: En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes;

35. Mais qu'en toute nation, celui qui le craint, et dont les œuvres sont justes, lui est agréable.

36. C'est ce que Dieu a fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous.

37. Vous savez ce qui est arrivé dans la Judée, et qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché;

Luc. iv. 14.

38. Comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint, et de force, Jésus de Nazareth, qui allant de lieu en lieu,

oratio tua, et eleemosynæ tuæ commemoratæ sunt in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in Joppen, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus: hic hospitatur in domo Simonis coriarii, juxta mare.

33. Confestim ergo misi ad te, et tu benè fecisti veniendo: nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus, audire omnia quæcumque tibi præcepta sunt à Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum, dixit: In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus:

35. Sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi.

36. Verbum misit Deus filiis Israel, annuntians pacem per Jesum Christum (hic est omnium Dominus):

37. Vos scitis quòd factum est verbum per universam Judæam: incipiens enim à Galilæâ, postbaptismum quod prædicavit Joannes:

38. Jesum à Nazareth, quomodò unxit eum Deus Spiritu Santo, et virtute,

℣ 32. Le grec ajoute ces mots: lorsqu'il sera venu, il vous parlera.

℣ 33. Gr. devant Dieu.

℣ 36. Gr. autr. Vous savez la parole que Dieu a fait entendre aux enfans d'Israël, etc. *Vous savez, dis-je,* ce qui est arrivé, etc.

℣ 37. C'est dans la Galilée que Jésus-Christ commença sa prédication. *Matth.* iv. 12.-17.

℣ 38. Litt. de sa puissance.

qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

39. Et nos testes sumus omnium quæ fecit in regione Judæorum et Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno.

40. Hunc Deus suscitavit tertiâ die, et dedit eum manifestum fieri,

41. Non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo : nobis, qui manducavimus et bibimus cum illo postquam resurrexit a mortuis.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, et testificari quia ipse est qui constitutus est à Deo judex vivorum et mortuorum.

43. Huic omnes prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum.

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum.

45. Et obstupuerunt ex circumcisione fideles qui venerant cum Petro : quia et in nationes gratia Spiritus Sancti effusa est.

46. Audiebant enim illos loquentes linguis, et magnificantes Deum.

47. Tunc respondit Petrus : Numquid aquam quis prohibere potest, ut non baptizentur hi qui Spiritum Sanctum acceperunt sicut et nos?

faisant du bien, et guérissant tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parce que Dieu étoit avec lui. An de l'ère chr. vulgaire 36.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée et dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix.

40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a voulu qu'il se montrât,

41. Non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps; à nous, qui avons bu et mangé avec lui, depuis qu'il est résuscité d'entre les morts.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et de témoigner que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivans et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra par son nom la rémission de ses péchés. *Jer.* XXXI. 34. *Mich.* VII. 18.

44. Pierre parloit encore, lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole.

45. Et les fidèles circoncis, qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement, de voir que la grace du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les gentils;

46. Car ils les entendoient parler plusieurs langues, et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous?

An de l'ère chr. vulgaire 36.

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jésus-Christ. " Après cela, ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux.

48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi. Tunc rogaverunt eum, ut maneret apud eos aliquot diebus.

℣ 48. Le grec lit simplement : au nom du Seigneur. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

CHAPITRE XI.

Pierre repris rend raison de sa conduite. Disciples dispersés prêchant aux Juifs, puis aux gentils. Barnabé et Paul prêchent à Antioche. Disciples appelés Chrétiens. Prophétie d'Agabus. Aumônes pour les chrétiens de Judée.

1. Cependant les apôtres, et les frères qui étoient dans la Judée, apprirent que les gentils même avoient reçu la parole de Dieu.

1. Audierunt autem apostoli, et fratres qui erant in Judæâ : quoniam et gentes receperunt verbum Dei.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis disputoient contre lui,

2. Cùm autem ascendisset Petrus Jerosolymam, disceptabant adversùs illum, qui erant ex circumcisione,

3. Et lui disoient : Comment avez-vous été chez des hommes incirconcis, et comment avez-vous mangé avec eux ?

3. Dicentes : Quare introisti ad viros præputium habentes, et manducasti cum illis ?

4. Mais Pierre commença de leur raconter par ordre comment la chose s'étoit passée :

4. Incipiens autem Petrus, exponebat illis ordinem, dicens :

5. Lorsque j'étois dans la ville de Joppé, faisant oraison, il me survint un ravissement d'esprit, ′ et j'eus une vision, dans laquelle je vis descendre du ciel comme une grande nappe tenue par les quatre coins, qui s'abaissoit, et venoit jusqu'à moi ;

5. Ego eram in civitate Joppe, orans, et vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam, velut linteum magnum quatuor initiis summitti de cœlo, et venit usque ad me.

℣ 5. Gr. litt. une extase.

6. In quod intuens, considerabam, et vidi quadrupedia terræ, et bestias, et reptilia, et volatilia cœli.

7. Audivi autem et vocem dicentem mihi : Surge, Petre : occide et manduca.

8. Dixi autem : Nequaquam, Domine : quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.

9. Respondit autem vox secundò de cœlo : Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris.

10. Hoc autem factum est per ter : et recepta sunt omnia rursùm in cœlum.

11. Et ecce viri tres confestim astiterunt in domo, in quâ eram, missi à Cæsareâ ad me.

12. Dixit autem Spiritus mihi, ut irem cum illis, nihil hæsitans. Venerunt autem mecum et sex fratres isti, et ingressi sumus in domum viri.

13. Narravit autem nobis, quomodò vidisset angelum in domo suâ stantem, et dicentem sibi : Mitte in Joppen, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus :

14. Qui loquetur tibi verba in quibus salvus eris tu, et universa domus tua.

15. Cùm autem cœpis-

6. Et la considérant avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel. An de l'ère chr. vulgaire 36.

7. J'entendis en même temps une voix qui me dit : Pierre, levez-vous; tuez et mangez.

8. Je répondis : Je n'ai garde, Seigneur, car jamais rien de souillé ni d'immonde n'entra dans ma bouche.

9. Et cette voix me parlant du ciel une seconde fois, me dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.

10. Cela se fit jusqu'à trois fois; et ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

11. Au même moment, voilà que trois hommes, qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Césarée, se présentèrent à la porte de la maison où j'étois.

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux, sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos frères que vous voyez, vinrent aussi avec moi; et nous entrâmes dans la maison de cet homme,

13. Qui nous raconta comment il avoit vu dans sa maison un ange, qui s'étoit présenté devant lui, et lui avoit dit : Envoyez à Joppé, et faites venir Simon surnommé Pierre ;

14. Il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé, vous et toute votre maison.

15. Quand j'eus commencé à leur

℣ 6. Voyez au chap. précédent.

An de l'ère chr. vulgaire 36.

parler, le Saint-Esprit descendit sur nous au commencement.

sem loqui, cecidit Spiritus Sanctus super eos, sicut et in nos in initio.

Matt. III. 11. *Marc.* I. 8. *Luc.* III. 16. *Joan.* I. 26. *Supr.* I. 5. *Infr.* XIX. 4.

16. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau, mais vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

16. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat : Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto.

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étois-je, moi, pour m'opposer à Dieu ?

17. Si ergo eamdem gratiam dedit illis Deus, sicut et nobis qui credidimus in Dominum Jesum Christum : ego quis eram, qui possem prohibere Deum ?

18. Ayant entendu ce récit, ils s'apaisèrent, et glorifièrent Dieu, disant : Dieu donc a aussi fait part aux gentils du don de la pénitence, qui mène à la vie.

18. His auditis, tacuerunt, et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam.

19. Cependant ceux qui avoient été dispersés par la persécution qui s'étoit élevée à la mort d'Etienne, avoient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, et n'avoient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement.

19. Et illi quidem qui dispersi fuerant à tribulatione quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicen, et Cyprum, et Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.

41. 20. Mais quelques-uns d'entre eux, qui étoient de Chypre et de Cyrène, entrèrent dans Antioche, et parlèrent aussi aux Grecs ℣ leur annonçant le Seigneur Jésus.

20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, et Cyrenæi, qui cùm introissent Antiochiam, loquebantur et ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.

21. Et la main du Seigneur étoit avec eux ; et un grand nombre de personnes crurent, et se convertirent au Seigneur.

21. Et erat manus Domini cum eis : multusque numerus credentium conversus est ad Dominum.

22. Le bruit en étant venu jus-

22. Pervenit autem ser-

℣ 20. Voyez plus haut la notes IX. 29. sur ce mot.

℣ 21. C'est ainsi que l'on entend de la puissance des miracles ce qui est dit que la main du Seigneur étoit avec eux.

mo ad aures Ecclesiæ quæ erat Jerosolymis, super istis : et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

qu'à l'Eglise de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche, An de l'ère chr. vulgaire 41.

23. Quid cùm pervenisset, et vidisset gratiam Dei, gavisus est : et hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino.

23. Lequel y étant arrivé, et ayant vu la grace de Dieu, s'en réjouit, et les exhorta tous à demeurer unis au Seigneur, avec un cœur ferme.

24. Quia erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto, et fide. Et apposita est multa turba Domino.

24. Car c'étoit un homme bon, plein du Saint-Esprit et de foi. Et un grand nombre de personnes se joignirent au Seigneur.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum : quem cùm invenisset, perduxit Antiochiam.

25. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul ; et l'ayant trouvé, il l'emmena à Antioche.

26. Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesiâ : et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primùm Antiochiæ discipuli, Christiani.

26. Ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un fort grand nombre de personnes; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premièrement nommés Chrétiens.

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis prophetæ Antiochiam :

27. En ce même temps, quelques prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche :

28. Et surgens unus ex eis nomine Agabus, significabat per Spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio.

28. L'un desquels nommé Agabus, se levant, prédit par inspiration qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite sous Claude.

29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæâ fratribus.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux frères qui demeuroient en Judée.

30. Quod et fecerunt,

30. Ce qu'ils firent en effet, les

ỳ 29. Pour prévenir les maux que cette famine devoit causer.

An de l'ère chr. vulgaire 41.

envoyant aux anciens, [a] par les mains de Barnabé et de Saul.

mittentes ad seniores, per manus Barnabæ et Sauli.

[a] 30. L'expression de la Vulgate signifie à la lettre : aux anciens. Dans le grec le même mot πρεσβύτερος signifie également *ancien* ou *prêtre* ; ou plusieurs pensent qu'ici et dans les autres textes où il est parlé des *anciens* de l'Église, ces *anciens* sont ceux-là mêmes à qui est demeuré le nom de *prêtres*. *Infr.* XIV. 22. XV. 2. et 4. XX. 17. XXI. 18.

CHAPITRE XII.

Martyre de saint Jacques le Majeur. Emprisonnement et délivrance de saint Pierre. Hérode Agrippa meurt frappé de Dieu.

44.

1. En ce même temps, le roi Hérode, [a] employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de ceux de l'Eglise.

2. Il fit mourir par l'épée Jacques frère de Jean; [b]

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre. Or, c'étoit les jours des azimes.

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, et le donna à garder à quatre bandes de soldats de quatre hommes chacune, dans le dessein de le faire mourir devant le peuple, [c] après la fête de Pâque.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison, l'Eglise faisoit sans cesse des prières à Dieu pour lui.

1. Eodem autem tempore, misit Herodes rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesiâ.

2. Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum. Erant autem dies azymorum.

4. Quem cùm apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere : oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesiâ ad Deum pro eo.

[a] 1. Ce prince, surnommé Agrippa, étoit petit-fils d'Hérode-le-Grand par Aristobule son père.

[b] 2. C'est saint Jacques le Majeur, frère de saint Jacques l'évangéliste.

[c] 4. Litt. le produire devant le peuple, *donner son supplice en spectacle au peuple*.

6. Cùm autem producturus eum esset Herodes, in ipsâ nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus : et custodes ante ostium custodiebant carcerem.

6. Mais la nuit de devant le jour où Hérode avoit résolu de l'envoyer au supplice, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, ' et que les gardes qui étoient devant la porte, gardoient la prison, An de l'ère chr. vulgaire 44.

7. Et ecce angelus Domini astitit, et lumen refulsit in habitaculo : percussoque latere Petri, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.

7. Voilà que l'ange ' du Seigneur parut, et le lieu fut rempli de lumière ; et l'ange poussant Pierre par le côté, le réveilla, et lui dit : Levez-vous promptement. Au même moment, les chaînes tombèrent de ses mains.

8. Dixit autem angelus ad eum : Præcingere, et calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi : Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me.

8. Et l'ange lui dit : Mettez votre ceinture, et attachez vos souliers. Il le fit ; et l'ange ajouta : Prenez votre vêtement, et suivez-moi.

9. Et exiens sequebatur eum, et nesciebat quia verum est, quod fiebat per angelum : existimabat autem se visum videre.

9. Pierre donc sortit : et il le suivoit, ne sachant pas que ce qui se faisoit par l'ange fût véritable, mais s'imaginant que ce qu'il voyoit n'étoit qu'un songe. '

10. Transeuntes autem primam et secundam custodiam venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem : quæ ultrò aperta est eis. Et exeuntes processerunt vicum unum : et continuò discessit angelus ab eo.

10. Lorsqu'ils eurent passé le premier et le second corps-de-garde, ils vinrent à la porte de fer, par où l'on va à la ville, qui s'ouvrit d'elle-même devant eux ; de sorte qu'étant sortis, ils allèrent jusqu'au bout de la rue : ' après quoi l'ange le quitta tout à coup.

11. Et Petrus ad se reversus, dixit : Nunc scio verè quia misit Dominus angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et

11. Alors Pierre étant revenu à soi, dit en lui-même : C'est à cette heure que je connois véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hé-

℣ 6. Par ces deux chaînes, suivant l'usage des Romains, saint Pierre devoit être lié avec les deux soldats qui le gardoient.

℣ 7. Autrement et selon le grec : un ange du Seigneur.

℣ 9. Litt. Une vision.

℣ 10. Autrement et à la lettre : ils allèrent *ensemble* le long d'une rue.

An de l'ère chr. vulgaire 44.

rode, et de toute l'attente du peuple juif.

12. Et réfléchissant, il vint à la maison de Marie mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs personnes étoient assemblées, et prioient.

13. Comme il frappoit à la porte, une fille nommée Rhode vint [7] pour écouter.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut dire dans la maison que Pierre étoit à la porte.

15. Ils lui dirent : Vous avez perdu l'esprit. Mais elle les assura que c'étoit lui. Sur quoi ils disoient : C'est son ange.

16. Cependant Pierre continuoit à frapper. Et lorsqu'ils eurent ouvert, l'ayant vu, ils furent saisis d'un extrême étonnement.

17. Mais lui, leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent, leur raconta comment le Seigneur l'avoit tiré de la prison, et il leur dit : Faites savoir ceci à Jacques et aux frères. Et sortant, il s'en alla dans un autre lieu.

18. Quand il fut jour, il n'y eut pas un petit trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre étoit devenu.

19. Et Hérode l'ayant fait chercher, et ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, il commanda qu'ils fus-

de omni expectatione plebis Judæorum.

12. Consideransque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, et orantes.

13. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhode.

14. Et ut cognovit vocem Patri, præ gaudio non aperuit januam, sed intrò currens, nuntiavit stare Petrum ante januam.

15. At illi dixerunt ad eam : Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est.

16. Petrus autem perseverabat pulsans : cùm autem aperuissent, viderunt eum, et obstupuerunt.

17. Annuens autem eis manu, ut tacerent, narravit quomodò Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque : Nuntiate Jacobo (*a*) et fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.

18. Factâ autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro.

19. Herodes autem cùm requisisset eum, et non invenisset, inquisitione factâ de custodibus, jussit

(*a*) *S. Script. prop., pars* VII, n° 11.

[7] 13. Sens du grec : vint pour écouter secrètement *qui c'étoit*.

eos duci : descendensque à Judææ in Cæsaream, ibi commoratus est.

20. Erat autem iratus Tyriis et Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum, et persuaso Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eò quòd alerentur regiones eorum ab illo.

21. Statuto autem die, Herodes vestitus veste regiâ, sedit pro tribunali, et concionabatur ad eos.

22. Populus autem acclamabat : Dei voces, et non hominis.

23. Confestim autem percussit eum angelus Domini, eò quòd non dedisset honorem Deo, et consumptus à vermibus, expiravit.

24. Verbum autem Domini crescebat, et multiplicabatur.

25. Barnabas autem et Saulus reversi sunt ab Jerosolymis, expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

sent menés au supplice ; et il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura. An de l'ère chr. vulgaire 44.

20. Or, il étoit irrité contre les Tyriens et les Sidoniens; ′ mais ils vinrent le trouver d'un commun accord; et ayant gagné Blaste qui étoit chambellan du roi, ils demandèrent la paix, parce que leur pays tiroit sa subsistance des terres du roi. ″

21. Hérode donc ayant pris jour pour leur parler, parut vêtu d'une robe royale; et étant assis sur son trône, il haranguoit devant eux;

22. Et le peuple s'écrioit dans ses acclamations : C'est la voix d'un Dieu, et non d'un homme.

23. Mais au même instant un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu, ″ et étant mangé des vers, il mourut.

24. Cependant la parole de Dieu′ faisoit de grands progrès, et se répandoit de plus en plus.

25. Et après que Barnabé et Saul se furent acquittés de leur ministère, ″ ils retournèrent de Jérusalem, ′ ayant pris avec eux Jean surnommé Marc. *Supr.* XI. 29.

℣ 20. Gr. autr. Il se préparoit à faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens.

Ibid. Ces peuples ne s'appliquoient point à cultiver leurs terres, et tiroient leur subsistance de la Judée, de la Samarie et de la Galilée.

℣ 23. Parce qu'il avoit pris plaisir à ces louanges impies.

℣ 24. C'est l'expression du grec.

℣ 25. Qu'ils eurent distribué aux fidèles de Judée les aumônes dont on les avoit chargés.

Ibid. A Antioche.

CHAPITRE XIII.

Paul et Barnabé sont envoyés aux gentils. Ils passent dans l'ile de Chypre. Le magicien Bar-jésu frappé d'aveuglement. Conversion du proconsul Serge Paul. Paul vient à Antioche de Pisidie, où il prêche dans la synagogue. Les Juifs lui résistent. Il se tourne vers les gentils.

An de l'ère chr. vulgaire 44.

1. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs, entre lesquels étoient Barnabé, Simon qu'on appeloit le Noir, Lucius de Cyrène, Manahen, frère de lait d'Hérode le tétrarque, ′ et Saul.

2. Or, pendant qu'ils rendoient leur culte au Seigneur, et qu'ils jeûnoient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés.

3. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller.

4. Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allèrent à Séleucie, ′ et de là ils s'embarquèrent pour passer en Chypre. ″

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ″ ils prêchoient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs ; et ils avoient avec eux Jean, pour les servir.

1. Erant autem in Ecclesiâ, quæ erat Antiochiæ prophetæ, et doctores, in quibus Barnabas, et Simon qui vocabatur Niger, et Lucius Cyrenensis, et Manahen, qui erat Herodis tetrarchæ collactaneus, et Saulus.

2. Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus, dixit illis Spiritus Sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos.

3. Tunc jejunantes, et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem missi à Spiritu Sancto, abierunt Seleuciam, et inde navigaverunt Cyprum.

5. Et cùm venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem et Joannem in ministerio.

℣ 1. C'est-à-dire d'Hérode Antipas, fils d'Hérode-le-Grand.

℣ 4. Cette ville étoit située sur la Méditerranée dans la Syrie, environ à dix lieues d'Antioche.

Ibid. Cette ville étoit vis-à-vis de Séleucie.

℣ 5. C'étoit la capitale de l'île de Chypre.

6. Et cùm perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum pseudoprophetam, Judæum, cui nomen erat Bar-jesu,

6. Ayant traversé l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un Juif magicien et faux prophète, nommé Bar-jésu, An de l'ère chr. vulgaire 45.

7. Qui erat cum proconsule Sergio Paulo viro prudente. Hic, accersitis Barnabâ et Saulo, desiderabat audire verbum Dei.

7. Qui étoit avec le proconsul Serge Paul, homme très prudent. Ce proconsul envoya quérir Barnabé et Saul, désirant entendre la parole de Dieu.

8. Resistebat autem illis Elymas magus (sic enim interpretatur nomen ejus), quærens avertere proconsulem à fide.

8. Mais Elymas, le magicien (car c'est ce que ce nom signifie), leur résistoit, s'efforçant d'embrasser la foi.

9. Saulus autem, qui et Paulus, repletus Spiritu Sancto, intuens in eum,

9. Alors Saul, qui fut depuis appelé Paul, étant rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement cet homme,

10. Dixit: O plene omni dolo et omni fallaciâ, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas.

10. Lui dit : O homme plein de toute sorte de tromperie et de malice, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ?

11. Et nunc ecce manus Domini super te, et eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, et tenebræ, et circuiens quærebat qui ei manum daret.

11. Voilà la main du Seigneur qui est sur vous : vous allez devenir aveugle, et vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps. Aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui; ses yeux s'obscurcirent; et tournant de tous côtés, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Tunc proconsul cùm vidisset factum, credidit, admirans super doctrinâ Domini.

12. Le proconsul voyant ce miracle, embrassa la foi; et il admiroit la doctrine du Seigneur.

℣ 6. Salamine étoit à l'orient, et Paphos à l'occident de l'île.

℣ 7. C'étoit le gouverneur de l'île de Chypre de la part de l'empereur romain.

℣ 8. *Elymas* en arabe عالم signifie magicien.

℣ 9. Du nom du proconsul qu'il convertit.

Ibid. La plupart le pensent ainsi, fondés principalement sur ce que c'est ici que saint Luc commence de l'appeler Paul.

℣ 10. C'est le sens du grec.

An de l'ère chr. vulgaire 45.

13. Paul, et ceux qui étoient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Perge en Pamphylie; ′ mais Jean les ayant quittés, s'en retourna à Jérusalem.

14. Et pour eux, étant partis de Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie; ′ et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Et après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire: Nos frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Aussitôt Paul se levant, fit signe de la main qu'on fît silence, et leur dit: O Israélites, et vous qui craignez Dieu, ′ écoutez:

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères, et il a élevé ce peuple pendant qu'ils demeuroient en Egypte, d'où il les tira par la force de son bras.

Exod. I. 1. *Exod.* XIII. 21. 22. *Exod.* XVI. 3.

18. Et pendant l'espace de quarante ans, il supporta leurs mœurs déréglées, ′ dans le désert.

Jos. XIV. 2.

19. Puis ayant détruit sept nations dans la terre de Chanaan, ′ il la leur partagea au sort,

13. Et cùm à Papho navigassent Paulus et qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphyliæ. Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerosolymam.

14. Illi verò pertranseuntes Pergen, venerunt Antiochiam Pisidiæ: et ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

15. Post lectionem autem legis et prophetarum, miserunt principes synagogæ eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

16. Surgens autem Paulus, et manu silentium indicens, ait: Viri Israelitæ, et qui timetis Deum, audite.

17. Deus plebis Israel elegit patres nostros, et plebem exaltavit cùm essent incolæ in terrâ Ægypti, et in brachio excelso eduxit eos ex eâ.

18. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.

19. Et destruens gentes septem in terrâ Chanaan, sorte distribuit eis terram eorum,

℣ 13. C'étoit une province de l'Asie mineure, au nord-ouest de l'île de Chypre.

℣ 14. Autre province de l'Asie mineure au nord de la Pamphylie.

℣ 16. C'est ainsi qu'on appeloit les gentils qui servoient le vrai Dieu sans embrasser le judaïsme.

℣ 18. Quelques manuscrits grecs lisent: il les nourrit dans le désert.

℣ 19. Ces sept nations sont les Chananéens, les Héthéens, les Hévéens, les Phérézéens, les Gergéséens, les Jébuséens, et les Amorrhéens. *Jos.* III. 10. *et alibi.*

20. Quasi post quadringentos et quinquaginta annos : et post hæc dedit judices usque ad Samuel prophetam.

21. Et exinde postulaverunt regem, et dedit illis Deus Saül filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta.

22. Et amoto illo, suscitavit illis David regem, cui testimonium perhibens dixit : Inveni David filium Jesse, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

23. Hujus Deus ex semine secundùm promissionem eduxit Israel Salvatorem Jesum,

24. Prædicante Joanne ante faciem adventûs ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israel.

25. Cùm impleret autem Joannes cursum suum, dicebat : Quem me arbitramini esse, non sum ego; sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calceamenta pedum solvere.

26. Viri fratres, filii generis Abraham, et qui in vobis timent Deum,

20. Environ quatre cent cinquante ans après. Il leur donna ensuite des juges jusqu'au prophète Samuël. An de l'ère chr. vulgaire 45. *Judic.* III. 9.

21. Alors ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül fils de Cis, de la tribu de Benjamin; et ainsi se passèrent quarante ans. 1. *Reg.* VIII. 5. IX. 16. *et* X. 1.

22. Puis l'ayant rejeté, il leur donna David pour roi, auquel il rendit ce témoignage : J'ai trouvé David fils de Jessé, homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés. 1. *Reg.* XIII. 14. XVI. 13. *Ps.* LXXXVIII. 21.

23. C'est de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité Jésus, le Sauveur d'Israël; *Isai.* XI. 1.

24. Jean, avant qu'il parût, ayant prêché à tout le peuple d'Israël le baptême de la pénitence. *Matt.* III. 1. *Marc.* I. 4. *Luc.* III. 2.

25. Et lorsque Jean achevoit sa course, il disoit : Je ne suis point celui que vous pensez; mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers. *Matt.* III. 11. *Marc.* I. 7. *Joan.* I. 27.

26. C'est à vous, mes frères, qui êtes les enfans de la race d'Abraham, et à ceux d'entre vous qui

℣ 20. Gr. litt. Et après cela, *après l'entrée des Israélites dans la terre promise*, pendant environ quatre cent cinquante ans, il leur donna des juges *qui les gouvernèrent*, jusqu'au prophète Samuël *qui fut le dernier*. Ensuite ils demandèrent un roi, etc. Pour admettre ce sens, il faudroit lire *trois cents* au lieu de *quatre cents;* la chronologie ne donnant qu'environ trois cent cinquante ans depuis l'entrée dans la terre promise, jusqu'à la fin de la judicature de Samuël.

℣ 23. C'est l'expression du grec.

℣ 24. Comme un moyen nécessaire pour se préparer à le recevoir.

℣ 25. Qu'il remplissoit les devoirs de son ministère.

craignent Dieu, ′ que cette parole de salut a été envoyée.

27. Car les habitans de Jérusalem et leurs princes ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, et n'ayant point entendu les paroles des prophètes, qui se lisent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies, en le condamnant : ′

28. Et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate qu'il ′ le fît mourir.

29. Et lorsqu'ils eurent accompli tout ce qui avoit été écrit de lui, on le descendit de la croix, et on le mit dans le tombeau.

30. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour ; ′ et il a été vu durant plusieurs jours par ceux

31. Qui étoient venus avec lui de Galilée à Jérusalem, qui lui rendent encore aujourd'hui témoignage devant le peuple.

32. Ainsi, nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères,

33. Dieu nous en ayant fait voir l'effet, à nous qui sommes leurs enfans, ′ en ressuscitant Jésus, selon qu'il est écrit dans le second

An de l'ère hr. vulgaire 45.

Matt. xxvii. 20. 23. *Marc.* xv. 13. *Luc.* xxiii. 21. *Joan.* xix. 15.

Matt. xxviii. 7 *Marc.* xvi. *Luc.* xxiv. *Joan.* xx.

vobis verbum salutis hujus missum est.

27. Qui enim habitabant Jerusalem, et principes ejus, hunc ignorantes, et voces prophetarum, quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt :

28. Et nullam causam mortis invenientes in eo, petierunt à Pilato, ut interficerent eum.

29. Cùmque consummassent omnia quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento.

30. Deus verò suscitavit eum à mortuis tertiâ die : qui visus est per dies multos his

31. Qui simul ascenderant cum eo de Galilæâ in Jerusalem, qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.

32. Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est :

33. Quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris, resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scrip-

℣ 26. C'est-à-dire ceux qui, gentils d'origine, s'étoient convertis au judaïsme.

℣ 27. Autr. l'ayant méconnu, ils ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat *dans leurs synagogues*.

℣ 28. C'est le sens du grec.

℣ 30. Ces deux mots, *tertiâ die*, ne sont pas dans le grec.

℣ 33. C'est le sens du grec qui peut aussi se traduire : Et nous vous annonçons que la promesse faite à nos pères, Dieu nous en a fait voir l'accomplissement à nous qui sommes leurs enfans, etc.

tum est : Filius meus es tu : ego hodiè genui te.

34. Quòd autem suscitavit eum à mortuis amplius jam non reversurum in corruptionem, ita dixit : Quia dabo vobis sancta David fidelia.

35. Ideoque et alias dicit : Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

36. David enim in suâ generatione cùm administrasset voluntati Dei, dormivit, et appositus est ad patres suos, et vidit corruptionem :

37. Quem verò deus suscitavit à mortuis, non vidit corruptionem.

38. Notum igitur sit vobis, viri fratres, quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur : et ab omnibus quibus non potuistis in lege Moysi justificari,

39. In hoc omnis qui credit, justificatur.

40. Videte ergò ne superveniat vobis quod dictum est in prophetis :

psaume : " Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui. An de l'ère chr. vulgaire 45.

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus retourner dans la corruption du tombeau, il lui dit : J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David. " *Ps.* II. 7. *Isai.* XLV. 3.

35. Et il dit encore dans un autre endroit : Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption du tombeau.

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi, " et il a été avec ses pères, et il a éprouvé la corruption. *Ps.* XV. 10.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, n'a point éprouvé la corruption. "

38. Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée ;

39. Et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.

40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophètes.

℣ 33. Plusieurs exemplaires, tant grecs que latins, lisent simplement : dans le psaume.

℣ 34. De lui donner un Fils dont le règne soit éternel. — Ce texte est cité par saint Paul selon la version des Septante.

℣ 36. Les exemplaires varient sur la ponctuation et le sens de ce texte : les uns mettent la virgule avant *voluntati Dei*, les autres la mettent après. Mais si on la mettoit avant, il faudroit *voluntate*, et alors le sens seroit : David, après avoir servi en son temps, s'est endormi par la volonté de Dieu. Mais il est aisé de voir que l'autre leçon, l'autre ponctuation et l'autre sens sont préférables.

℣ 37. Et celui-là, c'est Jésus-Christ, qui est véritablement le Saint de Dieu.

An de l'ère chr. vulgaire 45.

41. Voyez, vous qui méprisez ma parole, soyez dans l'étonnement et dans la désolation; car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, lors même qu'on vous l'annoncera.

Hab. I. 5.

42. Comme ils sortoient de la synagogue, on les pria de parler encore sur le même sujet le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs des Juifs et des prosélytes craignant Dieu, suivirent Paul et Barnabé, qui les exhortoient à persévérer dans la grace de Dieu.

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant ce concours de peuple, furent remplis de colère; et ils s'opposoient avec des paroles de blasphème à ce que Paul disoit.

46. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les gentils;

41. Videte, contemptores, et admiramini, et disperdimini : quia opus operor ego in diebus vestris, opus quod non credetis, si quis enarraverit vobis.

42. Exeuntibus autem illis, rogabant ut sequenti sabbato loquerentur sibi verba hæc.

43. Cùmque dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, et colentium advenarum, Paulum et Barnabam : qui loquentes suadebant eis, ut permanerent in gratiâ Dei.

44. Sequenti verò sabbato penè universa civitas convenit audire verbum Dei.

45. Videntes autem turbas Judæi, repleti sunt zelo, et contradicebant his quæ à Paulo dicebantur, blasphemantes.

46. Tunc constanter Paulus et Barnabas dixerunt : Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei : sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes :

℣ 41. Ce texte est cité ici selon la version des Septante.

Ibid. L'expression grecque signifie à la lettre : et dans l'évanouissement.

Ibid. Cette œuvre surprenante que dieu devoit faire éclater, c'étoit, selon la lettre du prophète, la ruine des Juifs par le ministère de Nabuchodonosor: mais dans le sens figuré, c'étoit non-seulement la ruine entière du peuple sous Tite et Vespasien, mais l'abandon de Dieu et l'aveuglement spirituel dont ils devoient être frappés jusques à la consommation des siècles.

℣ 42. Gr. autr. Comme les Juifs sortoient de la synagogue, les gentils demandèrent qu'on leur parlât encore sur le même sujet pendant la semaine. Plusieurs préfèrent la leçon de la Vulgate.

℣ 43. Dans la foi des vérités qu'ils venoient d'entendre.

℣ 45. Gr. autr. avec des paroles de contradiction et de blasphème.

℣ 46. Pour accomplir les promesses qu'il vous a faites.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus : Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé : Je vous ai établi pour être la lumière des gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre. An de l'ère chr. vulgaire 45. *Isai.* XLIX. 6.

48. Audientes autem gentes, gavisæ sunt, et glorificabant verbum Domini : et crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

48. Or, les gentils entendant ceci, se réjouirent; et ils glorifioient la parole du Seigneur, et tous ceux qui avoient été prédestinés à la vie éternelle, embrassèrent la foi.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout le pays.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas, et honestas, et primos civitatis, et excitaverunt persecutionem in Paulum et Barnabam : et ejecerunt eos de finibus suis.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes dévotes et de qualité, ‡ et les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur pays.

51. At illi, excusso pulvere pedum in eos, venerunt Iconium.

51. Alors Paul et Barnabé, secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds, ‡ et vinrent à Icone. ‡ *Matt.* X. 14. *Marc.* VI. 11. *Luc.* IX. 5.

52. Discipuli quoque replebantur gaudio, et Spiritu Sancto.

52. Cependant les disciples ‡ étoient remplis de joie et du Saint-Esprit.

‡ 50. Gr. les femmes dévotes et les femmes de qualité.

‡ 51. Selon l'ordre que Jésus-Christ avoit donné à ses apôtres.

Ibid. Cette ville étoit située dans la Lycaonie, environ à cinquante lieues au nord oriental d'Antioche de Pisidie.

‡ 52. Qu'ils venoient de faire à Antioche.

CHAPITRE XIV.

Succès de la prédication de Paul et de Barnabé à Icone. Ils sont chassés, et se réfugient à Lystre. Paul y guérit un boiteux. On veut leur sacrifier : on les lapide. Ils vont à Derbe. Ils s'en retournent à Antioche de Syrie, en visitant les fidèles.

1. Factum est autem Iconii, ut simul introirent

1. Lorsqu'ils furent à Icone, ils entrèrent ensemble dans la synago-

An de l'ère chr. vulgaire 45.

gue des Juifs, et ils y parlèrent de telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassa la foi.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurèrent dans l'incrédulité, soulevèrent et irritèrent l'esprit des gentils contre [a] les frères.

3. Ils demeurèrent donc longtemps en cette ville, travaillant avec assurance pour la gloire du Seigneur, qui rendoit témoignage à la parole de sa grace, en leur faisant faire des prodiges et des miracles.

4. Ainsi toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

5. Mais comme les gentils et les Juifs s'étoient soulevés avec leurs principaux chefs, pour les outrager et les lapider,

6. Les apôtres l'ayant su, se réfugièrent à Lystre et à Derbe, villes de Lycaonie, [b] et dans tout le pays d'alentour, où ils prêchèrent l'Evangile.

7. Or, il y avoit à Lystre un homme perclus de ses jambes, qui étoit boiteux dès le sein de sa mère, et qui n'avoit jamais marché.

8. Cet homme entendit la prédication de Paul; et Paul arrêtant ses yeux sur lui, et voyant qu'il avoit la foi qu'il seroit guéri,

in synagogam Judæorum, et loquerentur, ita ut crederet Judæorum et Græcorum copiosa multitudo.

2. Qui verò increduli fuerunt Judæi, suscitaverunt, et ad iracundiam concitaverunt animas gentium adversùs fratres.

3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiæ suæ, dante signa et prodigia fieri per manus eorum.

4. Divisa est autem multitudo civitatis, et quidam erant cum Judæis, quidam verò cum apostolis.

5. Cùm autem factus esset impetus gentilium et Judæorum cum principibus suis, ut contumeliis afficerent, et lapidarent eos,

6. Intelligentes, confugerunt ad civitates Lycaoniæ, Lystram et Derben, et universam in circuitu regionem, et ibi evangelizantes erant.

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat, claudus ex utero matris suæ, qui nunquam ambulaverat.

8. Hic audivit Paulum loquentem: qui intuitus eum, et videns quia fidem haberet ut salvus fieret,

[a] ℣ 2. Autr. contre les frères; c'est-à-dire contre les nouveaux convertis, tant du paganisme que du judaïsme.

Ibid. Ceux qui avoient embrassé la foi.

[b] ℣ 6. Lystre étoit au nord, et Derbe au midi de la ville d'Icone.

9. Dixit magnâ voce : Surge super pedes tuos rectus. Et exilivit, et ambulabat.

9. Dit à haute voix : Levez-vous; tenez-vous droit sur vos pieds. Aussitôt il se leva en sautant, et commença à marcher.

An de l'ère chr. vulgaire 45.

10. Turbæ autem cum vidissent quod fecerat Paulus, levaverunt vocem suam, lycaonicè dicentes : Dii similes facti hominibus, descenderunt ad nos.

10. Le peuple ayant vu ce que Paul venoit de faire, se mit à crier en lycaonien : Des dieux sont descendus vers nous en forme d'hommes.

11. Et vocabant Barnabam, Jovem : Paulum verò, Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi.

11. Et ils appeloient Barnabé, Jupiter; et Paul, Mercure, parce que c'étoit lui qui portoit la parole;

12. Sacerdos quoque Jovis, qui erat ante civitatem, tauros et coronas ante januas afferens, cum populis volebat sacrificare.

12. Et même le sacrificateur de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, et apporta des couronnes devant la porte, voulant, aussi bien que le peuple, leur sacrifier.

13. Quod ubi audierunt apostoli Barnabas et Paulus, conscissis tunicis suis, exilierunt in turbas, clamantes,

13. Mais les apôtres Barnabé et Paul, ayant entendu ceci, déchirèrent leurs vêtemens, et s'avançant au milieu de la foule, ils s'écrièrent :

14. Et dicentes : Viri, quid hæc facitis? et nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cœlum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt :

14. Amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes que des hommes mortels comme vous, qui vous annonçons de quitter ces vaines idoles, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent;

Gen. I. 1. *Ps.* CXLV. 6. *Apoc.* XIV. 7.

15. Qui in præteritis

15. Lequel, dans les siècles pas-

℣ 11. Les païens regardoient Jupiter comme le premier des dieux, et Mercure comme leur messager, chargé de porter la parole en leur nom.

℣ 12. C'est-à-dire le sacrificateur de Jupiter, dont le temple étoit près de la ville.

Ibid. On couronnoit ordinairement les victimes: on couronnoit aussi les dieux mêmes, et ceux qui leur sacrilioient.

Ibid. C'est-à-dire devant la porte du logis où étoient les apôtres.

℣ 13. Pour marquer leur douleur et l'horreur qu'ils avoient du culte impie et sacrilége qu'on vouloit leur rendre.

℣ 14. Litt. hommes.

Ibid. Gr. nous ne sommes que des hommes comme vous, et sujets aux mêmes infirmités.

An de l'ère chr. vulgaire 45.

sés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies.

16. Sans néanmoins qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, et les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie.

17. Mais, quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur offrît des sacrifices.

18. Il survint alors quelques Juifs d'Antioche " et d'Icone, qui gagnèrent le peuple; et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il étoit mort.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui, " il se leva, " et rentra dans la ville; et le lendemain, il s'en alla à Derbe avec Barnabé.

46. 20. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, et y avoir instruit plusieurs personnes, ils retournèrent à Lystre, à Icone, et à Antioche, '

21. Fortifiant le courage des disciples, ' les exhortant à persévérer dans la foi, et leur représentant que c'est par beaucoup de peines et d'af-

generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dans pluvias et tempora fructifera, implens cibo et lætitiâ corda nostra.

17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas, ne sibi immolarent.

18. Supervenerunt autem quidam ab Antiochiâ et Iconiâ Judæi : et persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse (*a*).

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem, et posterâ die profectus est cum Barnabâ in Derben.

20. Cùmque evangelizassent civitati illi, et docuissent multos, reversi sunt Lystram, et Iconium, et Antiochiam,

21. Confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide : et quoniam per

(*a*) Rep. crit., Actes des apôtres, art. *Saint Paul à Lystre.*

℣ 15. Les ayant abandonnées, à cause de leur endurcissement dans le crime, au culte sacrilége des idoles.

℣ 18. C'est-à-dire d'Antioche de Pisidie.

℣ 19. Pour lui rendre les derniers devoirs s'il étoit mort, ou pour le secourir s'il avoit encore un reste de vie.

Ibid. Plein de vie et de force.

℣ 20. De Pisidie.

℣ 21. Qu'ils y avoient faits.

multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Et cùm constituissent illis per singulas Ecclesias presbyteros, et orassent cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt.

23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam,

24. Et loquentes verbum Domini in Perge, descenderunt in Attaliam:

25. Et indè navigaverunt Antiochiam, undè erant traditi gratiæ Dei in opus quod compleverunt.

26. Cùm autem venissens, et congregassent Ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, et quia aperuisset gentibus ostium fidei.

27. Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.

flictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu. An de l'ère chr. vulgaire 46.

22. Ayant ensuite ordonné des prêtres en chaque Eglise, avec des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur auquel ils avoient cru;

23. Puis traversant la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie;

24. Et ayant annoncé à Perge la parole du Seigneur, ils descendirent à Attalie.

25. De là ils firent voile pour Antioche, d'où on les avoit envoyés, en les abandonnant à la grace de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie. *Supr.* XIII. 1.

26. Y étant arrivés, et ayant assemblé l'Eglise, ils racontèrent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux, et comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi.

27. Et ils demeurèrent là assez long-temps avec les disciples.

℣ 22. L'expression grecque χειροτονήσαντες marque que cette ordination se faisoit par l'imposition des mains.

℣ 24. C'étoit un port de mer dans la Pamphylie.

℣ 25. De Syrie.

Ibid. C'est-à-dire en les recommandant.

CHAPITRE XV.

Dispute qui s'élève à Antioche sur les observations légales. Saint Paul et saint Barnabé vont à Jérusalem consulter les apôtres. Concile de Jérusalem. Lettre du concile. Jude et Silas envoyés à Antioche avec Paul et Barnabé. Paul et Barnabé se séparent.

An de l'ère chr. vulgaire 51.
Gal. v. 1.

1. Or, quelques-uns, qui étoient venus de Judée, enseignoient cette doctrine aux frères : Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2. Sur cela un grand trouble s'étant élevé, et Paul et Barnabé ayant long-temps disputé " avec eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques-uns d'entre les autres, iroient à Jérusalem vers les apôtres et les prêtres, pour cette question.

3. L'Eglise les ayant donc fait conduire, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les frères.

4. Etant arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les apôtres et par les prêtres, " auxquels ils racontèrent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux.

5. Mais quelques-uns de la secte des pharisiens qui ont embrassé la

1. Et quidam descendentes de Judæâ, docebant fratres : Quia nisi circumcidamini secundùm morem Moysi, non potestis salvari.

2. Factâ ergo seditione non minimâ Paulo et Barnabæ adversùs illos, statuerunt ut ascenderent Paulus et Barnabas, et quidam alii ex aliis, ad apostolos et presbyteros in Jerusalem super hâc quæstione.

3. Illi ergo deducti ab Ecclesiâ, pertransibant Phœnicen et Samariam, narrantes conversionem gentium : et faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

4. Cùm autem venissent Jerosolymam, suscepti sunt ab Ecclesiâ, et ab apostolis, et senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Surrexerunt autem quidam de hæresi phari-

℣ 2. C'est le sens du grec.

℣ 4. Vulg. litt. et par les anciens. Dans le grec, l'expression est la même qu'au ℣ 2. où la Vulgate traduit par *presbyteros*, les prêtres. Le même mot grec πρεσβύτερος signifie l'un et l'autre. *Supr.* xi. 30.

sæorum, qui crediderunt, dicentes : Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Convenerunt que apostoli et seniores videre de verbo hoc.

7. Cùm autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus, dixit ad eos : Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Evangelii, et credere.

8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum Sanctum sicut et nobis.

9. Et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum.

10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus ?

11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo : et audiebant Barnabam et Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus per eos.

foi, se sont élevés, et ont soutenu qu'il falloit circoncire les gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse. An de l'ère chr. vulgaire 51.

6. Les apôtres donc et les prêtres s'assemblèrent pour examiner cette question.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva, et leur dit : Mes frères, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, et qu'ils crussent. *Supr.* x. 20.

8. Et Dieu qui connoît les cœurs, en a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous. *Supr.* x. 45.

9. Et il n'a point fait de différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu, imposant aux disciples un joug que ni nos pères, ni nous, n'avons pu porter ?

11. Mais nous croyons que c'est par la grace du Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés, aussi bien qu'eux.

12. Alors toute l'assemblée se tut; et ils écoutoient Barnabé et Paul, qui leur racontoient combien de miracles et de prodiges Dieu avoit faits par eux parmi les gentils.

℣ 5. De sorte que nous sommes venus vous consulter, et apprendre de vous la conduite que l'on doit tenir à cet égard. — Autrement et à la lettre : Mais quelques-uns de la secte des pharisiens, qui avoient embrassé la foi, s'élevèrent, et soutinrent qu'il falloit circoncire les gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc, etc.

℣ 6. C'est le sens du grec. *Supr.* ℣ 4.

℣ 7. Gr. autr. dès le commencement.

℣ 8. Gr. litt. leur a rendu témoignage.

An de l'ère chr. vulgaire 51.

13. Après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole, et dit : Mes frères, écoutez-moi.

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé à regarder favorablement les gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom.

15. Et les paroles des prophètes s'accordent avec lui, ″ selon qu'il est écrit :

Amos, IX. 11. 16. Après cela je reviendrai, et je rebâtirai la maison de David, qui est tombée ; je réparerai ses ruines, et je la relèverai,

17. Afin que le reste des hommes, et tous les gentils qui porteront mon nom, ″ cherchent le Seigneur. ″ C'est ce que dit le Seigneur, qui fait ces choses.

18. Dieu connoît son œuvre de toute éternité. ″

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu. ″

20. Mais qu'on doit seulement leur écrire qu'ils s'abstiennent des choses immolées aux idoles, ″ de la fornication, des chairs étouffées et du sang.

21. ″ Car quant à Moïse, il y a depuis long-temps dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans

13. Et postquam tacuerunt, respondit Jacob, dicens : Viri fratres, audite me.

14. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo.

15. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est :

16. Post hæc revertar, et reædificabo tabernaculum David, quod decidit : et diruta ejus reædificabo, et erigam illud.

17. Ut requirant ceteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

18. Notum à seculo est Domino opus suum.

19. Propter quod ego judico, non inquietari eos qui ex gentibus convertuntur ad Deum :

20. Sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine.

21. Moyses enim à temporibus antiquis habet in singulis civitatibus qui

℣ 15. Autr. s'accordent à cela.

℣ 17. Qui seront mon peuple.

Ibid. Ce texte est cité suivant la version des Septante.

℣ 18. Il sait ce qu'il veut faire ; et personne ne peut l'empêcher d'exécuter ce qu'il a résolu absolument.

℣ 19. Il ne faut pas les obliger à recevoir la circoncision que Dieu n'exige point d'eux, et sans laquelle il leur communique ses graces et son Esprit.

℣ 20. Litt. des souillures des idoles ; c'est-à-dire des choses immolées aux idoles. *Infr.* ℣ 29.

enim prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

les synagogues, où on le lit chaque jour de sabbat. An de l'ère chr. vulgaire 51.

22. Tunc placuit apostolis et senioribus cum omni Ecclesiâ, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo et Barnabâ, Judam qui cognominabatur Barsabas, et Silam, viros primos in fratribus:

22. Alors il fut résolu par les apôtres et par les prêtres, [a] avec toute l'Eglise, de choisir quelques-uns d'entre eux pour envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ils choisirent donc Jude, surnommé Barsabas, et Silas, qui étoient des principaux entre les frères.

23. Scribentes per manus eorum : Apostoli et seniores fratres, his qui sunt Antiochiæ et Syriæ et Ciliciæ, fratribus ex gentibus, salutem.

23. Et ils écrivirent par eux cette lettre : Les apôtres, les prêtres et les frères, [a] à nos frères d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie, et en Cilicie, salut.

24. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus :

24. Comme nous avons su que quelques-uns qui venoient d'avec nous, vous ont troublés par leurs discours, et ont alarmé vos consciences, [a] sans toutefois que nous leur en eussions donné aucun ordre;

25. Placuit nobis collectis in unum, eligere viros, et mittere ad vos, cum charissimis nostris Barnabâ et Paulo,

25. Après nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos très chers Barnabé et Paul,

26. Hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.

26. Des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

27. Misimus ergo Judam et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem.

27. Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix.

28. Visum est enim Spiritui Sancto, et nobis,

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne vous point

[a] ℣ 21. Ainsi pour ce qui regarde les Juifs, il n'est point nécessaire de leur prescrire ces règles, qui sont expressément marquées dans la loi de Moïse, dont ils sont parfaitement instruits.

℣ 22. C'est le sens du grec. *Supr.* ℣ 4

℣ 23. C'est le sens du grec.

℣ 24. En voulant vous obliger à être circoncis et à garder la loi de Moïse. — Ces mots sont dans le grec.

An de l'ère clr. vulgaire 51.

imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont nécessaires.

29. C'est de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang et des chairs étouffées, et de la fornication : abstenez-vous de ces choses, et vous ferez bien. Adieu. ″

30. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils assemblèrent les fidèles, et leur rendirent cette lettre,

31. Qu'ils lurent avec beaucoup de consolation et de joie.

32. Et comme Jude et Silas étoient eux-mêmes prophètes, ″ ils consolèrent et fortifièrent aussi les frères par plusieurs discours.

33. Après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix aux apôtres, qui les avoient envoyés. ″

34. Silas néanmoins jugea à propos de demeurer à Antioche, et Jude retourna seul à Jérusalem. ″

35. Paul et Barnabé demeurèrent aussi à Antioche, où ils enseignoient et annonçoient avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Quelques jours après, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du

nihil ultra imponere vobis oneris quàm hæc necessaria :

29. Ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione : à quibus custodientes vos, benè agetis. Valete.

30. Illi ergo dimissi, descenderunt Antiochiam: et congregatâ multitudine tradiderunt epistolam.

31. Quam cùm legissent, gavisi sunt super consolatione.

32. Judas autem et Silas, et ipsi cùm essent prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, et confirmaverunt.

33. Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace à fratribus, ad eos qui miserant illos.

34. Visum est autem Silæ ibi remanere : Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem et Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes, et evangelizantes cum illis pluribus verbum Domini.

36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus : Revertentes, visitemus fratres per univer-/

℣ 29. A la lettre : Portez-vous bien.

℣ 32. Qu'ils avoient le don d'expliquer les Écritures. — On appeloit *prophètes* non-seulement ceux qui avoient le don d'annoncer les choses futures, mais tous ceux qui avoient le don d'interpréter les Écritures, et de parler des choses de Dieu. Voyez la préface sur les prophètes.

℣ 33. Le grec lit simplement : aux apôtres. La Vulgate lit : à ceux qui les avoient envoyés.

℣ 34. Ces mots, *Judas autem solus abiit Jerusalem*, ne sont point dans le grec.

sas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodò se habeant.

Seigneur, pour voir en quel état ils sont. An de l'ère chr. vulgaire 51.

37. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem qui cognominabatur Marcus.

37. Or, Barnabé vouloit prendre avec lui Jean, surnommé Marc.

38. Paulus autem rogabat eum (ut qui discessisset ab eis de Pamphyliâ, et non isset cum eis in opus), non debere recipi.

38. Mais Paul le prioit de considérer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, et qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministère.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem: et Barnabas quidem, assumpto Marco, navigaret Cyprum:

39. Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se séparèrent l'un de l'autre : Barnabé prit Marc avec lui, et s'embarqua pour aller en Chypre;

40. Paulus verò, electo Silâ, profectus est, traditus gratiæ Dei à fratribus.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné à la grace de Dieu par les frères.

41. Perambulabat autem Syriam et Ciliciam confirmans Ecclesias: præcipiens custodire præcepta apostolorum et seniorum.

41. Il traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Eglises, et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres.

℣ 38. Gr. autr. jugeoit à propos de ne pas prendre, etc.

℣ 41. C'est le sens du grec. (*Supr.* ℣ 4.) Au reste, la plupart des exemplaires grecs imprimés ou manuscrits, ne lisent point ces derniers mots : *præcipiens custodire*, etc.

CHAPITRE XVI.

Paul prend avec lui Timothée. Il est détourné de prêcher en Asie et en Bithynie, et est appelé en Macédoine. Il arrive à Philippes. Conversion de Lydie. Pythonisse délivrée. Paul et Silas fouettés, mis en prison, convertissent le geôlier, sont délivrés.

An de l'ère chr. vulgaire 51.

1. Paul arriva à Derbe, et ensuite à Lystre, ″ où il y avoit un disciple nommé Timothée, fils d'une femme juive convertie à la foi, et d'un père gentil. ″

1. Pervenit autem Derben et Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre gentili.

2. Les frères qui étoient à Lystre et à Icone, rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

2. Huic testimonium bonum reddebant, qui in Lystris erant et Iconio fratres.

3. Paul voulut qu'il l'accompagnât, et l'ayant pris il le circoncit, à cause des Juifs qui étoient en ces lieux-là, ″ car tous savoient que son père étoit gentil. ″

3. Hunc voluit Paulus secum proficisci; et assumens, circumcidit (*a*) eum propter Judæos qui erant in illis locis. Sciebant enim omnes quòd pater ejus erat gentilis.

4. Or, allant de ville en ville, ils donnoient pour règle aux fidèles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les apôtres et par les prêtres ″ de Jérusalem. ″

4. Cùm autem pertransiret civitates, tradebant eis custodire dogmata quæ erant decreta ab apostolis et senioribus qui erant Jerosolymis.

5. Ainsi les Eglises se fortifioient

5. Et Ecclesiæ quidem

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 12.

℣ 1. Voyez au chap. XIV. ℣ 6.
Ibid. Gr. litt. d'un père grec.
℣ 3. Qui, sans cela, n'auroient jamais voulu avoir de commerce avec lui.
Ibid. Et que, par conséquent, le fils étoit incirconcis. — Gr. litt. que son père étoit grec.
℣ 4. C'est le sens du grec. *Supr.* XI. 30. XV. 22. *et seqq.*
Ibid. Dans l'assemblée qui s'y étoit tenue touchant l'observation des cérémonies légales.

confirmabantur fide, et abundabant numero quotidiè.

dans la foi, et croissoient en nombre de jour en jour. An de l'ère chr. vulgaire 51.

6. Transeuntes autem Phrygiam, et Galatiæ regionem, vetati sunt à Spiritu Sancto loqui verbum Dei in Asiâ.

6. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie.

7. Cùm venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam : et non permisit eos Spiritus Jesu.

7. Et étant venus en Mysie, ils se disposoient à passer en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas.

8. Cùm autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem :

8. Ainsi ils passèrent la Mysie, et descendirent à Troade,

9. Et visio per noctem Paulo ostensa est : Vir Macedo quidam erat stans et deprecans eum, et dicens : Transiens in Macedoniam, adjuva nos.

9. Où Paul eut la nuit cette vision : Un homme de Macédoine se présenta devant lui, et lui fit cette prière : Passez en Macédoine, et venez nous secourir.

10. Ut autem visum vidit, statim quæsivimus proficisci in Macedoniam, certi facti quòd vocasset nos Deus evangelizare eis.

10. Dès qu'il eut eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, ne doutant point que Dieu ne nous y appelât pour y prêcher l'Evangile. 52.

11. Navigantes autem à Troade, rectò cursu venimus Samothraciam, et sequenti die Neapolim :

11. Nous étant donc embarqués à Troade, nous vînmes droit à Samothrace, et le lendemain à Naples,

℣ 5. La circoncision et les autres cérémonies légales n'empêchant plus les gentils d'entrer dans l'Église.

℣ 6. La Galatie étoit au nord, et la Phrygie à l'occident de la Lycaonie, où étoient situés Derbe et Lystre.

Ibid. C'est-à-dire dans l'Asie proconsulaire qui étoit au midi de la Phrygie.

℣ 7. La Mysie étoit à l'occident de la Phrygie.

Ibid. La Bythinie étoit au nord de la Mysie.

℣ 8. Troade, autrement nommée Alexandrie-Troas, étoit une ville bâtie sur la côte de la mer Égée, dans la province de Troade qui étoit à l'occident de la Mysie.

℣ 9. La Macédoine étoit à l'occident de la mer Égée.

℣ 10. Saint Luc, auteur de ce livre, commence en cet endroit se mettre du nombre des compagnons de saint Paul. Jusqu'ici il n'avait parlé qu'en troisième personne.

Ibid. Gr. autr. comprenant que Dieu nous appeloit, etc.

℣ 11. C'étoit une île de la mer Égée, à l'occident de Troade.

Ibid. C'étoit une ville frontière de la Thrace, près des bords de la mer Égée, à l'occident de Samothrace.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

12. De là à Philippes, colonie romaine, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine. Or, nous y demeurâmes quelques jours.

13. Et le jour du sabbat, nous sortîmes de la ville, et nous allâmes près de la rivière, en un lieu où il nous parut que la prière se faisoit d'ordinaire : et nous nous assîmes, et nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servoit Dieu : elle nous écouta; et le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour entendre ce que Paul disoit.

15. Après qu'elle eut été baptisée, et sa famille avec elle, elle nous fit cette prière : Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez. Et elle nous y força.

16. Or, il arriva que comme nous allions au lieu de la prière, nous rencontrâmes une servante qui, ayant un esprit de python, apportoit un grand gain à ses maîtres, en devinant.

12. Et indè Philippos, quæ est prima partis Macedoniæ civitas, colonia. Eramus autem in hâc urbe diebus aliquot, conferentes.

13. Die autem sabbatorum egressi sumus foras portam juxta flumen, ubi videbatur oratio esse : et sedentes, loquebamur mulieribus quæ convenerant.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit : cujus Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur à Paulo.

15. Cùm autem baptizata esset, et domus ejus, deprecata est, dicens : Si judicasti me fidelem Domino esse, introite in domum meam, et manete. Et coegit nos.

16. Factum est autem euntibus nobis ad orationem, puellam quamdam habentem spiritum pythonem obviare nobis, quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divinando.

℣ 12. Philippes étoit environ à quatre lieues, au nord-ouest, de Naples.

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 13. Gr. litt. où paroissoit être une proseuque; les Juifs appeloient ainsi l'endroit où ils s'assembloient pour prier dans les lieux où ils n'avoient point de synagogue.

℣ 14. Thyatire est attribuée tantôt à la Mysie, et tantôt à la Lydie : elle étoit sur la frontière de ces deux provinces.

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 16. C'est-à-dire qui étoit possédée d'un mauvais esprit qui lui faisoit deviner l'avenir. Les païens attribuoient les effets de cet esprit à Apollon : et la fable disoit qu'Apollon avoit tué le serpent Python, ce qui lui fit donner le surnom de *Pythien* ou *Python*.

17. Hæc subsecuta Paulum et nos, clamabat dicens : Isti homines servi Dei excelsi sunt, qui annuntiant vobis viam salutis.

17. Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très haut, qui vous annoncent la voie du salut.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, et conversus, spiritui dixit : Præcipio tibi in nomine Jesu Christi, exire ab eâ. Et exiit eâdem horâ.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul ayant peine à le souffrir, se retourna vers elle, et dit à l'esprit : ″ Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille. Et il sortit à l'heure même.

19. Videntes autem domini ejus, quia exivit spes quæstûs eorum, apprehendentes Paulum et Silam, perduxerunt in forum ad principes :

19. Mais les maîtres de cette servante, voyant qu'ils avoient perdu l'espérance de leur gain, se saisirent de Paul et de Silas ; et les ayant amenés au palais, ″ devant ceux qui avoient l'autorité dans la ville,

20. Et offerentes eos magistratibus, dixerunt : Hi homines conturbant civitatem nostram, cùm sint Judæi :

20. Ils les présentèrent aux magistrats, en leur disant : Ces hommes troublent toute notre ville, car ce sont des Juifs

21. Et annuntiant morem quem non licet nobis suscipere, neque facere, cùm simus Romani.

21. Qui veulent introduire une manière de vie qu'il ne nous est pas permis, à nous qui sommes Romains, de recevoir ni de suivre. ″

22. Et cucurrit plebs adversùs eos : et magistratus, scissis tunicis eorum, jusserunt eos virgis cædi.

22. Et le peuple accourut en foule contre eux, et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes, ″ commandèrent qu'ils fussent battus de verges.

23. Et cùm multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi, ut diligenter custodiret eos.

23. Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ″ ils les mirent en prison, et ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.

℣ 18. Qui la possédoit.

℣ 19. Litt. dans la place *publique*, où les magistrats avoient leurs tribunaux, suivant l'usage des Romains.

℣ 21. N'ayant point été approuvée par le sénat. — Il y avoit un ancien décret du sénat, qui défendoit de recevoir aucune divinité nouvelle, sans l'agrément du sénat.

℣ 22. Gr. litt. leurs vêtemens ; c'est-à-dire la tunique même, depuis le cou jusqu'aux reins ou à la ceinture, pour leur faire outrage.

℣ 23. Autr. après qu'on leur eut fait plusieurs plaies. *Infr.* ℣ 33.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

24. Le geôlier ayant reçu cet ordre, les mit dans un cachot, " et leur serra les pieds dans des ceps. "

25. Sur le minuit, Paul et Silas s'étant mis en prière, chantoient des hymnes à la louange de Dieu; et les prisonniers les entendoient.

26. Et tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre, et les fondemens de la prison en furent ébranlés; et en même temps toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Le geôlier s'étant éveillé, et voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée, et vouloit se tuer, s'imaginant que les prisonniers s'étoient sauvés.

28. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal, car nous voici encore tous.

29. Alors le geôlier ayant demandé de la lumière, entra dans le cachot; et, tout tremblant, se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30. Et les ayant tirés de ce lieu-là, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé?

31. Ils lui répondirent : Croyez au Seigneur Jésus, " et vous serez sauvé, vous et votre famille.

24. Qui cùm talc præceptum accepisset, misit eos in interiorem carcerem, et pedes eorum strinxit ligno.

25. Mediâ autem nocte, Paulus et Silas orantes, laudabant Deum, et audiebant eos qui in custodiâ erant.

26. Subitò verò terræ motus factus est magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris. Et statim aperta sunt omnia ostia : et universorum vincula soluta sunt.

27. Expergefactus autem custos carceris, et videns januas apertas carceris, evaginato gladio, volebat se interficere, æstimans fugisse vinctos.

28. Clamaxit autem Paulus voce magnâ, dicens : Nihil tibi mali feceris : universi enim hîc sumus.

29. Petitoque lumine, introgressus est : et tremefactus, procidit Paulo et Silæ ad Pedes :

30. Et producens eos foras, ait : Domini, quid me oportet facere, ut salvus fiam?

31. At illi dixerunt : Crede in Dominum Jesum, et salvus eris tu et domus tua.

℣ 24. Litt. Dans la prison intérieure.

Ibid. Ces ceps ou entraves sont deux ais de bois qui se réunissent, et qui sont percés à divers distances, dans les trous desquels on mettoit les pieds des prisonniers, à plus ou moins de distance; ils demeuroient ainsi couchés sur le dos, ayant les pieds serrés, et les jambes étendues d'une manière fort gênante.

℣ 31. Gr. litt. au Seigneur Jésus-Christ.

32. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo ejus

32. Ils lui annoncèrent ensuite la parole du Seigneur, et à tous ceux qui étoient dans sa maison. An de l'ère chr. vulgaire 52.

33. Et tollens eos in illâ horâ noctis, lavit plagas eorum : et baptizatus est ipse, et omnis domus ejus continuò.

33. Et lui, les ayant pris à cette même heure de la nuit, lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé avec toute sa famille.

34. Cùmque perduxisset eos in domum suam, apposuit eis mensam, et lætatus est cum omni domo suâ, credens Deo.

34. Puis les ayant menés à son logis, il leur servit à manger; et il se réjouit avec toute sa maison de ce qu'il avoit cru en Dieu.

35. Et cùm dies factus esset, miserunt magistratus lictores, dicentes : Dimitte homines illos.

35. Dès qu'il fut jour, les magistrats envoyèrent des huissiers, pour dire au geôlier qu'il laissât aller ces prisonniers.

36. Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo : Quia miserunt magistratus ut dimittamini : nunc igitur exeuntes ite in pace.

36. Aussitôt le geôlier vint dire à Paul : Les magistrats ont mandé qu'on vous mît en liberté : sortez donc maintenant, et vous en allez en paix.

37. Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publicè, indemnatos, homines Romanos, miserunt in carcerem, et nunc occultè nos ejiciunt? Non ita : sed veniant, et ipsi nos ejiciant.

37. Mais Paul dit à ces huissiers : Quoi! après nous avoir publiquement battus de verges, sans connoissance de cause, nous qui sommes citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret? Il n'en sera pas ainsi : il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer.

38. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque, audito quod Romani essent :

38. Les huissiers rapportèrent ceci aux magistrats, qui, ayant appris qu'ils étoient citoyens romains, commencèrent à craindre.

39. Et venientes deprecati sunt eos, et educentes rogabant ut egrederentur de urbe.

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses; et les ayant mis hors de la prison, ils les supplièrent de se retirer de leur ville.

℣ 35. Gr. litt. des porte-verges. Dans les provinces, les magistrats avoient chacun un huissier, qui portoit une verge ou un bâton devant eux.

℣ 37. Qu'ils réparent l'injure qu'ils nous ont faite.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

40. Eux, au sortir de la prison, allèrent chez Lydie; et ayant vu les frères, ils les consolèrent, puis ils partirent.

40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam : et visis fratribus, consolati sunt eos, et profecti sunt.

CHAPITRE XVII.

Paul va à Thessalonique : les Juifs y soulèvent le peuple contre lui. Il passe à Béroée : les Juifs de Thessalonique l'y poursuivent. Il est conduit à Athènes ; il prêche dans l'aréopage.

1. Ils passèrent de là par Amphipolis [a] et par Apollonie, et vinrent à Thessalonique, où il y avoit une synagogue de Juifs.

1. Cum autem perambulassent Amphipolim et Appolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum.

2. Paul y entra selon sa coutume; [b] et, durant trois jours de sabbat, il les entretint des Ecritures,

2. Secundùm consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, et per sabbata tria disserebat eis de Scripturis,

3. Leur découvrant et leur faisant voir qu'il avoit fallu que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts : et ce Christ est Jésus que je vous annonce. [c]

3. Adaperiens et insinuans quia Christum oportuit pati, et resurgere à mortuis : et quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.

4. Quelques-uns d'eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas, comme aussi une grande multitude de prosélytes et de gentils, [d] et plusieurs femmes de qualité.

4. Et quidam ex eis crediderunt, et adjuncti sunt Paulo et Silæ, et de colentibus gentilibusque multitudo magna, et mulieres nobiles non paucæ.

[a] 1. Amphipolis étoit au sud-ouest de Philippes ; Apollonie, au sud-ouest d'Amphipolis, et Thessalonique au sud-ouest d'Apollonie : Thessalonique étoit la capitale de la Macédoine.

[b] 2. De commencer toujours par instruire les Juifs.

[c] 3. Ce sont les paroles de saint Paul.

[d] 4. Ou plutôt et selon le grec : une grande multitude de Grecs, *c'est-à-dire de gentils* craignant Dieu.

5. Zelantes autem Judæi, assumentesque de vulgo viros quosdam malos, et turbâ factâ, concitaverunt civitatem : et assistentes domui Jasonis, quærebant eos producere in populum.

6. Et cùm non invenissent eos, trahebant Jasonem et quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes : Quoniam hi qui urbem concitant, et huc venerunt,

7. Quos suscepit Jason, et hi omnes contrà decreta Cæsaris faciunt, regem alium dicentes esse Jesum.

8. Concitaverunt autem plebem et principes civitatis audientes hæc.

9. Et acceptâ satisfactione à Jasone, et à ceteris, dimiserunt eos.

10. Fratres verò confestim per noctem dimiserunt Paulum et Silam in Berœam. Qui cùm venissent, in synagogam Judæorum introierunt.

11. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalonicæ : qui susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidiè scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.

5. Mais les Juifs, ′ poussés d'un faux zèle, prirent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple ; et s'étant attroupés, ils excitèrent une émotion dans la ville, et vinrent assiéger la maison de Jason, ′ voulant enlever Paul et Silas, et les mener devant le peuple ;

6. Mais ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville, en criant : Ce sont là ces gens ′ qui sont venus ici troubler notre ville ;

7. Et Jason les a reçus chez lui. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, en soutenant qu'il y a un autre roi, Jésus.

8. Ils émurent ainsi la populace, et les magistrats de la ville qui les écoutoient.

9. Mais Jason et les autres ayant donné caution, ′ les magistrats les laissèrent aller.

10. Dès la nuit même, les frères conduisirent hors de la ville Paul et Silas, pour aller à Béroée, ′ où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Or, ces Juifs de Béroée avoient des sentimens plus nobles que ceux de Thessalonique ; et ils reçurent la parole avec beaucoup d'affection et d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, si ce qu'on leur disoit étoit véritable :

An de l'ère chr. vulgaire 52.

′ 5. Le grec l'exprime ainsi.

Ibid. C'étoit un Juif converti, que saint Paul appelle ailleurs son parent. *Rom.* XVI. 21.

′ 6. Gr. Ce sont là ces gens qui troublent toute la terre, et qui sont venus ici, et Jason, etc.

′ 9. C'est le sens du grec. — Autr. les magistrats ayant reçu satisfaction de Jason et des autres. — Autr. Ayant reçu de l'argent.

′ 10. Béroée étoit au midi de Thessalonique.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

12. De sorte que plusieurs d'entre eux, et beaucoup de femmes grecques ‡ de qualité, et un assez grand nombre d'hommes, crurent en Jésus-Christ.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que Paul avoit annoncé la parole de Dieu à Béroée, ils y vinrent émouvoir et troubler ‡ le peuple.

14. Aussitôt les frères se hâtèrent de faire sortir Paul, pour aller vers la mer; et Silas avec Timothée demeurèrent à Béroée.

15. Mais ceux qui conduisoient Paul, le menèrent jusqu'à Athènes, ‡ où ils le quittèrent, après avoir reçu ordre de lui de dire à Silas et à Timothée qu'ils vinssent le trouver au plus tôt.

16. Pendant que Paul les attendoit à Athènes, son esprit se sentoit ému et comme irrité en lui-même, en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie. ‡

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs, et avec les prosélytes; et tous les jours dans la place publique, avec ceux qui s'y rencontroient.

18. Il y eut aussi quelques philosophes épicuriens et stoïciens ‡ qui conférèrent avec lui : et les uns di-

12. Et multi quidem crediderunt ex eis, et mulierum gentilium honestarum, et viri non pauci.

13. Cùm autem cognovissent in Thessalonicâ Judæi, quia et Beroeæ prædicatum est à Paulo verbum Dei, venerunt et illuc, commoventes et turbantes multitudinem.

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret usque ad mare : Silas autem et Timotheus remanserunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum, perduxerunt eum usque Athenas : et accepto mandato ab eo ad Silam et Timotheum, ut quàm celeriter venirent ad illum, profecti sunt.

16. Paulus autem, cùm Athenis eos expectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.

17. Disputabat igitur in synagogâ cum Judæis, et colentibus, et in foro, per omnes dies ad eos qui aderant.

18. Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo : et

‡ 12. C'est l'expression du grec.

‡ 13. Le grec lit simplement : émouvoir le peuple.

‡ 15. Athènes, capitale de l'Attique, étoit à la distance d'environ quatre-vingts lieues, au midi de Béroée.

‡ 16. Gr. autr. si pleine d'idolâtrie.

‡ 18. Les épicuriens mettoient la félicité dans les plaisirs des sens : les stoïciens la mettoient dans la perfection de la raison et dans la vertu morale ; mais ni les uns ni les autres ne faisoient grand cas de la Divinité.

quidam dicebant : Quid vult seminiverbius hic dicere ? Alii verò : Novorum dæmoniorum videtur annuntiator esse : quia Jesum et resurrectionem annuntiabat eis.

soient : Que veut dire ce discoureur ? les autres : Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux,[a] à cause qu'il leur annonçoit Jésus et la résurrection.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

19. Et apprehensum eum ad areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ à te dicitur, doctrina ?

19. Enfin ils le prirent, et le menèrent à l'aréopage,[b] en lui disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ?

20. Nova enim quædam infers auribus nostris ; volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

20. Car vous nous dites certaines choses dont nous n'avons point encore entendu parler ; nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21. (Athenienses autem omnes, et ædvenæ, hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.)

21. Or, tous les Athéniens, et les étrangers qui demeuroient à Athènes, ne passoient tout leur temps qu'à dire et à entendre dire quelque chose de nouveau.

22. Stans autem Paulus in medio areopagi, ait : Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores vos video.

22. Paul étant donc au milieu de l'aréopage, leur dit : Athéniens,[c] il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux[d] jusqu'à l'excès ;

23. Præteriens enim, et videns simulacra vestra, inveni et aram, in quâ scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

23. Car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux,[e] j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit : AU DIEU INCONNU.[f] C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce ;

24. Deus qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt, hic cœli et terræ cùm sit Dominus, non in

24. Dieu, qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, et qui étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les

Gen. I. 1. *Supr.* VII. 43.

ỳ 18. Gr. des dieux étrangers.

ỳ 19. C'étoit le sénat de la ville.

ỳ 22. Litt. Hommes Athéniens.

Ibid. C'est le sens du grec.

ỳ 23. Gr. autr. les objets de votre culte.

Ibid. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le Dieu inconnu*, adoré chez les Athéniens.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

temples bâtis par la main des hommes ;

25. Et il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avoit besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses ;

26. Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes ; et il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons, et les bornes de l'habitation de chaque peuple.

27. Afin qu'ils cherchent Dieu, et qu'ils tâchent de le trouver, comme avec la main et à tâtons, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ; et comme quelques-uns de vos poètes ont dit : Nous sommes la race de Dieu même.

29. Etant donc la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes a fait des figures.

manufactis templis habitat :

25. Nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cùm ipse det omnibus vitam, et inspirationem et omnia :

26. Fecitque ex uno omnes genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum :

27. Quærere Deum, si fortè attrectent eum, aut inveniant, quamvis non longè si ab unoquoque nostrum.

28. In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus : sicut et quidam vestrorum poetarum (*a*) dixerunt : Ipsius enim et genus sumus.

29. Genus ergo cùm simus Dei, non debemus æstimare auro, aut argento, aut lapidi, sculpturæ artis, et cogitationis hominis, divinum esse simile.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 14. — Rép. crit., Actes des Apôt., art. *Saint Paul accusé d'avoir appelé prophète un poète païen.*

℣ 25. Litt. il n'est point honoré par les mains des hommes ; *il n'a pas besoin de ministres, pour le porter, le vêtir, le nourrir, le défendre, etc.*

℣ 26. Autr. ayant déterminé le temps précis et les bornes de leur demeure *sur la terre.*

℣ 27. Dans ses créatures, où il s'est peint, et où il est en quelque sorte caché.

℣ 28. Saint Paul cite ici Aratus qui étoit un poète grec de son pays, étant natif de Cilicie comme lui.

℣ 29. Puisque nous avons une ame raisonnable, intelligente et spirituelle.

30. Et tempora quidem hujus ignorantiæ despiciens Deus, nunc annuntiat hominibus, ut omnes ubique pœnitentiam agant,

30. Mais Dieu étant en colère contre ces temps d'ignorance, fait maintenant annoncer à tous les hommes, et en tous lieux, qu'ils fassent pénitence; An de l'ère chr. vulgaire 52.

31. Eò quòd statuit diem in quo judicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit, fidem præbens omnibus, suscitans eum à mortuis.

31. Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par celui qu'il a destiné à en être le juge, dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine en le ressuscitant d'entre les morts.

32. Cùm audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam verò dixerunt : Audiemus te de hoc iterùm.

32. Lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent; les autres dirent : Nous vous entendrons une autre fois sur ce point.

33. Sic Paulus exivit de medio eorum.

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

34. Quidam verò viri adhærentes ei, crediderunt : in quibus et Dionysius areopagita, et mulier nomine Damaris, et alii cum eis.

34. Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui, et embrassèrent la foi; entre lesquels fut Denys, sénateur de l'aréopage, et une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

℣ 30. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'expression grecque ὑπεριδὼν. Plusieurs traduisent : Dieu ayant *laissé passer et comme* dissimulé ces temps d'ignorance. L'expression de la Vulgate signifie à la lettre : ayant méprisé.

Ibid. Qu'ils quittent leurs erreurs.

℣ 31. Litt. par l'homme.

CHAPITRE XVIII.

Paul vient à Corinthe. Il travaille des mains avec Aquilas et Priscille. Il quitte les Juifs, et instruit les gentils. Il est accusé devant le proconsul. Il vient à Ephèse, va à Jérusalem, revient à Antioche, parcourt la Galatie et la Phrygie. Apollon vient à Éphèse, et passe en Achaïe.

An de l'ère chr. vulgaire 52.

1. Après cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe,[x]

2. Où ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire de Pont, qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parce que Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et parce que leur métier étoit de faire des tentes, et que c'étoit aussi le sien, il demeuroit chez eux, et y travailloit.

4. Et il prêchoit dans la synagogue tous les jours de sabbat: et faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jésus, [y] il s'efforçoit de persuader les Juifs et les Grecs.

5. Or, quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, [z] Paul s'employoit à prêcher avec encore plus d'ardeur, [a] en montrant aux Juifs que Jésus étoit le Christ.

1. Post hæc egressus ab Athenis, venit Corinthum:

2. Et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italiâ, et Priscillam uxorem ejus (eò quòd præcepisset Claudius discedere omnes Judæos à Româ), accessit ad eos.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, et operabatur (erant autem scenofactoriæ artis):

4. Et disputabat in synagogâ per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu; suadebatque Judæis et Græcis.

5. Cùm venisset autem de Macedoniâ Silas et Timotheus, instabat verbo Paulus, testificans Judæis esse Christum Jesum.

[x] 1. Corinthe, située sur l'isthme entre le Péloponèse et l'Attique, au midi d'Athènes, étoit la capitale du Péloponèse ou de l'Achaïe.

[y] 4. Ces mots, *inteponens nomen Domini Jesu*, ne sont pas dans le grec.

[z] 5. Timothée étoit déjà venu de Macédoine à Athènes; mais saint Paul l'avoit renvoyé à Thessalonique, d'où il revint ensuite avec Silas. (1. *Thess.* III. 1. 2.)

[a] *Ibid.* Gr. autr. sentoit une grande ferveur d'esprit, pour montrer, etc.

6. Contradicentibus autem eis, et blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos : Sanguis vester super caput vestrum : mundus ego, ex hoc ad gentes vadam.

7. Et migrans inde, intravit in domum cujusdam nomine Titi justi, colentis deum, cujus domus erat conjuncta synagogæ.

8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omni domo suâ : et multi Corinthiorum audientes credebant : et baptizabantur.

9. Dixit autem Dominus nocte per visionem Paulo : Noli timere, sed loquere, et ne taceas :

10. Propter quod ego sum tecum : et nemo apponetur tibi ut noceat te, quoniam populus est mihi multus in hâc civitate.

11. Sedit autem ibi annum et sex menses, docens apud eos verbum Dei.

12. Gallione autem proconsule Achaiæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, et adduxerunt eum ad tribunal,

13. Dicentes : Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit

6. Mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoua ses habits, et leur dit : Que votre sang soit sur votre tête. Pour moi, j'en suis innocent; je m'en vais désormais vers les gentils. An de l'ère chr. vulgaire 52.

7. Et sortant de là, il entra chez un nommé Tite Juste, qui craignoit Dieu, et dont la maison tenoit à la synagogue.

8. Cependant Crispe, chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille; et plusieurs autres des Corinthiens ayant entendu Paul, crurent aussi, et furent baptisés.

9. Alors le Seigneur dit à Paul, en vision, durant la nuit : Ne craignez point, mais parlez sans vous taire;

10. Car je suis avec vous; et personne ne pourra vous maltraiter, parce que j'ai en cette ville un grand peuple.

11. Il demeura donc un an et demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu.

12. Or, Gallion étant proconsul d'Achaïe, les Juifs, d'un commun accord, s'élevèrent contre Paul, et le menèrent à son tribunal, 53.

13. En disant : Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la loi.

14. Et comme Paul alloit parler, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il

℣ 6. Que votre perte retombe sur vous seuls.

℣ 7. Le grec imprimé lit seulement : Juste. Le syriaque lit seulement : Tite. Quelques manuscrits grecs lisent comme la Vulgate : Tite Juste.

℣ 10. Qui étoit, ou déjà converti, ou prédestiné à la grace de la foi.

℣ 12. C'étoit le frère du philosophe Sénèque.

An de l'ère chr. vulgaire 53. s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience;

Gallio ad Judæos : Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum, o viri Judæi, rectè vos sustinerem :

15. Mais s'il est question des mots, des noms et de votre loi, démêlez vous-mêmes vos différens, car je ne veux point m'en rendre juge.

15. Si verò quæstiones sunt de verbo, et nominibus, et lege vestrâ, vos ipsi videritis : judex ego horum nolo esse.

16. Il les fit retirer ″ ainsi de son tribunal.

16. Et minavit eos à tribunali.

17. Et tous ″ ayant saisi Sosthènes, chef de la synagogue ; ″ ils le battoient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.

17. Apprehendentes autem omnes Sosthenem principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal : et nihil eorum Gallioni curæ erat.

54. 18. Quand Paul eut encore demeuré là plusieurs jours, il prit congé des frères, et s'embarqua *Num.* VI. 18. pour aller en Syrie avec Priscille *Infr.* XVI. 24. et Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée, ″ à cause d'un vœu ″ qu'il avoit fait.

18. Paulus verò cùm adhuc sustinuisset dies multos, fratribus valefaciens, navigavit in Syriam (et cum eo Priscilla et Aquila), qui sibi totonderat in Cenchris caput : habebat enim votum (*a*).

19. Et il arriva à Ephèse, ′ où il laissa Priscille et Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs,

19. Devenitque Ephesum, et illos ibi reliquit. Ipse verò ingressus synagogam, disputabat cum Judæis.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, *n°* 13.

℣ 16. C'est le sens du grec.

℣ 17. Le grec lit : tous les grecs, c'est-à-dire les Juifs hellénistes. Au reste, plusieurs bons manuscrits ne nomment point ici les Grecs ; saint Jean Chrysostome et quelques autres croient que Sosthènes étoit ami ou même disciple de saint Paul, et que ce fut par les Juifs qu'il fut battu en cette occasion.

Ibid. Qui portoit la parole contre Paul.

℣ 18. Port de mer proche de Corinthe. — Ce port étoit sur le bord occidental de la mer Égée, à l'orient de Corinthe.

Ibid. C'est-à-dire d'un vœu semblable à celui des Nazaréens, qui étoient obligés de laisser croître leurs cheveux pendant tout le temps de leur vœu ; après quoi ils devoient les couper, et offrir les sacrifices prescrits. *Num.* VI. 2. *et seqq.*

℣ 19. Éphèse, capitale de l'Asie mineure, étoit près du bord oriental de la mer Égée.

20. Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non consensit:

21. Sed valefaciens, et dicens: Iterùm revertar ad vos, Deo volente, profectus est ab Epheso.

22. Et descendens Cæsaream, ascendit, et salutavit Ecclesiam, et descendit Antiochiam.

23. Et facto ibi aliquanto tempore profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem, et Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

24. Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in Scripturis.

25. Hic erat doctus viam Domini: et fervens spiritu loquebatur, et docebat diligenter ea quæ sunt Jesu, sciens tantùm baptisma Joannis.

26. Hic ergo cœpit fiducialiter agere in synagogâ. Quem cùm audissent

20. Qui le prièrent de demeurer plus long-temps avec eux; mais il ne le voulut point. An de l'ère chr. vulgaire 54.

21. Et il prit congé d'eux, en leur disant: [f] Je reviendrai vous voir, Dieu voulant. Et il partit d'Ephèse.

22. Etant abordé à Césarée, [f] il alla à Jérusalem, [f] et après y avoir salué l'Eglise, il alla à Antioche, [f]

23. Où il passa quelque temps, et il en partit ensuite; et suivant l'ordre des lieux, il parcourut tout le pays de Galatie et de Phrygie, [f] fortifiant tous les disciples.

24. En ce même temps, un Juif nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et fort habile dans les Ecritures, vint à Ephèse.

25. Il avoit été instruit de la voie du Seigneur; ses paroles étoient animées de zèle; et il enseignoit exactement [f] ce qui concerne Jésus, [f] quoiqu'il n'eût connoissance que du baptême de Jean.

26. Il commença donc à parler hardiment dans la synagogue. Et quand Priscille et Aquilas l'eurent

℣ 21. Gr. Il faut absolument que j'aille passer la fête prochaine à Jérusalem. — Quelques-uns croient que cette fête étoit celle de Pâque; d'autres celle de la Pentecôte.

℣ 22. C'est-à-dire à Césarée de Palestine, sur le bord oriental de la Méditerranée.

Ibid. C'est ainsi que la plupart l'expliquent. C'étoit à Jérusalem que saint Paul avoit dessein d'aller: d'ailleurs le texte porte à la lettre: il monta; et dans la Palestine, cette expression *monter* se prenoit quelquefois pour dire, *aller à Jérusalem*. *Joan.* VII. 8. 10. VII. 20. *Act.* XXIV. 11. Et réciproquement au chap. XXIV. 1., *descendre* se prend pour *aller de Jérusalem à Césarée*.

Ibid. De Syrie. — Dans l'Écriture *Antioche* simplement dite, est toujours Antioche de Syrie; de même que *Césarée* simplement dite, est toujours Césarée de Palestine.

℣ 23. Ces provinces étoient au nord de l'Asie mineure.

℣ 25. Autr. avec soin.

Ibid. Gr. litt. le Seigneur.

An de l'ère chr. vulgaire 54.

entendu, ils le retirèrent chez eux, et l'instruisirent plus amplement de la voie du Seigneur. "

27. Et ayant voulu ensuite passer en Achaïe, les frères qui l'y avoient exhorté, écrivirent aux disciples de le recevoir. Et lorsqu'il y fut arrivé, il fut très utile à ceux qui avoient embrassé la foi. "

28. Car il convainquoit fortement les Juifs en public, faisant voir, par les Ecritures, que Jésus étoit le Christ.

Priscilla et Aquila, assumpserunt eum, et diligentiùs exposuerunt ei viam Domini.

27. Cùm autem vellet ire Achaiam, exhortati fratres, scripserunt discipulis, ut susciperent eum. Qui cùm venisset, contulit multùm his qui crediderant.

28. Vehementer enim Judæos revincebat publicè, ostendens per Scripturas, esse Christum Jesum.

℣ 26. Gr. litt. de Dieu.
℣ 27. Le grec ajoute : par la grace.

CHAPITRE XIX.

Paul vient à Éphèse. Disciples qui n'avoient reçu que le baptême de Jean. Miracles de Paul. Exorcistes juifs battus par les démons. Progrès de la parole. Sédition contre Paul excitée par Démétrius.

1. Factum est autem, cùm Apollo esset Corinthi, ut Paulus, peragratis superioribus partibus, veniret Ephesum, et inveniret quosdam discipulos :

2. Dixitque ad eos : Si Spiritum Sanctum accepistis credentes ? At illi dixerunt ad eum : Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus.

1. Pendant qu'Apollon étoit à Corinthe, Paul ayant traversé les hautes provinces " vint à Ephèse, " où ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

2. Avez-vous reçu le Saint-Esprit, depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas seulement entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

℣ 1. De l'Asie.
Ibid. Éphèse étoit au midi de ces provinces supérieures.

3. Ille verò ait : In quo ergo baptizati estis? Qui dixerunt : In Joannis baptismate.

4. Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est, in Jesum.

5. His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu.

6. Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus Sanctus super eos : et loquebantur linguis, et prophetabant.

7. Erant autem omnes viri ferè duodecim.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiduciâ loquebatur per tres menses, disputans et suadens de regno Dei.

9. Cùm autem quidam indurarentur, et non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidiè disputans in scholâ Tyranni cujusdam.

10. Hoc autem factum est per biennium (*a*), ita

3. Il leur dit : Quel baptême avez-vous donc reçu ? Ils lui répondirent : Le baptême de Jean. An de l'ère chr. vulgaire 54.

4. Alors Paul leur dit : Jean a baptisé du baptême de la pénitence, disant aux peuples qu'ils devoient croire en celui qui venoit après lui, c'est-à-dire en Jésus.' *Matt.* III. 11. *Marc.* I. 8. *Luc.* III. 16. *Joan.* I. 26. *Supr.* I. 5. XI. 16.

5. Ce qu'ayant entendu, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.'

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux ; ils parloient diverses langues et ils prophétisoient.

7. Or, ils étoient en tout environ douze.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec confiance' pendant trois mois, conférant avec les Juifs, et s'efforçant de leur persuader ce qui regarde le royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient et demeuroient dans l'incrédulité, décriant, devant tout le peuple, la voie du Seigneur, il se retira, et il sépara ses disciples d'avec eux ; et il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran.'

10. Ce qu'il continua durant deux ans ; de sorte que tous ceux qui de-

(*a*) *S. Script. prop, pars* VIII, n° 15.

℣ 4. Le grec lit : en Jésus-Christ. Voyez dans ce volume la *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ.*

℣ 5. Il reçut le baptême qu'il avoit institué.

℣ 8. Le grec signifie à la lettre : avec hardiesse.

℣ 9. Litt. d'un certain Tyran. Les meilleurs interprètes conviennent que ce ne peut être ici qu'un nom propre.

An de l'ère chr. vulgaire 54.

meuroient en Asie, tant Juifs que gentils, ″ entendirent la parole du Seigneur. ″

ut omnes qui habitabant in Asiâ, audirent verbum Domini, Judæi atque gentiles.

11. Et Dieu faisoit des miracles extraordinaires par les mains de Paul ;

11. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli :

12. Jusque là même que, lorsque les mouchoirs et les tabliers ″ qui avoient touché son corps, étoient appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, et les esprits malins les quittoient. ″

12. Ita ut etiam super languidos deferrentur à corpore ejus sudaria, et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur.

55. 13. Or, quelques-uns des exorcistes juifs, qui alloient de ville en ville, entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur Jésus ″ sur ceux qui étoient possédés des esprits malins, en leur disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche.

13. Tentaverunt autem quidam et de circumeuntibus Judæis exorcistis, invocare super eos qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes : Adjuro vos per Jesum quem Paulus prædicat.

14. Ceux qui faisoient cela, étoient sept fils d'un Juif prince des prêtres, nommé Scéva.

14. Erant autem quidam Judæi Scevæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.

15. Mais l'esprit malin leur répondit : Je connois Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ?

15. Respondens autem spiritus nequam, dixit eis : Jesum novi, et Paulum scio : vos autem qui estis?

16. Aussitôt l'homme qui étoit possédé d'un démon furieux, se jeta sur eux ; et s'étant rendu maître de deux d'entre eux, ″ il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison, nus et blessés.

16. Et insiliens in eos homo in quo erat dæmonium pessimum, et dominatus amborum, invaluit contrà eos, ita ut nudi et vulnerati effugerent de domo illâ.

17. Cet événement ayant été su

17. Hoc autem notum

℣ 10. Gr. litt. que Grecs.

Ibid. Gr. du Seigneur Jésus.

℣ 12. Plusieurs croient que le *sudarium* étoit un bandeau de tête, et le *semicinctium* une large ceinture. Voyez la *Dissertation sur les Habits des Hébreux*, tom. XII.

Ibid. Le grec porte à la lettre : sortoient hors d'eux.

℣ 13. Voyez la deuxième lettre d'un rabbin converti, aux Israélites, p. 209, 210.

℣ 16. Le grec imprimé lit : s'étant rendu maitre d'eux.

factum est omnibus Judæis atque gentilibus qui habitabant Ephesi : et cecidit timor super omnes illos, et magnificabatur nomen Domini Jesu.

de tous les Juifs et de tous les gentils qui demeuroient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte ; et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié. An de l'ère chr. vulgaire 55.

18. Multique credentium veniebant, confitentes et annuntiantes actus suos.

18. Plusieurs mêmes de ceux qui avoient cru, venoient confesser et déclarer ce qu'ils avoient fait.

19. Multi autem ex eis qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus: et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.

19. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avoient exercé les arts curieux, qui apportèrent leurs livres, et les brûlèrent devant tout le monde : et quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il se montoit à cinquante mille pièces d'argent.

20. Ita fortiter crescebat verbum Dei, et confirmabatur.

20. Ainsi la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, et se fortifioit puissamment.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in Spiritu, transitâ Macedoniâ et Achaiâ ire Jerosolymam, dicens : Quoniam postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre.

21. Après cela, Paul se proposa, par l'instinct du Saint-Esprit, de passer par la Macédoine et par l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem, et il disoit : Quand j'aurai été là, il faut que je voie aussi Rome.

22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum et Erastum, ipse remansit ad tempus in Asiâ.

22. Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servoient dans son ministère, Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23. Facta est autem illo

23. Mais pendant ce temps-là il 57.

℣ 17. Gr. litt. et de tous les Grecs.

℣ 18. Ils confessoient leurs péchés pour en obtenir le pardon.

℣ 19. La magie.

Ibid. Litt. deniers. Si l'on prend ces pièces pour des deniers romains de la valeur de dix sous de France, les cinquante mille deniers font vingt-cinq mille livres.

℣ 21. C'est-à-dire d'aller d'abord dans la Macédoine et dans l'Achaïe, qui étoient au-dela de la mer Égée à l'occident d'Éphèse, de revenir ensuite pour aller à Jérusalem, qui étoit au-delà de la Méditerranée, au sud-est d'Éphèse, et de retourner pour aller à Rome, de l'autre côté de la Méditerranée, à l'occident de Jérusalem et d'Éphèse.

An de l'ère chr. vulgaire 57.

survint de grands troubles au sujet de la voie du Seigneur.

24. Car un certain orfèvre, nommé Démétrius, qui faisoit en argent de petits temples de Diane, donnoit par là beaucoup à gagner aux gens de sa profession;

25. Ayant assemblé ceux-ci avec les autres du même métier, il leur dit : Mes amis, vous savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain;

26. Cependant vous voyez vous-mêmes, et vous entendez dire que ce Paul a détourné un grand nombre de personnes, non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux.

27. Et il n'y a pas seulement à craindre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais même que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris, et que la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie, et même dans tout l'univers, ne s'anéantisse peu à peu.

28. Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colère, et ils s'écrièrent : La grande Diane des Ephésiens!

29. Et toute la ville fut aussitôt remplie de confusion; et ces gens-là coururent en foule au théâtre, entraînant Gaïus et Aristarque, Macédoniens, qui avoient accompagné Paul dans son voyage.

tempore turbatio non minima de viâ Domini.

24. Demetrius (*a*) enim quidam nomine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum:

25. Quos convocans, et eos qui hujusmodi erant opifices, dixit : Viri, scitis quia de hoc artificio est nobis acquisitio :

26. Et videtis, et auditis, quia non solùm Ephesi, sed penè totius Asiæ, Paulus hic suadens, avertit multam turbam, dicens : Quoniam non sunt dii, qui manibus fiunt.

27. Non solùm autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed et magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, sed et destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia, et orbis colit.

28. His auditis, repleti sunt irâ, et exclamaverunt dicentes : Magna Diana Ephesiorum.

29. Et impleta est civitas confusione, et impetum fecerunt uno animo in theatrum, rapto Gaio et Aristarcho Macedonibus, comitibus Pauli.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 16.

℣ 23. De la prédication de l'Évangile.
℣ 24. Sur le modèle de celui de la déesse Diane qui étoit à Éphèse.
℣ 25. Autr. avec les autres qui travailloient à ces sortes d'ouvrages.
Ibid. Litt. Hommes.
℣ 27. Gr. de la grande déesse Diane.
℣ 29. Dans plusieurs villes, le théâtre étoit le lieu des assemblées publiques.

30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiserunt discipuli.

31. Quidam autem et de Asiæ principibus, qui erant amici ejus, miserunt ad eum rogantes ne se daret in theatrum.

32. Alii autem aliud clamabant; erat enim ecclesia confusa : et plures nesciebant quâ ex causâ convenissent.

33. De turbâ autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu silentio postulato, volebat reddere rationem populo.

34. Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium : Magna Diana Ephesiorum.

35. Et cùm sedasset scriba turbas, dixit : Viri Ephesii, quis enim nominum, qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis?

30. Paul vouloit aller se présenter au peuple, ' mais les disciples l'en empêchèrent.

31. Quelques-uns aussi des Asiarques, " qui étoient ses amis, l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre.

32. Cependant les uns crioient d'une manière, et les autres d'une autre; car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuse, et la plupart même ne savoient pourquoi ils étoient assemblés.

33. Alors Alexandre ' fut dégagé de la foule par les Juifs, qui le poussèrent devant eux; et ayant fait signe de la main pour qu'on fît silence, il vouloit se justifier devant le peuple.

34. Mais dès qu'on sut qu'il étoit Juif, " ils s'écrièrent tous durant près de deux heures : La grande Diane des Ephésiens!

35. Après quoi, le greffier de la ville les ayant apaisés, leur dit : Ephésiens, " y a-t-il quelqu'un qui ne sache que la ville d'Ephèse rend un culte particulier à la grande Diane, fille de Jupiter? "

An de l'ère chr. vulgaire 57.

℣ 30. Pour sauver ses compagnons.

℣ 31. C'est l'expression du grec. Les Asiarques étoient les pontifes païens de l'Asie; ils étoient choisis entre les plus riches et les plus considérables de la province.

℣ 33. On pense que ce peut être celui dont saint Paul parle à Timothée. 1. *Tim.* 1. 20. et 2. *Tim.* IV. 14.

℣ 34. Et par conséquent ennemi des dieux.

℣ 35. Litt. Hommes Éphésiens.

Ibid. Gr. litt. que la ville d'Éphèse est nécocore de la grande déesse Diane, et de sa statue venue de Jupiter. Le nom de *nécocore* se trouve fréquemment dans les médailles et dans les inscriptions anciennes pour marquer le pri-

An de l'ère chr. vulgaire 57.

36. Puis donc qu'on ne peut pas disconvenir de cela, vous devez demeurer en paix, et ne rien faire inconsidérément ;

37. Car ceux que vous avez amenés ici, ne sont ni sacriléges, ni blasphémateurs de votre déesse.

38. Si Démétrius, et les ouvriers qui sont avec lui, ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience ; et il y a des proconsuls, qu'ils s'appellent donc en justice les uns les autres.

39. Mais si vous avez quelque autre affaire à proposer, elle pourra se terminer dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire du peuple. Ayant dit cela, il congédia l'assemblée.

36. Cùm ergo his contradici non possit, oportet vos sedatos esse, et nihil temerè agere.

37. Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram.

38. Quod si Demetrius, et qui cum eo sunt artifices, habent adversùs aliquem causam, conventus forenses aguntur, et proconsules sunt : accusent invicem.

39. Si quid autem alterius rei quæritis, in legitimâ ecclesiâ poterit absolvi.

40. Nam et periclitamur argui seditionis hodiernæ: cùm nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursus istius. Et cùm hæc dixisset, dimisit ecclesiam.

vilége accordé à certaines villes d'ériger des autels, et de célébrer des jeux publics en l'honneur de certaines divinités. L'opinion des peuples étoit que la Diane d'Éphèse n'étoit pas faite de la main des hommes, mais descendue du ciel.

℣ 38. Établis pour rendre justice. — Les proconsuls étoient établis pour gouverner les provinces de l'empire ; il n'y en avoit qu'un dans chacune.

℣ 40. C'est le sens du grec.

CHAPITRE XX.

Paul va en Macédoine et en Grèce. Il prêche à Troade. Mort et résurrection d'Eutique. Paul arrive à Milet. Il y assemble les prêtres et les évêques de l'église d'Éphèse. Discours de Paul dans cette assemblée.

58.

1. Le tumulte étant cessé, Paul fit venir les disciples ; et les ayant

1. Postquam autem cessavit tumultus, vocatis

Paulus discipulis, et exhortatus eos, valedixit, et profectus est ut iret in Macedoniam.

exhortés, il leur dit adieu, et partit pour aller en Macédoine.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

2. Cùm autem perambulasset partes illas, et exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam :

2. Après avoir parcouru cette province, et y avoir fait plusieurs exhortations aux fidèles, il vint en Grèce ;

3. Ubi cùm fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ à Judæis navigaturo in Syriam : habuitque consilium ut reverteretur per Macedoniam.

3. Où ayant demeuré trois mois, il résolut de retourner par la Macédoine, à cause que les Juifs lui avoient dressé des embûches sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller par mer en Syrie.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Beræensis, Thessalonicensium verò Aristarchus et Secundus, et Gaius Derbeus, et Timotheus : Asiani verò Tychicus et Trophimus.

4. Il fut accompagné par Sopatre, fils de Pyrrhus de Béroée, par Aristarque et par Second, qui étoient de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Timothée, par Tychique et par Trophime, tous deux d'Asie.

5. Hi cùm præcessissent, sustinuerunt nos Troade :

5. Ceux-ci étant allés devant, nous attendirent à Troade.

6. Nos verò navigavimus post dies azymorum à Philippis, et venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.

6. Pour nous, après les jours des azimes, nous nous embarquâmes à Philippes, et nous vînmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous demeurâmes sept jours.

7. Unâ autem sabbati, cùm convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis,

7. Le premier jour de la semaine, les disciples s'étant assemblés pour rompre le pain, Paul qui devoit partir le lendemain, leur fit

℣ 1. Ces mots, *et exhortatus eos*, ne sont pas dans le grec.

℣ 4. Gr. jusqu'en Asie.

Ibid. Le grec lit simplement : Sopatre (ou Sosipatre) de Béroée. Plusieurs croient que c'est celui qui est nommé Sosipatre dans l'épître aux Romains, XVI. 21.

℣ 5. Voyez au chap. XVI. ℣ 8.

℣ 7. Les Juifs appellent le dimanche, premier jour de la semaine ; le lundi, deuxième jour de la semaine, et ainsi de suite.

Ibid. Pour célébrer les saints mystères.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

un discours " qu'il continua jusqu'à minuit.

8. Or, il y avoit beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés.

9. Et comme le discours de Paul dura long-temps, un jeune homme nommé Eutyque, qui étoit assis sur une fenêtre, s'assoupit; et s'étant enfin endormi d'un profond sommeil, il tomba du troisième étage, en bas; et on l'emporta mort.

10. Mais Paul étant descendu au lieu où il était, se pencha sur lui; et l'ayant embrassé, il leur dit: Ne vous troublez point, car il est vivant.

11. Puis étant remonté, et ayant rompu le pain, et mangé, il leur parla encore jusqu'au point du jour, et s'en alla ensuite.

12. Or, on ramena le jeune homme vivant, et ils n'en furent pas peu consolés.

13. Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, et nous allâmes à Asson, " où nous devions reprendre Paul, selon l'ordre qu'il en avoit donné; car pour lui, il avoit voulu faire le chemin à pied.

14. Lors donc qu'il nous eut rejoints à Asson, nous allâmes tous ensemble à Mitylène; "

15. Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-

profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.

8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo ubi eramus congregati.

9. Sedens autem quidam adolescens nomine Eutychus super fenestram, cùm mergeretur somno gravi, disputante diù Paulo, ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsùm, et sublatus est mortuus.

10. Ad quem cùm descendisset Paulus, incubuit super eum, et complexus, dixit: Nolite turbari, anima enim ipsius in ipso est.

11. Ascendens autem, frangensque panem, et gustans, satisque allocutus usque in lucem, sic profectus est.

12. Adduxerunt autem puerum viventem, et consolati sunt non minimè.

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde susceturi Paulum: sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus.

14. Cùm autem convenisset nos in Asson, eo assumpto, venimus Mitylenen.

15. Et inde navigantes, sequenti die venimus con-

℣ 7. C'est le sens du grec.

℣ 13. C'étoit une ville maritime de la Mysie ou de la Troade même, au midi de Troade.

℣ 14. Cette ville étoit dans l'île de Lesbos au sud-ouest d'Asson.

tra Chium, et alia applicuimus Samum, et sequenti die venimus Miletum.

16. Proposuerat enim Paulus transnavigare Ephesum, ne qua mora illi fieret in Asiâ. Festinabat enim, si possibile sibi esset, ut diem Pentecostes faceret Jerosolymis.

17. A Mileto autem mittens Ephesum, vocavit majores natu Ecclesiæ :

18. Qui cùm venissent ad eum, et simul essent, dixit eis : Vos scitis à primâ die quâ ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim,

19. Serviens Domino cum omni humilitate, et lacrymis, et tentationibus quæ mihi acciderunt ex insidiis Judæorum :

20. Quomodò nihil subtraxerim utilium, quominùs annuntiarem vobis, et docerem vos publicè, et per domos,

21. Testificans Judæis

vis de Chio : ′ le jour suivant nous abordâmes à Samos, ′ et ′ le jour d'après nous vînmes à Milet. ′ An de l'ère chr. vulgaire 58.

16. Car Paul avoit résolu de passer Ephèse, ′ sans y prendre terre, afin qu'il n'eût point occassion de s'arrêter en Asie, se hâtant, pour être, s'il eût été possible, le jour de la Pentecôte à Jérusalem.

17. Etant à Milet, il envoya à Ephèse pour faire venir les prêtres″ de cette Eglise ;

18. Et quand ils se furent rendus auprès de lui, et qu'ils se furent assemblés, il leur dit : Vous savez de quelle sorte je me suis conduit pendant tout le temps que j'ai été avec vous, depuis le premier jour où je suis entré en Asie ;

19. Que j'ai servi le Seigneur en toute humilité, et avec beaucoup de larmes, et parmi les traverses qui me sont survenues par la conspiration des Juifs contre moi ;

20. Que je ne vous ai rien caché de tout ce qui pouvoit vous être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, et de vous en instruire en public et en particulier,

21. Prêchant aux Juifs, aussi

℣ 15. Autre île de l'Archipel, au midi de Lesbos.

Ibid. Autre île de la même mer, au midi de Chio.

Ibid. Gr. Et nous étant arrêtés à Trogylle. — Il y avoit dans l'Ionie un promontoire nommé *Trogylle*, qui donnoit son nom à trois petites îles voisines de Samos.

Ibid. Ville célèbre sur la côte et dans la province de Carie, au sud-est de Samos.

℣ 16. Éphèse étoit à douze ou quinze lieues au nord de Milet.

℣ 17. Le latin porte à la lettre *les aînés* ou *les vieillards* ; mais le grec dit πρεσβυτέρους, qui signifie non-seulement les *anciens*, *les vieillards*, mais *les prêtres* mêmes et *les évêques*. On convient qu'en cet endroit *les anciens* ou *les prêtres* sont les mêmes que ceux qui sont nommés *évêques*, ci-après ℣ 28. Saint Irénée pense que l'apôtre fit venir non-seulement l'évêque d'Éphèse et les prêtres de cette Église, mais aussi ceux des Églises voisines ; ce qui est très vraisemblable.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

bien qu'aux gentils, ″ la pénitence envers Dieu, et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ.

atque gentilibus in Deum pœnitentiam, et fidem in Dominum nostrum Jesum Christum.

22. Et maintenant, voilà que lié par le Saint-Esprit, ″ je m'en vais à Jérusalem, sans que je sache ce qui doit m'y arriver;

22. Et nunc ecce alligatus ego Spiritu, vado in Jerusalem, quæ in eâ ventura sint mihi, ignorans :

23. Sinon que dans toutes les villes par où je passe, le Saint-Esprit me fait connoître que des chaînes et des afflictions m'y sont préparées.

23. Nisi quod Spiritus Sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens : Quoniam vincula et tribulationes Jerosolymis me manent.

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses; et ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même; ″ il me suffit que j'achève ma course, ″ et que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, qui est de prêcher l'Evangile de la grace de Dieu.

24. Sed nihil horum vereor : nec facio animam meam pretiosiorem quàm me, dummodò consummem cursum meum, et ministerium verbi, quod accepi à Domino Jesu, testificari Evangelium gratiæ Dei.

25. Au reste je sais que vous ne verrez plus mon visage, ″ vous tous chez qui j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

25. Et nunc ecce ego scio quia ampliùs non videbitis faciem meam, vos omnes per quos transivi prædicans regnum Dei.

26. Je vous déclare donc aujourd'hui que je suis innocent du sang de vous tous.

26. Quapropter contestor vos hodiernâ die, quia mundus sum à sanguine omnium.

27. Car je n'ai point évité de vous annoncer toutes les volontés de Dieu.

27. Non enim subterfugi, quominùs annuntiarem omne consilium Dei vobis.

℣ 21. Gr. litt. aux Grecs.

℣ 22. Poussé par un mouvement qui vient de lui, et qui ne me permet pas de me dispenser d'aller à Jérusalem.

℣ 24. Que mon salut.

Ibid. Le grec lit : avec joie.

℣ 25. Saint Paul le pensoit ainsi, ne jugeant pas qu'il dût échapper aux chaînes et aux mauvais traitemens qui lui étoient annoncés; mais on voit dans ses épîtres qu'il forma depuis le dessein de revenir en Asie (*Philipp.* I. 25. 26. II. 24. *Philem.* ℣ 22. *Hebr.* XIII. 23.); et il paroît en effet qu'il y revint.

28. Attendite vobis, et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.

29. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi.

30. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.

31. Propter quod vigilate, memoriâ retinentes, quoniam per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrûm.

32. Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, et dare hereditatem in sanctificatis omnibus.

33. Argentum, et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut

34. Ipsi scitis : quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et his qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ.

35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere in-

28. Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang. An de l'ère chr. vulgaire 58.

29. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissans qui n'épargneront point le troupeau;

30. Et que d'entre vous-mêmes il s'élèvera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que durant trois ans je n'ai point cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous.

32. Et maintenant, je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grace, à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, et vous donner part à son héritage avec tous ses saints.

33. Je n'ai désiré recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtement;

34. Et vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez, ont fourni à tout ce qui nous étoit nécessaire, à moi, et à ceux qui étoient avec moi. 1. *Cor.* IV. 12. 1. *Thess.* II. 9. 2. *Thess.* III. 8.

35. Je vous ai montré en tout, que c'est ainsi qu'en travaillant il faut aider les foibles, et se souve-

℣ 28. Le nom d'*évêques*, en grec, ἐπίσκοπος, signifie *inspecteurs* et *surveillans*. Les *évêques* dans ce verset sont les mêmes que les *prêtres* du ℣ 17. Quoique les fonctions des prêtres et celles des évêques aient toujours été fort distinguées dans l'Église, toutefois leurs noms ont été quelquefois pris l'un pour l'autre dans l'antiquité, parce que les évêques possèdent la plénitude du sacerdoce, et que les prêtres partagent avec eux le soin de veiller sur les fidèles.

℣ 32. Le grec exprime le mot de *frères*.

Ibid. C'est le sens du grec.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

nir de cette parole que le Seigneur Jésus a dit lui-même, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir."

firmos, ac meminisse verbi Domini Jesu : quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare quàm accipere.

36. Après leur avoir ainsi parlé, il se mit à genoux, et pria avec eux tous.

36. Et cùm hæc dixisset, positis genibus suis, oravit cum omnibus illis.

37. Ils commencèrent tous à fondre en larmes ; et se jetant au cou de Paul, ils le baisoient,

37. Magnus autem fletus factus est omnium : et procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum,

38. Etant principalement affligés de ce qu'il leur avoit dit, qu'ils ne le verroient plus. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

38. Dolentes maximè in verbo quod dixerat, quoniam ampliùs faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.

℣ 35. Ces paroles ne se trouvent dans aucun des quatre évangélistes ; ce qui prouve que tout n'a pas été écrit.

CHAPITRE XXI.

Paul va à Jérusalem. Filles de Philippe prophétesses. Agabus prédit les liens de Paul. Paul arrive à Jérusalem. Il se purifie dans le temple. Il est maltraité par les Juifs, enchaîné par le tribun de la cohorte romaine.

1. Après que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, et nous vînmes droit à Cos, " le lendemain à Rhodes, " et de là à Patare ; "

1. Cum autem factum esset ut navigaremus abstracti ab eis, recto cursu venimus Coum, et sequenti die Rhodum, et inde Pataram.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passoit en Phénicie, nous y montâmes, et nous fîmes voile.

2. Et cùm invenissemus navem transfretantem in Phœnicen, ascendentes navigavimus.

℣ 1. Ile de l'Archipel, au midi de Milet.
Ibid. Autre île de la même mer, à l'orient de Cos.
Ibid. Ville de Lycie, au nord-est de Rhodes.

3. Cùm apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, et venimus Tyrum: ibi enim navis expositura erat onus.

3. Quand nous fûmes à la vue de Chypre, ′ la laissant à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, et nous allâmes aborder à Tyr, où le vaisseau devoit laisser sa charge.

Au de l'ère chr. vulgaire 58.

4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem : qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerolosymam(*a*).

4. Y ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours, et ils disoient à Paul par inspiration qu'il n'allât point à Jérusalem. ″

5. Et expletis diebus, profecti ibamus, deducentibus nos omnibus cum uxoribus et filiis usque foras civitatem : et positis genibus in littore, oravimus.

5. Et au bout de ces sept jours, nous partîmes; et ils vinrent tous, avec leurs femmes et leurs enfans, nous conduire jusque hors de la ville : nous étant mis à genoux sur le rivage, nous priâmes.

6. Et cùm valefecissemus invicem, ascendimus navem : illi autem redierunt in suâ.

6. Et après nous être dit adieu les uns aux autres, ′ nous nous embarquâmes; et eux s'en retournèrent chez eux.

7. Nos verò, navigatione expletâ à Tyro, descendimus Ptolemaidam : et salutatis fratribus, mansimus die unâ apud illos.

7. Pour nous, de Tyr nous vînmes à Ptolémaïde, où nous terminâmes notre navigation. Et ayant salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Aliâ autem die profecti, venimus Cæsaream. Et intrantes domum Philippi evangelistæ (*a*), qui erat unus de septem, mansimus apud eum.

8. Le lendemain, étant partis, nous vînmes à Césarée; ′ et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, qui étoit l'un des sept, ″ nous demeurâmes chez lui.

9. Huic autem erant quatuor filiæ virgines prophetantes.

9. Il avoit quatre filles vierges qui prophétisoient.

(*a*) *S. Scrip. prop., pars* VIII, n° 17.

℣ 3. Ile de la Méditerranée à l'orient de Patare et de Rhodes.

℣ 4. Parce qu'ils voyoient qu'il auroit beaucoup à y souffrir. Mais ils ne savoient pas que c'étoit la volonté de Dieu. Aussi Paul n'eut point égard à leur prière.

℣ 6. Gr. après nous être embrassés les uns les autres.

℣ 8. C'est Césarée de Palestine.

Ibid. Des sept diacres,

An de l'ère chr. vulgaire 58.

10. Pendant notre séjour en cette ville, qui fut de quelques jours, un prophète nommé Agabus arriva de Judée.

11. Etant venu vers nous, il prit la ceinture de Paul; et s'en liant les pieds et les mains, il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : L'homme à qui est cette ceinture, sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jérusalem; et ils le livreront entre les mains des gentils.

12. Ayant entendu cette parole, nous le priâmes, nous, et ceux de ce lieu-là, de ne point aller à Jérusalem.

13. Mais Paul répondit : Que faites-vous de pleurer ainsi, et de m'attendrir le cœur? Je suis tout prêt à souffrir à Jérusalem, non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage : mais nous dîmes : Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Ces jours étant passés, nous nous disposâmes à partir, et nous allâmes à Jérusalem.

16. Quelques-uns des disciples de la ville de Césarée vinrent aussi avec nous, amenant avec eux un disciple ancien nommé Mnason, originaire de Chypre, chez qui nous devions loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain, nous allâ-

10. Et cùm moraremur per dies aliquot, supervenit quidam à Judæâ propheta, nomine Agabus.

11. Is cùm venisset ad nos, tulit zonam Pauli, et alligans sibi pedes et manus, dixit : Hæc dicit Spiritus Sanctus : Virum cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, et tradent in manus gentium.

12. Quod cùm audissemus, rogabamus nos, et qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam.

13. Tunc respondit Paulus, et dixit : Quid facitis flentes, et affligentes cor meum? Ego enim non solùm alligari, sed et mori in Jerusalem paratus sum, propter nomen Domini Jesu.

14. Et cùm ei suadere non possemus, quievimus, dicentes : Domini voluntas fiat.

15. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem.

16. Venerunt autem et ex discipulis à Cæsareâ nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur, Mnasonem quemdam Cyprium, antiquum discipulum.

17. Et cùm venissemus Jerosolymam, libenter exceperunt nos fratres.

18. Sequenti autem die

(a) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 18.

℣ 11. C'est-à-dire des Romains. Les Juifs n'avoient plus l'exercice de la justice dans les causes criminelles.

introibat Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt seniores.

19. Quos cùm salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in gentibus, per ministerium ipsius.

20. At illi cùm audissent magnificabant Deum, dixeruntque ei : Vides, frater, quot millia sunt in Judæis, qui crederunt, et omnes æmulatores sunt legis.

21. Audierunt autem de te quia discessionem doceas à Moyse, eorum qui pergentes sunt Judæorum: dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundùm consuetudinem ingredi.

22. Quid ergo est? utique oportet convenire multitudinem : audient enim te supervenisse.

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus : Sunt nobis viri quatuor votum habentes super se.

24. His assumptis, sanctifica te cum illis; et im-

mes avec Paul visiter Jacques, chez lequel tous les prêtres s'assemblèrent. An de l'ère chr. vulgaire 58.

19. Après les avoir salués, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par son ministère parmi les gentils.

20. Et eux ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent : Vous voyez, notre frère, combien de milliers de Juifs ont cru; et cependant ils sont encore tous zélés pour la loi.

21. Or, ils ont entendu dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont parmi les gentils de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre selon les anciennes coutumes.

22. Que faut-il donc faire? Certainement les fidèles s'assembleront : car ils ne manqueront pas d'apprendre que vous êtes arrivé.

23. Faites donc ce que nous allons vous dire : Nous avons ici quatre hommes qui ont fait vœu.

24. Prenez-les avec vous, et purifiez-vous avec eux; payez même

℣ 18. C'est le sens du grec. *Supr.* XI. 30.

℣ 19. Gr. autr. embrassés.

℣ 20. Gr. litt. le Seigneur,

Ibid. Gr. litt. combien de dix mille.

Ibid. En Jésus-Christ.

Ibid. C'étoit un reproche tacite qu'ils faisoient à Paul sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il détourneroit les Juifs convertis de l'observance de la loi mosaïque.

℣ 22. Litt. il faut que la multitude s'assemble, car ils sauront que vous êtes arrivé. Ce que quelques-uns entendent ainsi : il ne peut pas se faire que la multitude ne s'assemble, car ils sauront, etc. Faites donc, etc.

℣ 23. Le vœu des Nazaréens.

℣ 24. Autr. et payez pour eux, etc,

An de l'ère chr. vulgaire 58.

pour eux, afin qu'ils se rasent la tête : ℣ et tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de vous, est faux, et que vous continuez d'observer la loi.

Num. VI. 18. *Supr.* XVIII. 18

25. Quant aux gentils qui ont embrassé la foi, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils doivent ℣ s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des viandes étouffées, et de la fornication.

Supr. XV. 20. 29.

26. Paul ayant donc pris ces hommes, et s'étant purifié avec eux, entra au temple le jour suivant, faisant savoir les jours auxquels s'accompliroit leur purification, et quand l'offrande devroit être présentée pour chacun d'eux.

27. Mais sur la fin des sept jours, ℣ les Juifs d'Asie, l'ayant vu dans le temple, émurent tout le peuple, et se saisirent de lui, en criant :

28. Au secours, Israélites ; voici celui qui dogmatise partout contre notre nation, contre la loi et contre ce lieu saint ; et qui de plus a encore introduit des gentils ℣ dans le temple, et a profané ce saint lieu.

29. Parce qu'ayant vu dans la ville Trophime d'Ephèse avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple.

pende in illis, ut radant capita : et scient omnes quia quæ de te audierunt, falsa sunt, sed ambulas et ipse custodiens legem.

25. De his autem qui crediderunt ex gentibus, nos scripsimus, judicantes ut abstineant se ab idolis, immolato, et sanguine, et suffocato, et fornicatione.

26. Tunc Paulus, assumptis viris, posterâ die purificatus cum illis intravit in templum, annuntians expletionem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

27. Dùm autem septem dies consummarentur, hi qui de Asiâ erant Judæi, cùm vidissent eum in templo, concitaverunt omnem populum, et injecerunt ei manus, clamantes:

28. Viri Israelitæ, adjuvate : hic est homo qui adversùs populum, et legem, et locum hunc, omnes ubique docens, insuper et gentiles induxit in templum, et violavit sanctum locum istum.

29. Viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso, quem æstimaverunt, quoniam in templum introduxisset Paulus.

℣ 24. Voyez au livre des Nombres, VI. 13, et suiv.

℣ 25. Le grec s'exprime ainsi : qu'ils ne devoient rien observer de ces choses, mais seulement s'abstenir, etc.

℣ 27. C'est-à-dire des sept jours de leur purification. *Num.* VI. 9.

℣ 28. Gr. litt. des Grecs.

30. Commotaque est civitas tota, et facta est concursio populi. Et apprehendentes Paulum, trahebant eum extra templum: et statim sunt clausæ januæ.

30. Aussitôt toute la ville fut émue, et le peuple accourut en foule; et s'étant saisis de Paul, ils le tirèrent hors du temple; et les portes en furent incontinent fermées. An de l'ère chr. vulgaire 58.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum est tribuno cohortis (a): Quia tota confunditur Jerusalem.

31. Et comme ils se disposoient à le tuer, on vint dire au tribun de la cohorte, que toute la ville de Jérusalem étoit en trouble et en confusion.

32. Qui statim assumptis militibus et centurionibus, decurrit ad illos. Qui cùm vidisset tribunum et milites, cessaverunt percutere Paulum.

32. Il prit au même instant des soldats et des centeniers avec lui, et courut à ces séditieux, qui voyant le tribun et les soldats, cessèrent de battre Paul.

33. Tunc accedens tribunus apprehendit eum, et jussit eum alligari catenis duabus: et interrogabat quis esset, et quid fecisset.

33. Alors le tribun s'approchant, se saisit de lui; et l'ayant fait lier de deux chaînes, il demandoit qui il étoit, et ce qu'il avoit fait.

34. Alii autem aliud clamabant in turbâ. Et cùm non posset certum cognoscere præ tumultu, jussit duci eum in castra.

34. Mais dans cette foule, les uns crioient d'une façon, et les autres d'une autre. Voyant donc qu'il ne pouvoit rien en apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35. Et cùm venisset ad gradus, contigit ut portaretur à militibus propter vim populi.

35. Lorsque Paul fut sur les degrés, il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence du peuple.

(a) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 19. — Rép. crit., Actes des Apôtres, art. *Tribun de cohorte*.

℣ 30. Il est vrai que le temple étoit un asile, mais non pas pour ceux qui étoient justement poursuivis. Ainsi les Juifs regardant Paul comme un blasphémateur, ne croyoient pas violer cet asile, lorsqu'ils l'en retiroient.

℣ 31. Qui gardoit le temple. — C'étoit une cohorte romaine.

℣ 33. C'est-à-dire une à chaque main. *Supr.* XII. 6. 7.

℣ 34. Litt. dans le camp; c'est-à-dire dans la tour Antonia, qui étoit le logement de la cohorte romaine; elle joignoit le temple, au coin du septentrion au couchant.

℣ 35. C'est-à-dire les degrés qui montoient à la tour Antonia.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

36. Car il étoit suivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit : Faites-le mourir.

37. Paul étant sur le point d'entrer dans la citadelle, dit au tribun : Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque chose? Le tribun lui dit : Vous savez parler grec?

38. N'êtes-vous point cet Egyptien qui ces jours passés se souleva, et mena au désert avec lui quatre mille brigands?

39. Paul lui répondit : Je vous assure que je suis Juif, et citoyen de Tarse, ville de Cilicie assez connue. Au reste, je vous prie de me permettre de parler au peuple.

40. Le tribun le lui ayant permis, Paul se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple; et après qu'on eut fait un grand silence, il parla de la sorte en langue hébraïque :

36. Sequebatur enim multitudo populi, clamans : Tolle eum.

37. Et cùm cœpisset induci in castra Paulus, dicit tribuno : Si licet mihi loqui aliquid ad te? Qui dixit : Græcè nosti?

38. Nonne tu es Ægyptius qui ante hos dies tumultum concitasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum?

39. Et dixit ad eum Paulus : Ego homo sum quidem Judæus à Tarso Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum.

40. Et cùm illi permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem : et magno silentio facto, allocutus est linguâ hebræâ, dicens :

℣ 37. C'est-à-dire, vous savez donc le grec? Parce que l'apôtre ne voulant pas être entendu du peuple, lui avoit parlé sans doute en cette langue.

℣ 38. Litt. quatre mille sicaires. On nommoit ainsi les assassins répandus alors dans la Judée, qui portoient sous leurs habits de petits poignards nommés en latin *sica*.

℣ 40. C'est-à-dire en la langue du pays qui étoit alors un mélange de l'hébreu et du syriaque.

CHAPITRE XXII.

Discours de Paul aux Juifs. Fureur des Juifs contre Paul. Le tribun veut le faire fouetter. Il se déclare citoyen romain.

1. Mes frères et mes pères, écoutez ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma défense.

1. Viri fratres et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem.

2. Cùm audissent autem quia hebræâ linguâ loqueretur ad illos, magis præstiterunt silentium.

3. Et dicit : Ego sum vir Judæus, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem in istâ civitate, secùs pedes Gamaliel, eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, sicut et vos omnes estis hodiè.

4. Qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans et tradens in custodias viros ac mulieres,

5. Sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit, et omnes majores natu : à quibus et epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vinctos in Jerusalem, ut punirentur.

6. Factum est autem, eunte me, et appropinquante Damasco mediâ die, su bitò decœlo circumfulsit me lux copiosa :

7. Et decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi : Saule, Saule, quid me persequeris?

8. Ego autem respondi : Quis es, Domine? Dixitque ad me : Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.

9. Et qui mecum erant,

2. Quand ils entendirent qu'il leur parloit en langue hébraïque, ils écoutèrent avec encore plus de silence. An de l'ère chr. vulgaire 58.

3. Et il leur dit : Pour ce qui regarde ma personne, je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; j'ai été élevé en cette ville aux pieds de Gamaliel, et instruit dans la manière la plus exacte d'observer la loi de nos pères, étant zélé pour la loi, comme vous l'êtes encore tous aujourd'hui.

4. C'est moi qui ai persécuté, même jusqu'à la mort, ceux de cette secte, les chargeant de chaînes, hommes et femmes, et les mettant en prison, *Supr.* VIII. 3.

5. Comme le grand-prêtre m'en est témoin avec tous les anciens. Ayant même pris d'eux des lettres de Damas, j'y allai, dans le dessein d'amener prisonniers à Jérusalem ceux de cette secte qui étoient là, afin qu'ils fussent punis. *Supr.* IX. 2.

6. Mais il arriva que comme j'étois en chemin, et que j'approchois de Damas vers l'heure de midi, je fus environné tout d'un coup d'une grande lumière du ciel;

7. Et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disoit : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?

8. Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur? Je suis, me dit-il, Jésus de Nazareth, que vous persécutez.

9. Et ceux qui étoient avec moi,

℣ 3. Jérusalem.

Ibid. Voyez la *Dissertation sur les écoles des Hébreux*, tom. VI.

Ibid. Gr. pour Dieu.

℣ 5. Gr. autr. avec tout le sénat.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

virent bien la lumière, ″ mais ils n'entendirent point la voix de celui qui me parloit. ″

lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum.

10. Alors je dis : Seigneur, que ferai-je? Et le Seigneur me répondit : Levez-vous, et allez à Damas; et là on vous dira tout ce que vous devez faire.

10. Et dixi : Quid faciam, Domine? Dominus autem dixit ad me : Surgens vade Damascum : et ibi tibi dicetur de omnibus quæ te oporteat facere.

11. Et comme le grand éclat de cette lumière m'avoit ôté l'usage de la vue, ceux qui étoient avec moi, me prirent par la main, et me menèrent à Damas.

11. Et cùm non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus à comitibus, veni Damascum.

12. Or, il y avoit à Damas un homme ″ selon la loi, nommé Ananie, à la vertu duquel tous les Juifs qui y demeuroient, rendoient témoignage.

12. Ananias autem quidam, vir secundùm legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis,

13. Il vint me trouver; et s'approchant de moi, il me dit : Mon frère Saul, recouvrez la vue. Au même instant je le regardai.

13. Veniens ad me, et adstans, dixit mihi : Saule frater, respice. Et ego eâdem horâ respexi in eum.

14. Il me dit ensuite : Le Dieu de nos pères vous a prédestiné pour connoître sa volonté, pour voir le Juste, et pour entendre les paroles de sa bouche.

14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, et videres Justum, et audires vocem ex ore ejus :

15. Car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes, de ce que vous avez vu et entendu.

15. Quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti et audisti.

16. Qu'attendez-vous donc? Levez-vous, et recevez le baptême; et lavez-vous de vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur.

16. Et nunc quid moraris? Exurge, et baptizare, et ablue peccata tua, invocato nomine ipsius.

17. Or, il arriva qu'étant revenu depuis à Jérusalem, lorsque j'étois

17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusa-

℣ 9. Le grec. exprime ces derniers mots.
Ibid. C'est-à-dire assez distinctement pour savoir ce qu'il me disoit. — Voyez au chap. IX. ℣ 7.
℣ 12. Gr. un homme pieux.

en prière dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit,

18. Et je le vis qui me dit : Hâtez-vous, et sortez promptement de Jérusalem, car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi.

19. Je lui répondis : Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison, et qui faisois fouetter dans les synagogues ceux qui croyoient en vous;

20. Et que, lorsqu'on répandoit le sang de votre martyr Etienne, j'étois présent, et je consentois à sa mort; et je gardois les vêtemens de ceux qui le lapidoient.

21. Mais il me dit : Allez-vous-en, car je vous enverrai bien loin vers les gentils.

22. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot; mais alors ils élevèrent leurs voix, et crièrent : Otez du monde cet homme, car ce seroit un crime de le laisser vivre.

23. Et comme ils crioient, et jetoient leurs manteaux à terre, et faisoient voler la poussière en l'air,

24. Le tribun le fit mener dans la forteresse, et commanda qu'on lui donnât la question en le fouettant, pour tirer de sa bouche ce qui les faisoit crier ainsi contre lui.

25. Mais quand on l'eut attaché avec des courroies, Paul dit au centenier qui étoit présent : Vous

lam, et oranti in templo, fieri me in stupore mentis,

18. Et videre illum dicentem mihi : Festina, et exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me.

19. Et ego dixi : Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, et cædens per synagogas eos qui credebant in te :

20. Et cùm funderetur sanguis Stephani testis tui, ego astabam, et consentiebam, et custodiebam vestimenta interficientium illum.

21. Et dixit ad me : Vade, quoniam ego in nationes longè mittam te.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem suam, dicentes : Tolle de terrâ hujusmodi : non enim fas est eum vivere.

23. Vociferantibus autem eis, et projicientibus vestimenta sua, et pulverem jactantibus in aerem,

24. Jussit tribunus induci eum in castra, et flagellis cædi, et torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamarent ei.

25. Et cùm astrinxissent eum loris, dicit astanti sibi centurioni Paulus :

An de l'ère chr. vulgaire 58.

℣ 17. Gr. litt. une extase.

℣ 22. Gr. litt. il ne convient pas.

℣ 25. Gr. litt. Quand on l'eut étendu *par terre*, *lié* avec des courroies.

Voyez la *Dissertation sur les supplices*, tom. III.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

est-il permis de fouetter un citoyen romain, et qui n'a point été condamné?

26. Le centenier ayant entendu ces paroles, alla trouver le tribun, et lui dit : Que pensez-vous faire? car cet homme est citoyen romain.

27. Le tribun aussitôt vint à Paul, et lui dit : Etes-vous citoyen romain? Paul lui répondit : Je le suis.

28. Le tribun lui repartit : Il m'en a coûté bien de l'argent pour acquérir ce droit-là. Et moi, dit Paul, je l'ai par ma naissance même.

29. En même temps, ceux qui devoient lui donner la question se retirèrent : et le tribun eut peur, voyant que Paul étoit citoyen romain, et qu'il l'avoit fait lier.

30. Le lendemain voulant savoir plus exactement de quoi les Juifs l'accusoient, il lui fit ôter ses chaînes; et ayant ordonné que les prêtres et tout le conseil s'assemblassent, il amena Paul, et le plaça au milieu d'eux.

Si hominem romanum (a) et indemnatum licet vobis flagellare?

26. Quo audito, centurio accessit ad tribunum, et nuntiavit ei, dicens : Quid acturus es? hic enim homo civis romanus est.

27. Accedens autem tribunus, dixit illi : Dic mihi si tu Romanus es? At ille dixit : Etiam.

28. Et respondit tribunus : Ego multâ summâ civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait : Ego autem et natus sum.

29. Protinùs ergo discesserunt ab illo, qui eum torturi erant : tribunus quoque timuit, postquam rescivit quia civis romanus esset, et quia alligasset eum.

30. Posterâ autem die, volens scire diligentiùs quâ ex causâ accusaretur à Judæis, solvit eum, et jussit sacerdotes convenire, et omne consilium, et producens Paulum, statuit inter illos.

(a) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 20. — Rép. crit., Actes des apôtr., art. *Saint Paul citoyen romain.* — Bible vengée, Actes des apôtres, note 5.

ỳ 30. Les princes des prêtres. C'est ainsi que l'exprime le grec, qui pourroit se traduire : et ayant fait venir les princes des prêtres, et tout le conseil, il amena, etc.

CHAPITRE XXIII.

Paul se justifie devant le conseil. Il reçoit un soufflet par l'ordre du grand-prêtre. Il divise les pharisiens d'avec les sadducéens. Jésus-Christ lui apparoit. Il découvre une conjuration contre sa vie. Il est envoyé au gouverneur Félix.

1. Intendens autem in concilium Paulus, ait : Viri fratres, ego omni conscientiâ bonâ conversatus sum ante Deum usque in hodiernum diem.

1. Alors Paul, jetant les yeux sur l'assemblée, ' leur dit : Mes frères, jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu avec toute la droiture d'une bonne conscience. An de l'ère chr. vulgaire 58.

2. Princeps autem sacerdotum Ananias præcepit astantibus sibi percutere os ejus.

2. En même temps Ananie, grand-prêtre, commanda à ceux qui étoient près de lui de le frapper sur le visage.

3. Tunc Paulus dixit ad eum : Percutiet te Deus, paries dealbate : et tu sedens judicas me secundùm legem, et contra legem jubes me percuti.

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie. ' Quoi ! vous êtes assis ici pour me juger selon la loi ; et cependant, contre la loi, vous commandez qu'on me frappe ?

4. Et qui astabant dixerunt : Summum sacerdotem Dei maledicis ?

4. Ceux qui étoient présens, dirent : Osez-vous bien maudire le grand-prêtre de Dieu ?

5. Dixit autem Paulus : Nesciebam, fratres, quia princeps (*a*) est sacerdotum. Scriptum est enim : Principem populi tui non maledices.

5. Paul leur répondit : Je ne savois pas, mes frères, que c'étoit le grand-prêtre. Car il est écrit : Vous ne maudirez point le prince de votre peuple.

6. Sciens autem Paulus, quia una pars esset sadducæorum, et altera pharisæorum, exclamavit in concilio : Viri fratres,

6. Or, Paul sachant qu'une partie de ceux qui étoient là étoient sadducéens et l'autre pharisiens, il s'écria dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien, et fils de

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 21. — Rép. crit., Actes des apôtres, art. *Saint Paul accusé de mensonge.*

ŷ 1. Pour rendre toute la force de l'expression du texte, il faudroit traduire : regardant d'un œil ferme et assuré.

ŷ 3. Hypocrite que vous êtes.

An de l'ère chr. vulgaire 58. *Phil.* III. 5. pharisien; ' et c'est à cause de l'espérance d'une autre vie, et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner.

7. Dès qu'il eut dit ces paroles, il s'éleva une contestation entre les pharisiens et les sadducéens; et l'assemblée fut divisée; '

Matt. XXII. 23. 8. Car les sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit; au lieu que les pharisiens reconnoissent l'un et l'autre. '

9. Il y eut donc un grand bruit; et quelques-uns des pharisiens " contestoient, en disant: Nous ne trouvons point de mal en cet homme; que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui auroit point parlé? '

10. Comme le tumulte s'augmentoit, le tribun craignant que Paul ne fût mis en pièces par ces gens-là, ' commanda qu'on fît venir des soldats qui l'enlevassent d'entre leurs mains, et le menassent dans la forteresse.

11. La nuit suivante, le Seigneur se présenta à lui, et lui dit: Paul, ayez bon courage; car comme vous m'avez rendu témoignage dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.

12. Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant ligués, jurèrent, avec imprécation ' contre eux-mêmes,

ego pharisæus sum, filius pharisæorum, de spe et resurrectione mortuorum ego judicor.

7. Et cùm hæc dixisset, facta est dissensio inter pharisæos et sadducæos, et soluta est multitudo.

8. Sadducæi enim dicunt non esse resurrectionem, neque angelum, neque spiritum: pharisæi autem utraque confitentur.

9. Factus est autem clamor magnus. Et surgentes quidam pharisæorum, pugnabant, dicentes: Nihil mali invenimus in homine isto: quid si spiritus locutus est ei, aut angelus?

10. Et cùm magna dissensio facta esset, timens tribunus ne discerperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, et rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

11. Sequenti autem nocte, assistens ei Dominus, ait: Constans esto: sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet et Romæ testificari.

12. Factâ autem die collegerunt se quidam ex Judæis, et devoverunt se,

℣ 6. C'est ainsi que porte le grec imprimé.
℣ 7. C'est le sens du grec.
℣ 8. Voyez la *Dissertation sur les sectes des Juifs*, tom. XIX.
℣ 9. Gr. les scribes *ou docteurs de la loi* du parti des pharisiens.
Ibid. Gr. litt. Si un esprit ou un ange lui a parlé, ne combattons point contre Dieu.
℣ 10. Et qu'on ne le rendît responsable de sa mort.
℣ 12. et 14. C'est le sens du grec.

dicentes, neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.

de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

13. Erant autem plus quàm quadraginta viri, qui hanc conjurationem fecerant.

13. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration.

14. Qui accesserunt ad principes sacerdotum et seniores, et dixerunt: Devotione devovimus nos nihil gustaturos, donec occidamus Paulum.

14. Et ils vinrent se présenter aux princes des prêtres et aux sénateurs, et ils leur dirent: Nous avons fait vœu, avec de grandes imprécations contre-nous-mêmes, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.

15. Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tanquam aliquid certius cognituri de eo. Nos verò, priùs quàm appropiet, parati sumus interficere illum.

15. Vous n'avez donc qu'à faire savoir de la part du conseil au tribun, que vous le priez de faire amener demain Paul devant vous, comme pour connoître plus particulièrement de son affaire; et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16. Quod cùm audisset filius sororis Pauli insidias, venit, et intravit in castra, nuntiavitque Paulo.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, entra dans la forteresse, et le dit à Paul.

17. Vocans autem Paulus ad se unum ex centurionibus, ait: Adolescentem hunc perduc ad tribunum, habet enim aliquid indicare illi.

17. Paul ayant appelé un des centeniers, lui dit: Je vous prie de mener ce jeune homme au tribun, car il a quelque chose à lui dire.

18. Et ille quidem assumens eum, duxit ad tribunum, et ait: Vinctus Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.

18. Le centenier prit aussitôt le jeune homme avec lui, et le mena au tribun, auquel il dit: Paul le prisonnier m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque avis à vous donner.

19. Apprehendens autem tribunus manum illius, secessit cum eo seorsùm, et interrogavit illum: Quid est, quod habes indicare mihi?

19. Le tribun le prenant par la main, et l'ayant tiré à part, lui demanda: Qu'avez-vous à me dire?

† 15. Ce mot est dans le grec.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

20. Ce jeune homme lui dit : Les Juifs ont résolu ensemble de vous prier que demain vous envoyiez Paul dans leur assemblée, comme s'ils vouloient connoître plus exactement de son affaire.

21. Mais ne consentez pas à leur demande, car plus de quarante hommes d'entre eux doivent lui dresser des embûches, ayant fait vœu, avec de grands sermens, de ne boire ni manger qu'ils ne l'aient tué; et ils sont déjà tout préparés, attendant seulement que vous leur ayez accordé " ce qu'ils désirent.

22. Le tribun ayant entendu cela, renvoya le jeune homme, et lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis.

23. Et ayant appelé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts, dès la troisième heure de la nuit, " deux cents soldats, soixante-dix cavaliers, et deux cents lances " pour aller jusqu'à Césarée.

24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, et le mener sûrement au gouverneur Félix.

25. Car il eut peur que les Juifs ne l'enlevassent, et ne le tuassent; et qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu de l'argent pour le livrer. "

26. Il écrivit en même temps une lettre en ces termes : Claude Lysias, au très excellent ' gouverneur Félix, salut :

20. Ille autem dixit : Judæis convenit rogare te, ut crastinâ die producas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo :

21. Tu verò ne credideris illis, insidiantur enim ei ex eis viri amplius quàm quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum, et nunc parati sunt expectantes promissum tuum.

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens, ne cui loqueretur, quoniam hæc nota sibi fecisset.

23. Et vocatis duobus centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant usque Cæsaream, et equites septuaginta, et lancearios ducentos, à tertiâ horâ noctis :

24. Et jumenta præparate, ut imponentes Paulum, salvum perducerent ad Felicem præsidem.

25. (Timuit enim ne fortè raperent eum Judæi, et occiderent, et ipse postea calumniam sustineret, tanquam accepturus pecuniam) :

26. Scribens epistolam continentem hæc : Claudius Lysias optimo præsidi Felici, salutem.

℣ 21. Litt. permis.

℣ 23. C'est-à-dire le milieu de l'intervalle entre le coucher du soleil et minuit.

Ibid. C'est à-dire deux cents soldats armés de lances.

℣ 25. Ce verset n'est pas dans le grec.

℣ 26. Gr. au très puissant.

27. Virum hunc comprehensum à Judæis, et incipientem interfici ab eis, superveniens cum exercitu, eripui, cognito quia Romanus est :

28. Volensque scire causam quam objiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.

29. Quem inveni accusari de quæstionibus legis ipsorum, nihil verò dignum morte aut vinculis habentem criminis.

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, j'y arrivai avec des soldats, et le tirai de leurs mains, ayant su qu'il étoit citoyen romain.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusoient, je le menai en leur conseil.

29. Je trouvai qu'il n'étoit accusé que de certaines choses qui regardent leur loi, sans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort ou de prison.

30. Et cùm mihi perlatum esset de insidiis quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians et accusatoribus, ut dicant apud te. Vale.

31. Milites ergo secundùm præceptum sibi, assumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem.

32. Et posterâ die, dimissis equitibus, ut cum eo irent, reversi sunt ad castra :

33. Qui cùm venissent Cæsaream, et tradidissent epistolam præsidi, statuerunt ante illum et Paulum.

34. Cùm legisset autem, et interrogasset de quâ provinciâ esset, et cognoscens quia de Ciliciâ :

35. Audiam te, inquit, cùm accusatores tui venerint. Jussitque eum in prætorio Herodis custodiri.

30. Et sur l'avis qu'on m'a donné d'une entreprise que les Juifs avoient formée pour le tuer, je vous l'ai envoyé; ayant aussi commandé à ses accusateurs d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc, pour exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu, prirent Paul avec eux, et le menèrent la nuit à Antipatride;

32. Et le lendemain, ils s'en retournèrent à la forteresse, l'ayant laissé entre les mains des cavaliers,

33. Qui étant arrivés à Césarée, rendirent la lettre au gouverneur, et lui présentèrent Paul.

34. Le gouverneur l'ayant lue, s'enquit de quelle province étoit Paul : et ayant appris qu'il étoit de Cilicie,

35. Il lui dit : Je vous entendrai quand vos accusateurs seront ve-

ỳ 30. Le grec l'exprime.

ỳ 31. Ville située entre Joppé et Césarée, sur le chemin de Jérusalem à cette dernière ville.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

nus. Et il commanda qu'on le gardât au palais d'Hérode.

rint. Jussitque in prætorio Herodis custodiri eum.

℣ 35. Litt. au prétoire d'Hérode, palais bâti par Hérode-le-Grand et dans lequel les gouverneurs avoient pris leur logement.

CHAPITRE XXIV.

Paul accusé devant Félix. Il se défend. Il demeure prisonnier. Félix étant avec Drusile, fait venir Paul; Félix est effrayé par le discours de Paul. Festus succède à Félix, qui laisse Paul en prison.

1. Cinq jours après, Ananie, grand-prêtre, descendit, avec quelques sénateurs, et un orateur nommé Tertulle, qui se rendirent accusateurs de Paul devant le gouverneur.

1. Post quinque autem dies, descendit princeps sacerdotum Ananias, cum senioribus quibusdam et Tertullo quodam oratore, qui adierunt præsidem adversùs Paulum.

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser en ces termes : Comme c'est par vous, très excellent Félix, que nous jouissons d'une profonde paix, et que plusieurs choses utiles à ce peuple ont été établies par votre sage prévoyance,

2. Et citato Paulo, cœpit accusare Tertullus, dicens : cùm in multâ pace agamus per te, et multa corrigantur per tuam providentiam,

3. Nous le ressentons en tout temps et en tous lieux, et nous vous en rendons toutes sortes d'actions de graces.

3. Semper et ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione.

4. Mais pour ne pas vous arrêter plus long-temps, je vous prie d'écouter avec votre bonté ordinaire ce que nous avons à vous dire en peu de paroles.

4. Ne diutiùs autem te protraham, oro, breviter audias nos pro tuâ clementiâ.

5. Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste publique, et qui

5. Invenimus hunc hominem pestiferum, et con-

℣ 1. A Césarée.
Ibid. C'est le sens du grec.
℣ 2. Gr. très puissant.
Ibid. C'est le sens du grec.

citantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, et auctorem sedi-tionis sectæ Nazarenorum:

6. Qui etiam templum violare conatus est: quem et apprehensum voluimus secundùm legem nostram judicare.

7. Superveniens autem tribunus Lysias, cum vi magnâ eripuit eum de manibus nostris,

8. Jubens accusatores ejus ad te venire: à quo poteris ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum.

9. Adjecerunt autem et Judæi, dicentes hæc ita se habere.

10. Respondit autem Paulus (annuente sibi præside dicere): Ex multis annis te esse judicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam.

11. Potes enim cognoscere quia non plus sunt mihi dies quàm duodecim, ex quo ascendi adorare in Jerusalem:

12. Et neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis,

13. Neque in civitate: neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.

met dans tout l'univers la division, et le trouble parmi tous les Juifs; il est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens. Au de l'ère vulgaire 58.

6. Et il a même tenté de profaner le temple; de sorte que nous nous étions saisis de lui, et le voulions juger selon notre loi.

7. Mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence,

8. Ordonnant que ses accusateurs viendroient comparoître devant vous. Et vous pourrez vous-même, en l'interrogent, reconnoître la vérité des choses dont nous l'accusons.

9. Les Juifs ajoutèrent que tout cela étoit véritable.

10. Mais le gouverneur ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte: J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sais qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem, pour adorer.

12. Et ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13. Soit dans la ville; et ils ne sauroient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

℣ 5. Gr. autr. le chef de la secte des Nazaréens: c'est-à-dire des chrétiens désignés alors sous ce nom.

℣ 8. C'est le sens du grec.

An de l'ère chr. vulgaire 58.

14. Il est vrai, et je le reconnois devant vous, que, selon cette secte qu'ils appellent hérésie, ′ je sers le Père et mon Dieu, ″ croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi et dans les prophètes;

15. Espérant en Dieu, comme ils espèrent eux-mêmes, que tous les hommes justes ou injustes ressusciteront un jour.

16. C'est pourquoi je travaille sans cesse à conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu et devant les hommes.

17. Après plusieurs années, je suis venu pour faire des aumônes à ma nation, et rendre à Dieu mes offrandes et mes vœux. ′

18. Lorsque j'étois encore dans ces exercices de religion, ils m'ont trouvé purifié, dans le temple, sans amas de peuple, ni tumulte.

19. Et ce sont certains Juifs d'Asie qui devoient comparoître devant vous, et se rendre mes accusateurs, s'ils avoient quelque chose à dire contre moi. ″

20. Mais que ceux-ci mêmes déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce soit, lorsque j'ai comparu ″ dans leur assemblée;

21. Si ce n'est qu'on veuille me faire un crime de cette parole que *Supr.* XXIII. 6. j'ai dite hautement en leur présence : C'est à cause de la résurrection

14. Confiteor autem hoc tibi, quòd secundùm sectam quam dicunt hæresim, sic deservio Patri et Deo meo, credens omnibus quæ in lege et prophetis scripta sunt :

15. Spem habens in Deum quam et hi ipsi expectant, resurrectionem futuram justorum et iniquorum.

16. In hoc et ipse studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum et ad homines semper.

17. Post annos autem plures, eleemosynas facturus in gentem meam, veni, et oblationes et vota.

18. In quibus invenerunt me purificatum in templo, non cum turbâ, neque cum tumultu.

19. Quidam autem ex Asiâ Judæi, quos oportebat apud te præstò esse, et accusare si quid haberent adversùm me :

20. Aut hi ipsi dicant, si quid invenerunt in me iniquitatis, cùm stem in concilio :

21. Nisi de unâ hâc solummodò voce, quâ clamavi inter eos stans : Quoniam de resurrectione

℣ 14. Gr. autr. cette voie qu'ils appellent secte. C'est la même expression que ci-dessus au ℣ 5. et ci-après, XXVI. 5.

Ibid. Gr. Le Dieu de nos pères. Quelques exemplaires même latins portent dans le même sens : *Patrio Deo.*

℣ 17. Ce dernier mot n'est pas dans le grec.

℣ 19. Le grec construit ainsi ces deux versets : Et lorsque j'étois, etc., quelques Juifs d'Asie m'ont trouvé, etc. Ceux-là devoient comparoître, etc.

Ibid. Puisque ce sont eux qui m'ont arrêté.

℣ 20. C'est le sens du grec.

mortuorum ego judicor hodiè à vobis.

22. Distulit autem illos Felix, certissimè sciens de viâ hâc, dicens : Cùm tribunus Lysias descenderit, audiam vos.

23. Jussitque centurioni custodire eum, et habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

24. Post aliquot autem dies, veniens Felix cum Drusillâ uxore suâ, quæ erat Judæa, vocavit Paulum, et audivit ab eo fidem quæ est in Christum Jesum.

25. Disputante autem illo de justitiâ et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix, respondit : Quod nunc attinet, vade : tempore autem opportuno accersam te.

26. Simul et sperans, quòd pecunia ei daretur à Paulo, propter quod et frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Portium Festum. Volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum vinctum.

des morts que vous voulez me condamner aujourd'hui. An de l'ère chr. vulgaire

22. Félix voulant être encore plus exactement informé de quoi il s'agissoit, les remit à une autre fois, et leur dit : Lorsque le tribun Lysias sera venu, je vous entendrai. 58.

23. Il ordonna ensuite au centenier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, et sans empêcher qu'aucun des siens ne le servît.

24. Quelques jours après, Félix étant revenu avec Drusille sa femme, qui étoit Juive, fit venir Paul; et il écouta ce qu'il lui dit de la foi en Jésus-Christ.

25. Mais comme Paul lui parloit de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix en fut effrayé, et lui dit : C'est assez pour cette heure; retirez-vous : quand j'aurai le temps, je vous manderai.

26. Et parce qu'il espéroit que Paul lui donneroit de l'argent, il l'envoyoit quérir souvent, et s'entretenoit avec lui.

27. Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Porcius Festus; et voulant obliger les Juifs, il laissa Paul en prison.

℣ 22. Gr. autr. Félix ayant entendu tous ces discours, les remit à une autre fois, en disant : Lorsque le tribun Lysias sera venu, et que je serai plus exactement informé de cette voie, *ou de cette secte*, je vous écouterai de nouveau.

℣ 23. C'est le sens du grec.

Ibid. Le grec ajoute ces mots : et ne le visitât.

℣ 26. Afin qu'il le mit en liberté. — Ces mots sont dans le grec.

Ibid. Pour lui donner lieu de lui en offrir.

CHAPITRE XXV.

Les Juifs accusent Paul devant Festus. Paul se défend devant Festus, et appelle à César. Agrippa et Bérénice viennent à Césarée. Agrippa veut voir Paul. Festus fait venir Paul devant Agrippa.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

1. Festus donc étant arrivé dans la province, vint trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2. Et les princes des prêtres avec les premiers d'entre les Juifs vinrent vers lui pour accuser ″ Paul.

3. Et ils lui demandoient comme une grace qu'il le fît venir à Jérusalem, leur dessein étant de le faire assassiner par des gens qu'ils avoient disposés sur le chemin.

4. Mais Festus répondit que Paul étoit en prison à Césarée, où il iroit dans peu de jours.

5. Que les principaux donc d'entre vous, ″ leur dit-il, y viennent avec moi; et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6. Nayant pas demeuré à Jérusalem plus de huit ou dix jours, ″ il s'en retourna à Césarée; et le lendemain, s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

1. Festus ergo cùm venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerosolymam à Cæsareâ.

2. Adieruntque eum principes sacerdotum et primi Judæorum, adversùs Paulum : et rogabant eum,

3. Postulantes gratiam adversùs eum, ut juberet perduci eum in Jerusalem, insidias tendentes, ut interficerent eum in viâ.

4. Festus autem respondit, servari Paulum in Cæsareâ : se autem maturiùs profecturum.

5. Qui ergo in vobis, ait, potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non ampliùs quam octo aut decem, descendit Cæsaream, et alterâ die sedit pro tribunali, et jussit Paulum adduci.

℣ 2. C'est le sens du grec.

℣ 5. Gr. autr. Que ceux d'entre vous qui peuvent *l'accuser*, leur dit-il, etc.

℣ 6. Le grec imprimé porte : plus de dix jours ; d'autres exemplaires, plus de huit jours; d'autres, plus de huit ou dix jours.

7. Qui cùm perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Jerosolymâ descenderant Judæi, multas et graves causas objicientes, quas non poterant probare,

7. Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étoient venus de Jérusalem, l'environnèrent, l'accusant de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

8. Paulo rationem reddente : Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, neque in Cæsarem quidquam peccavi.

8. Et Paul se défendoit, en disant : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9. Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit : Vis Jerosolymam ascendere, et ibi de his judicari apud me?

9. Mais Festus voulant complaire aux Juifs, dit à Paul : Voulez-vous venir à Jérusalem, et y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse?

10. Dixit autem Paulus : Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari : Judæis non nocui, sicut tu meliùs nosti.

10. Paul lui répondit : Me voici devant le tribunal de César; c'est là qu'il faut que je sois jugé : je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori : si verò nihil est eorum quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare : Cæsarem appello.

11. S'il se trouve que je leur aie fait quelque tort, ou que j'aie commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir; mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, nul ne peut me livrer à eux : j'appelle à César.

12. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit : Cæsarem appellasti? ad Cæsarem ibis.

12. Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : Vous avez appelé à César? vous irez devant César.

13. Et cùm dies aliquot transacti essent, Agrippa (*a*) rex et Berenice descenderunt Cæsaream, ad salutandum Festum.

13. Quelques jours après, le roi Agrippa [†] et Bérénice [‡] vinrent à Césarée pour saluer Festus.

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n°. 22.

† 13. Agrippa avoit été d'abord roi de Chalcide, et étoit alors roi de la Trachonite. Il étoit fils de cet Agrippa, roi de Judée, qui avoit fait mourir saint Jacques. *Supr.* XXII. 1.

‡ *Ibid.* Sa sœur.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

14. Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus entretint le roi de Paul, en lui disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier,

15. Que les princes des prêtres et les sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étois à Jérusalem, me demandant sa condamnation.

16. Mais je leur répondis que ce n'étoit point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs présens devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17. Après qu'ils furent venus ici, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, ne voulant point différer cette affaire ; et j'ordonnai que cet homme fût amené.

18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprochèrent aucun des crimes dont je le soupçonnois.

19. Ils avoient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain Jésus mort, que Paul assuroit être vivant.

20. Ne sachant donc quelle résolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jérusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit.

14. Et cùm dies plures ibi demorarentur, Festus regi indicavit de Paulo, dicens : Vir quidam est derelictus à Felice vinctus,

15. De quo, cùm essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, et seniores Judæorum, postulantes adversùs illum damnationem.

16. Ad quos respondi : Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem, priùs quàm is qui accusatur, præsentes habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.

17. Cùm ergo hùc convenissent, sine ullâ dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci virum.

18. De quo, cùm stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ego suspicabar malum.

19. Quæstiones verò quasdam de suâ superstitione habebant adversùs eum, et de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.

20. Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, et ibi judicari de istis.

ỳ 15. C'est le sens du grec.

ỳ 16. Gr. autr. d'abandonner un homme *à ses ennemis*, pour le faire mourir.

ỳ 18. Gr. autr. dont je m'étois attendu *qu'ils l'accuseroient*.

21. Paulo autem appellante, ut servaretur ad Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. Agrippa autem dixit ad Festum : Volebam et ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.

23. Alterâ autem die, cùm venisset Agrippa, et Bernice, cum multâ ambitione, et introissent in auditoriam cum tribunis et viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus :

24. Et dicit Festus : Agrippa rex, et omnes qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes et acclamantes, non oportere eum vivere ampliùs.

25. Ego verò comperi nihil dignum morte eum admisisse : ipso autem hoc appellante ad Augustum, judicavi mittere.

26. De quo quid certum scribam domino, non habeo : propter quod produxi eum ad vos, et maximè ad te, rex Agrippa, ut interrogatione factâ, habeam quid scribam.

27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vinctum, et causas ejus non significare.

21. Mais Paul en ayant appelé, et voulant que sa cause fût réservée à la connoissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât, jusqu'à ce que je l'envoyasse à César. An de l'ère chr. vulgaire 60.

22. Agrippa dit à Festus : Il y a déjà du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, répondit Festus.

23. Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe; et étant entrés dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

24. Et Festus prenant la parole dit : O roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel tout le peuple juif est venu me trouver à Jérusalem, demandant sa mort, et criant qu'il ne falloit pas le laisser vivre plus long-temps.

25. Pour moi, j'ai reconnu qu'il n'a rien fait qui méritât la mort; mais comme il a appelé lui-même à Auguste, je me suis déterminé à l'y envoyer.

26. Cependant je n'ai rien de certain à écrire de lui à l'empereur; et c'est pour cela que je l'ai fait venir en votre présence, et surtout devant vous, ô roi, Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé, j'aie quelque chose à écrire;

27. Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

℣ 21. C'est-à-dire de l'empereur Néron. *Auguste* est un nom qui devint commun aux empereurs romains, de même que celui de *César*.

℣ 24. Le grec ajoute : et ici.

℣ 26. Litt. au seigneur.

Ibid. Gr. autr. afin qu'après avoir examiné son affaire.

CHAPITRE XXVI.

Discours de Paul devant Agrippa. Festus traite Paul d'insensé. Agrippa reconnoît l'innocence de Paul.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

1. Alors Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussitôt étendant la main, commença sa justification de cette sorte :

2. Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent,

3. Parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs, et de toutes les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Premièrement, pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jérusalem, parmi ceux de ma nation, depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs;

5. Car, s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée [f] de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paroître devant des juges, parce que j'espère en la promesse [g] que Dieu a faite à nos pères,

1. Agrippa verò ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus, extentâ manu, cœpit rationem reddere :

2. De omnibus quibus accusor à Judæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cùm sim defensurus hodiè,

3. Maximè te sciente omnia, et quæ apud Judæos sunt consuetudines et quæstiones : propter quod, obsecro, patienter me audias.

4. Et quidem vitam meam à juventute, quæ ab initio fuit in gente meâ in Jerosolymis, noverunt omnes Judæi :

5. Præscientes me ab initio (si velint testimonium perhibere), quoniam secundùm certissimam sectam nostræ religionis vixi pharisæus.

6. Et nunc in spe quæ ad patres nostros repromissionis facta est à Deo, sto judicio subjectus :

[f] 5. Le grec peut se traduire ainsi : qui est la plus exacte de notre religion.

[g] 6. C'est le sens du grec : *in spe repromissionis quæ ad patres nostros facta est.*

7. In quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenire : de quâ spe accusor à Judæis, rex.

8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitat?

9. Et ego quidem existimaveram me adversùs nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere:

10. Quod et feci Jerosolymis, et multos sanctorum ego in carceribus inclusi, à principibus sacerdotum potestate acceptâ : et cùm occiderentur, detuli sententiam.

11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare : et ampliùs insaniens in eos, persequebar usque in exteras civitates.

12. In quibus dùm irem Damascum, cum potestate et permissu principum sacerdotum,

13. Die mediâ in viâ vidi, rex, de cœlo supra splendorem solis, circumfulsisse me lumen, et eos qui mecum simul erant.

14. Omnesque nos cùm decidissemus in terram, audivi vocem loquentem mihi hebraicâ linguâ : Sau-

7. De laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent obtenir l'effet : c'est cette espérance, ô roi, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi. An de l'ère chr. vulgaire 60.

8. Vous semble-t-il donc ‡ incroyable que Dieu ressuscite les morts?

9. Pour moi, j'avois cru d'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth.

10. Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jérusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçu le pouvoir des princes des prêtres ; et lorsqu'on les faisoit mourir, j'y ai donné mon consentement. *Supr.* VIII. 3.

11. J'ai été souvent dans toutes les synagogues, où, à force de tourmens, je les contraignois de blasphémer ; ‖ et étant transporté de fureur contre eux, je les persécutois jusque dans les villes étrangères.

12. Un jour donc où j'allois dans ce dessein à Damas, avec un pouvoir et une commission ‖ des princes des prêtres,

13. Lorsque j'étois en chemin, ô roi, je vis, en plein midi, briller du ciel une lumière plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, et tous ceux qui m'accompagnoient.

14. Etant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me disoit en langue hébraïque : ‖ Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? Il

‡ 8. Gr. litt. Quoi! vous semble-t-il incroyable, etc.
‖ 11. C'est-à-dire de renoncer à Jésus-Christ.
‖ 12. C'est le sens du grec.
‖ 14. On croit que dans ce discours, saint Paul parloit en grec, qui étoit alors la langue commune d'une grande partie de l'Orient.
Ibid. Voyez plus haut, IX. 5.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

vous est dur de regimber contre l'aiguillon.

15. Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur? et le Seigneur me dit : Je suis Jésus que vous persécutez.

16. Mais levez-vous, et vous tenez debout; car je vous ai apparu, afin de vous établir ministre et témoin des choses que vous avez vues, et de celles aussi que je vous montrerai, en vous apparoissant de nouveau.

17. Et je vous délivrerai de ce peuple et des gentils, auxquels je vous envoie maintenant,

18. Pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres ″ à la lumière, ″ et de la puissance de Satan à Dieu; et afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints, par la foi qu'ils auront en moi.

19. Je ne résistai donc point, ô roi Agrippa, à la vision céleste;

Supr. XIII. *et* XIV. 20. Mais j'annonçai premièrement à ceux de Damas, et ensuite dans Jérusalem, dans toute la Judée, et aux gentils, qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

Supr. XVI. 31. 21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi lorsque j'étois dans le temple, se sont efforcés de me tuer.

le, Saule, quid me persequeris ? durum est tibi contra stimulum calcitrare.

15. Ego autem dixi : Quis es, Domine? Dominus autem dixit : Ego sum Jesus, quem tu persequeris.

16. Sed exurge, et sta super pedes tuos : ad hoc enim apparui tibi, ut constituam et testem eorum quæ vidisti, et eorum quibus apparebo tibi :

17. Eripiens te de populo et gentibus, in quas nunc ego mitto te,

18. Aperire oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, et de potestate Satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos, per fidem quæ est in me.

19. Undè, rex Agrippa, non fui incredulus cœlesti visioni :

20. Sed his qui sunt Damasci primùm, et Jerosolymis, et in omnem regionem Judææ, et gentibus annuntiabam, ut pœnitentiam agerent, et converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.

21. Hâc ex causâ me Judæi, cùm essem in templo, comprehensum tentabant interficere.

℣ 15. Gr. litt. et il me dit.
℣ 18. De l'erreur.
Ibid. A l'Évangile.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori, nihil extra dicens quàm ea quæ prophetæ locuti sunt futura esse, et Moyses :

23. Si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum, lumen annunciaturus est populo et gentibus.

24. Hæc loquente eo, et rationem reddente, Festus magnâ voce dixit : Insanis, Paule : multæ te litteræ ad insaniam convertunt.

25. Et Paulus : Non insanio (inquit), optime Feste, sed veritatis et sobrietatis verba loquor.

26. Scit enim de his rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror : neque enim in angulo quidquam horum gestum est.

27. Credis, rex Agrippa, prophetis ? Scio quia credis.

28. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me christianum fieri.

29. Et Paulus : Opto apud Deum, et in modico et in magno, non tantùm te, sed etiam omnes qui audiunt, hodiè fieri tales,

22. Mais par l'assistance que Dieu m'a donnée, j'ai subsisté jusqu'aujourd'hui, rendant témoignage de Jésus aux grands et aux petits, et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver; An de l'ère chr. vulgaire 60.

23. Savoir, que le Christ souffriroit, et qu'il seroit le premier qui ressusciteroit d'entre les morts, et qu'il annonceroit la lumière au peuple et au gentils.

24. Lorsqu'il disoit ces choses pour sa justification, Festus s'écria : Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous a renversé l'esprit.

25. Paul lui répondit : Je ne suis point insensé, très excellent Festus; au contraire, les paroles que je viens de dire, sont des paroles de vérité et de bon sens.

26. Car le roi est bien informé de tout ceci; et je parle devant lui avec d'autant plus de liberté, que je crois qu'il n'ignore rien de ce que je dis; parce que ce ne sont pas des choses qui se soient passées en secret.

27. O roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophètes? Je sais que vous y croyez.

28. Alors Agrippa dit à Paul : Il ne s'en faut guère que vous ne me persuadiez d'être chrétien.

29. Paul lui repartit : Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guère, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous, et tous ceux qui m'écoutent présentement, ne de-

℣ 23. Pour ne plus mourir.
℣ 25. Gr. très puissant.
Ibid. C'est le sens du grec.
℣ 26. C'est le sens du grec.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

vinssiez tels que je suis; à la réserve de ces liens!

30. Alors le roi, le gouverneur, Bérénice, et ceux qui étoient assis avec eux se levèrent.

31. Et s'étant retirés à part, ils délibérèrent ensemble, et dirent : Cet homme n'a rien fait fait qui mérite la mort ou la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus : Il pourroit être renvoyé absous, s'il n'eût appelé à César.

qualis et ego sum, exceptis vinculis his.

30. Et exsurrexit rex, et præses, et Bernice, et qui assidebant eis.

31. Et cùm secessissent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte aut vinculis dignum quid fecit homo iste.

32. Agrippa autem Festo dixit : Dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

♱ 30. Gr. Paul ayant dit ces paroles.

CHAPITRE XXVII.

Paul est mis dans un vaisseau pour aller à Rome. Description de son voyage. Le vaisseau où il étoit est battu d'une furieuse tempête. Dieu donne à Paul tous ceux qui étoient avec lui. Le vaisseau se brise; tous se sauvent.

1. Après qu'il eut été résolu que Paul iroit par mer en Italie, et qu'on le mettroit avec les autres prisonniers entre les mains d'un centenier, de la cohorte Auguste, nommé Jule,

2. Nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumette; et après avoir levé l'ancre, nous commençâmes à côtoyer les terres d'Asie, ayant

1. Ut autem judicatum est navigare eum in Italiam, et tradi Paulum cum reliquis custodiis centurioni, nomine Julio, cohortis Augustæ,

2. Ascendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Asiæ loca, sustulimus, perse-

2. *Cor.* XI. 25.

♱ 1. Le grec lit : Après qu'il eut été résolu que nous nous embarquerions pour l'Italie, on mit Paul avec quelques autres prisonniers entre les mains, etc.

Ibid. Le grec peut s'expliquer ainsi : d'une cohorte *de la légion* Auguste.

♱ 2. Ou plutôt d'Adramytte, ville de Mysie. — Le grec lit ainsi, et ce paroît être la meilleure leçon. Adrumette étoit la capitale de la province Byzacène dans l'Afrique. Adramytte étoit une ville maritime de Mysie dans l'Asie mineure. On voit ici que le vaisseau partoit non pour l'Afrique, mais pour l'Asie.

Ibid. Gr. et nous levâmes l'ancre, pour aller côtoyer les terres d'Asie.

verante nobiscum Aristarcho Macedone Thessalonicensi.

3. Sequenti autem die, devenimus Sidonem : humanè autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, et curam sui agere.

4. Et inde cùm sustulissemus, subnavigavimus Cyprum : propterea quòd essent venti contrarii.

5. Et pelagus Ciliciæ et Pamphyliæ navigantes, venimus Lystram, quæ est Lyciæ :

6. Et ibi inveniens centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, transposuit nos in eam.

7. Et cùm multis diebus tardè navigaremus, et vix devenissemus contra Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem.

8. Et vix juxta navigantes, venimus in locum

avec nous Aristarque Macédonien, de Thessalonique. An de l'ère chr. vulgaire 60.

3. Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon; et Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, et de pourvoir lui-même à ses besoins.

4. Etant partis de là, nous prîmes notre route au-dessous de Chypre, parce que les vents étoient contraires.

5. Après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Lystre, de Lycie,

6. Où le centenier ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie qui faisoit voile pour l'Italie, nous y fit embarquer.

7. Nous allâmes fort lentement pendant plusieurs jours, et nous arrivâmes avec grande difficulté vis-à-vis de Gnide; et parce que le vent nous empêchoit d'avancer, nous côtoyâmes l'île de Crète, du côté de Salmone.

8. Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu

℣ 4. C'est-à-dire en côtoyant au nord l'île de Chypre, située au nord-ouest de Sidon, au lieu de suivre les côtes de Syrie au nord, et des provinces de Cilicie et de Pamphylie au couchant.

℣ 5. C'est-à-dire cette portion de la Méditerranée qui se trouve entre l'île de Chypre et les provinces de Cilicie et de Pamphylie.

Ibid. On connoit Lystre dans la Lycaonie, et non dans la Lycie. Mais le grec porte Myre, qui étoit en effet dans la Lycie à peu de distance de la mer, au midi de la Pamphylie.

℣ 7. Ou selon le grec : Cnide, ville ou promontoire d'Asie, au coin de la péninsule de la Carie, au couchant de la Lycie. Quelques-uns l'entendent de l'île du même nom, au midi de ce promontoire.

Ibid. Gr. nous passâmes au-dessous de Crète; c'est-à-dire qu'ils passèrent le long de la pointe orientale de cette île, au midi du promontoire ou de l'île de Cnide.

Ibid. Cap situé à l'orient de l'île de Crète.

An de l'ere nommé Bons-Ports, ' près duquel
chr. vulgaire étoit la ville de Thalasse.'
60.

9. Mais beaucoup de temps s'étant ainsi écoulé, et la navigation devenant périlleuse, parce que le jeûne étoit déjà passé, Paul leur donna cet avis.

10. Mes amis, leur dit-il, je vois que la navigation va devenir très périlleuse, non-seulement pour le vaisseau, et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes.

11. Mais le centenier ajoutoit plus de foi aux avis du pilote et du maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul.

12. Et comme le port n'étoit pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port de Crète, ' situé au vent du couchant d'hiver et d'été, ' afin d'y passer l'hiver.

13. Le vent du midi commençant à souffler doucement, ils crurent pouvoir exécuter leur dessein; et ayant levé l'ancre d'Asson, " ils alloient côtoyant l'île de Crète.

quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

9. Multo autem tempore peracto, et cùm jam non esset tuta navigatio, eò quòd et jejunium jam præteriisset; consolabatur eos Paulus,

10. Dicens eis: Viri, video quoniam cum injuriâ et multo damno, non solùm oneris et navis, sed etiam animarum nostrarum, incipit esse navigatio.

11. Centurio autem gubernatori et nauclero magis credebat, quàm his quæ à Paulo dicebantur.

12. Et cùm aptus portus non esset ad hiemandum, plurimi statuerunt consilium navigare inde, si quomodò possent, devenientes Phœnicen, hiemare, portum Cretæ respicientem ad africum et ad corum.

13. Aspirante autem austro, æstimantes propositum se tenere, cùm sustulissent de Asson, legebant Cretam.

℣ 8. Ou selon le grec: Beaux-Ports. Ce lieu étoit à l'extrémité septentrionale de l'île.

Ibid. Ou selon le grec: Lasée.

℣ 9. C'est le jeûne de l'expiation solennelle fixé au dix du septième mois de l'année sainte. *Levit.* XVI. 29. XXIII. 27. Ce mois répond en partie au mois de septembre, et en partie au mois d'octobre.

℣ 12. Phénice étoit au midi de l'île de Crète, et au couchant de Beaux-Ports.

Ibid. C'est-à-dire au sud-ouest appelé en latin *africus*, et en grec λίψ; c'est le côté où le soleil se retire pendant l'hiver; et au nord-ouest, appelé en latin *corus*, et en grec ἀργέστης; c'est le côté où le soleil repasse en été.

℣ 13. On connoît une ville de Crète nommée *Asos*, mais elle n'étoit pas maritime. Plusieurs interprètes pensent que le grec peut signifier simplement: et ayant levé l'ancre *de Beaux-Ports*, ils côtoyèrent de près l'île de Crète.

14. Non post multùm autem misit se contra ipsam ventus typhonicus, qui vocatur euroaquilo.

15. Cùmque arrepta esset navis, et non posset conari in ventum, datâ nave flatibus, ferebamur.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scaphan.

17. Quâ sublatâ, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes ne in Syrtim inciderent; summisso vase sic ferebantur.

18. Validâ autem nobis tempestate jactatis, sequenti die jactum fecerunt :

19. Et tertiâ die suis manibus armamenta navis projecerunt.

20. Neque autem sole, neque sideribus apparentibus per plures dies, et

14. Mais il se leva, peu après, un vent impétueux d'entre le levant et le nord;* et ce vent donnoit contre l'île; An. de l'ère chr. vulgaire 60.

15. Et comme il emportoit le vaisseau sans qu'on pût y résister, on laissa aller le vaisseau au gré du vent.

16. Nous fûmes poussés au-dessous d'une petite île appelée Caude,* où nous pûmes à peine être maîtres de l'esquif.*

17. Mais l'ayant enfin tiré à nous, les matelots mirent tout en œuvre*. Ils lièrent le vaisseau par dessous,* craignant d'être jetés sur des bancs de sable;* ils abaissèrent le mât* et ils s'abandonnèrent ainsi à la mer.

18. Le jour suivant, comme nous étions fortement battus de la tempête, ils jetèrent les marchandises dans la mer.

19. Trois jours après, ils y jetèrent aussi de leurs propres mains les agrès du vaisseau.

20. Cependant ni le soleil ni les étoiles ne parurent durant plusieurs jours; et la tempête étoit toujou*

℣ 14. C'est celui qu'on appelle nord-est.

℣ 16. Ou selon le grec : Claude, située vers l'extrémité méridionale et occidentale de l'île de Crète.

Ibid. C'est-à-dire de la chaloupe ordinairement attachée à côté du navire.

℣ 17. Gr. autr. ils employèrent tous les secours, *ils se firent aider par tout l'équipage, pour se garantir du naufrage;* ils lièrent, etc.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. Litt. sur la Syrte. On entend communément sous ce nom, des bancs de sable fameux, qui sont sur les côtes d'Afrique, nommés la grande et la petite Syrte, et situés au sud-ouest de l'île de Crète. Le vent de nord-est poussoit de ce côté-là le vaisseau où étoit saint Paul.

Ibid. Quelques exemplaires grecs lisent : ils abaissèrent les voiles; l'abaissement du mât emporte celui des voiles. — Afin que le vent eût moins de prise sur le vaisseau.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

si violente, que nous perdîmes toute espérance de nous sauver.

21. Mais parce qu'il y avoit long-temps que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, et leur dit : Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, et de ne point partir de Crète, pour nous épargner tant de peine, et une si grande perte.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, parce qu'il ne périra personne, et il n'y aura que le vaisseau de perdu.

23. Car cette nuit même, un ange de Dieu à qui je suis, et que je sers, m'a apparu,

24. Et m'a dit : Paul, ne craignez point : il faut que vous comparoissiez devant César; et je vous annonce que Dieu vous a accordé la vie de tous ceux qui sont avec vous dans le vaisseau.

25. C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage, car j'ai cette confiance en Dieu, que ce qui m'a été dit arrivera.

26. Mais nous devons être jetés contre une île.

27. La quatorzième nuit, comme les vents nous poussoient de tous côtés sur la mer Adriatique, les matelots crurent vers le milieu de la nuit entrevoir quelque terre;

tempestate non exiguâ imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

21. Et cùm multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit : Oportebat quidem, o viri, audito me, non tollere à Cretâ, lucrique facere injuriam hanc et jacturam.

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse : amissio enim nullius animæ erit ex vobis, præterquam navis.

23. Astitit enim mihi hâc nocte angelus Dei, cujus sum ego, et cui deservio,

24. Dicens : Ne timeas, Paule : Cæsari te oportet assistere : et ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.

25. Propter quod bono animo estote, viri : credo enim Deo, quia sic erit, quemadmodùm dictum est mihi.

26. In insulam autem quamdam oportet nos devenire.

27. Sed posteaquam quarta decima nox supervenit, navigantibus nobis in Adriâ circa mediam noctem, suspicabantur nautæ apparere sibi aliquam regionem :

℣ 26. Où nous nous sauverons tous.

℣ 27. La *mer Adriatique*, prise dans son acception ordinaire, ne s'entend que du golfe de Venise : ceux qui prétendent que l'île où saint Paul aborda est l'île de Malte, supposent que le nom de *mer Adriatique* se prend aussi pour la mer de Sicile et la mer Ionienne, entre la Grèce et la Sicile, au nord des deux Syrtes.

Ibid. Gr. autr. qu'ils approchoient de quelque terre.

28. Qui et summittentes bolidem, invenerunt passus viginti : et pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim.

29. Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.

30. Nautis verò quærentibus fugere de navi, cùm misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent à prorâ anchoras extendere,

31. Dixit Paulus centurioni et militibus : Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.

32. Tunc absciderunt milites funes scaphæ, et passi sunt eam excidere.

33. Et cùm lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens : Quartâ decimâ die hodiè expectantes jejuni permanetis, nihil accipientes (*a*) :

34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestrâ : quia nullius vestrûm capillus de capite peribit.

35. Et cùm hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium : et cùm fregisset, cœpit manducare.

36. Animæquiores au-

28. Et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses d'eau ; et un peu plus loin, ils en trouvèrent quinze. An de l'ère chr. vulgaire 60

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, attendant avec impatience que le jour vînt.

30. Or, comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaisseau, et qu'ils descendoient l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jeter des ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centenier et aux soldats : Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.

32. Alors les soldats coupèrent les câbles de l'esquif, et le laissèrent tomber.

33. Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur disant : Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes comme à jeun, et que vous n'avez presque rien pris, attendant la fin de la tempête ;

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture, pour pouvoir vous sauver ; car aucun de vous ne perdra un seul cheveu de sa tête.

35. Après avoir dit cela, il prit du pain ; et ayant rendu graces à Dieu devant tous, il le rompit, et se mit à manger.

36. Tous les autres reprirent cou-

(*a*) *S. Script. prop., pars* VIII, n° 23.

℣ 28. C'est le sens du grec. C'est la mesure des deux bras étendus : on la compte pour six pieds.

℣ 34. Gr. litt. car cela est nécessaire pour votre conservation.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

rage, et se mirent aussi à manger.

37. Or, nous étions dans le vaisseau deux cent soixante-seize personnes en tout.

38. Quand ils furent rassasiés, ils soulagèrent le vaisseau, en jetant le blé dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'étoit; mais ils aperçurent un golfe, où il y avoit un rivage; et ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau, s'ils pouvoient.

40. Ils retirèrent donc les ancres, et lâchèrent en même temps les attaches des gouvernails; et s'abandonnant à la mer, après avoir mis la voile de l'artimon au vent, ils tiroient vers le rivage.

41. Mais ayant rencontré une langue de terre qui avoit la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau; et la proue s'y étant enfoncée, demeuroit immobile; mais la poupe se rompoit par la violence des flots.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuît.

43. Mais le centenier, qui vouloit conserver Paul, les en empêcha, et commanda que ceux qui savoient nager se jetassent les premiers dans l'eau, et se sauvassent à terre.

tem facti omnes, et ipsi sumpserunt cibum.

37. Eramus verò universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex.

38. Et satiati cibo, alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Cùm autem dies factus esset, terram non agnoscebant: sinum verò quemdam considerabant habentem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem.

40. Et cùm anchoras sustulissent, committebant se mari, simul laxantes juncturas gubernaculorum: et levato artemone, secundùm auræ flatum, tendebant ad littus.

41. Et cum incidissemus in locum dithalassum, impegerunt navem, et prora quidem fixa manebat immobilis, puppis verò solvebatur à vi maris.

42. Militum autem consilium fuit ut custodias occiderent: ne quis, cùm enatasset, effugeret.

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri: jussitque eos qui possent natare, emittere se primos, et evadere, et ad terram exire:

℣ 40. Gr. autr. ils coupèrent.

Ibid. C'est-à-dire deux grosses planches ferrées qui s'étendoient aux deux côtés du vaisseau, et qui, étant lâchées, empêchoient que le vaisseau ne fût facilement renversé par le vent.

Ibid. L'artimon est un petit mât sur le derrière du vaisseau; on n'y attache qu'une petite voile.

℣ 42. Et qu'on ne les en rendît responsables.

44. Et ceteros alios in tabulis ferebant : quosdam super ea quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

44. Pour les autres, on les fit passer sur des planches, et quelques-uns sur des débris du vaisseau. Et ainsi ils gagnèrent tous la terre, et se sauvèrent. An de l'ère chr. vulgaire 60.

℣ 44. Gr. et *que* les autres *se missent* sur des planches et sur des débris du vaisseau.

CHAPITRE XXVIII.

Paul et ceux qui étoient avec lui sont reçus à Malte. Il est mordu d'une vipère. Il guérit les malades de cette île. Il continue son voyage, arrive à Rome, prêche Jésus-Christ aux Juifs, leur reproche leur endurcissement, et leur annonce que les gentils leur seront préférés.

1. Et cùm evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur : barbari verò præstabant non modicam humanitatem nobis.

1. Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appeloit Malte ; " et les barbares " nous traitèrent avec beaucoup d'humanité;

2. Accensâ enim pyrâ, reficiebant nos omnes, propter imbrem qui imminebat, et frigus.

2. Car après avoir allumé un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisoit, ils nous donnèrent à tous les secours dont nous avions besoins. "

3. Cùm congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, et imposuisset super ignem, vipera à calore cùm processisset, invasit manum ejus.

3. Alors Paul ayant ramassé quelques sarmens, " et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur en fit sortir, le prit à la main.

℣ 1. Cette île est située entre la Sicile et l'Afrique. Quelques-uns pensent que *Melita* désigne ici *Méléda* dans le golfe de Venise, qui est *la mer Adriatique* proprement dite. *Supr.* XXVII. 27.

Ibid. C'est-à-dire les restes des paysans africains qui étoient demeurés dans l'île, depuis que les Romains s'en étoient rendus maîtres; ces paysans ne parlant ni grec, ni latin, étoient du nombre de ceux que les Grecs appeloient alors barbares.

℣ 2. Gr. autr. Car ils nous reçurent tous chez eux, et y allumèrent un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisoit.

℣ 3. Le mot grec φρύγανον s'entend de toutes sortes de branches sèches.

An de l'ère chr. vulgaire 60.

4. Quand les barbares virent cette bête qui pendoit à sa main, il s'entre-disoient : Cet homme est sans doute quelque meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance divine ne veut pas le laisser vivre.

5. Mais Paul ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.

6. Les barbares s'attendoient qu'il enfleroit, et ″ qu'il tomberoit mort tout d'un coup ; mais après avoir attendu long-temps, lorsqu'ils vivent qu'il ne lui arrivoit aucun mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c'étoit un dieu.

7. Il y avoit dans cet endroit-là des terres qui appartenoient à un nommé Publius, le premier de cette île, ″ lequel nous reçut fort humainement, et exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours.

8. Or, il se rencontra que son père étoit malade d'une fièvre et d'une dyssenterie : Paul alla le voir; et s'étant mis en prière, il lui imposa les mains, et le guérit.

9. Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étoient malades, vinrent à lui, et furent guéris.

61. 10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs, et nous pourvurent de tout ce qui nous étoit nécessaire pour notre voyage.

11. Au bout de trois mois, nous nous embarquâmes sur un vaisseau

4. Ut verò viderunt barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant : Utique homicida est homo hic, qùi cùm evaserit de mari, ultio non siniteum vivere.

5. Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est.

6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, et subitò casurum, et mori. Diù autem illis expectantibus, et videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse deum.

7. In locis autem illis erant prædia principis insulæ, nomine Publii, qui nos suscipiens, triduò benignè exhibuit.

8. Contigit autem, patrem Publii febribus et dysenteriâ vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit : et cùm orasset, et imposuisset ei manus, salvavit eum.

9. Quo facto, omnes qui in insulâ habebant infirmitates, accedebant, et curabantur :

10. Qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, et navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.

11. Post menses autem tres, navigavimus in navi

″ 6. Gr. ou qu'il tomberoit mort.

″ 7. Quelques-uns croient que c'étoit le gouverneur de l'île, de la part des Romains.

Alexandrinâ, quæ in insulâ hiemaverat, cui erat insigne Castorum.

12. Et cùm venissemus Syracusam, mansimus ibi triduò.

13. Inde circumlegentes devenimus Rhegium : et post unum diem, flante austro, secundâ die venimus Puteolos,

14. Ubi inventis fratribus rogati sumus manere apud eos dies septem : et sic venimus Romam.

15. Et inde cùm audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii Forum, ac Tres Tabernas : quos cùm vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

16. Cùm autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet, cum custodiente se milite.

17. Post tertium autem diem convocabit primos Judæorum. Cùmque convenissent, dicebat eis : Ego, viri fratres, nihil adversùs plebem faciens

d'Alexandrie, qui avoit passé l'hiver dans l'île, et qui portoit pour enseigne Castor et Pollux." An de l'ère chr. vulgaire 61.

12. Nous abordâmes à Syracuse, où nous demeurâmes trois jours.

13. De là, en côtoyant les terres, nous vînmes à Rhège ;" et le lendemain, le vent s'étant mis au midi, nous arrivâmes le jour d'après à Pouzzole,'

14. Où nous trouvâmes des frères, qui nous prièrent d'y demeurer sept jours; et ensuite nous prîmes le chemin de Rome.

15. Lorsque les frères de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au marché Marché-d'Appius," et jusqu'aux Trois-Loges ;" et Paul les ayant vus, rendit grâces à Dieu" et fut rempli d'une nouvelle confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome, il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit, avec un soldat qui le gardoit.

17. Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de venir le trouver; et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoique je n'eusse rien fait contre la nation, ni contre les coutumes

℣ 11. Vulg. litt. les Castors. Gr. litt. les Dioscores ; c'est-à-dire Castor et Pollux, fils jumeaux de Jupiter.

℣ 12. Ville célèbre sur la côte de la Sicile au nord de l'île de Malte.

℣ 13. Ville sur la côte de l'Italie, dans la Calabre, au nord-est de la Sicile.

Ibid. Ville de Campanie, à cinquante lieues de Rome.

℣ 15. Lieu considérable près de la mer, à vingt lieues de Rome.

Ibid. Ou aux Trois-Hôtelleries, autre lieu fameux, à onze lieues de Rome.

Ibid. Des grâces que Dieu avoit répandues dans cette capitale de l'empire.

℣ 16. Ces mots sont de plus dans le grec : Le centenier remit les prisonniers entre les mains du capitaine des gardes ; mais quant à Paul, il lui fut permis, etc.

An de l'ère chr. vulgaire 61.

de nos pères, j'ai été retenu prisonnier à Jérusalem, et mis entre les mains des Romains,

18. Qui m'ayant examiné, vouloient me mettre en liberté, parce qu'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui méritât la mort.

19. Mais comme les Juifs s'y sont opposés, j'ai été contraint d'appeler à César, sans néanmoins que j'aie dessein d'accuser en aucune chose ceux de ma nation.

20. C'est donc pour ce sujet que je vous ai priés de venir ici, afin de vous voir et de vous parler; car c'est pour l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21. Ils lui répondirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur votre sujet; et il n'est venu aucun de nos frères de ce pays-là qui nous ait dit du mal de vous.

22. Mais nous voudrions bien que vous nous dissiez vous-même ce que vous pensez; car ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.

23. Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis; et il leur prêchoit le royaume de Dieu, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages de l'Écriture;

aut morem paternum, vinctus ab Jerosolymis, traditus sum in manus Romanorum :

18. Qui cùm interrogationem de me habuissent, voluerunt me dimittere, eò quòd nulla esset causa mortis in me :

19. Contradicentibus autem Judæis, coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.

20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, et alloqui : propter spem enim Israel catenâ hâc circumdatus sum.

21. At illi dixerunt ad eum : Nos neque litteras accepimus de te à Judæâ, neque adveniens aliquis fratrum, nuntiavit aut locutus est quid de te malum.

22. Rogamus autem à te audire quæ sentis : nam de sectâ hâc notum est nobis quia ubique ei contradicitur.

23. Cùm constituissent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei, suadensque eis de Jesu ex

℣ 20. A cause qu'il prêchoit la venue du Messie qui étoit toute l'espérance du peuple d'Israël. Voyez ci-devant, XXIII. 6. XXIV. 15. XXVI. 6.

Ibid. Selon l'usage des Romains, saint Paul devoit être attaché par la main droite à une chaîne, qui tenoit par son extrémité à la gauche du soldat qui le gardoit.

℣ 22. Touchant cette nouvelle hérésie dont nous ne sommes pas bien instruits. — Cette paraphrase est fondée sur ce que quelques-uns traduisent par le mot *d'hérésie*, le mot grec αἱρέσεως qui est traduit par celui de *secte*. Mais on a vu plus haut qu'alors ce mot se prenoit plutôt pour *secte* que pour *hérésie*. *Supr.* XXIV. 5. 14. XXVI. 5.

lege Moysi et prophetis, a manè usque ad vesperam.

et depuis le matin jusqu'au soir, il tâchoit de leur persuader la foi de Jésus, ′ par la loi de Moïse, et par les prophètes. An de l'ère chr. vulgaire 61.

24. Et quidam credebant his quæ dicebantur : quidam verò non credebant.

24. Les uns croyoient ce qu'il disoit, et les autres ne le croyoient pas ;

25. Cùmque invicem non essent consentientes, discedebant, dicente Paulo unum verbum : Quia benè Spiritus Sanctus locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros,

25. Et ne pouvant s'accorder entre eux, ils se retiroient; ′ ce qui donna lieu à Paul de leur dire cette parole : C'est avec grande raison que le Saint-Esprit qui a parlé à nos pères par le prophète Isaïe, ′

26. Dicens : Vade ad populum istum, et dic ad eos : Aure audietis, et non intelligetis : et videntes videbitis, et non perspicietis :

26. A dit : Allez vers ce peuple, et lui dites : Vous écoûterez; et en écoutant, vous n'entendrez point : vous verrez; et en voyant, vous ne verrez point ;

27. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos compresserunt, ne fortè videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos.

27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont bouché leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que s'étant convertis, je ne les guérisse.

28. Notum ergo sit vobis, quoniam gentibus missum est hoc salutare Dei, et ipsi audient.

28. Sachez donc que ce salut de Dieu, est envoyé aux gentils, qui le recevront. ′

29. Et cùm hæc dixisset, exierunt ab eo Judæi : multam habentes inter se quæstionem.

29. Lorsqu'il leur eut dit ces choses, les Juifs s'en allèrent, ayant de grandes contestations entre eux.

30. Mansit autem biennio toto in suo conducto :

30. Paul ensuite demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avoit

℣ 23. Gr. litt. ce qui regarde Jésus.

℣ 25. Demeurant dans leur incrédulité.

Ibid. Litt. que le Saint-Esprit a parlé à nos pères par le prophète Isaïe, en disant.

℣ 28. Litt. et qu'ils l'écouteront, *qu'ils le recevront.*

An de l'ère chr. vulgaire 61.

loué, où il recevoit tous ceux qui venoient le voir,

31. Prêchant le royaume de Dieu, et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté, sans que personne l'en empêchât.

et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum,

31. Prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de Domino Jesu Christo, cum omni fiduciâ, sine prohibitione.

ŷ 31. C'est-à-dire sans crainte. C'est le sens du grec.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Préface sur l'évangile de saint Luc. 1
Le saint évangile de Jésus-Christ selon saint Luc. . . . 9
Préface sur l'évangile de saint Jean. 170
Le saint évangile de Jésus-Christ selon saint Jean. . . . 179
Analyse des quatre livres des saints évangiles. 302
Préface sur les Actes des apôtres. 321
Dissertation sur les élections par le sort. 339
Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ. . . . 349
Dissertation sur Simon le magicien. 361
Dissertation sur le dieu inconnu auquel les Athéniens avoient dressé un autel. 382
Dissertation sur la mort de la sainte Vierge. 390
Dissertation sur le Juif errant. 416
Actes des Apôtres. 425

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.